

Bodleian Libraries

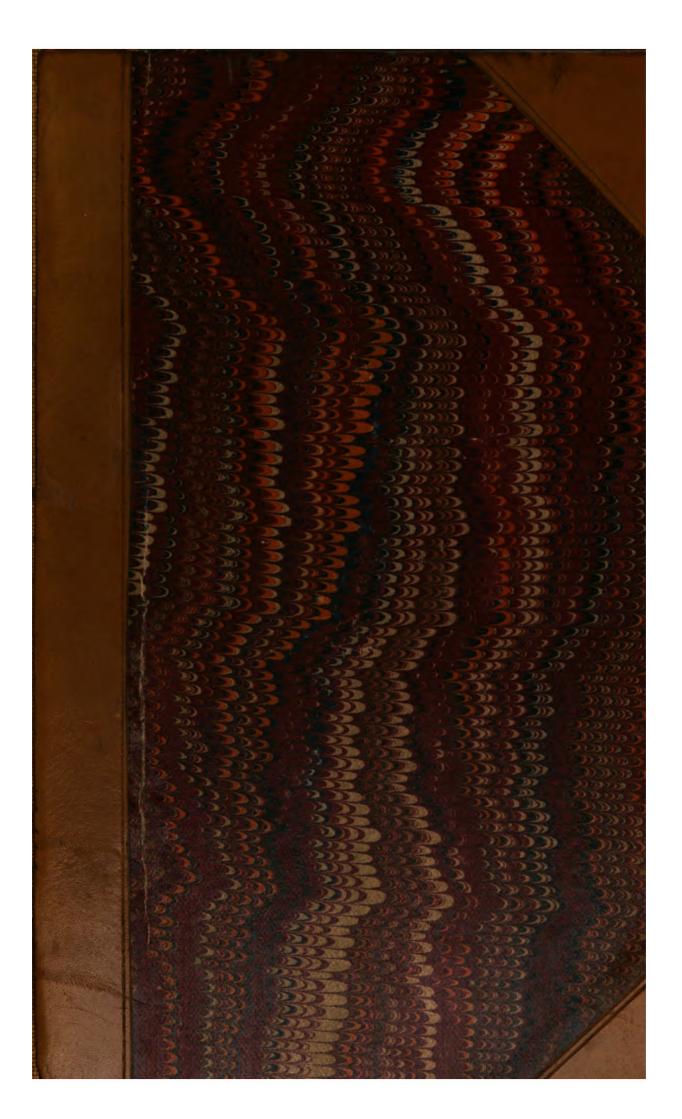
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

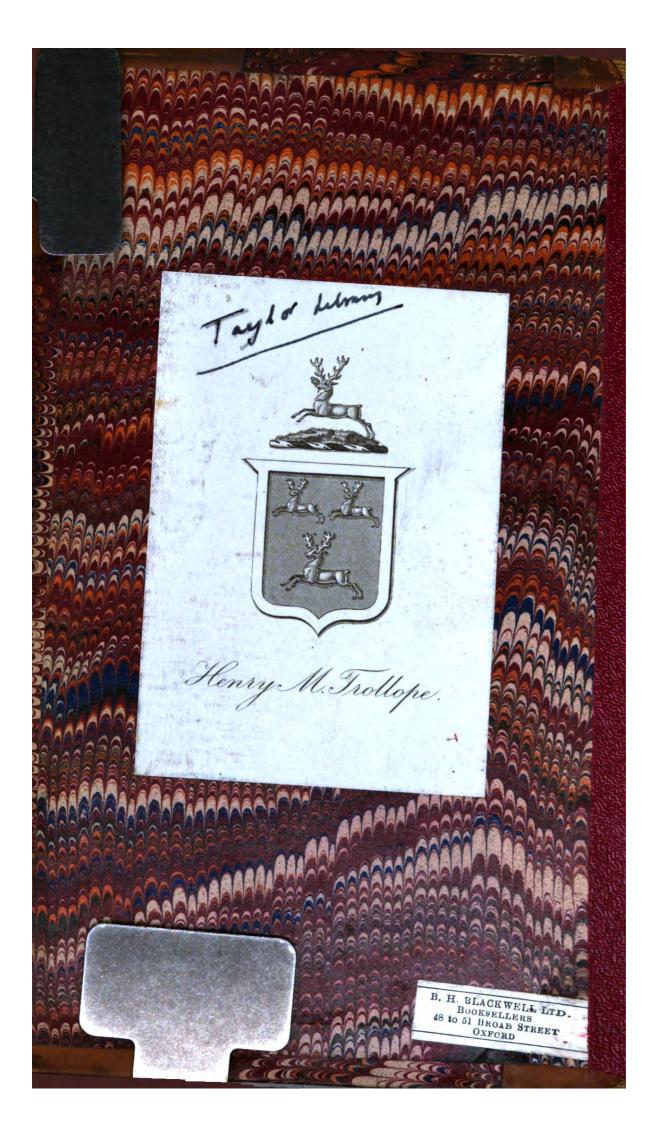
For more information see:

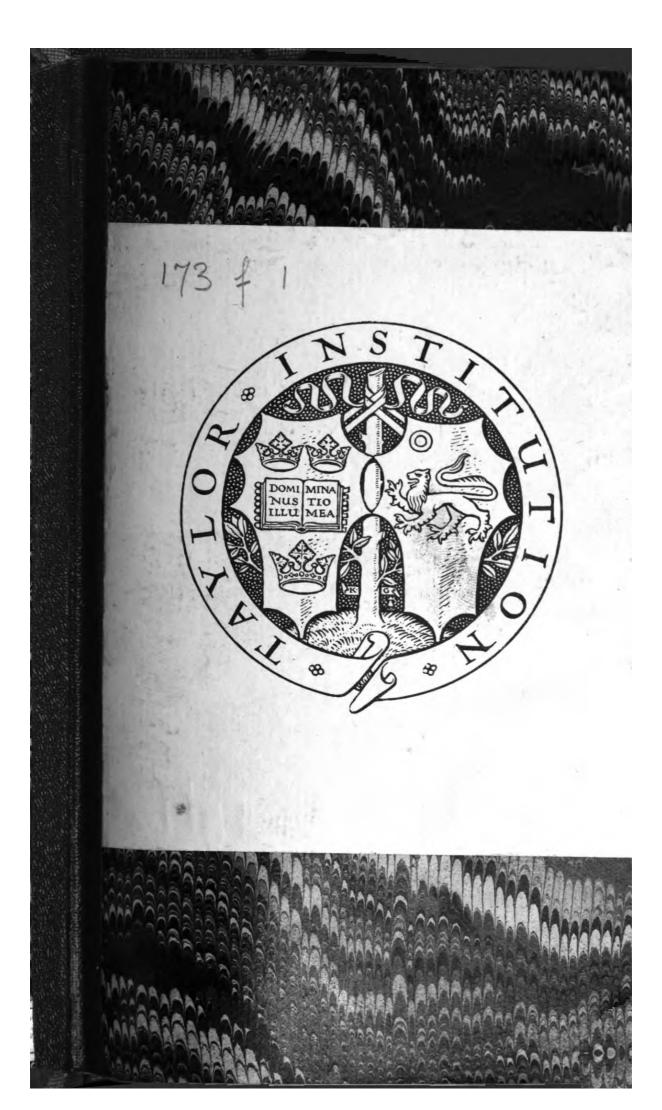
http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



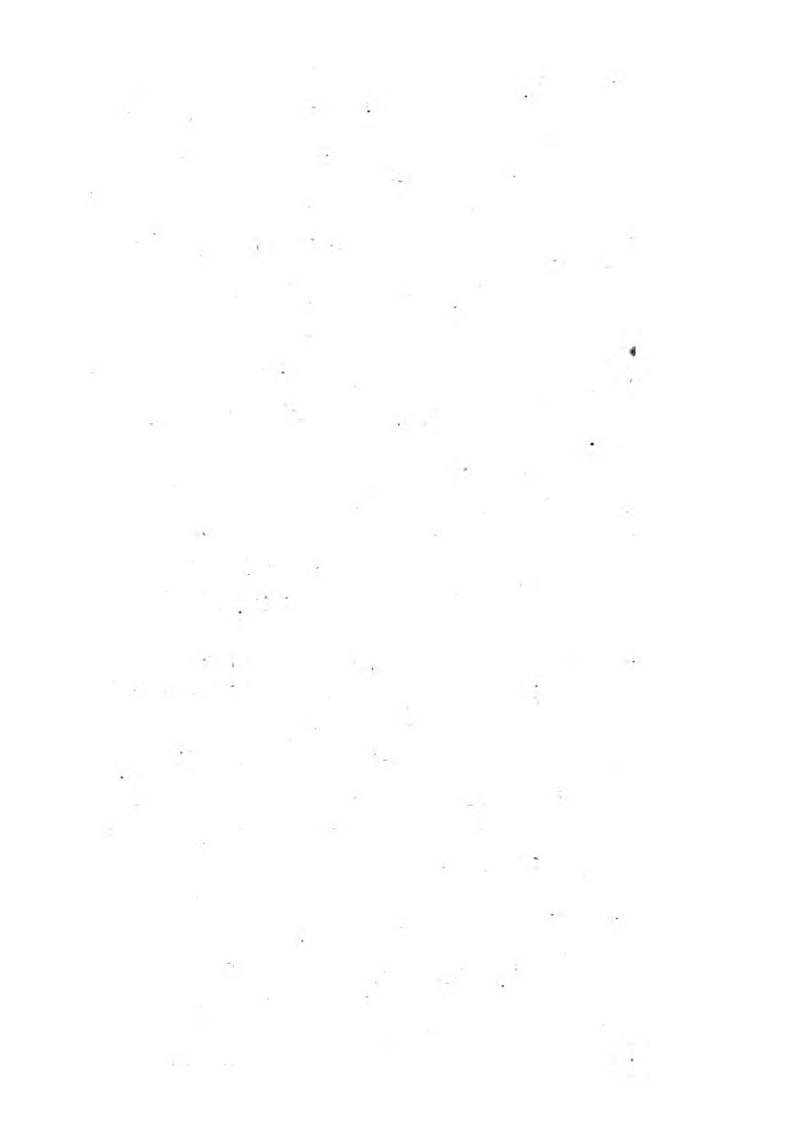




5 ws

j.

- 40



OEUVRES

DE

BOILEAU DESPRÉAUX.

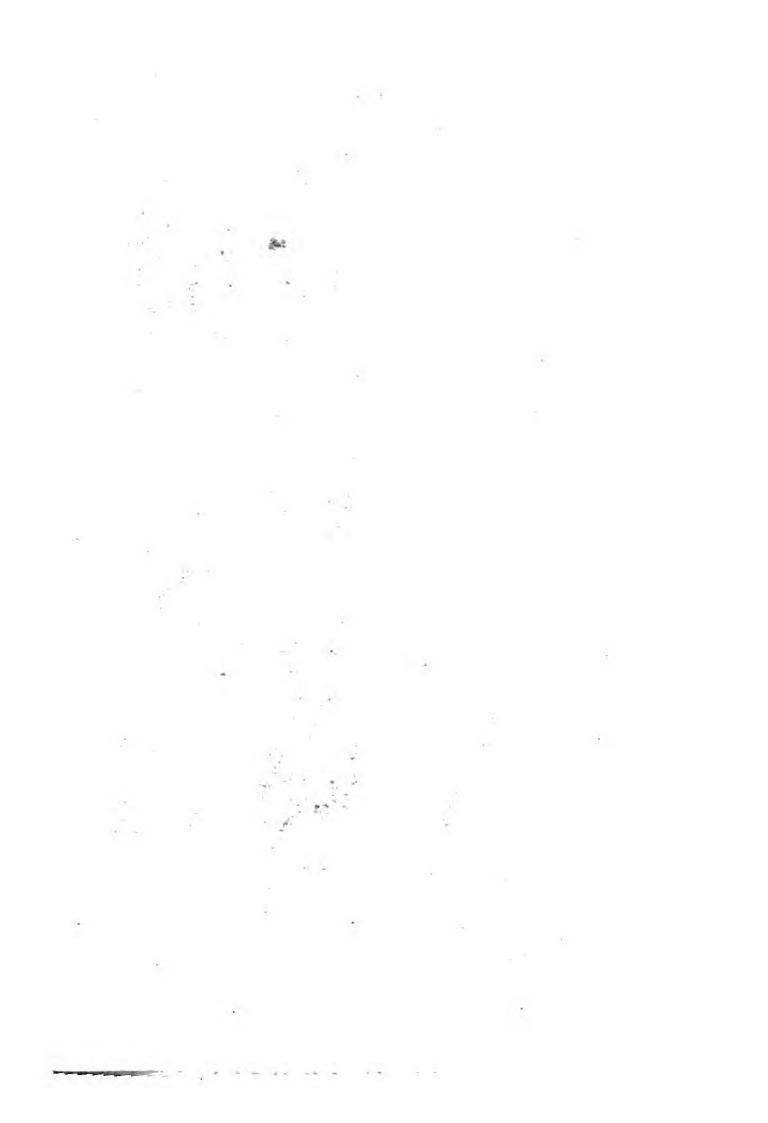
TOME PREMIER.

OEUVIEES

4. :[

TOLLIEU DANTELLUK

TOTEPREMIER.





B. Licart, inv.

OEUVRES

DE

BOILEAU DESPREAUX

Avec des Eclaircissemens Historiques donnés par lui-même, & rédigés par M. BROSSETTE; augmentées de plusieurs Pieces, tant de l'Auteur, qu'ayant rapport à ses Ouvrages; avec des Remarques & des Dissertations Critiques.

PAR M. DE SAINT-MARC,

NOUVELLE EDITION,

Augmentée de plusieurs Remarques & de Pieces relatives aux Ouvrages de l'Auteur. Enrichie de Figures gravées Paprès les desseins du fameux PICART LE ROMAIN.

TOME PREMIER



A AMSTERDAM,

Chez D. J. CHANGUION,
MDCCLXXII.

Avec Privilege de N. S. les Etats de Hollande & de West-Frise.



AVERTISSEMENT

DU LIBRAIRE.

IL seroit inutile de nous arrêter à faire l'éloge de l'Ouvrage que nous donnons au Public. Il y a longtems que sa réputation est faite. Peu de productions ont mérité à plus juste titre d'être accueillies avec cette avidité, cet empressement toujours nouveau qui recommandent mieux un Livre, que tout ce qu'on pourroit dire en sa faveur.

Nous nous bornerons donc à rendre compte de notre Edition des OEUVRES DE DESPRÉAUX; à exposer succintement & sans emphase, ce qu'elle a de particulier & de présérable à toutes celles qu'on en a fait précédemment.

En général nous avons suivi celle de M. DE ST. MARC comme la meilleure, à bien des égards, de toutes celles qui ont paru; mais, comme on imprimoit à mesure qu'il préparoit ses cahiers, les matieres n'y sont pas rangées selon l'ordre qu'il avoit dessein de leur donner, si le tems le lui est permis. Nous n'avons fait que suivre son intention, souvent exprimée, en restituant divers morceaux en la place que, ou l'ordre chrenologique, ou leur nature paroit exiger.

Tome I.

H AVERTISSEMENT.

Nous avons conservé les Avertissemens & Préfaces de tous les Editeurs qui nous ont précédé; nous avons cru qu'il étoit de l'équité de faire, à chacun d'eux, honneur de ses travaux & de ses soins, & que personne ne pouvoit en rendre un compte plus détaillé qu'eux-mêmes.

Nous avons placé devant les Eloges qu'on a faits de notre Auteur, un Abrégé de sa Vie. Il est bon d'avoir une idée de la conduite, des mœurs de la façon de penser de celui dont on va entendre les louanges: on en est plus à portée de juger si c'est l'équité ou la faveur qui les distribue. Ce morceau manque à l'Edition de M. DE ST. MARC, quoique faite d'ailleurs avec soin.

Des raisons de politique, la crainte bien fondée d'offenser une Société d'hommes d'autant plus redoutables, qu'ils se servoient du prétexte de la religion attaquée pour exercer leur vengeance, avoient porté ces Editeurs, d'ailleurs judicieux, à supprimer bien des choses qui, en irritant les injustes Inquisiteurs de la Littérature, n'eussent pas manqué d'être funestes à ceux qui les auroient divulguées. Le seul M. Du Mongette avoit prosité de la liberté de la presse à Amsterdam, pour faire des remarques aussi vraies que judicieuses, surtout

1.711 . 7.7. - 1

.1 ...

fur la douzieme Satyre. Mais les motifs qui avoient arrêté la plume des autres Editeurs, intimiderent tellement M. DE ST. MARC, qu'il supprima ces remarques dans son Edition. La chute du Colosse qui les avoit effrayés, son discrédit & le peu que nous avons à redouter de ses intrigues au sein de la liberté, nous ont permis de restituer dans notre Edition. non-seulement toutes les Notes de Mr. DU Mon-TEIL, mais encore d'y en ajouter de nouvelles, puisées dans les sources les plus silres & les plus exemtes de partialité. Cela nous a même paru d'autant plus nécessaire & plus important, que ces sortes d'explications servent de cle pour entendre certaines expressions de Despréaux, qui sans cela servient inintelligibles pour beaucoup de Lecteurs. Ces notes ainsi ajoutées seront aisées à distinguer, parce qu'elles sont sans nom.

On trouvera aussi dans le Tome III. un morceau intitulé, Boileau aux prises avec les Jésuites, Brochure de 55 Pages qui parut dans le tems des Démêlés de notre Auteur avec ces RR. PP. Nous l'avons cru propre à faire connoître l'esprit des Adversaires que Despréaux avoit à combattre, & à répandre du jour sur l'historique de cette dispute. M. DE ST. MARC

W AVERTISSEMENT

n'a sans doute osé donner cette Piece, & elle a probablement été inconnue à M. DU MONTEIL. En l'insérant dans notre Edition, nous épargnons au Lecteur la peine de se la procurer, supposé que cela soit possible.

Par une suite de l'esprit de désintéressement qui a présidé à notre Edition, nous nous sommes abstenus de réimprimer plusieurs pieces qui se trouvent dans l'Edition de Mr. DE ST. MARC, auxquelles Despréaux n'a eu part ni directement ni indirectement, parce que nous ne les avons cru propres qu'à grossir les Volumes & à multiplier les fraix des Acheteurs, sans contribuer le moins du monde à l'intelligence des Ouvrages qui sont incontestablement de lui. N'est-ce point un pur Charlatanisme de rassembler sous le nom d'un Auteur, un tas d'Ecrits, souvent peu dignes de voir le jour, sous le spécieux prétexte que cet Auteur y est nommé? Un Libraire qui. dans une Edition de M. DE VOLTAIRE, voudroit rassembler tous les Livres qui ont été faits pour & contre cet homme tant loué & si fréquemment critiqué, fourniroit de quoi former une ample Bibliotheque; mais il duperoit le Public. & nous le respectons.

Nous nous sommes fait un devoir de conserver

AVERTISSEMENT.

PICART LE ROMAIN; & à cet effet nous avons fait copier les belles Estampes de l'Edition d'Amsterdam en 2 Vol. in-fol. faite déjà précédemment chez nous. Ce sont des morceaux achevés qu'on sera bien aise de retrouver ici & qui ne donneront pas un petit relief à cette Edition. Nous avons fait graver de nouvelles Vignettes qui, par la beauté, l'élégance & la légéreté du burin, méritent d'accompagner celles que nous venons de nommer.

Nous n'avons pas adopté l'ortographe de Despréaux, comme M. de St. Marc l'a fait. Elle étoit peut-être bonne pour l'âge de ce Poëte célebre, mais les tems sont changés, & elle est d'autant moins admissible; qu'elle pêche par défaut d'uniformité. D'ailleurs il faut suivre l'usage, & un Auteur qui se serviroit aujourd'hui de l'ortographe qui avoit cours du tems de Despréaux, ne seroit gueres plus excusable que celui qui voudroit faire revivre le langage qu'on parloit sous le regne de François I.

Nous n'avons épargné ni soins ni dépense pour la correction typographique, & nous avons droit d'espérer qu'on nous rendra sur ce point la justice que nous méritons. Nous avons suivi l'Ortogra-

VI AVERTISSEMENT.

phe de M. Restaut comme la plus commune & la mieux fondée en raison. La beauté & la netteté du caractere mérite d'entrer pour quelque chose dans la considération d'un Ouvrage, & notre Edition aura encore à cet égard l'avantage sur toutes les autres. Nous aurions pu modérer les fraix; mais une Economie trop stricte dans une entreprise de cette importance, est eu l'air d'une honteuse lésine. Au reste nous nous croirons bien dédommagés, si nous remportons les suffrages du Public, unique but de notre ambition.



AVERTISSEMENT

Mis par M. BROSSETTE à la tête de son Edition, qui parut à Genève en 1717. en 2. Volumes in-40.

EN publiant un Commentaire sur les Oeuvres de Monsieur Boileau-Despréaux, j'ai eu dessein de donner une édition du Texte, plus parsaite que toutes celles qui ont paru. Pour la rendre-telle, j'ai rassemblé avec soin tout ce qui est sorti de la plume de cet illustre Ecrivain. Je donne des Pièces entieres qui n'avoient pas encore vu le jour; je conferve les endroits qu'il avoit retranchés de quelques éditions: ensin jusqu'aux moindres fragmens, tout se trouve ici, revu plus exactement que jamais.

J'ajoute des Eclaircissemens historiques au Texte de l'Auteur; & je n'impose point quand j'annonce dans mon titre, qu'ils m'ont été donnés par l'Auteur lui-même: car je n'avance presque rien qui ne soit tiré ou des conversations que j'ai eues avec lui, ou des lettres qu'il m'a écrites. La haute idée que j'avois de ses Ouvrages, m'ayant fait souhaiter de le connoître, je ne trouvai en lui ni cette fausse modestie, ni cette vaine ostentation, si ordinaires aux personnes qui ont acquis une réputation éclatante: &, bien différent de ces Auteurs renommés qui perdent à être vus de près, il me parut encore plus grand dans sa Conversation que dans ses Ecrits.

Cette premiere entrevue donna naissance à un commerce intime qui a duré plus de douze années. La grande inégalité de son âge & du mien, ne l'empêcha point de prendre confiance en moi: il

m'ouvrit entiérement son cœur; & quand je donne ce Commentaire, je ne fais proprement que rendre au Public le dépôt que cet illustre Ami m'avoit confié.

S'il eut la complaisance de m'apprendre toutes les particularités de ses Ouvrages, je puis dire que de mon côté je ne négligeai rien de ce qui pouvoit me donner d'ailleurs une connoissance exacte de certains saits qu'il touche légérement, & dont il m'avouoit qu'il ne sçavoit trop bien le détail. Mes recherches ne lui déplaisoient pas; de sorte qu'un jour comme je lui rendois compte de mes découvertes: A l'air dont vous y allez, me dit-il, vous sçaurez mieux votre Boileau que moi-même.

Ce n'est donc pas ici un tissu de conjectures, hazardées par un Commentateur qui devine: c'est le simple récit d'un Historien qui raconte, sidélement, & souvent dans les mêmes termes, ce qu'il a appris de la bouche de l'Auteur original. En un mot, c'est l'Histoire secrette des Ouvrages de Mr. Despréaux. Mais c'est aussi, en quelque façon, l'Histoire de son Siècle. Car comme il y a eu peu d'Ecrivains de ce tems-là qu'il n'ait nommés, en bien ou en mal; peu d'événemens de quelque importance, qu'il n'ait indiqués; mon Commentaire embrasse le détail de ces diverses matieres. Ainsi, l'on y trouvera quantité d'anecdotes littéraires & historiques, peut-être assez curieuses d'elles-mêmes pour attacher les Lecteurs, & pour suppléer à ces graces intéressantes que je serois peu capable de répandre fur mon Ouvrage.

Bien loin de m'abandonner à cette aveugle prévention tant reprochée aux Commentateurs, j'ai rapporté assez exactement les critiques qu'on a faites de mon Auteur, pour peu qu'elles m'aient paru sensées. J'ai cru, qu'à l'égard de mes Lecteurs, je devois moins me regarder comme l'Amide sa Personne, que comme l'Interprête & l'Histo-

rien de ses Ecrits.

En parlant des personnes qui y sont nommées, je me suis attaché particuliérement à faire connoître celles qui sont plus obscures, & dont les noms seroient peut-être ignorés sans les Satires de notre Auteur. Dans le tems auquel il les publia, telle Personne étoit fort connue à la Cour ou à la Ville, qui ne l'est plus maintenant: comme l'Angéli, le Savoyard, & un tas de mauvais Ecrivains qui font nommés dans les Satires. Tel Evénement faisoit alors l'entretien de tout Paris, qui peu de tems après fut entiérement oublié: comme le Siége foutenu par les Augustins, dont il est fait mention dans le premier Chant du Lutrin. Voilà principalement quels font les sujets abandonnés à la prévoyance d'un Commentateur contemporain, dont la fonction est de fixer de bonne heure la connoissance des choses qui vraisemblablement ne passeroient pas jusqu'à la postérité.

Cette réflexion s'adresse sur-tout à ceux qui seroient tentés de rejetter quelques-unes de mes remarques, parce qu'elles leur paroîtroient moins importantes que la plupart de celles qui entrent dans ce Commentaire. J'ai eu dessein d'écrire pour tout le monde; pour les Etrangers aussi bien que pour les François; pour la Postérité encore plus que pour notre Siècle. Dans cette vue, ne devois-je pas expliquer ce qui regarde nos usages. nos modes & nos coûtumes? Un François qui lira. aujourd'hui mon: Commentaire, ne fentira pas le besoin de cette explication; mais nos Neveux sans doute m'en sçauront gré: & les Notes qui peuvent maintenant paroître inutiles, ou qui semblent n'avoir été écrites que pour la simple curiosité, deviendront toujours plus nécessaires, à mesure que l'on s'éloignera du Pays & du Siècle où nous

vivons.

Quelle satisfaction & quel avantage ne seroit-ce: pas pour nous, si les Anciens avoient laissé des

Eclaircissemens- de cette sorte, sur Horace, sur Perse, sur Juvénal! S'ils nous avoient instruits sur une infinité de faits, d'usages, de portraits, d'allusions, que nous ignorons aujourd'hui, que l'on ignorera toujours, & dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs? Au désaut de ces connoissances, les Commentateurs qui sont venus après, ont été obligés de se rensermer dans la critique des mots, critique sèche, rebutante, peu utile; & quand ils ont tenté d'éclaircir les endroits obscurs, à peine ont-ils pu s'élever au-dessus

des doutes & des conjectures.

L'obscurité que l'éloignement des tems ne manque jamais de jetter fur les ouvrages de mœurs & de caracteres, ressemble à la poussiere qui s'attache aux tableaux, & qui en ternit les couleurs, fans les détruire entiérement. Un œil habile peut quelquefois percer à travers ce voile, & découvrir les beautés de la Peinture: il en voit l'ordonnance & le dessein, quoique le coloris en paroisse presque effacé. Un Commentateur tâche, pour ainsi dire, d'enlever la pouffiere qui couvroit son Auteur, & de faire revivre les couleurs du tableau. Mais celui qui prépare un Commentaire fous les veux de l'Auteur même, & de concert avec lui, prévient toute obscurité, & conserve jusqu'aux moindres traits, ces traits délicats & presque imperceptibles qui s'effacent si aisément, & qu'il est impossible de rappeller quand une fois ils sont effacés.

J'ai donc quelque sujet d'espérer que ce Commentaire sera utile & agréable au Public: on peut dire de ce genre d'Ouvrage, ce qu'un Ancien a dit de l'Histoire, qu'elle plast, de quelque maniere qu'elle soit écrite. (1) La peinture qu'elle fait des vertus

REMARQUES.

(1) Historia quoquemodo scripta delectat. Plin. L. 5. Ep. 8. BROSS.

des vices, des guerres, des changemens d'Etats, des révolutions mémorables, lui donne ce privilege. On ne verra ici que très-peu de ces faits éclatans, mais on y trouvera des particularités fecrettes, fouvent plus intéressantes par leur singularité
à par leur nouveauté. C'est double satisfaction, quand à la connoissance générale des faits, on ajoute celle des motifs à des causes qui les ont produits. Un Lecteur s'applaudit de devenir en quelque maniere, le Consident d'un Ecrivain célèbre,
à d'être admis dans le secret de ses pensées. Il
entre dans cette espèce de considence, un air de
mystère qui flatte également la curiosité à l'amour
propre.

Mes Notes sont distinguées par les titres de

Changemens, Remarques & Imitations.

Dans le premier ordre de Notes, j'ai rapporté les Changemens que l'Auteur a faits dans les diverses éditions de ses Ouvrages, & quand je l'ai cru nécessaire, j'ai expliqué les raisons qui l'ont obligé à faire ces Changemens. Il ne se contentoit pas de dire bien : il vouloit que l'on ne pût pas dire mieux. Souvent il a changé des endroits qui auroient passé pour achevés, s'il n'en avoit pas fait appercevoir les défauts ou la foiblesse, par ses corrections. Rien peut-être ne pouvoit mieux faire connoître son génie, que de rapprocher ainsi ses différentes manieres de penser & de s'exprimer sur un même sujet, quoique moins heureuses les unes que les autres. C'est, si j'ose user de ce terme, la succession généalogique de ses pensées. On y voit, par des exemples fréquens & bien marqués, les accroissemens de l'esprit humain, & les progrèss d'une critique aussi sévère qu'éclairée. Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus propre à former le goût, que la comparaison qui se peut faire à tout moment, des endroits changés de mal en bien, ou de bien en mieux ? of development of the second of the

XII AVERTISSEMENT

Les Remarques suivent les Changemens, & sont l'essentiel de mon Commentaire. Elles contiennent l'explication de tous les faits qui ont rapport aux Ouvrages de l'Auteur, & dont la connoissance est nécessaire pour la parsaite intelligence du Texte. Une matiere si abondante & si riche n'avoit pas besoin d'ornemens étrangers. Aussi n'ai-je rien tant recherché qu'un stile simple, tourné uniquement au prosit des Lecteurs, & débarrassé de toutes ces vaines superfluités qui, au-lieu d'éclaircir le Texte, ne sont que dégouter de la Critique.

Enfin, après les Remarques viennent les Imitations, c'est-à-dire, les passages que Mr. Despréaux a imités des Anciens. Bien (2) loin qu'il eût honte d'avouer ces ingénieux larcins, il les proposoit, par forme de défi, à ses Adversaires qui s'avisoient de les lui reprocher: & c'est lui qui m'a indiqué, dans la lecture fuivie de tous ses Ouvrages, les fources les plus détournées où il avoit puisé. Aussi n'in itoit-il pas d'une maniere servile. Les Poëtes médiocres ne font que rapporter des passages, sans y rien mettre du leur que la simple Traduction, n'ayant ni assez d'adresse, ni assez de feu pour fondre la matière, selon la pensée d'un de nos meilleurs Ecrivains, (3) ils se contentent de la fouder groffièrement, & la foudure paroît. distingue l'Or des Anciens, du Cuivre des Modernes. Mr. Despréaux au contraire s'approprioit les pensées des bons Auteurs, il s'en rendoit, pour ainsi dire, le maître, & ne manquoit jamais de

REMARQUES.

(2) Dans l'Edition d'Amsterdam 1702. on marqua presque tous les passages des Poëtes Latins que M. Despréaux avoit imités. Les fournalistes de Trévoux sirent là dessus une réslexion qui piqua M. Despréaux. Voyez les Remarques sur l'Epigramme XXVII. Du MONTEIL.

Ci, Tome III. Epigr. XLVII. DE St. MARC. (3) D'Ablancourt, Lettre I. à Patru. Bross.

les embellir en les employant. On ne doit pas cependant mettre sur son compte tous les passages que j'ai rapportés: car il y en a plusieurs qu'il n'a jamais vus, ou qu'il n'a vus qu'après-coup. Mais je ne laisse pas de les citer, parce qu'il est toujours agréable de voir comment deux esprits se rencontrent, & les différens tours qu'ils donnent à la

même pensée (4)

C'est l'envie d'être clair, qui m'a assujetti à l'ordre que je viens d'expliquer touchant le partage
de mes Notes; & il m'a paru qu'en prenant sur
moi le soin de faire cette distribution, j'épargnois
de la fatigue à mes Lecteurs. Car les uns peutêtre ne s'embarrasseront pas des Imitations; d'autres mépriseront les Changemens, la plupart s'entiendront aux Remarques historiques. Si j'avois
tout confondu, il auroit fallu lire tout, pour trouver ce qu'on cherchoit: au lieu que de la maniere
dont les choses sont disposées, chacun peut en un
coup d'œil choisir ce qui est de son goût, & laisser
le reste. (5)

Je finis par une réflexion importante, & peut-être la plus nécessaire de toutes, puisqu'elle contient l'Apologie de mon Commentaire. Quoique j'y faste fe mention d'une infinité de personnes, on ne doit pas craindre d'y trouver de ces vérités offensantes,

REMARQUES.

(4) C'est une chose non-seulement agréable, mais utile, en ce qu'elle apprend à penser, ou du moins à tourner de différentes manieres une même pensée. De

ST. MARC.

(5) Je pense à cet égard comme M. Brossette, & je crois qu'on a mal sait dans les Editions d'Hollande, saites d'après la sienne, d'entremêler ces trois dissérentes sortes de Notes. Mon dessein étoit de me conformer à cet égard à l'Edition de Genève; mais la forme de celleci ne me l'a pas permis. Il me falloit sur-tout songer à ménager le terrein. De St. Marc.

MV AVERTISSEMENT

ni de ces faits purement injurieux, qui ne servent qu'à flatter la malignité, & qui déshonorent encore plus celui qui les publie, que ceux contre qui ils font publiés. Il est de la prudence d'un Ecrivain qui met au jour des faits cachés & des personnalités, de distinguer ce que le public doit sçavoir, d'avec ce qu'il est bon qu'il ignore. Suivant cette régle, je n'ai pas dit toutes les vérités; mais tout ce que j'ai dit est véritable, ou du moins je l'ai reçu comme tel. Ensin, je me suis désendu sévérement de tout ce qui n'auroit pu m'acquérir la gloire de Commentateur exact, qu'aux dépens de la probité & de la religion.

AVERTISSEMENT

Mis par M. Du Monteil à la tête de l'Edition d'Amsterdam de 1729, en 4. Vol. in-12.

LA derniere Edition que Mr. Despréaux publia de fes Ouvrages, parut en 1701. Il se proposoit d'en donner une nouvelle Edition en 1710. On en avoit même imprimé quelques seuilles, lorsqu'il reçut un ordre du Roi de n'y point mettre la Satire sur l'Equivoque; ce qui le chagrina si fort, qu'il aima mieux abandonner cette Edition, que de la publier sans cette Pièce. Mr. Despréaux mourut l'année suivante. Ses Amis (1) donnerent en 1713. une Edition de ses Oeuvres, telle qu'il l'avoit projettée, à

REMARQUES.

(I) M. l'Abbé Renaudot & M. de Valincour. DE ST.

l'exception de la Satire sur l'Equivoque, qu'il ne leur fut pas permis d'y joindre. Mais comme ceux qui s'opposoient à l'impression de cet Ouvrage, avoient moins de crédit dans les Etats Protestans qu'ils n'en avoient à la Cour de France; on ne fit pas difficulté de l'inférer dans l'Edition des Oeuvres de Mr. Despréaux, imprimée à Genève en 1716. Cette Edition est enrichie d'un Commentaire, qui, outre les Remarques de Mr. Despréaux placées. à la marge des dernieres Impressions de ses Ouvrages, contient plusieurs Eclaircissemens qu'il avoit donnés à l'Editeur, tant de vive voix que par Lettres. On y trouve aussi quelques Pièces de Mr. Despréaux qui n'avoient point vu le jour; & même quelques Ecrits qui ne sont pas de lui, mais qui ont quelque rapport avec ses Ouvrages, ou que l'Editeur a eu des raisons particulieres d'y ajouter.

Cette Nouvelle Edition, que nous devons aux foins de Mr. Du Monteil, a tous les avantages de celle de Genève: elle contient les mêmes Remarques, & les mêmes Pièces; & elle la surpasse enco-

re à bien des égards. (3)

I. Elle est augmentée de plusieurs nouvelles Remarques, qu'on a distinguées de celles du Commen-

REMARQUES.

(2) Cela doit aussi s'entendre, en partie, des Editions de 1718. in-folio & in-quarto: & de l'Edition de 1722.

en 4. Vol. in douze. Du Monteil.
Cet Avertissement est, pour le fonds, le même que celui de ces autres Editions, mais refondu par son Auteur, & beaucoup mieux digéré qu'il n'étoit. J'ai crule devoir préférer aux autres par cette raison, & parce qu'il rend compte de toutes les vues de M. Du Monteil. Mon dessein ayant été que cette Edition représentât, autant qu'il étoit possible, toutes les Editions saites d'après celle de M. Brossette, j'ai du laisser les dissérens Editeurs rendre compte eux-mêmes ici des différens, plans, qu'ils s'étoient proposés. De ST. Manc.

XVI AVERTISSEMENT

tateur. On peut mettre au rang des plus importantes, celles qui regardent la Satire sur l'Equivoque. Le Commentateur oubliant qu'il étoit le dépositaire des intentions de Mr. Despréaux, s'est accommodé au tems. Il a non-seulement évité d'expliquer les endroits où cet illustre Poëte désigne certains dogmes de Morale, que Mr. Pascal a reprochés aux Jésuites dans ses Provinciales; mais lorsqu'il s'agit de ce qu'on appelle le Jansénisme, il n'y a point d'artifice dont il ne se soit servi pour déguiser la pensée de Mr. Despréaux, & pour donner le change au Lecteur. On a découvert ses déguisemens. & mis le Lecteur au fait sur ces endroits là. Mais on n'épouse aucun parti: on se contente de fixer le véritable sens de l'Auteur, ou de donner les passages cités par Mr. Pascal, qui étoient l'objet de Mr. Despréaux.

On a aussi relevé le Commentateur, lorsqu'involontairement il n'a pas bien pris la pensée de Mr. Despréaux, ou qu'il ne rapporte pas certains faits avec assez d'exactitude. Quelquesois on indique les fources d'où il a tiré ses Remarques. On a même critiqué Mr. Despréaux, liberté, que le Commentateur ne s'est pas toujours refusée. Des-Marêts, Pradon, & Perrault ont censuré plusieurs choses dans les Ouvrages de notre Poëte: on a donné: quelques exemples de leurs Critiques, sur-tout aux endroits que Mr. Despréaux a changés ou supprimés dans la suite. Des-Marêts travailla de concert avec le Duc de Nevers, l'Abbé Testu, & quelques autres; & publia en 1674. la Défense du Poëme héroique, avec quelques Remarques sur les Oeuvres Satiriques du Sieur D***. Il censura, entr'autres choses, l'endroit de la IV. Satire, où Mr. Despréaux avoit traduit ces Vers d'HORACE.

Tantalus à labris sitiens fugientia captat
Flumina. Quid rides? mutato nomine de teEabula narratur.

DE M. DU MONTEIL. xvit

La critique parut juste à Mr. Despréaux; & il retrancha des Vers qui, en effet, n'étoient pas dignes de lui. Les Auteurs du fournal des Sçavans ont observé qu'il y substitua ces deux vers de Des-Marêrs:

Tantale dans un sleuve a soif & ne peut boire. Tu ris? Change le nom. La fable est ton histoire.

& voici l'Histoire anecdote qu'ils nous donnent de ces vers.

" Monsieur Despréaux, disent ils (3), ayant en-" trepris de traduire le Tantalus à labris d'HORACE, " le traduisit malheureusement par six détestables " vers: les voici.

- , Dites-moi, pauvre esprit, ame basse & vénale,
- , Ne vous souvient-il plus du tourment de Tantale,
- , Qui dans le trifte état où le Ciel l'a réduit
- , Meurt de foif au milieu d'un fleuve qui le fuit?
- , Vous riez! fçavez-vous que c'est votre peinture,
- 23. Et que c'est vous par-là que la fable figure?

"DES-MARETS n'oublia pas, comme on croit bien, les fix vers que nous venons de rapporter. Mais ce qu'on ne devineroit pas, c'est que la joie qu'il en sentit, lui tint lieu d'Apolton, & lui sit faire les deux vers dont nous parlons. Mr. Despréaux, qui ne sçavoit point répondre aux injures, mais sçavoit à merveille profiter de tous les avis, ne répliqua rien à la critique de son ennemi, mais corrigea ses Ouvrages avec soin, retrancha, dans les Editions suivantes, les six vers en question, & y substitua hardiment les deux de

REMARQUES.

(3) Journal des Sçavans, Septembre 1728. page 94. 95. Edition d'Amsterdam. Du Montest.

XVIII AVERTISSEMENT

" Des-Marêts. C'est là que tout le monde les a " vus pendant très-long-tems, car ce ne sut que " quand M. Despréaux se nomma qu'il eut la dé-

" licatesse de retrancher totalement cette belle com-

, paraifon".

Voilà une anecdote bien circonstanciée, qui vient d'une société de gens choisis pour composer le fournal des Sçavans; & ces Messieurs ne veulent pas qu'on les en croie sur leur parole, ils en appellent aux Oeuvres même de Mr. Despréaux: C'est là, disent-ils, que tout le monde a vu pendant très-longtems ces deux vers de Des-Marets adoptés par Mr. Despréaux. Cependant il est très-certain que ces vers ne se trouvent dans aucune Edition des Ouvrages de cet illustre Poëte. D'ailleurs, c'est connoître sort mal Mr. Despréaux, (4) que de croire qu'il eût voulu se servir des Vers de Des-Marêts.

Au reste, quoiqu'on ait ajouté un grand nombre de Remarques à celles du Commentateur, on ne prétend pas avoir dit tout ce qui se pouvoit dire. Par exemple, on n'a pas observé que Mr. Despréaux intitula son Lutrin, Poëme héroïque, jusqu'en 1701, qu'il lui donna le titre de Poëme héroï-comique; titre, qui convient beaucoup mieux à cet Ouvrage. Dans la Lettre à Mr. Perrault, sur la dispute touchant les Anciens & les Modernes, Mr. Despréaux dit, se passerois condamnation sur la Satire... quoiqu'il y ait des Satires de Régnier admirables. Son Commentateur sait là dessus cette Remarque: (5) Mr. Despréaux ne parle point ici de ses Satires; ce silence a bien de la grandeur. Mais s'il avoit joint ses Satires à celles de Régnier, &

REMARQUES.

(4) que de croire &c.] Voyez, Sat. VII. Vers 68. Rem. DE ST. MARC.

(5) Mr. Despréaux &c.] Tom. V. Note 16. sur la Lettre de Despréaux à Perrault. DE ST. MARC.

DE M. DU MONTEIL. XIX

en avoit fait lui-même l'éloge, n'auroit on pas eu

raison de dire; il y a là bien de la petitesse?

II. Nous avons dit que dans l'Edition de Genève on avoit inséré quelques Pièces qui ne sont point de Mr. Despréaux, mais qui ont du rapport avec ses Ouvrages: on a augmenté le nombre de ces Pièces dans cette Nouvelle Edition. On y a même ajouté quelques Ecrits qui ont une liaison nécessaire avec ceux qu'il a plû au Commentateur de faire entrer dans l'Edition de Genève.

1. On ne sçauroit bien entendre la Dissertation de Mr. Despréaux sur les focondes de Bouillon & de la Fontaine, sans avoir ces deux Pièces sous les yeux. Cependant la foconde de Bouillon n'étoit connue que d'un très-petit nombre de Curieux: on la cherchoit en vain chez les Libraires. On la trouvera ici avec celle de Mr. de la Fontaine, au-devant de la Dissertation de Mr. Destréaux (6)

de la Dissertation de Mr. Despréaux (6).

On y trouvera aussi la Réponse de Mr. Perrault à ce que Mr. Despréaux a dit contre lui dans ses Réstexions sur Longin, au sujet de Pindare (7). Mr. Des Maizeaux nous a conservé cette petite Pièce. Il l'inséra dans le Mélange curieux des meilleurs Pièces attribuées à Mr. de St. Evremond, &c. imprimé à Amsterdam en 1726.

On rapportera ici le jugement qu'il en fait dans la Préface de ce Recueil. , Mr. Perrault, dit-il', , publia cet Ecrit en 1694; mais il ne laissoit pas , d'être aussi rare que s'il n'avoit jamais été imprimé. Je me suis imaginé qu'on seroit bien aise de , le trouver dans la nouvelle Edition de ce Re, cueil. C'est une Réponse à la VIII. Réslexion

REMARQUES.

(6) J'ai retranché de cette Edition les deux Josondes; & j'en ai dit les raisons dans l'Avertissement, qui précede la Dissertat. de M. Despréaux. Tom. III. p. 366. DE ST. MARC.

(7) Tome III. page 51. DE ST. MARC.

, critique de Mr. Despréaux, où il s'agit de Pin-", dare. Mr. Perrault se proposoit de répondre à , toutes les autres Réflexions de Mr. Despréaux, ,, qui attaquoient son Parallèle des Anciens & des " Modernes; je ne pense pas qu'il ait exécuté ce " dessein. Mr. Despréaux avoit raison pour le " fonds; mais il traita trop durement son adversai-" re. Mr. Perrault avoit l'avantage de la douceur, ", de la modération, & de la politesse. Après tout, ", on verra dans cet Ecrit que Mr. Despréaux a "imputé à Mr. Perrault bien des choses qu'il n'avoit pas dites, & qu'il lui a donné un ridicule dont il n'étoit point coupable. Pourquoi n'a-t-il donc pas rectifié ces endroits dans la derniere "Edition de ses Ouvrages? Comment accorder ce procédé avec cette droiture & cette équité, dont il se faisoit un rempart"?

On a encore ajouté ici la Répense de Mr. de la Motte à la XI. Réflexion de Mr. Despréaux sur Longin (8). Mr. de la Motte, dans son Discours sur l'Ode, avoit trouvé trop hyperbolique & trop affecté ce Vers de la Phédre de Mr. Racine, où Théramene parlant du Monstre qui sut cause de la

mort d'Hippolyte, dit:

Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

Mr. Despréaux a défendu Racine, son Ami, dans la Réflexion qu'on vient de marquer: & Mr. de la Motte a répondu. Le Lecteur sera sans-doute bien aise de pouvoir comparer cette Réponse avec la Réflexion de Mr. Despréaux, sans être obligé de l'aller chercher dans les Ouvrages de Mr. de la Motte.

2. On a fait entrer dans cette Edition quelques autres Pièces qui n'ont, à la vérité, aucun rapport

REMARQUES.

(8) Cette réponse se trouvers dans notre Edition. Tom. V. à la suite de la XI. Réslexion Critique.

evec les Ecrits de Mr. Despréaux, mais qui font, comme on l'a déja remarqué, nécessairement liées avec d'autres Ouvrages qu'il a plû au Commentateur d'insérer dans l'Edition de Genève. Ainsi on a joint à la Lettre de Mr. Racine contre Mr. Nicole. les deux Réponses qui y furent faites, & la seconde Lettre de Mr. Racine, qui est une Replique à ces deux Réponses (9). On a aussi joint au Sonnet de Mr. de Nantes contre la Satire sur l'Equivoque, deux autres petites Pièces du même Auteur; & dans une Remarque on a fait l'Histoire de ces Ouvrages (10). Le Commentateur n'a publié dans l'Edition de Genève que le second Sonnet, qui est contre Mr. Despréaux: nous avons cru devoir y ajouter le premier, qui contient son éloge. La troisième Pièce est une plaisanterie ingénieuse sur les deux autres. C'est dans le même esprit d'équité & de désintéressement, qu'on a mis à la suite des Remarques du Commentateur sur l'Epigramme LI, un extrait de la Défense du Grand Corneille contre le Commentateur de Mr. Despréaux, par Messieurs les Journalistes de Trévoux. (11)

III. Le Commentateur a divisé ses Notes en trois classes. La premiere contient les Changemens que Mr. Despréaux a faits dans les nouvelles Editions de ses Ouvrages: la seconde, les Remarques qui ex-

REMARQUES.

(9) On a retranché toutes ces Pièces, comme n'ayant aucun rapport aux Oeuvres de M. Despréaux. Voyez Tom. V. Rem. 6. sur la X. Résl. Crit. 3. Alinea. DE ST. MARC.

(10) Les petites Pièces de Poësse de M. de Nantes sont aussi retranchées de cette Edition. C'est ce que j'ai dû faire à l'exemple des Editeurs de 1735. & de 1740. DE ST. MARC. §. Toutes les rassons de M. de ST. MARC ne nous ont pas empêché de restituer ces Pieces dans potre Edition.

(11) Voyez Tom. III. les Remarques fur l'Epigr. XIV.

XXII AVERTISSEMENT DE M. DU MONT.

pliquent les expressions ou les allusions de Mr. Despréaux: & la troisième, les Imitations, c'est-àdire, les paffages qu'il a imités des anciens Poëtes. On trouvera ici la même division. Mais au lieu que dans l'Edition de Genève, on a séparé & distingué chaque classe d'une maniere qui ne servoit qu'à groffir inutilement les volumes, & qui interrompoit même quelquefois la fuite naturelle des Notes: nous avons placé dans celle ci toutes les Notes felon l'ordre & la fuite des vers : en distinguant néanmoins les Changemens & les Imitations, d'avec les Remarques (13). Si cette distinction ne se trouve pas par-tout où elle devroit être, c'est parce qu'on a d'ailleurs suivi scrupuleusement l'Edition de Genève, où elle n'est pas toujours observée. Le Commentateur s'est éloigné ici de ses propres régles. Son plan l'obligeoit à comprendre fous le titre de Changemens, tous les Vers que Mr. Despréaux a retranchés dans les Editions postérieures de ses Ouvrages: il ne laisse pas de les produire très souvent sous le titre de Remarques (14).

REMARQUES.

(13) On trouvera le même arrangement dans cette

Edition. Mais je persiste à le croire moins commode, que celui de M. Brossette. DE ST. MARC.

(14) Comparez dans l'Edition de Genève, LUTRIN Chant II. vers 8. 57. avec Chant IV. vers 105. & avec Satire L. vers 65, 94, 132, &c. Du Monteil.



AVERTISSEMENT

DU LIBRAIRE

(Pour l'Edition de Paris 1735. en 2. Vol. in-12.)

ON sçait combien M. l'Abbé Renaudot & M. de Valincour, tous deux de l'Académie Françoise, étoient intimement liés avec M. Despréaux. Quand les Remarques sur ses Oeuvres imprimées à Genève en 1716. parurent, ils s'ensermerent quelques matinées pour les lire. Le zèle dont ils étoient animés pour la gloire de leur illustre ami, leur sit crayonner impitoyablement tout ce qui parut la blesser dans ce vaste Commentaire. Ils corrigerent tout ce qui n'étoit pas d'une exacte verité dans plusieurs Remarques; ils en abrégerent un grand nombre, & supprimerent entièrement toutes celles qui n'étoient d'aucune utilité pour l'intelligence de l'Auteur.

Une Dame de leur connoissance emprunta d'eux l'Exemplaire sur lequel ils avoient fait leurs corrections; & ce même Exemplaire m'étant tombé dans les mains, des connoisseurs à qui je l'ai communiqué m'ont assuré que je ne pouvois mieux faire que de m'y conformer (1). Car, m'ont-ils dit, il n'en est pas de la Poésie comme des Ouvrages historiques ou dogmatiques. A l'égard de ceux-ci, les Notes d'un Commentateur peuvent être utiles

REMARQUES.

(1) Le Public n'est jamais la dupe de pareilles Histoires. Le Libraire, trompé le premier, trompe son Editeur. Celui-ci ne se charge que du soin d'écrire ce qu'on lui dit, & ne s'en rend nullement garant. DE ST. MARC.

XXIV AVERTISSEMENT

fans jamais pouvoir nuire. Mais la Poésie, qui veut être lue de suite, ne soussire point de notes, que celles qui sont absolument nécessaires pour l'entendre. Les notes superflues, quoique sçavantes d'ailleurs & bien écrites, partagent trop l'attention du Lecteur, & ne sont qu'éteindre mal-à-propos son seu (2).

Je me suis donc déterminé sans peine à suivre ici l'Exemplaire des deux célèbres Académiciens,

en ce qui concerne les Remarques.

Pour les Imitations, je les ai conservées avec respect, sur-tout celles qui sont tirées d'Horace & de Juvénal. M. Despréaux lui même se faisoit honneur de s'être enrichi des dépouilles de ces deux anciens Poëtes, & bien loin de rougir de ces ingénieux larcins, il osoit en proposer le dési à ceux de fes Adversaires qui les lui reprochoient. Ces Imitations en effet ne sont point des imitations serviles, dont on doive se désendre. Les Génies médiocres traduisent les bons Auteurs plutôt qu'ils ne les imitent: n'ayant pas affez de feu pour fondre la matiere, ils font réduits à la fouder groffiérement. M. Despréaux au contraire sçavoit s'approprier les pensées des autres: il les créoit en quelque sorte, & ne manquoit jamais de les embellir en les employant. Ses imitations font donc des modèles que je me serois fait un scrupule de refuser aux jeunes Poëtes, & même aux autres Ecrivains en tout genre.

Quant aux Changemens, je les ai supprimés en entier pour me conformer aux intentions de l'Au-

teur

REMARQUES.

(2) Cette réflexion, que l'ingénieux Editeur met sur le compte des Connoisseurs qu'il a consultés, n'a qu'une apparence de vrai. Le Lecteur judicieux sait toujours parer aux inconvéniens. Il lit d'abord les Vers seuls, & les relit ensuite avec les Notes. DE ST. MARC.

teur même. Je me suis fait une loi de le rendre tel qu'il a desiré de paroître aux yeux du Public. & je n'ai point hésité de proscrire après sa mort, ce qu'il a jugé digne de changement durant sa vie dans la derniere édition qu'il a fait faire de ses Ouvrages. (3) Ainfi j'espere que le Sçavant & l'Homme du monde seront également contens de la mienne. Elle est, je l'ose dire, la plus correcte qu'on ait donnée jusqu'à présent des Oeuvres de ce célèbre Poëte.

PREFACE E L'EDITEUR.

(Edition de Paris 1740. en 2. Vol. in-4.)

C'EST un usage établi que tout Editeur cherche à relever par ses louanges le mérite des Ouvrages qu'il donne au public : foit désir de justifier son propre goût; foit uniquement zèle pour la gloire de l'Auteur.

Ces deux motifs me font presqu'également étrangers. Le travail que j'ai entrepris, n'est pas de mon choix. J'ai été prié, si je puis m'exprimer ainsi, & ceux qui me prioient, étoient en droit de m'ordonner. Pour M. Despréaux il n'a pas besoin de mes éloges. La réputation que ses Ecrits lui ont

REMARQUES.

(3) Ce n'est là qu'une pure défaite. La vraie raison est qu'on ne vouloit avoir qu'un certain nombre de Feuilles pour ne faire que deux Volumes. Les raisons d'utilité qui faisoient conserver les Imitations, devoient aussi faire garder les Changemens, DE ST. MARC.

Tome I.

acquise est confirmée par le tems; & toutes les Nations polies s'accordent à le placer au rang de ces Ecrivains rares qui doivent passer à la postérité. Non que durant sa vie il ait obtenu tous les suffrages: il vit au contraire se déchaîner contre lui un grand nombre d'Auteurs médiocres qu'il avoit osé attaquer comme tels. Mais il y a long-temps que leurs critiques sont tombées dans l'oubli avec deurs noms mêmes.

Je ne me prévaudrai donc point de l'usage. Mon unique objet est de rendre compte du plan que je me suis proposé: heureux si j'avois sçû le remplir, puisqu'il a mérité la plus glorieuse approbation.

On s'est principalement conformé pour le texte à l'Edition qui parut en 1713. sous les yeux de M. de Valincourt: & l'ortographe qu'il a suivie étant celle de l'Auteur même (1), on s'est fait une loi de la copier. Quand une ortographe différente ne changeroit rien à la mesure du vers, ni à la rime: pourquoi envier aux Ecrivains qui ont immortalisé le dernier regne un honneur qu'on rend tous les jours aux Anciens, & qu'on a rendu, pour me rensermer dans la classe de nos Poëtes, à Marot, & à Regnier?

Quant aux éclaircissemens, je m'en suis tenu à l'idée précise du mot: c'est-à-dire, que j'ai tâché de prendre un juste milieu entre des notes, qui, pour être trop concises, n'éclaircissent pas, & un commentaire chargé de faits étrangers, ou amenés de

REMARQUES.

(1) Cette Ortographe n'est nullement celle de M. Despréaux, comme on peut aisément s'en convaincre en la comparant à l'Edition de 1701. C'est l'Ortographe de M. l'Abbé Renaudot: du moins est-elle presque par-tout conforme à celle des Ouvrages de ce sçavant Abbé, qui, prenant soin de l'Edit. de 1713. avec M. de Valincour, en revit lui-même toutes les Epreuves. DE ST. MARC.

DE L'EDITEUR DE 1740. XXVII

de loin, qui détourne & fatigue l'attention. Je fuis bien éloigné, au reste, de m'attribuer ce qui ne m'appartient pas. J'avoue ingénument & avec reconnoissance que j'ai prosité du travail de M. Brossette, & que s'il m'est arrivé quelquesois de le rectisser, je n'ai presque fait d'ailleurs que choisir dans son commentaire ce qui étoit convenable à mes vues, sans m'assujettir néanmoins à ses expressions.

Le même esprit m'a guidé dans les imitations. Je n'ai point envisagé sous cette-idée les endroits où M. Despréaux s'est rencontré avec des Auteurs modernes sans le vouloir, & sans les avoir peutêtre jamais lus. Je n'ai regardé comme imités que les endroits remarquables, où l'on voit clairement que le Poëte a eu les Anciens en vue, & qu'il a,

pour ainsi dire, lutté contr'eux.

A propos de ces vers:

Comme un Pilote en mer qu'épouvante l'orage, Dès que le bord paroît, sans songer où je suis, Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.

(2) Qu'on dise que le Bembe a dit la même chose en Latin; un Lecteur judicieux n'y prend nul intérêt, parce qu'il ne trouve rien qui le frappe, ni dans le fonds de la pensée, ni dans le tour. Mais, si à l'occasion de ce vers,

La colère suffit, & vaut un Apollon.

on lui rappelle celui-ci de Juvénal:

Si natura negat, facit indignatio versum.

Alors il lui semble qu'il voit deux Athletes qui se

REMARQUES.

(2) Qu'on dise &c.] Voyez, Tom. I. page 12. Remarques. DE ST. MARC.

XXVIII PRE'F. DE L'EDITEUR DE 1740.

disputent la victoire; & que, juge du combat, il couronne lui-même le vainqueur.

Je dois maintenant parler des additions & des or-

nemens dont on a enrichi cette édition.

Les additions les plus considérables sont l'éloge de M. Despréaux composé par M. de Boze, & le

Bolæana. (3)

Le public est redevable du Bolæana à M. de Monchesnay si connu par ses succès dramatiques, & par ses liaisons avec M. Despréaux dont il a partagé la plus étroite consiance. C'est par là qu'il a été à portée de nous communiquer des singularités, des jugemens, des traits qui seroient restés dans l'oubli, s'ils avoient eu pour témoin un ami moins zèlé, ou moins éclairé.

A l'égard des ornemens, on n'a point fongé à les multiplier, moins encore à les annoncer ici d'un air fastueux (3). On s'est proposé seulement de les rendre convénables pour le dessein, & dignes du

Public par l'exécution.

REMARQUES.

(3) §. On a cru devoir retrancher le Bolaana comme

n'appartenant pas à notre Auteur.

(4) L'Editeur en veut aux Editions d'Amsterdam, enrichies de Gravures de Bernard Picart. On a mis à la tête de ces Editions une Explication des Figures & Vignettes; & je n'ai rien vu de fastueux dans cette explication toute simple. DE ST. MARC.



AVERTISSEMENT (*).

DANS le cours de cette nouvelle Edition des Oeuvres de M. Despréaux, j'ai pris soin, par-tout où les choses le demandoient, d'annoncer par des Avertissemens particuliers ce que j'allois faire; & par ce moyen le Lecteur est instruit à mesure qu'il a besoin de l'être. Cette vois m'a paru préférable à celle d'une longue Présace, que souvent on ne lit pas, ou dont on ne se souvient plus après l'avoir lue. Il me reste donc assez peu de chose à dire ici.

I. Le principal dessein, que l'on s'est proposé dans cette Edition, c'est d'y rétablir en entier le Commentaire de M. Brossette, parce que le Public

a paru le fouhaiter.

11. J'avois projetté de retoucher par-tout le Stile, fouvent dur & diffus de ce Commentaire; mais je n'ai pas été plus loin que le premier Tome. D'autres objets m'ont paru mériter toute mon attention; & ce n'est, dans les autres Volumes, que très-rarement que j'ai fait quelques légers change-

mens au stile de M. Broffette.

III. L'Ortographe est un article, qui m'a beaucoup embarrasse. Comme j'avois sous les yeux les
Editions de 1674 de 1683 de 1694 de 1701. &
de 1713 j'avois pris d'abord le parti de me décider par la pluralité des Editions. Mais, je l'avouerai sans peine, il ne m'a pas été possible de tenir
longtems contre l'ennui de cette espece de travail.
C'est pourquoi, depuis l'impression des cinq ou six
premieres Feuilles, ayant appris que l'Edition de
1701 étoit la seule, dont M. Despréaux eut revu
lui-même toutes les Epreuves, j'ai cru devoir uni-

REMARQUES.

(*) Cet Avertissement est celui qui se trouve à la tête de l'Edition de Paris de 1747. en 5. Vol. in 8°. par M. de St. MARC.

XXX AVERTISSEMENT

quement en suivre l'Ortographe, & je me suis efforcé de la représenter telle qu'elle est. C'est au fonds quelque chose de très-indifférent; &, si j'en avois fait d'abord la réflexion, j'aurois profité de l'exemple judicieux de M. Folly, qui dans les excellentes Editions, qu'il nous donne de nos Poetes Dramatiques, les ramene tous à l'Ortographe aujourd'hui la plus usitée. Par là j'aurois évité l'inconvénient d'un manque d'uniformité, qui doit toujours être un peu désagréable; & qui se fera d'autant plus remarquer ici, que M. Despréaux n'avoit rien de fixe à cet égard, & que souvent dans la même page le même mot est écrit de deux manieres différentes. Comme je conservois son Ortographe, ce m'étoit une espece d'obligation de conserver aussi celle des différents Ecrivains, dont j'ai fait entrer quelques morceaux dans ces quatre Volumes.

IV. On a commencé l'Impression aussi-tôt que je me suis mis à l'Ouvrage, & même avant que j'eusse aucun plan arrêté. Je n'ai fait suspendre, que quand des maladies m'ont forcé de m'interrompre moi-même; & je puis dire à la lettre que je sournissois à mesure que l'on imprimoit. Cette maniere de faire des Livres, qui n'est ni de mon choix, ni de mon goût, & qui me semble la plus propre de toutes à ne produire rien que de médiocre, entraîne après elle beaucoup d'inconvéniens. Je ne puis pas me slatter de les avoir tous évités dans cette Edition, où je ne sais encore qu'entrevoir bien des choses, dont j'ose croire qu'elles auroient été moins mal (1), si j'avois pu revoir à loisir tout mon travail de suite.

V. Pour la distribution des Volumes & des Pie-

REMARQUES.

(1) §. On a tâché de rectifier dans cette Edition par des notes que l'on a ajoutées, les choses que M. DE ST. MARC n'indique ici qu'en général.

ces, qu'ils contiennent, j'avois compté d'abord laisfer subsister l'ordre de l'Edition de M. Brossette.

Dans la suite j'ai cru devoir me conformer en général à celui que M. Despréaux avoit donné luimême à son Edition favorite de 1701. (2) Par là
le IV. Tome de M. Brossette est devenu mon III.
Volume. C'est pourquoi, dans les deux premiers
Tomes, quand je renvoie au IV. c'est au III. qu'il
faut recourir; & réciproquement c'est le IV. qu'il
faut consulter lorsque je cite le III.

VI. Les Vignettes du I. Tome m'ont imposé la loi de saire sinir presque toutes les Pieces à ce qu'on nomme le resto du Feuillet, pour éviter d'offrir dans cette page un vuide désagréable; & par là je me suis vu sorcé, maigré moi, d'allonger assez maladroitement quelques Notes, & d'en resserrer d'autres peut être plus maladroitement encore. (3)

VII. Je me suis imaginé qu'il seroit utile que cette Edition représentat, outre celle de M. Brossette, les différentes Editions, qu'on a données d'après ou depuis la sienne. C'est pour cela que je rends compte par-tout de ce que les autres Editeurs ont fait. Je releve en même tems leurs fautes avec une liberté, dont ceux qui viendront après moi, pourront user à mon égard, sans craindre de m'offenser. Cette partie de mon plan, qui m'a jetté dans beaucoup de menus détails assez ennuyeux, m'oblige de mettre à la suite de cet Avertissement ceux des dissérents Editeurs, asin qu'on voie d'un

REMARQUES.

(2) §. Encore qu'en général on ait suivi ici la même distribution que M. DE ST. MARC; cependant on s'en est quelquesois écarté, quand on a cru qu'au moyen de cette transposition, d'ailleurs indissérente, les volumes seroient plus égaux, ou lorsque la nature des Pièces a paru demander cette inversion.

(3) S. On a encore remédié à cet inconvénient le mieux

qu'il a été possible.

XXXII AVERTISSEMENT

coup d'œil ce que chacun s'étoit proposé. Dans tout ce que j'ai fait à leur exemple, je me suis déterminé par les mêmes raisons, qu'ils avoient eues; & je puis me dispenser de les copier. Il seroit encore plus inutile de détailler ici pourquoi je me suis écarté quelquesois des routes, qu'ils avoient suivies; je n'ai pas manqué d'en instruire le Lec-

teur à chaque occasion.

VIII. Quelque nombreuses que soient les Notes. que j'ai jointes à celles de mes Prédécesseurs, & quelque étendue que je leur aie donnée, il me reste cependant à dire beaucoup de choses, qui ne me paroissent pas moins utiles que celles que j'ai dites. C'est ce qui m'engage à donner, en même tems que cette Edition, des Essais Philologiques, qui lui serviront en partie de Supplément, & qui feront précédés du Bolæana. Je n'ai pu lui trouver place dans ces quatre Volumes, quoique mon dessein fût de l'y faire entrer, comme on le verra par la maniere, dont je le cite en différens endroits. Ce Recueil, ainfi que tous ceux de fon espece, est un mêlange de bon & de mauvais. Le Public ne l'a pas autant fêté que son Editeur l'espéle crois qu'il eût été mieux reçu, lorsque la vogue des Ana duroit encore; & que ce qu'il peut renfermer d'utile ou d'agréable, m'autorise à ne le pas supprimer (4).

1X. Enfin je défends quelquefois M. Despréaux contre les mauvaises Critiques, que l'on a faites

REMARQUES.

(4) S. La raison qu'indique ici M. DE ST. MARC a été suffisante pour nous déterminer à retrancher ce Morceau de notre Edition. Le Public ne l'a pas autant sêté, dit-il, que son Editeur l'espéroit. Comme l'on n'imprime que pour le Public, nous avons cru qu'il seroit téméraire de nous opiniatrer à lui présenter des choses qu'il ne goute pas. Il sera tems de les réimprimer lorsque les Ana reprendront saveur.

DE M. DE ST. MARC. XXXIII

de plusieurs endroits de ses Ouvrages; mais quelquesois aussi je reprens très-librement ce qui me paroît digne de censure (5). C'est sur-tout ce qu'exigeoit de moi le dessein, que j'avois d'être utile.

J'ai confidéré les Ouvrages de cet illustre Auteur, comme étant, pour ainsi dire, le seul Livre Classique que nous eussions en notre Langue. L'ufage de ce Livre entre dans tous les plans d'Education; & nous n'en avons point en effet, qui foit plus propre à former l'esprit des jeunes gens, & par l'instruction, & par l'exemple. C'est le but, ou M. Despréaux, que l'on peut nommer, à juste titre, le Poëte du Bon-sens & de la Vertu, vouloit atteindre dans tous ses Ecrits; & c'est ce qu'annonce la Devise, qu'il avoit fait graver au commencement de toutes ses Editions, & que j'ai placée au haut de cet Avertissement (6). En remplissant les vues de M. Despréaux à l'égard de l'Utile, je n'ai pas dû prétendre marcher sur ses traces par rapport à l'Agréable; & sans doute on ne l'exige pas de qui n'a pour devoir unique que d'instruire.

C'est principalement aux jeunes gens, que je consacre mon travail; & c'est pour eux sur-tout qu'il est vrai que la Critique doit s'exercer par présérence sur les meilleurs Auteurs. Ces Auteurs sont des modeles, dont il est nécessaire de faire remarquer les désauts à des Esprits, qui n'étant point capables de discerner par eux-mêmes ce qui doit être regardé comme de véritables sautes, & moins

REMARQUES.

(5) S. Cela est arrivé très souvent à M. DE ST. MARC, surtout dans les démêlés de Despréaux avec Perrault. Il a pour ce dernier une prédilection marquée, & je suis surpris qu'il ne l'ait pas commenté par présérence; mais peut-être a-t-il cru contribuer également à la gloire de celui-ci en attaquant le principal de ses Antagonisses.

XXXIV AVERTISSEMENT.

encore ce qui ne doit passer que pour des négligences, ont besoin qu'on les aide à faire mûrir en eux le Jugement & le Goût. Mais, s'il est important d'apprendre à bien écrire, il est beaucoup plus important de s'accoutumer à penser avec justesse. Je n'ai donc pas borné ma Critique à ce qui m'a paru répréhensible pour le Stile. Je m'attache aussi très souvent au fonds des choses; & lorsque j'avertis, à cet égard, de quelques inexactitudes échappées à M. Despréaux; je crois me conformer de plus en plus à ses intentions, & continuer, en quelque sorte, ce qu'il avoit fait pendant toute sa vie, c'est à dire, indiquer le véritable but où l'on doit tendre, & montrer la nécessité de présérer la Raison à l'Esprit.

En travaillant pour les jeunes Gens, j'ai voulu rendre aussi quelque service aux jeunes Maîtres. Je conçois quel doit être l'embarras de la plupart, quand, au lieu de cette abondance d'Idées, qu'ils sentent leur être nécessaire, ils n'en voient chez eux qu'une disette capable de les décourager. Je partage leur peine, & je leur offre ici, sur les matieres qui se sont présentées, des secours, foibles à la vérité, mais qui, s'unissant à leurs propres lumières, ne

doivent pas leur être absolument inutiles.

Voilà toutes les vues que je me suis proposées; & les Lecteurs, auxquels j'ai destiné mes Notes & mes Dissertations Critiques. S'il leur en revient quelque avantage; je n'aurai point à me repentir d'avoir mis deux ans à ce travail, qui n'est rien moins qu'amusant. S'ils n'en retirent au contraire aucun prosit, je serai le premier à me condamner d'avoir si mal employé mon tems, & je ne me croirai pas suffisamment justissé par la bonté de mes intentions.



A B R É G É

DE LA VIE

DE M. DESPRÉAUX.

NICOLAS BOILEAU, Sieur Despréaux, naquit à Paris le premier jour de Novembre 163\$, & fut l'onzieme des enfans de Gilles Boileau, Greffier de la Grand' Chambre du Parlement de Paris, homme célèbre par sa probité & par son expérience dans les affaires. Il fit ses premieres études au collége d'Harcourt, & il y achevoit sa quatrieme, lorsqu'il fut attaqué de la pierre. Il fallut le tailler, & l'opération, quoique faite en apparence avec beaucoup de succès, lui laissa cependant pour tout le reste de sa vie, une très-grande incommodité. Dès qu'il fut en état de reprendre ses exercices, il alla en troisieme au collége de Beauvais, sous M: Sevin, habile homme, qui régentoit cette classe depuis près de cinquante ans, & qui passoit pour l'homme du monde, qui jugeoit le mieux de l'esprit des jeunes gens. Il fut le premier qui reconnut dans son nouveau disciple, un talent extraordinaire pour les vers, & qui crut pouvoir assurer sans restriction, qu'il se feroit un nom fameux en ce genre

XXXVI ABRE'GE' DE LA VIE

d'écrire. La lecture continuelle des Poëtes & des romans décela son goût pour la poésie. On le surprenoit quelquesois au milieu de la nuit sur ces livres favoris, & l'on étoit souvent obligé de l'avertir aux heures du repas. Mais cette lecture, que lui-même appelloit une sureur, loin de lui gâter l'esprit, comme il arrive ordinairement, par un amas consus d'idées bisarres, & toutes sausses, ne servit qu'à lui inspirer une critique plus exacte, & des traits plus viss contre le ridicule en général, & contre celui des auteurs en particulier. Aussi les ouvrages qu'il lisoit avec le plus de goût & de plaisir, étoient-ils ceux où il trouvoit une satire sine & judicieuse.

Quand il eut fini son cours de Philosophie, il étudia en Droit, & se fit recevoir Avocat. Nul état ne paroissoit mieux lui convenir: il avoit une mémoire heureuse, beaucoup de vivacité & de pénétration, un jugement sûr, une élocution facile. Mais l'inclination, le premier de tous les talens, lui manquoit. Les détours de la chicane ne convenoient point à sa candeur naturelle. Il ne put s'accommoder d'une science, où l'on se trouve souvent obligé de revêtir le mensonge des caracteres de la vérité. Il résolut donc de prendre un autre parti, & se détermina à la Théologie. Il commença un cours: mais il ne put soutenir long-tems les leçons d'une Scholastique épineuse, & s'imaginant que

DE M. DESPRE'AUX. XXXVII

pour le suivre plus adrostement, la chicane n'avoit fait que changer d'habit, il renonça pour toujours à la Sorbonne, & se livra à son génie poëtique que la mort de son pere lui laissoit d'ailleurs toute liberté de suivre.

Il y avoit alors en France un grand nombre de Poëtes qui, quoique très-médiocres, ne laissoient pas de faire du bruit; il s'en trouvoit même quelques-uns de ce rang, que l'on osoit vanter comme des modeles. M. Despréaux ne put souffrir que ce mauvais goût trìomphât, & qu'on se laissat tromper par des auteurs sans génie, & qui sembloient écrire en dépit du bon sens & de la poésie. Il crut devoir venger l'un & l'autre; & ce noble dessein lui arracha quelques fatires, qui, en lui acquérant une grande réputation, lui attirerent en même tems la haine & le reffentiment de tous ceux qu'il attaquoit, ou qu'il laissoit au-dessous de lui. Son attachement pour la vertu, l'engagea aussi à ne pas épargner le vice dans ses satires; ce qui ne sit que multiplier ses approbateurs & ses ennemis.

Il se contentoit au commencement de lire ses pieces à ses amis, & quelqu'applaudissement qu'il en reçût, on ne pouvoit l'obliger à les rendre publiques. Il souffrit même assez long-tems les mauvaises copies que l'on en répandoit dans le monde : mais sa constance l'abandonna ensin, à la vue d'une édition pleine de sautes, & dans laquelle on

Statement of the last

XXXVIII ABRE'GE' DE LA VIE

avoit de plus mis fous fon nom quelques pieces supposées & indignes de sa plume. Ces enfans défigurés réveillerent la tendresse de leur pere, & l'obligerent à donner lui-même ses satires, d'abord séparément, & ensuite dans un recueil qui en comprenoit: huit. Cette édition-parut en 1666. Elle excita de grands mouvemens fur le Parnasse François. Les auteurs qu'on attaquoit dans cet ouvrage, irrités de se voir tourner en ridicule, après avoir joui d'une réputation qu'ils croyoient mériter, s'en vengerent par des critiques & des libelles fans nombre. Les écrivains d'un ordre supérieur, que M. Despréaux estimoit, ne laisserent pas de redouter sa plume: & si dans le fond ils pensoient comme .lui, sa maniere d'écrire & la liberté qu'il se donnoit de nommer les personnes, leur parurent une espece de crime, qu'ils condamnerent avec vivacité. M. Despréaux tranquille au milieu de ces attaques, crut cependant être obligé de se défendre; il le fit, mais avec sa modération ordinaire. Il allégua en sa faveur l'exemple de Lucilius, celui d'Horace, de Perse, de Juvénal, & du sage Virgile. Ce fut dans la même vue qu'il commença fa neuvieme fatire, où fous l'ingénieuse apparence d'une réprimande févere à son Esprit; il prouve de cent manieres, que sans blesser l'Etat ni sa conscience, on peut trouver de méchans vers méchans, & s'ennuyer à la lecture de certains li:

DE M. DESPRE'AUX. XXXXX

vres, & divulguer même les raisons de son ennui & de son dégout.

Après cette justification qui sut bien reçue de tous ceux que la prévention ne dominoit point, il n'opposa plus à ceux qu'il n'avoit pu persuader, que le mépris qu'ils méritoient. Il s'avisa seulement d'un moyen assez singulier, pour les rendre ridicules: ce sut de recueillir les pieces qu'ils publioient contre lui, & de les envoyer à ses amis, qui las ensin de ces rapsodies, l'accuserent presque d'en avoir sait lui même une partie pour rendre l'autre plus méprisable, à l'exemple de l'Abbé Cotin & de quelques autres, qui croyoient avoir trouvé le secret de décrier entiérement ses satires, en lui attribuant les leurs.

La réputation naissante de M. Despréaux ne soit pas la seule chose qui le dédommagea de la haine de quelques auteurs. Ces satires même, source de tant de plaintes, lui sirent des amis, & des amis illustres. Il compta parmi eux les beaux génies de son tems, les Cossart, les Rapin, les Commire, les Bourdaloue, les Fléchier, & quantité d'autres, dont le mérite est universellement connu, & qu'il seroit trop long de nommer ici. MM. Arnauld & Nicole, ces vastes génies, ces prosonds Théologiens, dont le nom seul fait l'éloge, avoient avec lui une liaison étroite. M. le premier Président de Lamoignon l'honora d'une estime particuliere. Ce

fage & sçavant Magistrat, dont l'amitié étoit la meilleure de toutes les apologies, loin d'être esfrayé du nom de satire que portoient les ouvrages de M. Despréaux, & où en esset il n'y avoit gueres que des vers & des livres attaqués, sut charmé d'y trouver ce goût précieux des Anciens, plus charmé encore de voir comment il avoit soumis aux loix d'une pudeur scrupuleuse, un genre de poésie, dont la licence avoit jusqu'alors fait le principal caractere. Il admira sa retenue dans les matieres les plus délicates, & n'estima pasmoins son attention à distinguer toujours dans la même personne, l'honnête homme d'avec le mauvais auteur.

Nous n'entrerons point dans le détail des satires de M. Despréaux. Que pourrions-nous dire qui ne sût très-connu? Elles furent à peine rendues publiques, qu'elles firent les délices de toutes les personnes judicieuses & de bon goût; & ceux qui étoient intéresses à les décrier, étoient forcés d'y admirer, au moins en secret, cette justesse d'esprit, cette élégance & cette facilité de versification, ce naturel, & cette force d'expressions, que le tems ne leur ôtera point, & qui ont fait de chacune un ouvrage immortel. Devenues l'appui ou la ressource de la plupart des conversations, combien de maximes, de proverbes ou de bons mots ont-elles sait naître dans notre langue? & de la no-

tre, combien en ont-elles fait passer dans celles des Etrangers?

L'Art poëtique fuccéda aux neuf fatires. Il étoit juste qu'après avoir fait sentir le ridicule ou le fauxde tant d'ouvrages, M. Despréaux donnât des regles & des préceptes pour éviter l'un & l'autre; qu'il s'occupat à perfectionner la poésie, & qu'il montrât la voie qu'il falloit fuivre, pour tenir sur le Parnasse cette place distinguée, qui mérite seule de faire considérer ceux qui ont assez d'industrie, de talens, de génie & de goût pour y arriver. Plus ce rang étoit dû à peu de l'oetes, plus il étoit difficile de monter à ce sommet, au-dessous duquel on ne fait presque que ramper: plus il y avoit de difficultés à entreprendre d'être ce guide fûr, ce guide éclairé qui pouvoit y conduire. Il est fouvent plus facile de découvrir les fautes des autres, que de les furpasser soi même. Tel qui juge excellemment des ouvrages d'autrui, n'en fait luimême que de médiocres, quand il entreprend de courir la même carrière; & les critiques les plus judicieux ne sont pas souvent les mêmes dans leurs propres ouvrages. Il semble qu'il étoit réservé à M. Despréaux de réunir en lui ces divers talens, d'être un critique judicieux & un auteur excellent; de faire connoître toutes les qualités qui sont nécessaires à un grand Poëte, & d'être lui-même un Poëte d'un rang supérieur. Horace avoit réuni ces

XLII ABRE'GE' DE LA VIE

qualités; rien de mieux dicté, & de plus sensé que: sa Poëtique. Mais il ne suffisoit pas de répéter sous un tour nouveau & dans une autre langue les préceptes qu'il a donnés: notre poésse beaucoup plus variée que celle des Latins, a pris différentes formes qui leur étoient inconnues; il falloit les bien connoître toutes, pour en parler avec justesse; & tout le monde sçait combien M. Despréaux y a réuffi. Son Art Poëtique, amas auffi prodigieux que bien choisi, de regles & d'exemples, est luimême un Poëme excellent, un Poëme agréable & si intéressant, que quoiqu'il renserme une infinité de choses qui sont particulieres à la langue, à la nation & à la poésie Françoise, il a trouvé des admirateurs dans toutes les nations, où il s'est trouvé de justes estimateurs d'un ouvrage excellent.

L'Art Poëtique parut pour la premiere fois dans la nouvelle édition que M. Despréaux donna de fes ouvrages en 1673, il y joignit le Traité du Sublime ou du Merveilleux dans le discours, qu'il avoit traduit du grec de Longin: cette traduction est accompagnée d'une présace, où le traducteur élégant & correct donne d'abord un abrégé de la vie de Longin. Il fait ensuite l'éloge du Sublime, qui est le seul de plusieurs ouvrages, que cet habile rhéteur avoit composés, qui soit passé jusqu'à nous. Après avoir parlé de quelques-unes des traductions latines qui en avoient été saites, il marque la mé-

thode qu'il a suivie dans la sienne, & les difficultés qu'il a rencontrées; & il fit suivre cet ouvrage de quelques remarques, où il explique le texte de Longin, & rend un compte plus particulier de sa traduction. On trouve dans cette édition une chofe trop finguliere & trop glorieuse à M. Despréaux pour ne la pas rapporter ici. Louis XIV. qui a toujours été attentif à faire fleurir les Sciences & les belles Lettres dans son Royaume, s'étoit fait lire les ouvrages de notre auteur à mesure qu'il les. composoit. Mais peu content de l'approbation qu'il leur donnoît en particulier, il voulut rendre publicce témoignage de son estime. It ordonna que l'on feroit connoître dans le privilege que M. Despréaux demandoit pour faire réimprimer ses premieres pieces, & en publier de nouvelles, le plaisir qu'il avoit pris à la lecture de ces ouvrages: distinction glorieuse, très louable dans celui qui la donnoit. & infiniment honorable à celui qui la recevoit.

L'Art poëtique avoit déja porté la réputation de fon auteur, dans les pays les plus éloignés, lorsque M. le Président de Lamoignon engagea M. Despréaux dans un ouvrage d'une autre espece. Un Pupitre placé & déplacé avoit extrêmement brouillé le Chantre & le Trésorier de la Sainte-Chapelle, située au Palais à Paris, & cette bagatelle commençoit à devenir la matiere d'un procès sort sérieux, lorsque M. de Lamoignon qui sentoit mieux que

ALIV ABRE'GE' DE LA VIE

tout autre le ridicule de cette affaire, demanda à M. Despréaux s'il pourroit bien faire un poême fur ce fujet. Tout est facile aux grands génies. La seule proposition du Magistrat sit naître au Poête une foule d'idées ingénieuses, qu'il ne lui fut pas plus difficile d'arranger, qu'il ne lui avoit été de les concevoir. Il dressa un plan, il y ajouta un début de 30 à 40 vers, comme un gage plus certain de la facilité de l'exécution. M. de Lamoignon furpris, feignit de n'être pas convaincu; & c'est à cette feinte obstination que l'on est redevable des fix Chants qui composent le poëme intitulé le Lutrin. De tous les ouvrages de M. Despréaux, il n'y en a point où il ait mieux fait voir la beauté & la fécondité de son génie. C'est-là qu'il a rempli d'une maniere particuliere la véritable idée de poëte, & il feroit étonnant, si la supériorité de son esprit n'étoit pas aussi connue que ses ouvrages, qu'il eût sçu faire naître une si grande variété d'incidens, d'un sujet aussi stérile, & les orner de beaux Episodes. Les traits de critique & de satire qui y font répandus, montrent en même tems qu'il n'a pas moins en vue d'instruire que de divertir les lecteurs.

La rapidité des conquêtes de Louis XIV, les glorieuses actions de ce Grand Prince, ont aussi plusieurs fois été chantées par M. Despréaux, soit dans ses épitres, soit dans quelques odes particulie-

res, & dans toutes ses pieces, on ne trouve pas teulement le grand Poëte, mais aussi l'historien sidele, le zélé citoyen, & l'ami de la partie. Louis XIV. en étoit si convaincu, qu'il ne se contenta pas seulement de donner à l'auteur des éloges stériles, quoique toujours statteurs: il lui donna une pension considérable, & voulut qu'il s'appliquât à écrire l'Histoire de son regne, & les Académies Françoises & des Belles-Lettres attachées à la gloire de ce Prince, se firent un honneur d'admettre dans leur sein un homme, qui avec tous les talens dignes de ces deux Sociétés, avoit la faveur & la bienveillance de son Roi.

On ne s'étonnera pas si nous passons si légérement sur les différens ouvrages de M. Despréaux; nous ne pourrions être engagés à en parler que pour les faire connoître, & il n'y a rien de plus connu, ni qui doive moins appréhender de ne pas l'être toujours.

M. Despréaux avoit toujours eu une santé sort délicate: mais au commencement de 1706, l'altération s'en sit sentir d'une maniere à faire douter que le siecle en dût jouir encore long-tems. Une surdité se joignit à cet affoiblissement: il sentit sa situation, & le reste de sa vie ne sur plus, à proprement parler, qu'une retraite, dont la ville & la campagne ont partagé le loisir. Peu répandu dans le grand monde, qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'amis, dont

XLVI ABRE'GE' DE LA VIE

il faisoit toujours ses délices, il a attendu tranquillement la mort que lui annonçoient chaque jour
des douleurs aigues, des évanouissemens, & une
sievre presqu'habituelle. Elle l'emporta le 13 de
Mars 1711, agé de 74 ans & quelques mois. Tout
ce qui a caractérisé la mort des justes, a accompagné
celle de M. Despréaux. Une piété sincere, une
foi vive & une charité si grande, qu'elle ne lui a
presque fait reconnoître d'autres héritiers que les
pauvres. Une sin exemplaire a été dans lui, comme il arrive ordinairement, la suite presque naturelle, quoique toujours gratuite de la part de Dieu,
d'une vie toujours sage & toujours chrétienne.

cette crainte salutaire, que l'on ne connoît presque plus que sous le nom de délicatesse de conscience. En voici une preuve que M. Boze rapporte dans le bel & sincere éloge qu'il a fait de M. Despréaux, & qui se trouve dans le tome troisieme de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres (1). Dans le tems que l'aversion du Palais tourna M. Despréaux du côté de la Sorbonne, on lui conféra un bénésice; il en jouit pendant huit à neuf ans. Au bout de ce tems-là, comme il se sentiels jours moins de dispositions à l'état Ecclésiastique, il quitta le béné-

REMARQUES.

⁽¹⁾ Et que l'on trouvera ici à la suite de l'Eloge de notre Auteur par M. de Valincour.

DE M. DESPREAUX. XLVII

Ace, qui étoit un Prieuré simple, & poussant le défintéressement au point de ne pas même vouloir s'en faire un ami dans le monde, il le remit entre les mains du Collateur, qui étoit un Saint Prélat. Il fit plus; il supputa à quoi se montoit tout ce qu'il avoit reçu, & l'employa en différentes œuvres de piété, & principalement des pauvres du lieu. A l'égard de son respect pour la Religion. tout le monde convient, c'est-à-dire, tout le monde qui l'a connu, que ce respect étoit en lui fort grand. Loin que les devoirs du Christianisme pasfassent dans son esprit pour des œuvres de surérogation, ou dont il falloit renvoyer la pratique dans les Cloîtres, il les aimoit, & sa fidélité à les remplir, étoit un exemple qu'il donnoit continuéllement à fes amis, à fon domestique & au public. Les liaisons étroites qu'il a eues avec M. Arnauld & avec la plupart des Solitaires de Port-Royal, en font une nouvelle preuve; & l'on voit briller partout son zèle & son amour pour la saine doctrine de l'Eglife, & la pureté de sa morale, dans sa belle Epître sur l'amour de Dieu, & dans sa satire contre l'Equivoque. Ces deux pieces suffiroient pour immortaliser un poëte chrétien, quand elles seroient seules. On trouve sur-tout dans la premiere, l'onction de la piété jointe avec les expréssions les plus exactes par rapport à un dogme qui fait le caractere distinctif de la Religion qu'il professoit, & dont l'observance a toujours fait & fera toujours

MINI ABRE'GE' DE LA VIE

la consolation la plus solide d'un vrai fidele. Il a porté ce respect pour Dieu & pour la Religion, jusques dans ses satires mêmes. Il est aisé d'y remarquer avec quelle attention & quelle avidité il faisit l'occasion d'attaquer le froid & ridicule badinage des indévots, les jeux impies de l'Athéisme, & le langage insensé des libertins, lors même qu'il semble n'avoir à faire qu'à ses ennemis ordinaires, c'est-à-dire au galimathias, à l'enflure ou à la bassesse du style poëtique. Ses ennemis l'ont représenté comme un médifant, un envieux, un calomniateur, un homme qui ne songeoit qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres; mais jamais homme ne fut plus exempt que lui de ces défauts, & ne fut attaché plus fortement à toutes les vertus opposées. C'est par-là principalement qu'il a mérité l'estime de tant de personnes, non moins distinguées par leur rang que par leur mérite. Son équité, sa droiture & sa bonne foi, étoient si bien établies, qu'il n'y a que l'envie de calomnier, & la démangeaison de décrier ce que l'on n'a pas la force d'imiter, qui aient pu l'attaquer de ce côtélà. On peut dire même, que c'est sa probité & fon innocence, qui lui ont en quelque forte acquis le droit de composer des satires. Un auteur, comme le remarque judicieusement M. Desmaifaux, dans la vie de M. Despréaux, un auteur qui reprendroit dans les autres des défauts dont il seroit

roit lui-même coupable, s'exposeroit à la risée publique, & ne seroit écouté de personne. qu'un Poëte satirique joigne à un grand fond d'équité & de droiture, un entier éloignement des vices qu'il attaque dans ses écrits. C'est par-là qu'il gagne la bienveillance des honnêtes gens, & qu'il se met à couvert de la malice de ses ennemis. On · fe représente ordinairement un auteur satirique, comme un homme né malin, envieux, chagrin & misanthrope; mais rien de plus mal fondé que ce préjugé, & ce portrait au-moins ne convenoit nullement à M. Despréaux. Ce n'étoit ni la malignité, ni l'envie, ni une humeur bisarre & farouche, qui le portoient à écrire: il n'étoit animé que du désir de faire connoître les défauts, pour en montrer le ridicule, afin qu'ils fissent moins d'impression, & même que l'on s'en corrigeat. Son espèce d'aigreur ne venoit que du déplaisir qu'il avoit de voir triompher le vice, l'erreur & le ridicule.

Tel a été M. Despréaux, au jugement de tous ceux qui l'ont le mieux connu; & tel on l'apperçoit quand on lit ses ouvrages sans prévention, & sans cet amour-propre intéressé, qui ne voit jamais le bien où il est, & qui croit toujours voir le mal où il n'est pas. Simple & naturel dans ses manieres, plein de sentimens d'humanité, de douceur & de droiture, il a fortement censuré le vice, il a vivement attaqué le mauvais goût, sans y être

porté par aucun mouvement d'envie, ni par aucun esprit de médisance. Mais, dit M. de Valincour, dans sa réponse au discours que sit M. l'Abbé d'Estrées, successeur de M. Despréaux dans l'Académie Françoise, tout ce qui choquoit le bon sens ou la vérité, excitoit en lui un chagrin dont il n'étoit pas le maître; & auquel peut-être fommes-nous redevables de ses plus ingénieuses compositions: mais en attaquant ce défaut des écrivains, il a toujours épargné leurs personnes; & l'on ne sçauroit nier que le public n'ait confirmé le jugement qu'il a porté sur tous ces auteurs : ce qui montre en même-tems, & la justesse de sa critique, & son parfait éloignement de toute forte d'envie & de médifance. Il aimoit ceux dont il attaquoit les défauts, & dont il censuroit les écrits, jusqu'à leur rendre toutes fortes de fervices. La vue d'un homme de Lettres dans le besoin lui faisoit tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent à Liniere même, qui souvent du même pas alloit au cabaret faire une chanson contre son créancier. Ce n'est pas le seul exemple de générofité que M. Despréaux ait donné: il employoit plus volontiers pour autrui que pour lui-même, le crédit que son mérite lui avoit acquis. Il ne pardonnoit pas seulement les injures qu'il avoit reçues, il se réconcilioit encore de bonne grace, pourvu qu'on le recherchât, comme on

sçait qu'il a fait avec M. Perrault, après toute la vivacité de leur dispute sur la présérence des Anciens & des Modernes.

Sans l'avoir vu on devenoit son ami par l'estime publique, ou par de bons ouvrages; & il y avoit autant de fonds à faire sur cette amitié, que sur celle que d'autres liaisons avoient formée. maniere dont il agit avec M. Patru, en est un exemple entre plusieurs autres. Ce grand homme, avo. cat au Parlement de Paris, un des plus beaux esprits de son siècle, s'étant entiérement livré à la passion qu'il avoit pour les Belles-Lettres, & ayant préféré ses livres & son cabinet aux occupations du Barreau, tomba enfin dans l'indigence, fort trop ordinaire aux gens de Lettres. 11 lui restoit ses livres, la plus agréable & presque la seule chose dont il se vît encore possesseur. M. Despréaux apprit qu'il se trouvoit obligé de les vendre, & qu'il étoit sur le point de les donner pour une somme assez modique. Il alla d'abord lui offrir près d'un tiers davantage: mais l'argent compté, il mit dans son marché une condition qui étonna fort M. Patru, ce fut qu'il garderoit ses livres comme auparavant, & que sa bibliotheque ne seroit qu'en survivance à M. Despréaux. Il ne sut pas moins généreux envers M. Cassandre, auteur d'une excellente traduction de la Rhétorique d'Aristote, & fa bourfe fut ouverte à beaucoup d'autres. Bour-

fault rapporte dans une de ses lettres, qu'ayant appris à Fontainebleau, que l'on venoit de retrancher la pension que le Roi donnoit au grand Corneille, il courut avec précipitation à Madame de Montespan, & lui dit que le Roi, tout équitable qu'il étoit, ne pouvoit, sans quelqu'apparence d'injustice, donner pension à un homme comme lui, qui ne commençoit qu'à monter sur le Parnasse, & l'ôter à M. Corneille, qui depuis si longtems étoit arrivé au fommet : qu'il la supplioit, pour la . gloire de sa Majesté, de lui faire plutôt retrancher la sienne, qu'à un homme qui la méritoit incomparablement mieux que lui, & qu'il se consoleroit plus facilement de n'en avoir point, que de voir un homme tel que Corneille, cesser de l'avoir. Il lui parla ensuite si avantageusement de celui pour qui il follicitoit, & Madame de Montespan trouva sa générosité si grande & si peu commune, & sa maniere d'agir si honnête, qu'elle lui promit de faire rétablir la pension de M. Corneille, & lui tint parole. Quoique rien, ajoute M. Bourfault, ne soit si beau que les poësses de M. Despréaux, je trouve cette action encore plus belle. On ne finiroit pas, si l'on vouloit ainsi s'arrêter sur tout ce qui marquoit dans M. Despréaux l'homme de bien inséparable de l'homme d'esprit, & le sage toujours uni avec le poëte: il faut cependant dire encore un mot de tout ce qui caractérise son es-

Ses ouvrages en sont un portrait sidèle. Il n'avoit pas cette fougue d'imagination que l'on remarque en d'autres poëtes. Il paroît au contraire un peu sec, & il lui est arrivé quelquesois de répéter la même pensée. Mais ce qu'il perdoit du côté de l'imagination, il le regagnoit avec usure par l'ordre & la justesse des pensées, par la pureté du style, par la beauté du tour, & par la netteté de l'expression: qualités bien plus estimables que la premiere, & qui ne l'accompagnent que rarement. On voit néanmoins par le poême du Lutrin, & par plusieurs autres de ses pieces, qu'il avoit l'imagination belle, vive & féconde. Cela paroît encore de ce qu'il composoit presque toujours de mémoire, & ne mettoit souvent ses productions fur le papier que lorsqu'il les vouloit donner au public.

Il travailloit beaucoup ses ouvrages, comme il l'a souvent insinué lui-même, & comme il ne saifoit pas difficulté de l'avouer à ses amis. Quelque
facilité que l'on remarque dans ses vers, on ne
laisse pas de sentir qu'ils lui ont coûté beaucoup,
& que ce n'est qu'à force de les retoucher qu'il
leur a donné cet air libre & naturel qui fait une
partie des grandes beautés que l'on y trouve, &
qui y sont de plus d'une sorte. Les pieces qu'il a
publiées depuis l'Ode sur Namur, ne sont ni se
vives, ni même si exactes que celles dont il avoir

fait présent au public avant ce tems-là. Cependant on trouvera dans tout ce qui est sorti de sa plume, un goût exquis, un sens droit, & une politesse infinie. Lorsqu'il a emprunté quelque chose des Anciens, il s'en est servi en maître, & se l'est rendu propre par le nouveau tour qu'il y a donné. Ceux qui ont prétendu que son Art poëtique n'étoit . qu'une traduction d'Horace, à laquelle il avoit ajouté quelques réflexions tirées de Jérôme Vida, qui a écrit sur le même sujet, se sont assurément trompés. Dans l'ouvrage de M. Despréaux, qui est d'onze cents vers, il y en a au plus cinquante ou soixante qui soient imités d'Horace: pour Vida, il ne l'avoit jamais lu, il l'a assuré plus d'une fois, & on doit d'autant plus l'en croire, que ceux qui compareront l'ouvrage du poëte Italien avec celui de M. Despréaux, ne trouveront rien dans le dernier qui soit seulement imité du premier. une critique fausse n'y regarde pas de si près; & dans l'envie de décrier ceux que l'on n'aime pas, ou dont la réputation fait ombrage, on trouve que tout est bon, pourvu qu'on satisfasse la démangeai. fon de calomnier. On en impose toujours à quelques lecteurs superficiels, qui n'approfondissent rien, & qui souvent ne sont point capables de rien approfondir, & l'on se fait un mérite de ce qui est un vrai sujet de honte. M. de la Bruyere, critique judicieux, en jugeoit bien autrement. M.

Despréaux, dit-il dans son discours à Messieurs de l'Académie Françoise, passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui, & se rend propre tout ce qu'il manie. Il a dans ce qu'il emprunte des autres, toutes les graces de la nouveauté & tout le mérite de l'invention. Ses vers sorts & harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits & de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli, & en seront les derniers débris. On y remarque une critique sure, judicieuse & innocente, s'il est permis du-moins de dire de ce qui est mauvais, qu'il est mauvais.

Mais ce ne sont pas seulement les François qui ont loué M. Despréaux. Son éloge a été fait par tous les habiles gens qui ont pu lire ses ouvrages. de quelque nation qu'ils fussent. M. Bayle, dans sa République des Lettres, & M. le Baron de Spanheim dans sa présace sur la satire des Césars de l'Empereur Julien, ont donné mille éloges à la beauté du génie & à la circonspection de notre auteur, & n'ont pas hésité de dire que par lui la France l'emporte pour la fatire sur toutes les nations, & qu'elle en dispute même la gloire à l'ancienne Rome. Il n'y a pas jusqu'au Dialogue des Morts. où M. Despréaux s'attachoit à montrer le ridicule de quelques pieces de théatre & de quelques romans qui avoient alors beaucoup de cours, qui ne mérite des éloges. Quoique nous n'ayions cet écrit

qu'imparfaitement, il ne laisse pas, tel qu'on l'a, d'avoir encore de fort beaux endroits.

Le poëme de la Pucelle de Chapelain n'y étoit pas épargné: mais le fort de la critique tomboit fur le Roman du Grand Cyrus, & sur celui de la Clélie de Mademoiselle de Scudéri. L'estime que M. Despréaux avoit pour cette Demoiselle, & son respect pour quelques personnes distinguées, que cette piece auroit pu intéresser, l'ont empêché de la donner au public. Il ne la mit même par écrit que peu de tems avant sa mort. Mais comme il la récitoit à ses amis, elle sut écrite sur ce que l'on en put retenir, & on la trouve ainsi imprimée dans quelques recueils.

Pour ce qui est de l'histoire de Louis XIV, à laquelle il a travaillé pendant quelque tems, elle méritoit d'être confiée à la sincérité & à la candeur de M. Despréaux. Mais cet ouvrage auquel plusieurs auteurs ont mis la main, n'a jamais été achevé, & il n'y a pas d'apparence que ce qui en est fait, s'il existe encore, voie jamais le jour. M. Despréaux sentoit mieux que personne la difficulté de tels ouvrages, & il avouoit quelquesois ingénuement qu'il ne sçavoit pas trop bien quelles raisons il pourroit alléguer pour justisser de certaines entreprises de ce grand Monarque. C'étoit une marque bien sensible de sa bonne soi, & il seroit à souhaiter que tous ceux qui entreprennent

DE M. DESPRE'AUX. LVII

d'écrire l'histoire de quelque Prince que ce soit, cussent un caractere si estimable. Mais cette sincérité même est souvent ce qui oblige à recourir à des plumes étrangeres, ou à ne publier jamais de telles histoires, que long-tems après la mort de ceux qui en sont les objets. C'étoit encore une réslexion de M. Despréaux, & c'est celle que sont tous ceux qui pensent sensément sur ces matieres délicates.



E L O G E DE M. DESPRÉAUX.

Tiré du Discours (1) que M. DE VALINCOUR, Secrétaire du Cabinet du Roi, Chancelier de l'Académie, prononça à la réception de M. l'Abbé! D'ESTRÉES (2).

JE ne crains point ici, Messieurs, que l'amitié me rende suspect sur le sujet de Monsieur Despréaux. Elle me sourniroit plutôt des larmes hors de saison, que des louanges exagérées. Ami dès mon ensance, & ami intime de deux des plus grands Personnages, qui jamais aient été parmi vous, je les ai perdus tous deux (3) dans un petit nombre d'années. Vos suffrages m'ont élevé à la place du premier, que j'aurois voulu ne voir jamais vacante. Par quelle satalité saut-il que je sois encore destiné-

REMARQUES.

(1) M. de Valincour fit imprimer son Discours entiere la tête de l'Edition de 1713. DE ST. MARC.

(2) M. l'Abbé d'Estrées, Archevêque de Cambrai, mourut le 3. Mars 1718. dans sa 52° année. Du Monteil. (3) M. Racine, mort en 1699. M. Despréaux, mort

en 1711. BROSS.

à recevoir aujourd'hui en votre nom l'Homme illustre qui va remplir la place de l'autre; & que dans deux occasions, où ma douleur ne demandoit que le silence & la solitude, pour pleurer des Amis d'un si rare mérite, je me sois trouvé engagé à paroître devant vous pour faire leur éloge?

Mais quel éloge puis-je faire ici de Monsieur Despréaux, que vous n'ayez déja prévenu? J'ose attester, Messieurs, le jugement que tant de sois vous en avez porté vous-mêmes. J'atteste celui de tous les Peuples de l'Europe, qui sont de ses Vers l'objet de leur admiration. Ils les sçavent par cœur; ils les traduisent en leur Langue; ils apprennent la nôtre pour les mieux goûter, & pour en mieux sentir toutes les beautés. Approbation universelle, qui est le plus grand éloge que les hommes puissent donner à un Ecrivain, & en même-tems la marque la plus certaine de la persection d'un Ouvrage.

Par quel heureux secret peut-on acquérir cette approbation si généralement recherchée, & si rarement obtenue? Monsieur Despréaux nous l'a appris lui-même; c'est par l'amour du vrai.

En effet, ce n'est que dans le vrai seulement: que tous les hommes se réunissent. Différens d'ailleurs dans leurs mœurs, dans leurs préjugés, danss leur maniere de penser, d'écrire, & de juger des ceux qui écrivent, dès que le vrai paroît clairement à leurs yeux, il enleve toujours leur consentement & leur admiration.

Comme il ne se trouve que dans la Nature, ou pour mieux dire, comme il n'est autre chose que la Nature même, Monsieur Despréaux en avoit sait sa principale étude. Il avoit puisé dans son sein ces graces qu'elle seule peut donner, que l'Art emploie toujours avec succès, & que jamais il ne sçauroit contresaire. Il y avoit contemplé à loisir ces grands modèles de beauté & de perfection, qu'on ne peut voir qu'en elle, mais qu'elle ne laisse voir qu'à ses Favoris. Il l'admiroit sur-tout dans les Ouvrages d'Homère, où elle s'est conservée avec toute la simplicité, & pour ainsi dire, avec toute l'innocence des premiers temps, & où elle est d'autant plus belle, qu'elle affecte moins de le paroître.

Il ne s'agit point ici de renouveller la fameuse guerre des Anciens & des Modernes, où Monsieur Despréaux combattit avec tant de succès en faveur de ce grand Poëte.

Il faut espérer que ceux qui se sont fait une fausse gloire de résister aux traits du désenseur d'Homère, se seront honneur de céder aux graces d'une nouvelle Traduction (4) qui le faisant connoître à

REMARQUES.

(4) Traduction de Madame Dacier. BRoss.

ceux-mêmes à qui sa Langue est inconnue, fait mieux son éloge que tout ce qu'on pourroit écrire pour sa désense. Ches-d'œuvre véritablement digne d'être loué dans le Sanctuaire des Muses, & honoré de l'approbation de ceux qui y sont assis.

Mais c'est en vain qu'un Auteur choisit le vrait pour modèle. Il est toujours sujet à s'égarer, s'il ne prend aussi la raison pour guide.

Monsieur Despréaux ne la perdit jamais de vue : & lorsque pour la venger de tant de mauvais Livres, où elle étoit cruellement maltraitée, il entreprit de faire des Satires, elle lui apprit à éviterles excès de ceux qui en avoient fait avant lui.

Juvénal, & quelquefois Horace même, (avouons: le de bonne foi) avoient attaqué les vices de leur temps avec des armes qui faisoient rougir la Vertu.

Regnier peut être en cela seul, sidele Disciple: de ces dangereux Maîtres, devoit à cette honteuse licence une partie de sa réputation; & il sembloit alors que l'obscénité sût un sel absolument néces-saire à la Satire; comme on s'est imaginé, de-

REMARQUES.

Seroit-ce une véritable folie, ou simplement ne seroitce qu'un excès de franchise, de dire que cette Traduction si vantée, & cependant si fort au-dessous de sa réputation, a fait parmi nous plus de tort aux Ouvrages d'Homère, que toutes les Critiques de Desmarêts, de Perrault & de La Motte? DE ST. MARC. puis que l'amour devoit être le fondement, & pour ainsi dire, l'ame de toutes les Pièces de Fhéatre:

Monsieur Despréaux sçut mépriser de si mauvaisexemples dans les mêmes Ouvrages qu'il admiroit d'ailleurs. Il osa le premier faire voir aux hommes une Satire sage & modeste. Il ne l'orna quede ces graces austeres, qui sont celles de la Vertumême; & travaillant sans cesse à rendre sa vie encore plus pure que ses Ecrits, il sit voir que l'amour du vrai, conduit par la Raison, ne fait pasmoins l'homme de bien que l'excellent l'oëte.

Incapable de déguisement dans ses mœurs, comme d'affectation dans ses Ouvrages, il s'est toujours montré tel qu'il étoit; aimant mieux, disoit-il, laisser voir de véritables désauts, que de les couvrir par de fausses vertus.

Tout ce qui choquoit la Raison ou la Verité,, excitoit en lui un chagrin, dont il n'étoit pas mattre, & auquel peut-être sommes-nous rédevables de ses plus ingénieuses compositions. Mais en attaquant les désauts des Ecrivains, il a toujours épargné leurs personnes.

Il croyoit qu'il est permis à tout homme qui sçait parler ou écrire de censurer publiquement un mauvais Livre que son Auteur n'a pas craint de rendre public; mais il ne regardoit qu'avec horreur ces

dangereux ennemis du Genre humain, qui sans respect ni pour l'amitié, ni pour la verité même, déchirent indifféremment tout ce qui s'offre à l'imagination de ces sortes de gens, & qui du sond des ténebres, qui les dérobent à la rigueur des Loix, se sont un jeu cruel de publier les sautes les plus cachées, & de noircir les actions les plus innocentes.

Ces sentimens de probité & d'humanité n'étolent pas dans Monsieur Despréaux des vertus purement civiles. Ils avoient leur principe dans un amour sincere pour la Religion, qui paroissoit dans toutes ses actions, & dans toutes ses paroles; mais qui prenoit encore de nouvelles forces, comme il arrive à tous les hommes, dans les occasions où ils se trouvoient conformes à son humeur & à son génie.

C'est ce qui l'animoit si vivement contre un certain Genre de Poésie, où la Religion lui paroissoit particuliérement offensée.

Quoi, disoit-il à ses Amis, des maximes qui seroient horreur dans le langage ordinaire, se produisent impunément dès qu'elles sont mises en Vers! Elles montent sur le Théatre à la saveur de la Musique, & y parlent plus haut que nos Loix. C'est peu d'y étaler ces Exemples qui instruisent à pécher, & qui ont été détestés par les Payens même. On en fait aujourd'hui des conseils, & même des préceptes: & loin de songer à rendre utiles les divertissemens publics, on affecte de les rendre criminels. Voila dequoi il étoit continuellement occcupé, & dont il eût voulu pouvoir faire l'unique objet de toutes ses Satires.

Heureux d'avoir pût d'une même main imprimer un opprobre éternel à des Ouvrages si contraires aux bonnes mœurs: & donner à la Vertu, en la personne de notre auguste Monarque, des louanges qui ne périront jamais.



E L O G E DE M. DESPRÉAUX,

Par M. DE BOZE.

NICOLAS BOILEAU Sieur Despréaux nâquit à Paris le premier jour de Novembre 1636. (1) & fut le onzième des enfans de Gilles Boileau, Greffier de la Grand-Chambre, homme célebre par fa probité & par son expérience dans les affaires. Il fut élevé jusqu'à l'âge de sept à huit ans dans la maison de son pere, qui parcourant quelquesois les différens caracteres de ses ensans, & surpris de

REMARQUES.

(1) It n'est plus douteux que c'est en 1636. que naquit M. Despréaux, & non en 1537. comme il l'insinue dans sa Présace de 1701. La même date de 1637. s'est glissée dans la belle Estampe, que sit graver M. Coussiard Conseiller au Parlement. On tient ce fait de M. Coustard lui-même, qui plein de zèle pour la gloire du Poëte, le sit peindre par Rigaud, & graver ensuite par Drevet.

On a prétendu que ce qui avoit engagé l'Auteur à reculer d'une année sa naissance, c'est que Louis XIV. lui ayant demandé un jour en quel temps il étoit né, il avoit répondu: " Je suis venu au monde une année " avant Votre Majesté pour annoncer les merveilles de " son regne". Edition de Paris 1740.

Voyez ci-après la Préfuce des Edit. de 1701. & de 1713. Rem. 1. DE ST. MARC.

l'extrême douceur, de la simplicité même qu'il croyoit remarquer en celui-ci, disoit ordinairement de lui, par une espèce d'opposition aux autres, que s'étoit un bon garçon qui ne diroit jamais mal de personne.

Il fit fes premieres études au collège d'Harcourt, où il achevoit sa quatriéme, lorsqu'il sut attaqué de la pierre; il fallut le tailler, & l'opération, quoique faite en apparence avec beaucoup de succès, lut laissa cependant pour tout le reste de sa vie une très-grande incommodité. Dès qu'il fut en état de reprendre ses exercices, il alla en troisième au collège de Beauvais fous M. Sevin, qui enseignoit cette classe depuis près de cinquante ans, & qui passoit pour l'homme du monde qui jugeoit le mieux de l'esprit des jeunes gens. Les le Mattres, les Gaultiers, les Patrus avoient étudié sous lui, & dès-lors il leur avoit prédit la gloire qu'ils acquerroient un jour dans le barreau, s'ils vouloient s'y attacher; il fut aussi le premier qui reconnut dans fon nouveau disciple un talent extraordinaire pour les vers, & qui crut pouvoir assurer sans restriction qu'il se feroit par là un nom fameux, persuadé que quand on est né Poëte, il faut absolument l'être.

Ce qui déceloit le génie & le goût de M. Despréaux pour la Poésie, c'étoit moins les vers qui lui échapoient de temps à autre, qu'une lecture assidue des Poëtes & des Romans qu'il pouvoit dé-

LXVII

terrer. On le surprenoit quelquesois au milieu de. la nuit sur ces livres favoris, & ce qui arrive encore moins dans les Colléges, on étoit souvent obligé de l'avertir aux heures des repas, quoique la cloche destinée à cet usage fût précisément atta. chée à la fenetre de sa chambre. Mais ce qui mérite sans doute une attention particuliere, c'est que cet amour des Romans, que lui-même a depuis' appellé une fureur, loin de lui gâter l'esprit par un amas confus d'idées bizarres, semble n'avoir fervi qu'à lui inspirer une critique plus exacte, & à lui fournir des traits plus vifs contre le ridicule. Tant il est vrai qu'en fait de lecture, il n'y a point de régle générale, & qu'il y a des choses qu'il est quelquefois dangereux de lire, & qu'il est cependant bon d'avoir lues.

• Quand M. Despréaux eut fini son cours de Philosophie, il étudia en Droit, & se fit recevoir Avocat. Rien ne paroissoit lui mieux convenir; il joignoit à beaucoup de vivacité & de pénétration, un jugement sûr, une élocution facile, & une mémoire des plus heureuses. Il y avoit d'ailleurs près de trois siecles que sa famille faisoit honneur à cette profession (2), & il tenoit encore au Palais par mille autres endroits.

REMARQUES.

(2) DIALOGUE des Avocats de Loifel, page 494. DE

Fils, Frere, Oncle, Cousin, Beau-frere de Greffier. (3)

Mais l'inclination, c'est-à-dire, le premier de tous les talens lui manquoit. Ainsi se trouvant chargé d'une premiere Cause, loin de s'en instruire, il ne songea qu'aux moyens de s'en défaire honnêtement, & il y réussit, de maniere que le Procureur retirant ses sacs, le soupçonna d'y avoir découvert une procédure peu réguliere, & dit en fortant que ce jeune Avocat iroit loin. M. Despréaux, qui de son côté croyoit avoir échapé à un grand péril, résolut de ne s'y plus exposer, & regardant la Sorbonne comme l'antipode du Palais, il ne lui en fallut pas davantage pour le déterminer à y faire un cours de Théologie; mais il ne put soutenir long-temps les leçons d'une scholasti-. que épineuse & subtile; il s'imagina que pour le suivre plus adroitement, la Chicane n'avoit fait que changer d'habit, & devenu maître absolu de fon fort par la mort de son pere, il se livra tout entier à fon génie poëtique.

C'est dans le sein de cette nouvelle liberté qu'il composa la plûpart de ses Satires. Il se contentoit au commencement de les lire à ses amis particuliers, & quelqu'applaudissement qu'il en reçût, on ne pouvoit l'obliger à les rendre publiques; il

REMARQUES.

(3) Epit. V. DE Boze.

fouffrit même assez long-temps avec une patience, qui a quelque chose d'héroïque dans un Auteur, les mauvaises copies que l'on en répandoit dans le monde: mais sa constance l'abandonna à la vûe d'une édition pleine de fautes, & où, pour surcroît de chagrin, on avoit encore mis sous son nom une ou deux pièces supposées (4). Des ensans si désigurés réveillerent la tendresse de leur pere, & l'obligérent à faire de bonne grace ce que l'on faisoit déja malgré lui. Ses Satires surent donc imprimées de son aveu, d'abord séparément, & ensuite dans un recueil qui en comprenoit huit.

Jamais livre n'excita un plus grand tumulte sur le Parnasse: la nation des Poëtes, qui prend seu aisément, & qui n'entend pas raillerie sur ses ouvrages, sondit de toutes parts sur le nouvel Auteur, avec des critiques & des libelles sans nombre. M. Despréaux se désendit tranquillement par l'exemple de Lucilius, par celui d'Horace, de Perse, de Juvénal, de Virgile même, le sage, le discret Virgile; & pour rassurer en quelque sorte ceux qui ne le blâmoient que parce qu'ils croyoient en général que toute Satire est blâmable, il composa la neuvième, où sous l'ingénieuse apparence d'une réprimande sévère à son Esprit, il prouve de cent

REMARQUES.

(4) Préface de l'Edition de 1666. DE BozE.

manieres, que sans blesser l'Etat ni sa conscience, on peut trouver de méchans vers méchans, & s'ennuyer de plein droit à la lecture de certains livres.

Après cela il n'opposa plus à ses adversaires qu'une vanité d'un genre fort singulier. Il s'avisa de se faire une espèce de trophée des écrits que l'on publioit contre lui, de les ramasser avec plus de soin que d'autres ne recueillent les louanges qu'on leur donne, & de les envoyer à ses amis, qui à la sin satigués du nombre & de l'extravagance de la plupart de ces ouvrages, l'accusoient presque d'en avoir lui-même sait une partie pour rendre l'autre plus méprisable, à l'exemple de quelques-uns de ces Ecrivains qui croyoient avoir trouvé le secret de décrier entièrement les Satires de M. Despréaux, en lui en attribuant de fort mauvaises qui étoient de leur saçon. (5)

La réputation naissante de M. Despréaux ne sut pas la seule chose qui le dédommagea de la haine de quelques Auteurs: ces Satires mêmes, source de tant de plaintes, lui firent des amis, & des amis illustres, entre lesquels il eut le bonheur de compter M. le Premier Président de Lamoignon. Ce sage & sçavant Magistrat, dont l'amitié étoit la meilleure de toutes les apologies, loin d'être es-

REMARQUES.

(5) l'Abbé Cotin. DE Boze.

frayé du nom de Satire que portoient les Ouvrages de M. Despréaux, & où en effet il n'y avoit
guéres que des vers & des livres attaqués, fut charmé d'y trouver ce sel, ce gost précieux des Anciens; plus charmé encore de voir comment il
avoit soumis aux loix d'une pudeur scrupuleuse,
un genre de poésie, dont la licence avoit jusqu'alors fait le principal caractère. Mais s'il admira sa
retenue dans les matieres les plus délicates, il n'estima pas moins son attention à distinguer toujours
dans la même personne l'honnête homme d'avec
le poëte insipide, & le bon citoyen d'avec le mauvais auteur.

M. Bayle, dans sa République des Lettres, & M. Spanheim dans sa Préface sur la Satire des Césars de l'Empereur Julien, ont donné mille éloges à cette circonspection de M. Despréaux, & n'ont pas hésité de dire que par lui la France l'emporte pour la Satire sur toutes les Nations, & qu'elle en dispute même la gloire à l'ancienne Rome.

Nous croyons qu'il est inutile de vouloir ici donner au Public une idée plus particuliere des Satires de M. Despréaux: qu'ajouterions-nous à l'idée qu'il en a déja? Devenues l'appui ou la ressource de la plupart des conversations, combien de maximes, de proverbes ou de bons mots ont-elles fait naître dans notre Langue, & de la nôtre combien en ont-elles fait passer dans celle des étrangers? Il y a peu de Livres qui aient plus agréablement exercé la mémoire des hommes, & il n'y en a certainement point qu'il fût aujourd'hui plus aisé de restituer, si toutes les copies & toutes les éditions en étoient perdues.

L'Art Poëtique succéda aux neuf Satires; & il étoit juste qu'après avoir fait sentir le ridicule ou le faux de tant d'ouvrages, M. Despréaux donnât des régles pour éviter l'un & l'autre, & pour porter la poésse à ce point de perfection qui la fait appeller le langage des Dieux. Il ne suffisoit pas pour cela de renouveller les préceptes qu'Horace donna de son temps sur la même matiere: notre poésse beaucoup plus variée que celle des Latins, a pris différentes formes qui leur étoient inconnues: ainsi la sagesse antique ne sournissoit que des conseils généraux, le caprice moderne demandoit des leçons qui lui sussent propres, & cette union étoit le chef-d'œuvre de l'art.

Tout le monde sçait comment M. Despréaux y a réussi: son Art Poëtique, amas prodigieux de régles & d'exemples, est lui-même un Poëme excellent, un Poëme agréable, & si intéressant, que quoiqu'il renserme une infinité de choses qui sont particulières à la Langue, à la Nation & à la Poésie Françoise, il a trouvé en Portugal un traducteur du premier ordre dans la personne de M. le Comte d'Ericeyra.

DE M. DESPRE'AUX. LXXIII

M. le Premier Président de Lamoignon engages bientôt M. Despréaux dans un travail d'une autre espéce. Un Pulpitre placé & déplacé, avoit extrêmement brouillé le Chantre & le Trésorier d'une des premiéres Eglises de Paris, & commençoit à devenir entr'eux la matière d'un procès fort sérieux, quand M. de Lamoignon trouva un fage tempérament pour les accorder. Ce Magistrat saisant un jour le récit de l'affaire dans une compagnie où étoit M. Despréaux, lui dit que les Poëtes se vantoient souvent de pouvoir faire un grand & bel Ouvrage fur la pointe d'une aiguille, ou fur le pied d'une mouche; qu'un Lutrin étoit un sujet bien plus magnifique, & que jamais les Muses n'auroient une si belle occasion de montrer leur adresce. M. Despréaux sur qui tous les yeux étoient ouverts, crut que pour l'honneur de la Poësie, il falloit soutenir la thése, & de parole en parole le défi se forma. Cependant il comptoit en être quitte pour un simple plan qui feroit assez juger du succès avec lequel la matière pouvoit être traitée, il y ajouta même un début de trente à quarante vers, comme un gage plus certain de l'exécution; mais il lui eût été plus facile de manquer absolument de parole, que de ne la tenir qu'à moitié. M. de Lamoignon fut frappé de ce qu'il ne faisoit qu'entrevoir; & pour convaincre tout le monde, il feignit de n'être pas convaincu; de sorte que c'est Tome I.

à son ingénieuse obstination que le Public est redevable des six Chants qui composent le Poëme intitulé le Lutrin. On ne s'étonnera pas si nous ne disons rien de plus de cet ouvrage, & si nous passons de même sort légérement sur tous ceux de M. Despréaux; nous ne serions engagés à en parler aujourd'hui que pour les saire connoître, & il n'y a rien de plus connu.

Celui qui l'est peut être le moins, parce que la matière n'en est pas également à la portée de tout le monde c'est sa Traduction du Sublime de Longin; mais le nombre des lecteurs se trouve merveilleusement réparé par la qualité des suffrages, car les plus habiles critiques sont convenus que cette Traduction doit être regardée comme un parfait modèle; & qu'en conservant à l'ancien Rhéteur toute la simplicité de son stile didactique, il a si heureusement fait valoir les grandes figures dont il traite, qu'il semble avoir moins songé à les traduire, qu'à donner aux écrivains de sa nation un Traité du Sublime qui put leur être utile. Et le moyen d'en douter, quand on voit qu'il s'est fait depuis un plaisir de joindre à ses remarques sur Longin celles de M. Dacier & de M. Boivin, quoiqu'il y en ait plusieurs, sur-tout dans celles de M. Dacier, qui sont formellement opposées aux siennes.

Le nom de M. Despréaux ne tarda pas à être porté à la Cour: les Princes & les Seigneurs les plus qualifiés s'empressérent à lui donner des marques de leur estime, & il sut ensin connu du Roi même. M. Déspréaux eut l'honneur de lui réciter quelques Chants du Lutrin, & d'autres pièces qui n'avoient pas encore paru; & on lui a souvent oüi dire que Sa Majesté lui avoit alors sait répéter plusieurs sois ces vers de sa première Epître.

Tel fut cet Empereur (6), sous qui Rome adorée Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée: Qui rendit de son joug l'Univers amoureux: Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux: Qui soupiroit le soir, si sa main sortunée N'avoit par ses biensaits signalé la journée.

M. Despréaux ne pouvoit rien trouver de plus propre à surprendre la modestie d'un Prince ennemi des louanges les mieux méritées, que de les donner devant lui à un autre Prince si célébre dans l'histoire par les mêmes vertus.

Le Roi justifia dans le moment, & sans y penfer, l'heureuse application des vers de M. Despréaux: Sa Majesté lui donna une pension considérable, & lui sit en même temps expédier un privilége en commandement pour l'impression de toutes ses pièces, avec cette clause à jamais remarquable, qu'Elle vouloit procurer au Public, par la

REMARQUES.

(6) Titus. DE ST. MARC.

lecture de ces Ouvrages, la même satisfaction qu'Elle en avoit reçue. Mais ce qui, selon le cœur de M. Despréaux, mit le comble aux biensaits du Prince, ce sut la glorieuse commission d'écrire son histoire.

L'Académie Françoise ne crut pas qu'un homme destiné à parler de si grandes choses, dût être formé dans une autre école: elle se hâta de lui ouvrir ses portes, (7) & M. Despréaux y signala son entrée par un Discours plein de la reconnoissance la plus éloquente. Un petit nombre d'hommes choisis dans cette même Académie, composoit alors celle des Inscriptions, où l'on commençoit à former le projet du Livre sameux des Médailles sur les principaux événemens du Regne de Louis le Grand.

M. Despréaux sut bientôt associé à ce travail, & il y contribua avec son zêle ordinaire pour tout ce qui regardoit l'intérêt de sa patrie, ou la gloire de son Maître.

Le réglement de 1701. qui a donné une forme

REMARQUES.

(7) Il sut reçu en 1684. Six mois auparavant il avoit concouru pour la même place avec La Fontaine. & celui-ci l'avoit emporté. Mais le Roi suspendit l'élection, ou du moins il ne s'expliqua que lorsqu'on eut nommé M. Despréaux à une autre place qui vint à vaquer. Alors un député de l'Académie lui en ayant rendu compte, il répondit, que le choix qu'on avoit fait de M. Despréaux lui étoit très-agréable, & servit généralement approuvé. Vous pouvez, ajouta-t-il, recevoir incessamment La Fontaine, il a promis d'être sage. Hist. De L'Acadepar M. l'Abbé d'Olivet. Edit. P. 1740. De St. MARC.

DE M. DESPRE'AUX. LXXVII

toute nouvelle à l'Académie des Inscriptions, y conserva à M. Despréaux le rang de Pensionnaire, & il en a fort exactement rempli les devoirs jusqu'au commencement de l'année 1706, qu'une surdité entière & une santé fort affoiblie, l'obligerent à demander le titre de Vétéran. Le reste de sa vie n'a été, à proprement parler, qu'une retraite, dont la ville & la campagne ont partagé le loisir. Peu répandu dans le grand monde, qu'il n'avoit jamais trop aimé, & content d'un certain nombre d'amis, dont il faisoit toujours les délices, il a tranquillement attendu la mort que lui annonçoient chaque jour des douleurs aiguës, des évanouissemens & une fiévre presque habituelle; elle l'emporta enfin le treiziéme de Mars de l'année 1711 ágé de foixante & quatorze ans & quelques mois.

Tout ce qui caractérise la mort des Justes, a accompagné celle de M. Despréaux; une piété sincére, une soi vive, & une charité si grande, qu'elle ne lui a presque fait reconnoître d'autres héritiers que les pauvres; mais nous sommes heureux de ne pas trouver ici de quoi faire valoir en lui ces circonstances autant qu'elles vaudroient peut-être, dans un sujet où la différence des temps sourniroit de ces traits du siècle que l'on ne sçauroit effacer avec trop de soin. Une sin exemplaire a été dans M. Despréaux la suite naturelle d'une vie toujours sage & toujours chrétienne.

March 1

Jamais homme ne fut plus pénétré que lui de cette crainte falutaire, que l'on ne connoît presque plus que sous le nom de délicatesse de conscience: en voici une preuve qu'il y auroit de l'injustice à supprimer. Dans le tems que l'aversion du Palais tourna M. Despréaux du côté de la Sorbonne, on lui conféra un Bénéfice, & il en jouit pendant huit ou neuf ans. Au bout de ce tempslà, comme il se sentoit tous les jours moins de disposition à l'Etat Ecclésiastique, il quitta le Bénésice, qui étoit un Prieuré simple; & poussant le scrupule du défintéressement au point de ne pas même vouloir s'en faire un ami dans le monde, il le remit entre les mains du Collateur, qui étoit un faint Prélat: il fit plus, il supputa à quoi se montoit tout ce qu'il en avoit reçu, & l'employa en diffés rentes œuvres de piété, dont la principale fut le foulagement des pauvres du lieu. Le récit d'une action si édifiante tiendroit bien sa place dans la vie d'un Solitaire, ou d'un illustre Pénitent.

A l'égard de son respect pour la Religion, ce qui n'est pas à oublier dans l'éloge d'un Poëte, M. Despréaux ne s'est pas contenté de le marquer d'une manière éclatante dans son Epître sur l'Amour de Dieu; il a porté ce respect jusques dans ses Satires, saississant toujours avidement l'occasion d'attaquer le badinage des impies, les jeux de l'athéisme & le langage des libertins, lors même qu'il seme

bloit n'avoir à faire qu'à ses ennemis ordinaires, c'est-à-dire au galimathias, à l'ensture, ou à la bassesse du style poëtique.

Les qualités particulières du cœur & de l'esprit, qui rendent un homme souhaitable dans la société, achevoient de former le caractère de M. Despréaux. Il employoit plus volontiers pour autrui que pout lui-même le crédit que son mérite lui avoit acquis. Il ne pardonnoit pas seulement les injures qu'il avoit reçues, il se réconcilioit encore de bonne grace, pour peu qu'on le recherchât, comme on sçait qu'il a fait avec M. Perrault, après toute la vivacité de leur dispute sur la Présérence des Anciens & des Modernes.

Sans l'avoir vu, on devenoit son ami par l'estime publique, ou par de bons Ouvrages, & il y avoit même autant de sonds à faire sur cette amitié, que sur celle que d'autres liaisons pouvoient avoir sormée: il en faut rapporter un exemple singulier.

Le célébre M. Patru se trouvoit, à la honte de son siècle, réduit à vendre ses-Livres, la plus agréable, & presque la seuse chose qui lui restoit. M. Despréaux apprit qu'il étoit sur le point de les donner pour une somme assez modique, & il alla aussi-tôt lui offrir près d'un tiers davantage; mais l'argent compté, il mit dans son marché une nouvelle condition qui étonna sort M. Patru, ce sur

LXXX ELOGE DE M. DESPRE'AUX

qu'il garderoit ses livres comme auparavant, & que sa bibliothéque ne seroit qu'en survivance à M. Despréaux. Il ne sut pas moins généreux envers M. Cassandre, auteur d'une excellente Traduction de la Rhétorique d'Aristote, & sa bourse sut encore ouverte à beaucoup d'autres; car la vue d'un homme de Lettres qui étoit dans le besoin, lui faisoit tant de peine, qu'il ne pouvoit s'empêcher de prêter de l'argent, même à Linière, qui souvent alloit du même pas au premier endroit du voisinage faire une chanson contre son créancier.

Nous ne finirions pas, fi nous voulions ainsi nous arrêter sur tout ce qui marquoit dans M. Despréaux l'homme de bien inséparable de l'homme d'esprit, & le sage toujours uni avec le Poëte. Un mérite transcendant l'avoit fait jouir de bonne heure de toute sa réputation; & il n'y a plus que l'impossibilité de le remplacer, qui puisse ajouter de nouveaux traits à son éloge.





PRÉFACES DE M. DESPREAUX.

I.

Pour la première Edition faite en 1666. & les Editions suivantes, jusqu'en 1674.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

CEs Satires dont on fait part au Public, n'auroient jamais couru le hazard de l'impression, si l'on eût laissé faire leur Auteur. Quelques applaudissemens qu'un assez grand nombre de personnes amoureuses de ces sortes d'Ouvrages ait donnés aux siens; sa modestie lui persuadoit, que de les faire imprimer, ce seroit augmenter le nombre des méchans Livres, qu'il blâme en tant de rencontres, & se rendre par là digne lui-même en quelque façon d'avoir place dans ses Satires. C'est ce qui lui a fait souffrir fort long-temps, avec une patience qui tient quelque chose de l'Héroïque dans un Auteur, les mauvaises Copies qui ont couru de ses Ouvrages, sans être tenté pour cela de les faire mettre sous la presse. Mais enfin, toute sa constance l'a abandonné à la vûe (1) de cette monstrueuse édition qui en a paru depuis peu. Sa

REMARQUES.

(1) de cette monstrueuse édition] Elle avoit été faite à Rouen en 1665. BROSSETTE.

tendresse de père s'est réveillée à l'aspect de ses enfans ainsi désigurés & mis en pièces, sur tout lorsqu'il les a vus accompagnés de cette Prose fade & insipide, que tout le sel de ses Vers ne pourroit pas relever: Je veux dire de ce (2) Jugement fur les Sciences, qu'on a cousu si peu judicieusement à la fin de son Livre. Il a eu peur que ses Satires n'achevassent de se gâter en une si méchante compagnie: & il a cru enfin, que puisqu'un Ouvrage, tôt ou tard, doit passer par les mains de l'Imprimeur, il valoit mieux fubir le joug de bonne grace, & faire de lui-même ce qu'on avoit déia fait malgré lui. Joint que ce galant homme qui a pris le soin de la première édition, y a mêlé les noms de quelques personnes que l'Auteur honore, & devant qui il est bien aise de se justifier. tes ces considérations, dis-je, l'ont obligé à me confier les véritables Originaux de ses Pièces, (3) augmentées encore de deux autres, pour lesquelles il appréhendoit le même fort. Mais en mêmetemps il m'a laissé la charge de faire ses excuses. aux Auteurs qui pourront être choqués de la liberté qu'il s'est donnée, de parler de leurs Ouvrages. en quelques endroits de ses Ecrits. Il les prie donc de considérer que le Parnasse fut de tout temps un Pays de liberté: que le plus habile y est tous les jours exposé à la censure du plus ignorant: que le. sentiment d'un seul homme ne fait point de loi; &

REMARQUES.

(2) Jugement sur les Sciences, C'est un petit Discours en prose, de M. de Saint-Evremond. M. Despréaux ne tavoit pas alors qui en étoit l'Auteur; mais il ne parost pas que M. de Saint-Evremond se soit jamais plaint du jugement, que l'on fait ici de son Ouvrage: au contraire, il a donné dans ses Ecrits de grandes louanges à M. Despréaux. Bross.

(3) augmentées encore de deux autres, De la Satire Illes fur un Festin ridicule, & de la Satire V, sur la Nobles-

fe. BROSS.

qu'au pis aller, s'ils se persuadent qu'il ait fait du tort à leurs Ouvrages, ils s'en peuvent venger sur les siens, dont il leur abandonne jusqu'aux points-& aux virgules. Que si cela ne les satisfait pas encore; il leur conseille d'avoir recours à cette bienheureuse tranquillité des grands hommes, comme eux, qui ne manquent jamais de se consoler d'une femblable difgrace (4) par quelque exemple fameux, pris des plus célébres Auteurs de l'Antiquité, dont ils se sont l'application tout seuls. En un mot, il les supplie de faire réflexion que si leurs Ouvrages sont mauvais, ils méritent d'être censurés; & que s'ils font bons, tout ce qu'on dira contre eux ne les fera pas trouver mauvais. (5) Aureste comme la malignité de ses ennemis s'efforce depuis peu de donner un sens coupable à ses pensées, même les plus innocentes; il prie les honnêtes gens, de ne se pas laisser surprendre aux subtilités rafinées de ces petits esprits, qui ne sçavent fe venger que par des voies lâches: & qui lui veulent souvent faire (6) un crime affreux d'une élégance poëtique.

J'ai charge encore d'avertir ceux qui voudront faire des Satires contre les Satires, de ne se point cacher. Je leur réponds que l'Auteur ne les citera point devant d'autre Tribunal que celui des Mus fes. Parce que si ce sont des injures grossieres; les Beurrieres lui en feront raison; & si c'est une rail. lerie délicate, il n'est pas assez ignorant dans les Loix, pour ne pas scavoir qu'il doit porter la pei-

REMARQUES.

(4) par quelque exemple fameux,] Socrate affifta à la représentation de la Comédie des Nuées d'Aristophane, quoique cette Comedie fut faite contre lui, & qu'il y fur nommé. BROSSETTE.

(5) Au reste &c.] Tout ce qui suit, jusqu'à la fin de la Préface, fut ajouté dans l'Edition de 1668. Bross.

(6) un crime affreux &c.] Voyez la Remarque sur le

ne du Talion. Qu'ils écrivent donc librement : comme ils contribueront sans doute à rendre l'Auteur plus illustre, ils feront le profit du Libraire: & cela me regarde. Quelque intérêt pourtant que j'y trouve, je leur conseille d'attendre quelque temps, & de laisser meurir leur mauvaise humeur. On ne fait rien qui vaille dans la colere. Vous avez beau vomir des injures sales & odieuses: cela marque la bassesse de votre âme, sans rabaisser la gloire de celui que vous attaquez: & le Lecteur qui est de sang froid, n'épouse point les sottes pasfions d'un Rimeur emporté. Il y auroit aussi plusieurs choses à dire, touchant le reproche qu'on fait à l'Auteur, d'avoir pris ses pensées dans Juvénal & dans Horace. Mais, tout bien considéré, il trouve l'objection si honorable pour lui, qu'il croiroit se faire tort d'y répondre.

II.

(1) Pour l'Edition de 1674. in-4.

AU LECTEUR.

J'Avois médité une assez longue Présace, où, suivant la coûtume reçue parmi les Ecrivains de ce temps, j'espérois rendre un compte sort exact de mes Ouvrages, & justisser les libertés que j'y ai prises. Mais depuis j'ai fait résléxion, que ces sortes d'Avant-propos ne servoient ordinairement

REMARQUES.

II. (1) Pour l'Edition de 1674. in-4.] Au lieu de cette Préface, l'Edition in-12. de la même année 1674. a celle qui fuit celle-ci, laquelle M. Brossette donne pour être la Présace d'une Edition de 1675, que je ne connois point. DE ST. MARC.

cu'à mettre en jour la vanité de l'Auteur, & au lieu d'excuser ses fautes, fournissoient souvent de nouvelles armes contre lui. D'ailleurs je ne crois point mes Ouvrages affez bons pour mériter des éloges, ni assez criminels pour avoir besoin d'apologie. Je ne me louerai donc ici, ni ne me justifierai de rien. Le Lecteur sçaura seulement que je lui donne une édition de mes Satires plus correcte que les précédentes, (2) deux Epîtres nouvelles, l'Art Poëtique en Vers, (3) & quatre Chants du Lutrin. J'y ai ajouté aussi la traduction du Traité que le Rhéteur Longin a composé du Sublime ou du Merveilleux dans le Discours. J'ai fait originairement cette Traduction pour m'instruire, plutôt que dans le dessein de la donner au Public. Mais j'ai cru qu'on ne feroit pas fâché de la voir ici à la suite de la Poëtique, avec laquelle ce Traité a quelque rapport, & où j'ai même inséré plufieurs préceptes qui en sont tirés. J'avois dessein d'y joindre aussi (4) quelques Dialogues en Prose que j'ai composés: mais des considérations particulieres m'en ont empêché. J'espere en donner quelque jour un volume à part. Voilà tout ce que j'ai à dire au Lecteur. Encore ne scai-je si je ne lui en ai point déja trop dit; & si en ce peu de paroles, je ne suis point tombé dans le défaut que je voulois éviter.

REMARQUES.

(2) deux Epîtres nouvelles.] L'Epître II. & l'Epître III. Car la quatrième, addressée au Roi, avoit déja été publiée en 1672. Bross.

(3) & quatre Chants du Lutrin.] Le cinquiéme & le fixième Chants ne surent imprimés qu'en 1683. Bross.

(4) quelques Dialogues en Prose M. Brosette rapportoit ici dans une longue Note la Pièce intitulée dans cette Edition, Fragment d'un autre Dialogue. Voyez le Tome III.

III.

Pour l'Edition (1) de 1675.

AU LECTEUR.

JE m'imagine que le Public me fait la justice de? croire, que je n'aurois pas beaucoup de peine à répondre aux Livres qu'on a publiés contre moi: mais j'ai naturellement une espèce d'aversion pour ces longues Apologies qui se font en faveur de bagatelles auffi bagatelles que font mes Ouvrages. Et d'ailleurs ayant attaqué, comme j'ai fait, de gaieté de cœur, plusieurs Ecrivains célebres, je serois bien injuste, si je trouvois mauvais qu'on m'attaquat à mon tour. Ajoutez, que si les objections qu'on me fait sont bonnes, il est raisonnable qu'elles passent pour telles; & si elles sont mauvaises, il se trouvera assez de Lecteurs fensés pour redresfer les petits esprits qui s'en pourroient laisser surprendre. Je ne répondrai donc rien à tout ce qu'on a dit, ni à tout ce qu'on a écrit contre moi: & si je n'ai pas donné aux Auteurs de bonnes regles de poësie, j'espere leur donner par là une leçon assez belle de modération. Bien loin de leur rendre injures pour injures, ils trouveront bon que je les remercie ici du foin qu'ils prennent de publier que ma Poëtique est une Traduction de la Poëtique d'Horace. Car puisque dans mon Ouvrage, qui est d'onze cents Vers, il n'y en a pas plus de cinquante ou foixante tout au plus imités d'Horacé, ils ne peuvent pas faire un plus bel éloge du reste qu'en le suppofant traduit de ce grand Poëte & je m'étonne après

REMARQUES.

IH. (1) de 1675.] Voyez II. Remarque 1. DE STI-

DE M. DESPRE'AUX. LXXXVIII

cela qu'ils osent combattre les règles que j'y débite. (2) Pour Vida dont ils m'accusent d'avoir prisaussi quelque chose, mes Amis sçavent bien que je ne l'ai jamais lû, & j'en puis faire tel serment qu'on voudra, sans craindre de blesser ma conscience.

IV.

Pour les Editions de 1683. & de 1694.

VOICI une édition de mes Ouvrages (1) beaucoup plus exacte que les précédentes, qui ont toutes été affez peu correctes. J'y ai joint (2) cinq
Epîtres nouvelles que j'avois composées longtemps avant que d'être engagé (3) dans le glorieux
emploi qui m'a tiré du métier de la Poësie. Elles
sont du même stile que mes autres écrits, & j'ose;
me stater qu'elles ne leur feront point de tort.
Mais c'est au Lecteur à en juger, & je n'emploirai
point ici ma Présace, non plus que dans mes autres éditions, à le gagner par des statteries, ou à
le prévenir par des raisons dont il doit s'aviser de
lui-même. Je me contenterai de l'avertir d'une
chose dont il est bon qu'on soit instruit. C'est

REMARQUES.

(2) Pour Vida] MARC - JERÔME Vida, de Crémone; Evêque d'Albe, Poëte célèbre, qui florissoit au commencement du feizième siècle. Il a composé un Art Poëtique en trois Livres, & plusieurs autres Poëses Latines. Bross.

1V. (1) beaucoup plus exacte &c.] Dans l'Edition de 1683. on lisoit: beaucoup plus exacte & plus correcte que les précédentes, qui toutes ont été assez fautives. BROSS.

(2) cinq Eptizes nouvelles] Les Eptires V: VI. VII. VIII. E IX. BROSS.

(3) dans le glorieux Emploi &c.] En 1677. le Roi voit nommé MM. Despréaux & Racine, pour écrire los Histoire. Bross.

qu'en attaquant dans mes Satires les défauts de quantité d'Ecrivains de notre siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces Ecrivains le mérite & les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, que Chapelain, par exemple, quoi qu'assez méchant Poëte (4), n'ait pas fait autrefois, je ne sçai comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y eût point d'esprit ni d'agrément dans les ouvrages de (5) M. Quinault, quoique si éloignés de la perfection de Virgile. (6) J'ajouterai même sur ce dernier, que dans le temps où j'écrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors (7) beaucoup d'ouvrages qui lui ont dans la fuite acquis une juste réputation. Je veux bien aussi avouer qu'il y a du génie dans les écrits de Saint-Amand, de Brebeuf, de Scudéri, & de plusieurs autres que j'ai

REMARQUES.

(4) n'ait pas fait autrefois, ... une affez belle Ode;] Au lieu de ces mots on lisoit dans l'Edition de 1683-ne sut pas bon Grammairien. CHAPELAIN avoit fait une Ode à la gloire du Cardinal de Richelieu, & sur cette Ode seule; Chapelain avoit été regardé comme le premier Poëte de son tems. Bross.

Je connois une autre Ode de Chapelain pour Monseigneur le Duc d'Anguien, imprimée à Paris in 4°. chez la Veuve de Jean Camusat & Pierre le Petit en 1646. Cette Pièce n'est en rien inférieure à celle dont il vient d'être parlé. J'y trouve même en quelques endroits plus de Grand & de Sublime. DE ST. MARC.

(5) M. Quinault, Dans les Editions de 1683. & de 1694. Il est simplement indiqué de cette maniere: M. Q **. DE ST. MARC.

(6) J'ajouterai même &c.] Toute certe Phrase, jus-

qu'à ces mots: Je veux bien aussi, &c. fut ajoutée par l'Auteur dans l'Édition de 1694. DE ST. MARC.

(7) beaucoup d'ouvrages &c. On voit que notre Au-

teur distingue ici deux tems dans la réputation de M. Quinault: le tems de ses Tragédies, & celui de ses Opera. Il n'avoit encore fait que des Tragédies, quand M. Despréaux le nomina dans ses Satires. Bross.

eritiqués, & qui sont en effet d'ailleurs, aussi-bien que moi, très-dignes de critique. En un mot avec la même sincérité que j'ai raillé ce qu'ils ont de blamable, je suis prêt à convenir de ce qu'ils peu-vent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, & faire bien voir que ce n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a fait écrire contre eux. Pour revenir à mon Edition, (8) outre mon remerciment à l'Académie, & quelques Epigrammes que j'y ai jointes, j'ai aussi ajouté au Poëme du Lutrin deux Chants nouveaux qui en font la conclusion. Ils ne sont pas à mon avis, plus mauvais que les quatre autres chants & je me persuade qu'ils consoleront aisément les Lecteurs de quelques Vers que j'ai retranchés à l'Episode (9) de l'Horlogere, qui m'avoit toujours paru un peu trop peu long. (10) Il feroit inutile maintenant &c.

REMARQUES.

(8) outre mon remerciment à l'Académie; & quelques Epigrammes que j'y ai jointes,] Addition faite dans l'Edition de 1694. Bross.

(9) de l'Horlogere,] De la Perruquiere. Voyez les

Remarques sur le Lutrin. Bross.

(10) Il seroit inutile maintenant &c.] La fin de cette Présace, que je supprime, en sut détachée par M. Despréaux pour servir d'Avis au Lecteur au devant du Lutrin dans l'Edition de 1701. Il m'a paru sort inutile d'en faire un double emploi, quoique M. Brossette & les autres Editeurs ne s'en soient pas fait un scrupule. Pour remplir le plan de cette Edition, je dois avertir de deux choses. 19. Tom. II. p. 451. le membre de Phrase qui termine l'Avis au Lecteur, dont je parle, est conçu de cette maniere: je ne pourrois m'empêcher de mouiller peut-être de mes larmes la Présace d'un Ouvrage de pure plaisanterie. Dans les Editions de 1683. & de 1694. la Présace finit ainsi: je ne pourrois m'empêcher de mouiller peut-être de mes larmes la Présace d'un livre de Satires & de plaisanteries. DE ST. MARC.



v.

AVERTISSEMENT

Mis après la PRÉFACE en 1694.

AU LECTEUR.

'AI laissé ici la même Préface qui étoit dans les deux éditions précédentes: à cause de la justice que j'y rends à beaucoup d'Auteurs que j'ai attaqués. Je croyois avoir affez fait connoître par cette démarche, où personne ne m'obligeoit, que ce n'est point un esprit de malignité qui m'a fait écrire contre ces Auteurs, & que j'ai été plutôt sincère à leur égard, que médifant. Monsieur (1) Perrault néanmoins n'en a pas jugé de la sorte. Ce galant homme, au bout de près (2) de vingtcinq ans qu'il y a que mes Satires ont été imprimées la premiere fois, est venu tout à coup, & dans le temps qu'il se disoit de mes Amis, réveiller des querelles entierement oubliées, & me faire fur mes Ouvrages un procès que mes Ennemis ne me faisoient plus. Il a compté pour rien les bonnes raisons que j'ai mises en rimes pour montrer qu'il n'y a point de médifance à se moquer des méchans écrits: & sans prendre la peine de réfuter

REMARQUES

V. (1) Perrault] Dans l'Edition de 1694. il n'est que désigne par P. DE ST. MARC.

(2) de vingt-cinq ans] Il falloit dire: de près de trente ans. Car la premiere Edition des Satires fut faite en 1666. DE ST. MARC. ees raisons, a jugé à propos de me traiter (3) dans un Livre, en termes assez peu obscurs, de Médisant, d'Envieux, de Calomniateur, d'Homme qui n'a songé qu'à établir sa réputation sur la ruine de celle des autres. Et cela sondé principalement sur ce que j'ai dit dans mes Satires, que Chapelain avoit sait des vers durs, & qu'on étoit à l'aise auxissements de l'Abbé Cotin.

Ce font en effet les deux grands crimes qu'il me reproche, jusqu'à vouloir me faire comprendre que je ne dois jamais espérer de remission du mal que j'ai causé, en donnant par là occasion à la postérité de croire que sous le Regne de Louis le Grand il y a eu en France un Poëte ennuyeux, & un Prédicateur affez peu fuivi. Le plaisant de l'affaire est, que dans le Livre qu'il fait pour justifier notre siecle de cette étrange calomnie, (4) il avoue lui-même que Chapelain est un Poëte très-peu divertiffant, & si dur dans ses expressions, qu'il n'est pas possible de le lire. Il ne convient pas ainsi du désert qui étoit aux prédications de l'Abbé Co-(5) Au contraire, il assure qu'il a été fort presse à un des sermons de cet Abbé; mais en même-temps il nous apprend cette jolie particularité de la vie d'un si grand Prédicateur: que sans ce sermon, où heureusement quelques -uns de ses Juges se trouverent, la Justice, sur la requête de ses parens, lui alloit donner un Curateur comme à un imbécille. C'est ainsi que Monsieur Perrault sçait défendre ses Amis, & mettre en usage les leçons de cette belle Rhétorique moderne inconnue aux

REMARQUES

(3) dans un Livre, PARALELLE des Anciens & des

(4) il avoue lui - même &c.] V. T. III. Lett. de M. PERR. Rem. 5. DE ST. MARC.

(5) Au contraire, il assure &c.] Ibid. Remarque 6... DE ST. MARC.

Anciens, où vrai-femblablement il a appris à dire ce qu'il ne faut point dire. Mais je parle affez de la justesse d'esprit de Monsieur Perrault dans mes Réflexions Critiques sur Longin; & il est bon d'y

renvoyer les Lecteurs.

Tout ce que j'ai ici à leur dire, c'est que je leur donne dans cette nouvelle édition, outre mes anciens Ouvrages exactement revus, ma Satire contre les Femmes, l'Ode sur Namur, quelques Epigrammes, & mes Réflexions Critiques sur Longin. Ces Réflexions que j'ai composées à l'occasion des Dialogues de M. Perrault, se sont multipliées sous ma main beaucoup plus que je ne croyois, & font cause que j'ai divisé mon Livre en deux volumes. J'ai mis à la fin du fecond volume les Traductions Latines qu'ont fait de mon Ode les deux plus célèbres Professeurs en éloquence de l'Université: je veux dire Monsieur Lenglet & Monsieur Rollin. Ces traductions ont été généralement admirées, & ils m'ont fait en cela tous deux d'autant plus d'honneur, qu'ils sçavent bien que c'est la seule lecture de mon Ouvrage qui les a excités à entreprendre ce travail. J'ai aussi joint à ces traductions quatre Epigrammes Latines que (6) le Réverend Pere Fraguier Jésuite a faites contre le Zoïle Moderne. Il y en a deux qui sont imitées d'une des miennes. On ne peut rien voir de plus poli ni de plus élégant que ces quatres Epigrammes; & il semble que Catulle y soit ressuscité pour vanger Catulle. J'espere donc que le Public me sçaura quelque gré du présent que je lui en fais.

REMARQUES.

(6) le Reverend Pere Fraguier] Aujourd'hui (M. l'Abbé Fraguier) de l'Académie Françoise, & de l'Académie Royale des Inscriptions & des Médailles. Bross.

Claude - François Fraquier, de l'Académie des Belles-Lettres & de l'Académie Françoise, mort le 13. Mai

1728. EDIT. P. 1740. DE ST. MARC.

Au reste, dans le temps que cette nouvelle édition de mes Ouvrages alloit voir le jour; (7) le Révérend Pere de la Landelle autre célèbre Jésuite, m'a apporté une traduction Latine qu'il a aussi

REMARQUES.

(7) le Reverend Pere de la Landelle] 10. C'est le même qui dans les Editions suivantes, a pris le nom de Saint-Remi. Bross.

Aujourd'hui M. l'Abbé de Saint Remy, de qui l'on attend une belle Traduction de Virgile. Edit. P. 1735... qui a donné au Public une belle Traduction de Virgile.

EDIT. P. 1740.

2º. Les plus célebres Poëtes du Royaume se sont appliqués à traduire en Vers Latins presque toutes les Possies de M. Despréaux, dont quelques - unes ont été aussi traduites en Grec (par M. Boivin, Garde de la Bibliothèque du Roi). Les Etrangers même, qui ne font pas moins de cas que nous de cet excellent Ecrivain, ont pareillement traduit ses Oeuvres en presque toutes les Langues de l'Europe. Il y en a une Traduction complette en Anglois. M. le Comte d'Ericeyra, un des plus beaux Esprits & des plus grands Seigneurs de la Cour de Portugal, a traduit l'Art Poëtique en Vers Portugais. M. l'Abbé Mezzabarba, Gentilhomme Milanois, a traduit en Vers Italiens l'Ode sur Namur, & plusieurs autres Pièces. Ce sçavant Abbé m'ayant donné ces mêmes Traductions, je les envoyai à M. Des-preaux, qui m'écrivit le 6. Mars 1705. en ces termes: , Pour ce qui est de sa Traduction de mon Ode sur Na-, mur, je ne vous dirai pas qu'il y est plus moi-me-" me que moi-même; mais je vous dirai hardiment, que "bien que j'aie fur-tout songé à y prendre l'esprit de " Pindare, M. de Mezzabarba y est beaucoup plus , Pindare que moi". Il y a apparence que l'on fera un recueil de toutes ces Traductions. Bross.

3°. M. Brossette finit par nous annoncer un projet, qu'il avoit apparament formé; mais on ignore s'il s'étoit mis en devoir de l'exécuter. A l'égard des Traductions Latines des différentes Poèsies de notre Auteur, elles ont été recueillies, pour la plupart, dans un Volume in-12. qui parut à Paris en 1735. chez Alix, & dont le titre est: Per illustris Viri Nic. Boileau Despréaux Opera, è Gallicis numeris in Latinos transsata à

faite de mon Ode, & cette traduction m'a paru fi belle, que je n'ai pû résister à la tentation d'en enrichir encore mon Livre, où on la trouvera avec les deux autres à la fin du second tome.

REMARQUES.

D. GODEAU, antiquo Rectore Universitatis Studii Parisiensis. Accessere ad calcem qua reperiri potuerunt Poëmatum tanti Auctoris in Latinos modos redditorum ab illustrioribus ejustem Academia Viris, Rollino, scilicet,
Grenano, Bizoto, Vaesbergio aliisque. Ce Recueil
se trouve chez les mêmes Libraires, qui vendent la présente Edition. A la sin du Volume sont toutes les Pieces Latines, que M. Despréaux indique dans cet Avertissement de 1694. C'est ce qui m'a fait prendre le parti de les retrancher du Recueil de ses Ouvrages.

ti de les retrancher du Recueil de ses Ouvrages.

4°. Dans ce Volume de Traductions Latines, dont je viens de donner le titre entier, il n'y a de M. l'Abbé Bizot, Docteur de Sorbonne, que le I. & le V. Chants du Lutrin. Cet excellent Poète Latin a traduit le Poème entier, & sur la haute idée que ses dissérentes Poèses ont dû faire concevoir de ses talens, on a lieu de regretter qu'il ne s'empresse pas d'avantage de donner au Public un Ouvrage, qui ne peut qu'être bien reçu des Connoisseurs.

5. M. Godeau mourut pendant l'Edition du Recueil, dont il s'agit. C'est pour cela qu'on y trouve à la tête une Piece dont le titre est: UMBRA GODELLI, ad suum Librum, PHALÆCIUM. Ce petit Poëme, fruit d'une Verve, qui n'est rien moins que glacée, est de M. l'Abbé de La Varde, Chancine de Saint Jacques de l'Hôpital, lequel a pour ces sortes de Vers, qu'il produit de génie, un talent tout particulier. DE ST. MARC.



V.I.

(Pour l'Edition de 1701.)

COMME c'est ici vrai-semblablement la derniere Edition de mes Ouvrages que je reverrai; & qu'il n'y a pas d'apparence, qu'âgé comme je suis, (1) de plus de soixante & trois ans, & accablé de beaucoup d'infirmités, ma course puisse être encore fort longue, le Public trouvera bon, que je prenne congé de lui dans les formes, & que je le remercie de la bonté qu'il a eue d'acheter tant de

REMARQUES.

VI. (1) de plus de soixante & trois ans,] C'est-à dire, de plus de soixante & quatre ans : car M. Despréaux étant né le 1. de Novembre 1636. il couroit sa soixante & cinquieme année en 1701. quand il composa cette Préface. Le Roi lui ayant demandé un jour, en quel tems il étoit né, M. Despréaux lui répondit, que le tems de sa naissance étoit la circonstance la plus glorieuse de sa vie: Je suis venu au monde, dit-il, une and née avant votre Majesté, pour annoncer les merveilles de son Regne. Le Roi sut touché de cette Réponse, & les Courtisans ne manquerent pas d'y applaudir. M. Despréaux, qui ne sit peut-être pas alors réslexion sur l'année de sa naissance, s'est cru depuis engagé d'honneur à soutenir un mot, qu'il avoit dit en présence de toute la Cour, & qui avoit si bien réussi. C'est ce qui l'a obligé, toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637. & c'est ce qui a causé l'erreur sur les dates de tous ses ouvrages, dans la Liste qu'on en avoit donnée au commencement de l'Edition de 1713. après la Preface. Voyez, Tom. III. les Remarques fur l'Epigr. XXXVI. BROSS.

Le Commentateur avance un peu trop légérement que la Réponse, qu'il attribue à M. DESPRÉAUX, l'a obligé toutes les fois qu'il a eu occasion de parler de sa naissance, de la mettre en 1637. Car pour ne donner qu'un exemple du contraire dans l'Epstre X. composée en 1695. Vers 98. notre Poète dit qu'il perdit son Pere à l'age de

fois des ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne sçaurois attribuer un si heureux succès qu'au foin que j'ai pris de me conformer toujours à ses sentimens, & d'attraper, autant qu'il m'a été posfible, fon goût en toutes choses. C'est effectivement à quoi il me semble que les Ecrivains ne scauroient trop s'étudier. Un ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de Connoisseurs, s'il n'est plein d'un certain agrément & d'un certain sel, propre à piquer le goût général des Hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage; & il faudra à la fin que les Connoisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompés en lui donnant leur approba-Que si on me demande ce que c'est que tion. cet agrément & ce sel, je répondrai que c'est un je ne fçai quoi qu'on peut beaucoup mieux fentir, que dire. A mon avis néanmoins, il confifte principalement à ne jamais présenter au Lecteur que des pensées vraies & des expressions justes. L'esprit de l'Homme est naturellement plein d'un nombre infini d'idées confuses du Vrai, que souvent il n'entrevoit qu'à demi; & rien ne lui est plus agréable que lorsqu'on lui offre quelqu'une de ces idées bien éclaircie, & mise dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire? Ce n'est point, comme se le persuadent

REMARQUES.

feize ans. Or le Commentateur remarque sur ce même Vers & ailleurs que le Pere de M. Despréaux mourut en 1657. M. DESPRÉAUX met donc ici sa naissance en

1640. ou 1641. DU MONTEIL.

Cette Editeur n'a pas pris garde, que M. Despréaux disant ici qu'en 1701. il étoit âgé de plus de soixante & trois ans, il est impossible qu'il ait voulu placer sa nais-sance en 1640. ou 1641. Il auroit dû dire en ce cas âgé de plus de soixante ans, ou de soixante & un an. On trouvera la Liste dont M. Brossette parle à la suite de cette Présace. DE ST. MARC.

les ignorans, une pensée que personne n'a jamais eue, ni dû avoir. C'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, & que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer. Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensoit, & qu'il la dit d'une maniere vive, fine & nouvelle. Confidérons, par exemple, cette replique si fameuse de Louis Douzieme à ceux de ses Ministres qui lui (2) conseilloient de faire punir plusieurs personnes, qui sous le regne précédent, & lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans. avoient pris à tâche de le desservir. Un Roi de France, leur répondit-il, ne venge point les injures d'un Duc d'Orléans. D'où vient que ce mot frappe d'abord? N'est il pas aisé de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vérité que tout le monde sent, & qu'il dit mieux que tous les plus beaux discours de Morale, Qu'un grand Prince, lorfqu'il est une fois sur le thrône, ne doit plus agir par des mouvemens particuliers, ni avoir d'autre vue que la gloire & le bien général de son Etat? Veuton voir au contraire combien une pensée fausse est froide & puérile? Je ne sçaurois rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir, que deux Vers du Poëte Théophile, dans sa Tragédie intitulée, Pyrâme & Thysbé; lorsque cette malheureuse Amante avant ramassé le poignard encore tout sanglant dont Pyrâme s'étoit tué, Elle querelle ainsi ce poignard,

Ah, voici le poignard qui du lang de son Maître. S'est souillé lachement. Il en rougit, le Traître.

REMARQUES.

(2) conseilloient] C'est ainsi qu'il y a dans l'Edition de 1701. Dans celle de 1713. & dans toutes celles qui l'ont suivie, on lit: conseillerent. La leçon de 1701. me semble présérable. DE ST. MARC.

Tome I.

Toutes les glaces du Nord ensemble ne sont pas, à mon sens, plus froides que cette pensée. Quelle extravagance, bon Dieu! de vouloir que la rougeur du sang, dont est teint le poignard d'un Homme qui vient de s'en tuer lui-même, soit un esset de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué? Voici encore une pensée qui n'est pas moins sausse, ni par conséquent moins froide. Elle est de Benserade dans ses Métamorphoses en rondeaux, où parlant du déluge envoyé par les Dieux, pour châtier l'insolence de l'Homme, il s'exprime ainsi:

Dieu lava bien la tête à son Image.

Peut on à propos d'une aussi grande chose que le Déluge, dire rien de plus petit, ni de plus ridicule que ce quolibet, dont la pensée est d'autant plus fausse en toutes manieres, que le Dieu dont il s'agit en cet endroit, c'est Jupiter, qui n'a jamais passé chez les Payens pour avoir fait l'Homme à son image: l'Homme dans la Fable étant, comme tout

le monde sçait, l'ouvrage de Promethée.

Puisqu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie; & que l'effet infaillible du Vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les Hommes; il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes, n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé: & que par conféquent un ouvrage qui n'est point goûté du Public, est un très méchant Ouvrage. Le gros des Hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai, & admirer de méchantes choses: mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise; & je désie tous les Auteurs les plus mécontens du Public, de me citer un bon Livre que le Public ait jamais rebuté: à moins qu'ils ne mettent en ce rang leurs écrits, de la bonté desquels eux seuls sont persuadés. J'avoue néanmoins, & on ne le scauroit nier, que quelquefois, lorsque d'excellens ouvrages viennent à paroître, la cabale & l'envie trouvent moyen de les rabbaisser; (3) & d'en rendre en apparence le succès douteux: mais cela ne dure guerres; & il arrive de ces ouvrages comme d'un morceau de bois qu'on ensonce dans l'eau avec la main: il demeure au fond tant qu'on l'y retient; mais bien tôt la main venant à se lasser, il se releve & gagne le dessus. Je pourrois dire un nombre infini de pareilles choses sur ce sujet, & ce seroit la matiere d'un gros Livre: mais en voilà assez ce me semble, pour marquer au Public ma reconnoissance, & la bonne idée que j'ai de son goût & de ses jugemens.

Parlons maintenant (4) de mon édition nouvelle. C'est la plus correcte qui ait encore paru; & nonseulement je l'ai revue avec beaucoup de soin, mais j'y ai retouché de nouveau plusieurs endroits de mes ouvrages. Car je ne suis point de ces Auteurs fuyans la peine, qui ne se croient plus obligés de rien raccommoder à leurs écrits, dès qu'ils les ont une fois donnés au Public. Ils allèguent pour exculer leur paresse, qu'ils auroient peur en les trop remaniant, de les affoiblir, & de leur ôter cet air libre & facile qui fait, disent-ils, un des plus grands charmes du discours : mais leur excuse, à mon avis, est très-mauvaise. Ce sont les ouvrages faits à la hâte, &, comme on dit, au courant de la plume, qui font ordinairement secs, durs & forcés. Un ouvrage ne doit point paroître trop travaillé; mais il ne scauroit être trop travaillé; & c'est souvent le travail même qui en le poliffant lui donne cette facilité tant vantée qui charme le Lecteur. Il y a bien de la différence entre des vers faciles &

REMARQUES.

(3) & d'en rendre ... le succès douteux: M. Despréaux citoit pour exemples, l'Ecole des Femmes de Molière, & la Phèdre de M. Racine. BROSS.

(4) de mon édition nouvelle.] Celle de 1701. pour laquelle cette Preface fut faite. DE ST. MARC. des vers facilement faits. Les Ecrits de Virgile, quoiqu'extraordinairement travaillés, sont bien plus naturels que ceux de Lucain, qui écrivoit, dit-on, avec une rapidité prodigieuse. C'est ordinairement la peine que s'est donnée un Auteur à limer & à perfectionner ses Ecrits, qui fait que le Lecteur n'a point de peine en les lisant. Voiture, qui paroît si aisé, travailloit extrêmement ses ouvrages. On ne voit que des gens qui font aisément des choses médiocres; mais des gens qui en fassent, même difficilement, de fort bonnes, on en trouve très-peu.

Je n'ai donc point de regret d'avoir encore employé quelques-unes de mes veilles à rectifier mes Ecrits dans cette nouvelle Edition, qui est, pour ainsi dire, mon Edition favorite. Aussi y ai je mis mon nom, que je m'étois abstenu de mettre à toutes les autres. J'en avois ainsi usé par pure modestie: mais aujourd'hui que mes ouvrages sont entre les mains de tout le monde, il m'a paru que cette modestie pourroit avoir quelque chose d'affecté. D'ailleurs, j'ai été bien aise, en le mettant à la tête de mon Livre, de faire voir par-là quels sont précisément les ouvrages que j'avoue, & d'arrêter, s'il est possible, le cours d'un nombre infini de méchantes pièces qu'on répand par-tout sous mon nom, & principalement dans les Provinces & dans les Pays étrangers. J'ai même, pour mieux prévenir cet inconvenient, fait mettre au commencement de ce volume, (5) une liste exacte & détaillée de tous mes Ecrits, & on la trouvera in-

REMARQUES.

(5) une liste ... de tous mes Ecrits. Elle étoit dissérente de celle qui depuis a été mise dans l'Edition de 1713. & dont on a parlé dans la Remarque I. sur cette

Presace. Bross.
Certe Liste de 1701. n'est qu'un simple Catalogue des Ouvrages contenus dans cette Edition, selon l'ordre qu'ils y tienment. DE ST. MARC.

médiatement après cette Préface. Voilà de quoi

il est bon que le Lecteur soit instruit.

Il ne reste plus présentement qu'à lui dire quels font les ouvrages dont j'ai augmenté ce volume. Le plus confidérable est une onzieme Satire que j'ai tout récemment composée, & qu'on trouvera à la fuite des dix précédentes: Elle est adressée à Monsieur de Valincour mon illustre Associé à l'His-I'y traite du vrai & du faux Honneur & je l'ai composée avec le même soin que tous mes autres Ecrits. Je ne sçaurois pourtant dire si elle est bonne ou mauvaise: car je ne l'ai encore communiquée qu'à deux où trois de mes meilleurs Amis, à qui même je n'ai fait que la réciter fort vîte, dans la peur qu'il ne lui arrivât ce qui est arrivé à quelques autres de mes pièces, que j'ai vû devenir publiques avant même que je les eusse mises fur le papier: plusieurs personnes à qui je les avois dites plus d'une fois, les ayant retenues par cœur, & en ayant donné des copies. C'est donc au public à m'apprendre ce que je dois penser de cet ouvrage, ainsi que de phisieurs autres petites pièces! de Poësie qu'on trouvera dans cette nouvelle Edition, & qu'on y a mêlées parmi les Epigrammes qui y étoient déja. Ce sont toutes bagatelles que j'ai la plupart composées dans (6) ma premiere jeunesse: mais que j'ai un peu rajustées, pour les rendre plus supportables au Lecteur. J'y ai sait aussi ajouter deux nouvelles Lettres, l'une que j'écris à Mr. Perrault & où je hadine avec lui sur notre démêlé Poëtique, presque aussi tôt éteint qu'allumé. L'autre est un Remerchment à M. le Comte d'Ericeyra, au sujet de la Traduction de

REMARQUES.

de 1701. Dans celle de 1713. & toutes les autres depuis, il y a; ma plus tondre jeunesse. De ST. MARC.

mon Art Poëtique, faite par lui en Vers Portugais, qu'il a eu la bonté de m'envoyer de Lisbonne, avec une Lettre & des Vers François de sa composition, où il me donne des louanges très-délicates, & auxquelles il ne manque que d'être appliquées à un meilleur fujet. J'aurois bien voulu pouvoir m'acquitter de la narole que je lui donne à la fin de ce Remerciment, de faire imprimer cette excellente traduction à la suite de mes Poësies; mais malheureusement (7) un de mes Amis à qui je l'avoisprêtée m'en a égaré le premier Chant; & j'ai eu la mauvaise honte de n'oser récrire à Lisbonne pour en avoir une autre copie. Ce sont là à peu près tous les ouvrages de ma façon bons ou méchansdont on trouvera ici mon Livre augmenté. Mais une chose qui sera sûrement agréable au Public, c'est le présent que je lui fais dans ce même Livre, de la Lettre que le célèbre M. Arnauld a écrite à M. Perrault à propos de ma dixieme Satire, & où, comme je l'ai dit dans l'Epître à mesvers, il fait en quelque forte mon apologie. (8) Je. ne doute point que beaucoup de Gens ne m'accusent de témérité, d'avoir osé associer à mes écrits (9) l'ouvrage d'un si excellent homme; & j'avoue que leur accusation est bien fondée. Mais le moyen de résister à la tentation de montrer à toute la Terre, comme je le montre en effet par l'impression.

REMARQUES.

(7) un de mes Amis] M. l'Abbé Regnier - Desmarais,

Secrétaire de l'Académie Françoise, Bross.

(8) Je ne doute point &c.] Dans l'Edit. de 1701. avant cette Phrase est celle-ci, qui ne se trouve plus dans cette Présace depuis l'Edit. de 1713. J'ai mis cette Lettre la dernière de tout le Volume, asin qu'on la trouvait plus aisément. DE ST. MARC.

(9) l'ouvrage] C'est ainsi qu'il y a dans l'Edition de 1701. & c'est ce que le sens demande; & non pas: les Ouvrages, comme portent l'Edition de 1713. & toutes:

celles que l'on a faites depuis. DE ST. MARC.

de cette Lettre, que ce grand Personnage me saifoit l'honneur de m'estimer, & avoit la bonté meas

effe aliquid putare nugas!

Au reste comme malgré une apologie si authentique, & malgré les bonnes raisons que j'ai vingt fois alléguées en vers & en prose, il y a encore des gens qui traitent de médifances les railleries que j'ai faites de quantité d'Auteurs modernes, & qui publient qu'en attaquant les défauts de ces Auteurs, je n'ai pas rendu justice à leurs bonnes qualités; je veux bien; pour les convaincre du contraire, répéter encore ici les mêmes paroles que i'ai dites sur cela dans la Préface (10) de mes deux Editions précédentes. Les voici. Il est bon que le Lecteur soit averti d'une chose; c'est qu'en attaquant dans mes ouvrages les défauts de plusieurs Ecrivains de notre Siècle, je n'ai pas prétendu pour cela ôter à ces Ecrivains le mérite & les bonnes qualités qu'ils peuvent avoir d'ailleurs. Je n'ai pas prétendu, dis-je, nier que Chapelain, par exemple, quoique Poëte fort dur, n'ait fait autrefois, je ne

REMARQUES.

(10) de mes deux Editions] préc'dentes. De 1683. &

Il falloit dire de 1685. & 1694. car ce font deux Editions, qui précéderent celle de 1701. où M. Despréaux mit cette Préface; mais le Commentateur n'a pas connu

l'Edition de 1685. DU MONTEIL.

Oet Editeur s'est assurément trompé. La Préface, dont il s'agit est certainement celle des Editions de 1683. & de 1694. que j'ai sous les yeux. J'ignore qu'il y en ait une de 1685. En tout cas, si cette Edition existe, ce ne peut être que celle de 1683. à laquelle on aura joint le Remerciment de notre Auteur à l'Académie; & que l'on aura rajeunie d'un nouveau frontispice. Tour de passe-passe assez usité parmi les Libraires. Depuis 1683. jusqu'en 1694. M. Despréaux ne composa point d'autre Ouvrage, que le Discours, dont je viens de parler. C'est ce que l'on peut voir dans la Liste citée ci-devant, Remarque 1. De ST. MARC.

sçai comment, une assez belle Ode; & qu'il n'y ait beaucoup d'esprit dans les ouvrages de Monsteur Quinaut, quoique si éloigné de la perfection de Virgile. J'ajouterai même sur ce dernier, que dans le temps où j'ecrivis contre lui, nous étions tous deux fort jeunes, & qu'il n'avoit pas fait alors beaucoup d'ouyrages, qui lui ont dans la suite acquis une juste re-Fe veux bien aussi avouer qu'il y a du putation. génie dans les écrits de Saint-Amand, de Brebeuf, (11) de Scudéri, de Cotin même, & de plusieurs autres que j'ai critiques. En un mot, avec la même sincérité que j'ai raille de ce qu'ils ont de blamable, je suis prêt à convenir de ce qu'ils peuvent avoir d'excellent. Voilà, ce me semble, leur rendre justice, & faire bien voir, que ce n'est point un esprit d'envie & de médisance qui m'a fait écrire contra

Après cela, si on m'accuse encore de médisance, je ne sçai point de Lecteur qui n'en doive aussi être accusé: puisqu'il n'y en a point qui ne dise librement son avis des écrits qu'on fait imprimer; & qui ne se croie en plein droit de le faire du consentement même de ceux qu'il les mettent au jour. En esset, qu'est-ce que mettre un ouvrage au jour? N'est-ce pas en quelque sorte dire au Public, Jugez-moi? Pourquoi donc trouver mauvais qu'on nous juge? Mais j'ai mis tout ce raisonnement en rimes dans ma neuvieme Satire, & il sussit d'y renvoyer mes Censeurs.

REMARQUES.

de ne rien louer de ce qu'a fait Scuderi; voici pourtant deux beaux Vers que je suis étonné qui soient de lui.

Il n'est rien de si doux à des cœurs pleins de gloire Que la paisible nuit qui suit une victoire.

Cette Nose de l'Edition de Paris 1740, est tirée du Bolcana. DE ST. MARC.

LA PRE'FACE, que l'on vient de lire, est suivie dans l'Edition de 1713. de ce que voici.

OEUVRES DE M. DESPRE'AUX,

Selon l'ordre qu'elles sont ici imprimées; selon l'age auquel il les a composées; & selon l'année où il les a publiées.

| Pièces. | Ordre de Pimpres- fion. | Age auquel l' Au- teur les a faites. | Années où les Pièces ont été composées. |
|-------------|-------------------------------|--|---|
| Discours au | | 27 | 1664 |
| Satire | I | 21 | 1658 |
| Satire | 2 | 26 | 1663 |
| Satire | 3 | 26 | 1663 |
| Satire | 4 * | 26 | 1663 |
| Satire | 5 | 26 | 1663 |
| Satire | . 6 | 24 | 1661 |
| Satire | 7 | 25 | 1662 |
| Satire | 8 - | 30 | 1667 |
| Satire | 9 | 29 | 1666 |
| Satire | 10 | 55 | 1692 |
| Satire | . II | 63 | 1700 |
| | | • | |

EPITRES.

| Pieces. | Ordre de l'impres- fion. | teur | uel l'Au- les a tes. | | où les ont été sées. |
|--------------------------------------|--------------------------------|------|----------------------------|---|--------------------------------|
| Epitre Epître Epître Epître | 1 2 3 3 sh | e 5 | 30 29 33 35 | 3 | 1667 1666 1670) 1672) |

| Pièces. | Ordre de l'impres- fion. | Age auquel l'Au- teur les a faites. | Années où les : Pièces ont été composées. |
|---------|--------------------------------|---|---|
| Epître | 5 | 39 | 1676 |
| Epitre | 6 | 39 | 1676 |
| Epître | . 7 | 40 | 1677 |
| Epitre | 8 | 40 | 1677 |
| Epitre | 9 | 36 | 1673 |
| Epître | 10 | 56 | 1693 |
| Epitre | 11 | 57 | 1694 |
| Epître | 12 | 58 | 1695 |

AUTRES OEUVRES.

| Pieces. | Age auquel l'Auteur les a faites. | Années où les Pieces ont é è |
|---------------------------------|---|------------------------------|
| L'Art Poëtique, | 31 | composes. |
| Le Lutrin, | 36 | 1673 |
| Ode fur Namur, | 55 | 1692 |
| Vers fur la Macarife, | 19: | 1656 |
| Sonnet fur une Parente, | 15: | 1652 |
| Stances sur l'Ecole des Femmes | , 25 | 1662 |
| Arrêt burlesque, | 38 . | 1675 |
| Discours sur la Satire, | 29 | 1666 |
| Jetres à M. le Duc de Vivonn | e, 39 | 1676 |
| Remerciment à l'Académie, | 47 | 1684 |
| Les Héros de Romans, | 27 | -1664 |
| Réflexions fur Longin, | - 57 | 1694 |
| Dissertation coutre M. le Clerc | , 73 | 1710 |
| Traduction de Longin, | 37 | 1674 |
| Lettre à M. le Comte d'Ericeyr | | 1704 |
| Epigrammes faites en divers ter | nps. | |

Voilà au vrai, dit M. Despréaux dans un Escrit que l'on a trouvé après sa mort, tous les Ouvrages que j'ai faits. Car pour tous les autres ouvrages qu'on m'attribue, & qu'on s'opiniatre de mettre dans les Editions étrangeres, il n'y a que des Ridicules qui m'en puissent soupçonner l'Auteur. Dans ce rang on doit mettre une Satire très-fade contre les frais des Enterremens; une encore plus plate contre le Mariage, qui commence par ce Vers

On me veut marier, & je n'en ferai rien.

Celle contre les Jéfuites; & quantité d'autres aussi impertinentes. J'avoue pourtant que dans la Parodie des Vers du Cid, faite sur la perruque de Chapelain, qu'on m'attribue encore, il y a quelques traits qui nous échapperent à Monsieur Racine & à moi, dans un repas que nous simes chez Furetiere, Auteur du Dictionnaire; mais dont nous n'écrivimes jamais rien ni l'un ni l'autre. De sorte que c'est Furetiere qui est proprement le vrai & l'unique Auteur de cette Parodie, comme il ne s'en cachoit pas lui-même.



ORDRE CHRONOLOGIQUE

Des principaux Ouvrages de M. Despre'aux.

(Tiré de l'Edition de 1740.)

| PIECES. | Age de l'Auteur. | Année de la compositions - |
|--|---------------------|----------------------------|
| ODE contre les Anglois. | 20 | 1656 |
| Satire I. Satire VI. | 24 | 1650 |
| Satire VII. Differtation fur Joconde. | 27. | 1663 |
| Satire II. Satire IV. | 2840 | 1664 |
| Héros de Romans, Dialogue. | 2829 | 16641665 5 |
| Satire III. Satire V. Discours au Roi. | 29 | 1665 |
| Satire VIII. Satire IX. | 31. | 1667 |
| Discours sur la Satire. | 32 | 1668 |
| Epitre II. | 33 | 1669 |
| Art Poëtique. | 33-38 | 1669-1674 |
| Epitre IV. | 36 | 1672 |
| Epitre III. | 37 | 1673 |

ORDRE CHRONOLOGIQUE. CIN

| PIECES. | Age de l'Auteur. | Année de la composition. |
|---|---------------------|--------------------------|
| Epître V. Traduction de Longin. Arrêt burlesque. Les quatre premiers Chants du | 38 (| 1674 |
| Lutrin. Epître VIII. Epître IX. | 39 | 1675. |
| Epître VI. Epître VII. | 41 | 1677 |
| Lutrin, Chant V. & VI. | 47 | 1683 |
| Remerciment à l'Académie. | 48 | 1684 |
| Ode fur Namur. | 56 | 1692 |
| Satire VI. Réflexions critiques, excepté les X. XI. XII. | 57 | 1693 |
| Epître X. | | .11 |
| Epître XI. Epître XII. Lettre à M. de Maucroix. | 59 | 1695 |
| Satire X4. | 62 | 1698 |
| Lettre à M. Perraulti | 64 | 1700 |
| Satire XII. | 69 | 1705 |
| Réflexions critiques, X. XI. & XII. | . 74 | 1710 |
| Discours sur le Dialogue des Romans. | | 2 27 3 |

NOUVEL ORDRE

CHRONOLOGIQUE,

De la plupart des Ouvrages de M. Despre'aux qui est dans l'Edition de M. De St. Marc.

| | Année de la composition. | |
|-------|--------------------------|---|
| 17: | 1653 | Epigramme XXXI. Enigme. Chanson à boire. Philosophes re- veurs &c. |
| 18 | 1654 | Sonnet sur la mort d'une Parente. Chanson à boire. Soupirez nuit d'une Parente. El jour &c. |
| 20 | 1656 | Ode fur les Anglois. |
| 24 | 1660 | Satires I. & VI. |
| 26 | 1662 | Differtation fur la Joconde. |
| 27 | 1663 | Satire VII. Stances à M. Moliere. |
| 28 | 1664 | Satires II. & IV. Epigramme V. |
| 2829 | 16641665 | Les Heros de Romans, Dialogue. |
| 29 | 1665 | Discours au Roi. Satires III, V. |
| 30-32 | 16661668 | Préface I. |
| 3r · | 1667 | Satires VIII. & IX. |
| | 1 00- 1 | Fair Cant Pale |

+ This is given better by Beriat Saint Prix in his Edition of Boilean (1837) Vol. Ip. 34

CHRONOLOGIQUE. xcr.

| | Année de la composition. | |
|-------|-----------------------------|--|
| 32 | 1668 | Discours fur la Satire. |
| 33 | 1669 | Epîtres I. & II. |
| 3338 | 1669-1674 | L'Art Poëtique. |
| 34 | 1670 | Avertissement sur l'Epitre I Epigramme VII. |
| 36. | 1672 | Epître IV. Chanson à boire. Que Baville me semble aimable! |
| 36-38 | 1672-1674 | Lutrin I. II. III. & IV. Chants. |
| 38 | 1674 | Préface II. Epître V. Epigrammes II. & VII. Traduction de Longin. |
| 39 | 1675 | Préface III. Epîtres VIII. & IX. I. Lettre à M. le Duc de Vi- vonne. |
| 40. | 1676 | II. Lettre à M. le Duc de Vi- |
| 4ť . | 1677 | Epitres VI. & VII. |
| 4547 | 16811683 | Lutrin V. & VI. Chants. |
| 47 | | Préface IV. Remerciment à l'Académie Françoise. |
| 49 | 1685 | Epigrammes VI. & XXXVIII. |
| 50 | 1686 | Epigramme XIV. |
| | | |

CEN NOUVEL ORDRE

| | Années de la composition. | PIECES. |
|-------|------------------------------|--|
| 51 | 1687 | Epigrammes III. X. XI. XII. XIII. & XV. |
| 54 | 1690 | Epigramme IX. |
| 57- | 1693 | Satire X. Ode fur Namur. Epigrammes XLIII. & XLIV. Les neuf premières Réflexions Critiques fur Longin. |
| 5.87 | 1694 | Préface V. Epitaphe de M. Arnauld. Lettre de Remerciment à Mi- Arnauld. |
| 59 | 1695 | Epîtres X. XI. & XII. Lettre à M. de Maucroix. |
| 59-65 | 16951701 | Préface pour les trois dernières Epîtres. |
| GÍ | 1697 | Lettre à M. le Comte d'Eri- ceyra. Lettre à M. Racine. |
| 62 | 1698 | Satire XI |
| 63 | 1699 | Epigrammes XLV. & XLIX. Epigraphe de M. Rācine. |
| 64 | 1700 | Lettre à M. Perrault. |
| 65 | 1701 | Préface VI. |
| 66 | 1702 | Epigramme XXV. |
| 67 | 1703 | Epigrammes XXVI. &LVII. & XLVIII. & XLVIII. Lettre à M. le Verrier. |

CHRONOLOGIQUE. CXIII

Age de Années de la l'Auteur. composition.

68 1704 Epigrammes XXXIX. & XL.

71 1707 Epigramme XXXVII.

Discours sur le Dialogue des Héros de Roman.
28 trois dernières Réslexions Critiques sur Longin.



TABLE

Des Pièces contenues dans ce I. Tome.

Celles qui ne sont pas de M. Despre'Aux sont marquées d'un *.

| * Avertissement du Libraire. | Page 1 |
|---|--------|
| * Avertissement mis par M. Brossette à la | |
| tête de l'Edition de Genève 1717. | VII |
| * Avertissement mis par M. Du Monteil | |
| la tête de l'Edition d'Amsterdam 1729. | XIV |
| * Avertissement du Libraire (pour l'Edition | |
| de Paris 1735. | XXIII |
| * Préface de l'Editeur (pour l'Edition de | |
| Paris 1740.) | XXV |
| Avertissement mis par Mr. DE ST. MARC | |
| à la tête de l'Edition de Paris 1747. | XXIX |
| Abrégé de la Vie de M. Despréaux. | XXXV |
| * Eloge de M. Despréaux, tiré du Discours | |
| de M. de Valincour &c. | LVIII |
| * Eloge de M. Despréaux, par M. de Boze. | LXV |
| Préfaces de M. Despréaux. | |
| I. Pour la premiere Edition faite en 1666. | LXXXI |
| II. Pour l'Edition de 1674. &c. | LXXXIV |
| III. Pour l'Edition de 1675. | LXXXVI |
| | |

| TABLE DES PIECES, &c. | CXV |
|--|-------|
| IV. Pour les Editions de 1683. & de 1694. Ly | XXVII |
| V. Avertissement mis après la Préface en | |
| 1694. | xć |
| VI. Pour l'Edition de 1701. | xcv |
| * Oeuvres de M. Despréaux, selon l'ordre | |
| qu'elles font ici imprimées &c. (tiré de | * * * |
| l'Edition de 1713.) | CV |
| ** Ordre Chronologique des principaux Ou- | |
| vrages de M. Despréaux (tiré de l'Edi- | |
| tion de 1740.) | CVIII |
| * Nouvel Ordre Chronologique de la plu- | |
| part des Ouvrages de M. Despréaux. | cx |
| Discours au Roi. | . 1 |
| Discours fur la Satire. | . 5* |
| * Sommaire pour la Satire I. | 14 |
| Satire I. | 15 |
| * Sommaire pour la Satire II. | 37 |
| Satire II. | 38 |
| * Sommaire pour la Satire III. | 48 |
| Satire III. | 50 |
| * Sommaire pour la Satire IV. | 81 |
| Satire IV. | 82 |
| * Sommaire pour la Satire V. | 98 |
| Satire V. | 99 |
| * Sommaire pour la Satire VI. | 112 |
| Satire VI. | 113 |
| * Sommaire pour la Satire VII. | 124 |
| Satire VII. | 126 |

* Sommaire pour la Satire VIII 139 141 -Satire VIII. Avertissement sur la IX. Satire. 169 171 Satire IX. 202 Avertissement fur la 'X. Satire. 205 Satire X. 261 * Sommaire pour la Satire XI. 262 Satire XI. 280 Avertissement sur la XII. Satire. 288 Satire XII. Pieces concernant la X. Satire. 320 321* * L'Apologie des Femmes. Préface. * L'Apologie des Femmes. 337

* Lettre de M. Arnauld à M. Perrault.

de la précédente.

précédens.

Lettre à Mr. Arnauld, pour le remercier

Sonnet contre la Satire sur l'Equivoque.

A Mr. L'Abbe' ***. Sur les deux Sonnets

TABLE DES PIECES, &c.



SONNET contenant l'éloge de M. DESPRE'AUX. 386

348

379

DISCOURS

SUR

LASATIRE.

QUAND je donnai la premiere fois mes Satires au public, je m'étois bien préparé au tumulte que l'impression de mon Livre a excité sur le Parnasse. Je sçavois que la nation des Poëtes, & (1) sur-tout des mauvais Poëtes, est une nation farouche qui prend seu aisement; & que ces Esprits avides de louanges, ne digéreroient pas facilement une raillerie, quelque douce qu'elle pût être. Aussi oseraije dire à mon avantage, que j'ai regardé avec des yeux assez Storques (2) les libelles diffamatoires qu'on a publiés contre moi. Quelques calomnies dont on air voulu me noircir, quelques faux bruits qu'on air semés de ma personne, j'ai pardonné sans peine ces petites vengeances, au déplaisir d'un Auteur irrité, qui se voyoit attaqué par l'endroit le plus sensible d'un Poëte, je veux dire, par ses Ouvrages.

REMARQUES.

Ce Discours parut la premiere fois en 1668, avec la Saire neuvieme. Le but de l'Auteur est de justifier ici, par l'exemple des plus fameux Poëtes anciens & modernes, la liberté qu'il s'est donnée de nommer quelques Ecrivains dans ses Saires.

(1) Ceci regarde particulièrement Cotin, qui avoit pui

blie une Satire contre l'Auteur. Desp.

(2) Les libelles diffamatoires, &c.] Outre la Satire, dont il est parlé dans la Note précédente, Cotin avoit encore sait contre l'Auteur un Libelle en Prose, intitulé, La Critique désinteressée sur les Satires du tems. Voyez les Remarques sur le Vers 60. de la Satire III., & sur le Vers 306, de la Satire IX.

A 3 *

Mais j'avoue que j'ai été un peu surpris du chagrin bizarre (3) de certains Lecteurs, qui, au lieude se divertir d'une querelle du Parnasse, dont ils pouvoient être spectateurs indifférens, ont mieux aimé prendre parti, & s'affliger avec les ridicules, que de se réjouir avec les honnêtes gens. C'est pour les consoler que j'ai composé ma neuvieme Satire, où je pense avoir montré assez clairement. que fans bleffer l'Etat ni fa conscience, on peut trouver de méchans Vers méchans, & s'ennuyer de plein droit à la lecture d'un fot Livre. Mais puifque ces Messieurs ont parlé de la liberté que je me fuis donnée de nommer, comme d'un attentat inoui & fans exemple, & que des exemples ne fe peuvent pas mettre en rimes; il est bon d'en dire ici un mot, pour les instruire d'une chose qu'eux feuls veulent ignorer, & leur faire voir, qu'en comparaison de tous mes Confreres les Satiriques, j'ai été un Poëte fort retenu.

Et pour commencer par Lucilius (4) inventeur de la Satire, quelle liberté, ou plutôt, quelle licence ne s'est-il point donnée dans ses Ouvrages? Ce n'étoit pas seulement des Poëtes & des Auteurs qu'il attaquoit: (5) c'étoit des gens de la premiere qualité de Rome: c'étoit des personnes Consulaires. Cependant, Scipion & Lélius ne jugerent pas ce Poëte, tout déterminé rieur qu'il étoit, indigne de leur amitié; & vraisemblablement dans les occasions,

REMARQUES.

(3) De certains Lecteurs qui au lieu de se divertir.] Ceci regarde particulièrement M. le Duc de Montauzier. Chang. (4) Inventeur de la Satire.] Au lieu de cesmots, il y avoit dans les premieres Editions: Satirique

premier du nom.

(5) C'étoit des gens de la premiere qualité.] Martial, Liv-1. Epître au Lecteur: Cum (libelli mei) falva infimarum quoque personarum reverentia, ludant, qua adeò antiquis dustoribus desuit, ut nominibus non tantum yeris abusi sint; sed etiam magnis. ils ne lui refuserent pas leurs conseils sur ses Ecrits, non plus qu'à Térence. Ils ne s'aviserent point de prendre le parti de Lupus & de Metellus, qu'il avoit joués dans ses Satires, & ils ne crurent pas lui donner rien du leur, en lui abandonnant tous les Ridicules de la République.

* num Lælius, aut qui
Duxit ab oppressa meritum Carthagine nomen,
Ingenio offensi aut læso doluere Metello,
Famosisve Lupo cooperto versibus?

En effet, Lucilius n'épargnoit ni petits ni grands: & souvent des Nobles & des Patriciens, il descendoit jusqu'à la lie du peuple:

† Primores populi arripuit, populumque tributim.

On me dira que Lucilius vivoit dans une République, où ces sortes de libertés peuvent être permises. Voyons donc Horace, qui vivoit sous un Empereur, dans les commencemens d'une Monarchie, où il est bien plus dangereux de rire qu'en un autre temps. Qui ne nomme-t-il point dans ses. Satires? & Fabius le grand causeur, & Tigellius le fantasque, & Nasidiénus le ridicule, (6) & Nomentanus le débauché, & tout ce qui vient au bout de sa plume. On me répondra que ce sont des noms supposés. O la belle réponse! Comme si ceux qu'il attaque n'étoient pas des gens connus d'ailleurs : comme si l'on ne sçavoit pas que Fabius étoit un Chevalier Romain, qui avoit composé un Livre de Droit: que Tigellius fut en son tems un Musicien chéri d'Auguste: que Nasidiénus Rusus étoit un ri-

REMARQUES.

* Horat. Sat. 1. 7. 65. lib. II. † Hor. ibid.

CHANG. (6) Et Nomentanus le débauché.] Edition de 1668. Et Tanaïs le châtré.

dicule célèbre dans Rome: que (7) Cassius Nomentanus étoit un des plus fameux débauchés de l'Italie. Certainement il faut que ceux qui parlent de la sorte, n'ayent pas fort lû les Anciens, & ne soient pas fort instruits des affaires de la Cour d'Auguste. Horace ne se contente pas d'appeller les gens par leur nom: il a si peur qu'on ne les méconnoisse, qu'il a soin de rapporter jusqu'à leur surnom, jusqu'au métier qu'ils faisoient, jusqu'aux Charges qu'ils avoient exercées. Voyez, par exemple, comme il parle d'Ausidius Luscus, Préteur de Fondi:

Fundos Aufidio Lusco Prætore libenter Linquimus, insani ridentes præmia Scribæ, Prætextant & latum clavum, &c.

Nous abandonnames, dit-il, avec joye le Bourg de Fondi, dont étoit Préteur un certain Ausidius Luscus; mais ce ne fut pas sans avoir bien ri de la folie de ce Préteur, auparavant Commis, qui faisoit le Sénateur, & l'Homme de qualité. Peut-on désigner un homme plus précisément; & les circonstances seules ne suffisoient-elles pas pour le faire reconnoître? On me dira, peut être, qu'Ausidius étoit mort alors: mais Horace parle là d'un voyage sait depuis peu. Et puis, comment mes Censeurs répondront ils à cet autre passage?

* Turgidus Alpinus jugulat dum Memnona, dumque Diffingit Rheni luteum caput: hæc ego ludo.

Pendant, dit Horace, que ce Poête enflé d'Alpinus

REMARQUES.

CHANG. (7) Cassius Nomentanus, &c.] Au lieu de ces mots, on lisoit dans la premiere Edition: Tanaïs étoit en Affranchi de Mécénas: Voyez Acron, Porphyrion, & Shétone dans la Vie d'Auguste, &c.

* Horace Sat. V. v. 35. L. I.

de description du Rhin, je me joue en ces Satires. Alpinus vivoit du tems qu'Horace se jouoit en ces Satires; & si Alpinus en cet endroit est un nom supposé, l'Auteur du Poëme de Memnon pouvoit-il s'y méconnoître? Horace, dira-t-on, vivoit sous le regne du plus poli de tous les Empereurs: mais vivons-nous sous un regne moins poli? Et veut-on qu'un Prince qui a tant de qualités communes avec Auguste, soit moins dégoûté que lui des méchans livres, & plus rigoureux envers ceux qui les blâment?

Examinons pourtant Perse, qui écrivoit sous le regne de Néron. Il ne raille pas simplement les Ouvrages des Poëtes de son temps: il attaque les Vers de Néron même. Car ensin, tout le monde sçait, & toute la Cour de Néron le sçavoit, que ces quatre Vers, Torva Mimalloneis, &c. dont Perse fait une raillerie si amere dans sa premiere Satire, (8) étoient des Vers de Néron. Cependant, on ne remarque point que Néron, tout Néron qu'il étoit, (9) ait fait punir Perse; & ce Tyran, ennemi de la Raison, & amoureux, comme on sçait, de ses Ouvrages, sut assez galant homme pour entendre raillerie sur ses Vers, & ne crut pas que l'Empereur, en cette occasion, dût prendre les intérêts du Poëte.

REMARQUES.

(8) Etoient des Vers de Néron.] M. BAYLE, Diction. Critique, au mot, Perse, Poëte Satirique, Rem. D. ne croit pas que ces Vers: Torva Mimaltoneis, &c. soient de Nêron. M. Despréaux appuyoit le sentiment contraise sur le témoignage du vieux Scholiaste de Perse, qui a été suivi par la plupart des autres Commentateurs.

CHANG. (9) Ait fait punir Perse.] Dans la premiere Edition il y avoit ici: Ait envoyé Perse aux Galeres. Cela faisoit allusion à une vivacité de M. le Duc de Montauzier qui avoit répondu brusquement à une personne, qui lui disoit que M. Despréaux étoit un excellent Poë-

Pour Juvénal, qui florissoit sous Trajan, il est un peu plus respectueux envers les grands Seigneurs de son siècle. Il se contente de répandre l'amertume de ses Satires sur ceux du regne précédent: mais à l'egard des Auteurs, il ne les va point chercher hors de son siècle. A peine est-il entré en matiere que le voilà en mauvaise humeur contre tous les Ecrivains de son temps. Demandez à Juvénal ce qui l'oblige de prendre la plume. C'est qu'il est las d'entendre & la Théséide de Codrus, & l'Oreste de celui-ci, & le Telephe de cet autre; & tous les Poëtes enfin, comme il dit ailleurs, qui récitoient leurs Vers au mois d'Août, & Augusto recitantes mense Poëtas. Tant il est vrai que le droit de blâmer les Auteurs est un droit ancien, passé en coutume parmi tous les Satiriques, & fouffert dans tous les siècles. Que s'il faut venir des anciens aux modernes; Regnier, qui est presque notre seul Poëte Satirique, a été véritablement un peu plus discret que les autres. Cela n'empêche pas néanmoins (10) qu'il ne parle hardiment de Gallet, ce célèbre joueur, qui assignoit ses Créanciers fur sept & quatorze, & du Sieur de Provins, qui avoit changé son (11) balandran en manteau court; & du Cousin, qui abandonnoit sa maison de peur de la reparer; & de Pierre du Puis, & de plusieurs autres.

(12) Que répondront à cela mes Censeurs? Pour

REMARQUES.

te: Hé bien, il faut l'envoyer aux Galeres couronné de lau-

riers. Voyez Sat. IX. v. 136.

(10) Qu'il ne parle hardiment de Gallet, &c.] Regnier parle de Gallet, du S. de Provins, & du Cousin; dans sa quatorzieme Satire.

(11) Balandran.] Casaque de Campagne. Desp.
(12) Que répondront à cela mes Censeurs?] C'est encore M. le Duc de Montauzier, que l'Auteur a eu en vue dans cet endroit.

peu qu'on les presse; ils chasseront de la République des Lettres tous les Poëtes Satiriques, comme autant de perturbateurs du repos public. Mais que diront-ils de Virgile, le sage, le discret Virgile, qui dans une Eglogue, où il n'est pas question de Satire, tourne d'un seul Vers deux Poëtes de son temps en ridicule?

* Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi: dit un Berger satirique dans cette Eglogue. Et qu'on ne me dise point que Bavius & Mævius en cet endroit sont des noms supposés: puisque ce seroit donner un trop cruel démenti au docte Servius, qui affure positivement le contraire. En un mot, qu'ordonneront mes Censeurs, de Catulle, de Martial, & de tous les Poëtes de l'Antiquité, qui n'en ont pas usé avec plus de discrétion que Virgile? Que penseront-ils de Voiture, qui n'a point fait conscience de rire aux dépens du célèbre Neuf-Germain, quoiqu'également recommandable par l'antiquité de sa barbe, & par la nouveauté de sa Poëfie? Le banniront ils du Parnasse, lui & tous les Poëtes de l'Antiquité, pour établir la sûreté des Sots & des Ridicules? Si cela est, je me consolerai aisément de mon exil. Il y aura du plaisir à être relegué en si bonne compagnie. Raillerie à part, ces Messieurs veulent-ils être plus sages que Scipion & Lélius, plus délicats qu'Auguste, plus cruels que Néron? Mais eux qui sont si rigoureux. envers les Critiques, d'où vient cette clémence qu'ils affectent pour les méchans Auteurs? Je voi bien ce qui les afflige: ils ne veulent pas être ditrompés. (13) Il leur fâche d'avoir admiré sérieuse ment des Ouvrages que mes Satires exposent à la

REMARQUES.

* Eglog. Ill. v. 90.

(13) Il leur fache d'avoir admiré sérieusement des Ouvra-

REMARQUES.

Vel quia nil rectum, nisi quod placuit sibi, ducunt; Vel quia turpe putant parere minoribus, & qua Imberbes didicere, senes perdenda fateri.

(14) En certain pays.] Dans le Temple, qui est aujour-

d'hui l'Abbaye d'Ainay à Lyon. Desp.

Ce Temple avoit été bâti par les soixante Nations des Gaules, en l'honneur d'Auguste. L'Empereur Caligula y institua des Jeux, & y sonda des prix pour les disputes d'Eloquence & de Poësse, qui s'y faisoient en Langue Grecque & Latine; mais il établit aussi des peines contre ceux qui ne réussiroient pas en ces sortes de disputes. Les vaincus étoient obligés de donner des prix aux vainqueurs, & de composer des discours à leur loüange. Mais ceux dont les discours avoient été trouvés les plus mauvais, étoient contraints de les essacer avec la langue, ou avec une éponge, pour éviter d'être battus de verges, ou d'être plongés dans le Rhône. Suetone, Vie de Caligula, 20. Voyez l'Ilistoire abrégée, ou l'Eloge Historique de Lyon, Part. 1. Ch. 12.

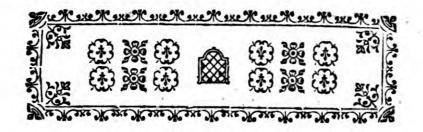
C'est à ces sortes de peines que Juvénal a fait allusion

dans fa premiere Sature, Vers 43...

Palleat ut nudis pressit qui calcibus anguem,. Lut Lugdunensem Rhetor dicturus ad Aram.

ST.

SATE



DISCOURS

AUROI.

JEUNE & vaillant Héros, dont la haute fagesse N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse, Et qui seul, sans Ministre, à l'exemple des Dieux, Sou-

REMARQUES.

Quoique cette Pièce soit placée avant toutes les autres, elle n'a pourtant pas été faite la premiere. L'Auteur la composa au commencement de l'année 1665. & il avoit déja fait cinq Satires. La même année ce Discours su inséré dans un Recueil de Poësses, avant que l'Auteur eût eu le tems de le corriger. Il le sit imprimer lui-même, l'année suivante 1666., avec les sept premieres Satires.

REGNIER a mis à la tête des siennes, une Epitre en vers adressée à Henri IV. sous le même titre de Dis-cours au Roi.

VERS 3. Et qui seul, sans Ministre, &c.] Après la mort du Cardinal Mazarin, arrivée en 1661., le Roi, agé seulement de vingt-deux ans & demi, ne voulut plus avoir de Premier-Ministre, & commença à gouverner par lui-même.

Tome 1.

Soutiens tout par Toi-même, & vois tout par tes yeux,

5 GRAND ROI, si jusqu'ici par un trait de prudence,
J'ai demeuré pour Toi dans un humble silence,
Ce n'est pas que mon cœur vainement suspendu
Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû.
Mais je sai peu loüer, & ma Muse tremblante

10 Fuit d'un si grand sardeau la charge trop pesante,

Et

REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 4. Soutiens tout par Toi-même, &c.] Horace, L. II. Ep. I. 1.

Cùm tot sustineas & tanta negotia solus.

On peut observer ici, & dans la plûpart des endroits que notre Auteur a imités des Anciens, qu'il enchérit sur l'Original, soit en rectissant la pensée, soit en la plaçant plus à propos qu'elle n'étoit; tantôt en lui donnant plus de force par des expressions plus vives & plus énergiques, tantôt en y ajoûtant, des images nouvelles qui l'embellissent. Il disoit quelquesois, en parlant de ces sortes d'imitations: Cela ne s'appelle pas imiter; c'est joûter contre son Original.

joûter contre son Original.

VERS 6. J'ai demeuré pour Toi dans un humble filence.]

Ce vers fait connoître que l'Auteur avoit composé d'au-

tres Ouvrages avant celui-ci.

VERS 10. Fuit d'un si grand fardeau la charge trop pefante.] Quelques Critiques ont condamné ce vers, prétendant que l'on ne peut pas dire, la charge d'un fardeau. Cependant, on dit fort bien, le poids d'un fardeau; ce fardeau est d'un poids trop grand. Ces expressions n'ent rien d'irrégulier; & Malherbe en a employé une toute semblable à celle de notre Auteur.

Mais si la pesanteur d'une charge si grande Résiste à mon audace.

[Sonnet à la Princesse de Conti.]

Des

Et dans ce haut échat où Tu te viens offrir, Touchant à tes lauriers, craindroit de les flêtrir.

Ainfi.

REMARQUES.

Des Marets publia en 1674 un Ouvrage intitulé: La Défense du Poëme héroique: avec quelques Remarques sur les Oeuvres Satyriques du Sieur D*** en Vers & on Prose. Il y avoit travaillé de concert avec le Duc de Nevers, l'Abbé Testu, &c. Mr. Despréaux a souvent prosité de leur Critique. J'en donnerai quelques exemples dans la suite de ces Remarques. La charge d'un fardeau ne leur a pas échapé. Le Commentateur de Mr. Despréaux prétend que cette expression est bonne, puisqu'on dit sort bien le poids d'un fardeau: mais il n'y a aucune parité entre ces deux phrases. Le poids d'un fardeau marque la pesanteur du fardeau, considérée en elle-même; au lieu que la charge d'un fardeau exprime sa pesanteur considérée relativement à celui qui doit le porter. D u Monte IL.

CHANGEMENS. Vers. 11. Et dans ce haut éclat.] &c. Ce vers & le suivant étoient de cette maniere dans les premieres Editions:

Et ma plume mal propre à peindre des Guerriers, Craindroit, en les touchant, de slétrir tes lauriers.

L'Auteur les changea ainfi dans l'Edition de 1674.

Et de si hauts exploits mal propre à discourir, Touchant à Tes lauriers craindroit de les slêtrir.

Enfin dans les Editions suivantes, il corrigea encore le premier de ces deux vers, comme il est ici:

Et dans ce haut éclat où Tu te viens offrir, &c.

Et de si hauts exploits mal propre à discourir.] Des Ma-RETS critiqua ce Vers, & soutint qu'il n'étoit pas meilleur que celui-ci des premieres Editions: & ma plums mal propre à peindre les Guerriers. Du Montelle

DISCOURS AU ROI.

Ainsi, sans m'aveugler d'une vaine manie, Je mesure mon vol à mon foible génie:

- Qui d'un indigne encens profanent tes autels; Qui dans ce champ d'honneur, où le gain les amène, Ofent chanter ton nom sans force & sans haleine; Et qui vont tous les jours, d'une importune voix,
- L'un en stile pompeux habillant une Eglogue,
 De ses rares vertus Te sait un long prologue,
 Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
 Les louanges d'un Fat à celles d'un Héros.
- 25 L'autre en vain se lassant à polir une rime,

Et

REMARQUES.

CHANG. Vers 13. Ainsi, sans m'aveugler.] Dans les premieres Editions il y avoit: Ainsi, sans me flater.

VERS 21. L'un en stile pompeux habillant une Eglogue.] CHARPENTIER avoit publié en 1663. un Dialogue en vers fort pompeux, intitulé: Louis, Eglogue Royale. Cette Pièce étoit un composé ridicule des louanges du Roi, & de celles de l'Auteur.

FRANÇOIS CHARPENTIER, Parisien, étoit de l'Académie Françoise, possédoit les Langues sçavantes, & a laissé plusieurs Ouvrages de sa composition, ainsi que des Traductions estimées, entre autres, celle de la Cyropédie de Xénophon.

VERS 24. Les locanges d'un Fat à celles d'un Héros.] Des Marets prétend que le mot de Fat est trop bas, & qu'il ne falloit pas s'en servir en parlant au Roi. DU MONTEIL.

VERS 25. L'autre en vain se lassant.] C'est CHAPELAIN qui avoit sait un Sonnet, à la sin duquel il comparoit le Roi au Soleil.

JEAN

+ Sue Regnier Sat. I. V. 97-102

Et reprenant vingt fois le rabot & la lime, Grand & nouvel effort d'un esprit sans pareil! Dans la fin d'un Sonnet Te compare au Soleil. Sur le haut Hélicon leur veine méprisée,

- 3º Fut toujours des neuf Sœurs la fable & la rifée.

 Calliope jamais ne daigna leur parler,

 Et Pégafe pour eux refuse de voler.

 Cependant à les voir enslés de tant d'audace,

 Te promettre en leur nom les faveurs du Parnasse.
- On diroit, qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon,
 Qu'ils disposent de tout dans le facré Vallon.
 C'est à leurs doctes mains, si l'on veut les en croire,
 Que Phébus a commis tout le soin de ta gloire;
 Et ton nom, du Midi jusqu'à l'Ourse vanté,
- 40 Ne devra qu'à leurs vers fon immortalité.

 Mais plûtôt sans ce nom, dont la vive lumiere

 Donne un lustre éclatant à leur veine grossiere,

Ils

REMARQUES.

JEAN CHAPELAIN, aussi Parisien & de l'Académie Françoise, est connu par son Poëme de la Pucelle, dont les douze premiers Chants, imprimés en 1656, surent d'abord assez bien reçus. Mais les Vers extrêmement durs, sorcés, & pleins de transpositions monstrueuses, sirent bientôt tomber ce Poëme, & si bien qu'on n'en a pas osé publier les douze derniers Chants. Ainsi cet Ouvrage que l'Auteur avoit été trente ans à composer, & que la France avoit attendu avec tant d'impatience, sur l'écueil de la réputation de grand Poëte que Chapelain s'étoit acquise par sa belle Ode au Cardinal de Richelieu.

Ils verroient leurs Ecrits, honte de l'Univers. Pourrir dans la pouffiere à la merci des vers.

45 A l'ombre de ton nom ils trouvent leur afile; Comme on voit dans les champs un arbriffeau débile Qui, sans l'heureux appui qui le tient attaché, Languiroit triftement sur la terre couché.

Ce n'est pas que ma plume, injuste & téméraire.

- 50 Veuille blamer en eux le dessein de Te plaire: Et parmi tant d'Auteurs, je veux bien l'avouer. Apollon en connoît qui Te peuvent louer. Oui, je sai qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles. Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles.
- 55 Mais je ne puis souffrir, qu'un Esprit de travers, Qui pour rimer des mots pense faire des vers. Se donne en Te louant une gêne inutile. Pour chanter un Auguste, il faut être un Virgile.

REMARQUES.

VERS 54. Parmi les Pelletiers.] PIERRE DU PEL-LETIER, Parissen, étoit un misérable Rimeur, dont la

LETIER, Parisien, étoit un misérable Rimeur, dont la principale occupation étoit de composer des Sonnets à la louange de toutes sortes de gens. Dès qu'il savoit qu'on imprimoit un Livre, il ne manquoit pas d'aller porter un Sonnet à l'Auteur, pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnoit sa vie à aller en ville enseigner la Langue Françoise aux Etrangers.

Ibid. — On compte des Corneilles.] PIERRE CORNEILLE, un de nos plus grands Poëtes, est mis en opposition avec Pelletier. Quoique le grand Corneille doive principalement sa réputation aux excellentes Tragédies qu'il a faites, il est connu aussi par de très-beaux Poëmes qu'il a composés à la louange du Roi: c'est à quoi on fait allusion en cet endroit. quoi on fait allusion en cet endroit.

Et j'approuve les foins du Monarque guerrier, 60 Qui ne pouvoit fouffrir qu'un Artisan grofsier Entreprît de tracer, d'une main criminelle, Un portrait réservé pour le pinceau d'Apelle.

Moi donc, qui connois peu Phébus & ses douceurs, Qui suis nouveau sévré sur le mont des neus Sœurs:

65 Attendant que pour Toi l'âge ait mûri ma Muse, Sur de moindres sujets je l'exerce & l'amuse, Et tandis que ton bras, des peuples redouté,

Va,

REMARQUES.

VERS 59. Et j'approuve les soins du Monarque guerrier.]
ALEXANDRE le Grand n'avoit permis qu'à APELLE de le peindre, à LYSIPPE de faire son image en bronze, & à PYRGOTELE de la graver sur des pierres précieuses: il étoit désendu à tout autre de faire le portrait ou l'effigie d'Alexandre. PLIN. Nat. Hist. VII. 38.
L'Empereur Auguste sit avertir les Magistrats de ne pas souffrir que son nom sût avili, en le faisant servir de matière aux disputes pour les prix de prose & de vers. Suet. c. 89.

IMITATIONS. Vers 60. Qui ne pouvoit fouffrir &c.]

HORACE II. Ep. I. vs. 239.

Edicto vetuit, ne quis se, præter Apellem, Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra Fortis Alexandri vultum simulantia.

VERS 67. Et tandis que ton bras... Va, la foudre à la main.] Le Bras est employé ici pour la Personne même: la Partie pour le Tout. Ainsi, c'est mal-à-propos que l'on a condamné cette expression. Mais il faut être Poète, disoit l'Auteur, & sentir les beautés de la Poèsie, pour justisser cette faute, qui n'en est pas une. Il la justissoit par ce beau vers de M. Racine, dans la dernière Scène de Mithridate:

Va, la foudre à la main, rétablir l'équité, Et retient les Méchans par la peur des supplices:

- 70 Moi, la plume à la main, je gourmande les vices: Et gardant pour moi-même une juste rigueur, Je confie au papier les secrets de mon cœur. Ainsi, dès qu'une fois ma verve se réveille, Comme on voit au printems la diligente abeille,
- 75 Qui du butin des fleurs va compofer fon miel, Des sottises du tems je compose mon fiel. Je vais de toutes parts où me guide ma veine, Sans tenir en marchant une route certaine, Et, fans gêner ma plume en ce libre métier, 80 Je la laisse au hazard courir sur le papier.

Le

REMARQUES.

Et mes derniers regards ont yû fuir les Romains.

Mes regards ont va, est la même chose que, le bras qui va

la foudre à la main.

Boursault a critiqué cette expression dans une petite Comédie qu'il fit contre Mr. Despréaux, intitulée la Satire des Satires, Sc. VI. Il censure aussi Mr. Despréaux de s'être comparé ici avec le Roi. Du Monteil.

IMITATIONS. Vers 72. Je confie au papier &c.] Ho-RACE, parlant du Poëte Lucilius:

Ille, velut fidis arcana sodalibus, olim Credebat libris. L. II. Sat. I. vf. 30.

CHANGEMENT. Vers 75. Qui du butin des fleurs ya composer son miel.] C'est ainsi que l'Auteur a corrigé dans l'Edition de 1674. Dans les précédentes Editions on lisoit:

Qui des fleurs qu'elle pille en compose son miel.

Le mal est, qu'en rimant, ma Muse un peu l'gere Nomme tout par son nom, & ne sauroit rien taire. C'est-là ce qui fait peur aux Esprits de ce tems, Qui tout blancs au dehors, sont tout noirs au dedans.

- 85 Ils tremblent qu'un Censeur, que sa verve encourage, Ne vienne en ses Ecrits démasquer leur visage, Et fouillant dans leurs mœurs en toute liberté, N'aille du fond du Puits tirer la Vérité. Tous ces gens éperdus, au seul nom de Satire,
- 90 Font d'abord le procès à quiconque ofe rire. Ce font eux que l'on voit, d'un discours insensé, Publier dans Paris que tout est renversé, Au moindre bruit qui court, qu'un Auteur les menace De joüer des Bigots la trompeuse grimace.
- 95 Pour eux un tel ouvrage est un monstre odieux; C'est offenser les Loix, c'est s'attaquer aux Cieux. Mais

REMARQUES.

VERS 82. Nomme tout par son nom.] L'Auteur fait allusion à cet endroit de la Satire I.

Je ne puis rien nommer si ce n'est par son nom.

VERS 88. N'aille du fond du Puits tirer la Vérité.] Dé-MOCRITE disoit que la Vérité étoit au fond d'un Puits, & que personne ne l'en avoit encore pû tirer.

que personne ne l'en avoit encore pû tirer.

VERS 93. ——— Qu'un Auteur les menace, &c.] En 1664. MOLIERE composa son Tartusse; mais la Cabale des faux Dévots porta le Roi à désendre la représentation de cette Comédie: & cette désense subsista jusqu'en l'année 1669.

A 5

DISCOURS AU ROL

Mais bien que d'un faux zèle ils masquent leurfoiblesse, Chacun voit qu'en effet la Vérité les blesse. En vain d'un lâche orgueil leur esprit revétu

- Leur cœur qui se connoît, & qui fuit la lumiere,
 S'il se moque de Dieu, craint Tartuffe & Moliere.
 Mais pourquoi sur ce point sans raison m'écarter?
 GRAND ROI, c'est mon défaut, je ne saurois statter,
- D'un Nain faire un Atlas, ou d'un Lâche un Hercule,
 Et sans cesse en esclave à la fuite des Grands,
 A des Dieux sans vertu prodiguer mon encens.
 On ne me verra point d'une veine forcée,
- Et quelque grand que soit ton pouvoir souverain, Si mon cœur en ces vers ne parloit par ma main, Il n'est espoir de biens, ni raison, ni maxime, Qui pût en ta saveur m'arracher une rime.
- T'appliquer sans relache aux soins de ta grandeur,
 Faire honte à ces Rois que le travail étonne,
 Et qui sont accablés du faix de leur Couronne:
 Quand je voi ta Sagesse, en ses justes projets,
- Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Tibre;
 Nous

REMARQUES.
VERS 121. Fouler aux pieds l'orgueil & du Tage & du Ti-

Nous faire de la mer une campagne libre; Et tes braves Guerriers secondant ton grand cœur, Rendre à l'Aigle éperdu sa premiere vigueur :

125 La France sous tes Loix maîtriser la Fortune; Et nos vaisseaux domtant l'un & l'autre Neptune, Nous aller chercher l'or, malgré l'onde & le vent, Aux lieux où le Soleil le forme en se levant. Alors, fans confulter si Phébus l'en avoue,

Ma

REMARQUES.

Tibre.] Le Roi se fit faire satisfaction des deux insultes faites à ses Ambassadeurs : à Londres, par l'Ambassadeur d'Espagne, en 1661., & à Rome, par des Corses de la Garde du Pape, en 1662.

VERS 122. Nous faire de la mer une campagne libre.]

La mer fut purgée de Pirates par la victoire remportée en 1665. sur les Corfaires de Tunis & d'Alger, aux Côtes d'Afrique.

Côtes d'Afrique.

Vers 124. Rendre à l'Aigle éperdu &c.] En 1664. les Troupes que le Roi envoya au fecours de l'Empereur, défirent les Turcs fur les bords du Raab.

Vers 126, 127. Et nos vaisseaux.... malgré l'onde & le vent.] Des Marets soutient qu'on ne peut pas dire que les Vaisseaux vont aux Indes malgré l'onde & le vent; puisqu'au contraire, ils n'y vont que par l'onde & par le vent. Mais cette Critique est outrée. Du Monteil.

Vers 128. Aux lieux où le Soleit le forme en se levant. JEn l'année 1669. le Roi établit la Compagnie des Indes Orientales, à laquelle Sa Majesté accorda de grands priviléges, fournit des sommes considérables, & prêta des vaisseaux pour le premier embarquement.

Où le Soleit le forme &c.] Dans l'Edition de 1674. on avoit mis: Où le Soleit se forme en se levant. Cette saute d'impression est remarquable.

Le Commentateur auroit dû nous aprendre ce qu'il

Le Commentateur auroit dû nous aprendre ce qu'il trouve de remarquable dans cette faute d'impression. Du MONTEIL.

DISCOURS AU ROI.

Mais bien-tôt la Raison arrivant au secours,
Vient d'un si beau projet interrompre le cours,
Et me fait concevoir, quelque ardeur qui m'emporte,
Que je n'ai ni le ton, ni la voix assez forte.

135 Auffi-tôt je m'effraye, & mon esprit troublé
Laisse là le fardeau dont il est accablé;
Et sans passer plus loin, finissant mon ouvrage,
Comme un Pilote en mer, qu'épouvante l'orage,
Dès que le bord paroît, sans songer où je suis,
140 Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.

REMARQUES.

IMITATION. Vers 138. Comme un Pilote en mer, &c.]
LE BEMBE a dit dans une Lettre à HERCULE STROZZI: Equidem in his concludendis Elegis, feci idem quod Nauta folent,
qui tempestate coasti, non eum portum capiunt quem petunt, sed
ad illum qui proximus est, deferuntur, P. Bembus, Epist. L. 3.



SATIRES.

SATIRES.

A 7

AVIS SUR LA I. SATIRE.

CEtte Satire a été commencée vers l'année 1660., & c'est le premier ouvrage considérable que notre Auteur ait composé. Il y décrit la retraite & les plaintes d'un Poète, qui ne pouvant plus vivre à Paris, va

chercher ailleurs une destinée plus heureuse.

C'est une imitation de la troisieme Satire de Juve'NAL, dans laquelle est aussi décrite la retraite d'un
Philosophe qui abandonne le séjour de Rome, à cause
des vices affreux qui y regnoient. Juvénal y décrit
encore les embarras de la même ville; &, à son exemple, Mr. Despréaux, dans cette premiere Satire,
avoit fait la description des embarras de Paris; mais
il s'apperçut que cette description étoit comme hors
d'œuvre, & qu'elle faisoit un double sujet. C'est ce
qui l'obligea à l'en détacher, & il en sit une Satire
particulière, qui est la sixieme.

Il ne faisoit pas grand cas de cette Pièce. A peine avoit-il pû se résoudre à la lire à quelques amis particuliers; lorsqu'un jour l'Abbé FURETIERE, qui avoit été reçu depuis peu à l'Academie Françoise, rendit une visite au Frere * de Mr. Despréaux, qui étoit son Ami, & son Confrere. Comme M. Boileau l' Académicien étoit sorti, Furetiere s'arrêta avec Mr. Despréaux, & lut cette Satire. Il en fut fort content; & quoiqu'elle fût assez éloignée de la perfection à laquelle l'Auteur l'a portée depuis, il convint de bonne foi qu'elle valoit beaucoup mieux que toutes celles qu'il avoit faites lui-même †. Il encouragea ce jeune Poëte à continuer; & lui demanda même une copie de la nouvelle Satire, qui devint bientôt publique par les autres copies qu'on en fit. Cette Satire étoit alors dans un état bien différent de celui auquel l'Auteur la mit avant que de la faire imprimer: car, de 212 vers qu'elle contenoit, il n'en a conservé qu'environ soixan-Tout le reste a été ou supprimé ou changé.

^{*} GILLES BOILEAU. 1. THE TIERE imprimées.

SATIRE I.

DAMON ce grand Auteur, dont la Muse sertile Amusa si long-tems & la Cour & la Ville:

Mais

REMARQUES.

VERS 1. Damon , ce grand Auteur, &c.] Damon : FRAMcois Cassandre, Auteur célebre de ce tems-là. Il étoit savant en Grec & en Latin, & faisoit assez bien des vers François; mais fon humeur bourrue & farouche, qui le rendoit incapable de toute société, lui fit perdre tous les avantages que la fortune put lui présenter: de forte qu'il vêcut d'une maniere très-obscure & très-misérable, " Il mourut tel qu'il avoit vécu; c'est-à-dire, très-mi-, fanthrope, & non feulement haiffant les hommes, mais , ayant même affez de peine à se réconcilier avec Dien. à qui, disoit-il en mourant, il n'avoit aucune obliga-tion *. Le Confesseur qui l'assistoit à la mort, voulant l'exciter à l'amour de Dieu, par le souvenir des graces que Dieu lui avoit faites: Ah! oui, dit Cassandre d'un ton chagrin & ironique, je lui ai de grandes obligations; ilm'a fait jouer ici-bas un joli personnage! Et comme son Confesseur insistoir à lui faire reconnoître les graces du Seigneur: Vous favez, dit-il en redoublant l'amertume de ses reproches, & montrant le grabat sur lequel il étoit couché: Vous sayez comme il m'a fait vivre; voyez comme il me fait mourir.

Cassandre a traduit en François les derniers volumes de l'Histoire de Mr. de Thou, que Du Ryer avoit laissés à traduire. Il a fait aussi les Paralleles historiques, & la Traduction de la Rhétorique d'Aristote. Cette Traduction est fort estimée, & Mr. Despréaux, pour engager le Libraire à faire quelque gratification à l'Auteur, en parla très-avantageusement à la fin de la Présace sur le Sublime de Longin, dans l'Edition de 1675.

* Lettre de Mr. Despréaux à Mr. de Maucroix. On trouvera cette Lettre dans le IV. Tome. Du Monteil. Mais qui n'étant vétu que de simple bureau,
Passe l'été sans linge, & l'hiver sans manteau:
Et de qui le corps sec, & la mine affamée,
N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée:
Las de perdre en rimant & sa peine & son bien,
D'emprunter en tous lieux, & de ne gagner rien,
Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire,
Vient de s'ensuir chargé de sa seule misere;

Et

REMARQUES.

VERS 4. Passe l'été sans linge, & l'hiver sans manteau.]
Quoique Cassandre, sous le nom de Damon, soit le héros de cette Satire, l'Auteur n'a pas laissé de charger ce caractère de plusieurs traits qu'il a empruntés d'autres Originaux. Ainsi c'est Tristan l'Hermite, un des premiers Académiciens François, qu'il avoit en vûe dans ce vers, & non pas Cassandre; car celui-ci portoit un manteau en tout tems, & l'autre n'en avoit point du tout: témoin cette Epigramme de Mr. De Montmer, Maître des Requêtes:

Elie, ainsi qu'il est écrit,

De son Manteau comme de son Esprit

Récompensa son Serviteur fidele.

Tristan est suivi ce modele;

Mais Tristan, qu'on mit au tombeau

Plus pauvre que n'est un Prophète

En laissant à Quinaut son esprit de Poëte,

Ne put lui laisser un Manteau.

CHANGEMENT. Vers 10. Vient de s'enfuir.] Dans les premieres Editions il y avoit: S'en est enfui.

DES MARETS remarque que s'en est enfui est une ex-

Et bien loin des Sergens, des Clercs, & du Palais, Va chercher un repos qu'il ne trouva jamais: Sans attendre qu'ici la Justice ennemie L'enserme en un cachot le reste de sa vie: 15 Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front.

Mais

REMARQUES.

pression du menu peuple; & qu'il faut dire, s'en est fui.

VERS 15. Ou que d'un bonnet vert le salutaire affront.]
Ce vers exprime figurément la Cesson de biens; c'est-àdire, l'abandonnement que fait un débiteur, de tous ses biens à ses créanciers, pour éviter la prison, ou pour en sortir. Le bénésice de la Cession avoit été introduit chez les Romains par une Loi particuliere *, pour tempérer la rigueur de la Loi des douze Tables, qui rendoit les créanciers maîtres de la Liberté, & de la vie même de leurs débiteurs. Les Cessions de biens devinrent si fréquentes, que l'on crut devoir en arrêter la trop grande facilité par la crainte de la honte publique; & l'on s'avisa en quelques endroits d'Italie d'obliger tout Cessionnaire de biens de porter un bonnet ou chapeau orangé; & à Rome, un bonnet vert: pour marquer, dit Pasquier †, que celui qui fait Cession de biens est devenu pauvre par sa folie. Cette peine ne s'est introduite en France que depuis la fin du seizieme Siècle, suivant les Arrêts raportés par nos Jurisconsultes; mais elle est comme abolie depuis quelque tems parmi nous.

M. DESPRÉAUX avouoit, dit une Note de l'Edition de Paris 1740, que c'étoit un Poëte inconnu qui lui avoit fourni l'idée de ces deux Vers. Ce Poëte inconnu est Motin, qui dans ses Stances sur un Mari jaleux dit, en parlant de Cesar:

Sur son front couronné par les mains de la Gloire, A l'envi des Lauriers &c.

* La Loi Julia: † Recherches, liv. 4. c. 20.

† In the Edition of 1713-after Boilean's cleath - we read that he had make a note on those two winds:
at the temp que alle sature fut faite un débiteur modivable pourait sontir de préson en fairant cession, o'est-à-dire, sonfeart qu'or his mit, en plaise que, un bounet vert sur la tête.

Mais le jour qu'il partit, plus défait & plus blême Que n'est un Pénitent sur la sin d'un Carême, La colere dans l'ame, & le seu dans les yeux,

20 Il diftila sa rage en ces tristes adieux:

Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muses si commode, Le Mérite & l'Esprit ne sont plus à la mode, Qu'un Poëte, dit-il, s'y voit maudit de Dieu, Et qu'ici la Vertu n'a plus ni seu ni lieu;

25 Allons du moins chercher quelque antre ou quelque roche,

D'ou jamais ni l'Huissier, ni le Sergent n'approche, Et sans lasser le Ciel par des vœux impuissans, Mettons-nous à l'abri des injures du tems;

30 Tandis que libre encor, malgré les destinées, Mon corps n'est point courbé sous le faix des années; Ou'on

REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 21. Puisqu'en ce lieu, jadis aux Muses si commode] C'est ici particuliérement que commence l'imitation de Juvénal, Sat. III. 21.

Nullus in Urbe locus, nulla emolumenta laborum; &c.

IMITATIONS. Vers 29. Tandis que libre encor &c.]
Juvénal au même endroit:

Dum nova eanîties, dum prima & recta fenectus,
Dum superest Lachesi quod torqueat, & pedibus me
Porto meis; nullo dextram subcunte bacillo.

Qu'on ne voit point mes pas sous l'âge chanceler, Et qu'il reste à la Parque encor dequoi filer. C'est-là dans mon malheur le seul conseil à suivre. Que George vive ici, puisque George y sait vivre,

- Qu'un million comptant, par ses sourbes acquis,
 De Clerc, jadis Laquais, a fait Comte & Marquis.
 Que Jaquin vive ici, dont l'adresse funeste
 A plus causé de maux que la guerre & la peste,
 Qui de ses revenus écrits par alphabet,
- Qu'il regne dans ces lieux; il a droit de s'y plaire.

 Mais moi, vivre à Paris! Eh, qu'y voudrois-je faire?

 Je ne sai ni tromper, ni feindre, ni mentir;

 Et quand je le pourrois, je n'y puis consentir.

Je

REMARQUES.

VERS 34. Que George vive ici, &c. Vers 37. Que faquin &c.] Sous ces noms-là l'Auteur désigne les Partisans en général.

IMITATIONS. Ibid. Que George vive ici.] JUVENAL au même endroit:

Et Catulus: maneant qui nigrum in candida vertunt.

VERS. 40. — Un Calepin complet.] Le Dictionnaire de CALEPIN est en deux gros volumes.

IMITATIONS. Vers 42. Mais moi, vivre à Paris! &c.]

JUVÉNAL, là-même, v. 41.

Quid Roma faciam? mentiri nescio.

D'un Faquin orgueilleux qui vous tient à ses gages,
De mes Sonnets slateurs lasser tout l'Univers,
Et vendre au plus offrant mon encens & mes vers.
Pour un si bas emploi ma Muse est trop altiere.

Je suis rustique & sier, & j'ai l'ame grossiere.

Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom.

J'appelle un chat un chat, & Rolet un fripon.

De

REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 45. Je ne sai point en lâche &c.] TÉRENCE dans PEunuque,

At ego infelix, neque ridiculus esse, neque plagas pati Possum. Act. II. Sc. III. v. 14.

VERS 47. De mes Sonnets flateurs.] Allusion aux Sonnets que Pelletier faisoit à la louange de toutes sortes de gens. Voyez la Remarque sur le vers 54. du Discours au Roi. VERS 50. Je suis rustique & sier, &c.] Caractere du Sieur Cassandre, qui étoit farouche & grossier jusqu'à la rusticité.

VERS 51. Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom.]
L'Auteur fait allusion à la belle réponse que Philippe Roi de Macédoine sit à Lasthene Olynthien, qui s'étoit retiré à la Cour de ce Prince après lui avoir vendu par trahison la ville d'Olynthe sa Patrie. Lasthene alla se plaindre à Philippe, de quelques Courtisans Macédoniens qui l'avoient appellé Trastre; & demanda Justice de cette injure. Ce Roi lui répondit froidement: Les Macédoniens sont si grossers, qu'ils ne savent nommer les choses que par leur nom. Plut. dans les Apopht. des Rois & des Capitaines.

VERS 52. J'appelle un chat un chât; &c.] Ce vers a passé en proverbe parmi nous, à cause de sa simplicité, & du sens naïs qu'il renserme. Les Grecs avoient aussi un proverbe: dont le sens répond à celui-ci: Τὰ σῦκα σῦκα.
Τὴν σκάφην σκάφην λέγων. Il appelle les sigues des sigues.

De servir un Amant, je n'en ai pas l'adresse. J'ignore ce grand art qui gagne une maîtresse, 55 Et je suis à Paris, triste, pauvre & reclus, Ainsi qu'un corps sans ame, ou devenu perclus.

Mais,

REMARQUES.

E un bateau il l'appelle un bateau. Erasme, dans ses Adages, Chil. 2. Cent. 3. n. 5. Rabelais a en ce proverbe en vue quand il a dit: Nous sommes simples gens, puisqu'il plast à Dieu, & appelons les sigues sigues &c. L. IV. 54.

Ibid. — Et Rolet un fripon.] Charles Rolet, Procureur au Parlement, étoit fort décrié, & on l'appelloit communément au Palais, l'ame damnée. Mr. le Premier-Président de Lamoignon employoit le nom de Rolet, pour signifier un Fripon insigne: C'est un Rolet, disoit-il ordinairement. On peut voir le caractère de ce Procureur, sous le nom de Volichon, dans le Roman Bourgeois de Furetiere pages 24. & 27. Ed. d'Amst. 1714. Il avoit été convaincu d'avoir fait revivre une obligation de cinq cens livres, dont il avoit déja reçu le payement; il su condamné par Arrêt, au bannissement pour neus ans, en 4000. livres de réparation civile, en diverses amendes, & aux dépens. La minute & la grosse de cette obligation furent déclarées nulles, & il su ordonné qu'elles seroient lacérées par le Gressier en la présence de Rolet. Cet Arrêt est du 12. Août 1681. Rolet su ensuite déchargé de la peine du bannissement, & obtint une place de Garde au Château de Vincenne, où il mourut. Dans la seconde Edition des Satires, l'Auteur mit cette note à côté du nom de Rolet: Hôtelier du Pays Blaisois; asin de dépasser les Lecteurs: mais par malheur il se trouva en ce pays-là un Hôtelier de même nom, qui lui en sit faire de grandes plaintes. Dans une premiere Edition qui sut faite en 1665. à Rouen, sans la participation de l'Auteur, on avoit mis un autre nom que celui de Rolet.

IMITATIONS. Vers. 56. Ainsi qu'un corps sans ame, ou devenu perclus.] Juvénal, dans la même Satire troisieme, v. 46.

Fretiere's descen of Vollichen. Even Boilean con not have abused the man now roundly than Furctions on the

S-A-T I R E I.

Mais, pourquoi, dira-t-on, cette Vertu fauvage.

Qui court à l'hôpital, & n'est plus en usage?

La Richesse permet une juste fierté.

60 Mais il faut être souple avec la Pauvreté.

C'est par-là qu'un Auteur, que presse l'indigence,

Peut des Astres malins corriger l'influence,

Et que le Sort burlesque, en ce siècle de fer,

D'un Pédant, quand il veut, sait faire un Duc & Pair.

Ainsi

REMARQUES.

Tanquam

Mancus, & extincta corpus non utile dextra.

IMITATIONS. Vers 63. Et que le Sort burlesque &c.]
JUVÉNAL Sat. VII. v. 197.

Si Fortuna volet, fies de Rhetore Conful. Si volet hac eadem, fies de Confule Rhetor.

Pline le Jeune a dit à peu près la même chose: Quos tibi, Fortuna, ludos facis? facis enim ex Professoribus Senatores, ex Senatoribus Professories.

Ibid. — En ce siècle de fer.] M. le Duc de Montauzier condamnoit hautement les Satires de notre Auteur, & fur-tout ces deux vers, qu'il disoit être extrémement injurieux à la personne du Roi à cause de ces mots: En ce siècle de fer. Mais cette accusation ne rendit point le Poëte

coupable aux yeux de Sa Majesté.

Vers 64. D'un Pédant fait faire un Duc & Pair.]

En 1655. l'Abbé de la Riviere, Louis Barbier, fut fait Evêque de Langres, Duc & Pair de France. Il avoit été Régent au Collége du Plessis, & ensuite Aumônier de M. Habert, Evêque de Cahors, Premier-Aumônier de Gaston Duc d'Orléans, qui le mit auprès de ce Prince. L'Abbé de la Riviere entra si habilement dans toutes les inclinations de son Cœur & de son esprit; mais

65 Ainsi de la Vertu, la Fortune se joue.

Tel aujourd'hui triomphe au plus haut de sa roue,

Ou'on

REMARQUES.

il ne se servit de la consiance du Prince, que pour le trahir, en découvrant tous ses secrets au Cardinal Mazarin. Pour récompense il obtint successivement plusieurs Abbayes, & ensin l'Evêché de Langres. Il mourut à Paris, en 1670. Il avoit été nommé au Cardinalat.

VERS 65. Ainsi de la Vertu.] Avant ce vers il y en avoit vingt-quatre autres, que l'Auteur retrancha dans l'Edition de 1674. ne les trouvant pas dignes du reste. Les voici:

Je sai bien que souvent, un cœur lache & servile A trouvé chez les Grands un esclavage utile: Et qu'un Riche pourroit, dans la suite du tems, D'un flateur affamé payer les soins ardens. Mais avant que pour vous il parle, ou qu'il agiffe, Il faut de ses forfaits devenir le complice; Et sachant de sa vie & l'horreur & le cours, Le tenir en état de vous craindre toujours: De trembler qu'à toute heure, un remors légitime Ne vous force à le perdre, en découvrant son crime. Car n'en attendez rien, si son esprit discret Ne yous a confié qu'un honnête secret. Pour de si hauts projets je me sens trop timide: L'inceste me fait peur, & je hais l'homicide: L'adultere & le rol allarment mes esprits. Je ne yeux point d'un bien qu'on achete à ce prix. Non, non, c'est vainement qu'au mépris du Parnasse. Firois de porte en porte étaler ma disgrace. Il n'est plus d'honnête homme, & Diogène, en yain, Iroit , Qu'on verroit, de couleurs bizarrement orné, Conduire le carosse où l'on le voit traîné, Si dans les droits du Roi sa funeste science 70 Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France. Je sai qu'un juste effroi l'éloignant de ces lieux, L'a fait pour quelques mois disparoître à nos yeux: Mais en vain pour un tems une taxe l'exile:

On le verra bien-tôt pompeux en cette Ville, 75 Marcher encor chargé des dépouilles d'autrui, Et jouïr du Ciel même irrité contre lui.

Tan-

REMARQUES.

Iroit, pour en chercher, la lanterne à la main.

Le chemin aujourd'hui par où chacun s'élève,

Fut le chemin jadis qui menoit à la Grève:

Et Monléron ne doit qu'à ses crimes divers,

Ses superbes lambris, ses Jardins toujours verts.

Ainsi de la Vertu &c.

Monléron, dans le pénultieme vers, est un fameux Partisan, dont le nom étoit tout au long dans la premiere composition de cette Satire. Il avoit fait bâtir dans la Rue St. Augustin, près de la porte de Richelieu, une belle maison, qui est à présent l'hôtel de Gramont.

IMITATIONS. Vers 76. Et jour du Ciel même irrité contre lui.] Juvénal, Sat. I. v. 47.

Judicio (quid enim salvis infamia nummis?)

Exsul ab octava Marius bibit, & fruitur Dis

Iratis.

Dans

Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine, S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine:

Sa-

REMARQUES.

Dans SENEQUE, Herc. Fur. Act. I. Sc. I. v. 33. Junon parle ainfi d'Hercule:

Superat & crescit malis,

VERS 77. Tandis que Colletet.] Il y avoit ainsi dans la premiere édition; mais depuis, à la priere de Mr. Ogier, ami de Colletet, on mit Pelletier pour Colletet. Jamais personne ne sut moins Parasite, dit RICHELET*, que le bon homme du Pelletier: hors qu'il elloit montrer en ville, c'étoit un véritable Reclus. C'est pourquoi l'Auteur ingénieux † de la guerre des Auteurs, a sait parler ainsi du Pelletier, dans un Sonnet:

On me traite de Parasite,
Moi, qui plus reclus qu'un Hermite,
Ne mangeai jamais chez autrui.
O fatalité sans seconde!
Faut-il qu'on déchire aujourd'hui,
Celui qui loüa tout le monde?

Ce n'est que dans les dernieres éditions des Satires, que Mr. Despréaux a remis le nom de Colletet; & c'est François Colletet, fils de Guillaume, qu'il a voult désigner. Ils ont été Poëtes tous les deux. Guilla U-ME Colletet étoit mort dès l'année 1659. & sa place à l'Académie Françoise avoit été remplie par Gilles Boileau, frere de notre Auteur.

VERS

^{*} Traité de la Versification Françoise, pag. 146. † GUERET, Avocat, qui a fait aussi le Parnasse réformé. Tome 1.

Savant en ce métier si cher aux beaux Esprits, 80 Dont Montmaur autrefois sit leçon dans Paris.

H

REMARQUES.

VERS 80. Dant Montmaur autrefois fit leçon dans Paris. MONTMAUR étoit un Professeur en Grec, fameux Parasite, qui alloit chercher sa vie de table en table; & qui, après avoir bien bû, & bien mangé, se mettoit à médire des Savans, tant vivans que morts. Tous les beaux Esprits de son tems se déchaînerent contre lui, à l'envi les uns des autres: & c'est l'Abbé Ménage qui fut l'Auteur de cette célebre conspiration. En 1636, il écrivit en Larin la Vie de Montmaur, sous le nom de Gargilius Mamurra: * la fin de cette Pièce Satirique, il exhorta tous les Savans prendre les armes contre cet Ennemi commun; & l'on peut dire que Montmaur fut accablé des traits de leurs Satires. Dans la même Pièce, Ménage lui donne le surnem de Parasite-Pédant, Parasite-padagogus: Il feint même que Montmaur donnoit des leçons sur le métier de Parasite, & lui attribue plusieurs écrits imaginaires sur ce sujet. C'est à quoi Mr. Despréaux fait allusion: Savant en ce métier....

Dont Montmaur autrefois fit leçon dans Paris.

Pierre Montmaur logeoit au Collège des Cholets, fur la Montagne de Ste. Geneviève. Il étoit né dans la Marche, & avoit été Avocar: Ensuite il eut une Chaire de Profesfeur Royal en Langue Grecque au Collége de Cambrai; c'est pourquoi on le surnommoit Montmaur le Grec. Il appliquoit tout son esprit à faire des allusions ou jeux-demots fur les noms propres : ces allusions étoient toujours tirées du Grec ou du Latin ; & on les appella des Montmaurismes, du nom de leur Inventeur. [Mr. de Sallengre 2 publié en 1716. à la Haye, l'Histoire de Pierre de Montmaur en 2 vol. in 80. où il a raffemblé toutes les Pièces compolees pour tourner Montmaur en ridicule.] Mr. Bayle, qui nous a donné l'Article de Montmaur dans son Dictionaire, remarque qu'il n'étoit pas à beaucoup près f méprisable qu'on l'a représenté, & qu'il faut bien se garder de prendre pour un fidelle portrait les descriptions satiriques que l'on fit de sa personne & de ses Ouvrages; ce sont des jeux d'esprit & des actions. Du Mon-TEIL

Il est vrai que du Roi la bonté secourable Jette enfin sur la Muse un regard savorable, Et réparant du Sort l'aveuglement satal, Va tirer desormais Phébus de l'hôpital.

- Mais sans un Mécénas, à quoi sert un Auguste?

 Et fait comme je suis, au siècle d'aujourd'hui,

 Qui voudra s'abaisser à me servir d'appui?

 Et puis, comment percer cette soule essroyable
- On Point le miel que l'Abeille distile.

 Po De Rimeurs affamés dont le nombre l'accable,

 Qui, dès que sa main s'ouvre, y courent les premiers,

 Et ravissent un bien qu'on devoit aux derniers?

 Comme on voit les Frélons, troupe lâche & stérile,

 Aller piller le miel que l'Abeille distile.

Cef-

REMARQUES.

VERS 81. — Du Roi la bonté secourable.] En ce tems-là le Roi, à la follicitation de Mr. Colbert, donna plusieurs pensions aux Gens de Lettres dans le Royaume, & dans les Pays étrangers. Ces gratifications commen cerent en 1663.

VERS 94. Aller piller le miel que l'Abeille distile.] Après ce vers, il y en avoit huit qui sont remarquables: cependant l'Auteur les a supprimés dans l'édition de 1674. Ce dans toutes celles qui ont été faites depuis.

Enfin je ne saurois, pour faire un juste gain, Aller bas & rampant stéchir sous Chapelain. Cependant, pour slater ce Rimeur tutélaire, Le frere, en un besoin, ya renier son frere; Ent Phébusten personne, y faisant la leçon, 95 Cessons donc d'aspirer à ce prix tant vanté, Que donne la faveur à l'importunité. Saint-Amand n'eut du Ciel que sa veine en partage: L'ha.

REMARQUES.

Cagneroit moins ici, qu'au métier de maçon;
Ou, pour être couché sur la liste nouvelle,
S'en iroit chez Bilaine admirer la Pucelle.
Cessons donc d'aspirer &c.

Quand le Roi eut résolu de saire des gratifications aux Gens de Lettres, Mr. Colbert chargea Chapelain, de saire la liste de ceux que leur mérite rendoit dignes des biensaits de sa Majesté. Cette commission sit beaucoup d'honneur à Chapelain, & lui attira les respects intéresses d'une infinité d'Auteurs de toute espece, qui briguoient sa faveur, en donnant des louanges à son Poëme de la Pucelle d'Orléans: C'est pourquoi il est ici appellé, Rimeur tutélaire.

Mr. Despréaux étoit brouillé avec son aîné GILLES BOILEAU, l'Académicien: la cause de cette brouillerie est expliquée dans cette Epigramme de Liniere:

Vous demandez pour quelle affaire.
Boileau le Rentier aujourd'hui,
En veut à Despréaux son frere,
C'est qu'il fait des vers mieux que lui.

Gilles Boileau faisoit sa cour à Chapelain aux dépens de son Cadet, & c'est à quoi se rapporte le quatrieme vers: Le frere en un besoin va renier son frere. Dans la suite notre Auteur voulut essacer jusqu'aux moindres vestiges de ce démêlé: & c'est la principale raison pour laquelle il a retranché ces huit vers.

Dans la premiere édition, l'Auteur n'avoit désigné Chapelain que par la premiere lettre de son nom à la sin du second vers. Dans les éditions suivantes il mit, Pucelain.

VERS 97. Saint-Amand n'eut du Ciel &c.] MARC-AN-

L'habit, qu'il eut fur lui, fut son seul héritage: Un lit & deux placets composoient tout son bien;

- Ou, pour en mieux parler, Saint-Amand n'avoit rien.

 Mais quoi, las de traîner une vie importune,
 Il engagea ce rien pour chercher la Fortune,
 Et tout chargé de vers qu'il devoit mettre au jour,
 Conduit d'un vain espoir, il parut à la Cour.
- 105 Qu'arriva-t-il enfin de fa Muse abusée?
 Il en revint couvert de honte & de risée;
 Et la Fièvre au retour terminant son destin,
 Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la Faim.
 Un Poëte à la Cour sut jadis à la mode:
- Mais des Fous aujourd'hui c'est le plus incommode: Et l'Esprit le plus beau, l'Auteur le plus poli,

N'y

REMARQUES.

TOINE-GERARD DE SAINT-AMAND, né à Rouen, fils d'un Gentilhomme Verrier. Il étoit de l'Académie Françoise, & mourut en 1660. ou 1661. On a plusieurs Ouvrages de lui, où il y a beaucoup de génie. Il ne savoit pas le Latin, & étoit fort pauvre.

IMITATIONS. Ibid. Saint-Amand n'eut du Ciel.] JU-VENAL, Sat. III. v. 208.

Nil habuit Codrus, quis enim negat? & tamen illus.

Perdidit infelix totum nihil.

VERS 103. Et tout chargé de vers.] Il avoit fait, entre autres, un Poëme de la Lune, dans lequel il loüoit le Roi, surtout de savoir bien nager; car le Roi, dans sa jeunesse, étant à Saint Germain, s'exerçoit quelquesois à nager dans la Seine. Le Roi ne put soussir la lecture du Poëme de Saint-Amand; & l'Auteur ne survécut pas longtems à cet affront.

B 3

N'y parviendra jamais au fort de l'Angeli. Faut-il donc deformais jouer un nouveau rôle? Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole, 115 Et feuilletant Louet allongé par Brodeau, D'une robe à longs plis balayer le Barreau? Mais à ce seul penser, je sens que je m'égare. Moi? que j'aille crier dans ce païs barbare, Où l'on voit tous les jours l'Innocence aux abois

Errer

REMARQUES.

VERS 112. Ny parviendra jamais au fort de l'Angeli.] L'Angel. It's parvienara jamais au fort ac l'Angell. L'Angell. L'Angell. L'Angell. I étoit un fou, qui avoit suivi en Flandres Mr. le Prince de Condé, en qualité de valet d'écurie. Ce Prince l'ayant ramené en France, le donna au Roi. L'Angell, quoique fou, avoit de l'esprit. Il trouva le secret de plaire aux uns, & de se faire craindre des autres, & tous sui donnoient de l'argent; de sorte qu'il amassa environ vingt-cinq mille écus. Mais ses railleries piquantes le sirent en sin chasser de la Fourt Qui raconta que Man Long de sant fin chaffer de la Cour. On raconte que MARIGNI étant un jour au dîner du Roi', dit à quelqu'un, en voyant l'Angeli, qui faisoit rire le Roi par ses folies: De tous noue autres sous qui avons suivi M. le Prince, il n'y a que l'Angeli qui ait fait fortune.

VERS 114. Dois-je, las d'Apollon, recourir à Bartole? C'est-à-dire, dois-je quitter la Poësse pour la Jurisprudence? BARTOLE étoit un célebre Jurisconfulte d'Italie, qui a fait d'amples Commentaires sur le Droit. Notre Auteur se désigne ici lui-même. Il avoit été reçu Avocat au Parlement, le 4. de Décembre 1656. étant âgé de 20 ans, & il suivit le Barreau pendant quelque tems; mais il préfera les douceurs de la Poësse au tumulte des affaires; & les occupations que sa réputation naissante lui donna,

acheverent de l'arracher à la Jurisprudence. VERS 115. Et feuilletant Louet allongé par Brodeau. GEORGE LOUET, Conseiller au Parlement de Paris, fait un Recueil d'Arrêts, qui est fort estimé, & JULIEN BRODEAU, Avocat au même Parlement, y a ajouté un lavant Commentaire.

Et dans les détours d'un Dédale de Loix,
Et dans l'amas confus des chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes;
Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier,
Et dont les Cicérons fe font chez Pé-Fournier?

Avant

REMARQUES.

IMITATIONS. Vers 122. Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes.] C'est une maniere de proverbe.

Candida de nigris, & de candentibus atra.

Ovid. Metam. XI. v. 315., & Juvénal, Sat. III. 30. en ces mots que notre Auteur a eus en vue:

- Maneant qui nigrum in condida vertunt.

VERS 123. Où Patru gagne moins qu'Huot & le Mazier.]
OLIVIER PATRU, Avocat au Parlement, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, étoit de Paris, fils d'un Procureur de la Cour. Il naquit en 1604. L'amour qu'il avoit pour les Belles-Lettres, ruina sa fortune, comme il en convenoit lui-même *, & fut cause qu'il ne s'attacha pas assez à sa profession, quoiqu'il su très-habile Avocat. Ses Plaidoyés imprimés sont des preuves immortelles de son esprit, & de son éloquence. Nous aurons occasion de parler de lui dans la suite.

HUOT, & LE MAZIER: Ces deux Avocats étoient d'un mérite fort médiocre; mais ils ne laissoient pas d'être fort employés; parce qu'ils fe chargeoient de toutes sortes de causes, bonnes & mauvaises, & les désendoient avec

beaucoup de bruit.

VERS 124. Et dont les Cicérons se sont chez Pé-Fournier?]
PIERRE FOURNIER, Procureur au Parlement, signoit
P. Fournier, pour se distinguer de quelques-uns de ses confreres qui portoient aussi le nom de Fournier: C'est pourquoi on l'appelloit ordinairement PÉ-FOURNIER. Tous

[·] Lettre à Mr. de Montauzier.

On pourra voir la Seine à la Saint-Jean glacée, Arnauld à Charenton devenir Huguenot, Saint-Sorlin Janféniste, & Saint-Pavin bigot.

Quit-

REMARQUES.

les Procureurs, qui ont des confreres de même nom qu'eux, fe distinguent ainsi par la premiere lettre de leur nom de Batême. Dans la Comédie Italienne d'Arlequin Procureur, Arlequin, pour imiter ce vers, se nommoit Pé-Arlequin.

Arlequin, pour imiter ce vers, se nommoit Pé-Arlequin. CHANGEMENT. Vers 127. Arnauld à Charenton &c.] Au lieu de ce Vers & de celui qui suit, il y avoit dans la

premiere composition, avant l'Impression:

Le Pape devenir un zelle Huguenot. Sainte Beuve Jésuite, & Saint-Payin dévot.

Mr. de SAINTE BEUVE étoit un célebre Docteur de Sorbonne.

Ibid. Arnauld à Charenton devenir Huguenot.] Messire Antoine Arnauld, Docteur de Sorbonne. Les Ouvrages que ce savant Docteur a publiés contre les Calvinistes, prouvent assez combien il étoit éloigné d'embrasser leurs sentimens.

VERS 128. Saint-Sorlin Janséniste.] JEAN DESMA-RETS DE SAINT-SORLIN, après avoir cessé d'écrire pour le Théâtre, publia un écrit en 1663. contre les Religieuses de Port-Royal, qui étoient accusées de Jansénisme.

Ibid. — Et Saint-Pavin Bigot.] SANGUINDEST.
PAVIN, étoit un fameux Libertin, disciple de Théophile, aussi bien que Des-Barreuux, Bardouville, & quelques autres. Saint-Pavin a fait lui-même la peinture de ses
sentimens, & de ses mœurs, dans les vers suivans:*

Je n'ai l'esprit embarrassé De l'ayenir ni du passé.

Ce

Portrait de St. Payin, fait par lui-même.

Quittons donc pour jamais une Ville importune, 130 Où l'Honneur a toujours guerre avec la Fortune: Où le Vice orgueilleux s'érige en Souverain, Et va la mitre en tête & la crosse à la main:

Où

REMARQUES.

Ce qu'on dit de moi peu me choque.

De force choses je me moque;

Et sans contraindre mes desirs,

Je me donne entier aux plaisirs,

Le jeu, l'amour, la bonne chere, &c.

Cependant, S. Pavin ne put soussirir que l'on est mis sa conversion au rang des impossibilités morales. On verra ci-après, dans les Remarques sur les Epigrammes, ce qu'il sit pour s'en venger, & ce que lui répliqua nôtre Auteur. Adrien de Valois s'est trompé * en disant que St. Pavin s'étoit converti, à cause d'une voix terrible qu'il ouït au moment de la mort de Théophile, qui mourut en 1626.

Gui-Patin nous apprend la mort de St. Pavin, dans une Lettre du 11. d'Avril 1670, & il ajoute, que le Curé de St. Nicolas l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui restoit.

CHANGEMENT. Vers 130. Où l'honneur a toujours guerre avec la Fortune.] Dans toutes les Editions qui ont précédé celle de 1713, ce vers étoit ainsi:

Où l'honneur est en guerre avecque la Fortune.

VERS 132. Et va la mitre en tête & la crosse à la main.]
Après ce vers il y en avoit quatre autres que l'Auteur
a supprimés depuis l'édition de 1674.

Où l'argent seul tient lieu d'esprit & de noblesse: Où la Vertu se pese au poids de la Richesse:

00

? Valefiana p. 32.

Où la Science trifte, affreuse, délaissée, Est par-tout des bons lieux comme infame chasses;

- Où le seul Art en vogue est l'Art de bien voler:
 Où tout me choque: ensin, où... Je n'ose parler.
 Et quel Homme si froid ne seroit plein de bile,
 A l'aspect odieux des mœurs de cette Ville?
 Qui pourroit les soussirir? & qui, pour les blamer,
- Non, non, sur ce sujet pour écrire avec grace, Il ne faut point monter au sommet du Parnasse, Et sans aller rêver dans le double Vallon, La colere suffit, & vaut un Apollon.

Tout

REMARQUES.

Où l'on emporte à peine, à suivre les neus Saurs, Un laurier chimérique, & de maigres honneurs.

IMITATIONS. Vers 133. Où la Science trifte, &c.] Ces deux vers font imités de Regnier, Satire HI.

Si la Science pauvre, affreuse, & méprisée, Sert au Peuple de fable, aux plus grands de risée.

VERS 136. Où tout me choque: Enfin, où... Je n'ofe parler.] Dans les premieres éditions, la ponctuation du dernier hémistiche étoit ains: Enfin, où je n'ofe parler. M. Racine conseilla à l'Auteur de marquer une suspension après la particule où.... ce qui rend le sens bien plus fort, & l'expression plus vive.

Apollon.] JUNENAL en ce vers célebre, Sat. I. v. 79.

Si natura negat, facit indignatio versum.

Re-

145 Tout beau, dira quelqu'un, vous entrez en furie, A quoi bon ces grands mots? Doucement, je vous prie: Ou bien montez en Chaire, & là, comme un Docteur, Allez de vos Sermons endormir l'Auditeur. C'est-là que bien ou mal on a droit de tout dire.

Qui contre ses défauts croit être en sûreté,
En raillant d'un Censeur la trisse austérité:
Qui fait l'homme intrépide, & tremblant de soiblesse,
Attend pour croire en Dieu que la sièvre le presse;
155 Et toujours dans l'orage au Ciel levant les mains,

Dès

REMARQUES.

Regnier l'avoit ainsi traduit, Satire II.

Puis souvent la colere engendre de bons vers.

Mais on voit combien l'expression de Mr. Despréaux est plus noble & plus animée.

CHANGEMENT. Vers 145. Tout beau, dira quelqu'un.] Dans les premieres éditions il y avoit: Mais quoi, dira quelqu'un.

VERS 154. Attend pour croire en Dieu, que la fièvre le presse. Ce vers désigne particuliérement le fameux Des-BARREAUX, qui, selon le langage de Boursaut dans ses Lettres, ne croyoit en Dieu que quand il étoit malade. Pendant une maladie qu'il eut, il sit un Sonnet de piété, qui est connu de tout le monde, & qui est très-beau; mais quand sa santé sut revenue, il désavoua fortement ce Sonnet. Il commence par ce vers:

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité, &c.

Voyez la remarque sur le vers 660. de la Satire X. VERS 155. Et toujours dans l'orage &c.] Au lieu de ce vers, & du suivant, il y avoit ceux-ci dans les premieres éditions: B 6 Dès que l'air est calmé, rit des foibles Humains. Car de penser alors qu'un Dieu tourne le Monde, Et régle les ressorts de la Machine ronde, Ou qu'il est une vie au delà du trépas,

Pour moi qu'en fanté même un autre Monde étonne, Qui crois l'ame immortelle, & que c'est Dieu qui tonne, Il vaut mieux pour jamais me bannir de ce Lieu. Je me retire donc. Adieu, Paris, Adieu.

REMARQUES.

Et riant hors de là du sentiment commun, Prêche que Trois sont Trois, & ne font jamais Un.

Mais ces vers parurent trop hardis, & même un peu libertins; aussi bien que ceux-ci qui venoient un peu après:

C'est-là ce qu'il faut croire, & ce qu'il ne croit pas; Pour moi, qui suis plus simple, & que l'Enfer étonne.

Mr. Arnauld les fit changer. Otez tout cela, lui dit-il, vous aurez trois ou quatre Libertins à qui cela plaira, & vous per-drez je ne sai combien d'honnêtes-gens, qui liroient vos Ouvrages.

§ DES MARETS avoit censuré ces quatre Vers, & remarqué que celui-ci:

Preche que Trois sont Trois, & ne font jamais Un,

font pris de l'Impie en la Comédie du Festin de Pierre. Du Montell.

CHANGEMENT. Vers 157. Car de penser alors.] Dans les premieres éditions, il y avoit: Car ensin, de penser.

AVIS

AVIS SUR LA II. SATIRE.

LE sujet de cette Satire est, la difficulté de trouver la Rime, & de la faire accorder avec la Raison. Mais l'Auteur s'est appliqué à les concilier toutes deux, en n'employant dans cette Pièce, que des Rimes extrêmement exactes.

Cette Satire n'a été composée qu'après la septieme: ainsi elle est la quatrieme dans l'ordre du tems. Elle

fut faite en 1664.

La même année, l'Auteur étant chez Mr. Du Broussin, avec Mr. le Duc de Vitri, & Moliere; ce dernier y devoit lire une Traduction du Lucrèce en vers François, qu'il avoit faite dans sa jeunesse. En attendant le diner, on pria M. Despréaux de réciter la Satire adressée à Moliere; mais après ce récit, Moliere ne voulut plus lire sa Traduction, craignant qu'elle ne sût pas assez belle pour soutenir les louanges qu'il venoit de recevoir. Il se contenta de lire le premier Acte du Misanthrope, auquel il travailloit en ce tems-là: disant, qu'on ne devoit pas s'attendre à des vers aussi parfaits & aussi achevés que ceux de Mr. Despréaux; parce qu'il lui faudroit un tems infini, s'il vouloit travailler ses Ouvrages comme lui.

SATIRE II.

A. M. DE MOLIERE.

RARE & fameux Esprit, dont la fertile veine Ignore en écrivant le travail & la peine;
Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
Et qui sais à quel coin se marquent les bons vers;

- 5 Dans les combats d'esprit savant Maître d'escrime, Enseigne-moi, Moliere, où tu trouves la rime. On diroit, quand tu veux, qu'elle te vient chercher. Jamais au bout du vers on ne te voit broncher; Et sans qu'un long détour t'arrête, ou t'embarrasse,
- Mais moi, qu'un vain caprice, une bizarre humeur Pour mes péchés, je croi, fit devenir Rimeur: Dans ce rude métier, où mon esprit fe tue, En vain, pour la trouver, je travaille & je fue.
- 25 Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'an foir:

 Quand je veux dire blane, la quinteuse dit noir.

 Si je veux d'un Galant dépeindre la figure,

Ma

REMARQUES.

VERS 17. Si je veux d'un Galant &c.] Ces deux vers étoient ainsi:

Si

Ma plume pour rimer trouve l'Abbé de Pure; Si je pense exprimer un Auteur sans désaut. 20 La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut.

En

REMARQUES.

Si je pense parler d'un Galant de notre age, Ma plume pour rimer rencontrera Ménage.

Mais heureusement pour l'Abbé Ménage, l'Abbé de Pure fit en ce tems-là des Vers contre notre Auteur. C'étoit une Parodie de la Scène de Corneille, dans laquelle Auguste confond Cinna après la découverte de sa conjuration; & dans cette Parodie, Mr. Colbert convainquoit Mr. Despréaux d'être l'Auteur de quelques Libelles qui paroissoient alors. Mr. Despréaux n'étoit pas assuré que de Pure eût fait cette Parodie maligne; mais il savoit bien que cet Abbé la distribuoit. Pour toute vengeance d'une si noire calomnie, notre Auteur se contenta de mettre le nom de l'Abbé de Pure dans cette Satire, où il le traite ironiquement de Galant, parce que cet Abbé affectoit un air de propreté & de galanterie, quoiqu'il ne sût ni propre ni galant.

MICHEL DE PURE étoit de Lyon, où son Pere avoit été Prévot des Marchands, en 1634. & son Ayeul, Echevin en 1596. Il avoit publié en 1663. une fort mauvaise Traduction de Quintilien. Dans la suite il tradussit encore l'Histoire des Indes, écrité en Latin par le P. Massée; & l'Histoire Africaine, écrité en Italien par J. B. Birago. Il a aussi traduit la Vie de Léon X. du Latin de Paul Jo-we; & de plus il a fait un Roman, qui a pour titre, Les Précienses la Vie du Maréchal de Gassion.

Précieuses: la Vie du Maréchal de Gassion, &c.
VERS 20. La Raison dit Virgile. Es la Rime Quinaut.]
PHILIPPE QUINAUT, Auteur de plusieurs Tragédies, imprimées en deux volumes, qui sont absolument tombées dans l'oubli. Mais il a depuis composé des Opéra, qui l'ont bien vengé de ce trait satyrique de Despréaux. Les Opéra de Quinaut sont des chef-d'œuvres & des modeles de notre Scène Lyrique. Il a eu beaucoup d'imitateurs dans ce genre, mais personne jusqu'ici ne l'a égatié. De son vivant, son nom étoit écrit dans cette Satire, Kainaut. Il su reçù à l'Académie Françoise, en l'année 1670. & mourut en 1688.

Enfin quoi que je fasse, ou que je veuille faire, La bizarre toujours vient m'offrir le contraire. De rage quelquefois, ne pouvant la trouver, Triste, las, & confus, je cesse d'y rêver:

- 25 Et maudissant vingt fois le Démon qui m'inspire, Je fais mille sermens de ne jamais écrire, Mais quand j'ai bien maudit & Muses & Phébus, Te la voi qui paroît, quand je n'y pense plus. Auffi-tôt, malgré moi, tout mon feu se rallume:
- 30 Je reprens sur le champ le papier & la plume, Et de mes vains sermens perdant le souvenir, J'attens de vers en vers qu'elle daigne venir. Encor si pour rimer, dans sa verve indiscrete. Ma Muse au moins souffroit une froide épithete:
- 35 Je ferois comme un autre, & fans chercher si loin, J'aurois toujours des mots pour les coudre au besoin.

REMARQUES.

VERS 35. Je ferois comme un autre.] GILLES MÉblables à celles que notre Auteur reprend dans les vers suivans: ce qui marque un génie froid & stérile, tel qu'étoit celui de l'Abbé Ménage, qui n'avoit point de naturel à la Poësie, & qui ne faisoit des vers qu'en dépit des Muses; comme il l'a dit lui-même dans la Présace de ses Obfervations fur Malherbe.

Gilles Boileau, frere de notre Auteur, avoit déja repris l'Abbé Ménage de son affectation à employer ces sortes de Phrases Poëtiques: En charmes si féconde, A nulle autre parcille, A nulle autre seconde: Ce chef-d'œuvre des Cieux. Ce miracte d'amour, &c. on peut voir l'Avis à Mr. Mé-

nage, fur son Eglogue intitulée Christine. p. 16.

Si je louois Philis, En miracles féconde; Je trouverois bien-tôt, A nulle autre seconde. Si je voulois vanter un objet Nompareil;

- 40 Je mettrois à l'instant, Plus beau que le Soleil. Enfin parlant toujours d'Astres & de Merveilles, De Chef-d'œuvres des Cieux, de Beautés sans pareilles; Avec tous ces beaux mots fouvent mis au hazard, Je pourrois aisément, sans génie & sans art,
- 45 Et transposant cent fois & le nom & le verbe, Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe. Mais mon Esprit, tremblant sur le choix de ses mots, N'en dira jamais un, s'il ne tombe à propos, Et ne fauroit souffrir, qu'une phrase insipide 50 Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide.

Ainsi recommençant un ouvrage vingt fois,

Sì

REMARQUES.

VERS 46. Dans mes Vers recousus mettre en pièces Mal-herbe.] Il étoit difficile de faire un vers qui rimât avec celui-ci. Cela parut même impossible à la Fontaine, à Moliere, & à tous les amis que notre Poëte consulta. Cependant il trouva le vers qu'il cherchoit.

[Et transposant cent fois & le nom & le verbe.

Quand il le dit à LA FONTAINE: Ah! le voilà, s'écria celui-ci, en l'interrompant; Vous étes bien heureux. Je donnerois le plus beau de mes Contes pour avoir trouvé cela. Mr. Despréaux faisoit ordinairement le second vers avant le premier. C'est un des plus grands secrets de la Poesse, pour donner aux vers beaucoup de sens & de force. Il con-seilla à Mr. Racine de suivre cette méthode; & il disoit à ce propos: Je lui ai appris à rimer difficilement.

Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois,
Maudit soit le premier, dont la verve insensée
Dans les bornes d'un vers rensenma sa pensée,
55 Et donnant à ses mots une étroite prison,
Voulut avec la Rime enchaîner la Raison!
Sans ce métier, fatal au repos de ma vie,

Mes

REMARQUES.

VERS 53. Maudit soit le premier, dons la verve insensée, &c.] Mr. Arnaud d'Andilly entendant réciter cette Satire, sur extrêmement touché de ces quatre vers; il en admira la beauté, & les compara à ceux-ci de BEE-BEUF, qui sont si fameux: Pharf. L. III.

C'est de lui que nous vient cet Art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux;
Et par les traits divers de sigures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

Mr. d'Andilly se sit réciter cette Satire trois sois de suite, par l'Auteur.

VERS 57. Sans ce métier fatal au repos de ma vie, &c.]

Premiere maniere:

Sans ce métier, hélas ! si contraire à ma joie, Mes jours auroient été silés d'or & de soie.

L'Auteur corriges ces deux vers, parce que Mr. d'Andilly lui fit remarquer qu'il tomboit dans le défaut qu'il attaquoit: Vous blamez, lui dit Mr. d'Andilly, ceux qui dans leurs vers mettent en pièces Malherbe, & voilà une expresson qui est de ce Poète. En esset, Malherbe a employé stois sois cette expression.

L. Dans l'Ode à la Reine Marie de Médicis, 1600.

Les Parques d'une même soie Ne devident pas tous nos jeurs. Mes jours pleins de loisir couleroient sans envie, Je n'aurois qu'à chanter, rire, boire d'autant; 60 Et comme un gras Chanoine, à mon aise, & content, Passer tranquillement, sans souci, sans affaire, La nuit à bien dormir, & le jour à rien saire. Mon cœur exemt de soins, libre de passion,

Sait

REMARQUES.

II. Dans l'Ode au Duc de Bellegarde, 1608.

Ainsi de tant d'or & de soie

Ton age devide son cours, &c.

III. Et dans un fragment au Cardinal de Richelieu:

VERS 62. La nuit à bien dormir, & le jour à rien faire.] Il auroit bien pû mettre la négative, en difant; La nuit à bien dormir, le jour à ne rien faire; comme LA FONTAI-NE l'a mis depuis dans son Epitaphe:

Jean s'en alla, comme il étoit venu,
Mangea le fonds avec le revenu,
Tint les tréfors chose peu nécessaire.
Quant à son tems, bien le sut dispenser:
Deux parts en fit, dont il souloit passer
L'une à dormir, & l'autre à ne rien faire.

Mr. Despréaux demanda à l'Académie, laquelle de ces deux manieres valoit mieux, la sienne, ou celle de La Fontaine. Il passa tout d'une voix, que la sienne étoit le meilleure, parce qu'en ôtant la négative, Rien faire devenoit une espece d'occupation.

Sait donner une borne à son ambition;

65 Et fuyant des grandeurs la présence importune, Ie ne vais point au Louvre adorer la Fortune. Et je ferois heureux, si, pour me consumer, Un destin envieux ne m'avoit fait rimer.

Mais depuis le moment que cette frénéfie

70 De ses noires vapeurs troubla ma fantaisse, Et qu'un Démon, jaloux de mon contentement, M'inspira le dessein d'écrire poliment: Tous les jours malgré moi, cloué sur un ouvrage, Retouchant un endroit, effaçant une page,

75 Enfin passant ma vie en ce triste métier, J'envie en écrivant le fort de Pelletier. Bienheureux Scuderi, dont la fertile plume

Peut

REMARQUES.

VERS 76. J'envie, en écrivant, le sort de Pelletier.] Poëte du dernier ordre, qui faisoit tous les jours un Sonnet. Pelletier prit ce vers pour une louange; & dans cette pensée, il sit imprimer cette Satire dans un Recueil de Poësses, où il y avoit quelques-uns de ses vers. Mr. Despréaux s'étant plaint au Libraire de ce qu'il avoit imprimé cette Satire sans son aveu, le Libraire lui répondit, que c'étoit Pelletier qui l'avoit donnée à imprimer, parce qu'elle étoit à sa louange.

Richelet s'est trompé, quand il a dit que Pelletier mou-rut en 1660. Lett. Choisies Tom. I. On a parlé de ce Poëte, sur le vers 54. du Discours au Roi, & sur le vers

47. de la Satire I. VERS 77. Bienheureux Scuderi, &c.] GEORGE DE S C UDERI, de l'Académie Françoise, a composé plusieurs Romans: L'Mustre Bassa, le Caloandre sidelle, &c. outre le Poëme d'Alaric, & un grand nombre de Pièces de

Peut tous les mois sans peine enfanter un volume. Tes Ecrits, il est vrai, sans art & languissans,

- so Semblent être formés en dépit du bon sens: Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire, Un Marchand pour les vendre, & des Sots pour les lire. Et quand la Rime enfin se trouve au bout des vers, Qu'importe que le reste y soit mis de travers?
- 85 Malheureux mille fois celui dont la manie Veut aux régles de l'art affervir son génie! Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir:

REMARQUES.

théâtre. Quoique le Roman de Cyrus, & celui de Clélie, ayent été imprimés fous son nom, ils sont néanmoins

de l'illustre MAGDELEINE DE SCUDERI sa Sœur. BALZAC avoit fait le même jugement de la facilité à BALZAC avoit fait le même jugement de la facilité à écrire de cet Auteur. O bienheureux Ecrivains, s'écrietil, M. De Saumaise en Latin, & Mr. De Scuderi en François! J'admire votre facilité, & j'admire votre abondance. Vous pouvez écrire plus de Calepins, que moi d'Almanachs. Il dit encore: Bienheureux sont ces Ecrivains qui se contentent si facilement; qui ne travaillent que de la mémoire & des doigts; qui, sans choisir, écrivent tout ce qu'ils savent. Lett. XII. Liv. XXIII.

CHANGEMENT. Vers 79.—— Sans art & languis-sans:] Dans les premieres éditions il y avoit: Sans force & languistans.

& languissans.

VERS 87. Un Sot en écrivant fait tout avec plaisir:1 Un Théologien François donne une affez plaisante raison de la fotte complaisance avec laquelle les Auteurs médiocres regardent leurs propres Ouvrages. ", Selon la ", justice, dit-il, tout travail honnête doit être récom", pensé de louange ou de satisfaction. Quand les bons "
Esprits font un Ouvrage excellent, ils sont justement " récompensés par les applaudissemens du Public; Quand un pauvre Esprit travaille beaucoup pour faire un mauIl n'a point en ses vers l'embarras de choisir, Et toujours amoureux de ce qu'il vient d'écrire, 90 Ravi d'étonnement en soi-même il s'admire. Mais un Esprit sublime en vain veut s'élever A ce dégré parsait qu'il tâche de trouver: Et toujours mécontent de ce qu'il vient de saire, Il plaît à tout le monde, & ne sauroit se plaire,

Et

REMARQUES.

vais Ouvrage, il n'est pas juste ni raisonnable qu'il attende des louanges publiques; car elles ne lui sont pas dues: Mais afin que ses travaux ne demeurent pas sans récompense, Dieu lui donne une satisfaction personnelle, que personne ne lui peut envier sans une injustice plus que barbare. Tout ainsi que Dieu, qui est juste, donne de la satisfaction aux Grenouilles, de leur chant: autrement, le blame public, joint à leur mécontentement, seroit suffisant pour les réduire au desespoir. Le P. FRANÇOIS GARASSE, Somme Théolog. L. II. p. 419.

IMITATIONS. Ibid. Un Sot en écrivant, &c.] Horace, Le H. Ep. II. 106. & seq. 125.

Ridentur, mala qui componunt Carmina: verum Gaudent scribentes, & se venerantur: & ultro Si taceas, laudant; quidquid scripsere beati. &c. Pratulerim scriptor delirus, inersque videri, Dum med delectent mala me, vel denique fallant: Quam sapere, & ringi.

VERS 94. Il platt à tout le monde, & ne sauroit se plaire.] En cet endroit, Moliere dit à notre Auteur, en lui serrant la main: Voilà la plus belle vérité que vous ayez jamais dite. Je ne suis pas du nombre de ces Esprits sublimes, dont vous parlez; mais tel que je suis, je n'ai rien fait en ma vie, dont je sois véritablement content.

Le

95 Et Tel, dont en tous lieux chacun vante l'esprit,
Voudroit pour son repos n'avoir jamais écrit,
Toi donc, qui vois les maux où ma Muse s'abime,
De grace, enseigne-moi l'art de trouver la Rime:
Ou, puisqu'ensin tes soins y seroient supersus,
100 Moliere, enseigne-moi l'art de ne rimer plus.

REMARQUES.

Le célebre SANTEUL pensoit bien autrement de ses Poesses, il l'avoua même un jour chez Thierri, à Mr. Despréaux, qui lui dit; Vous étes donc le seul Homme extraordinaire qui ait jamais été parfaitement content de ses Ouvrages. Alors Santeul, flaté par le titre d'Homme extraordinaire, & voulant faire voir qu'il ne se croyoit pas i digne de cet Eloge, revint au sentiment de Mr. Despréaux, & convint qu'il n'avoit jamais été pleinement satisfait des Ouvrages qu'il avoit composés.

Mr. Despréaux citoit un jour à ce propos, ces Réflexions de l'Auteur des Caracteres: La meme justesse de sprit qui nous fait écrire de bonnes choses, nous fait apréhender qu'elles ne le soient pas affez pour mériter d'être lues. Un Esprit médiocre oroit écrire divinement: Un bon Esprit croît écrire raisonnablement. LA BRUYERE, ch. des Ouyrages de l'esprit.



AVIS SUR LA III. SATIRE.

Ette Satire a été faite en l'année 1665. Elle contient le récit d'un Festin, donné par un Homme d'un goût faux & extravagant, qui se pique néanmoins de rafiner sur la bonne chere. Ce caractère est semblable à celui qu'Horace donne à Nasidiénus, dans la Satire VIII. du Livre II. où ce Poëte a fait le récit d'un repas ridicule. Un de nos plus célèbres Ecrivains, savant Traducteur & Commentateur d'Horace, ne paroît pas être bien entré dans le sens de son Auteur, quand il a dit, qu'Horace avoit peint le caractere d'un Homme fort avare, qui fait une sotte oftentation de ses richesses. Il semble au contraire, que c'est plûtôt le caractere d'un Homme qui ne manque pas de générosité, mais qui manque de goût: d'in Sot magnifique. C'étoit la pensée de Mr. Despreaux. Regnier a fait aussi la description d'un Soupé ridicule, auquel il fut retenu malgré lui: C'est

dans sa dixieme Satire.

Bien des gens ont crû faussement, que Mr. Despréaux, dans cette Satire, avoit voulu se dépeindre sous le personnage de celui qui fait le récit: & sur cela, ils l'ont regardé comme un Homme d'une délicatesse excessive en fait de bonne chere. Mais ils n'ont pas pris garde que, bien loin de se représenter ici luimême, il se moque d'un Homme qui ne peut s'accommoder que des repas exquis; & que la raillerie ne tombe pas moins sur la délicatesse outrée de celui qui fait le récit du Festin, que sur le Festin même. Il a voulu représenter Mr. Du Broussin, qui, selon le langage de notre Auteur, traitoit sérieusement les repas. Quand il sut que Mr. Despréaux travailloit sur cette matiere, il tacha de l'en détourner: disant que ce n'étoit pas-là un sujet sur lequel il falût plaisanter: Choisissez plûtôt les Hypocrites, lui disoitil sérieusement, vous aurez pour vous tous les honnêtes gens; mais pour la bonne chere, croyexmoi,

AVIS SUR LA III. SATIRE.

moi, ne badinez point là-dessus. Il se reconnut bien dans cette peinture; mais il n'en sut aucun mauvais

gre à l'Auteur.

Au reste, il y a sept Personnes que l'on fait parler dans cette Satire: l'Auditeur, ou celui qui interroge au commencement; & six Convives, qui sont, le Personnage qui fait le récit du Repas, l'Hôte, deux Nobles Campagnards, celui qui est désigné par le Hableur, & ensin un Poëte.



Tome I.

SATIRE

SATIRE III.

A. QUEL sujet inconnu vous trouble & vous altere?
D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre & sévere,
Et ce visage ensin plus pâle qu'un Rentier,
A l'aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier?
Qu'est

REMARQUES.

VERS I. A.] Cette lettre, qui est au commencement du premier Vers, signisse l'Auditeur, ou celui qui interroge; & la lettre P. qui est devant le quatorzieme Vers dénote le Poëte. L'Auteur avoit dessein d'y mettre un B. pour marquer le Broussin: mais il craignit que son intention ne sût trop marquée.

IMITATIONS. Ibid. Quel sujet inconnu &c.] JUVENAL

commence ainsi sa neuvieine Satire:

Scire velim, quare toties mihi, Nævole, triflis
Occurras, fronte obducta?

unde repente
Tot ruga?

VERS 4. Al aspect d'un Arrêt qui retranche un quartier? En 1664, le Roi supprima un quartier des rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville: Le Chevalier de CAILLI sit alors cette Epigramme, dont Mr. Despréaux faisoit cas:

De nos Rentes, pour nos péchés, Si les quartiers sont retranchés, Pourquoi s'en émouvoir la bile? Nous n'aurons qu'à changer de lieu: Nous allions à l'Hôtel-de-Ville, Et nous irons à l'Hôtel-Dieu. 5 Qu'est devenu ce teint, dont la couleur fleurie Sembloit d'ortolans seuls, & de bisques nourrie. Où la joie en son lustre attiroit les regards. Et le vin en rubis brilloit de toutes parts? Qui vous a pû plonger dans cette humeur chagrine?

10 A-t-on par quelque Edit réformé la cuisine? Ou quelque longue pluye, inondant vos vallons, A-t-elle fait couler vos vins & vos melons? Répondez donc enfin, ou bien je me retire.

P. Ah! de grace, un moment, souffrez que je respire.

15 Je fors de chez un Fat, qui, pour m'empoisonner, Je pense, exprès chez lui m'a forcé de dîner. Je l'avois bien prévû. Depuis près d'une année, J'éludois tous les jours sa poursuite obstinée. Mais hier il m'aborde, & me ferrant la main:

20 Ah! Monsieur, m'a-t-il dit, je vous attens demain.

N'y

REMARQUES.

VERS 6. — Et de bisques nourrie.] En ce tems-là, les Bisques étoient un mets fort estimé.

VERS 10. A-t-on par quelque Edit réformé la cuisine?] On publia alors divers Edits de réformation.

CHANGEMENT. Vers 12. Vos vins & vos melons.]
Dans la premiere Edition il y avoit, Vos vins ou vos melons.
CHANGEMENT. Vers 13. Répondez donc enfin.] Ly

avoit ici: Répondez donc du moins. VERS 15. Je fors de chez un Fat.] C'est celui qui avoit donné le diner; mais c'est un Personnage seint.

CHANGEMENT. Vers 19. Mais hier.] Il y avoit dans les premieres Editions: Quand hier.

N'y manquez pas au moins. J'ai quatorze bouteilles D'un vin vieux... Boucingo n'en a point de pareilles: Et je gagerois bien que chez le Commandeur, Villandri priseroit sa sève, & sa verdeur.

Moliere avec Tartuffe y doit jouer fon rôle: Et Lambert, qui plus est, m'a donné sa parole.

C'est

REMARQUES.

VERS 22. - Boucingo n'en a point de pareilles.]

Boucingo, fameux Marchand de vin.

VERS 23. - Chez le Commandeur.] JACQUES DE Souvaé, Commandeur de St. Jean de Latran, & ensuite Grand-Prieur de France. Il aimoit la bonne chere, & tenoit ordinairement une table somptueuse, à laquelle assistoient souvent Mr. du Broussin, & Mr. de Villandri, qui est nommé dans le Vers suivant. Les Repas du Commandeur étoient renommés en ce tems-là, & Saint-Evremond en fait mention dans ses Ecrits *. Le Commandeur de Souvré étoit fils du Maréchal de Souvré, Gouverneur de Louis XIII. & Oncle de Madame de Louvois.

VERS 24. Villandri priseroit.] Mr. de VILLANDRI étoit fils de BALTAZAR LE BRETON, Seigneur de VILLANDRI, Conseiller d'Etat, Gentilhomme de la

Chambre du Roi.

VERS 25. Moliere avec Tartuffe.] La Comédie du Tarsuffe avoit été défendue en ce tems-là, & tout le monde vouloit avoir Moliere pour la lui entendre reciter.

VERS 26. Et Lambert, qui plus est, &c.] MICHEL LAMBERT, fameux Musicien, étoit souhaité par-tout. C'étoit un fort bon homme, qui promettoit à tout le monde, & manquoit presque toujours de parole. Cela est bien marqué dans ce Vers & dans les deux suivans. C'étoit l'homme de France qui chantoit le mieux, & on le regardoit comme l'inventeur du beau chant. Il mourut à Paris, au mois de Juin 1696. âgé de 87. ans. Son corps a été mis dans le tombeau de Jean-Baptiste Lulli son Gendre.

^{*} Converf. du Duc de Candale avec Mr. de St. Evremond.

C'est tout dire en un mot, & vous le connoissez.

Quoi Lambert? Oui, Lambert. A demain. C'est assez.

Ce matin donc, séduit par sa vaine promesse,

- 30 J'y cours, midi fonnant, au fortir de la Messe.

 A peine étois-je entré, que ravi de me voir,

 Mon Homme, en m'embrassant, m'est venu recevoir,

 Et montrant à mes yeux une allégresse entiere,

 Nous n'avons, m'a-t-il dit, ni Lambert ni Moliere:
- 35 Mais puisque je vous voi, je me tiens trop content. Vous êtes un brave homme: Entrez. On vous attend. A ces mots, mais trop tard, reconnoissant ma faute, Je le suis en tremblant dans une chambre haute, Où malgré les volets le Soleil irrité
- Formoit un poële ardent au milieu de l'Eté.

 Le couvert étoit mis dans ce lieu de plaisance;

 Où j'ai trouvé d'abord, pour toute connoissance,

 Deux nobles Campagnards, grands lecteurs de Romans,

 Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.

I'en-

REMARQUES.

VERS 28. Quoi Lambert? Oui, Lambert. A demain. C'est assez.] Ce Vers est en Dialogue. Quoi Lambert? c'est le Convié qui dit ceci. L'Hôte répond: Oui, Lambert. A demain. Et le Convié promet d'y aller, en disant; C'est assez.

VERS 43. Deux nobles Campagnards &c.] De ces deux Campagnards il n'y en a qu'un qui foit un personnage réel. Voyez la Remarque sur le Vers 173. de cette Satire.

VERS 44. Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs complimens.] Artamène ou le Grand Cyrus, Roman de C 3

45 J'enrageois. Cependant on apporte un potage. Un coq y paroissoit en pompeux équipage, Qui changeant sur ce plat & d'état & de nom, Par tous les Conviés s'est appellé chapon. Deux affiettes suivoient, dont l'une étoit ornée

50 D'une langue en ragoût de perfil couronnée: L'autre d'un godiveau tout brûlé par dehors, Dont un beurre gluant inondoit tous les bords. On s'affied: mais d'abord, notre Troupe serrée Tenoit à peine autour d'une table quarrée:

Où

REMARQUES.

Mademoiselle de Scuderi, en dix volumes. Il est rem-pli de longues conversations, & sur-tout de grands complimens sort ennuyeux. C'est pourquoi Furetiere 2 dit dans l'Histoire des troubles arrivés au Royaume d'Elodit dans l'Histoire des troubles arrivés au Royaume d'Eloquence, que les Bourgeois de cette Place (le Roman de Cyrus) affestioient sur-tout d'être fort civils, & de fort hon entretien. La plupart des gens de Province, qui s'imaginoient que le stile de ces Romans étoit le stile de la Cour, & un modele de politesse, formoient leur langage & leurs complimens sur le Cyrus & sur la Clélie, dont ils retenoient les saçons de parler. Ces Romans, dont le goût s'étoit répandu dans toute la France, avoient aussi produit les Précieuses: caractère que Moliere a si bien joué. Les premiers Volumes du Roman de Cyrus commencerent à paroître en 1649.

VERS 45. Cependant on apporte un potage &c.] Mr. FOURCROI, célèbre Avocat, s'avisa un jour de donner un repas semblable en tout à celui qui est décrit dans cette Satire, à M. de Lamoignon, Avocat-Général; à

cette Satire, à M. de Lamoignon, Avocat-Général; à M. de Menars, Maître des Requêtes, ensuite Président à Mortier; à Mr. Despréaux; & à quelques autres. Mais sa plaisanterie ne plut point aux Conviés; & l'on dit alors, que ces fortes de repas font bons à décrire & non pas à donner.

768 01

55 Où chacun, malgré foi, l'un sur l'autre porté,
Faisoit un tour à gauche, & mangeoit de côté.
Jugez en cet état si je pouvois me plaire,
Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chere,
Si l'on n'est plus au large assis en un festin,
60 Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.

Notre

REMARQUES.

VERS 58. Moi qui ne compte rien ni le vin, ni la chere.] Il auroit pù mettre: Moi qui compte pour rien & le vin & la chere. Mais il a crû l'autre maniere plus conforme à l'ufage. L'un & l'autre fe peuvent dire. Cependant il femble que l'ufage y ait mis cette différence, qu'après, Ne compter pour rien, il faut une négation; & après, Compter pour rien, il faut une affirmation:

Je ne compte pour rien ni le vin, ni la chere. Moi qui compte pour rien & le vin & la chere.

VERS 60. Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin.] Ce fut l'Abbé Furetiere qui indiqua à notre Auteur les deux mauvais Prédicateurs qui font ici nommés: l'Abbé Cassaigne & l'Abbé Cotin, tous deux de l'Académie Françoise. JACQUES CASSAIGNE, de la Ville de Nimes, étoit Docteur en Théologie, Prieur de S. Etienne, & Garde de la Bibliothèque du Roi. Il fut reçu à l'Académie Françoise en l'année 1661. à la place de St. Amand, & mourut au mois de Mai 1679. à Saint-Lazare. Il a fait la Préface des Oeuvres de Balzac, qui est estimée: il a encore traduit Saluste, &c. Il eut assez de bon sens pour ne témoigner aucun ressentiment contre l'Auteur des Satires. Mais l'étude, & peut-être ausli le chagrin que lui causa le trait satirique de notre Poëte, lui dérangerent le cerveau. Pour l'Abbé Cotin, fier & présomptueux comme il étoit, il ne put souffrir que son talent pour la Chaîre lui sût contesté. Pour s'en venger il sit une mauvaise Satire contre Mr. Despréaux, dans laquelle il lui reprochoit, comme un grand crime, d'avoir imité Horace & Juvénal. Cotin ne s'en tint pas là: il publia un Libelle en prose, intitulé: La Critique désintéressée sur les Satires du tems;

Notre Hôte, cependant, s'adressant à la Troupe: Que vous semble, a-t-il dit, du goût de cette soupe? Sentez-vous le citron, dont on a mis le jus, Avec des jaunes d'œns mêlés dans du verjus? 65 Ma soi, vive Mignot, & tout ce qu'il apprête! Les cheveux cependant me dressoient à la tête:

Car

REMARQUES.

dans lequel il chargeoit notre Auteur des injures les plus grossieres, & lui imputoit; des crimes imaginaires. Il s'avisa encore, malheureusement pour lui, de faire entrer Moliere dans, cette dispute, & ne l'épargna pas plus que Mr. Despréaux, Celui-ci ne s'en vengea que par de nouvelles railleries, comme on le verra dans les Satires suivantes; mais Moliere acheva de le ruiner de réputation, en l'immolant sur le Théâtre à la risée publique, dans la Comédie des Femmes savantes, sous le nom de Tricotin, qu'il changea dans la suite en celui de Trissotin. Charles Cotin, Parisien, Aumônier du Roi, sut reçu à l'Académie Françoise en 1656. & mourut au mois de Janvier 1682. Il a fait plusieurs Ouvrages tant en vers qu'en prose. C'est la fatale nécessité de la rime qui lui a attiré les traits répandus dans les Satires de M. Despréaux. Un Hémistiche manquoit à celui-ci. Vous voilà bien embarrasse, lui dit Furetiere!

Que ne placez-yous là l'Abbé Cotin?

VERS 63. Sentez-yous le citron, dont on a mis le jus &c.] Ces fortes de foupes étoient alors à la mode, & on les appelloit, des Soupes de l'écu d'argent. C'étoit l'Enseigne d'un Traiteur qui demeuroit dans le quartier de l'Université & qui avoit inventé la maniere de les

faire.

VERS 65. Ma foi, vive Mignot, &c.] JACQUES MIGNOT, Pâtissier-Traiteur, demeuroit dans la Rue de la Harpe, vis-à-vis la Rue percée. Il avoit la charge de Maître-Queux de la Maison du Roi, & celle d'Ecuyer de la bouche de la Reine: ainsi il crut qu'il étoit de son honneur de ne pas soussirir qu'on traitât d'Empoisonneur, un Officier tel que lui. Il donna sa plainte à M. Dessita, Lieutenant-Criminel, contre l'Auteur des Satires.

Car Mignot, c'est tout dire, & dans le Monde entier,
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.
J'approuvois tout pourtant de la mine & du geste,
Pensant qu'au moins le vin dût réparer le reste.
Pour m'en éclaircir donc, j'en demande. Et d'abord,
Un laquais effronté m'apporte un rouge-bord,
D'un Auvernat sumeux, qui mêlé de Lignage,

Se

REMARQUES.

ses, mais ni ce Magistrat, ni M. de Riants, Procureur du Roi, ne voulurent recevoir la plainte de Mignot: ils le renvoyerent, en disant que l'injure dont il se plaignoit, n'étoit qu'une plaisanterie dont il devoit rire tout le premier. Cette raison, bien loin de l'appaiser, ne sit qu'irriter sa colere: & voyant qu'il ne pouvoit espérer de satisfaction par la voye de la Justice, il résolut de se faire justice lui-même. Pour cet esset, il s'avisa d'un expédient tout nouveau. Mignot avoit la réputation de saire d'excellens Biscuits, & tout Paris en envoyoit querir chez lui. Il sut que l'Abbé Cotin avoit fait une satire contre M. Despréaux leur Ennemi commun. Mignot la sit imprimer à ses dépens; & quand on venoit acheter des biscuits, il les envelopoit dans la feuille qui contenoit la Satire imprimée, asin de la répandre dans le Public, associant ainsi ses talens à ceux de l'Abbé Cotin. Quand Mr. Despréaux vouloit se réjoüir avec ses amis, il envoyoit acheter des biscuits chez Mignot, pour avoir la Satire de Cotin. Cependant la colere de Mignot s'appaisa, quand il vit que la Satire de Mr. Despréaux, bien loin de le décrier, comme il le craignoit, l'avoit rendu extrémement célèbre. En estet, depuis ce tems-là tout le monde vouloit aller chez lui. Mignot gagna du bien dans sa prosession, & il faisoit gloire d'avoüer qu'il devoit sa fortune à Mr. Despréaux.

VERS 73. D'un Auvernat fumeux, qui mélé de Lignage.] L'Auvernat, ou Auvernas, est un vin fort rouge & sumeux, qui n'est bon à boire que dans l'arriere-saison. Ce vin croît aux environs d'Orléans. Il est sait de raisins

Se vendoit chez Crenet, pour vin de l'Hermitage: 75 Et qui rouge & vermeil, mais fade & doucereux,

N'avoit

REMARQUES.

noirs qu'on appelle du même nom, parce que le plant en est venu d'Auvergne.

Le Lignage est un vin moins fort en couleur, qui est fait avec toutes sortes de raisins. Les Cabaretiers mêlent ces deux sortes de vins pour faire leurs vins clai-

rets & rosés de plusieurs couleurs.

VERS 74. Se vendoit chez Crenct.] Fameux Marchand de vin, qui tenoit le Cabaret de la Pomme de Pin, vis-2-vis l'Eglife de la Magdelaine, près du pont Notre-Dame. Ce Cabaret étoit déja renommé du tems de Regnier qui en parle ainsi dans sa dixieme Satire:

Où maints Rubis balais tout rougissans de vin, Montroient un hac itur à la Pomme de Pin.

Et même du tems de Rabelais, qui dit: Puis cauponisons ès Tabernes méritoires de la Pomme de Pin, de Castel, de la Magdelaine, & de la Mule. Pantagr. L. II. ch. 6.

CRENET ne fit pas comme Mignot, car il ne fit que rire du mélange de vins qu'on lui reprochoit dans cette Satire. Et ce reproche n'étoit pas aussi sans fondement, car Mr. du Broussin avoit sait acheter à Mr. d'Herbaut, chez Crenet, un muid de vin de l'Hermitage, qu'on reconnut ensuite être de ce vin coupé & mélangé: ce qui mit le Broussin dans une furieuse colere contre Crenet, qu'il ne menaçoit pas de moins que de le perdre. C'esi à cette avanture que l'Auteur sait allusion.

Ibid. —— Pour vin de l'Hermitage.] Il croît sur un côteau situé dans le Dauphiné, proche la ville de Thain, sur le bord du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Sur ce côteau il y a un Hermitage qui a donné son nom au territoire, & au vin qui y vient.

CHANGEMENT. Vers 75. Et qui rouge & vermeil.]
Il y avoit: Et qui rouge en couleur, dans les premieres
Editions.

N'avoit rien qu'un goût plat, & qu'un déboire affreux. A peine ai-je senti cette liqueur traîtresse, Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse. Toutesois-avec l'eau que j'y mets à soison,

- Mais qui l'auroit pensé? pour comble de disgrace, Par le chaud qu'il faisoit nous n'avions point de glace. Point de glace, bon Dieu! dans le fort de l'Eté! Au mois de Juin! Pour moi, j'étois si transporté,
- 85 Que donnant de fureur tout le festin au Diable, Je me suis vû vingt fois prêt à quitter la table, Et dût-on m'appeller & fantasque & bourru, J'allois sortir ensin, quand le Rôt a paru.

Sur un lièvre flanqué de six poulets étiques, 90 S'élevoient trois lapins, animaux domestiques, Qui dès leur tendre enfance élevés dans Paris,

Sen-

REMARQUES.

VERS 83. Point de glace, bon Dieu I] Dans le tems que cette Satire fut faite, l'usage de la glace n'étoit pas si commun en France qu'il l'est à présent. Il n'y avoit que ceux qui se piquoient de délicatesse & de rasinement, qui bussent à la glace. Ainsi la plainte que fait ici le Personnage qui parle, marque bien son caractère. En France on n'a commencé à boire à la glace que vers la fin du dix-septieme Siècle; mais cet usage étoit connu des anciens Romains qui en faisoient leurs délices.

VERS 83. — Quand le Rôt a paru.] Quand l'Auteur travailloit à cette Satire, il demanda à Mr. du Broussin, s'il faloit dire le Rôt, ou le Rôti. Il répondit qu'on pouvoit dire l'un & l'autre, mais que Rôt étoit plus noble.

Servir le Rôt.

Sentoient encor le chou dont ils furent nourris. Autour de cet amas de viandes entassées, Regnoit un long cordon d'aloüettes pressées,

Et

REMARQUES.

VERS 92. Septoient encor le chou. Une petite avanture domestique a fourni à l'Auteur l'idée de ce Vers & des deux précédens. Un foir il y avoit du monde à fouper chez Mr. Boileau son pere. En entrant dans la Salle à manger, on fentit une odeur femblable à celle de la foupe aux choux, dont tout le monde fut frappé. Mr. Boileau demanda à la Cuisiniere, si elle étoit folle de vouloir leur donner une soupe aux choux, à souper? La Cuisiniere répondit que ce n'étoit pas son dessein; cependant on fentoit toujours la même odeur: mais à peine eut-on fervi le Rôt, que l'on découvrit au fond du bassin un Lapin nourri aux choux, qui étoit caché sous le reste de la viande: car on la servoit alors en pyramide. Dès que l'on vit le Lapin, on ne chercha plus d'où venoit cette odeur. On le fit d'abord emporter; mais il avoit répandu par-tout une odeur de chou qui dura tout le reste du repas.

VERS 94. Regnoit un long cordon d'alouettes presses. Comme ce Repas se donnoit en Eté, au mois de Juin, les Critiques ont prétendu qu'en ce tems-là on ne mangeoit pas d'Alouettes. C'est Boursaut qui a fait cette objection dans une petite Pièce de Théatre, intitulée la

Satire des Satires, imprimée en 1669.

Notre Auteur répondoit, qu'il avoit eu raison de faire servir des Aloüettes dans ce repas, parce que c'est un repas donné par un homme d'un goût bizarre & extravagant, qui cherche des mets extraordinaires. Qu'ainsi, l'on peut présumer qu'il a donné des Aloüettes, quoique mauvaises, dans une saison où il n'est pas impossible d'en avoir, puisqu'il y en a en tout tems: les Aloüettes n'étant pas des oiseaux de passage. D'ailleurs, cette faute tombe sur Mignot qui avoit préparé le repas, & non pas sur le Poëte qui en fait la description. Mais au fond, l'Auteur auroit peut-être changé cet endroit, si ses ennemis ne s'étoient pas si fort applaudis de cette critique.

95 Et sur les bords du plat, six pigeons étalés
Présentoient pour renfort leurs squelettes brûlés.
A côté de ce plat paroissoient deux salades,
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades;
Dont l'huile de fort loin saississoit l'odorat,

Tous mes Sots à l'instant changeant de contenance,
Ont loue du festin la superbe ordonnance:
Tandis que mon Faquin, qui se voyoit priser,
Avec un ris moqueur les prioit d'excuser.

105 Sur-tout certain Hableur, à la gueule affamée,

Qui

REMARQUES.

IMIT. Ibid. Un cordon d'Aloüettes.] Les Latins disoient dans le même sens, Une couronne d'Aloüettes, de Grives, &c.

Texta rosis fortasse tibi, vel divite nardo, At mihi de Turdis facta corona placet. MARTIAL. XIII. Epig. LI.

dans son récit d'un festin ridicule, applique aux Merles, ce que notre Auteur dit ici des Pigeons:

Vidimus & Merulas poni. L. II. Sat. VIII. 90.

VERS 105. Sur-tout certain Hableur.] Celui dont le caractere est si vivement exprimé dans ces dix vers, s'appelloit B. D. L. Cousin issu de Germain de notre Auteur. Il étoit neveu de M. de L. Grand-Audiencier C? Qui vint à ce festin conduit par la sumée, Et qui s'est dit Prosès dans l'Ordre des Côteaux,

A

REMARQUES.

de France, qui lui avoit acheté une charge de Président à la Cour des Monnoyes; mais il dissipa tout son bien; & son Oncle l'ayant abandonné, il fut réduit à vivre chez Tes amis. Il alloit souvent chez Mr. Boileau le Greffier, frere aine de Mr. Despréaux. Ce fut là que se passa entre ce même Mr. D. L. . . . & la Comtesse de Crissé, cette Scène plaisante & vive qui a été décrite par Mr. Racine dans ses Plaideurs, sous les noms de Chicaneau & la Comtesse de Pimbéche. La Comtesse de Crissé étoit une Plaideuse de profession, qui a passé toute sa vie dans les procès, & qui a dissipé de grands biens dans cette occupation ruineuse. Le Parlement fatigué de son obstination à plaider, lui défendit d'intenter aucun procès, sans l'avis par écrit de deux Avocats que la Cour lui nomma. Cette interdiction de plaider la mit dans une fureur inconcevable. Après avoir fatigué de son désespoir les Juges, les Avocats, & son Procureur, elle alla encore porter ses plaintes à Mr. Boileau le Gressier, chez qui se trouva par hazard Mr. de L. dont il s'agit. Cet homme qui vouloit se rendre nécessaire par-tout, s'avisa de donner des conseils à cette Plaideuse. Elle les écouta d'abord avec avidité; mais par un mal-entendu qui survint entre eux, elle crut qu'il vouloit l'in-sulter, & l'accabla d'injures. Mr. Despréaux, qui étoit présent à cette Scène, en sit le récit à Mr. Racine qui l'accommoda au Théatre, & l'inséra dans la Comédie des Plaideurs. Il n'a presque sait que la rimer. La premiere sois que l'on joua cette Comédie, on donna à l'Actrice qui représentoit la Comtesse de Pimbéche, un habit de couleur de Rose séche, & un masque sur l'oreille; ce qui étoit l'ajustement ordinaire de la Comtesse de Crisse.

VERS 107. Dans l'Ordre des Côteaux.] Les Côteaux: ce nom fut donné à trois grands Seigneurs tenant table, qui étoient partagés sur l'estime qu'on devoit faire des vins des Côteaux qui sont aux environs de Rheims. Ils avoient chacun leurs partisans. Je ne puis m'ôter de l'esprit (dit A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.

]ə

REMARQUES.

le P. Bouhours) qu'on n'entendra pas un jour l'Auteur des Satires, dans la description de son Festin:

Sur tout certain Hableur, &c.

Je me suis même mis en tête (continue le P. Bou-, hours) que les Commentateurs se tourmenteront fort " pour expliquer ce Profes duns l'Ordre des Côteaux, & " qu'on pourra bien le corriger en lisant, Prosès dans POrdre de Citeaux, par la raison que l'Ordre des Co-, teaux ne se trouvera point dans l'Histoire Ecclésiasti-" que, & que les gens de ce tems-là ne sauront pas " que cet Ordre n'étoit qu'une Société de fins Débau-" chés, qui vouloient que le vin qu'ils bûvoient, fût " d'un certain côteau; & qu'on les appelloit pour cela " les Côteaux.

Les plus fameux Côteaux qui produisent le vin de Champagne, font Rheims, Pérignon, Silleri, Haut-Villiers, Ai, Taisly, Verzenai, St. Thierri. Notre Auteur disoit, que ces trois Seigneurs qu'on nommoit les Côteaux, étoient le Commandeur de Souvré, le Duc de Mor-

TEMAR, & le Marquis de SILLERI.

Ménage donne une autre origine à ce nom-là. " Ce " fut, dit-il, feu Mr. de LAVARDIN, Eveque du " Mans, qui se plaignant de ces Messieurs qui disoient " que son vin n'étoit pas bon, dit que c'étoient des " délicats qui ne vouloient du vin que d'un certain " Côteau, & là-dessus on les appella les Côteaux. Ces " Messieurs étoient le Marquis de Bois-Dauphin, du " nom de Laval; le Comte d'OLONNE, du nom de " la Trimouille; l'Abbé de VILLARCEAUX, du nom de Mornai; & le Comte du BROUSSIN, du nom de Bralart. DICT. ETYMOL.

Fragment d'une Lettre de Mr. DES MAIZEAUX à *** fur ce sujet.

Lorsque je priai Mr. de St. EVREMOND de m'apo prenJe riois de le voir, avec sa mine étique,

Son

on gne:

REMARQUES.

prendre l'origine du nom de Côteaux, je lui fis , voir ce que Ménage a écrit là-dessus dans son Diction-" naire Etymologique, où il dit, que Mr. de Lavardin Eveque du Mans se plaignant de quelques grands Sei-gneurs qui disoient que son Vin n'étoit pas bon, dit que , c'étoient des délicats qui ne vouloient du vin que d'un cer-, tain Coteau &c. Mr. de St. Evremond m'assura que , cet Auteur se trompoit : car 10. ceux à qui on donna , le nom de Côteaux n'étoient pas de grands Seigneurs. ,, 20. Ils ne disolent point que le Vin de l'Eveque du " Mans n'étoit pas bon. 3°. Ce Prélat ne se plaignoit ", point d'eux. 4°. Il ne parloit pas d'un certain Côteau. ,, 5°. L'Abbé de Villarceaux n'en étoit pas, lui qui ne ", s'entendoit nullement en délicatesse: ni du Broussin, , qui n'est venu que dix ans après. Mr. de St. Evre-, mond ajouta qu'il étoit lui-même à la table de l'Evê-, que du Mans, lorsque ce Prélat donna, pour ainsi ", dire, naissance au fameux nom de Côteaux. Il ", m'apprit ensuite la véritable origine de ce nom-là, " que j'ai rapportée dans la VIE de Mr. de St. Evremond. Voici l'endroit de la Vie de St. Evremond, où Mr. Des Maizeaux parle des Côteaux. " Mr. de St. Evre-,, mond , dit-il , fe rendit fameux par fon raffinement fur , la bonne chere. Mais dans la bonne chere, on re-cherchoit moins la fomptuosité & la magnificence, ", que la délicatesse & la propreté. Tels étoient les ", repas du Commandeur de Souvré, du Comte d'Olonne, " & de quelques autres Seigneurs qui tenoient table. " Il y avoit entr'eux une espece d'émulation, à qui fe-,, roit paroître un goût plus fin, & plus délicat. Mr. , de Lavardin, Evêque du Mans & Cordon-bleu, s'é-, toit ausi mis sur les rangs. Un jour que Mr. de St. " Evremond mangeoit chez lui, cet Evêque se prit à " le railler sur sa délicatesse, & sur celle du Comte " d'Olonne, & du Marquis de Bois-Dauphin. Ces Mes-, fieurs, dit ce Prélat, outrent tout à force de vouloir

rassiner sur tout. Ils ne sauroient manger que du Veau de riviere: il saut que leurs Perdrix viennent d'Auver-

110 Son rabat jadis blanc, & sa perruque antique, En lapins de garenne ériger nos clapiers,

Et

REMARQUES.

", gne: que leurs Lapins soient de la Roche-Guyon ou de ", Versine. Ils ne sont pas moins dissicles sur le Fruit: & ", pour le Vin, ils n'en sauroient boire que des trois Co-", teaux, d'Aï, d'Haut-Villiers, & d'Avenay. Mr. de St. "Evremond ne manqua pas de faire part à ses Amis de ", cette conversation; & ils répéterent si souvent ce ", qu'il avoit dit des Côteaux, & en plaisanterent en ", tant d'occasions, qu'on les appella LES TROIS Co-", TEAUX.

Mr. Des Maizeaux remarque dans le même endroit, que le Pere Bouhours, Mr. Ménage & Mr. Despréaux se font trompés sur l'origine du nom de Côteaux; & il renvoye à ce qu'on a dit là-dessus dans les Nouvelles de la République des Lettres, Août 1704. pag. 165. & suiv. Voyez la Vie de Mr. de St. Evremond sous l'année 1654, pag. 39. & 40. de l'Ed. d'Amsterdam 1726.

On croit que le Vin de Champagne doit sa premiere réputation à Messieurs Colbert & le Tellier, Ministres d'Etat, qui possédoient de grands Vignobles dans la Province de Champagne. On fait néanmoins remonter beaucoup plus loin le tems de la réputation de ce vin; car on assure, * que le Pape Léon X., Charles-Quint, François I. & Henri VIII. Roi d'Angleterre, voulurent toujours user du Vin d'Aï, comme le plus excellent, & le plus épuré de toute senteur de terroir. Ils avoient tous seur propre Maison dans Aï, ou proche d'Aï, pour y faire plus curieusement leurs provisions. Voilà sans doute d'illustres Conseres dans l'Ordre des Côteaux.

VERS III. En lapins de garenne ériger nos clapiers.] On appelle ordinairement Clapiers, les Lapins domestiques; & l'on n'en voit jamais sur les tables bien servies. Dans les Plaideurs de Mr. Racine, Chicaneau dit à son valet:

Prens

* St. Eyremond, Lettre à Mr. le Comte d'Olonne, Tom. III.

Et nos pigeons Cauchois en superbes ramiers; Et pour flatter notre Hôte, observant son visage Composer sur ses yeux son geste & son langage.

Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point?

Je vous trouve aujourd'hui l'ame toute inquiette,

Et les morceaux entiers restent sur votre assiette.

Aimez-vous la muscade? On en a mis par-tout.

Ces pigeons font dodus, mangez fur ma parole.

J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.

Ma

REMARQUES.

Prens-moi dans ce Clapier trois Lapins de garenne, Et chez mon Procureur porte-les ce matin.

VERS 112. Et nos pigeons Cauchois en superbes Ramiers.] Pigeons Cauchois sont de gros Pigeons: & ce mot de Cauchois est venu de Normandie, à cause que les Pigeons de Caux sont plus gros que les autres. Cauchois, qui est né au Pays de Caux. MÉNAGE, Dist. Etymol.

Ramier, sorte de Pigeon sauvage qui perche sur les branches des arbres: ce que les Pigeons domestiques ne

VERS 119. Aimez-vous la muscade? On en a mis partout.] Il demande si l'on aime la Muscade; & il y en a par-tout. Cela renferme un ridicule bien sensible, & assez ordinaire. D'ailleurs, c'étoit un goût hors de mode, & depuis long-tems on ne vouloit plus que la muscade se sit sentir dans les ragoûts.

VERS 122. J'aime à voir aux lapins cette chair blanche & molle.] Ce Personnage donne encore ici une preuve de son mauvais goût: car les Lapins, pour être bons, doi-

Ma foi, tout est passable, il le faut confesser, Et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser.

Pour moi j'aime fur-tout que le poivre y domine.

J'en fuis fourni, Dieu fait, & j'ai tout Pelletier

Roulé dans mon office en cornets de papier.

A tous ces beaux discours d'étois comme une pierr

A tous ces beaux discours, j'étois comme une pierre,

130 Ou comme la Statue est au Festin de Pierre:

Et

REMARQUES.

doivent avoir la chair ferme & de couleur un peu bize. Il n'y a que les Clapiers qui ayent la chair blanche & molle.

VERS 126. J'aime sur-tout que le poivre y domine.] Le Commandeur de Souvré avoit le goût usé par la bonne chere, & aimoit beaucoup le poivre, la muscade & les épices les plus fortes.

les épices les plus fortes.

VERS 127. J'ai tout Pelletier &c.] Cette raillerie est extrémement fine & délicate, parce qu'elle est indirecte. On a parlé de Pelletier dans les Remarques sur le Vers 54. du Discours au Roi, & sur le Vers 76. de la Satire précédente.

VERS 130. Ou comme la Statue est au Festin de Pierre.]

Le Festin de Pierre est une Pièce de Théâtre dont le sujet nous a été apporté en France par les Comédiens
Italiens, qui l'ont imitée des Espagnols. TIRSO DE
MOLINA, Auteur Espagnol, est le premier qui l'a
traitée. Il l'a intitulée, El Combidado de piedra: ce qui
a été mal rendu en notre Langue par, le Festin de Pierre: car ces paroles signifient précisément, le Convié de
pierre: c'est-à-dire, la Statue de marbre ou de pierre, conviée à un repas. Cependant l'usage a prévalu. Ce qui
peut y avoir donné lieu, c'est que la Statue qui se rend
au souper auquel elle a été invitée, est la Statue d'un
Commandeur nommé Dom Pedro. De là est venu sans
doute le nom de Festin de Pierre. Toutes les Troupes
de Comédiens ont accommodé cette Pièce à leur Théà-

Et sans dire un seul mot, j'avalois au hazard Quelque atle de poulet dont j'arrachois le lard. Cependant mon Hableur, avec une voix haute,

Porte à mes Campagnards la fanté de notre Hôte;

Avec un rouge-bord acceptent son dessi.

Un si galant exploit réveillant tout le monde,
On a porté par-tout des verres à la ronde,
Où les doigts des Laquais, dans la crasse tracés,

140 Témoignoient par écrit qu'on les avoit rincés. Quand un des Conviés, d'un ton mélancholique, Lamentant tristement une chanson bachique:

Tous

REMARQUES.

tre. De Villiers, Comédien, l'a traitée pour le Théatre de l'Hôtel de Bourgogne. Moliere la fit paroître en 1665. fur le Théâtre du Palais Royal, avec beaucoup plus de régularité & d'agrémens. Elle n'avoit encore été joüée à Paris que par les Italiens, dans le tems que Mr. Despréaux composa cette Satire. Dorimond sit ensuite le Festin de Pierre, & le mit en vers. Rosimond en sit encore un autre, qui sut représenté sur le Théâtre du Marais, en 1670. Ensin, Corneille le jeune a tourné en vers la Pièce de Moliere, en y faisant quelques légers changemens dans la disposition. Elle commença à paroître au mois de Janvier, 1677. & c'est cette dernière qu'on joüe présentement en France.

VERS 141. Quand un des Conviés, d'un ton mélancholique, &c.] Mr. de la C... Neveu de notre Auteur, avoit la voix affez belle; mais il chantoit toutes fortes d'airs, même les plus gais, d'un ton si triste & si mélancholique, qu'on eut dit qu'il lamentoit, au lieu de chanter.

VERS 142. — Une chanson bachique.] BERNIER le Voyageur appelloit les chansons à boire, des Chansons Bachi-

Tous mes Sots à la fois, ravis de l'écouter, Détonnant de concert, se mettent à chanter.

L'un traîne en longs fredons une voix glapissante,
Et l'autre l'appuyant de son aigre fausset,
Semble un violon faux qui jure sous l'archet.

Sur ce point un jambon, d'affez maigre apparence,

150 Arrive sous le nom de jambon de Mayence.

Un Valet le portoit, marchant à pas comptés,

Comme

REMARQUES.

Bachiques, felon l'ancien langage. Avant que j'allasse au Megol, disoit-il, je savois grand nombre de chansons bachiques. L'Auteur a employé cette expression surannée en parlant d'un Noble Campagnard. Il y a des Chansons Bachiques dans le Recueil des Airs du Savoyard, sameux Chantre du Pont-neus. M. Despréaux n'a vraisemblablement fait ici que suivre un usage qui subsistoit encore dans le tems qu'il composoit cette Satire. On trouve des Chansons Bachiques dans les Auteurs ses contemporains. Aujourd'hui l'on dit assez universellement: Chanson à boire, sur à boire. Cependant nos Poëtes ne seroient pas difficulté de dire au besoin: une Chanson ou des Chansons Bachiques. Ils diroient même: des sirs Bachiques. Il est certain qu'on dit fort bien: une Ode Bachique; mais on ne s'avisera jamais de dire: une Ode à boire.

VERS 150. — Sous le nom de jambon de Mayence.] Les jambons de Mayence sont préparés d'une façon particuliere. Ils viennent de Westphalie, & on les appelle jambons de Mayence, parce qu'autrefois il y avoit une foire de ces jambons à Mayence: cette foire se tient maintenant à Francfort sur le Mein.

IMIT. Vers 151. Un Valet le portoit, marchant à pas comptés, &c.] Horace s'est aussi moqué de la gravité avec laquelle un Valet apportoit des bouteilles de vin

Comme un Recteur suivi des quatre Facultés. Deux Marmitons crasseux, revétus de serviettes, Lui servoient de Massiers, & portoient deux assiettes,

Et l'autre de pois verds, qui se noyoient dans l'eau.
Un spectacle si beau surprenant l'assemblée,
Chez tous les Conviés la joie est redoublée:
Et la troupe à l'instant, cessant de fredonner,

160 D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner. Le vin au plus muet fournissant des paroles,

Cha-

REMARQUES.

sur sa tête, disant que ce Valet s'avance à pas plus mesurés qu'une jeune Athénienne qui porte les vases dont on se sert dans les Sacrifices de Cérès.

Cum sacris Cereris, procedit sus Hydaspes Cacuba vina ferens. L. II. Sat. VIII. v. 13.

VERS 152. Comme un Recteur &c.] L'Auteur tire sa comparaison, des Processions de l'Université de Paris, à la tête desquelles marche le Recteur, précédé de ses Bedeaux, & suivi des quatre Facultés, qui sont les Arts, la Médecine, le Droit, & la Théologie. Le Recteur est le premier Officier électif de l'Université; & la Procession du Recteur se fait quatre sois l'année.

VERS 154. Lui servoient de Massiers.] Quand le Recteur va en procession, il est toujours accompagné de deux Massiers; c'est-à-dire, deux Bedeaux qui portent devant lui des Masses, ou Bâtons à tête, garnis d'argent, tels qu'on en porte par honneur devant le Roi, & devant Mr. le Chancelier.

IMIT. Vers 161. Le vin au plus muet fournissant des paroles.] HORACE L. I. Ep. V. v. 19.

Facuno

Chacun a débité ses maximes frivoles, Réglé les interêts de chaque Potentat, Corrigé la Police, & réformé l'Etat;

165 Puis de-là s'embarquant dans la nouvelle guerre, A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre. Enfin, laissant en paix tous ces Peuples divers, De propos en propos on a parlé de Vers.

Là, tous mes Sots, enflés d'une nouvelle audace, 170 Ont jugé des Auteurs en maîtres du Parnasse,

Mais notre Hôte fur-tout, pour la justesse & l'art,

Ele

REMARQUES.

Fæcundi calices quem non fecere disertum?

VERS 166. A vaincu la Hollande, ou battu l'Angleterre.] L'Angleterre & la Hollande étoient alors en guerre. Les Hollandois perdirent en 1665. une grande bataille sur mer contre les Anglois. Le Roi se déclara ensuite contre l'Angleterre, en saveur des Hollandois; & cette guerre sut terminée par le Traité de Breda, au mois de Janvier 1667.

IMIT. Vers 170. Ont jugé des Auteurs &c.] Perfe,

Satire I. v. 30.

Romulidæ saturi quid dia poëmata narrent.

VERS 171. —— Pour la justesse & l'art,....
Théophile & Ronsard.] Théophile, avoit l'imagination vive & brillante; mais pour la régularité & la justesse, ce n'est pas dans ses vers qu'il la faut chercher.
Ronsard avoit le génie élevé, & de grands talens
pour la Poësie; mais il semble que l'art n'ait servi qu'à
corrompre en lui la nature, au lieu de la persectionner.

Elevoit jusqu'au ciel Théophile & Ronfard.

Quand un des Campagnards relevant sa moustache,

Et son feutre à grands poils ombragé d'un panache,

175 Impose à tous silence, & d'un ton de Docteur,

Mor-

REMARQUES.

ner. En effet, ses vers sont pleins de licences outrées; & l'affectation qu'il eut de les charger d'une érudition fatigante & mal ménagée, les a rendus peu intelligibles. C'est ce qui sit bientôt déchoir ce Poëte, de la haute réputation qu'il s'étoit acquise dans son siècle: & depuis long-tems on ne lit plus ses Poësies. Voyez la Remarque sur le Vers 126. du premier Chant de

Part Poëtique.

VERS 173. Quand un des Campagnards &c.] Mr. De B***. Gentilhomme de Châlons, Cousin de notre Poëte. Il portoit effectivement une grande moustache, qu'il relevoit ordinairement avant que de parler; & son chapeau semblable à un seutre, étoit un chapeau à grands poils, couvert d'un panache ou gros bouquet de plumes. Il vint à Paris quelque tems après la réception de Gilles Boileau à l'Académie: Ah, Ah, Cousin, lui dit-il, vous êtes donc parmi ces Messieurs de l'Académie Françoise! Combien cela vaut-il de revenu par année?

VERS 174. Et son feutre à grands poils; Anciennement on disoit, un chapeau de feautre; témoin VILLON, qui

dit dans une double Ballade:

Abusé m'a, & fait entendre
Toujours de ung, que c'est ung autre:
De farine, que ce fust cendre;
D'ung mortier, ung chapeau de feautre.

On trouve aussi dans le Cymbalum Mundi, de BONAVEN-TURE DES PERRIERS, Dial. III. Mais au Diable Func qui me die: Tien, Mercure, voilà pour avoir un feautre de chapeau. Pag. 106 & 107. Ed. d'Amst. 1711. Morbleu! dit-il, la Serre est un charmant Auteur! Ses vers sont d'un beau stile, & sa prose est coulante. La Pucelle est encore une Oeuvre bien galante, Et je ne sai pourquoi je bâille en la lisant.

Le

REMARQUES.

VERS 176. — La Serre est un charmant Auteur!
PUGET DE LA SERRE, misérable Ecrivain, qui a publié quantité d'Ouvrages en prose & en vers. Ils ne laissoient pas d'être débités à mesure qu'ils paroissoient; mais l'Auteur les ayant fait imprimer en un corps, personne ne voulut plus les acheter. Il convenoit lui-même que ses Ecrits étoient un galimathias continuel, & il se glorissoit de cela même, disant qu'il avoit trouvé un fecret inconnu aux autres Auteurs: C'est, disoit-il, d'avoir su tirer de l'argent de mes Ouvrages tout mauyais qu'ils sont, vandis que les autres meurent de faim avec de bons Ouvrages. Un jour il cut la curiosité d'aller entendre les Consérences que RICHESOURCE, faisoit sur l'Eloquence, dans une maison de la Place Dauphine. Après que celui-ci cut débité toutes ses extravagances, La Serre, en manteau long & en rabat, se leva de sa place, & allant embrasser Richesource: Ah! Monsieur, lui dit-il, je vous avoue que depuis vingt ans j'ai bien débité du galimathias; mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie.

une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie.

VERS 178. La Pucelle est encore une Oeuvre bien galante.] La Pucelle, ou la France délivrée, Poëme héroïque de Chapelain. Voyez ce qu'on a dit de cet Auteur & de son Poëme, à la note du Vers 25 du Discours au Roi.

VERS 179. Et je ne sai pourquoi je bâille en la lisant.] Un jour Chapelain lisoit son Poëme chez Mr. le Prince. On y applaudissoit, & chacun s'essorcoit de le trouver beau. Mais Madame de Longueville, à qui un des Admirateurs demanda si elle n'étoit pas touchée de la beauté de cet Ouvrage, répondit: Oui, cela est parsaitement beau, mais il est bien ennuyeux. Cette pensée est l'original de celle de Mr. Despréaux.

Tome 1.

180 Le Païs, sans mentir, est un bouffon plaisant; Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.

Ma

REMARQUES.

VERS 180. Le Païs, sans mentir, est un bouffon plai-fant: RENE LE PAIS étoit de la ville de Nantes en Bretagne. Il s'appliqua aux affaires qui regardent les droits du Roi, & comme il les entendoit fort bien, on lui donna la Direction générale des Gabelles de Dauphiné & de Provence. Il avoit l'esprit aisé, vif & agréable, & il composoit en vers & en prose, avec facilité. En 1664, il publia des Lettres & des Poësies, sous le titre d'Amities, Amours, & Amourettes. Les Railleurs l'appellerent le Singe de Voiture; parce que Le Païs se flattoit d'imiter l'enjouement & la délicatesse de cet Auteur. C'est ce que Mr. Despréaux infinue en cet endroit, par la contre-vérité qu'il met dans la bouche de fon Campagnard, qui préfere Le Païs à Voiture. Le Païs prit cette raillerie en galant homme; & il écrivit de Grenoble, où il étoit alors, une Lettre badine sur ce fujet à un de ses amis qui étoit à Paris. On la peut voir dans ses Nouvelles Oeuvres, qui sont la suite du premier volume. Il fit plus : étant lui-même à Paris, il alla voir Mr. Despréaux, & soutint toujours son caractère enjoue. Mr. Despréaux fut d'abord embarrassé de la visite d'un homme qu'il avoit mis en droit de se plaindre; mais il dit pour toute excuse à Mr. Le Pais, qu'il ne l'avoit nommé dans sa Satire, que parce qu'il avoit vû des gens qui le préséroient à Voiture. Mr. Le Païs passa facilement condamnation sur cette présérence, & ils se séparerent bons amis. Notre Auteur estimoit plus la profe de Le Pais que ses vers. René Le Pais, Sieur du Plessis-Villeneuve, mourut à Paris dans la Rue du Bouloi, le dernier jour d'Avril 1690., & fut enterré à St. Eustache, où le célebre VINCENT VOI-TURE avoit été aussi enterré.

VERS 181. Mais je ne trouve rien de beaa dans ce Voiture.] Mr. de la Fontaine avoit mené Mrs. Despréaux & Racine à Château-Thierri, qui étoit le lieu de sa naissance. Un des principaux Officiers de cette Ville invita Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture. A mon gré, le Corneille est joli quelquesois. En verité pour moi, j'aime le beau François. 185 Je ne sai pas pourquoi l'on vante l'Alexandre:

Ce

REMARQUES.

invita un jour à dîner Mr. Despréaux tout seul, & laissa ses deux Amis qui étoient occupés ailleurs. Pendant
le repas, la conversation roula particuliérement sur les
Belles-Lettres. L'Officier de Robe jugea de tout en
maître: Il dit qu'il n'aimoit point ce Voiture; qu'à la
vérité, le Corneille lui saisoit plaisir quelquesois, mais
que sur-tout il étoit passionné pour le beau langage.
Et puis il disoit, en s'applaudissant de son bon goût:
Avoüez, Monsieur, que le jugement sert bien dans la lecture.

VERS 183. — Le Corneille est joli quelquesois.] L'épithete de joli convient aussi peu au grand Corneille, qu'elle convenoit à Mr. de Turenne, quand un jeune homme de la Cour s'avisa de dire, que Mr. de Turenne étoit un joli Homme. C'est en ce sens que l'on dit de ce qui a un caractere de grandeur: Cela passe le josi. Mais notre Auteur fait parler ainsi un Campagnard, pour le rendre ridicule.

IMIT. Vers 183 & 184. — le Corneille est joit quelquesois. En vérité pour moi, j'aime le beau François.] En même temps que notre Auteur acheve de rimer les propos extravagans de son Officier de Robe de Château-Thierri, n'a-t-il point en vue d'imiter Regnier qui fait dire au Pédant, qu'il introduit dans la Satire X.?

Que Pline est inégal, Térence un peu joli; Mais sur-tout il estime un langage poli.

VERS 185. Je ne sai pas pourquoi l'on vante l'Alexandre.] ALÉXANDRE LE GRAND, Tragédie de Mr. RACINE, qui la donna au public en 1665. Quand il l'eut faite, l'Abbé de BERNAY, chez qui il demeutoit, souhaita qu'elle su représentée par les Comédiens D 2

Ce n'est qu'un glorieux, qui ne dit rien de tendre. Les Héros chez Quinaut parlent bien autrement, Et jusqu'à fe vous hais, tout s'y dit tendrement. On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire,

Qu'un

REMARQUES.

de l'Hôtel de Bourgogne, & Mr. Racine vouloit que ce fût par la Troupe de Moliere. Comme ils étoient en grande contestation là-dessus, Mr. Despréaux intervint, & décida par une plaisanterie, disant, qu'il n'y avoit plus de bons Acteurs à l'Hôtel de Bourgogne: qu'à la vérité il y avoit encore le plus habile Moucheur de chandelles qui fût au monde, & que cela pourroit bien contribuer au succès d'une Pièce. Cette plaisanterie seule sit revenir l'Abbé de Bernay, qui étoit d'ailleurs très-obstiné; & la

Pièce fut donnée à la Troupe de Moliere.

VERS 188. Et jusqu'à Je vous hais, tout s'y dit tendrement.] Dans les Tragédies de Quinaut, tous les sentimens sont tournés à la tendresse, jusques dans les endroits où l'on ne devroit exprimer que de la haine ou de la douleur: c'est pourquoi on l'avoit surnommé le doucereux Quinaut. Mr. Despréaux avoit vû joüer Stratonice, Tragédie de ce Poëte, où Floridor faisoit le rôle d'Antiochus, qui est l'Amant; & la Baron faisoit celui de Stratonice, qui est la Mastresse. Antiochus disoit bien tendrement à Stratonice; Vous me haissez donc? A quoi Stratonice répondoit aussi d'un air fort passionné: J'y mets toute ma gloire. Ensin, après avoir tourné en plusieurs façons les mots de haine & de hair, la Scene sinissoit par ces deux vers:

Adieu, croyez toujours que ma haine est extrême; Prince, & si je vous hais, haissez-moi de même.

C'est particuliérement cet endroit que Mr. Despréaux 2 eu en vue. Act. II. Scène 6. & 7.

VERS'189. On dit qu'on l'a drapé dans certaine Satire.] Dans la Satire précédente, adressée à Moliere; & c'est 190 Qu'un jeune Homme... Ah! je sai ce que vous voulez dire,

A répondu nôtre Hôte. Un Auteur sans défaut, La Raison dit Virgile, & la Rime Quinaut. Justement. A mon gré, la pièce est assez plate. Et puis blâmer Quinaut.... Avez-vous vû l'Astrate? 195 C'est-là ce qu'on appelle un Ouvrage achevé. Sur-tout l'Anneau Royal me semble bien trouvé.

Son

REMARQUES.

cette raison qui a déterminé l'Auteur à placer ces deux Satires dans son Livre, immédiatement s'une après l'autre, quoiqu'elles n'ayent pas été composées dans le même ordre. Après la seconde Satire, l'Auteur avoit sait la quatrieme, & le Discours au Roi, avant la Satire troisieme.

VERS 193. Justement. A mon gré.] C'est le Noble Campagnard qui reprend ici le discours.

VERS 194. & 196. — Avez-vous vá l'Astrate?...

Sur-tout l'Anneau Royal.] ASTRATE, Roi de Tyr,

Tragédie de Quinaut, sut représentée au commencement de l'année 1665. L'Auteur du Journal des Savans, faisant l'éloge de l'Astrate*, dit que cette Pièce a de la tendresse par-tout. Ne de cette tendresse déce a de la tendresse par-tout, & de cette tendresse dé-licate qui est toute particuliere à Mr. Quinaut. L'An-neau Royal fait le sujet de la Scène 3. & 4. de l'Acte troisieme. Elise, héritiere du Royaume de Tyr, donne à Agénor son parent, un Anneau, qui étoit la marque de la dignité Royale, pour le remettre à Astrate, qui est aimé de la Reine, & qu'elle veut faire Roi en l'épou-fant. Mais Agénor, qui avoit été nommé par le pere de la Reine pour être son époux, ne veut point se desfaisir de l'Anneau Royal: & comme il veut se servir de l'autorité souveraine que lui donne ce précieux Anneau, pour

^{*} Journal du 23. de Mars 1665.

Son sujet est conduit d'une belle maniere, Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entiere! Je ne puis plus fouffrir ce que les autres font.

200 Il est vrai que Quinaut est un Esprit profond, A repris certain Fat, qu'à fa mine discrete Et son maintien jaloux j'ai reconnu Poëte: Mais il en est pourtant qui le pourroient valoir. Ma foi, ce n'est pas vous qui nous le ferez voir, 205 A dit mon Campagnard avec une voix claire, Et déja tout boüillant de vin & de colere. Peut-être, a dit l'Auteur pâlissant de courroux:

Mais

REMARQUES.

pour faire arrêter son Rival, il est lui-même mis en pri-

son par ordre de la Reine.

VERS 198. Et chaque Acte en sa Pièce est une Pièce entiere.] Une des premieres régles du Théâtre, est qu'il ne faut qu'une Action pour le sujet d'une Pièce Dramatifaut qu'une Action pour le sujet d'une Pièce Dramatique; & cette Action doit être non seulement complette, mais continuée jusqu'à la sin, sans aucune interruption. Or notre Auteur prétend que dans l'Astrate, l'Action théâtrale est interrompue à la sin de chaque Acte: ce qui fait autant d'Actions, qu'il y a d'Actes dans la Pièce. Cette critique est très-sine. "J'ai relû l'Astra"te, m'a dit Mr. Despréaux. J'ai été étonné que je
"n'en aie pas dit davantage dans ma Satire; car il n'y
"a rien de plus ridicule, & il semble que tout y ait
"été fait exprès en dépit du bon sens. A la sin, on
"dit à Astrate, que sa Maîtresse est empoisonnée: cela
"se dit devant elle; & il répond pour toute chose,
"Madame. Cela n'est-il pas bien touchant? Nous disissions autresois, qu'il valoit bien mieux mettre, Tie"dame." Brossette.

Vers 201. A repris certain Fat.] Cet endroit ne dé-

VERS 201. A repris certain Fat.] Cet endroit ne dé-

signe personne en particulier.

On

Mais vous, pour en parler, vous y connoissez-vous?
Mieux que vous mille fois, dit le Noble en furie.

- Vous? Mon Dieu, mêlez-vous de boire, je vous prie, A l'Auteur fur le champ aigrement reparti. Je suis donc un Sot? Moi? vous en avez menti, Reprend le Campagnard, & sans plus de langage, Lui jette, pour dessi, son assiette au visage.
- 215 L'autre esquive le coup, & l'affiette volant S'en va frapper le mur, & revient en roulant. A cet affront, l'Auteur se levant de la table, Lance à mon Campagnard un regard effroyable: Et chacun vainement se ruant entre-deux,
- Aussi-tôt sous leurs pieds les tables renversées
 Font voir un long débris de bouteilles cassées:
 En vain à lever tout les Valets sont fort promts,
 Et les ruisseaux de vin coulent aux environs.
- Enfin, pour arrêter cette lutte barbare,
 De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les fépare;
 Et leur premiere ardeur passant en un moment,

REMARQUES.

VERS 216. S'en va fraper le mur, & revient en roulant.] L'Auteur a cherché à imiter, par le son des mots, le bruit que fait une affiette en roulant. Il y a d'ailleurs beaucoup de grace dans cette imitation de la Poësie héroïque, abaissée à un sujet plaisant. La beauté de la Poësie consiste principalement dans les images, & dans les peintures sensibles: & c'est en quoi Homere & Virgile surpassent tous les autres Poètes.

D 4

On a parlé de paix & d'accommodement.

Mais, tandis qu'à l'envi tout le monde y conspire,

230 J'ai gagné doucement la porte sans rien dire,

Avec un bon serment, que si pour l'avenir,

En pareille cohue on me peut retenir,

Je consens de bon cœur, pour punir ma folie,

Que tous les vins pour moi deviennent vins de Brie, 235 Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers, Et qu'à peine au mois d'Août l'on mange des pois verts.

REMARQUES

CHANG. Vers 233. Je consens de bon cœur.] Il y avoit, d'un bon cœur, dans les éditions de 1674. & de 1675. mais c'étoit une faute. L'Auteur a toujours mis, de bon cœur, dans les autres éditions.

VERS 234. Deviennent vins de Brie.] Les vins de la Province de Brie sont si mauvais qu'ils sont passés en

proyerbe: Ausii a-t-on dit en chanson:

Mais tout vin est vin de Brie, Quand on boit ayec un Fat.



AVIS SUR LA IV. SATIRE.

LA Satire IV. a été faite en l'année 1664. immédiatement après la seconde Satire, & avant le Discours au Roi.

Mr. l'Abbé LE VAYER, à qui elle est adressée, étoit fils unique de LA MOTHE LE VAYER, Conseiller d'Etat, Précepteur de MONSIEUR Philippe de France, Frere unique du Roi. En 1655. l'Abbé le Vayer publia une Traduction Françoise de Florus, qu'il dit avoir été faite par ce jeune Prince, & il accompagna cette Version d'un Commentaire savant & curieux. On croit qu'il a aussi composé le Roman de Tarsis & Zélie qui est fort bien écrit.

Cet Abbé avoit un attachement singulier pour Moliere, dont il étoit le partisan & l'admirateur. Il
mourut âgé d'environ 35. ans, au mois de Septembre 1664. peu de tems après que cette Satire eut été
composée. Mr. Despréaux en conçut l'idée dans une
conversation qu'il eut avec l'Abbé le Vayer & Moliere, dans laquelle on prouva par divers exemples
que tous les hommes sont sous, & que chacun croit
néanmoins être sage tout seul. Cette proposition fait
le sujet de cette Satire. Moliere avoit résolu de faire une Comédie sur le même sujet. Il trouvoit que
Desmarets n'avoit pas bien rempli ce dessein dans la
Comédie des Visionnaires.



SATIRE

SATIRE IV.

'A M. L'ABBÉ LE VAYER.

'Où vient, cher LE VAYER, que l'Homme le moins fage

Croit toujours seul avoir la Sagesse en partage, Et qu'il n'est point de Fou, qui par belles raisons Ne loge fon voifin aux Petites-Maifons?

Un Pédant enivré de sa vaine science, Tout hérissé de Grec, tout bouffi d'arrogance, Et qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,

Dans

REMARQUES.

VERS 4. — Aux Petites-Maisons.] Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous dans de petites chambres. Autrefois on l'appelloit l'Hôpital de Saint-Germain des Prés, parce qu'il dépendoit de l'Abbaye de St. Germain; & c'étoit une Maladrerie destinée à retirer les Ladres qui y alloient coucher. Mais en 1544. cet Hôpital n'ayant point de revenus, la Cour de Parlement le fit démolir, & le Cardinal de Tournon, Abbé de Saint-Germain, en vendit la place en 1557. aux Echevins de Paris, qui y firent bâtir l'Hôpital des Petites-Maisons.

Vers 5. Un Pédant enivré.] L'Auteur fait ici les caracteres d'un Pédant, d'un Galant, d'un faux Dévot, & d'un Libertin. Ce font des caracteres généraux qui n'ont point d'objet particulier. Pradon a voulu infinuer que le portrait du Pédant étoit fait sur Mr. Charpentier de l'Académie Françoises mis se conjudent étoit sans de l'Académie Françoise; mais sa conjecture étoit sans fondement. PRADON, Préf. des nouvelles Rem. fur les

Ourrages de Mr. Despréaux.

Dans sa tête entassés, n'a souvent sait qu'un Sot, Croit qu'un Livre sait tout, & que sans Aristote

La raison ne voit goute, & le bon sens radote.

D'autre part un Galant, de qui tout le métier Est de courir le jour de quartier en quartier, Et d'aller, à l'abri d'une perruque blonde, De ses froides douceurs satiguer tout le monde,

- 15 Condamne la science, & blâmant tout Ecrit,
 Croit qu'en lui l'ignorance est un titre d'esprit:
 Que c'est des gens de Cour le plus beau privilége,
 Et renvoye un Savant dans le fond d'un Collége.
 Un Bigot orgueilleux, qui dans sa vanité
- 20 Croit duper jusqu'à Dieu par son zêle affecté, Couvrant tous ses défauts d'une sainte apparence, Damne tous les Humains, de sa pleine puissance.

Un Libertin d'ailleurs, qui, sans ame & sans soi, Se fait de son plaisir une suprême loi,

Tient

REMARQUES.

VERS 10. La raison ne voit goute.] L'Auteur auroit pu mettre: La raison est aveugle; & ce changement ne

lui déplaisoit pas.

VERS 22. Damne tous les Humains, de sa pleine puissance.] Moliere a imité cette pensée, dans son Festine
de Pierre, Acte V. Scène 2. où il fait dire à Don Juanz
fe saurai déchaîner contre mes ennemis, des zélés indiscrets,
qui sans connoissance de cause crieront contre eux, qui les
accableront d'injures, & les damneront hautement de leur
autorité privée. Moliere composa le Festin de Pierre
à la sin de 1664, peu de tems après que cette Satire
eut été saite.

25 Tient que ces vieux propos, de Démons & de flammes, Sont bons pour étonner des enfans & des femmes; Que c'est s'embarrasser de soucis superflus, Et qu'enfin tout Dévot a le cerveau perclus.

En un mot, qui voudroit épuiser ces matieres, 30 Peignant de tant d'esprits les diverses manieres, Il compteroit plûtôt, combien, dans un Printems, Guenaud & l'antimoine ont fait mourir de gens, Et combien la Neveu, devant son mariage, A de fois au public vendu fon P***.

Mais,

REMARQUES.

IMITATION. Vers 31. Il compteroit platet, &c.] Ces deux vers sont imités de Juvénal, Satire X. Vers 220.

Promptius expediam, quot amaverit Hippia machos, Quot Themison agros autumno occiderit uno.

VERS 32. Guenaud & l'antimoine.] Dans le tems que cette Satire sut composée, la dispute des Médecins au sujet de l'antimoine étoit dans sa plus vive chaleur. GUENAUD, Médecin de la Reine, étoit à la tête de ceux qui en approuvoient l'ufage; & le célèbre Gui Patin étoit un des plus grands ennemis de ce minéral.

Voyez le 23. Journal des Sçavans 1666.

Guenaud mourut le 16. de Mai 1667. Pendant sa vie

on déguifa fon nom dans les premieres éditions, fous

VERS 33. Et combien la Neveu, devant son mariage.]
LA NEVEU fameuse Courtisane, extremement décriée par les débauches éclatantes & scandaleuses que quelquesuns des principaux Seigneurs de la Cour faisoient chez elle.

Elle étoit morte avant la composition de cette Satire.

Devant son mariage.] Devant & Avant, sont deux Prépositions que l'on employeit autrefois indifféremment: 35 Mais, fans errer en vain dans ces vagues propos,
Et pour rimer ici ma penfée en deux mots;
N'en déplaise à ces Fous nommés Sages de Grece;
En ce monde il n'est point de parfaite Sagesse;
Tous les hommes sont sous, & malgré tous leurs soins,
40 Ne different entre eux que du plus ou du moins.
Comme on voit qu'en un bois, que cent routes séparent,

Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarent, L'un à droit, l'autre à gauche, & courant vainement,

T.a

REMARQUES.

mais l'usage en a déterminé plus particulièrement le sens: Devant, sert à marquer le lieu: & Lvant, désigne le tems. Ainsi il auroit été plus régulier de mettre ici: Avant son mariage; & l'Auteur l'auroit fait, si le mot précédent n'avoit pas fini par une voyelle. Il pouvoit aisément mettre quelque autre nom, que celui de la Neveu, sans rompre la mesure du Vers: & ce n'est pas la disette des noms qui l'a empêché de saire ce changement.

CHANGEMENT. Vers 41. Comme on voit qu'en un bois &c.] Premiere maniere, avant l'impression;

Comme lorsqu'en un bois tout rempli de traverses, Souvent chacun s'égare en ses routes diverses, &c.

IMIT. Ibid. Comme on voit qu'en un bois &c.] Ho-

Palantes error certo de tramite pellit.

Ille sinistrorsum; hic dextrorsum abit: unus utrique
Error, sed variis illudit partibus.

La même erreur les fait errer diversement:

- Selon que son erreur le joue & le promene:

 Et tel y fait l'habile & nous traite de fous,

 Qui sous le nom de sage est le plus sou de tous.

 Mais quoi que sur ce point la Satire publie,
- 50 Chacun veut en fagesse ériger sa folie,
 Et se laissant régler à son esprit tortu,
 De ses propres désauts se fait une vertu.
 Ainsi, cela soit dit pour qui veut se connoître,
 Le plus sage est celui qui ne pense point l'être:
- 55 Qui toujours pour un autre enclin vers la douceur, Se regarde soi-même en sévere Censeur, Rend à tous ses défauts une exacte justice, Et fait, sans se slatter, le procès à son vice. Mais chacun pour soi-même est toujours indulgent.
- 60 Un Avare idolâtre, & fou de fon argent,

Ren-

REMARQUES.

IMIT. Vers 60. Un Ayare idoldtre.] Les six vers qui expriment ici le caractère de l'Ayare, sont imités d'Horace, Lib. H. Sat. III. v. 108.

Qui nummos aurumque recondit, nescius uti
Compositis; metuensque velut contingere sacrum.

Nimirum infanus paucis videatur.

Rencontrant la disette au sein de l'abondance, Appelle sa folie une rare prudence, Et met toute sa gloire, & son souverain bien, A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.

Plus

REMARQUES.

CHANG. Vers 61. Rencontrant la disette au sein de l'abondance.] Dans les premieres éditions il y avoit:

Au milieu de ses biens rencontrant l'indigence.

VERS 64. A grossir un trésor qui ne lui sert de rien.]
Après ce Vers il y en avoit treize autres que l'Auteur
2 retranchés dans les dernieres éditions.

Dites-moi, pauvre esprit, ame basse & yénale,
Ne vous souvient-il point du tourment de Tantale,
Qui dans le triste état où le Ciel l'a réduit,
Meurt de soif au milieu d'un sleuve qui le suit?
Vous riez: savez-vous que c'est votre peinture,
Et que c'est vous par-là que la fable sigure?
Chargé d'or & d'argent, loin de vous en servir,
Vous brûlez d'une soif qu'on ne peut assouvir.
Vous nagez dans les biens, mais votre ame altérée
Se fait de sa richesse une chose sacrée;
Et tous ces vains trésors que vous allez cacher,
Sont pour vous un dépôt que vous n'osez toucher.
Quoi donc? de votre argent ignorez-vous l'usage?

Ces Vers font la traduction de ceux-ci d'Horace, Liv. I. Sat. I. v. 68. & suiv.

Tantalus à labris sitiens sugientia captat
Flumina. Quid rides? mutato nomine, de te

Fabula

65 Plus il le voit accrû, moins il en fçait l'usage.

Sans

REMARQUES.

Fabula narratur. Congestis undique saccis
Indormis inhians, & tanquam parcere sacris
Cogeris, aut pictis tanquam gaudere tabellis.
Nescis quid valeat nummus, quem præbeat usum?

L'Auteur ne trouva pas que sa traduction sût assez serrée, ni qu'elle sût digne de son Original.

§. Voici la Critique que Des Marets fit des Vers où Mr. Despréaux parloit de Tantale.

"PHILENE.

"La comparaison d'un avare avec Tantale, est toute "prise d'Horace, qui la met en deux vers & demi. Et "ce Poëte n'a pû la mettre qu'en six, mettant des "vers entiers pour chevilles, comme on voit les deux "premiers, qui ne sont que pour dire Tantale. Horace "dit Tantalus. Voici les vers de notre Docteur des "Poëtes:

- , Dites-moi, pauvre esprit, ame basse & vénale, , Ne vous souvient-il point du tourment de Tamale.
- , Et quelle misere de dire, esprit & ame en un même , vers; pauvre esprit, ame basse. Tout cela est la mê-
 - , Qui dans le trifte état où le Ciel l'a réduit :
- ,, Troisieme vers qui n'est encore qu'une cheville, pour , rimer avec suit, qui est au vers suivant.
 - " Meurt de foif au milieu d'un fleuve qui le fuit.
- ,, Autre méchante césure. Au milieu d'un fleuve. Cels ne devoit point être coupé dans le vers.

23 Vous

Sans mentir, l'Avarice est une étrange rage,

Dira

REMARQUES.

- , Vous riez? scavez-vous que c'est votre peinture,
- " Et que c'est yous par-là que la fable figure?
- " Que tous ces vers sont misérables! Que de redites & " de paroles superflues! Quel par-là très-inutile, puisque c'est-à-dire, par la fable, qui est dans le vers! " Et quelle répétition ennuyeuse: C'est votre peinture, " & ensuite.
 - " Et que c'est vous par-là que la fable figure.
- ", Ce qui est la même chose dite plusieurs sois. Tout ", cela est pitoyable pour un Poëte si sier, qui se mo-", que tant des autres.

"DORANTE.

" Et qui se mêle de donner des leçons à tous.

, PHILENE.

- " Tu n'avois jamais crû, Damon, que cet Auteur sit " de si méchans vers, & eût tant de peine à chercher " des rimes, & fût réduit à coudre tant de paroles en-" semble, pour dire si peu de chose. Continuons à lire. " Horace dit tout cela en deux vers & demi:
 - " Tantalus à labris sitiens fugientia captat
 - " Flumina. Quid rides? mutato nomine de te
 - , Fabula narratur.
- " Quelle grace dans cette briéveté! Quelqu'un eût pû " réduire en deux vers François ce beau sens d'Horace »
 - ,, Tantale dans un fleuve a soif & ne peut boire.
 - 10 Tu ris? Change le nom; la fable est ton histoire.

DU MONTEIL.

Dira cet autre Fou, non moins privé de sens,
Qui jette, furieux, son bien à tous venans,
Et dont l'ame inquiette, à soi-même importune,
70 Se fait un embarras de sa bonne fortune.
Qui des deux en effet est le plus aveuglé?
L'un & l'autre à mon sens ont le cerveau troublé,
Répondra chez Fredoc, ce Marquis sage & prude,

Et

REMARQUES.

VERS 67. Dira cet autre Fou.] L'Abbé de B.... H.... Confeiller-Clerc au Parlement: Il avoit eu quarante mille livres de rente, tant en Bénéfices, qu'en biens de patrimoine. Mais il dissipa tout son patrimoine, & su réduit au revenu de ses Bénéfices, qui étoit encore trèsconsidérable. Il avoit une table somptueuse, où il recevoit toutes sortes de gens, & on y faisoit une dissipation outrée. C'est ce que signifie ce vers:

Qui jette, furieux, son bien à tous venans.

Il avoit l'esprit inquiet, chagrin, inégal, ne pouvant quelquesois se soussirir lui-même: jusque-là qu'on l'a vû souvent souhaiter, en se couchant, d'être trouvé mort le lendemain dans son lit. Et dont l'ame inquiette à soiméme importune.

Il étoit aussi embarrassé de ses richesses, disant qu'il étoit malheureux d'avoir tant de bien: & qu'il auroit vêcu beaucoup plus content si sa fortune avoit été bornée à un revenu médiocre: Se fait un embarras de sa bonne fortune.

CHANG. Ibid. —— Non moins privé de sens, &c.]

Dans les premieres éditions il y avoit:

Qui prodigue du sien A trois fois en dix ans dévoré tout son bien.

VERS 73. Répondra chez Fredoc.] FREDOC tenoit une Académie de jeu très-fréquentée en ce tems-là. Il loEt qui sans cesse au jeu, dont il fait son étude,
75 Attendant son destin, d'un quatorze ou d'un sept,
Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet.
Que si d'un sort sâcheux la maligne inconstance
Vient par un coup satal faire tourner la chance:

Vous le verrez bien-tôt, les cheveux hérissés,

- 80 Et les yeux vers le Ciel de fureur élancés, Ainsi qu'un Possédé que le Prêtre exorcise, Fêter dans ses sermens tous les Saints de l'Eglise. Qu'on le lie; ou je crains, à son air furieux, Que ce nouveau Titan n'escalade les Cieux.
- Mais laissons-le plûtôt en proye à son caprice. Sa folie, aussi-bien, lui tient lieu de supplice. Il est d'autres erreurs, dont l'aimable poison D'un charme bien plus doux enivre la Raison: L'esprit dans ce nectar heureusement s'oublie.
- 90 Chapelain veut rimer, & c'est-là sa folie.

Mais

REMARQUES.

logeoit dans la place du Palais Royal. Il en est fait mention dans la Fille Capitaine de Montfleur. Acte I. Ibid. —— Ce Marquis sage & prude.] Il y avoit ce Greffier sage & prude; & c'étoit férôme Boileau, Greffier au Parlement, frere aîné de notre Auteur. Il étoit sort emporté dans le jeu, mais par-tout ailleurs c'étoit un homme très-affable.

VERS 90. Chapelain veut rimer.] Cet Auteur, avant que son Poëme de la Pucelle sui imprimé, passoit pour le premier Poëte du siècle. L'impression gâta tout. Il y avoit Ariste, au lieu de Chapelain, dans les éditions

faites pendant sa vie.

Mais bien que ses durs vers, d'épithetes enslés,

Soient

REMARQUES.

VERS 91. Mais bien que ses durs vers.] Notre Auteur donne l'exemple avec le précepte: car il a affecté d'exprimer dans cet hémissiche qui est fort rude, la dureté qu'on trouve dans les vers de Chapelain. Cette dureté de vers étoit pour Mr. Despréaux un fonds inépuisable de plaisanteries. Il sit les vers suivans à l'imitation de Chapelain:

Droits & roides rochers, dont peu tendre est la cime, De mon slamboyant Cœur l'Apre état yous savez; Savez aussi, durs bois, par les hiyers lavez, Qu'holocauste est mon Cœur pour un front magnanime.

Ils font extraits de divers endroits du Poëme de la Pu-

Notre Auteur, pour faire mieux sentir la dureté de ces vers, les chantoit sur l'air d'une chanson sort tendre, du Ballet de la naissance de Vénus:

Rochers, yous êtes fourds, yous n'avez rien de tendre, &c.

Mr. de Puimorin, frere de Mr. Despréaux, se moquoit aussi du Poëme de la Pucelle. Chapelain ne pouvant souf-frir les railleries qu'il en faisoit: C'est bien à vous à en juger, lui dit-il en colere, vous, qui n'êtes qu'un igno-rant & qui ne savez pas même lire. Mr. de Puimorin répondit, qu'il n'avoit que trop sû lire, depuis que Chapelain s'étoit avisé de faire imprimer. Sa repartie ayant été trouvée plaisante & vive, il eut envie de la tourner en Epigramme, & sit ainsi les deux derniers vers:

Hélas! pour mes péchés, je n'ai su que trop ure, Depuis que tu fais imprimer.

Mais comme Mr. de Puimorin n'étoit pas Poëte, il ne put jamais faire le commencement de l'Epigramme. Quelque tems après il se trouva avec Mr. Despréaux, Mr.

Soient des moindres Grimauds chez Ménage siflés : Lui-même il s'applaudit, & d'un esprit tranquile.

Prend

REMARQUES.

Mr. Racine, & Moliere, qui tous ensemble firent les deux fuivans:

Froid, sec, dur, rude Auteur, digne objet de Satire, De ne sayoir pas lire ofes-tu me blamer? Helas, pour mes pechés, &c.

Mr. Racine vouloit que l'on mît au second vers: De mon peu de lecture & non pas, De ne savoir pas lire; parce que ce dernier mot fait une rime vicieuse dans l'hémique ce dernier mot fait une rime vicieuse dans l'hémistiche, avec la fin du vers précédent: mais Moliere voulut qu'on laissat: De ne favoir pas lire; préférant la jutesse de l'expression, à la régularité scrupuleuse du vers. Il dit alors fort judicieusement, qu'il faloit quelquesois s'affranchir de la contrainte des régles, quand elles nous resserroient trop; La Raison & l'Art même, ajouta-t-il, demandent & autorisent ces sortes de libertés. C'est un précepte que Mr. Despréaux a inséré dans son Art Poëtique, Chant IV. Vers 77.

Ibid. — D'épithetes ensés.] Dans tout le long Poëme de la Pucelle il n'y a presque aucun vers dans lequel on ne trouve deux ou trois épithetes, qui, le

lequel on ne trouve deux ou trois épithetes, qui, le plus fouvent, ne font employées que pour remplir la mesure du vers.

VERS 92. Soient des moindres Grimauds chez Ménage spses. Tous les Mercredis, l'Abbé Ménage tenoit chez lui une Assemblée, où alloient beaucoup de petits esprits. Il appelloit ces Assemblées, Mercuriales; mais il ne trouva pas bon que notre Auteur les eat ainsi décriées: ", Il est très-faux (dit-il dans son Dictionnaire, " Etymologique, au mot Grimaud) que les Assemblées, ", qui se sont chez moi, soient remplies de Grimauds. " Elles font remplies de gens de grand mérite dans les " Lettres, de personnes de naissance, & de personnes " constituées en dignité; & ces vers n'ont pas dû être " écrits par Mr. Despréaux,

Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.

9 \$5 Que feroit-il, hélas! si quelque Audacieux
Alloit pour son malheur lui dessiller les yeux:
Lui faisant voir ses vers, & sans sorce & sans graces,
Montés sur deux grands mots, comme sur deux
échasses;

Ses termes fans raison l'un de l'autre écartés, 100 Et ses froids ornemens à la ligne plantés?

Qu'il

REMARQUES.

VERS 94. Prend le pas au Parnasse au dessus de Virgile.] Ceux qui vouloient flatter Chapelain, avoient l'impudence de lui dire, que son Poëme étoit au dessus de l'Eneïde: & Chapelain ne s'en défendoit que très-soiblement.

VERS 98. Montés sur deux grands mots, comme sur deux échasses.] Dans le Poëme de Chapelain on trouve plusieurs vers composés de deux grands mots, dont chacun remplit la moitié du vers. Notre Auteur, pour se moquer de ces mots gigantesques, citoit ordinairement ce vers de Chapelain:

De ce sourcilleux Roc l'inébranlable cime.

Et il disposoit ce vers, comme il est ici à côté. Dans cette disposition il semble que le mot de Roc soit monté sur deux échasses, qui sont, so sourcilleux, & inébranlable.

Il y a dans ce Poëme plusieurs autres vers pareils.

D'insuportables maux une suite enchaînée. Liv. I. Des sourcilleuses tours sapper le fondement. Liv. II. &c.

VERS 99. Ses termes sans raison l'un de l'autre écartés.] Les pranspositions de mots.

VERS 100. Et ses froids ornemens à la ligne plantés.] Ce sont les Comparaisons fréquentes que Chapelain a

Qu'il maudiroit le jour, où son ame insensée Perdit l'heureuse erreur qui charmoit sa pensée! Jadis certain Bigot, d'ailleurs homme sensé,

D'un

REMARQUES.

employées, & qui ne manquent jamais de venir réguliérement après un certain nombre de vers. Elles commencent par ces mots: Ainsi, quand &c. Ainsi, lorsque &c. & elles sont toujours enfermées en quatre ou

Le Poëte Lucille allégué par Cicéron, l. 3. de Orat. compare ces ornemens affectés à un Echiquier, & à des Pavés en compartiment:

Quam lepide lexeis composta, ut tesserula omnes, Arte pavimento, atque emblemate vermiculato!

IMIT. Vers 103. Jadis certain Bigot.] Horace décrit la folie d'un Citoyen d'Argos, lequel étant feul assis sur le théâtre, où il ne paroissoit ni Acteurs ni Spectateurs, s'imaginoit entendre les plus belles Tragédies du monde.

> - Fuit haud ignobilis Argis, Qui se credebat miros audire Tragados. In vacuo latus sessor plausorque theatro. &c. HORAT. L. II. Ep. II. v. 129. & feqq.

Aristote raconte la même chose d'un homme d'Abyde 1. 6. de reb. mir. ELIEN, dans ses Histoires diverses, rapporte un genre de folie presque semblable. Un Athénien, nommé Thrasylle, s'en alloit au port de Pirée, où s'imaginant que tous les Vaisseaux qui étoient dans ce port lui appartenoient, il en tenoit un compte exact; il donnoit ses ordres pour leur départ, & se réjouissoit de leur retour, comme si essectivement ces Vaisseaux eussent été à lui. Ælian. l. 4. ch. 15.

Galien dit qu'un Médecin, nommé Théophile, étant malade, s'imaginoit voir dans un coin de sa Chambre.

D'un mal affez bizarre eut le cerveau blessé:

505 S'imaginant sans cesse, en sa douce manie,
Des Esprits bien-heureux entendre l'harmonie.

Ensin un Médecin, fort expert en son Art,
Le guérit par adresse, ou plûtôt par hazard.

Mais voulant de ses soins exiger le salaire,

Vous, dont l'Art infernal, par des secrets maudits, En me tirant d'erreur, m'ôte du Paradis?

J'approuve son courroux. Car, puisqu'il faut le dire, Souvent de tous nos maux la Raison est le pire.

D'un remords importun vient brider nos desirs.

La Fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles;

C'est un Pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles,

Qui

REMARQUES.

bre, des Musiciens, & des Joueurs d'instrumens, dont il entendoit la voix & l'harmonie. Galien. lib. de Symptomatum differentiis.

Im 17. Vers 117. La Fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles.] Notre Auteur applique à la Raison ce que Malherbe a dit de la Mort:

La Mort a des rigueurs à nulle autre pareilles;
On a beau la prier:

La Cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

S. VERS 118. C'est un Pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles.] DES MARETS a remarqué cette cacophonie: sans cesse à ses. Mais peut-être que Mr. Despréaux l'a laissée Qui toujours nous gourmande, & loin de nous toucher, 120 Souvent, comme Joli, perd son tems à prêcher. En vain certains Rêveurs nous l'habillent en Reine, Veulent sur tous nos sens la rendre Souveraine, Et s'en formant en terre une Divinité, Pensent aller par elle à la Félicité.

C'est elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre.
Ces discours, il est vrai, sont fort beaux dans un Livre.
Je les estime fort: mais je trouve en esset,
Que le plus sou souvent est le plus satisfait.

REMARQUES.

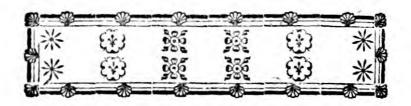
laissée exprès, afin que le son du Vers répondit mieux à la chose qui y est exprimée. Du Monteil.

VERS 120. Souvent, comme Joli.] Prédicateur fameux, qui étoit extrémement touchant & pathétique. Les Libertins, qui avoient interêt de le décrier, comparoient les talens de Mr. Joli avec ceux de Moliere; mais ils disoient que Moliere étoit meilleur Prédicateur, & que Mr. Joli étoit plus grand Comédien. Il étoit alors Curé de S. Nicolas des Champs. Il fut ensuite nommé à l'Evêché de S. Pol de Léon en Bretagne, & peu de tems après il obtint l'Evêché d'Agen. On a impriné plusieurs sois ses Prônes, qui sont estimés. Il étoit né en 1610. à Buri sur l'Orne, dans le Diocèse de Verdun en Lorraine, & il mourut en 1678.



Tome I. E

AVIS



AVIS SUR LA V. SATIRE.

CEtte Satire a été faite en l'année 1665. L'Auteur y fait voir que la véritable Noblesse consiste bien moins dans la naissance que dans la vertu. Juvénal, dans sa huitieme Satire, & Séneque, dans sa quarante-quatrieme Epitre, ont traité la même matiere.

A peu-près dans le tems que M. Despréaux fit cette Pièce, Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau à qui elle est adressée, fut fait Colonel du Régiment du Roi. Il fut ensuite Gouverneur de Touraine, & de la Ville & Château de Tours; Aide-de-Camp du Roi dans les Campagnes de 1672 & 1674; employé près de divers Princes pour des affaires importantes; Menin de Monseigneur le Dauphin, Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine, & ensuite de Madame la Duchesse de Bourgogne; Chevalier des Ordres du Roi; Grand-Mattre de l'Ordre de Nôtre-Dame du Mont-Carmel & de St. Lazare; & Conseiller d'Etat d'Epée. Il fut reçu à l'Académie Françoise en 1668. & Honoraire de l'Académie des Sciences en 1704. Il mourut à Paris le 13. Mai 1720. Agé de 84 ans. L'Abbé de Dangeau, aussi de l'Académie Françoi-Se, étoit son Frere.



SATIRE

SATIRE V.

A M. LE MARQUIS

DE DANGEAU.

LA Noblesse, Dangeau, n'est pas une chimere, Quand sous l'étroite loi d'une vertu sévere, Un homme issu d'un sang sécond en Demi-Dieux, Suit, comme toi, la trace où marchoient ses Ayeux.

- Mais je ne puis fouffrir qu'un Fat, dont la mollesse N'a rien pour s'appuyer qu'une vaine Noblesse, Se pare insolemment du mérite d'autrui, Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui. Je veux que la valeur de ses Ayeux antiques Ait fourni de matiere aux plus vieilles Chroniques,
- 10 Ait fourni de matiere aux plus vieilles Chroniques, Et que l'un des Capets, pour honorer leur nom,

Ait

REMARQUES.

IMIT. Vers 8. Et me vante un honneur qui ne vient pas de lui.]

Qui genus jactat suum,

Aliena laudat.

SENEQ. le Tragique. Hercul. Fur. Act. II. Sc. II. v. 340.

VERS II. Et que l'un des Capets.... Ait de trois fleurs de lis &c.] L'Illustre Maison d'Estaing porte les armes de France, par concession du Roi Philippe Au-

Ait de trois fleurs de lis doté leur écusson.

Que sert ce vain amas d'une inutile gloire?

Si de tant de Héros célèbres dans l'Histoire,

Il ne peut rien offrir aux yeux de l'Univers,

Que de vieux parchemins qu'ont épargnés les vers:

Si tout sorti qu'il est d'une source divine,

Son cœur dément en lui sa superbe origine,

Et n'ayant rien de grand qu'une sotte sierté,

20 S'endort dans une lâche & molle oissveté?

Cependant, à le voir avec tant d'arrogance

Vanter le faux éclat de sa haute naissance;

On diroit que le Ciel est soumis à sa loi,

Et que Dieu l'a paîtri d'autre limon que moi.

Eni-

REMARQUES.

guste, qui étoit un des Descendans de Hugues Capet, Chef de la troisieme Race de nos Rois. Philippe Auguste ayant été renversé de dessus son cheval à la Bataille de Bovines, Deodat, ou Dieu-donné d'Estaing, l'un des vingt-quatre Chevaliers commis à la garde de la Personne Royale, aida à tirer ce Prince du péril où il étoit, & sauva aussi l'Ecu du Roi, sur lequel étoient peintes ses Armes. En récompense d'un service si important, le Roi lui permit de porter les Armes de France, brisées d'un chef d'or.

Dans le tems que l'Auteur composa cette Satire, Joachim Comte d'Estain dont il a dresse des Médiens des Médiens

Dans le tems que l'Auteur composa cette Satire, JOACHIM Comte d'ESTAING travailloit à rechercher les Antiquités de sa Maison, dont il a dressé des Mémoires. Cette recherche, qu'il faisoit avec beaucoup d'affection, l'engageoit à parler souvent de la concession des Fleurs de lis: & l'on trouva qu'il en parloit avec un peu trop de complaisance. C'est ce que no-

tre Poëte a voulu marquer en cet endroit.

VERS 12. — Doté leur écusson.] Dans quelques éditions, on lit Doré leur écusson; mais c'est une faute.

25 Enivré de lui-même, il croit dans sa folie, Qu'il faut que devant lui d'abord tout s'humilie. Aujourd'hui toutesois, sans trop le ménager, Sur ce ton un peu haut je vais l'interroger.

Dites-moi, grand Héros, Esprit rare & sublime,

50 Entre tant d'Animaux, qui sont ceux qu'on estime?

On fait cas d'un Coursier, qui sier & plein de cœur

Fait paroître en courant sa bouillante vigueur:

Qui jamais ne se lasse, & qui dans la carrière

S'est

REMARQUES.

VERS 29. Dites-moi, grand Héros, &c.] Les quatre vers qui précedent celui-ci ont été ajoûtés par l'Auteur dans l'édition de 1713. commencée à la fin de sa vie. Il les ajoûta, pour empêcher que l'on ne crût que l'Apostrophe contenue dans ce vers, s'adresse à Mr. de Dangeau lui-même. Bien des gens y avoient été trompés. IMIT. Ibid. Dites-moi, grand Héros, &c.] Ce veis & les neuf suivans, sont une imitation de ceux-ci de Ju-vénal, Satire VIII. v. 56. & seqq.

Dic mihi, Teucrorum proles; animalia muta
Quis generosa putet, nisi fortia? nempe volucrem
Sic laudamus Equum, facili cui plurima palma
Feryet, & exsultat rauco victoria Circo.
Nobilis hic, quocumque venit de gramine, cujus
Clara fuga ante alios, & primus in aquore pulvis.
Sed venale pecus, Corytha posteritas, &
Hirpini, si rara jugo victoria sedit,
Nil ibi Majorum respectus, gratia nulla
Umbrarum, dominos pretiis mutare jubentur
Exiguis, tritoque trahunt epirhedia collo
Segnipedes, dignique molam versare Nepotis.

S'est couvert mille sois d'une noble poussière: 35 Mais la postérité d'Alfane & de Bayard,

Quand

REMARQUES.

VERS 35. Mais la postérité d'Alfane & de Bayard.] Alfane & Bayard, suivant notre Auteur, sont les noms de deux Chevaux, très-renommés dans nos vieux Roman-ciers. Alfane étoit la monture du Géant Gradasse, qui vint du fond de la Séricane, pour conquérir l'épée de Renaud de Montauban. Voyez le Poëme de Roland amoureux, du Boyardo. L'Arioste, dans le II. Chant de son Orlando Furiofo , dit:

> Gradasso havea una Alfana la più bella, E la miglior, che mai portasse sella.

Surquoi l'on a observé, qu'Alfana est un nom générique de Cavale, & non pas le nom propre d'une Cavale: ainsi l'on prétend que notre Auteur s'est trompé, & qu'on ne peut pas plus dire, la postérité d'Alfane, que la postérité de Barbe, ou de Genét.

Bayard est le nom du Cheval de Renaud de Montauban, qui étoit l'aîné, & le plus vaillant des quatre Fils Aimon. Le Roman dit, que ce Cheval n'eut onques son pareil, car pour avoir couru dix lieues, il n'étoit point las. Il rendit de grands fervices à fon Maître en plusieurs rencontres périlleuses: sur-tout quand les quatre Fils Aimon furent affiégés dans Montauban par Charlemagne. Aussi Renaud aima mieux souffrir une faim extrême pendant ce Siége, avec Dame Claire sa femme, ses enfans, & fes freres, que de permettre qu'on tuât son tant va-leureux Cheval, pour leur servir de nourriture. Ceux qui sont dans le goût des anciens Romans ne seront pas fâchés de favoir quelle fut la destinée de ce fameux Cheval. Charlemagne ayant fait la paix avec Renaud de Montauban, Renaud lui envoya fon Cheval Bayard, & s'en alla outre-mer, c'est-à-dire dans la Terre-Sainte. , Quand le Roi fut fur le Pont de Meuse, dit le Ro-", man *, il commanda qu'on lui amenast Bayard le bon ", Cheval de Renaud. Quand il le vit, il lui dit: Ah! Bayard, tu m'as maintefois courrouce; mais je suis venu

Les quatre fils Aimon, chap. 30.

Ce

Quand ce n'est qu'une rosse, est vendue au hazard,
Sans respect des Ayeux dont elle est descendue,
Et va porter la malle, ou tirer la charue.
Pourquoi donc voulez-vous que par un sot abus
On ne m'éblouït point d'une apparence vaine.
La Vertu, d'un cœur noble est la marque certaine.
Si vous êtes sorti de ces Héros sameux,
Montrez-nous cette ardeur qu'on vit briller en eux,

REMARQUES.

, à point pour m'en vanger. Lors lui fit lier une grande " pierre au col, & le fit jetter du pont à bas dedans " la Riviere de Meufe, & Bayard alla au fond. Quand " le Roi vit ce, il eut grand' joie, & dit! Ah! Bayard, " aurai-je ce que je demande. Vous êtes mort si vous ne " pouvez toute la riviere boire. Bayard frappa tant des " pieds fur ladite pierre, qu'il la froissa toute, & revint ", dessus. Et quand il fut sur l'eau, il passa à nage de ", l'autre part de la riviere. Et quand il fut sur la ri-" ve, il se mit à hennir hautement, & puis se mit à " courir si roidement, qu'il sembloit que la foudre le " chassaft; & entra dedans Ardenne la grande Forest. " Charlemagne voyant que Bayard s'étoit échappé, il en " eut grand deuil, mais tous les Barons en furent bien " joyeux. Les gens disent en celui pays, que Bayard " est encores en vie dedans le bois d'Ardenne; mais " quand il voit homme ou femme, il fuit, si que nul " ne le peut approcher. " Bayard a été ainsi nommé à cause de la couleur Baye qui est un rouge-brun, ou couleur de chataigne.

IMIT. Vers. 42. La Vertu, d'un cœur noble est la marque certaine.] Ce vers explique le sujet de cette Satire.

Juvenal a dit:

Nobilitas sola est atque unica Virtus. Sat. VIII. v. 20. La vertu seule est la Noblesse.

E 4

- A5 Ce zêle pour l'honneur, cette horreur pour le vice.
 Respectez-vous les Loix? Fuyez-vous l'injustice?
 Savez-vous pour la gloire oublier le repos,
 Et dormir en plein champ le harnois sur le dos?
 Je vous connois pour Noble à ces illustres marques:
- Venez de mille Ayeux; & si ce n'est assez, Feuilletez à loisir tous les siècles passés, Voyez de quel Guerrier il vous plaît de descendre; Choisissez de César, d'Achille, ou d'Alexandre.
- 55 En vain un faux Censeur voudroit vous démentir, Et si vous n'en sortez, vous en devez sortir. Mais

REMARQUES.

CHANG. Vers 47. Savez-vous pour la gloire oublier le repos?] Ce vers étoit ains: Savez-vous sur un mur repousser des assauts? Mais l'Auteur le changea dans l'édition de 1701. Il trouvoit que Assauts & Dos ne rimoient pas aux yeux, & le vers qu'il a substitué contient un sens plus beau.

IMIT. Vers 50. Alors soyez issu des plus fameux Monarques, &c.] JUVÉNAL dans la même Satire VIII.

v. 131. & fuiv.

Tunc licet à Pico numeres genus, altaque si te Nomina delectant, omnem Titanida pugnam, Inter majores, ipsumque Promethea ponas: De quocumque voles proayum tibi sumito libro.

CHANG. Vers 55. En vain un faux Censeur voudrois vous démentir.] Il y avoit dans les anciennes Editions:

En vain un lâche esprit voudroit vous démentir.

Ce qui ne formoit pas un fens bien net. L'Auteur y remédia en changeant deux mots, dans l'Edition de 1713.

Mais fussiez-vous issu d'Hercule en droite ligne, Si vous ne faités voir qu'une bassesse indigne, Ce long amas d'Ayeux, que vous dissamez tous,

- 60 Sont autant de témoins, qui parlent contre vous; Et tout ce grand éclat de leur gloire ternie Ne fert plus que de jour à votre ignominie. En vain tout fier d'un sang que vous deshonorez, Vous dormez à l'abri de ces noms révérés.
- 65 En vain vous vous couvrez des vertus de vos Peres: Ce ne sont à mes yeux que de vaines chimeres. Je ne voi rien en vous qu'un lâche, un imposseur, Un traître, un scélérat, un perside, un menteur, Un fou, dont les accès vont jusqu'à la surie,

Je m'emporte peut-être, & ma Muse en fureur Verse dans ses discours trop de siel & d'aigreur. Il faut avec les Grands un peu de retenue. Hé bien, je m'adoucis. Votre race est connue.

75 Depuis quand? Répondez. Depuis mille ans entiers;

REMARQUES.

IMIT. Vers 60. Sont autant de témoins, &c.] JUVE-NAL au même endroit, vers 138. & suiv.

Incipit ipsorum contra te stare parentum Nobilitas, claramque facem præferre pudendis.

IMIT. Vers 75. Depuis mille ans entiers.]
PERSE Sat. III. v. 28.

Stemmate quod Tusco ramum millesime ducis. E 5 Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers. C'est beaucoup: Mais enfin les preuves en sont claires; Tous les Livres sont pleins des titres de vos Peres: Leurs noms sont échappés du naufrage des tems.

- 80 Mais qui m'affurera, qu'en ce long cercle d'ans, A leurs fameux Epoux vos Ayeules fidelles, Aux douceurs des Galans furent toujours rebelles? Et comment favez-vous, si quelque Audacieux N'a point interrompu le cours de vos Ayeux:
- Est si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
 Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce?

 Que maudit soit le jour, où cette vanité
 Vint ici de nos mœurs souiller la pureté!

 Dans les tems bienheureux du Monde en son enfance,

 chacun mettoit sa gloire en sa seule innocence.

Chacun vivoit content, & fous d'égales loix,

REMARQUES.

Le

Premiere maniere: Du moins trente quartiers. L'Auteur corrigea ainsi: Plus de trente quartiers. Mais il s'apperçut que l'une & l'autre de ces expressions étoient peu exactes; parce que les preuves de Noblesse se comptent par quartiers, en progression géométrique: quatre, huit, seize, trente-deux quartiers, &c. La plus haute preuve que l'on fasse ordinairement est de trente-deux quartiers.

CHANG. Vers 85. — ainsi que leur noblesse.] Avant l'Edition posthume de 1713. il y avoit: avecque leur noblesse. Vers 86. — De Lucrèce en Lucrèce.] La chaste de Lucrèce, Dame Romaine, est si célèbre qu'elle a passé en proverbe. L'Auteur m'a dit qu'un homme, qui pourtant se piquoit d'esprit, s'imaginoit bonnement qu'il parloit du Poëte Lucrèce. Brossette.

Le Mérite y faisoit la Noblesse & les Rois: Et sans chercher l'appui d'une naissance illustre, Un Héros de soi-même empruntoit tout son lustre.

- 95 Mais enfin par le tems le Mérite avili Vit l'Honneur en roture, & le Vice annobli; Et l'Orgueil, d'un faux titre appuyant sa foiblesse, Maîtrisa les Humains sous le nom de Noblesse. De là vinrent en soule & Marquis & Barons.
- Aussi-tôt maint Esprit, sécond en rêveries,
 Inventa le blason avec les armoiries;
 De ses termes obscurs sit un langage à part,
 Composa tous ces mots de Cimier, & d'Ecart,
- 105 De Pal, de Contrepal, de Lambel, & de Face, Et tout ce que Segoing dans son Mercure entasse. Une vaine folie enivrant la Raison,

L'Hon-

REMARQUES.

Vers 106. Et tout ce que Segoing dans son Mercure entasse.] Dans les premieres éditions l'Aureur avoit mis Vulson, au lieu de Segoing; parce qu'il avoit confonduces deux Auteurs, dont le premier, qui est Vulson De la Colombiere, a composé la Science héroque, traitant de la Noblesse, & de l'origine des armes, de leurs Blazons & symboles, & en 1644. L'autre a fait le Mercure Armorial, qui est le Livre désigné par notre Poète. Cependant au lieu de Segoing, il mit Segond, dans l'Edition de 1674. & cette faute a été répétée dans toutes les éditions. Dans celle de 1713. on a mis Segoind. L'Auteur du Trésor Héraldique, ou Mercure Armorial, imprimé en 1657. à Paris, se nommoit Charactes Segoing, Avocat, &c.

L'Honneur triste & honteux ne fut plus de saison. Alors, pour soutenir son rang & sa naissance,

- 110 Il fallut étaler le luxe & la dépense;
 Il fallut habiter un superbe palais,
 Faire par les couleurs distinguer ses valets:
 Et traînant en tous lieux de pompeux équipages,
 Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.
- Trouva l'art d'emprunter, & de ne rendre rien;
 Et bravant des Sergens la timide cohorte,
 Laissa le Créancier se morfondre à sa porte.
 Mais pour comble, à la fin le Marquis en prison
- Alors le Noble altier, pressé de l'indigence, Humblement du Faquin rechercha l'alliance, Avec lui trasiquant d'un nom si précieux,

Par

REMARQUES.

VERS 114. Le Duc & le Marquis se reconnut aux Pages.] En ce tems-là tous les Gentilshomines considérables avoient des Pages.

CHANG. Vers 121. 122. & 123. Alors le Noble altier, &c.] Dans les Editions qui ont précédé celle de 1701. ces trois Vers étoient ains:

> Alors, pour subvenir à sa triste indigence, Le Noble du Faquin rechercha l'alliance, Et trassiquant d'un nom jadis si précieux, &c.

Dans le second Vers, au lieu de rechercha l'alliance, l'Auteur avoit mis d'abord: emprunta l'alliance.

Par un lâche contract vendit tous ses Ayeux:

125 Et corrigeant ainsi la fortune ennemie,

Rétablit son honneur à force d'infamie.

Car si l'éclat de l'or ne releve le sang,

En vain l'on fait briller la splendeur de son rang,

L'amour de vos Ayeux passe en vous pour manie.

Mais quand un homme est riche, il vaut toujours fon prix:

Et l'eût-on vû porter la mandille à Paris, N'eût-il de son vrai nom ni titre ni mémoire, D'Hozier lui trouvera cent Ayeux dans l'Histoire.

Toi

REMARQUES.

VERS 125. Et corrigeant ainsi la fortune ennemie, &c.] Le Poëte ayant besoin de deux vers séminins, sit ceux-ci par nécessité. Le sens étoit sini au vers précédent: Par un lâche contract vendit tous ses Ayeux. Il étoit bien difficile de trouver une pensée qui renchérit sur ce qui précédoit, & plus difficile encore de rensermer cette pensée en deux vers: c'est pourtant ce qu'il a fait heureusement.

VERS 132. — La mandille à Paris.] La Mandille est une espece de casaque ou de manteau que les Laquais portoient autresois, & même encore dans le tems que cette Satire sur composée. La Mandille étoit particuliere aux Laquais, & les faisoit distinguer des autres Valets. Elle étoit composée de trois pièces, dont l'une leur pendoit sur le dos, & les deux autres sur les épaules. Furetiere.

VERS 134. D'Hozier lui trouvera &c.] PIERRE D'Hozier, Généalogiste de la Maison du Roi, Juge-général des Armes & Blazons de France. Il a laissé CHARLES d'HOZIER son fils, qui a les mêmes titres. E 7

TIO SATIRE V.

Des écueils de la Cour as fauvé ta vertu,

Dangeau, qui dans le rang où notre Roi t'appelle,

Le vois toujours orné d'une gloire nouvelle,

Et plus brillant par foi que par l'éclat des lis,

140 Dédaigner tous ces Rois dans la pourpre amollis:
Fuir d'un honteux loisir la douceur importune;
A ses sages conseils afservir la Fortune;
Et de tout son bonheur ne devant rien qu'à soi.
Montrer à l'Univers ce que c'est qu'être Roi.

145 Si tu veux te couvrir d'un éclat légitime, Va par mille beaux faits mériter son estime.

Sers

REMARQUES.

L'Abbé de Bois-Robert parlant de la faveur dont le Cardinal de Richelieu l'honoroit, a dit dans une Epitre:

> On m'adoroit, & les plus apparens Payoient d'Hozier pour être mes parens.

L'Auteur avoit fini sa Pièce à ce vers: mais Mr. de DANGEAU à qui elle est adressée, lui conseilla d'y mettre quelques vers à la loüange du Roi, afin que la Pièce sut mieux reçue à la Cour; & il ajoûta les quatorze vers suivans: Toi donc, qui de mérite &c. Avant que cette Satire sût imprimée, Mr. de Dangeau la lut à quelques Seigneurs, dans une Salle où le Roi étoit à joüer. Le Roi qui le remarqua, voulut savoir ce que c'étoit, & quitta le jeu pour se la faire lire. C'est la premiere Pièce de l'Auteur qui ait paru devant Sa Majesté: quelque tems après on lui lut le Discours au Roi, qui étoit déja composé.

Sers un si noble Maître; & fais voir qu'aujourd'hui
Ton Prince a des Sujets qui sont dignes de lui.

REMARQUES.

VERS 148. Ton Prince a des Sujets qui font dignes de lui.] Dans les premieres éditions le vers 137. finissoit ainsi: Où ton Prince t'appelle; & dans le dernier vers il y avoit: La France a des Sujets. Cette derniere expression manquoit de justesse, & l'Auteur la corrigea en mettant: Ton Prince a des Sujets. En même tems il changea ces mots, Ton Prince, qui étoient dans le vers 137.

S. La France a des Sujets.] Des Marets critiquacette expression. "Un pays, dit-il, n'a pas des Sujets, "il a des habitans. C'est le Roi qui a des Sujets; & "la France est sujette au Roi." M. Despréaux prosita de la censure, & sit le changement que nous venons de dire.



AVIS SUR LA VI. SATIRE.

CEtte Satire contient la description des Embarras de Paris. Elle a été composée dans le même tems que la Satire I. dont elle faisoit partie, comme on l'a expliqué ci-devant. C'est une imitation de la Satire III. de Juvénal, qui décrit les incommodités de la ville de Rome, depuis le vers 232. jusqu'à la fin. Martial a fait une Epigramme sur le même

Sujet. Liv. XII. Epig. 57.

MR. DE MURALT a fait la Critique de cotte Satire dans ses Lettres sur les Anglois & les François, & sur les Voyages, Lettre VI. pag. 418. & suiv. de la premiere Edition imprimée à Genève en 1725. in 8. Le P. Brumoy, Jésuite a défendu Mr. Despréaux contre cette Critique. Son Ouvrage est intitulé: Défense de la VI. Satire de Mr. Despréaux, & a été imprimé à Paris en 1726. in 12. à la suite de l'Apologie du Caractere des Anglois & des François par l'Abbé Desfontaines. Tout ce que M. de Muralt & le P. Brumoy ont écrit sur cette sixieme Satire renferme de très-bonnes choses & qui méritent d'être lues. Quelque envie qu'on eût d'en faire usage ici dans les Remarques, on s'est vu contraint d'y renoncer par la crainte de grosfir trop ce Volume.



SATIRE

SATIRE VI.

QUI frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris?

Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris? Et quel fâcheux Démon, durant les nuits entieres Rassemble ici les chats de toutes les goutieres?

5 J'ai beau fauter du lit plein de trouble & d'effroi; Je pense qu'avec eux tout l'Enser est chez moi. L'un miaule en grondant comme un tigre en surie: L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie. Ce n'est pas tout encor. Les souris & les rats

Plus importuns pour moi, durant la nuit obscure, Que jamais, en plein jour, ne sut l'Abbé de Pure.

Tout conspire à la fois à troubler mon repos: Et je me plains ici du moindre de mes maux. 15 Car à peine les coqs, commençant leur ramage,

Au-

REMARQUES.

IMIT. Vers 2. Est-ce donc pour veiller qu'on se couche Paris?] JUVÉNAL, Satire III. Vers 232.

Plurimus hic æger moritur vigilando.

VERS 12. — L'Abbé de Pure.] Ennuyeux célèbre. Voyez la remarque sur le vers 18. de la Satire II. IMIT. Vers 15. Car à peine les coqs &c.] MARTIAL Liv. IX. Epig. LXIX.

Auront de cris aigus frappé le voisinage:
Qu'un affreux Serrurier, laborieux Vulcain,
Qu'éveillera bientôt l'ardente soif du gain,
Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
20 De cent coups de marteau me va fendre la tête.
J'entens déja par-tout les charettes courir,
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir:

Tan-

REMARQUES.

Nondum cristati rupere silentia galli;

Murmure jam sævo verberibusque tonas.

Tam grave percussis incudibus æra resultant,

Causidicum medio cùm faber aptat equo.

Le même Poëte dit aussi dans l'Epigramme 57. du Livre XII.

Paludis malleater Hispane
Tritum nitenti fuste verberat saxum.

CHANG. Vers 17. Qu'un affreux Serrurier, &c.] Dans toutes les éditions qui ont paru pendant la vie de l'Auteur, il y avoit:

Qu'un affreux Serrurier, que le Ciel en courroux. A fait pour mes péchés trop voisin de chez nous.

Il changea ces deux vers dans l'édition qui fut commencée avant sa mort, & qui parut en 1713. IMIT. Vers 21. Jentens déja par-tout les charettes courir.] JUVÉNAL, dans sa troisieme Satire, Vers 236.

> Vicorum inflexu, & flantis convicia mandra Eripiunt somnum.

Tandis que dans les airs mille cloches émues, D'un funèbre concert font retentir les nues,

25 Et se mêlant au bruit de la grêle & des vents, Pour honorer les morts, font mourir les vivans.

Encor je benirois la bonté fouveraine, Si le Ciel à ces maux avoit borné ma peine.

Mais si seul en mon lit je peste avec raison,

30 C'est encor pis vingt fois en quittant la maison.

En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse

D'un peuple d'importuns qui fourmillent sans cesse. L'un me heurte d'un ais, dont je suis tout froissé: Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé.

35 Là d'un enterrement la funèbre ordonnance D'un pas lugubre & lent vers l'Eglise s'avance: Et plus loin des Laquais, l'un l'autre s'agaçans, Font aboyer les chiens, & jurer les passans.

Des

REMARQUES.

I MIT. Vers 31. En quelque endroit que j'aille, &c.] Ce Vers & les trois suivans sont imités de Juvénal. Satire III. Vers 243.

Unda prior, magno populus premit agmine lumbos

Qui sequitur: ferit hic cubito, ferit assere duro

Alter: at hic tignum capiti incutit, ille metretam.

IMIT. Vers 35. Là d'un enterrement &c.] HORACE, Liv. II. Ep. II. v. 74.

Triftia robustis luctantur funera plaustris.

116 SATIRE VI.

Des Paveurs en ce lieu me bouchent le passage.

40 Là je trouve une croix de funeste présage:

Et des Couvreurs, grimpés au toît d'une maison,

En font pleuvoir l'ardoise & la tuile à foison.

Là sur une charette une poutre branlante

Vient

REMARQUES.

VERS 40. - Une croix de funeste présage.] C'est une de ces croix, composées de deux lattes attachées au bout d'une corde, que les Maçons & les Couvreurs font obligés de suspendre devant les maisons sur les-quelles ils travaillent; asin d'avertir les passans de n'en pas approcher. Ce signe ou cette croix s'appelle Aver-tissement ou Desense. Il y a des villes où les Couvreurs ne suspendent qu'un simple bâton, ou une tuile, pour servir d'Avertissement. Ce vers ayant besoin d'être éclairci, j'en écrivis à l'Auteur, qui me répondit ainsi par sa Lettre du 5. de Mai 1709....., Je ne sai pas pour-, quoi vous êtes en peine du sens de ce vers: Là je ,, trouve une croix &c. puisque c'est une chose que dans ,, tout Paris & pueri sciunt, que les Couvreurs, quand , ils font fur le tost d'une maison, laissent pendre du , haut de cette maison une croix de latte pour avertir , les passans de prendre garde à eux, & de passer vi-,, te; qu'il y en a quelquefois des cinq ou fix dans une " même rue; & que cela n'empêche pas qu'il n'y ait , souvent des gens blesses: C'est pourquoi j'ai dit: " Une croix de funeste présage. BROSSETTE. IMIT. Vers 43. Da sur une charette &c.] Juvénal, Satire III. v. 254.

Sarraco veniente, abies, atque altera pinum
Plaustra vehunt, nutant altè, populoque minantur.

Et Horace, parlant des mêmes embarras, L. II. Ep. II.

Torquet nunc lapidem , nunc ingens machina tignum , &c.

Vient menaçant de loin la foule qu'elle augmente :

- Ont peine à l'émouvoir fur le pavé glissant:

 D'un carosse en tournant il accroche une roue;

 Et du choc le renverse en un grand tas de boue:

 Quand un autre à l'instant, s'efforçant de passer.
- 50 Dans le même embarras se vient embarrasser.
 Vingt carosses bien-tôt arrivant à la sile,
 Y sont en moins de rien suivis de plus de mille:
 Et pour surcroît de maux, un sort malencontreux
 Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.
- Des mulets en fonnant augmentent le murmure.

 Auffi-tôt cent chevaux dans la foule appellés,

 De l'embarras qui croît ferment les défilés,

 Et par-tout des Passans enchaînant les brigades,

 60 Au milieu de la paix font voir les barricades.

On

REMARQUES.

CHANG. Vers 47. D'un carosse en tournant &c.] Avant l'Edition de 1713, il y avoit: D'un carosse en passant &c. Vers 54. — Un grand troupeau de bœufs.] L'usage vicieux de quelques Provinces, où l'on prononce Bœufs au pluriel, comme on le prononce au singulier, m'oblige d'avertir que ce mot se prononce, Beus; ainsi il rime avec Malencontreux, qui est dans le vers précédent. On prononce aussi des Oeus, quoiqu'on écrive, Oeufs. Brossette.

VERS 57. Aussi-tôt cent chevaux &c.] Ce Vers & les trois suivans n'étoient pas dans la première édition, saite en 1666.

VERS 60. Font voir les barricades.] L'Auteur

On n'entend que des cris poussés consusément, Dieu, pour s'y faire ouir, tonneroit vainement. Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre, Le jour déja baissant, & qui suis las d'attendre,

- os Ne fachant plus tantôt à quel Saint me vouer, Je me mets au hazard de me faire rouer. Je faute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse: Guenaud sur son cheval en passant m'éclabousse; Et n'osant plus paroître en l'état où je suis,
- 70 Sans fonger où je vais, je me sauve où je puis.

 Tandis que dans un coin en grondant je m'essuye,

 Souvent, pour m'achever, il survient une pluye.

 On diroit que le Ciel, qui se fond tout en eau,

 Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.
- 75 Pour traverser la rue, au milieu de l'orage,

Un

REMARQUES.

défigne ici celles qui se firent à Paris, au mois d'Août,

1648. pendant la guerre de la Fronde.

VERS 68. Guenaud sur son cheval &c.] GUENAUD, fameux Médecin, dont il a été parlé dans la Satire IV. vers 32. On le voyoit souvent à cheval, sur le pavé de Paris, & l'on disoit ordinairement: Guenaud & son cheval.

VERS 70. Sans songer où je vais, je me sauve où je puis.] Ce vers a de la conformité avec celui-ci, qui

est le demier du Discours au Roi.

Je me sauve à la nage, & j'aborde où je puis.

VERS 73. On diroit que le Ciel..... Veuille inonder &c.] Veuille: bien des gens préferent, Veut; & c'est aujourd'hui l'usage le plus commun. Un ais sur deux pavés forme un étroit passage: Le plus hardi Laquais n'y marche qu'en tremblant. Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant; Et les nombreux torrens qui tombent des goutieres,

80 Groffissant les ruisseaux, en ont fait des rivieres. J'y passe en trébuchant; mais malgré l'embarras, La frayeur de la nuit précipite mes pas.

Car si-tôt que du soir les ombres pacifiques D'un double cadenas font sermer les boutiques;

85 Que retiré chez lui, le paisible Marchand Va revoir ses billets, & compter son argent; Que dans le Marché-neuf tout est calme & tranquille, Les Voleurs à l'instant s'emparent de la Ville.

Le

REMARQUES.

IMIT. Vers 83. Car si-tôt que du soir les ombres pacisiques, &c.] Juvénal, Satire III. v. 303.

Non deerit: clausis domibus, postquam omnis ubique Fixa catenata siluit compago taberna. Interdum & ferro subitus grassator agit rem, &c.

VERS 87. Que dans le Marché-neuf &c.] Place de Paris destinée à tenir le Marché, entre le pont St. Michel, & le petit pont de l'Hôtel-Dieu.

VERS 88. Les Voleurs à l'instant s'emparent de la ville.] Les désordres que les Voleurs commettoient dans Patis, & le danger qu'il y avoit de se trouver dans les rues pendant la nuit, sont ici décrits sort naïvement. En 1667, le Roi pourvut à la sureté publique, par l'établissement des Lanternes, par le redoublement du Guet, & de la Garde: par un réglement sur le port d'armes,

Le Bois le plus funeste, & le moins fréquenté,

Do Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté.

Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue

Engage un peu trop tard au détour d'une rue.

Bien-tôt quatre Bandits, lui serrant les côtés:

La bourse: il faut se rendre; ou bien non, résistez:

95 Afin que votre mort, de tragique mémoire, Des massacres fameux aille grossir l'Histoire. Pour moi, fermant ma porte, & cédant au sommeil, Tous les jours je me couche avecque le Soleil. Mais en ma chambre à peine ai-je éteint la lumiere,

Des Filous effrontés, d'un coup de pistolet, Ebranlent ma fenêtre, & percent mon volet. J'entens crier par-tout, au meurtre, on m'assassine, Ou, le seu vient de prendre à la maison voisine. Tremblant, & demi-mort, je me leve à ce bruit,

Et

REMARQUES.

& contre les gens sans aveu; & par plusieurs autres sages Ordonnances, dont l'exécution sut consiée à Mr. DE LA REYNIE, Lieutenant-Général de Police. En peu de tems la sureté sut rétablie dans Paris.

VERS 96. Des massacres fameux aille grossir l'Histoire. Il y a un Livre intitulé, l'Histoire des Larrons, où sont décrits plusieurs meurtres & assassinats.

CHANG. Vers 97. Pour moi, fermant ma porte, & cédant au sommeil.] Dans les Editions qui ont précédé celle de 1701, ce Vers étoit ainsi:

Pour moi qu'une ombre étonne, accablé de sommeil.

Et fouvent sans pourpoint je cours toute la nuit.

Car le feu, dont la flâme en ondes se déploye,
Fait de notre quartier une seconde Troye;
Où maint Grec affamé, maint avide Argien,
to Au travers des charbons va piller le Troyen.

Ensin sous mille crocs la maison abîmée
Entraîne aussi le feu qui se perd en sumée.

Je me retire donc, encor pâle d'effroi:
Mais le jour est venu quand je rentre chez moi.

15 Je fais pour reposer un effort inutile:
Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette Ville.
Il faudroit, dans l'enclos d'un vaste logement,
Avoir loin de la rue un autre appartement.

Pa-

REMARQUES.

VERS 106. Et souvent sans pourpoint &c.] Tout le monde en ce tems-là portoit des pourpoints. Desp. IMIT. Vers 116. Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dors en cette Ville.] JUVÉNAL, Satire III. vers 235.

Magnis opibus dormitur in Urbe.

Notre Poëte a surpassé le Poëte Latin. S'il avoit voulu simplement le traduire, il auroit dit: Et ce n'est qu'à grands frais qu'on dort en cette Ville. Mais, à prix d'argen, a bien plus de force & d'énergie: C'est comme si l'on disoit; plus il en coûte, & mieux on dort.

Martial dit, Livre XII. Epigr. 57.

Nec cogitandi spatium, nec quiescendi In Urbe locus est pauperi.

Martial a fait plusieurs Epigrammes contre les Perturbateurs du sommeil: Liv. IX. Ep. 69. Liv. X. Ep. 74. Liv. XII. Ep. 57. & 69.

Tome I. F

Paris est pour un Riche un païs de Cocagne:
120 Sans fortir de la ville, il trouve la campagne:

II

REMARQUES.

VERS 119. — Un Païs de Cocagne.] Païs imaginaire, où les habitans vivent dans une heureuse abondance, sans rien saire. On est incertain sur l'origine de ce nom. Furetiere dit que dans le Haut-Languedoc on appelle Cocagne un petit pain de Pastel: & que comme le Pastel est une herbe qui ne croît que dans des terres extrêmement sertiles, on a nommé ce païslà, un Païs de Cocagne.

En Italie, sur la route de Rome à Lorette, il y a, dit-on, une petite contrée, qu'on nomme Cucagna, dont la situation est très-agréable, & le terroir trèsfertile; mais sur-tout les denrées y sont excellentes & à bon marché. Ne seroit-ce point le Pais de Cocagne?

Mr. DE LA MONNOYE, de l'Académie Françoise, qui a pris la peine de revoir ces Remarques, est perfuadé que cette façon de parler vient du fameux MER-LIN COCAYE, qui, tout au commencement de la premiere Macaronee, après avoit invoqué Togna, Pedrala, Mafelina, & autres Muses Burlesques, décrit les Montagnes où elles habitent, comme un séjour de sausses, de potages, de brouets, de ragoûts, de restaurans; où l'on voit couler des fleuves de vin, & des ruisseaux de lait. Il y a bien de l'apparence, qu'un tel pais 2 tiré fon nom de celui de fon Inventeur, & que de Cocayo, on aura fait Cocagna. Cette façon de parler n'est pas ancienne dans notre Langue: on ne la trouve ni dans Rabelais, ni dans Marot, ni même dans Regnier. Elle s'est établie un peu tard en France, parce que Merlin Cocaye, dont le Jargon n'est pas fort aife à entendre, y a trouvé peu de Lecteurs; & que la traduction qu'on en a faite en prose Françoise, n'a été imprimée qu'en 1606. Enfin, le favant Mr. HUET, ancien Evêque d'Avranches, a bien voulu enrichir cette Remarque de ses conjectures. Il croit que Cocagne Vient de Gogaille: Païs de Gogaille, & par corruption Païs de Cocaigne. Selon lui, Gogaille, vient de Gogue, qui est une espece de Saupiquet, ou de Farce. Quoi qu'il en soit, cette diversité d'opinions sur le mot de

Il peut dans son jardin, tout peuplé d'arbres verds, Receler le printems au milieu des hivers, Et foulant le parsum de ses plantes sleuries, Aller entretenir ses douces rêveries.

Mais moi, grace au Destin, qui n'ai ni seu ni lieu, Je me loge où je puis, & comme il plaît à Dieu.

REMARQUES.

Cocagne sert du moins à faire voir que l'on n'en sait pas la véritable origine. Ménage n'en a rien dit. Bross. Vers 125. Mais moi, qui n'ai ni feu ni lieu.] Quand l'Auteur composa certe Satire, il étoit logé dans la Cour du Palais, chez son Frere aîné, Jérôme Boileau. Sa chambre étoit au dessus du grenier, dans une espece de Guérite, au cinquieme étage. Gilles Boileau, leur Frere, logeoit aussi dans la même maison, & quand il en sortit, on donna sa chambre à notre Auteur. Cette chambre étoit pratiquée à côté d'un grenier au quatrieme étage; & Mr. Despréaux s'applaudissant de son logement nouveau, disoit plaisamment: Je suis descendu au grenier.

Au reste, l'Auteur vouloit mettre au nombre des incommodités de Paris, la grande assluence de Peuple, qui fait que l'on y est toujours extrêmement serré, &

il auroit terminé sa description par ce vers:

Cherchons une autre Ville où nous puissions tenir.

ou bien:

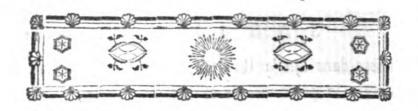
Et cherchons une Ville où l'on puisse tenir.

mais il ne voulut pas employer ce vers, à cause de l'équivoque qui s'y rencontre: tenir dans une Ville, signifiant aussi se désendre contre les ennemis qui l'assiégent.



F 2

AVIS



AVIS SUR LA VII. SATIRE.

Ette Satire a été faite immédiatement après la Satire premiere & la sixieme, à la fin de l'année 1663. L'Auteur y délibere avec sa Muse, s'il doit continuer à composer des Satires. Il envisage d'abord tous les inconvéniens qu'il y a de s'appliquer à ce genre d'écrire; mais comme son génie l'entraîne de ce côté-là, il se détermine enfin à suivre son inclination. Horace lui a fourni cette idée, dans la

Satire I. du Livre II.

Jean de la Fresnaie-Vauquelin, Gentilhomme de Normandie, Seigneur de la Fresnaie au Sauvage, de Saffi, de Boeffey, des Yveteaux, des Aumez & d'Arri; Conseiller du Roi, & Président au Baillage & Siège Présidial de Caen; Pere du celèbre Nicolas Vauquelin des Yveteaux, qui fut Précepteur de Louis XIII., est le premier de qui nous ayons, en notre Langue, des Satires dans le goût de celles des Satiriques Latins, qu'il se proposa d'imiter. S'il n'a pas toute la force, tout le feu, tout le plaisant de Regnier, il a plus de justesse. Il imagine moins, mais il pense davantage. Sa Versification, son Langage & son Stile ont les défauts de son tems. Ses Satires & ses Epitres rampent quelquesois, parce qu'il outre la simplicité, qu'il croit appartenir à ce genre de Poësie. A son exemple, Regnier & M. Despréaux ont pris tout ce qu'il leur convenoit dans Horace, dans Perse & dans Juvénal. Il a lui-même profité beaucoup aussi des Satires de l'Arioste. Les siennes se trouvent

AVIS SUR LA VII. SATIRE.

dans le Volume qu'il fit imprimer, vers la fin de sa vie en 1612. à Caen, chez Charles Macé, sous ce titre: Les Poësses diverses du Sieur de la Fresnaie-Vauquelin. C'est un in-80. La II. Satire du I. Livre; adressée à Monseigneur de Chiverny, Chancelier de France, est imitée d'Horace; & le Poëte s'entretient avec le Chancelier, de même qu'Horace fait avec Trebatius, sur les dangers auxquels il s'expose en s'appliquant à la Satire.

Voyez la Remarque sur le Vers 30. de la IX. Satire, au sujet du Stile de cet ancien Poëte François, aujourd'hui très-peu connu, mais qui mérite

de l'être.



SATIRE VII.

Muse, changeons de stile, & quittons la Satire.
C'est un méchant métier que celui de médire.
A l'Auteur qui l'embrasse il est toujours fatal.
Le mal, qu'on dit d'autrui, ne produit que du mal.
Maint Poëte, aveuglé d'une telle manie,
En courant à l'honneur, trouve l'ignominie,
Et tel mot, pour avoir réjouï le Lecteur,
A coûté bien souvent des larmes à l'Auteur.
Un Eloge ennuyeux, un froid Panégyrique,
10 Peut pourrir à son aise au sond d'une boutique,
Ne craint point du Public les jugemens divers,
Et n'a pour ennemis que la poudre & les vers.
Mais un Auteur malin, qui rit, & qui fait rire,
Qu'on blâme en le lisant, & pourtant qu'on veut lire,

15 Dans ses plaisans accès qui se croit tout permis, De ses propres Rieurs se fait des ennemis.

Un

REMARQUES.

IMIT. Vers 1. Muse, changeons de stile, &c.] Martial, Livre II. Epigr. XXII.

Quid mihi vobiscum est, o Phabe, novemque Sorores?

Ecce nocet Vati Musa jocosa suo.

Un discours trop sincere aisément nous outrage. Chacun dans ce miroir pense voir son visage; Et tel, en vous lisant, admire chaque trait,

- 20 Qui dans le fond de l'ame & vous craint & vous hait. Muse, c'est donc en vain que la main vous demange. S'il faut rimer ici, rimons quelque louange, Et cherchons un Héros, parmi cet Univers, Digne de notre encens, & digne de nos vers.
- Je ne puis pour loüer rencontrer une rime.

 Dès que j'y veux réver, ma veine est aux abois.

 J'ai beau frotter mon front, j'ai beau mordre mes doigts

 Je ne puis arracher du creux de ma cervelle,
- Je pense être à la gêne, & pour un tel dessein, La plume & le papier résistent à ma main. Mais quand il faut railler, j'ai ce que je souhaite. Alors, certes alors je me connois Poëte:
- 35 Phébus, dès que je parle, est prêt à m'exaucer: Mes mots viennent sans peine, & courent se placer. Faut-il peindre un fripon, sameux dans cette Ville? Ma main, sans que j'y rêve, écrira Raunaville.

Faut-

REMARQUES.

VERS 30. Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.] Poëme héroique de Chapelain, dont tous les vers femblent faits en dépit de Minerve. Voyez les Remarques sur le vers 25. du Discours au Roi, & sur le vers 90. de la Satire IV.

Faut-il d'un Sot parfait montrer l'original? 40 Ma plume au bout du vers d'abord trouve Sofal.

REMARQUES.

VERS 40. - D'abord trouve Sofal. C'est HEN-RI SAUVAL, Auteur d'un Livre imprimé longtems après sa mort, sous ce titre: Histoire & Recherches des Antiquités de la Ville de Paris, par M. Henri Sauval, Avocat au Parlement. Paris 1724. 3. vol. in fol. Il avoit travaillé sur d'assez bons mémoires, mais il gata tout par fon stile, chargé d'expressions empoulées & de figures extravagantes. Il avoit mis dans cette Histoire, un Chapitre des lieux de débauche qui étoient autrefois dans Paris-Mr. Despréaux se souvenoit d'un passage de ce Chapitre, qui peut servir à juger du stile de Sauval. Ces sales Impudiques, ces infames Débauchées, allerent cherchet un azile dans la rue Brise-miche; & de là elles contemplerent en sureté les tempétes & les orages qui s'élevoient continuellement dans la rue Chapon. Tout le reste étoit à-peu-près du même stile. , Cependant * l'Ouvrage, , tel qu'il étoit, auroit vu le jour, si Mr. Colbert avoit , youlu faire donner à l'Auteur une pension de mille ,, écus, & je ne fai quelle charge honoraire seulement , dans la Maison de Ville... Comme il étoit d'un na-turel chagrin, il ne put supporter ce resus; & ce qui , augmentoit son chagrin, c'est qu'il prétendoit avoir rendu à Mr. Colbert un grand service, dont il cro, yoit n'avoir pas été bien récompensé. Les Moines , de Saint-Germain-des-Prez demandoient au Roi de , grosses sommes d'argent pour de certaines places qui avoient été à eux. M. Colbert leur avoit fait offrir une ,, fomme confidérable qu'ils refuferent d'accepter. Sau-, val, qui avoit vu dans le Tréfor des Chartres une " Pièce

* Ce qui suit est tiré des Lettres choisies de M. Ri-CHARD SIMON, imprimées à * Rotterdam, chez Reinier

Leers, Tome III. Lettre derniere de l'année 1698. § * Ces Lettres n'ont jamais été imprimées à Rotterdam quoique le titre le porte. Elles ont été imprimées à Rouen. On vient d'en faire une nouvelle Edition à Amferdam (en 1728) augmentée d'un quatrieme Tome. DU MONTEIL.

Je sens que mon esprit travaille de génie.

Faut-il d'un froid Rimeur dépeindre la manie?

Mes vers, comme un torrent, coulent sur le papier;

Je rencontre à la fois Perrin, & Pelletier,

45 Bonnecorse, Pradon, Colletet, Titreville,

Et

REMARQUES.

"Pièce en très-bonne forme, qui contenoit le payement qu'on avoit fait pour cela aux Moines, alla lui
même en donner avis à Mr. Colbert.... Il se plaignoit que Mr. Colbert ne lui avoit envoyé pour un
avis de cette importance, que cent louis, qu'il n'avoit point voulu recevoir.... Vous voyez par
tout ce que je vous ai rapporté, qu'un homme moins
chagrin, & moins intéressé que Mr. Savyal, auroit
donné au Public cet Ouvrage qui faisoit honneur à
l'Auteur. Il en auroit néanmoins fallu retrancher le
Traité des Bordels, qui méritoit d'être ensoui sous le
stable, asin qu'on n'en entendit jamais parler."

Le Traité dont parle ici Mr. Simon ne s'y trouve point. On en a aussi détaché un Discours intitulé: Amours des Rois de France sous plusieurs races, qui a été imprimé séparément. Du reste, le Stile de Sauval n'est pas tel que le représente ici le Commentateur. Du Montell.

VERS 44. Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier.] L'Abbé PERRIN avoit été Introducteur des Ambassadeurs de Gaston de France, Duc d'Orléans. Il a traduit en vers François l'Eneïde de Virgile, & il a fait plusieurs autres Poësses qui furent imprimées en 1661. Cet Abbé sut le premier qui obtint en 1669, le privilége d'établir en France des Opéra à l'imitation de Venisse; mais en 1672, il sut obligé de le céder au célèbre Lulli. Pierre Perrin étoit né à Lyon.

PELLETIER: Voyéz les Remarques sur le vers 54. du

Discours au Roi.

The selection of the second

CHANG. Vers 45. Bonnecorfe, Pradon, Colleter, Titreville.]
An lieu des deux premiers noms, il y avoit ceux de Bardou, Mauroy, Bourfaut, dans les premieres éditions.
Mais Mauroy & Bourfaut devinrent amis de notre Poëte, & en même tems Bonnecorfe & Pradon firent paroî-

Et pour un que je veux, j'en trouve plus de mille. Aussi-tôt je triomphe, & ma Muse en secret

S'esti-

REMARQUES.

tre contre lui des Ouvrages remplis d'injures. Celafot cause qu'il ôta les noms des premiers, pour faire place à ceux-ci; & c'est à propos de ce changement de noms qu'il sit l'Epigramme suivante:

Venez, Pradon & Bonnecorfe,.

Grands Ecrivains de même force,.

De vos Vers recevoir le prix;

Venez prendre dans mes écrits.

La place que vos noms demandent:

Liniere, & Perrin vous attendent.

La cause de ces démêlés avec Pradon, sera expliquée sur le dernier Vers de l'Epitre VII., & à l'égard de Bonnecorse, sur le Vers 64. de l'Epitre IX.

BARDOU: mauvais Poëte de ce tems-là, qui avoit fait insérer quelques petits Ouvrages dans les Recueils

de Poësies qu'on imprimoit alors.

Mauroi: JEAN TESTU DE MAUROI, dont les Ouvrages paroissoient aussi dans les Recneils de Poësies. Il a été ensuite de l'Académie Françoise. Il étoit Abbé de Fontaine-Jean, & de S. Chéron de Chartres, Prieur de S. Jean de Dampmartin, & Aumônier de Madame la Duchesse d'Orléans. Il mourut le 10. d'Avril, 1706. âgé de 80. ans. Notre Auteur avoit aussi fait les deux Vers suivans qu'il n'a jamais fait imprimers.

Qui ne hait point tes Vers, ridicule Mauroy, Pourroit bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroy.

C'est una traduction du fameux Vers de Virgile, Egio-

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mavi.

S'estime & s'applaudit du beau coup qu'elle a fait. C'est en vain qu'au milieu de ma fureur extrême,

Te

REMARQUES.

Boursaut: Dans le tems que notre Poète composa cette Satire, Boursaut avoit un démêlé avec Molière, contre qui il sit une petite Comédie, intitulée, Le Portrait du Peintre, ou la Contre-critique de l'Ecole des Femmes, qui sut représentée au mois de Novembre 1667. par les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Molière ne regarda pas Boursaut comme un ennemi digne de son ressentiment; mais notre Auteur le plaça dans cette Satire pour faire plaisir à Molière. Boursaut s'en vengea par une autre Comédie qu'il sit contre Mr. Despréaux, intitulée, La Satire des Satires, & cette Pièce devoit être joüée par les mêmes Comédiens, mais Mr. Despréaux obtint un Arrêt du Parlement qui leur sit désense de la représenter. Boursaut ne voulant pas perdre le fruit de sa vengeance, sit imprimer sa Comédie. Elle sit méanmoins si peu de bruit que notre Auteur assuroit qu'il ne l'avoit vue que trois ou quatre ans après qu'elle eut été imprimée. La querelle n'alla pas plus loin, entre deux ennemis qui ne se connoissoient même pas l'un l'autre. Mais Mr. Despréaux étant allé aux Eaux de Bourbon en 1685., Boursaut, qui étoit alors Receveur des Gabelles à Montlucon, l'alla voir, lui offrit sa bourse & ses services, & voulut même le régaler. Depuis cette réconciliation ils furent fort bons amis; & notre Auteur ôta de ses Satires le nom de Boursaut. Edme Boursaut étoit de Bar-sur-Seine, & mourut à Paris en 1701. Quoiqu'il ne sût pas le Latin, il n'a pas laissé de faire des Ouvrages en vers & en prose, qui font estimés.

S. La Comédie de Boursaut contre M. Despréaux, intitulée, la Satire des Satires, a été insérée dans un Recueil de Pièces choisies, tant en prose qu'en vers; publié par M. de la Monnoye, à Paris sous le nom de la Haye, en 1714, 2 vol. in 12. Du Montell.

COLLETET: Voyez la note sur le vers 77. de la Satire I.
TITREVILLE: Poëte très-obscur, dont il y aquelques vers dans les Recueils de Poësies.

- 50 Je me fais quelquefois des leçons à moi-même.
 En vain je veux au moins faire grace à quelqu'un,
 Ma plume auroit regret d'en épargner aucun;
 Et si-tôt qu'une fois la verve me domine,
 Tout ce qui s'offre à moi passe par l'étamine.
- Mais tout Fat me déplaît, & me blesse les yeux.

 Je le poursuis par-tout, comme un chien fait sa proye,
 Et ne le sens jamais, qu'aussi tôt je n'aboye.

 Ensin, sans perdre tems en de si vains propos,
- 60 Je sai coudre une rime au bout de quelques mots. Souvent j'habille en vers une maligne prose. C'est par-là que je vaux, si je vaux quelque chose. Ainsi, soit que bien-tôt, par une dure loi,

REMARQUES.

La

IMIT. Vers 60. Je sai coudre une rime &c.] Horace L. I. Sat. IV. Vers 41. & feqq.

Dixeris esse satis: neque, si quis scribat, uti nos, Sermoni propiora, putes hunc esse Poëtam.

VERS 63. Ainsi, soit que bien-tôt, par une dure Loi, &c.] Ce Vers, & les dix-sept suivans sont imités d'Horace, Liv. II. Sat. I. Vers 57. & suiv.

Ne longum faciam, seu me tranquilla Seneclus

Expectat, seu mors atris circumvolat alis;

Dives, inops, Roma, seu fors ita jusserit, exul;

Quisquis erit vita, scribam, color. O puer, ut sis

Vita-

La Mort d'un vol affreux vienne fondre sur moi : 65 Soit que le Ciel me garde un cours long & tranquille,

A

REMARQUES.

Vitalis metuo, & majorum ne quis amicus
Frigore te feriat. Quid? cum est Lucilius ausus
Primus in hunc operis componere carmina morem,
Detrahere & pellem, nitidus qua quisque per ora
Cederet, introrsum turpis; num Lælius, aut qui
Duxit ab oppressa meritum Carthagine nomen,
Ingenio offensi, aut læso doluere Metello,
Famosisque Lupo cooperto versibus? atqui
Primores populi arripuit populumque tributim,
Scilicet uni æquus virtuti æque ejus amicis.

Voici de quelle maniere La Fresnaie-Vauquelin, Liv. I. Satire II. a imité ces Vers d'Horace, & pas mal pour son tems. Il est aisé de voir que notre Auteur en a prosité.

Pour dire en bref, ou soit que la vieillesse
De m'en aller de long-tems ne me presse,
Soit que la mort aux noires asses vsnt,
Soit qu'en prison, soit qu'ailleurs on me tint,
Soit pauvre ou riche, ou soit que hors de France
Banni je vive en extrême soustrance
(Que Dieu ne veuille) à jamais j'eseriray
Comme faillir le monde je verray.
Ho, mon ami, respons-tu, la chandelle,
Qui luit en toy ne t'est pas immortelle:
Craindre tu dois qu'un mignon deloyal
Ne l'esteignist en faisant du royal;

A.z

A Rome ou dans Paris, aux champs ou dans la Ville, Dût ma Muse par-là choquer tout l'Univers, Riche, gueux, triste ou gai, je veux saire des vers.

Pau-

REMARQUES.

Et l'accusant que ta Muse gosseuse

Piquast des grands la façon cauteleuse:

Que tu escris au mespris de la Cour,

Où l'on doit estre aveugle, mut & sourd.

Contre-response: au Poëte Lucile

Il n'avint mal pour escrire en sa ville

Des vers mordants, âpres & repreneurs,

Dont il taxoit les Consuls & Seigneurs.

Non plus qu'il sit au * Calabrois qui grate

De ses amis la façon délicate,

N'espargnant point de Rome les premiers,

Presteurs, Questeurs, Sénateurs, Chevaliers.

Mais seulement il étoit favorable.

A la vertu: &c.

CHANG. Vers 68. Riche, gueux, trifle ou gai, je yeux faire des vers.] Il y avoit dans les premieres éditions:

Riche, gueux, ou content, &c.

Des Marets, dans la critique qu'il fit en 1674. des Satires de notre Poëte, condamna cet endroit, parce que content demandoit un mot qui lui fût opposé, comme trisse: & il proposa de mettre ains:

Riche ou gueux, trifte ou gai, je veux faire des vers.

* Horace.

Pauvre Esprit, dira-t-on, que je plains ta folie!

70 Modere ces bouillons de ta mélancolie;
Et garde qu'un de ceux que tu penses blâmer
N'éteigne dans ton sang cette ardeur de rimer.

Hé quoi! lorsqu'autrefois Horace, après Lucile,
Exhaloit en bons mots les vapeurs de sa bile,

Et:

REMARQUES

Notre Auteur a sagement profité de cette correction: C'est pourquoi il a dit ailleurs, en parlant de ses Enmemis, Epitre VII. Vers 65.

Je sai sur leurs avis corriger mes erreurs.

§. Voici la Critique que Des Marets a faite de ce vers :

Riche, gueux, ou content je veux faire des vers.

contente point. Il falloit lui opposer un mot; comme, ou triste. Car on ne sçait à quoi s'attache ce mot, ou content. Il falloit dire, riche ou gueux, content ou triste, pour faire les oppositions justes. Cela est pris & mal traduit d'Horace, qui fait toutes les oppositions nécessaires, tant pour ce qui est d'être vieux ou jeune, riche ou pauvre, soit qu'il suit à Rome ou en exil, si la fortune le vouloit. Il dit Ne longum faciam &c. Donc sans s'extravaguer sur le vol affreux de la Mort, & en saisant les oppositions justes, il devoit dire, pour imiter raisonnablement Horace:

, Enfin, soit que m'attende une heureufe vieillesse,

3, Soit que la Mort m'arrête en ma verte jeunesse

, Dans Paris, ou banni, vaguant par l'Univers

Riche ou gueux, trifte ou gai, je veux faire des verso.

DU MONTEIL.

- 75 Et vangeant la Vertu par des traits éclatans, Alloit ôter le masque aux Vices de son tems: Ou bien quand Juvénal, de sa mordante plume Faisant couler des flots de fiel & d'amertume, Gourmandoit en courroux tout le Peuple Latin,
- 80 L'un ou l'autre fit-il une tragique fin? Et que craindre, après tout, d'une fureur si vaine? Personne ne connoît ni mon nom ni ma veine. On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil, Groffir

REMARQUES.

VERS 82. Personne ne connost ni mon nom ni ma veine.] Ce vers fait connoître que cette Satire est un des premiers Ouvrages de l'Auteur; car il n'auroit pas pû dire, que personne ne connoissoit ni son nom ni sa veine,

après avoir adressé ses autres Satires à diverses personnes.

Vers 83. — A l'envi de Montreuil.] Cet Auteur s'appelloit Mathieu de Montreuil, quoiqu'on le nomme ordinairement Montreuil, & que son nom se trouve écrit de cette maniere au frontispice & à la fin de l'Epitre Dédicatoire de ses Oeuvres, qu'il fit imprimer lui-même à Paris chez Barbin en 1671. en un Vol. in-12. Ses Vers & fon stile sont également clairs, aisés, coulans & naturels. Il étoit fils d'un Avocat de Paris, & naquit en 1620. Il a toûjours porté l'habit Ecclésiastique fans être lié aux Ordres. Il avoit de l'esprit, & ses Poësses lui donnerent de la réputation, mais il affecta un peu trop de faire mettre ses vers dans les Recueils de Poësies choisies, que les Libraires faisoient imprimer: c'est à quoi notre Auteur sait allusion. Montreuil ne se fâcha point de cette petite raillerie; au contraire, il a toujours été des amis de Mr. Despréaux, qui avoit foin de lui envoyer un exemplaire de ses Oeuvres toutes les fois qu'on les imprimoit. L'Abbé de Montreuil mourut à Valence, au mois de Juillet, 1692. étant logé chez Mr. de Cosnac, son ami, alors Evêque de Valence, & ensuite Archevêque d'Aix. IMIT.

Groffir impunément les feuillets d'un Recueil. 85 A peine quelquefois je me force à les lire, Pour plaire à quelque Ami, que charme la Satire. Qui me flatte peut-être, & d'un air imposteur, Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de l'Auteur. Enfin c'est mon plaisir: je veux me satisfaire; 90 Je ne puis bien parler, & ne faurois me taire;

Et

REMARQUES.

IMIT. Ibid. On ne voit point mes vers, &c.] Horace , Liv. I. Satire IV. Vers 71.

Nulla taberna meos habeat, neque pila libellos, Queis manus insudet vulgi, Hermogenisque Tigelli.

IMIT. Vers 85. A peine quelquefois je me force à les hre, &c.] Horace au même endroit:

Non recito cuiquam, nisi amicis, idque coactus: Non ubivis , coramye quibuslibet.

VERS 88. Rit tout haut de l'Ouvrage, & tout bas de PAuteur.] Quand Mr. Despréaux lut sa premiere Satire à l'Abbé Furetiere, comme on l'a dit ci-devant, il s'apperçut qu'à chaque trait cet Abbé fourioit amérement, & laissoit entrevoir une joie maligne, prévoyant que l'Auteur alloit s'attirer bien des Ennemis: Voilà qui est bon, disoit-il d'un air railleur: Mais cela sera du bruit. Ce trait n'échappa pas à notre Poëte, & c'est à quoi il

fait allusion dans ce vers, & dans les trois précédens. CHANG. Vers 89. — Je veux me satisfaire.] On lit dans l'Edition de 1694, dans celle de 1713. & dans. toutes celles qu'on a faites depuis: Je me veux satis-faire. On préfere ici la leçon de l'Edition de 1701. comme rendant & le Vers plus doux, & la phrase

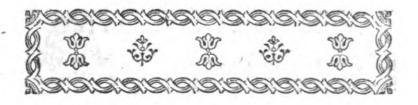
plus exacte.

38 SATIRE VII.

Et dès qu'un mot plaisant vient luire à mon esprit; Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit: Je ne résiste point au torrent qui m'entraîne. Mais c'est assez parlé. Prenons un peu d'haleine.

95 Ma main, pour cette fois, commence à se lasser. Finissons. Mais demain, Muse, à recommencer.





AVIS SUR LA VIII. SATIRE.

I Es sept Satires précédentes ayant été publiées, en 1666. la plûpart de ceux qui y avoient été maltraités, se déchainerent contre l'Auteur. Il ne daigna pas répondre, du moins sur le ton sérieux, à leurs Libelles ni à leurs injures, mais il composa la Satire adressée à son Esprit, qui est la neuvieme, & dans laquelle, sous prétexte de se faire lui-même son procès, il se justifie de tous les crimes que ses Ennemis lui avoient imputés. Le Poëte, après avoir fait son Apologie dans cette Satire, entreprit de traiter un sujet plus général, & qui fût au goût de tout le monde. Dans cette vue il fit la Satire de l'Homme *. Ces deux Pièces, qui avoient été composées en l'année 1667, furent publiées séparément en 1668. La Satire de l'Homme parut la premiere, & on en fit en même tems plusieurs éditions, qui furent débitées avec une rapidité prodigieuse. Cest de tous ses Ouvrages, celui qui a eu le plus de cours en particulier. Cette Satire est tout-à-fait dans le goût de Perse, & marque un Philosophe chagrin qui ne peut souffrir les vices des Hommes. Elle est adressée à Mr. Morel Docteur de Sorbonne. Ce Docteur etoit surnommé la Mâchoire d'Ane, parce qu'il avoit la mâchoire fort grande & fort avancée: c'eft

^{*} C'est ainsi que l'Auteur la nommoit, & nom: pas la Satire contre l'Homme.

AVIS SUR LA VIII. SATIRE.

c'est pour cette raison que notre Poëte lui adressa cette Satire, à la fin de laquelle il met l'Homme au dessous de l'Ane même; & ce fut Mr. BOILEAU, Docteur de Sorbonne, frere du Poëte, qui lui conseilla de dédier sa Satire à Mr. Morel. Il étoit grand ennemi des Jansénistes, contre lesquels il a composé divers Ouvrages, mais tous assez mauvais. Cependant le Poëte Santeul fit des vers Latins, dans lesquels il affecta de louer ce Docteur, de ce que par ses discours & par ses écrits il avoit confandu les Disciples de Jansénius, comme Samson désit les Philistins armé d'une mâchoire d'Ane. CLAUDE MOREL étoit de Châlons en Champagne d'une bonne famille de Robe. Il mourut à Paris le 30. d'Avril 1679. étant Doyen de la Faculté de Théologie & Chanoine Théologal de Paris. Il avoit refuse l'Evêché de Lombez.



SATIRE

SATIRE VIII. Dissatrie uns

A MONSIEUR M***.

DOCTEUR DE SORBONNE. butlisted is 1883

DE tous les Animaux qui s'élevent dans l'air, Qui marchent sur la terre, ou nagent dans la mer, De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome, Le plus fot animal, à mon avis, c'est l'Homme.

5 Quoi? dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi, Un insecte rampant qui ne vit qu'à demi, Un taureau qui rumine, une chèvre qui broute, Ont l'esprit mieux tourné que n'a l'Homme? Oui fans doute.

Ce discours te surprend, Docteur, je l'apperçoi. 10 L'Homme de la Nature est le Ches & le Roi. Bois, prez, champs, animaux, tout est pour fon usage: Et lui seul a, dis-tu, la Raison en partage. Il est vrai, de tout tems la Raison sut son lot:

Mais

REMARQUES.

IMIT. Vers 1. De tous les Animaux &c. HOMERE, Ihade L. XVII. a exagéré la mifere de l'Homme par une semblable comparaison: De tous les animaux qui respirent, & qui rampent sur la terre, il n'y en a point

de plus malheureux que l'Homme. VERS 13. Il est vrai.] C'est le Poëte qui reprend ici le Discours. Comme cette Satire est un Dialogue

142 SATIRE VIII.

Mais de là je conclus que l'Homme est le plus sot.

Ces propos, diras-tu, sont bons dans la Satire,

Pour égayer d'abord un Lecteur qui veut rire:

Mais il saut les prouver. En sorme. J'y consens:

Répons-moi donc, Docteur, & mets-toi sur les bancs.

Qu'est-ce que la Sagesse? Une égalité d'ame,

Qui marche en ses conseils à pas plus mesurés, Qu'un Doyen au Palais ne monte les dégrés. Or cette égalité, dont se forme le Sage, Qui jamais moins que l'Homme en a connu l'usage?

25 La Fourmi tous les ans traversant les guerets,

Groffit

REMARQUES.

entre le Poëte & le Docteur, il faut prendre garde aux discours de l'un & de l'autre.

VERS 17. Mais il faut les prouver. En forme. J'y consens.] Ces derniers mots, J'y consens, sont du Poëte. Le reste est du Docteur. En forme: ce mot, détaché de ce qui précede, est un trait qui caractérise bien le personnage & marque mieux le Dialogue, que si l'Auteur avoit mis tout de suite: Mais il faut les prouver en torme. Cela servir froid

en forme. Cela feroit froid.

IMIT. Vers 25. La Fourmi tous les ans traversant les guerets &c.] Hor. L. I. Sat. I. Vers 33. & feqq.

Parvula (nam exemplo est) magni Formica laboris
Ore trahit quodcumque potest, atque addit acervo
Quem struit, haud ignara, ac non incauta suturi.
Que, simul inversum contristat Aquarius annum.
Non usquam prorepit, & illis utitur ante
Quesitis sapiens.

Groffit ses magasins des trésors de Cérès; Et dès que l'Aquilon, ramenant la froidure, Vient de ses noirs frimats attrister la Nature, Cet animal, tapi dans son obscurité,

- 30 Jouit l'hiver des biens conquis durant l'été.

 Mais on ne la voit point d'une humeur inconstante,
 Paresseuse au printems, en hiver diligente,
 Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,
 Ou demeurer oisse au retour du Bélier.
- 35 Mais l'Homme, fans arrêt dans fa course insensée, Voltige incessamment de pensée en pensée: Son cœur, toujours flottant entre mille embarras, Ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas. Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite.
- 40 Moi? j'irois épouser une Femme coquette?
 J'irois, par ma constance aux affronts endurci,

Me

REMARQUES.

VERS 34. — Au retour du Bélier.] C'est-à-dire, au retour du Printems, car le Printems commence quand le Soleil entre dans le signe du Bélier.

IMIT. Vers 35. Mais l'Homme, fans arrêt, &c.] Horace, Liv. I. Epitre I. Vers 97. & suiv.

Quid mea cum pugnat sententia secum?
Quod petiit, spernit: repetit, quod nuper omisit;
Æstuat, & vitæ disconvenit ordine toto.

VERS 39. Ce qu'un jour il abhorre, en l'autre il le souhaite.] L'Auteur auroit pu mettre, Ce qu'un jour il abhorre, un autre il le souhaite.

144 SATIRE VIII.

Me mettre au rang des Saints qu'a célébrés Bussi? Assez de Sots sans moi feront parler la Ville, Disoit, le mois passé, ce Marquis indocile,

Qui

REMARQUES.

VERS 42. — Des Saints qu'a célébrés Bust.] Le Comte de Bussi-Rabutin avoit fait un petit Livre, relié proprement en maniere d'Heures, où, au lieu des Images que l'on met dans les Livres de prieres, étoient les portraits en mignature de quelques Hommes de la Cour, dont les Femmes étoient soupconnées de galanterie. Et, ce que dans la suite il a lui-même condamné tout le premier, il avoit mis au bas de chaque portrait, un petit discours en sorme d'Oraison ou de Priere, accommodée au sujet. Il avoit aussi composé l'Histoire amoureuse des Gaules, où il décrivoit d'une manière très-satirique, les galanteries des principales personnes de la Cour. Ce Livre sut la cause de sa disgrace. Les Lettres suivantes servent encore à l'explication de ce vers.

Lettre de Madame de Scuderi à Mr. le Comte de Bussi, du 4. Août, 1674.

" Aimez-vous, Monsieur, que Despréaux ait nommé " votre nom dans une de les Satires? J'ai oui dire " que le Roi avoit demandé ce que c'étoit qu'il vou-" loit dire à l'endroit où il parle de vous; & qu'on " lui répondit d'une maniere qui vous auroit saché, " si vous la faviez....

Réponse du Comte de Bussi, du 8. Août....

"L'endroit où Despréaux m'a nommé dans ses Satires, fait plus contre lui que contre moi. Il y a dit,
les Saints qu'a célébrés Bussi, pour dire, les Cocus.
La Métaphore est ridicule. Pour moi je ne voi pas
que cela m'ait fait ni bien ni mal, ni que la réponse qu'on auroit pu faire au Roi, ait dû me déplaire. D'ailleurs Despréaux est un Garçon d'esprit &
de mérite que j'aime fort.

45 Qui depuis quinze jours dans le piége arrêté, Entre les bons Maris pour exemple cité, Croit que Dieu, tout exprès, d'une côte nouvelle A tiré pour lui seul une Femme fidelle. Voilà l'Homme en effet. Il va du blanc au noir.

50 Il condamne au matin ses sentimens du soir. Importun à tout autre, à soi-même incommode, Il change à tous momens d'esprit comme de mode: Il tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc: Aujourd'hui dans un casque, & demain dans un froc.

55 Cependant à le voir plein de vapeurs légeres,

Soi-

REMARQUES.

Lettre de Madame de Scuberi, du 19. Août....

" Pour Despréaux, je ne trouve pas qu'un homme " comme vous, quoi que vous en puissez dire, doive " être cité si légérement que vous l'avez été. Le Roi, " à ce qu'on m'a dit, demanda ce que c'étoit que les " Saints, que vous aviez célébrés? & l'on lui répondit, " que c'étoit une badinerie un peu impie que vous aviez " faite. Je ne trouve pas cela plaisant." Cette Dame étoit la veuve du fameux Gouverneur de

Notre-Dame de la Garde, Messire George de Scu-Deri, peu ménagé en divers endroits des Ocuvres de notre Satirique, contre lequel, pour venger la mémoi-re de son Epoux, elle auroit bien voulu animer Mr. le Comte de Buss. Elle mourut à Paris au commencement de l'année 1711. Les Lettres dont on vient de rappor de l'année 1711. Les Lettres dont on vient de rapporter les fragmens, n'ont pas été imprimées.

VERS 47. Croît que Dieu, tout exprès, d'une côte nou-relle.] Voyez la Remarque sur le vers 103. de la Sa-

VERS 53. Il tourne au moindre vent, il tombe au moin-dre choc: &c.] L'Auteur faisoit cas de ce vers & du suivant, tant pour leur beauté, que pour la singularité de la rime.

Iome I.

146 SATIRE VIII.

Soi-même se bercer de ses propres chimeres, Lui seul de la Nature est la baze & l'appui, Et le dixieme Ciel ne tourne que pour lui. De tous les Animaux il est, dit-il, le Maître.

- Mais fans examiner, fi, vers les Antres fourds, L'Ours a peur du Passant, ou le Passant de l'Ours: Et si, sur un Edit des Pâtres de Nubie, Les Lions de Barca vuideroient la Libye:
- 65 Ce Maître prétendu, qui leur donne des loix, Ce Roi des animaux, combien a-t-il de Rois? L'Ambition, l'Amour, l'Avarice, la Haine, Tiennent comme un forçat son esprit à la chaîne.

REMARQUES.

Le

VERS 61. Mais sans examiner, si, vers les Antres sourds.] Un Critique habile * croit, dit M. Brossette, que les Antres sourds, donnent une idée trop vague, & ne sont là que pour la rime: Il voudroit que le Poëte eut mis:

Mais sans examiner par un trop long discours, Si l'Ours craint le Passant, si le Passant craint l'Ours.

H falloit ajouter que la Critique de M. de la Monnoye est très-juste. Vers les Antres sourds, n'a jamais rien signissé. Il est étonnant que M. Despréaux l'ait laissé subsister.

VERS 63. Et si, fur un Edit des Pâtres de Nubie, &c.] La Nubie est un grand Païs de l'Afrique, au Midi du Royaume de Barca. Il y a beaucoup de Lions dans les déserts de Barca.

. Mr. de la Monnoye.

Le fommeil fur ses yeux commence à s'épancher.

70 Debout, dit l'Avarice, il est tems de marcher.

Hé laissez-moi. Debout. Un moment. Tu répliques?

A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques.

N'importe, leve-toi. Pourquoi faire après tout?

Pour courir l'Ocean de l'un à l'autre bout,

75 Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre, Rapporter de Goa le poivre & le gingembre. Mais j'ai des biens en foule, & je puis m'en passer. On n'en peut trop avoir; & pour en amasser, Il ne faut épargner ni crime ni parjure:

80 Il faut fouffrir la faim, & coucher fur la dure: Eût-on plus de tréfors que n'en perdit Galet,

N'avoir

REMARQUES.

IMIT. Vers 69. Le sommeil sur ses yeux commence &c.] Cet endroit est très-heureusement imité de Per-se, Satire V. vers 132. & suiv.

Mane piger stertis: surge, inquit Avaritia: eia.
Surge. Negas; instat: Surge, inquit. Non queo. Surge.
En, quid agam? Rogitas? en Saperdam advehe Ponto.
Castoreum, stuppas, ebenum, thus, lubrica Coa;
Tolle recens primus piper è sitiente Camelo.
Verte aliquid; jura.

VERS 76. Rapporter de Goa.] Capitale des Etats que les Portugais possedent dans les Indes Orientales. Cette ville est célèbre par son Port de mer, & par le grand commerce qui s'y fait.

VERS 81. Edt-on plus de trésors que n'en perdit Galet.]

VERS 81. Eut-on plus de trésors que n'en perdit Galet.]
Fameux Joueur qui avoit gagné au jeu des sommes immen-

148 SATIRE VIII.

N'avoir en sa maison ni meubles ni valet: Parmi les tas de blé vivre de seigle & d'orge: De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge.

85 Et pourquoi cette épargne enfin? L'ignores-tu? Afin qu'un Héritier bien nourri, bien vêtu,

Pro-

REMARQUES.

menses, qu'il reperdit dans la suite. Il avoit fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sulli, dans la rue St. Antoine; mais il le joüa en un coup de dez. Après avoir perdu tout son bien, ll alloit encore joüer, dit-on, avec les Laquais dans les rues, & même sur les dégrés de la maison qui lui avoit appartenu. Regnier a fait mention de ce Joüeur dans sa quatorzieme Satire.

Gallet a sa raison; & qui croira son dire, Le hazard pour le moins lui promet un Empire. Toutesois au contraire étant léger & net, N'ayant que l'espérance & trois dez au cornet, Comme sur un bon fonds de rente & de réceptes, Dessus sept ou quatorze il assigne ses debtes.

Il n'y a pas long tems, dit Ménage, qu'il y avoit à Chinon une famille du nom de Galet: GALET le joueur étoit de cette famille, & ULRICH ou HUR-LIGALET, Maître des Requêtes de Grandgoussier, en étoit aussi . Menage l'avoit out dire à Galet le joueur. Dist. Etymol. au mot Galet.

Vers 84. De peur de perdre un liard, souffrir qu'on vous égorge. Ce vers & les six précédens sont allusion à l'avarice outrée du Lieutenant-Criminel Tardieu, & de sa semme, qui avoient été assaisses dans leur maison, sur le Quai des Orsèvres. Leur avanture est décrite dans la Satire X. Voyez les Remarques au même endrolt.

^{*} Rabelais, L. 30.

Profitant d'un trésor en tes mains inutile, De son train quelque jour embarrasse la Ville. Que faire? il faut partir. Les Matelots sont prêts.

- 90 Ou, si pour l'entraîner l'argent manque d'attraits, Bien-tôt l'Ambition, & toute son escorte, Dans le sein du repos, vient le prendre à main sorte, L'envoye en surieux au milieu des hazards, Se faire estropier sur les pas des Césars,
- 95 Et cherchant sur la brêche une mort indiscrette,
 De sa folle valeur embellir la Gazette.
 Tout-beau, dira quelqu'un, raillez plus à propos;
 Ce vice sut toujours la vertu des Héros.
 Quoi donc? à votre avis, sut-ce un sou qu'Alexandre?

Qui? cet écervelé, qui mit l'Asie en cendre? Ce fougueux l'Angéli, qui de sang altéré,

Maître

REMARQUES.

CHANG. Vers 91. Bien-tôt l'Ambition, & toute son escorte.] Dans les premieres éditions il y avoit; Avec meilleure escorte.

VERS 101. Ce fougueux l'Angéli.] Le Pere Bou-Hours, dans son quatrieme Dialogue de la Maniere de bien penser, dit en parlant de certains faits historiques qui deviennent obscurs par le tems: "J'en dis autant "du nom que porte Alexandre dans la Satire contre l'Hom-"me. Ce fougueux l'Angéli, &c. Cela est clair main-"tenant, parce que nous savons que l'Angéli étoit un "Fou de la Cour, que le Prince de Condé avoit ame-"né de Flandres. Et si cela devient-obscur avec le "tems, il ne faut pas s'en prendre à l'Auteur. Voyez le vers 112. de la Satire I. & la Remarque sur ce même vers, où il est parlé de l'Angéli.

150 SATIRE VIII.

Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop serré?

L'enragé qu'il étoit, né Roi d'une province,

Qu'il pouvoit gouverner en bon & sage Prince,

S'en alla follement, & pensant être Dieu,

Courir comme un Bandit qui n'a ni seu ni lieu:

Et trainant avec soi les horreurs de la guerre,

De sa vaste solie emplir toute la Terre.

Heureux! si de son tems, pour cent bonnes raisons,

110 La Macédoine eût eu des Petites-Maisons,

Et

REMARQUES.

IMIT. Vers 102. Maître du Monde entier, s'y trouvoit trop ferré?] Juvénal Sat. X. vers 168.

Unus Pellæo Juyeni non sufficit Orbis: Æstuat infelix angusto limite mundi.

On peut voir SENE QUE, de Benef. L. I. c. 13.

VERS 110. La Macédoine est eu des Petites-Maisons.] Les Petites-maisons sont un Hôpital de Paris, où l'on enferme les Fous. Voyez la Remarque sur le Vers 4de la Satire I.

S. Des Marets a censuré Mr. Despréaux d'avoir fait ici la Satire d'Alexandre le Grand d'une maniere qui retombe sur Louis XIV., Voilà, dit-il, un Poëte bien judicieux, de condamner aux petites-maisons un si grand Roi, qui sortit de son Etat, ayant entrepris de vanger la Grece des ravages que Xerxès y avoit faits, & de domter l'Asse; & de ne considérer pas qu'il offense le Roi, qui est sorti de son Etat pour passer en Flandre, & dans la Hollande." Pradon dans ses Nouvelles Remarques sur tous les Ouvrages du Sieur D*** (Despréaux) imprimées en 1685, lui sait le même reproche: ", il ne se souvient pas, dit-il, que ce même Alexandre qu'il traite de sou & d'écervelé est dans d'autres endroits l'image de notre Grand

Et qu'un sage Tuteur l'eût, en cette demeure, Par avis de Parens, enfermé de bonne heure. Mais sans nous égarer dans ces digressions; Traiter, comme Senaut, toutes les passions; 115 Et les distribuant par classes & par titres, Dogmatizer en vers, & rimer par chapitres: Laissons-en discourir la Chambre, ou Coëffeteau: Et voyons l'Homme enfin par l'endroit le plus beau. Lui seul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes,

REMARQUES.

" Monarque, & le Héros auquel il le compare dans n fon Art Poëtique,

" Qu'il foit tel que César, Alexandre, ou Louis. DU MONTEIL.

† M. de Saint-Marc, dans son Edition de 1747., traite de ridicule cette critique de Pradon: il auroit du dire seulement qu'elle est outrée.

VERS 114. Traiter, comme Senaut, toutes les passions. Le P. JEAN FRANÇOIS SENAUT, Général de la Congrégation de l'Oratoire, a fait un Traité de l'usage des Passions.

VERS 117. Laiffons-en discourir la Chambre, ou Coëffeteau.] MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE, Médecin ordinaire du Roi, a fait le Caractere des Passions, outre plusieurs autres Ouvrages. Il étoit de l'Académie Françoise, & mourut à Paris au mois de Novembre 1669. agé de 76. ans. NICOLAS COEFFETEAU, Religieux

de l'Ordre de St. Dominique, Evêque de Dardanie & nommé à l'Evêche de Marseille, a composé le Tableau des Passions hamaines, leurs causes & leurs essets.

VERS 119. Lui seul vivant, dit-on, dans l'enceinte des Villes, &c.] Ce Vers, & les trois suivans, sont d'une facilité, & d'une douceur admirables: Cependant l'Auteur disoit que, de tous les Vers qu'il avoit saits, c'étoit ceux-ci qu'il avoit le plus travaillés, & qui lui avoient coûté le plus de tems & de peine.

G 4.

avoient coûté le plus de tems & de peine.

152 SATIRE VIII.

120 Fait voir d'honnêtes mœurs, des coûtumes civiles, Se fait des Gouverneurs, des Magistrats, des Rois, Observe une police, obéit à des loix.

Il est vrai. Mais pourtant, sans loix & sans police, Sans craindre Archers, Prévôt, ni Suppôt de Justice, 125 Voit-on les Loups brigands, comme nous inhumains,

Pour

REMARQUES.

IMIT. Vers 125. Voit-on les Loups brigands, &c.] Ho-

Neque hie lupis mos, nec fuit leonibus Unquam, nisi in disparibus feris.

Juvénal a étendu la même pensée, dans sa XV. Satire, Vers 159.

Sed jam serpentum major concordia, parcit
Cognatis maculis similis fera. Quando leoni
Fortior eripuit vitam leo? Quo nemore unquam
Exspiravit aper majoris dentibus apri?
Indica tigris agit rabida cum tigride pacem
Perpetuam. Sævis inter se convenit ursis,
Ast homini &c.

Notre Auteur a parfaitement bien traduit le Latin de ces deux Poëtes, & y a joint d'autres exemples. Il a aussi visé à ce passage de Pline le Naturaliste, Denique, cetera animantia in suo genere probè degunt: congregari videmus & stare contra dissimilia. Leonum feritas inter se non dimicat: Serpentium morsus non petit serpentes: ne maris quidem belluæ ac pisces, nisi in diversa genera, seviunt. At, Hercules! Homini plurima ex homine sunt mala. Plin. L. VII. in princ. On peut voir les résexions que Mr. Bayle a saites sur cet endroit de notre Poëte, dans son Distionnaire historique & critique, au mot, Barbe, Remarque C.

Pour détrousser les Loups, courir les grands chemins?

Jamais pour s'agrandir, vit-on dans sa manie
Un Tigre en factions partager l'Hyrcanie?

L'Ours a-t-il dans les bois la guerre avec les Ours?

130 Le Vautour dans les airs fond-il sur les Vautours?

A-t-on vû quelquesois dans les plaines d'Afrique,
Déchirant à l'envi leur propre République,
Lions contre Lions, Parens contre Parens,
Combattre follement pour le choix des Tyrans?

L'ani-

REMARQUES.

VERS 128. — Partager l'Hyrcanie?] Province de la Perse au Midi de la Mer Caspienne. Desp. Chang. Vers 129. L'Ours a-t-il dans les bois la guerte avec les Ours?] Ce vers étoit autrement dans les premieres éditions.

-L'Ours fait-il dans les bois la guerre avec les Ours?

Tous les amis de l'Auteur, particulièrement Mr. de Brienne *, La Fontaine, & Racine, remarquerent que l'on ne disoit pas: Faire la guerre avec quelqu'un, mais à quelqu'un; & qu'ainsi il faloit dire: L'Ours faitil la guerre aux Ours? Chacun s'estorça de corriger ce vers, mais personne n'y put réussir, & il sut imprime avec cette négligence. Il avoit même essuyé plusieurs éditions, lorsqu'ensin l'Auteur trouva le moyen de le rectisser, par le changement d'un seul mot. L'Ours a-ril dans les bois la guerre avec les Ours? Ce changement sut fait dans l'édition de 1674. On sut étonné qu'une correction si facile eût été si dissicile à trouver par de si habiles gens.

IMIT. Vers 133 & 134. Lions contre Lions, &c.

G 5

^{*} Secrétaire d'Etat qui entra dans la Congrégation de l'Oratoire l'an 1664.

154 SATIRE VIII.

Dans un autre animal respecte sa figure,
De sa rage avec lui modere les accès,
Vit sans bruit, sans débats, sans noise, sans procès.
Un Aigle, sur un champ prétendant droit d'Aubaine,

Jamais contre un Renard chicanant un poulet,
Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.

Jamais la Biche en rut n'a pour fait d'impuissance
Traîné du sond des bois un Cerf à l'Audiance,

145 Et jamais Juge, entr'eux ordonnant le Congrès,

De

REMARQUES.

Combattre, &c.7 Ces deux vers sont parodiés du Cinna, Tragédie de Corneille: Acte I. Scène III.

Romains contre Romains, Parens contre Parens, Combattoient seulement pour le choix des Tyrans.

VERS 139. Un Aigle sur un champ prétendant droit d'Aubaine.] Le Droit d'Aubaine est le droit de prendre la succession d'un Etranger qui meurt en France. Ce Droit appartient au Roi seul, dans son Royaume. Ainsi, ce n'est pas au hazard que le Poëte attribue à l'Aigle le Droit d'Aubaine, qui est un Droit Royal; car l'Aigle est le Roi des Oiseaux.

VERS 142. Un Renard de son sac n'alla charger Rolet.]
Procureur au Parlement, dont il a été parlé dans la Satire I. Vers 52. L'exemple du Renard est d'autant plus juste, que Role T avoit la physionomie & les inclinations d'un Renard.

VERS 145. Et jampis Juge entr'eux ordonnant le Congrès, &c.] Le Congrès est une preuve honteuse qu's fe faisoit en présence de Chirurgiens & de Matrones, par ordonnance des Juges Ecclésiastiques, quand une femme demandoit la dissolution du mariage à cause de l'im-

De ce burlesque mot n'a sali ses arrêts.

On ne connoît chez eux ni Placets, ni Requêtes,
Ni haut ni bas Conseil, ni Chambre des Enquêtes,
Chacun l'un avec l'autre en toute sûreté

150 Vit sous les pures loix de la simple Equité.

L'Homme seul, l'Homme seul, en sa fureur extrême,

Met un brutal honneur à s'égorger soi-même.

C'étoit peu que sa main, conduite par l'Enser,

Eût paîtri le salpêtre, eût aiguisé le ser.

Allat encor de loix embrouiller un Digeste; Cherchat pour l'obscurcir des gloses, des Docteurs,

Acca-

REMARQUES.

Pimpuissance du mari. Ces deux Vers, qui fraperent Mr. le Premier-President de Lamoignon, ne contribuerent pas peu à faire abolir l'usage du Congrès. En effet, depuis la publication de cette Satire, toutes les sois qu'il se présenta au Parlement quelque contestation au sujet du Congrès, ce sage Magistrat se déclara contre cette épreuve. Mr. de Lamoignon son sils, Avocat-Général, portant la parole en 1674. dans une cause de cette espece, témoigna la juste horreur que l'on devoit avoir de cet usage odieux, qui offense, dit-il, les bonnes mœurs, la Religion, la Justice, & la Nature même. Ensin, en 1677. Mr. le P. Président de Lamoignon prononça un Arrêt en sorme de Réglement, qui abolit pour toujours la preuve inutile & infame du Congrès. Journal du Palais, Tom. Ill. p. 466. & Tom. V. p. 1.

V. p. 1.

IMIT. Vers 153. C'étoit peu que sa main &c.] JuVENAL Satire XV. v. 165.

Ast homini ferrum lethale incude nefanda.

Produxisse parum est.

156 SATIRE VIII.

Accablât l'Equité fous des monceaux d'Auteurs, Et pour comble de maux apportât dans la France

Doucement, diras-tu. Que sert de s'emporter?

L'Homme a ses passions; on n'en sauroit douter:

Il a comme la mer ses flots & ses caprices.

Mais fes moindres vertus balancent tous fes vices.

Dans le tour d'un compas a mesuré les Cieux?

Dont la vaste Science, embrassant toutes choses,

A fouillé la Nature, en a percé les causes?

Les Animaux ont-ils des Universités?

Y voit-on fleurir chez eux des quatre Facultés?
Y voit-on des Savans en Droit, en Médecine,
Endosser l'écarlate, & se fourrer d'hermine?
Non sans doute, & jamais chez eux un Médecin
N'empoisonna les bois de son art assassin.

175 Jamais Docteur, armé d'un argument frivole, Ne s'enroua chez eux sur les bancs d'une Ecole.

Mais

REMARQUES.

IMIT. Vers 166. Dans le tour d'un compas a mesuré les Cieux.] VIRGILE, Eglog. III. v. 41.

Deferipfit radio totum qui Gentibus Orbem.

Et Horace, Liv. I. Ode XXVIII. v. 5.

derias tentasse domos, animoque rotundum Percurrisse polumMais sans chercher au fond, si notre esprit déçà Sait rien de ce qu'il sait, s'il a jamais rien sû, Toi-même, répons-moi. Dans le siècle où nous sommes,

- 180 Est-ce au pié du savoir qu'on mesure les hommes?

 Veux-tu voir tous les Grands à ta porte courir?

 Dit un Pere à son Fils, dont le poil va sleurir;

 Prens-moi le bon parti. Lassse-là tous les livres.

 Cent francs au denier cinq combien sont-ils? Vingt livres.
- 285 C'est bien dit. Va, tu sais tout ce qu'il faut savoir. Que de biens, que d'honneurs sur toi s'en vont pleuvoir!

Exerce-toi, mon Fils, dans ces hautes Sciences;

Prens,

REMARQUES.

IMIT. Vers 181. Veux-tu voir tous les Grands à ta

Romani pueri longis rationibus assem

Discunt in partes centum diducere: dicat

Filius Albini, si de quincunce remota est

Uncia, quid superat? poteras dixisse, Triens. Heus,

Rem poteris servare tuam. Redit uncia: quid sit?

Semis, &c.

VERS 184. Cent francs au denier cinq, combien fontils? Vingt Livres.] C'est un Usurier qui parle, & qui, au lieu d'interroger son fils sur le pié du denier vingt, qui est l'intérêt légitime, l'interroge sur le pié du demier cinq, qui est son intérêt ordinaire.

158 SATIRE VIII.

Prens, au lieu d'un Platon, le Guidon des Finances: Sache quelle Province enrichit les Traitans;

Endurci-toi le cœur. Sois Arabe, Corsaire,
Injuste, violent, sans foi, double, faussaire.
Ne va point sottement faire le généreux.
Engraisse-toi, mon Fils, du suc des malheureux,

Va par tes cruautés mériter la fortune.

Aussi-tôt tu verras Poëtes, Orateurs,

Rhéteurs, Grammairiens, Astronomes, Docteurs,

Dégrader les Héros pour te mettre en leurs places,

200 De tes titres pompeux ensier leurs dédicaces,

Te

REMARQUES.

VERS 188. — Le Guidon des Finances.] Livre qui traite des droits & revenus du Roi, & de tout ce qui concerne les Finances. Il étoit d'un grand usage autrefois, mais l'habileté de nos Financiers l'a rendu fort inutile.

VERS 195. Et trompant de Colbert &c.] Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances. &c. VERS 200. De tes titres pompeux enster leurs dédicaces.] Il a voulu parler du grand Corneille, qui reçut une somme considérable, pour dédier son Cinna à Montro Ron, riche Partisan. Depuis ce tems-là on a ap-

pellé les Epîtres dédicatoires de cette espece-la, des Epitres à la Montoron. BROSSETTE.

§. Quoiqu'on n'ait point de raison de soupçonner la bonne foi du Commentateur, & que le fait qu'il rapporte ici se trouve encore dans d'autres Livres imprimés, on ne sauroit s'empêcher d'ajouter, que bien loin que Corneille aimât l'argent, il avoit même à cet égard une indifférence blamable. C'est ce que le Pere Tournemine a prouvé dans sa Désense de Corneille. De Saint-Marc.

Te prouver à toi-même en Grec, Hébreu, Latin, Que tu sais de leur Art & le fort & le sin. Quiconque est riche est tout. Sans sagesse il est sage. Il a, sans rien savoir, la Science en partage.

205 Il a l'esprit, le cœur, le mérite, le rang, La vertu, la valeur, la dignité, le sang. Il est aimé des Grands, il est chéri des Belles. Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles. L'or même à la laideur donne un teint de beauté:

Mais

REMARQUES

SCARRON a dit aussi au sujet de Montoron;

Ce n'est que Maroquin perdu Que les Livres que l'on dédie Depuis que Montoron mandie, &c.

HORACE, L. I. Ep. VI. v. 36.

Scilicet uxorem cum dote, fidemque & amicos, Et genus, & formam regina Pecunia donat, Ac bene nummatum decorat Suadela, Venusque.

VERS 208. Jamais Sur-Intendant ne trouva de Cruelles.] Mr. NICOLAS FOUQUET, Procureur-Général au Parlement de Paris, a été le dernier Sur-Intendant des Finances.

VERS 209. L'or même à la laideur.] Ce Vers étoit de cette maniere:

L'or même à Pélisson donne un teint de beauté.

Mr. Pélisson étoit d'une laideur si étonnante, qu'une Dame lui dit un jour, qu'il abusoit de la permission que

160 SATIRE VIII.

C'est ainsi qu'à son fils un Usurier habile Trace vers la Richesse une route facile:

E

REMARQUES.

les hommes ont d'être laids. Son nom venoit là d'autant plus à propos, qu'il avoit été Premier-Commis de Mr. Fouquet, désigné dans le vers précédent. Mais dans l'Impression l'Auteur supprima le nom de Mr. Pélisson, ne voulant pas lui reprocher un désaut corporel dont il n'étoit point coupable. Cependant, cet adoucissement ne contenta point Mr. Pélisson, qui conserva toujours du ressentiment contre notre Poëte. Dans le Voyage de Bachaumont & la Chapelle, on fait dire à des gens du peuple, qu'ils croyoient Mr. de Scuderi:

Un homme de fort bonne mine, Vaillant, riche & todjours bien mis; Sa fœur une beauté divine, Et Pelisson un Adonis.

C'est de lui que la Bruyere a dit, qu'un homme qui a beaucoup de mérite & d'esprit, & qui est connu pour tel, n'est pas laid, même avec des traits qui sont dissormes; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas son impression. LA BRUYERE, Chap. des Jugemens, p. 426. Ed. de Bruxesles 1697.

PAUL PÉLISSON FONTANIER, natif de Castres En Languedoc. Stoit Mattre des Populates.

en Languedoc, étoit Maître des Requêtes. H avoit été reçu à l'Académie Françoise en 1052. en considération de ce qu'il avoit écrit l'Histoire de l'Académie : il mourut à Paris en 1692.

IMIT. Ibid. L'or même à la laideur donne un teint de beauté.] CORNEILLE dans sa Comédie de Mélite. Acte I. Sc. 1.

L'argent dans le ménage a certaine splendeur, Qui donne un teint d'éclat à la même laideur.

Quitte

Et souvent tel y vient, qui sait pour tout secret, Cinq & quatre sont neuf, ôtez deux, reste sept.

- Va marquer les écueils de cette mer terrible:
 Perce la fainte horreur de ce Livre divin:
 Confons dans un Ouvrage & Luther & Calvin:
 Débrouille des vieux tems les querelles célèbres:
- Afin qu'en ta vieillesse, un livre en maroquin Aille offrir ton travail à quelque heureux Faquin, Qui, pour digne loyer de la Bible éclaircie, Te paye en l'acceptant d'un, Je vous remercie.

 225 Ou, si ton cœur aspire à des honneurs plus grands,

REMARQUES.

VERS 214. Cinq & quatre font neuf, ôtez deux, reste sept.] Ce vers est sort serré: il contient les deux premieres régles de l'Arithmétique; PAddition, & la Soustraction. Dans les premieres éditions il y avoit: Cinq quatre sont neuf; Et dans un autre vers qui a été retranché de la Satire I. Prêche que trois sont trois. Mais il faut toujours dire; Cinq & quatre sont neuf. Dix & cinq sont quinze. &c. BROSSETTE.

§. Le Commentateur ne devoit pas prononcer si décisivement. On dit aussi bien selon l'Usage, & peut-être
beaucoup mieux selon la Régle: Cinq & quatre sont neuf,
Trois sont trois, & rien n'étoit moins nécessaire que le
changement que le Poëte a fait ici. DE SAINT-MARC.
IMIT. Vers 215. Après cela, Dosleur, va pelir sur la
Bible, &c.] Ce vers est imité de Regnier, Satire IV.

Or, va, romps-toi la tête, & de jour & de nuit Passis dessus un livre, à l'appetit d'un bruit, Qui nous honore après que nous sommes sous terre.

162 SATIRE VIII.

Quitte là le bonnet, la Sorbonne & les bancs; Et prenant desormais un emploi falutaire, Mets-toichez un Banquier, ou bien chez un Notaire: Laisse là saint Thomas s'accorder avec Scot:

- Un Docteur, diras-tu? Parlez de vous, Poëte.
 C'est pousser un peu loin votre Muse indiscrete.
 Mais sans perdre en discours le tems hors de saison,
 L'Homme, venez au fait, n'a-t-il pas la Raison?
- Oui: Mais de quoi lui fert que sa voix le rappelle, Si sur la foi des vents tout prêt à s'embarquer, Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer?

REMARQUES.

Et

VERS 229. Laisse la Saint Thomas s'accorder avec Scot.]
Les Disputes des Thomisses & des Scotistes sont fameuses
dans les Ecoles. JEAN DUNS (Scotus) vulgairement
appellé Scot, parce qu'il étoit Ecossois, sur surnommé
le Docteur Subtil. Ses opinions sont souvent opposées à
celles de St. THOMAS.

celles de St. Thomas.

Vers 238. Il ne voit point d'écueil qu'il ne l'aille choquer.] Après ce vers, le Poëte avoit dessein de rimer cette pensée. Que dirois-tu, Docteur, d'un homme qui servit au milieu d'un bois pendant l'obscurité de la nuit; E qui ayant un flambeau pour s'éclairer, ne laisseroit pas de s'écarter du chemin, pour s'aller jetter dans des précipices? Il est à plaindre, dirois-tu:

Il a perdu l'esprit, & demain dès l'aurore,
Il prendra, s'il m'en croit, douze grains d'Ellébore.
C'est bien dit: le conseil est sagement donné,
Et Guenaud chez Cotin n'est pas mieux ordonné.
L'Au-

Et que sert à Cotin la Raison qui lui crie, 240 N'écri plus, guéri-toi d'une vaine surie; Si tous ces vains conseils, loin de la réprimer, Ne sont qu'accroître en lui la sureur de rimer? Tous les jours de ses vers, qu'à grand bruit il recite Il met chez lui Voisins, Parens, Amis en suite.

245 Car lorsque son Démon commence à l'agiter,
Tout, jusqu'à sa Servante, est prêt à déserter.
Un Ane, pour le moins instruit par la Nature,
A l'instinct qui le guide obéit sans murmure:
Ne va point sollement de sa bizarre voix

250 Défier aux chansons les oiseaux dans les bois.
Sans avoir la Raison, il marche sur sa route.
L'Homme seul, qu'elle éclaire, en plein jour ne voit
goute;

Réglé par ses avis, fait tout à contre-tems, Et dans tout ce qu'il fait, n'a ni raison ni sens. 255 Tout lui plaît & déplaît, tout le choque & l'oblige. Sans

REMARQUES

L'Auteur ne voulut point employer ces vers, & se contenta de mettre ce qui suit. Et que sert à Cotin &c. Vers 239. Et que sert à Cotin la Raison qui lui crie? Voyez au sujet de Catin les Remarques sur le Vers 60 de la Satire III.

IMIT. Vers 244. Il met chez lui Voisins, Parens, Amis en fuite.] HORACE, Art Poëtique, vers 47.

Indoctum, doctumque fugat recitator acerbus.

VERS 246. Tout, jusqu'à sa Servante, est prêt à déferter.] L'Abbé Cotin avoit effectivement une Servante, & n'avoit point de Valet.

164 SATIRE VIII.

Sans raison il est gai, sans raison il s'afflige.
Son esprit au hazard aime, évite, poursuit,
Défait, resait, augmente, ôte, éleve, détruit.
Et voit-on, comme lui, les Ours ni les Pantheres,

260 S'effrayer fottement de leurs propres chimeres, Plus de douze attroupés craindre le nombre impair, Ou croire qu'un Corbeau les menace dans l'air? Jamais l'Homme, dis-moi, vit-il la Bête folle Sacrifier à l'Homme, adorer fon idole,

Lui

REMARQUES.

CHANG. Vers 258. Defait, refait, augmente, &c.]
Premiere maniere:

Fait , defait & refait ; ote , augmente & detruit.

IMIT. Ibid. Défait, refait, augmente, &c.] HORA-

Diruit, adificat, mutat quadrata rotundis.

CHANG. Vers 261. 262. Plus de douze attroupés cralmire le nombre impair, Ou croire qu'un Corbeau les menace dans l'air.]

Il y avoit dans les premieres éditions:

De Fantômes en l'air combatre leurs desirs, Et de vains argumens chicaner leurs plaisirs.

Le fens de ces deux vers étoit un peu libertin; & Mr. Arnaud Docteur de Sorbonne, conseilla à l'Auteur de les changer. It leur substitua les deux autres, qui ne tombent que sur des superstitions frivoles & populaires. En esset, bien des gens croyent que lorsque l'on se trouve treize à table, il y a toujours dans l'année un des treize qui meurt; & qu'un Corbeau apper qu dans l'air, présage quelque chose de sinistre.

265 Lui venir, comme au Dieu des saisons & des vents, Demander à genoux la pluye, ou le beau tems? Non. Mais cent fois la Bête a vû l'Homme hypocondre

Adorer le métal que lui-même il fit fondre: A vû dans un pays les timides Mortels

270 Trembler aux piés d'un Singe affis sur leurs Autels: Et sur les bords du Nil les peuples imbéciles, L'encenfoir à la main, chercher les Crocodiles. Mais pourquoi, diras-tu, cet exemple odieux? Que peut servir ici l'Egypte & ses faux Dieux?

275 Quoi? me prouverez-vous par ce discours profane, Que l'Homme, qu'un Docteur est au dessous d'un Ane?

Un

REMARQUES.

Vers 267. — L'Homme hypocondre.] Quelques Critiques * ont prétendu qu'il faloir dire Hypocondriaque; mais on ne fe fert de ce mot qu'au fens propre, pour fignifier une personne malade des hypocondres, & c'est un terme de Médecine. Hypocondre, au sens figuré, signifie un Fou mélancolique, un Atrabilaire: & nos meilleurs Ecrivains l'employent en ce sens. LA FONTAINE, L. II. Fable XVIII. Son hypocondre de mari. LA BRUYERE dans ses Caracteres, &c.

IMIT. Vers 270. Trembler aux piés d'un Singe &c.]
IUVÉNAL commence ainsi la XV. Satire. JUVÉNAL commence ainsi la XV. Satire.

Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens Ægyptus portenta colat? Crocodilon adorat Pars hac, illa pavet saturam Serpentibus Ibin. Effigies Sacri nitet aurea Cercopitheci, &c.

VERS 276. — Qu'un Docteur est au dessous d'un Mie ?

Fradon, dans ses Remarques.

Un Ane, le jouet de tous les animaux, Un stupide animal, sujet à mille maux; Dont le nom seul en soi comprend une satire?

280 Oui d'un Ane: & qu'a-t-il qui nous excite à rire? Nous nous moquons de lui; mais s'il pouvoit un jour. Docteur, sur nos défauts s'exprimer à son tour: Si, pour nous réformer, le Ciel prudent & sage, De la parole enfin lui permettoit l'usage:

285 Qu'il pût dire tout haut ce qu'il se dit tout bas, Ah! Docteur, entre nous, que ne diroit-il pas? Et que peut-il penser, lorsque dans une rue Au milieu de Paris il promene sa vue: Qu'il voit de toutes parts les Hommes bigarrés,

290 Les uns gris, les uns noirs, les autres chamarrés? Que dit-il quand il voit, avec la Mort en trousse, Courir chez un Malade un Affassin en housse: Qu'il trouve de Pédans un escadron fourré, Suivi par un Recteur de Bedeaux entouré:

Ou

REMARQUES.

Ane?] Dans la Table des Oeuvres de l'Auteur, édition de 1694. on avoit mis au mot, Docteur, Voyez Ane. Le Garçon de Thierri le Libraire fit cette plaisanterie. S. DES MARETS avoit déja critiqué cette expression dans sa Défense du Poëme Héroïque &c. pag. 47. de l'Edit. in 8. DU MONTEIL.

VERS 294. Suivi par un Recteur &c.] L'Université de Paris fait ses Processions quatre sois l'année. Le Recteur y assiste avec ses Suppots. Les quatre Facultés, de Théologie, de Droit, de Médecine, & des Arts, marchent aussi à leur rang, & avec les habits qui leur font propres.

195 Ou qu'il voit la Justice, en grosse compagnie, Mener tuer un homme avec céremonie? Que pense-t-il de nous, lorsque sur le Midi Un hazard au Palais le conduit un Jeudi; Lorsqu'il entend de loin, d'une gueule infernale, 300 La Chicane en fureur mugir dans la Grand' Sale? Que dit-il quand il voit les Juges, les Huissiers, Les Clercs, les Procureurs, les Sergens, les Greffiers? O! que si l'Ane, alors à bon droit misanthrope; Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems d'Esope! 305 De tous côtés, Docteur, voyant les Hommes fous, Qu'il diroit de bon cœur, fans en être jaloux, Content de ses chardons, & secouant la tête; Ma

REMARQUES.

VERS 298. Un hazard au Palais le conduit un feudi.] C'est le jour des grandes Audiences. DESP.

VERS 303. & 306. O! que si l'Ane alors, &c. Qu'il diroit de bon cœur, &c. Le que dans qu'il diroit, est absolument inutile. Il falloit simplement, il diroit; l'Auteur

ayant commencé sa phrase par O! que. DE ST. MARC. VERS 304. Pouvoit trouver la voix qu'il eut au tems l'Esope.] Dans le Cymbalum mundi, MERCURE donne à un Cheval l'usage de la parole, & ce Cheval adresse ce discours à son Mastre: Il a esté un tems que les bestes parlolent, mais si le parler ne nous eust point esté osté, non plus qu'à vous, vous ne nous trouveriez pas si bestes que vous faites. C'est l'original de la pensée par laquelle l'Auteur termine cette Satire.

I M I T. Vers 307. Content de ses chardons, &c.] RE-

GNIER finit sa Satire neuvieme par ces vers:

Si Virgile, le Tasse, & Ronfard font des Anes, Sans perdre en ces discours le tems que nous perdons. Allons comme eux aux champs, & mangeons des Chardons. S. Cette Ma foi, non plus que nous, l'Homme n'est qu'une bête!

REMARQUES.

S. Cette huitieme Satire de notre Auteur est une de celles contre lesquelles l'animosité de Des Marets s'est le plus déchaînée. Il en veut sur-tout au trait Satirique contenu dans les deux derniers Vers. Il en fait la critique la plus pitoyable qu'on puisse imaginer. "Ce "n'est pas le moyen, dit-il, de parvenir à la réputation de bon Poëte, que d'écrire contre la raison & "la sagesse, & que de vouloir si fort nous égaler aux "bêtes, que de faire dire à un âne:

» Content de ses chardons, & secoüant la tête, » Ma foi, non plus que nous, l'Homme n'est qu'une bête.

Quel emportement de faire jurer, ma foi, à un âne, & de se mocquer de tout honneur, de tout l'esprit humain & de toute vertu; puisqu'il faut au contraire qu'un bon Poëte ait de bons & sages sentimens fur toutes matieres, pour faire des Vers nobles & raisonnables, suivant le précepte d'Horace.

" Scribendi rectè sapere est & principium & sons. " Rem tibi Socratica peterunt ostendere charta."

On ne pouvoit peut-être pas faire une plus ridicule application de ce précepte d'Horace. De toutes les Satires de M. Despréaux, il n'y en a point de plus philosophique que celle-ci. Véritablement il y parle en Philosophe chagrin qui ne peut souffrir les vices des hommes, comme il le dit lui-même: mais pour être chagrin, un Philosophe n'en puise pas moins ses réslexions dans la sagesse. Si quelque chose égale le mauvais usage que Des Marets sait ici des deux Vers d'Horace, c'est la maniere dont il les traduit.

Des bons & nobles Vers la source est la sagesse. Apprens se que Socrate enseignoit à la Grece.

DE ST. MARC.

AVIS

AVIS

SURLA

IX. SATIRE.

L'Auteur adresse cette Satire à son Esprit. Après la publication des sept premieres Satires, il fut assailli par une foule d'Anteurs, dont il avoit parlé peut-être avec trop de franchise. Ce fut pour leur répondre, & pour faire en même tems son Apologie, qu'il conçut l'idée de cette Pièce. Mais son embarras fut de savoir comment il exécuteroit ce dessein: car il vouloit éviter l'écueil dans lequel ses Ennemis avoient donné; c'est-à-dire, la chaleur, l'emportement, & par conséquent les injures grossieres. Il jugea donc qu'il n'avoit pas d'autre ton à prendre que celui de la plaisanterie, pour tourner ses Ennemis en ridicule, sans leur donner aucune prise sur lui. C'est ce qu'il exécuta d'une maniere inimitable dans cette Satire, qui est entiérement dans le goût d'Horace. Là, sous prétexte de censurer ses propres défauts, ou ceux de son Esprit, il se justifie de tous les crimes que ses Adversaires lui imputoient, & les couvre eux-mêmes d'une nouvelle confusion. Il se fait son procès à soi-même, pour le faire à tous les autres.

Cette Satire est sans contredit la plus belle de toutes, & celle où il y a le plus d'art, d'invention, & de sinesse. En un mot, on peut hardiment l'opposer, & peut-être même la préférer à tout ce que l'Antiqui-

té nous a fourni de plus parfait en ce genre.

M. Despréaux la composa en 1667, mais il ne la stimprimer que l'année suivante, après avoir composé se publié la Satire de l'Homme. Cette derniere Satire, qui est la huitieme, eut un succès extraordinaire.

Tome I.

AVIS SUR LA IX. SATIRE.

Le Roi lui-même, à qui on en fit la lecture, en parla plusieurs fois avec de grands éloges. Le Sr. de SAINT-MAURIS*, Chevau-léger de la Garde du Roi, qui en fut témoin, lui dit que Boileau avoit fait une autre Satire qui étoit encore plus belle que cellelà, & dans laquelle il parloit de Sa Majesté. Le Roi lui dit fiérement, mais avec quelque surprise: Il y parle de moi, dites-vous? Oui, Sire, répondit ST. Mauris; mais il en parle avec tout le respect qui est dû à Votre Majesté. Alors le Roi témoigna de la euriosité pour la voir; & St. Mauris lui promit de la demander à l'Auteur, qui étoit de ses amis. Mr. Despréaux lui remit en effet une copie de la Satire à son Esprit, en lui faisant promettre qu'il ne la montreroit qu'au Roi. Le Roi l'ayant lue la fit voir à quelques personnes de sa Cour. Madame la Maréchale de la Mothe, Gouvernante de Monseigneur, en fit faire une copie qui en produisit bien-tôt quantité d'autres. Ainsi c'est, en quelque façon, de la main du Roi même que cette Pièce a passé dans les mains du Public.

L'Auteur craignant qu'on ne l'imprimât sur quelque copie désettueuse, se détermina à la faire imprimer lui-même, & l'accompagna d'un petit Discours en prose, où il justifie, par l'autorité des Poëtes anciens & modernes, la liberté qu'il s'est donnée, dans les Satires, de nommer les Auteurs.

REMARQUES.

* Il avoit l'honneur d'approcher de la personne du Roi, parce qu'il lui montroit à threr en volant.

SATIRE

Je

SATIRE IX.

C'Est à vous, mon Esprit, à qui je veux parler, Vous avez des défauts que je ne puis celer. Assez & trop long-tems ma lâche complaisance, De vos jeux criminels a nourri l'insolence.

5 Mais puisque vous poussez ma patience à bout, Une fois en ma vie il faut vous dire tout.

On croiroit à vous voir, dans vos libres caprices, Discourir en Caton des vertus & des vices, Décider du mérite & du prix des Auteurs,

Qu'étant seul à couvert des traits de la Satire,
Vous avez tout pouvoir de parler & d'écrire.
Mais moi, qui dans le fond sçais bien ce que j'en crois,
Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts,

REMARQUES.

VERS 7. On croiroit à vous voir, &c.] Ce vers & les trois suivans, qui désignent les Satires précédentes, particuliérement la huitieme, surent ajoûtés par l'Auteur à la Satire neuvieme, quand il voulut la faire imprimer; car elle avoit été faite avant la huitieme. Il y avoit auparavant: Vous croyez, qu'à couvert des traits de la Satire. Vous avez tout pouvoir. &c.

auparavant: Vous croyez, qu'à couvert des traits de la Satire, Vous avez tout pouvoir, &c.

VERS 14. Qui compte tous les jours vos défauts par mes doigts.] Cette expression proverbiale, compter par ses doigts, étoit déja en usage parmi les Latins: Suppre-

sare articulis.

- Prendre fur vous le soin de réformer la Ville,
 Dans vos discours chagrins plus aigre, & plus mordant,
 Qu'une Femme en furie, ou Gautier en plaidant.
 Mais répondez un peu. Quelle verve indiscrete,
- Sans l'aveu des neuf Sœurs, vous a rendu Poëte?
 Sentiez-vous, dites-moi, ces violens transports,
 Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts?
 Qui vous a pû souffler une si folle audace?
 Phébus a-t-il pour vous applani le Parnasse?
- Qui ne vole au sommet tombe au plus bas dégré: Et qu'à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture, On

REMARQUES.

VERS 18. — Ou Gautier en plaidant.] CLAUDE GAUTIER, Avocat fameux, & très-mordant: C'est pourquoi on le surnomma, Gautier la Gueule. Quand un Plaideur vouloit intimider sa partie, il la menaçoit de lui lacher Gautier. Son éloquence n'étoit point réglée; c'étoient des saillies & des impétuosités fort inégales. Son feu s'éteignoit même dans le repos, & il avoit besoin d'être animé par l'action: de là vient que ses Plaidoyers imprimés, sur lesquels il avoit résléchi, ne sont que de soibles copies de leurs originaux. Il logeoit dans la Cour du Palais, & mourut le 16. de Septembre 1666. âgé de 76. ans.

VERS 21. Sentiez-vous.] Dans les dernieres éditions de l'an 1701. faites in-quarto, & in-douze, l'Imprimeur

2 mis : Sentez-vous ; mais c'est une faute.

IMIT. Vers 26. Qui ne vole au sommet tombe au plus degré.] Horace, Art Poëtique, vers 378.

Si paulum à summo discessit, vergit ad imum.

On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure?

Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer

30 Cet ascendant malin, qui vous force à rimer;

Sans

REMARQUES.

VERS 28. On rampe dans la fange avec l'Abbé de Pure.] Voyez la Remarque sur le vers 17. de la Satire II.

IMIT. Vers 30. Cet ascendant malin, &c.] Horace,
Liv. II. Sat. I. v. 10. & suiv.

Aut si tantus amor scribendi te rapit, aude Casaris invicti res dicere, multa laborum Pramia laturus. Cupidum, Pater optime, vires Desiciunt: neque enim quivis horrentia pilis Agmina, nec fracta pereuntes cuspide Gallos, Aut labentis equo describat vulnera Parthi.

§. La Fresnaie-Vauquelin, dont on a parlé ci-devant à la tête de la Satire VII., a imité cet endroit d'Horace, qu'il tourne à la louange du Roi. Henri III. Livre I. Satire II.

Et si tu sens ton ame tant ardante
Après les vers, d'une plume sçavante
Ose un ouvrage admirable tenter:
Ou les exploits de nostre Roi chanter:
Et tu auras, au moins comme je pense,
De tes labeurs quelque jour récompense.
Et pour mon Roi la force me défaut:
Car tout chacun n'a pas le cœur si haut,
Que de chanter d'un tel preux les vaillances:
Ni de son Camp tout hérissé de lances

H 3

174 SATIRE IX.

Sans perdre en vains discours tout le fruit de vos veilles;

Osez chanter du Roi les augustes merveilles.

Là,

REMARQUES.

Les grands efforts, dont furent affaillis
Ses ennemis; ni les grands chamaillis
Des combattans; ni les cris effroyables
Des Allemans & Reitres redoutables
Tombants au choc de nos braves lanciers,
Et fous le hurt de nos rudes piquiers,
Encouragés par la haute présence
De nostre Roi quast dès son enfance:
Tant qu'à la fin revenu de l'Etour
France il rendit paisible à Moncontour.

Le stile de La Fresnaie-Vauquelin est par-tout le même & consorme à l'idée qu'il s'étoit formée de celui de la Satire, laquelle,, doit estre, dit-il, d'un stile simple & bas... imitant & représentant les choses naturelles, d'autant qu'il doit sussire au Satirique de reprendre ouvertement & sans artisice, les sautes & les vanitez d'autrui. C'est pourquoi ceux-là ne méritent de louange, qui escrivant des Satires, usent d'un stile trop élevé.... La Satire ne demande que la vérité simple & nue, & des paroles du cru du pays de celui qui escrit, saus s'élever ni rabaisser, trop en son propos. Telle est la maniere d'escrire d'Horace entre propose. Telle est la maniere d'escrire d'Horace entre eux & la prose, que la mesure & la quantité: de sorte qu'à grand peine ils semblent mériter le nom de Poëssie. Aussi il a compris ses Satires sous le nom de semons, pris du mot Latin Sermo, qui n'est autre chose que le devis samilier & commun d'entre un ou deux devisants ensemble ".

On peut voir par ces échantillons & par ce qu'on aura

Là, mettant à profit vos caprices divers, Vous verriez tous les ans fructifier vos vers;

- Vendroit au poids de l'or une once de fumée.

 Mais envain, direz-vous, je pense vous tenter

 Par l'éclat d'un fardeau trop pesant à porter.

 Tout Chantre ne peut pas, sur le ton d'un Orphée,
- Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts, Et le Belge effrayé fuyant sur ses ramparts. Sur un ton si hardi, sans être téméraire, Racan pourroit chanter au désaut d'un Homere:
- 45 Mais pour Cotin & moi, qui rimons au hazard,

Que

REMARQUES.

aura dans la suite occasion de rapporter de ce Poëte, qu'il ne lui a manqué que d'être né dans un tems où la langue sût plus parfaite, & le goût plus épuré. Seroit-il nécessaire d'avertir que dans ce qu'on vient de lire le mot bas n'est pas employé dans l'acception où nous le prenons aujourd'hui, mais dans la signification que les Rhéteurs Latins donnent au terme humilis? DE ST. MARC.

VERS 42. Et le Belge effrayé &c.] Cette Satire a été faite dans le tems que le Roi prit Lille, au mois d'Aoûr, 1667. Dans la même Campagne il se rendit maître de plusieurs autres villes de Flandres.

VERS 44. Raçan pourroit chanter, &c.] HONORAT DE BEUIL, Marquis de RACAN, Poète estimé. Il étoit de l'Académie Françoise, & mourut en 1670.

VERS 45. Mais pour Cotin & moi, &c.] Allusion aux Satires que l'Abbé Cotin avoit faites contre notre Auteur, & dont on a parlé sur le vers 60. de la Satire III. I MIT. Ibid. Mais pour Cotin & moi, &c.] Juyénal,

H 4

Sat. I. v. 79.

Si

176 SATIRE IX.

Que l'amour de blâmer fit Poëtes par art; Quoiqu'un tas de Grimauds vante notre éloquence, Le plus fûr est pour nous de garder le filence. Un Poëme insipide, & sottement flatteur,

- 50 Deshonore à la fois le Héros & l'Auteur. Enfin de tels projets passent notre foiblesse. Ainsi parle un Esprit languissant de mollesse, Qui, sous l'humble dehors d'un respect assecté, Cache le noir venin de sa malignité.
- 55 Mais dûffiez-vous en l'air voir vos aîles fondues, Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nues,

Que

REMARQUES.

Si natura negat, facit indignatio versum, Qualemcumque potest, quales ego, vel Cluvienus.

IMIT. Vers 56. Ne valoit-il pas mieux vous perdre dans les nues, &c.] Horace, Livre II. Sat. I. Vers 21.

Quanto rectius hoc, quam tristi lædere versu

Pantolabum scurram, Nomentanumque nepotem.

§. Ce que La Fresnaie-Vauquelin, Liv. I. Sat. II., rend par ces Vers, dans lesquels, comme dans tous ses Ouvrages, il dit, attacher, pour attaquer.

Mais tu me dis, combien mieux ferois-tu

De nostre Roi d'escrire la vertu,

Que d'attacher par sornettes piquantes

D'un Courtisan les rencontres plaisantes,

Ou d'un Chiquot, naturel plaisanteur?

Ou l'art méchant de quelque sin slatteur?

DE ST. MARC.

Que d'aller sans raison, d'un stile peu Chrétien, Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien, Et du bruit dangereux d'un Livre téméraire,

- Vous vous flattez peut être en votre vanité,
 D'aller comme un Horace à l'Immortalité:
 Et déja vous croyez dans vos rimes obscures,
 Aux Saumaises futurs préparer des tortures.
- 65 Mais combien d'Ecrivains, d'abord si bien reçus, Sont de ce fol espoir honteusement déçus! Combien, pour quelques mois, ont vû sleurir leur Livre,

Dont les vers en paquet se vendent à la livre! Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimés,

Cou-

REMARQUES.

VERS 64. Aux Saumaises suturs préparer des torturés.]
CLAUDE SAUMAISE, savant Critique & Commentateur, a éclairei une infinité d'endroits obscurs & dissible des Auteurs anciens. Il mourut en 1653. C'est ce vers qui m'a inspiré la premiere pensée de faire un Commentaire historique sur les Oeuvres de Mr. Despréaux, asin de donner une entiere connoissance des endroits sur lesquels l'éloignement des tems ne manqueroit pas de jetter de l'obscurité. BROSSETTE.

VERS 69. Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimés, &c.] Nous avons parlé ci-devant * de la jalousie
que Gilles Boileau l'Académicien avoit contre son frere,
à cause du grand succès des nouvelles Satires: On les
lira pendant quelque tems, disoit-il d'un air méprisant,
mais à la sin elles tomberont dans l'oubli, comme sont la
plupart de ces petits Ouvrages: B le tems leur stera les
char-

^{*} Sur le vers 94. de la Satire 1.

70 Courir de main en main par la Ville semés: Puis de là tout poudreux, ignorés sur la terre, Suivre chez l'Epicier Neuf-Germain & la Serre; Ou de trente feuillets réduits peut-être à neuf, Parer demi-rongés les rebords du Pont-neuf.

75 Le bel honneur pour vous, en voyant vos Ouvrages,

REMARQUES.

charmes que la nouveauté leur a donnés. Notre Poëte se servit à propos des mêmes termes contre fon frere luimême, en les appliquant à deux petits Ouvrages que ce frere avoit publiés, l'un contre Costar, & l'autre contre l'Abbé Ménage. Il avoit mis en cet endroit:

Vous pourrez voir un tems vos Ecrits estimés Courir de main en main par la Ville semés: Puis suivre avec.... ce rebut de notre age, Et la Lettre à Costar, & l'Avis à Menage.

Mais quand il donna au Public cette Satire, il changea ces deux derniers vers, & mit ainsi:

Puis de là tout poudreux, ignorés sur la terre, Suivre chez l'Epicier Neuf-Germain & la Serre.

Louis de Neuf-Germain, étoit un Poëte ridcule & extravagant, qui vivoit fous le Régne de Louis XIII. Il étoit le jouet de la Cour, & des beaux-Esprits de ce tems-là. Sa méthode favorite étoit de faire des vers qui finissoient par les syllabes du nom de ceux qu'il vouloit louer. On en peut voir des exemples dans ses Oeuvres imprimées à Paris en 1637. & des Imitations Satiriques dans quelques-uns de nos Poëtes. On a parlé de La Serre, sur le vers 176. de la Satire III. VERS 74. Les rebords du Pont-neuf.] Où d'or-

dinaire on étale les livres de rebut.

Occuper le loifir des Laquais & des Pages, Et souvent dans un coin renvoyés à l'écart, Servir de second Tome aux airs du Savoyard!

- Mais je veux que le Sort, par un heureux caprice, so Fasse de vos Ecrits prospérer la malice, Et qu'ensin votre Livre aille, au gré de vos vœux, Faire sisser Cotin chez nos derniers Neveux. Que vous sert-il qu'un jour l'Avenir vous estime, si vos vers aujourd'hui vous tiennent lieu de crime,
- 85 Et ne produisent rien pour fruit de leurs bons mots, Que l'effroi du Public, & la haine des Sots? Quel Démon vous irrite, & vous porte à médire? Un Livre vous déplaît. Qui vous force à le lire? Laissez mourir un Fat dans son obscurité.
- 90 Un Auteur ne peut-il pourrir en fureté? Le Jonas inconnu feche dans la pouffiere.

Le

REMARQUES.

VERS 78. Servir de second Tome aux airs du Savoyard.] Fameux Chantre du Pont-neuf, dont on vante encore les Chansons. Desp. Edition de 1701.

Elles font imprimées en un petit volume, fous ce titre; Recueit nouveau des Chansons du Sayoyard, par lui seul chanties à Paris. Il les chantoit sur le Pont-neuf, aidé de quelques jeunes Garçons qu'il avoit instruits à chanter avec lui; & il accompagnoit ses Chansons de plusieurs bouffonneries qui attiroient le peuple. Il se nommoit Philippot, autrement Le Savoyard. Son Pere avoit sait le même métier que lui, & chantoit en son tems les Chansons de Guédon, & du vieux Boisset.

les Chansons de Guédon, & du vieux Boisset.

Vers 91. 92. 93. Le Jonas inconnu &c. Le David imprimé &c. Le Moise &c.] Poëmes héroïques, qui n'ont pas réussi. Le Poëme de Jonas, ou Ninive pénitente.

H 6 parut

180 SATIRE IX.

Le David imprimé n'a point vû la lumiere.

Le Moïse commence à moisir par les bords.

Quel mal cela fait-il? Ceux qui sont morts sont morts.

55 Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre?

Et qu'ont fait tant d'Auteurs pour remuer leur cendre?

Que vous ont fait Perrin, Bardin, Pradon, Hainaut,

Colletet, Pelletier, Titreville, Quinaut,

Dont les noms en cent lieux, placés comme en leurs

niches,

Vont

REMARQUES.

parut en 1663. Jacques de Coras en étoit l'Auteur; Il en avoit fait un autre intitulé, David, ou la Vertu couronnée, qu'il publia en 1665. Mais ce n'est pas celui-ci que notre Satirique a eu en vûe: c'est un autre Poëme de David, composé par le Sieur David de Las-Fargues, Toulousain. Mosse sauré, Idylle hérosque, divisée en douze parties, par le Sieur de St. Amand.

Vers 97. Que vous ent fait Perrin, &c.] Ce vers & le fuivant font allusion aux vers 44. & 45. de la Satire VII. où la plûpart des mêmes noms sont placés. Dans les premieres éditions il y avoit: Que vous ent fait Perrin, Bardin, Mauroi, Boursaut? A la place de ces deux derniers, l'Auteur a mis Pradou & Hainaut. Nous parlerons de Pradon ci-après sur le dernier vers de l'Epstre VII. A l'égard du second, c'est Hénaut, Poëte de ce tems-là, connu par le sameux Sonnet de Pavorton, dont il étoit l'Auteur; & par quelques autres Pièces tant en vers qu'en prose, qui surent imprimées à Paris en 1670. Il mourut en l'année 1682. Mr. Despréaux le trouvoit asse bon Poëte, & disoit que sa meilleure pièce, non pas pour le sujet, mais pour la composition, étoit un Sonnet contre Mr. Colbert, qui commençoit par ce vers: Ministre avare & lache, Esclave malheureux. Mr. Colbert sit là-dessu une action pleine de grandeur. On lui parla de ce Sonnet: Il demanda s'il n'y avoit sien contre le Roi; on lui dit que non. Cela étant, repondit-il, je n'en reux point de mal à l'Auteur.

- Ce qu'ils font vous ennuye. O le plaisant détour!
 Ils ont bien ennuyé le Roi, toute la Cour;
 Sans que le moindre Edit ait, pour punir leur crime,
 Retranché les Auteurs, ou supprimé la rime.
- Peut perdre impunément de l'encre & du papier.
 Un Roman, fans blesser les loix ni la coûtume,
 Peut conduire un Héros au dixieme volume.
 De là vient que Paris voit chez lui de tout tems
- Et n'a point de portail, où jusques aux corniches, Tous les piliers ne soient enveloppés d'affiches. Vous seul plus dégoûté, sans pouvoir, & sans nom, Viendrez régler les droits & l'Etat d'Apollon!
- De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres?

 Il n'est rien en ce tems à couvert de vos coups;

 Mais savez-vous aussi comme on parle de vous?

Gar-

REMARQUES.

VERS 103. Sans que le moindre Edit &c.] En ce temslà on avoit publié des Edits de réformation & de suppression.

CHANG. Vers 108. —— Au dixieme volume.] Dans les premieres éditions il y avoit: Au douzieme volume: ce qui étoit tout aussi bien, Pharamond ayant effectivement douze volumes, aussi bien que Cléopatre: mais apparemment notre Poëte ne s'en souvenoit pas & ne pensoit qu'aux Romans de Cyrus & de Clélie qui ont chacun dix volumes.

H 7

182 SATIRE IX.

Gardez-vous, dira l'un, de cet Esprit critique; 120 On ne sçait bien souvent quelle mouche le pique.

Mais

REMARQUES.

IMIT. Vers 119. Gardez-vous... de cet Esprit critique.] HORACE, Liv. J. Sat. IV. v. 33. & fuiv.

Omnes hi metuunt versus, odere Poetas.

Fænum habet in cornu, longè suge: dummodo risum

Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico.

S. C'est ce que La Fresnaie-Vauquelin a paraphrasé de cette sorte dans la I. Satire de son IV. Livre, en ajoutant de nouvelles idées à celles de son original.

Gardez-vous, car ce taureau-là porte
Du foin dessus la corne, il frappe en mainte sorte:
Fuyez-le de bien loin; quand à hurter s'est mis,
Il ne pardonne pas à ses meilleurs amis:
Il porte sur la croupe une claire sonnette,
Qui dit aux approchans, il frappe, qu'on s'en guette.
Personne il ne respecte, un Prince il fraperoit,
Et les plus grands Seigneurs jamais n'épargneroit,
Pourveu que tout le monde à son plaisir il tire,
Et qu'il fasse en riant aussi les autres rire: &c.

DE ST. MARC.

Cet endroit d'Horace a été imité aussi par Regnier, Sat. XIL

Fâcheuse cst son humeur, son parler est cuisant.

Quoi Monsieur! n'est-ce pas cet Homme à la Satire,

Qui perdroit son Ami plûtôt qu'un mot pour rire?

QUINTIL. L. VI. c. 3. Lædere numquam velimus, longéque absit propositum illud: Potius amicum quam dictum perdidi-

Mais c'est un jeune Fou, qui se croit tout permis, Et qui pour un bon mot va perdre vingt Amis. Il ne pardonne pas aux vers de la Pucelle, Et croit régler le Monde au gré de sa cervelle. 125 Jamais dans le Barreau trouva-t-il rien de bon? Peut-on si bien prêcher qu'il ne dorme au Sermon? Mais lui, qui fait ici le Régent du Parnasse, N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace. Avant lui Juvénal avoit dit en Latin,

Qu'on

REMARQUES.

VERS 125. Jamais dans le Barreau &c.] Notre Au-teur possédoit dans un grand dégré de perfection le talent de contrefaire toutes fortes de gens. Il favoit 6 bien prendre le ton de voix, l'air, le geste, & toutes les manieres des personnes qu'il vouloit copier, qu'on s'imaginoit les voir & les entendre. Etant jeune Avo-cat, il n'alloit au Palais que pour observer les manieres de plaider des autres Avocats, & pour les contrefaire quand il étoit avec ses amis. Il en faisoit autant à l'égard des Prédicateurs & des Comédiens.

VERS 128. N'est qu'un gueux revétu des dépouilles d'Horace &c.] SAINT PAVIN, dans un Sonnet qu'il avoit
sait contre l'Auteur, lui reprochoit qu'il n'étoit riche
que des dépouilles d'Horace, de Juvénal, & de Regnier*.
L'Abbé Cotin appuyoit fortement ce reproche, soit dans la Satire qu'il sir contre Mr. Despréaux †, soit dans sa Critique désintéressée sur les Satires du tems. Mais notre Auteur le rend doublement ridicule, en lui faisant dire, que Juvénat avoit dit en Latin, Qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin. Il se fait faire une objection impertinente, qui retombe sur celui qui la fait. Ce, tour est très-ingénieux.

[·] Voyez la Note sur le vers 128. de la Sat. I. † Voyez la Remarque sur le vers 60. de la Satire III.

130 Qu'on est assis à l'aise aux Sermons de Cotin.

L'un & l'autre avant lui s'étoient plaints de la rime,

Et c'est aussi sur eux qu'il rejette son crime:

Il cherche à se couvrir de ces noms glorieux.

J'ai peu lû ces Auteurs: mais tout n'iroit que mieux,

135 Quand de ces Médisans l'engeance toute entiere Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.

Voilà comme on vous traite: & le Monde effrayé Vous regarde déja comme un homme noyé. En vain quelque Rieur, prenant votre défense.

140 Veut faire au moins de grace adoucir la fentence. Rien n'appaise un Lecteur toujours tremblant d'effroi, Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi.

Vous

REMARQUES.

VERS 136. Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.] L'austere vertu dont M. le Duc de Montauzier saisoit profession, sui sit regarder les Satires de l'Auteur, comme des méditances affreuses qu'on ne devoit pas autoriser. De sorte qu'un jour il dit dans un mouvement de colere, qu'il faudroit envoyer Boileau & tous les Satiriques rimer dans la riviere. Cependant on sçait que ce Duc, qui s'étoit mêlé de Poësse dans sa jeunesse, avoit lui-même composé des Satires, qui passoient pour vives & piquantes *.

Marot a dit dans son Epître à François I.

Et de ce saut m'envoyer à l'envers Rimer sous terre, & y faire des vers.

* Testes vividæ illæ atque acres Satiræ quæ nobile & generosum illud tuum quodam modo præ se ferunt.... Testes miræ rotunditatis Epigrammata, &c. MÉNAGE, dans l'Epitre dédicatoire de les Poësies.

Vous ferez-vous toujours des affaires nouvelles? Et faudra-t-il fans cesse essuyer des querelles?

- 145 N'entendrai-je qu'Auteurs se plaindre & murmurer?
 Jusqu'à quand vos fureurs doivent-elles durer?
 Répondez, mon Esprit, ce n'est plus raillerie:
 Dites..... Mais, direz-vous, pourquoi cette surie?
 Quoi? pour un maigre Auteur que je glose en passant,
- 150 Est-ce un crime, après tout, & si noir & si grand?
 Et qui voyant un Fat s'applaudir d'un Ouvrage,
 Où la droite Raison trébuche à chaque page,
 Ne s'écrie aussi-tôt: L'impertinent Auteur!
 L'ennuyeux Ecrivain! le maudit Traducteur!
- Et ces riens enfermés dans de grandes paroles?

 Est-ce donc-là médire, ou parler franchement?

 Non, non, la Médisance y va plus doucement.

 Si l'on vient à chercher, pour quel secret mystere

Ali-

REMARQUES.

IMIT. Vers 159. Si l'on vient à chercher pour quel seeret mystere, &c.] Horace, Liv. I. Sat. IV. v. 93. & suiv.

De Capitolini furtis injecta Petilli
Te coram fuerit; defendas, ut tuus est mos.
Me Capitolinus convictore usus amicoque
A puero est: causaque med permulta rogatus
Fecit, & incolumis lator quod vivit in urbe,
Sed tamen admiror, quo pacto judicium illud

160 Alidor à ses frais bâtit un Monastere: Alidor, dit un Fourbe, il est de mes Amis. Je l'ai connu Laquais avant qu'il fût Commis. C'est un Homme d'honneur, de piété profonde, Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde,

Voila

REMARQUES.

Fugerit, hic nigra succus loliginis, hac est Erugo mera.

VERS 160. Alidor à ses frais bâtit un Monastere.] Co vers & les quatre suivans désignent deux Personnes. La premiere est un riche Partifan qui se retira à Rome pour Le mettre à couvert des recherches que le Roi fit faire contre les gens d'affaires par la Chambre de Justice, établie à Paris en 1661. L'Abbé FURETIERE avoit fait une Epigramme contre ce Partifan fous le même nom d'Alidor.

> Tandis qu' Alidor fut Laquais, Il fut Soumis , humble & docile; Mais quand il eut fait force acquets, Il fut rogue, altier, difficile. On l'est pris pour un Roitelet, Tant l'orgueil le fit méconnoître. Je vois bien que d'un bon Valet On ne sauroit faire un bon Mastre.

NICOLAS RAULIN, Chancelier de Bourgogne, décrié par ses concussions, avoit sondé un Hôpital: sur quoi Louïs XI. dit ce bon mot; Que Raulin ayant sait une insinité de pauvres, il étoit bien juste qu'il les logeât.

Ce n'étoit pas à celui-là que notre Auteur en vouloit; mais à quelou'un qui a sait soire aux portes de Peris

mais à quelqu'un qui a fait faire aux portes de Paris

un Batiment très-connu.

Voilà joüer d'adresse, & médire avec art; Et c'est avec respect ensoncer le poignard. Un Esprit né sans fard, sans basse complaisance, Fuit ce ton radouci que prend la Médisance. Mais de blâmer des vers ou durs, ou languissans;

De choquer un Auteur, qui choque le bon sens:

De railler d'un Plaisant, qui ne sçait pas nous plaire;

C'est ce que tout Lecteur eut toujours droit de faire.

Tous les jours à la Cour un Sot de qualité

Peut juger de travers avec impunité:

175 A Malherbe, à Racan, préférer Théophile, Et le clinquant du Tasse, à tout l'or de Virgile.

Un

REMARQUES.

VERS 165. — Et médire avec art.] Il y a aussi un art à médire, & la médisance même a ses régles. Est ars etiam maledicendi. SCALIGERANA 2. p. 10.

VERS 173. — Un Sot de qualité, &c.] Un homme de qualité sit un jour ce beau jugement en présence de notre Poète, & soutint son avis avec beaucoup de hauteur. Mr. Despréaux ne voulant pas lui répondre d'une manière qui pût l'offenser: Vous savez bien que j'ai raison, lui dit-il: Or dites-vous à vous-même ce que

vous me diriez si vous étiez à ma place.

VERS 176. Et le clinquant du Tasse.] Poëte Italien trèscélèbre qui a vécu dans le XVI. siècle. Plusieurs Auteurs, & particuliérement des Italiens, n'ont point fait
dissiculté de mettre LE TASSE en parallele avec
Virgile. BALZAC même a dit que la férusalem délivrée
étoit l'Ouvrage le plus riche & le plus achevé que l'on
eût encore vû depuis le siècle d'Auguste, & qu'en ce
genre d'écrire, Virgile est cause que le Tasse n'est pas
le premier: & le Tasse, que Virgile n'est pas le seul. On

Un Clerc, pour quinze fous, fans craindre le hola, Peut aller au Parterre attaquer Attila;

Et

REMARQUES.

avoit déja donné le même éloge à Cicéron, comparé à

Démosthene *.

Un Auteur Italien † qui a entrepris la défense du Tasse, & des autres Ecrivains de son pays, contre les reproches qui leur ont été faits par le P. Bouhours, dans sa Maniere de bien penser; essaye aussi de justifier le Tasse du Jugement que Mr. Despréaux en a fait, en opposant son clinquant à l'or de Virgile. Ed appunto non è un serio giudizio, dit-il, ma una scherzevole licenza poetica fu quella ch' egli usò contra il Tasso. " Ce n'est pas , un Jugement férieux, mais une plaisanterie, & une " licence poëtique. "

Ce même Auteur ajoûte § que cette plaisanterie de Mr. Despréaux contre le Tasse, n'a été dite que d'après un Auteur Italien **, à qui il est échappé d'écrire que la Jerusalem delivrée n'est précisément que du clinquant ou de l'oripeau, en comparaison d'un autre Poëme Italien qu'il nomme: Che la Gierusalemme liberata pareagli appunto un' orpello allato all' Oro dell' AVARCHIDE. Ce Poë-

me est de Luigi Alamanni.

VERS 177. Un Clerc, pour quinze sous, sans craindre le hola, &c.] Mr. Despréaux étant, en 1666. à la premiere représentation d'Agésilas, qui est une des dernieres Tragédies du grand Corneille, sentit que cette Pièce étoit bien au dessous de celles qui l'avoient précédée, & que l'Auteur commençoit à baisser. Sur cela il sit l'Epigramme suivante, qui est peut-être la plus courte des Epigrammes Erancoises. des Epigrammes Françoises. T'ai

* Demosthenes tibi præripuit ne esses primus Orator; tu illi, ne folus. D. Hieron. Epist. ad Nepotian. de vita Cleric. † Le Marquis ORSI: Considerazioni sopra un famoso

Libro Francese, intitolato, la Maniere &c. Cioè, la Maniera di ben pensare ne' componimenti, imprimé à Bologne. 1703.

§ Dial. VI. pag. 506.

** Le Cavalier Salviati: Infarinato secondo, pag. 385.

Et si le Roi des Huns ne lui charme l'oreille,

80 Traiter de Visigots tous les vers de Corneille.

Il n'est Valet d'Auteur, ni Copiste à Paris,

Qui, la balance en main, ne pese les Ecrits.

Dès que l'impression fait éclorre un Poëte,

Il est esclave né de quiconque l'achete:

85 Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui,

Et ses Ecrits tous seuls doivent parler pour lui.

Un

REMARQUES.

J'ai va l'Agéfilas,

L'année suivante Corneille donna la Tragédie d'Attila, où la décadence de son génie se faisoit encore mieux sentir. Mr. Despréaux doubla ainsi la même Epigramme.

Après l'Agésilas, Hélas! Mais après l'Attila, Hola.

C'est à cela que notre Auteur a fait allusion dans ces vers, que Mr. Corneille prenoit pour un éloge. quoiqu'ils puissent être interprétés d'une maniere bien dissérente; mais l'Auteur y avoit mis à dessein un peu d'ambiguité.

Une Note de l'Edition de Paris 1740. ajoute que quoiqu' Attila foit fort inférieur aux belles Tragédies de Corneille, on y reconnoit pourtant l'Auteur d'Heraclius & de Nicomede. Voyez la Défense de Corneille par le P. Tournemine.

IMIT. Vers 185. Il se soumet lui-même aux caprices l'autrui.] Q ui scribit, multos sumit Judices: alius in alterius livet ac grassatur ingenium. D. Hieron. Epist. 29. 22 Præsidium Diaconum.

Un Auteur à genoux, dans une humble Préface, Au Lecteur, qu'il ennuye, a beau demander grace: Il ne gagnera rien fur ce Juge irrité,

190 Qui lui fait fon procès de pleine autorité.

Et je serai le seul qui ne pourrai rien dire? On sera ridicule, & je n'oserai rire? Et qu'ont produit mes vers de si pernicieux, Pour armer contre moi tant d'Auteurs furieux?

195 Loin de les décrier, je les ai fait paroître; Et souvent, sans ces vers qui les ont fait connoître, Leur talent dans l'oubli demeureroit caché. Et qui fauroit fans moi que Cotin a prêché?

REMARQUES.

La

VERS 187. Un Auteur à genoux, dans une humble Préface.] Ces quatre vers font remarquables par leur beauté. Ils ont été caufe qu'une Dame extrêmement spirituelle ne vouloit lire aucune Préface, de peur de se laisser prévenir. Elle vouloit juger des Ouvrages par

fe laisser prévenir. Elle vouloit juger des Ouvrages par ses seules lumieres, & elle en jugeoit bien.

IMIT. Ibid. Un Auteur à genoux, &c.] CERVANTES dans la Présace de son Don Quechotte. No quiero Trme con la corriente del uso, ni supplicante case con las lagrimas en los ojos, como otros hazen, Letor mio, que perdones à dissimules las faltas que en este mi hijo vieres.

VERS 198. Ét qui sauroit sans moi que Cotin a préché! Allusion à ce vers de la Satire III. Qu'aux Sermons de Cassaigne, ou de l'Abbé Cotin. Quelque tems après la publication de la troisième Satire, l'Abbé Cassaigne précha dans l'Eglise de S. Benoît. La curiosité attira à son Sermon beaucoup plus de monde qu'il n'en avoit ordinairement; ce que notre Auteur ayant appris: l'm'est redevable de cet honneur, dit-il, parce que je s'ai fait connostre. Sans moi s'on ne sauroit pas que l'Abbé Cassaigne est prêché. Il appliqua ensuite à l'Abbé Cosin, ce qu'il avoit dit de l'Abbé Cassaigne. ce qu'il avoit dit de l'Abbé Caffaigne.

La Satire ne sert qu'à rendre un Fat illustre.

200 C'est une ombre au tableau, qui lui donne du lustre.

En les blâmant ensin, j'ai dit ce que j'en croi,

Et tel qui m'en reprend, en pense autant que moi.

Il a tort, dira l'un, Pourquoi faut-il qu'il nomme?

Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon Homme.

Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.

Il se tue à rimer. Que n'écrit-il en prose?

Voilà ce que l'on dit. Et que dis-je autre chose?

En blâmant ses Ecrits, ai-je d'un stile affreux

Ma Muse en l'attaquant, charitable & discrete, Sçait de l'Homme d'honneur distinguer le Poëte. Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité; Qu'on prise sa candeur & sa civilité:

115 Qu'il foit doux, complaisant, officieux, fincere:

On

REMARQUES.

VERS 203. Il a tort, dira l'un, Pourquoi faut-il qu'il nomme?] Un jour l'Abbé DE LA VICTOIRE disoit à l'Auteur: Chapelain est de mes amis; & je suis fâché que rous l'ayez nommé dans vos Satires. Il est vral, que s'il m'en avoit cra, il n'auroit jamais fait de Vers. La Prose lui convenoit mieux. Voilà ce que l'on dit, lui répondit notre Poëte, & que dis-je autre chose? Il ajoutoit encote: Que peut-on me reprocher, si ce n'est d'avoir dit en vers, ce que tout le monde dit en prose? Je suis le Secrétaire du public.

VERS 205. Balzac en fait l'éloge.] Voyez les Lettres de Balzac à Chapelain: il y en a fix Livres entiers, depuis le dix-septieme jusqu'au vingt-deuxieme inclusivement.

On le veut, j'y souscris, & suis prêt de me taire.

Mais que pour un modele on montre ses Ecrits,

Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux-Esprits;

Comme Roi des Auteurs, qu'on l'éleve à l'Empire;

220 Ma bile alors s'échauffe, & je brûle d'écrire: Et s'il ne m'est permis de le dire au papier, J'irai creuser la terre, & comme ce Barbier, Faire dire aux roseaux par un nouvel organe,

Mi-

REMARQUES.

VERS 218. Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux-Esprits.] Le Roi donnoit une pension de mille écus à Chapelain, & Mr. le Duc de Longueville lui en donnoit une de 4000. francs à cause du Poëme de la Pucelle

Vers 222. J'irai creuser la terre, & comme ce Barbier, &c.] Midas, Roi de Phrygie, possédoit de grands trésors: ce qui a donné lieu aux Poëtes de seindre que ce Prince changeoit en or tout ce qu'il touchoit. Mais il avoit très-peu d'esprit. Apollon & Pan s'étant désiés à chanter, prirent Midas pour juge. Celuici ajugea la présérence à Pan; & Apollon, pour s'en venger, donna à Midas des oreilles d'Ane. Ce Prince cachoit sa disgrace avec soin; mais comme il ne put empêcher que son Barbier ne s'en apperçût, il lui désendit sur peine de la vie d'en parler. Le Barbier ne pouvant se taire, sit dans la terre un creux, où il dit tout bas: Midas a des oreilles d'Ane. Il crut avoir enterré son secret; mais la terre produisit des Roseaux qui étant agités par le vent, redisoient tout haut: Midas a des oreilles d'Ane.

IMIT. Ibid. J'irai creuser la terre, &c.] PERSE,

Satire I, v. 119.

P. Men' mutire nefas, nec clam, nec cum scrobe? A. Nusquam.
P. Hic tamen infodiam, vidi, vidi ipse, libelle:
Auriculas asini Mida Rex habet.

Midas, le Roi Midas a des oreilles d'Ane.

- Pétrifié sa veine, & glacé son esprit?

 Quand un Livre au Palais se vend & se débite,

 Que chacun par ses yeux juge de son mérite:

 Que Bilaine l'étale au deuxieme Pilier:
- De dégoût d'un Censeur peut-il le décrier?

 En vain contre le Cid un Ministre se ligue;

 Tout Paris pour Chimene a les yeux de Rodrigue:

 L'Académie en corps a beau le censurer;

 Le Public révolté s'obstine à l'admirer.
- 15 Mais lorsque Chapelain met une œuvre en lumiere, Chaque Lecteur d'abord lui devient un Liniere.

En

REMARQUES.

VERS 224. Midas le Roi Midas, &c.] M. Perrault le Médecin voulut faire à notre Auteur un crime d'Etat de ce Vers, comme d'une maligne allusion au Roi.

VERS 229. Que Bilaine l'étale.] LOUIS BILAINE, fameux Libraire, dont la boutique étoit contre le deuxieme Pilier de la grand' Salle du Palals. Il mourut en 1681. C'est lui qui vendoit le Poème de la Pucelle.

VERS 231. En vain contre le Cid un Ministre se ligue.] Avec l'Académie.] Mr. Corneille ayant fait représenter sa sameuse Pièce du Cid, la gloire qu'il en reçut lui attira bien des Envieux. Leur parti se trouva même fortisé par le Cardinal de RICHELIEU, qui voulut bien honorer ce Poëte de sa jalousie. Il obligea l'Académie Françoise de faire la Critique du Cid: & cette Critique sut imprimée en 1637. sous le titre de Sentimens de l'Académie Françoise sur le Cid. Voyez l'Histoire de l'Académie, Part. III.

de l'Académie, Part. III.

VERS 236. — Lui devient un Liniere.] Auteur qui fit contre le Poëme de la Pucelle, ayant qu'il parût, l'Epigramme suivante.

Tome I.

Nous

En vain il a reçu l'encens de mille Auteurs: Son Livre en paroissant dément tous ses Flateurs. Ainsi, sans m'accuser, quand tout Paris le joue,

Qu'il s'en prenne à ses vers que Phébus desavoue, Qu'il s'en prenne à sa Muse Allemande en François. Mais laissons Chapelain pour la derniere sois. La Satire, dit-on, est un métier suneste, Qui plait à quelques gens, & choque tout le reste.

245 La suite en est à craindre. En ce hardi métier La peur plus d'une fois sit repentir Regnier.

Quit-

REMARQUES.

Nous attendons de Chapelain,
Ce rare & fameux Ecrivain,
Une merveilleuse Pucelle.
La Cabale en dit force bien
Depuis vingt ans on parle d'Elle,
Dans six mois on n'en dira rien.

Nous parlerons encore de LINIERE sur le vers 8. de l'Epitre II. & sur le vers 194. du deuxieme Chant de l'an Poètique.

1 M 1 T. Vers 243. La Satire, dit-on, est un métier suneste, &c.] Notre Auteur a bien enchéri sur ce que La Fresnaie-Vauquelin dit dans la II. Satire de son I. Livre.

> C'est un matheur que des Satires faire: Car on ne peut à toutes gens compluire.

VERS 246. La peur plus d'une fois fit repentir Regnier.]

Et moi aussi: disoit quelquesois l'Auteur. MATHURIN
REGNIER, Poëte Satirique, & le premier qui ait sait des Satires en France, nâquit à Chartres le 21. de Décembre 1573. & mourut à Rouen le 21. d'Octobre 1613. Hétoit Neveu de l'Abbé Des por Tes. La tradition à Chartres est que Regnier, dès sa premiere jeu-

Quittez ces vains plaisirs, dont l'appas vous abuse: A de plus doux emplois occupez votre Muse: Et laissez à Feuillet réformer l'Univers.

Irai-je dans une Ode, en phrases de Malherbe,
Troubler dans ses roseaux le Danube superbe:
Délivrer de Sion le Peuple gémissant:
Faire trembler Memphis, ou pâlir le Croissant:

255 Et passant du Jourdain les ondes alarmées, Cueillir, mal-à-propos, les Palmes Idumées?

Vien-

REMARQUES.

jeunesse, ayant fait paroître beaucoup de penchant pour la Satire, les vers qu'il faisoit contre diverses personnes lui attirerent bien des Ennemis, & obligerent son Pere à l'en châtier plus d'une sois. Il lui recommandoit, ou d'imiter son Oncle, & de suir la médisance, ou de ne point écrire.

VERS 249. Et laissez à Feuillet résormer l'Univers.]
NICOLAS FEUILLET, Chanoine de St. Cloud, étoit un Prédicateur sort outré dans ses Sermons, & d'une Morale extrêmement sévere. Il s'étoit, pour ainsi dire, acquis le droit de parler avec une entiere liberté aux premieres personnes de la Cour & de les reprendre de leurs déréglemens. C'est pourquoi on lui a fait l'application de ce verset du Pseaume CXVIII. Loquebar de testimoniis tuis in conspessu Regum, & non confundebar. Il mourut à Paris le 7. de Septembre 1693. âgé de 71. ans. Son Portrait a été gravé par Edelinck.

VERS 251. Irai-je dans une Ode, en phrases de Malherbe, &c.] CHARLES DU PÉRIER, Poète qui vivoit alors, faisoir des Odes Françoises dans lasquelles il assertior

VERS 251. Irai-je dans une Ode, en phrases de Malherbe, &c.] Charles du Périer, Poëte qui vivoit alors, faisoit des Odes Françoises, dans lesquelles il affectoit d'imiter Malherbe, & même d'en copier les expressions. Il avoit abandonné la Poësse Latine dans laquelle il réussissions.

VERS 256. — Les Palmes ldumées.] L'Idumée est une Province voisine de la Judée, abondante en Palmiers.

100

Viendrai-je, en une Eglogue, entouré de troupeaux, Au milieu de Paris enfler mes chalumeaux. Et dans mon cabinet assis au pied des hêtres. 160 Faire dire aux Echos des fottifes champêtres? Faudra-t-il de sens froid, & sans être amoureux, Pour quelque Iris en l'air, faire le langoureux;

Lui

REMARQUES.

IMIT. Vers 261. Faudra-t-il de sens froid, & sans stre amoureux, &c.] Il semble que dans ce Vers & les trois qui suivent, notre Auteur se soit proposé de rendre la pensée de Saint-Geniez, natif d'Avignon, dont les Poésies parurent à Paris in 4. en 1654. chez Courbé. Il dit dans son Idille III. intitulée: Euterpe, sive de Re Rustica:

Suns etiam nulla qui fixi cuspide, nullas Experti faculas, veros imitantur amores. Nescio quam field Chlorim, vel Phillida flamma Commemorant, falfos gemitus, suspiria fundunt Ludicra, mendacique incufant astra querela.

On ne peut pas affurer positivement que M. Despréaux, en composant, ait eu en vue ces Vers de Saint-Geniez; mais il faut convenir qu'il n'y eut peut-être jamais d'imitation plus heureuse d'une pensée transportée du genmitation plus heureuse d'une pensée transportée du genre sérieux au stile satirique enjoué. Cette Remarque
appartient pour le sond à M. Des Forges-Maillard. Voyez sa Lettre sur l'Imitation &c. à M. le Président Bouhier, de l'Académie Françoise. Elle est dans les Amusemens
du Cœur & de l'Esprit. Tom. XI. p. 550. DE ST. MARC.
VERS 262. Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux. Charles Perrault, de l'Académie Françoise,
& Pierre Perrault son frere, étoient du nombre de
ceux qui blâmoient notre Auteur. Les principaux Ouvrages auxquels s'occupoient alors ces deux Poëtes,

vrages auxquels s'occupoient alors ces deux Poëtes, étoient des Stances amoureuses, des Eglogues tendres, des Elégies à Iris, &c.

Se

Lui prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore, Et toujours bien mangeant mourir par métaphore?

265 Je laisse aux Doucereux ce langage affetté, Où s'endort un esprit de mollesse hébété.

La Satire, en leçons, en nouveautés fertile, Sçait seule assaisonner le plaisant & l'utile, Et d'un vers, qu'elle épure aux rayons du bon sens,

270 Détromper les esprits des erreurs de leur tems.

Elle seule, bravant l'orgueil & l'injustice,

Va jusques sous le dais faire pâlir le vice;

Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,

Va venger la Raison des attentats d'un Sot.

275 C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie, Fit justice en son tems des Cotins d'Italie, Et qu'Horace, jettant le sel à pleines mains,

REMARQUES.

CHANG. Vers 270. Détromper les esprits.] On lit, Détrompe, dans toutes les Editions qui ont été faites

VERS 275. C'est ainsi que Lucile appuyé de Lélie &c.]
Lucilius étoit un Poëte Satirique de Rome, & le premier qui ait écrit des Satires. Il étoit fort aimé de Scipion l'Africain, & de Lélius, deux illustres Romains

IMIT. Ibid. C'est ainsi que Lucile, &c.] Perse, Sat. I. Vers 114. & suiv.

Te Lupe, te Muti, & genuinum fregit in illis.

Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico

Tangit, & admissus, circum præcordia ludit,

Callidus excusso populum suspendere naso.

Se jouoit aux dépens des Pelletiers Romains. C'est elle, qui m'ouvrant le chemin qu'il faut suivre,

- 280 M'inspira dès quinze ans la haine d'un sot Livre, Et sur ce Mont sameux, où j'osai la chercher, Fortisia mes pas, & m'apprit à marcher. C'est pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire. Toutesois, s'il le saut, je veux bien m'en dédire:
- 285 Et pour calmer enfin tous ces flots d'Ennemis, Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis. Puisque vous le voulez, je vais changer de stile. Je le déclare donc. Quinaut est un Virgile. Pradon comme un Soleil en nos ans a paru.

Pelle-

REMARQUES.

IMIT. Vers 284. Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire: &c.] Perfe, Satire I. v. 110. & suiv.

Per me equidem fint omnia protinus alba:
Nil moror: Euge. Omnes, omnes bene miræ eritis res.
Hoc juyat?

VRES 286. Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis.] Dans la dernière édition que Mr. Despréaux fit faire en 1701. il y a, les maux que j'ai commis; mais c'est une faute d'impression, dont l'Auteur m'a fait appercevoir, & qui n'a point été corrigée dans l'édition posthume de 1713. BROSSETTE.

posthume de 1713. BROSSETTE.

VERS 288. — Quinaut est un Virgile.] Allusion au vers 20. de la Satire II. La Raison dit Virgile.

Ela Rime Quinaut. Vers 289. Pradon comme un Soleil &c.] Il y avoit, Boursaut, dans les premieres éditions; mais M. Despréaux ota ce nom après la réconciliation avec M. Boursaut. 290 Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.

Cotin, à ses Sermons traînant toute la Terre,

Fend les flots d'Auditeurs pour aller à sa chaîre.

Sausal est le Phénix des Esprits relevés.

Perrin.....Bon, mon Esprit, courage, poursuivez.

Va prendre encor ces vers pour une raillerie?

Et Dieu sçait, aussi-tôt, que d'Auteurs en courroux,

Que de Rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous!

Vous les verrez bien-tôt, séconds en impostures,

300 Amasser contre vous des volumes d'injures, Traiter en vos Ecrits chaque vers d'attentat, Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.

Vous

REMARQUES.

VERS 290. Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru.] PELLETIER: Voyez le vers 54. du Discours au Roi. Ablancourt: NICOLAS PERROT D'ABLANCOURT, célèbre par les Traductions qu'il a données. Il étoit de l'Académie Françoise, & mourut en 1664.

Patru: OLIVIER PATRU, de l'Académie Françoise, a été un des plus célèbres Avocats du Parlement de Paris. Notre Poëte a joint ici ces deux illustres Ecrivains, Ablancourt & Patru; parce qu'ils étoient unis d'une étroite amitié.

VERS 291. Cotin à ses Sermons &c.] Voyez le vers 60. de la Satire III.

VERS 293. Saufal est le Phénix &c.] C'est SAUVAL-LE. Voyez le vers 40. de la Satire VII.

VERS 294. Perrin. &c.] Voyez le vers 44. de la Satire VII.

VERS 302. Et d'un mot innocent faire un crime d'Etat.] COTIN, dans un de ses Ecrits, m'accusoit d'êtie criminel de lèze-majesté divine & humaine. DESPRÉAUX.

Mr. le Duc de Montauzier avoit aussi voulu faire un crime d'Etat à notre Satirique, de ce qu'il avoit traité ce

Vous aurez beau vanter le Roi dans vos Ouvrages, Et de ce nom facré fanctifier vos pages.

- 305 Qui méprise Cotin, n'estime point son Roi, Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni soi, ni loi. Mais quoi ? répondrez-vous: Cotin nous peut-il nuire? Et par ses cris enfin que sçauroit-il produire? Interdire à mes vers, dont peut-être il fait cas,
- 310 L'entrée aux pensions, où je ne prétens pas? Non, pour louer un Roi, que tout l'Univers loue, Ma langue n'attend point que l'argent la dénoüe; Et sans espérer rien de mes foibles Ecrits,

L'hon-

REMARQUES.

Siècle, de Siècle de fer, dans la Satire I. Mr. Pelisson, piqué contre l'Auteur, vouloit infinuer que, dans le vers 224. de cette Satire neuvieme, Midas, le Roi Midas &c., Mr. Despréaux avoit eu, à l'égard du Roi, le même dessein que Perse avoit eu contre Néron dans ce vers: Auriculas afini Mida Rex habet: dessein extrémement éloigné de la pensée de notre Auteur.

VERS 306. Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni soi, ni loi.] Ce sont les mêmes injures que Cotin avoit publiées contre notre Auteur, dans sa Critique désintéressés

VERS 307. Cotin nous peut-il nuire?] Voici la neuvierne fois que le mot de Cotin se présente dans cette Satire. Les Amis de notre Auteur craignirent que le fréquent retour du même nom ne parût affecté, & ne déplût aux Lecteurs. Il faut voir, dit-il: Je consens d'ôter tout ce qui sera de trop. On s'assembla, on lut la Satire entière; mais on trouva par-tout le nom de Cotin si bien placé, qu'on ne crut pas qu'il y eût aucun de ces endroits qui dût être retranché.

VERS 310. L'entrée aux pensions où je ne prétens pas.] Le Roi donnoit des Pensions aux Gens de Lettres; &

Cotin étoit un des Pensionnaires.

L'honneur de le loüer m'est un trop digne prix.

315 On me verra toujours, sage dans mes caprices,
De ce même pinceau, dont j'ai noirci les vices,
Et peint, du nom d'Auteur tant de Sots revêtus,
Lui marquer mon respect, & tracer ses vertus.
Je vous croi, mais pourtant on crie, on vous menace.

320 Je crains peu, direz-vous, les Braves du Parnasse.

Hé, mon Dieu, craignez tout d'un Auteur en courroux.

Qui peut... Quoi? Je m'entens. Mais encor? Taisez-vous.

REMARQUES.

VERS 322. Qui peut.... Quoi? Je m'entens. Mais smor? Taisez-vous.] Il faut distinguer le Dialogue dans ce dernier vers.

IMIT. Ibid. Qui peut... Quoi; &c.] Ce Dialogue est semblable à celui que sait MERLIN COCAYE * avec son Esprit, ou avec soi-même, au commencement de la septieme Macaronique.

Siste labrum. Quare? Cupies tacuisse. Tacendum est Quod nocet. Imò nocet Vatem nimis esse loquacem.

* Son véritable nom est Theophilo Folengo. Il étois de Mantoue, & mourut fort agé le 9. Décembre 1544.



AVER-

I 5

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR

SURLA

X SATIRE.

longtems. Si j'ai tant tardé à la mettre au jour, c'est que j'ai été bien aise qu'elle ne parût qu'avec la nou-

REMARQUES.

* M. Despréaux avoit formé le dessein de faire une Satire contre les Femmes longtems avant que de l'exécuter; mais il avoit en quelque forte abandonné la Poesie, pour le glorieux emploi d'Historiographe du Rei-Ce fut le Poëme de M. Perrault, intitulé: Le Siècle de Louis le Grand, & son Parallele des Anciens & des Modernes, qui ramenerent M. Despréaux à la Poësie, pour venger les Anciens outragés dans ces deux Ouvrages. Il fit d'abord une Ode à la maniere de Pindare, afin de justifier ce Poëte des reproches injustes que M. Perrault lui avoit faits en particulier dans son Parallele, Tom. I. p. 27. Notre Auteur maltraité lui-même dans la suite de cet Ouvrage, ne voulut pas répondre exprès, convaincu, disoit-il, que les Ecrits qui ne roulent que fur des disputes particulieres ou personnelles, ne sont pas de longue durée, & qu'il faut, autant qu'on le peut, choisir des sujets généraux pour plaire au pu-blic, & sur-tout pour aller à la postérité. Il reprit donc son premier dessein, & composa sa dixieme Satire, dans laquelle il fe contenta de faire fentir en paffant le ridicule des Jugemens de M. Perrault. Elle fut achevée en 1693. & parut en 1694. avec le reste de ses Ouvrages, dont il fut fait cette année-là deux Editions confécutives; la premiere in-4°., & l'autre in-12. Dans toutes les deux, cette Pièce est intitulée: Dialogue ou Satire X.

nouvelle Edition qu'on faisoit de mon Livre, où je voulois qu'elle sût insérée. Plusieurs de mes Amis, à qui je l'ai lue, en ont parlé dans le monde avec de grands éloges, & ont publié que c'étoit la meilleure de mes Satires. Ils ne m'ont pas en cela fait plaisir. Je connois le Public. Je sçai que naturellement il se révolte contre les loüanges outrées qu'on donne aux Ouvrages avant qu'ils ayent paru; & que la plûpart des Lecteurs ne lisent ce qu'on leur a élevé si

haut, qu'avec un dessein formé de le rabaisser.

Je déclare donc que je ne veux point profiter de tes discours avantageux: & non seulement je laisse au Public son jugement libre, mais je donne plein pouvoir à tous ceux qui ont tant critiqué mon Ode fur Namur, d'exercer aussi contre ma Satire toute la rigueur de leur Critique. J'espere qu'ils le feront avec le même succès: & je puis les assurer que tous leurs discours ne m'obligeront point à rompre l'espece de vœu que j'ai fait de ne jamais défendre mes Ouvrages, quand on n'en attaquera que les mots & les syllabes. Je sçaurai fort bien soutenir contre ces Censeurs, Homere, Horace, Virgile, & tous ces autres grands Personnages dont j'admire les Ecrits: mais pour mes Ecrits que je n'admire point, c'est à ceux qui les approuveront à trouver des raisons pour les défendre. C'est tout l'avis que j'ai à donner ici au Lecteur.

La bienséance néanmoins voudroit, ce me semble, que je fisse quelque excuse au Beau-Sexe, de la liberté que je me suis donnée de peindre ses vices, Mais au fond, toutes les peintures que je fais dans

204 AVERTISSEMENT.

ma Satire sont si générales, que bien loin d'appréhender que les Femmes s'en offensent, c'est sur leur approbation & sur leur curiosité que je fonde la plus grande espérance du succès de mon Ouvrage. Une chose au moins, dont je suis certain qu'elles me loüeront, c'est d'avoir trouvé moyen, dans une matiere aussi délicate qu'est celle que j'y traite, de ne pas laisser échapper un seul mot qui pût le moins du monde blesser la pudeur. J'espere donc que j'obtiendrai aisement ma grace, & qu'elles ne seront pas plus choquées des prédications que je fais contre leurs désauts dans cette Satire, que des Satires que les Prédicateurs sont tous les jours en chaîre contre ces mêmes désauts.



SATIRE

SATIRE X.

Enfin bornant le cours de tes galanteries, Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries. Sur l'argent, c'est tout dire, on est déja d'accord. Ton Beaupere futur vuide fon coffre fort: 5 Et déja le Notaire a, d'un stile énergique, Griffonné de ton joug l'Instrument authentique. C'est bien fait. Il est tems de fixer tes desirs. Ainsi que ses chagrins l'Hymen a ses plaisirs. Quelle joie en effet, quelle douceur extrême! 10 De se voir caressé d'une Epouse qu'on aime:

De

REMARQUES.

VERS I. Enfin, bornant le cours de tes galanteries, &c.] Mr. RACINE. n'étoit pas content de ces deux vers : la construction ne lui en paroissoit pas assez nette. Il le manda à Mr. de MAUCROIX, Chanoine de Rheims, leur Ami commun; & celui-ci proposa de mettre à la place ces deux autres Vers:

Alcippe, il est donc vrai qu'enfin l'on te marie, Et que tu prens congé de la galanterie.

Mais Mr. Despréaux ne s'en accommoda point, les ayant

trouvés foibles & prosaïques. VERS 2. Alcippe, il est donc vrai &c.] Alcippe est

un Personnage inventé.

VERS 6. — L'Instrument authentique.] INSTRUMENT, en stile de Pratique, veut dire, toutes sortes de Contrats. DESPRÉAUX.

De s'entendre appeller petit Cœur, ou mon Bon; De voir autour de soi croître dans sa maison, Sous les paisibles loix d'une agréable Mere, De petits Citoyens dont on croit être Pere!

- De la voir aussi-tôt accourir, s'empresser, S'effrayer d'un péril qui n'a point d'apparence, Et souvent de douleur se pâmer par avance! Car tu ne seras point de ces Jaloux affreux,
- 20 Habiles à se rendre inquiets, malheureux, Qui tandis qu'une Epouse à leurs yeux se desole, Pensent toujours qu'un autre en secret la console.

Mais quoi! je voi déja que ce discours t'aigrit. Charmé de Juvénal, & plein de son esprit

25 Venez-vous, diras-tu, dans une pièce outrée, Comme lui nous chanter: Que dès le tems de Rhée,

REMARQUES.

VERS II. - petit Cour, ou mon Bon.] Madame

Colbert appelloit ainsi son Mari.

VERS 18. Et souvent de douleur se pâmer par avance.]
Ce caractère convient à la plûpart des semmes. Cependant le Poète a eu particulièrement en vûe sa Bellesoeur, la Femme de Jérôme Boileau son Frere aîné, laquelle témoignoit des frayeurs excessives au moindre mal dont son mari étoit menacé: elle se pâmoit; il lui salloit jetter de l'eau sur le visage.

VERS 26. — Que dès le tems de Rhée, &c.] A côté de ce vers & des fix fuivans, l'Auteur avoit mis cette Note: Paroles du commencement de la Satire de Juvénal. Cependant Juvénal s'exprime d'une maniere un peu différente: Oui, je veux croire, dit-il, que la Pudicité.

La Chasteté déja, la rougeur sur le front, Avoit chez les Humains reçû plus d'un affront:

Qu'on

REMARQUES.

eité, fous le régne de Saturne, a habité fur la terre, & qu'on l'y a vûe même assez longtems: c'est-à-dire, pendant l'âge d'or, qui étoit du tems de Saturne & de Rhée.

Credo Pudicitiam Saturno rege moratam In terris, visamque diù.

BROSSETTE.

S. Le Commentateur devoit avoüer sans détour, que Mr. Despréaux sait dire à Juvénal tout le contraire de ce qu'il a dit. Mr. Perrault le critique là-dessus dans la Présace de son Apologie des Femmes, imprimée en 1694.

"Il prétend, dit-il, qu'un certain nombre de Vers qu'il a fait imprimer en autre caractère que le reste, sont une Traduction du commencement de la sixieme satire de Juvénal; car il met en marge que ce sont les paroles du commencement de cette Satire: cependant les Vers ne contiennent ni les paroles, ni même le se se se suvénal de suvénal de suvénal rapporte ensuite les Vers de Mr. Despréaux; & y joint une Traduction de Juvénal de sa façon, qu'il ne donne pas, dit-il, pour sort elégante, mais qui est très-sidelle. En voici un morceau.

Je croi que la Pudeur fut toujours révérée Dans le tems bienheureux de Saturne & de Rhée; Lorsqu'un Antre sauvage éclairé d'un faux jour, Faisoit de nos ayeux le plus riche séjour,

Alors de la Pudeur on put voir quelque marque:

Mémes sous Jupiter encon jeune Monarque,

Quand les Grecs moins rusés & moins ingénieux

Ne juroient pas encor par leurs Rois ou leurs Dieux;

Quand les plus beaux Jardins n'avoient ni murs ni porte,

Et qu'on alloit par-tout sans peur & sans escorte.

D:-

-ite

Qu'on vit avec le fer naître les Injustices, 30 L'Impiété, l'Orgueil, & tous les autres Vices,

Mais

REMARQUES.

Depuis avec ses sœurs, loin des terrestres lieux,
Astrée & la Pudeur s'envolerent aux Cieux.
Posthume, c'est sans doute un long & vieil usage,
D'enfraindre sans respect la soi du mariage:
Le dur Siècle de Fer, de cent crimes divers
Non connus jusqu'alors inonda l'Univers,
Fit voir des assassins, des voleurs, des faussaires,
Mais dès l'Age d'Argent l'on vit des Adulteres.

On voit clairement par cette Traduction, ajoute Mr. Perrault, que les paroles qu'on donne pour être de Juvénal n'en font point, & mêmes qu'elles portent un fens contraire à celui de ce Poëte; car ce Poëte dit que la Pudeur demeura fur la Terre pendant le régne de Saturne qui est le même que celui de Rhée, & que le Siècle d'Argent vit les premiers Adulteres; Et le prétendu Traducteur dit que dès le tems de Rhée,

" La Chasteté déja , la rougeur sur le front , " Avoit chez les mortels reçu plus d'un affront.

DU MONTEIL.

† Suivant l'Editeur de 1747. (M. de St. Marc), il n'est pas si dissicle que M. Perrault & M. du Monteil l'ont cru, de justisser ici M. Despréaux. S'il n'avoit point mis de petite Note à côté des Vers dont il s'agit, ou qu'il eût dit: Allusion au commencement de la Satire de Juvénal, on n'auroit rien à lui dire. Ces Vers ne sont en esset qu'une simple allusion à ceux de Juvénal, & ne les tradussent pas. J'ajoute que notre Auteur n'a pas dû rendre plus sidélement le sens du Poëte Latin. Ce n'est pas lui qui parle, mais Alcippe, un homme du monde, qui doit avoir perdu de

Je

Mais que la Bonne Foi dans l'amour conjugal N'alla point jusqu'au tems du troisieme Métal? Ces mots ont dans sa bouche une emphase admirable: Mais je vous dirai, moi, fans alléguer la fable,

- 35 Que si sous Adam même, & loin avant Noé, Le Vice audacieux, des Hommes avoüé, A la triste Innocence en tous lieux fit la guerre, Il demeura pourtant de l'honneur fur la Terre: Qu'aux tems les plus féconds en Phrynés, en Laïs,
- 40 Plus d'une Pénélope honora son païs; Et que même aujourd'hui, sur ce sameux modele, On peut trouver encor quelque Femme fidele. Sans doute; & dans Paris, si je sçai bien compter, Il en est jusqu'à Trois, que je pourrois citer.

45 Ton Epouse dans peu sera la quatrieme.

REMARQUES.

n'a vraisemblablement pas lues depuis ses Classes, & " qui fe ressouvenant en gros que ce Poëte est un Ecri" vain fougueux & que la bile qui le domine, rend pres" que toujours outré, en cite les pensées conformément
" à l'idée qu'il s'est formée de l'Auteur". Il faut avoüer que le zèle de M. de Saint-Marc pour notre Poëte est bien ingénieux, mais la remarque des deux Critiques n'en est pas moins juste.

VERS 39. En Phrynés, en Laïs.] PHRYNÉ & Laïs, étoient deux fameuses Courtisanes de la Grèce. CHANG. Vers 41 & 42. — Sur ce fameux mode-le, — quelque Femme fidele.] Dans toutes les Editions qui ont précédé la posthume de 1713. on lit au pluriel; fur ces fameux modeles, &, quelques Femmes fideles. VERS 44. Il en est jusqu'à Trois, &c.] A la rigueur on en trouveroit peut-être dayantage, disoit l'Auteur en

plaisantant.

Je le veux croire ainsi. Mais la Chasteté même,
Sous ce beau nom d'Epouse, entrât-elle chez toi;
De retour d'un voyage en arrivant, croi-moi,
Fais toujours du logis avertir la Maîtresse.

50 Tel partit tout baigné des pleurs de sa Lucrèce,
Qui, saute d'avoir pris ce soin judicieux,
Trouva. Tu sçais.... Je sçai que d'un conte odieux
Vous

REMARQUES.

VERS 52. Trouva. Tu sçais...] Tout le monde sçait Phistoire de Joconde mise en vers par le célèbre La Fontaine; mais tout le monde ne sçait pas que la Dissertation sur Joconde, imprimée parmi les Contes de cet, Auteur, est de Mr. Despréaux. BOUILLON, * méchant Poëte, avoit aussi mis en vers François la même Avanture de Joconde, tirée de l'Arioste. Il y eut une gageûre considérable sur la présérence de ces deux Ouvrages, entre l'Abbé Le Vayer, & un nommé St. Gilles, Homme d'un caractère sort particulier. Ils s'en rapporterent à Molière, qui ne voulut pas dire son sentiment de peur de faire perdre la gageûre à St. Gilles; mais Mr. Despréaux décida le dissérend par cette Dissertation. Il étoit sort jeune alors, & dans la suite il témoignoit à ses Amis un grand regret d'avoir employé sa plume à désendre un Ouvrage du caractère de Joconde.

§. On trouvera dans un des Tomes suivans la Dissertation de Mr. Despréaux, précédée de la Joconde de La Fontaine, & de celle de Bouillon. Au reste, le Commentateur dit, non seulement ici, mais encore dans une Note sur cette Dissertation que l'Abbé Le Vayer & Mr. de St. Gillet ayant sait une gageûre considérable sur la présérence de ces deux Ouvrages, s'en rapporterent à Moliere, qui ne voulut pas dire son sentiment: cependant il paroît par la Dissertation même, que ces Messieurs avoient choisi trois

^{*} Il mourut en 1662. & ses Poëstes furent imprimées en

Vous avez comme moi sali votre mémoire. Mais laissons-là, dis-tu, Joconde & son Histoire.

- Devant vous aujourd'hui criminel dénoncé,
 Et mis sur la sellette aux piés de la Critique,
 Je voi bien tout de bon qu'il faut que je m'explique.
 Jeune autresois par vous dans le monde conduit,
- 60 J'ai trop bien profité, pour n'être pas instruit

 A quels discours malins le Mariage expose.

 Je sçai, que c'est un texte où chacun fait sa glose.

 Que de Maris trompés tout rit dans l'Univers,

 Epigrammes, Chansons, Rondeaux, Fables en vers,
- 65 Satire, Comédie: & fur cette matiere, J'ai vû tout ce qu'ont fait La Fontaine & Moliere: J'ai lû tout ce qu'ont dit Villon & Saint-Gelais, Arioste, Marot, Bocace, Rabelais,

Et

REMARQUES.

personnes pour Juges, Pense-t-il donc, dit Mr. Despréaux parlant de Mr. de St. Gilles, que trois des plus gatans Hommes de France aillent de gayeté de cœur se perdre d'estime dans l'esprit des habites gens pour lui faire gagner cent pistoles? Et depuis Midas, d'impertinente mémoire, s'est-il trouvé personne qui ait rendu un jugement plus absurde que celui qu'il attend d'eux? Du Monteil.

Vers 50. Jeune autresois par nous &c. 1. Ce vers &c.

VERS 59. Jeune autrefois par vous &c.] Ce vers & le suivant n'étoient pas ainsi. Mr. le Prince de Conti, à qui l'Auteur récita cette Satire, n'approuvoit pas que l'un des deux Interlocuteurs de ce Dialogue tutoyat l'autre. Cette objection obligea notre Poëte de saire dire à celui qui se va marier, qu'il a été autrefois sous la conduite de l'autre: ce qui autorise ce dernier à le traiter plus familiérement.

212

Et tous ces vieux Recueils de Satires naïves,

- 70 Des malices du Sexe immortelles archives.

 Mais, tout bien balancé, j'ai pourtant reconnu,

 Que de ces contes vains le Monde entretenu

 N'en a pas de l'Hymen moins vû fleurir l'usage;

 Que sous ce joug moqué tout à la fin s'engage:
- 75 Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris, Ont été très fouvent de commodes Maris; Et que pour être heureux fous ce joug falutaire, Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on sçait faire.

Enfin, il faut ici parler de bonne foi,

80 Je vieillis, & ne puis regarder sans effroi,
Ces Neveux affamés, dont l'importun visage
De mon bien à mes yeux fait déja le partage.
Je croi déja les voir, au moment annoncé
Qu'à la fin, sans retour, leur cher Oncle est passé,
85 Sur quelques pleurs forcés, qu'ils auront soin qu'on
voye,

Se faire consoler du sujet de leur joye. Je me fais un plaisir, à ne vous rien celer,

Dc

REMARQUES.

VERS 69. Et tous ces vieux Recuells de Satires naïves.]
Les Contes de la Reine de Nayarre: &c. Desp.
VERS 75. Qu'à ce commun filet les Railleurs mêmes pris.]
LA FONTAINE, après avoir plaisanté, en mille endroits de ses Poësies, sur la galanterie, & l'infidélité des semmes, ne laissa pas de se marier.

Je

De pouvoir, moi vivant, dans peu les desoler; Et trompant un espoir pour eux si plein de charmes,

90 Arracher de leurs yeux de véritables larmes.

Vous dirai-je encor plus? Soit foiblesse, ou raison, Je suis las de me voir le soir en ma maison Seul avec des Valets, souvent voleurs & traîtres, Et toujours, à coup sûr, ennemis de leurs Maîtres.

- 95 Je ne me couche point, qu'aussi-tôt dans mon lit Un souvenir fâcheux n'apporte à mon esprit Ces Histoires de morts lamentables, tragiques, Dont Paris tous les ans peut grossir ses Chroniques. Dépouillons-nous ici d'une vaine sierté.
- Nous naissons, nous vivons pour la Société.

 A nous-mêmes livrés dans une solitude,

 Notre bonheur bien-tôt fait notre inquiétude;

 Et si, durant un jour, notre premier Ayeul,

 Plus riche d'une côte, avoit vécu tout seul,

REMARQUES.

VERS 97. Ces Histoires de morts, &c.] BLANDIN & DU ROSSET ont composé les Histoires tragiques de notre tems, où sont contenues les morts funestes & lamentables de plusieurs personnes, &c.

VERS 103 & 104. Et si, durant un jour, notre premier Ayeul, Plus riche d'une côte, avoit vécu tout seul.] L'Auteur comparoit ces deux vers avec ceux-ci de la

Satire VIII.

Croit que Dieu tout exprès d'une côte nouvelle, A tiré pour lui seul une Femme fidelle.

& il donnoit la préférence à ceux de la Satire X.

- 105 Je doute, en sa demeure alors si fortunée, S'il n'eût point prié Dieu d'abréger la journée. N'allons donc point ici réformer l'Univers, Ni par de vains discours, & de frivoles vers, Etalant au Public notre misanthropie,
- Laissons-là, croyez-moi, le monde tel qu'il est.

 L'Hyménée est un joug, & c'est ce qui m'en plait.

 L'Homme en ses passions toujours errant sans guide,

 A besoin qu'on lui mette & le mors & la bride.
- Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.

 C'est ainsi que souvent la main de Dieu l'assiste.

 Ha bon! voilà parler en docte Janséniste,

 Alcippe, & sur ce point si sçavamment touché,

120 Desmâres, dans Saint Roch, n'auroit pas mieux prêché.

Mais

REMARQUES.

IMIT. Vers 116. Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.] HORACE L. I. Epît. II. v. 62.

Imperat, hunc franis, hunc tu compesce catend.

Sur ces deux Vers Mr. Despréaux disoit qu'Horace étoit fansénisse.

VERS 120. Desmares, dans Saint Roch.] Le Pere Toussaint Desmares, Prêtre de l'Oratoire, fameux Prédicateur. Il fut député à Rome, en 1653. avec quelques Docteurs de Sorbonne, au fujet des fameuses difputes sur le Livre de Jansénius, & il prononça devant le Pape un Discours Latin sur cette matiere. Voyez le Journal de S. Amour, Part. VI. ch. 15. & 22. Après la Paix de l'Eglise Gallicane, faite en 1668. le P. Desmares prècha un Carême dans l'Eglise Paroissiale de S. Roch

En-

Mais c'est trop t'insulter, quittons la raillerie, Parlons sans hyperbole & sans plaisanterie. Tu viens de mettre ici l'Hymen en son beau jour. Enten donc: & permets que je prêche à mon tour.

- L'Epouse que tu prens, sans tache en sa conduite, Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite, Aux loix de son devoir régle tous ses desirs. Mais qui peut t'assurer, qu'invincible aux plaisirs Chez toi, dans une vie ouverte à la licence,
- Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,
 De quel air penses-tu que ta Sainte verra
 D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
 Ces danses, ces Héros à voix luxurieuse;

REMARQUES.

Roch à Paris avec succès, mais il étoit effacé par le P. Bourdaloue, qui prêchoit en même tems dans une autre Eglise. Le P. Desmares quitta la Prédication à cause d'un Polype qui lui vint dans le nez, & qui l'empêchoit de prononcer avec grace. Il a été Curé de Liancour, & n'a jamais voulu quitter ce Bénésice pour un meilleur qu'on-lui offroit. Brossette.

our, & n'a jamais voulu quitter ce Bénéfice pour un meilleur qu'on lui offroit. Brossette.

§. Le P. Desmâres n'a jamais été Curé de Liancour. Il n'étoit point effacé par le P. Bourdaloue. Il ne quitta point la Prédication à cause d'un Polype qui lui vint dans le nez & qui l'empéchoit de prononcer avec grace. M. Brosfêtte, en affirmant tout cela, s'est trompé. De St. Marc.

VERS 126. — Dans Port-Royal instruite.] Port-Royal, Monastere de Religieuses, avec le titre d'Abbaye, où la plupart des Filles de condition étoient élevées; mais ces Religieuses ayant été accusées de Jansénisme, on leur défendit de recevoir des Pensionnaires & des Novices. Elles surent dispersées en 1709. & leur Maifon détruite en 1710.

VERS 134. -- ces Héros à voix luxurieufe.] Le mos

135 Entendra ces discours sur l'Amour seul roulans, Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands; Sçaura d'eux qu'à l'Amour, comme au seul Dieu suprême,

On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même. Qu'on ne sçauroit trop tôt se laisser enssamer:

140 Qu'on n'a reçû du Ciel un cœur que pour aimer; Et tous ces Lieux communs de Morale lubrique, Que Lulli réchauffa des sons de sa Musique? Mais de quels mouvemens, dans son cœur excités, Sentira-t-elle alors tous ses sens agités?

145 Je ne te répons pas, qu'au retour, moins timide,

Di-

REMARQUES.

de luxurieux employé dans ce Vers, & celui de lubrique dans le Vers 141. dont le Poëte se sert pour désigner la morale de l'Opéra, surent censurés par M. Perrault dans sa présace de l'Apologie des Femmes, comme termes qui blessoient la pudeur. M. Arnauld prit la désense de notre Poëte dans une Lettre qu'il écrivit à ce sujet à M. Perrault.

VERS 137. Sçaura d'eux qu'à l'Amour, &c.] Maximes fort ordinaires dans les Opéra de Quinaut. Notre Auteur citoit encore cette belle maxime de l'Opéra d'Atis:

Il faut souvent pour devenir heureux, Qu'il en coûte un peu d'innocence.

Il rapportoit plusieurs autres traits de la Morale des Opéra, contre laquelle il se récrioit toujours vivement.

I M I T. Vers 138. On doit immoler tout, jusqu'à la Vertu même.] RACINE, Phèdre, Acte III. Scene III.

Il faut immoler tout, & même la Vertu.

VERS 142. Que Lulli réchauffa &c.] JEAN-BAPTISTE LULLI, Florentin, célèbre Musicien, qui a fait nos plus beaux Opéra. Digne Ecoliere enfin d'Angélique & d'Armide, Elle n'aille à l'instant, pleine de ces doux fons, Avec quelque Médor pratiquer ces leçons. Supposons toutefois, qu'encor fidele & pure,

- Bientôt dans ce grand Monde, où tu vas l'entraîner,
 Au milieu des écueils qui vont l'environner,
 Crois-tu que toujours ferme aux bords du précipice,
 Elle pourra marcher fans que le pié lui glisse?
- D'un idolâtre amas de jeunes Séducteurs,
 Sa fagesse jamais ne deviendra folie?
 D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie,
 Recevant ses Amans sous le doux nom d'Amis,

S'en

REMARQUES.

VERS 146. — d'Angélique & d'Armide.] Voyez les Opéra de Quinaut, intitulés, Roland, & Armide. Desp.

VERS 159. Receyant ses Amans sous le doux nom d'Amis.] Dans le Roman de Clélie, Part. I. Liv. I. page 389. Célère raconte que Clélie, ,, cette admirable Fille, vivoit de saçon qu'elle n'avoit pas un Amant qui ne stût obligé de se cacher sous le nom d'Ami, & d'appeller son amour, amitié, car autrement, dit-il, ils peller se chasses de chez elle ". On sait saire ensuite à Clélie elle-même cette jolie distinction de ses divers genres d'Amis. "Il ne saut pas conclure de là, ditpelle, que tous ceux que j'appelle mes Amis, soient de mes tendres Amis: car j'en ai de toutes les sappelle d'agréables connoissances. En estet, j'ai de ces demi-Amis, s'il est permis de parler ainsi, qu'on appelle d'agréables connoissances. J'en ai qui sont un peu plus avancés, que je nomme mes nouveaux s' s' Amis:

160 S'en tenir avec eux aux petits foins permis: Puis, bien-tôt en grande eau fur le fleuve de Tendre Naviger à fouhait, tout dire, & tout entendre. Et ne présume pas que Vénus, ou Satan, Souffre qu'elle en demeure aux termes du Roman.

165 Dans le crime il suffit qu'une fois on débute. Une chûte toujours attire une autre chûte. L'Honneur est comme une Isle escarpée & sans bords. On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors. Peut-être, avant deux ans ardente à te déplaire,

170 Eprife d'un Cadet, ivre d'un Mousquetaire,

REMARQUES.

Nous

Amis: J'en ai d'autres que je nomme simplement mes "Amis: J'en ai auffi que je puis appeller des Amis
"Amis: J'en ai quelques-uns que je nomme de
folides Amis, & quelques autres que j'appelle mes
"Amis particuliers. Mais pour ceux que je mets au , rang de mes tendres Amis, ils sont en sort petit, nombre, & ils sont si avant dans mon cœur, qu'on ne peut jamais faire plus de progrès. Cependant, ajoute Clélie, je distingue si bien toutes ces sortes d'amitiés que je ne les confonds point du tout.

VERS 161. —— Sur le fleuve de Tendre, &c.] Dans la premiere partie du Roman de Clélie, on a figuré la Carte du Païs de Tendre, dont le dessein est allégorique, pour marquer les divers genres de Tendresse. On peut avoir de la Tendresse par trois causes dissérentes: l'Estime, la Reconnoissance, & l'Inclination; c'est pour-quoi cette Carte représente trois Rivieres qui portent ces trois noms, & fur lesquelles font fituées trois Villes nommées Tendre: sçavoir, Tendre sur Inclination, Tendre sur Estime, & Tendre sur Reconnoissance. Petits-soins est un des Villages représentés sur cette Carte: C'est à quoi fait allusion le vers précédent. VERS 170. Eprise d'un Cadet, ivre d'un Mousquetai-

re.] Cadet, signisie ici un jeune-homme, un jeune Offi-

Nous la verrons hanter les plus honteux brelans,
Donner chez la Cornu rendez-vous aux Galans;
De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine,
Suivre à front découvert Z... & Messaline;
175 Compter pour grands exploits vingt Hommes ruinés,

Bles-

REMARQUES.

tier de guerre. En l'année 1682, le Roi établit en plufieurs Places de fon Royaume, des Compagnies de jeunes gens, à qui l'on donna le nom de Cadets. Ils étoient instruits dans tous les exercices militaires; & quand on les trouvoit capables de commander, on les mettoit dans les Troupes.

Mousquetaire. Les Mousquetaires du Roi font deux Compagnies de gens à cheval, composées de jeunes gens

de qualité, ou de bonne Maison.

VERS 172. Donner chez la Cornu &c.] Une infame, dont le nom étoit alors connu de tout le monde. DESP.

VERS 173. De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.] C'est cette pudeur si rare aujourd'hui, que nos Coquettes traitent d'enfantine. Le caractere de Phèdre a été heureusement exprimé par Mr. Racine dans ces Vers:

Qui goûtant dans le crime une tranquile paix, Ont sû se faire un front qui ne rougit jamais.

PHEDRE, Act. III. Sc. 3.

IMIT. Ibid. La pudeur enfantine.] C'est une traduction de l'Infans namque pudor, d'Horace, Liv. I.

Sat. VI. v. 56.

Cette lettre initiale Z. n'est mise ici que pour dépasser les Lecteurs. Cependant malgré cette précaution, on ne laissa pas dans les Provinces d'en faire l'application à deux ou trois semmes dont par malheur les noms commençoient par cette lettre. Messaline, Femme de l'Empereur Claude, est sameuse par ses débordemens.

VERS 175. Compter pour grands exploits &c.] Dans le vers précédent notre Poëte a exprimé le caractère d'uBlessés, battus pour Elle, & quatre assassinés; Trop heureux! si toujours Femme désordonnée, Sans mesure & sans régle au vice abandonnée, Par cent traits d'impudence aifés à ramasser,

180 Elle t'acquiert au moins un droit pour la chasser. Mais que deviendras-tu, fi, folle en fon caprice, N'aimant que le scandale & l'éclat dans le vice, Bien moins pour fon plaisir, que pour t'inquiéter, Au fond peu vicieuse, elle aime à coqueter?

- 185 Entre nous, verras-tu d'un esprit bien tranquille, Chez ta Femme aborder & la Cour & la Ville? Hormis toi, tout chez toi rencontre un doux accueil. L'un est payé d'un mot, & l'autre d'un coup d'œil. 'Ce n'est que pour toi seul qu'elle est siere & chagrine,
- 190 Aux autres elle est douce, agréable, badine: C'est pour eux qu'elle étale & l'or & le brocard: Que chez toi se prodigue & le rouge & le fard, Et qu'une main sçavante, avec tant d'artifice, Batit de ses cheveux le galant édifice.

Dans

REMARQUES.

ne seinme qui n'est simplement que débauchée dans ses plaisirs. Ici il ajoûte à ce caractere, celui de ces femmes hardies & dangereuses, qui n'aiment leurs débauches que par l'éclat & le bruit qu'elles sont. Telle étoit une Femme de la Cour, que Moliere a représentée dans son Misanthrope, sous le nom de Célimene.

CHANG. Vers 187. Hormis toi, tout chez toi.] Avant TEdition posthume de 1713. ce Vers commençoit ainsi:

Tout, hormis toi, chez toi.

12

195 Dans sa chambre, croi-moi, n'entre point tout le jour. Si tu veux posséder ta Lucrèce à ton tour, Atten, discret Mari, que la Belle en cornette Le foir ait étalé fon teint sur la toilette; Et dans quatre mouchoirs, de sa beauté salis,

200 Envoye au Blanchisseur ses roses & ses lis. Alors tu peux entrer: mais sage en sa présence, Ne va pas murmurer de sa folle dépense. D'abord, l'argent en main, paye & vite & comptant. Mais non, fais mine un peu d'en être mécontent,

205 Pour la voir aussi-tôt, de douleur oppressée, Déplorer sa vertu si mal récompensée. Un Mari ne veut pas fournir à ses besoins! Jamais Femme, après tout, a-t-elle coûté moins? A cinq cens Louis d'or, tout au plus, chaque année,

210 Sa dépense en habits n'est-elle pas bornée? Que répondre? Je voi, qu'à de si justes cris, Toi-même convaincu déja tu t'attendris, Tout prêt à la laisser, pourvû qu'elle s'appaise, Dans ton coffre à pleins facs puiser tout à son aise.

215 A quoi bon en effet t'allarmer de si peu?

Hé

REMARQUES.

CHANG. Vers 205. Pour la voir aussi-tét, de douleur oppressée.] Avant l'Edition de 1713. on lisoit: Pour la voir aussi-tôt sur ses deux pieds haussée.

CHANG. Vers 214. Dans ton coffre à pleins sacs.] Il y avoit: En pleins sacs; dans les Editions qui ont été saites avent colle de rese

faites avant celle de 1713.

Hé que seroit-ce donc, si le Démon du jeu, Versant dans son esprit sa ruïneuse rage, Tous les jours mis par elle à deux doigts du naufrage, Tu voyois tous tes biens au sort abandonnés

- Devenir le butin d'un Pique ou d'un Sonnez!

 Le doux charme pour toi! de voir chaque journée.

 De nobles Champions ta Femme environnée,

 Sur une table longue, & façonnée exprès,

 D'un Tournoi de Bassette ordonner les apprêts:
- D'un jeu si nécessaire interdit l'exercice,
 Ouvrir sur cette table un champ au Lansquenet,
 Ou promener trois dez chassés de son cornet:
 Puis sur une autre table, avec un air plus sombre,
- 230 S'en aller méditer une vole au jeu d'Hombre: S'écrier fur un As mal à propos jetté;

REMARQUES.

Se

VERS 216. — Si le Démon du jeu, &c.] Le caractere de la Joüeuse a été fait sur Mad.... Sa passion pour le jeu étoit si grande, qu'elle regardoit comme perdu tout le tems qu'elle passoit hors du jeu. Elle donnoit à joüer chez elle; & parmi les Joüeurs qui y alloient, M. B.... étoit un des plus assidus. Elle avoit ordonné que ceux qui s'émanciperoient en paroles, payeroient un écu chaque sois que cela leur arriveroit. M. B.... se trouvant trop gené par cette Loi, aima mieux, un jour qu'il étoit en colere, acheter la liberté de jurer tout à son aise, par une grosse poignée d'écus qu'il jetta d'avance.

VERS 220. — D'un Pique ou d'un Sonnez,] Pique, terme du jeu de Piquet. Sonnez, terme du jeu de Trictrac. DESPRÉAUX.

Se plaindre d'un Gâno qu'on n'a point écouté; Ou, querellant tout bas le Ciel qu'elle regarde, A la Bête gémir d'un Roi venu sans garde.

- Souvent la trouve encor les cartes à la main.

 Alors, pour se coucher, les quittant, non sans peine,

 Elle plaint le malheur de la Nature humaine,

 Qui veut qu'en un sommeil, où tout s'ensévelit,
- Tant d'heures, fans joüer, se consument au lit.
 Toutesois en partant la Troupe la console,
 Et d'un prochain retour chacun donne parole.
 C'est ainsi qu'une semme en doux amusemens
 Sçait du tems qui s'envole employer les momens;
- 245 C'est ainsi que souvent par une Forcenée Une triste Famille à l'hôpital traînée,

Voit

REMARQUES.

VERS 232. Se plaindre d'un Gano &c.] Terme du jeu d'Hombre. DESP.

VERS 244. Sçait du tems qui s'envole employer les momens.] Une Dévote se consessoit du trop grand attachement qu'elle avoit pour le jeu. Son Consesseur lui remontra, qu'elle devoit en premier lieu considérer la perte du tems.... Hélas ' oui, mon Pere, dit la Pénitente en l'interrompant: On perd tant de tems à mêler les cartes!

VERS 245. C'est ainsi que souvent par une Forcenée, &c.] Parmi le grand nombre de gens que la passion du jeu a précipités dans les malheurs qui sont ici décrits, le Poëte a regardé une Parente de Madame de Miramion, Fondatrice de la Communauté des Filles de Ste. Geneviève. Cette Joüeuse ayant dissipé des biens considérables, sut obligée de se retirer en Angleterre. Elle portoit aussi le nom de Miramion.

K 4

Voit ses biens en décret sur tous les murs écrits, De sa déroute illustre effrayer tout Paris. Mais que plutôt son jeu mille sois te ruïne,

Venant mal à propos la faisir au collet,
Elle te réduisoit à vivre sans valet,
Comme ce Magistrat de hideuse mémoire,
Dont je veux bien ici te crayonner l'histoire.

255 Dans la Robe on vantoit son illustre Maison. Il étoit plein d'esprit, de sens, & de raison.

Seu-

REMARQUES.

VERS 253. Comme ce Magistrat de hideuse mémoire, &c.] JACQUES TARDIEU, Lieutenant-Criminel de Paris, & MARIE FERRIER sa femme, aussi fameux par leur sordide avarice, que par leur mort suneste. Notre Auteur les connoissoit particuliérement tous les deux, tant parce qu'ils logeoient * dans son voisinage, que parce que Mr. Tardieu avoit tenu sur les sonts Mr. JACQUES BOILEAU, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de la Ste. Chapelle, frere du Poëte.

VERS 255. Dans la Robe on vantoit son illustre Maison.] Mr. Tardieu étoit d'une bonne Famille de la Robe, & neveu de Jacques Gillot, Conseiller-Clerc au Parlement, & Chanoine de la Sainte Chapelle. Mr. Gillot étoit un des principaux Auteurs de la Satire Ménippée, connue sous le nom du Catholicon d'Espagne, & c'étoit dans la maison de ce Chanoine † que cette ingénieuse Satire avoit été composée. Il mourut l'an 1619.

* Dans la maison qui sait le coin du Quai des Orsèvres, & de la rue de Harlai. Mr. Despréaux demeuroit dans la Cour du Palais.

† Il logeoit dans la petite rue qui va du Quai des Orfèvres à l'Hôtel du Premier-Président. Mr. Despréaux, & Mr. l'Abbé Boileau son frere étoient nés dans la même Chambre où la Satire du Catholicon avoit été saite. Seulement pour l'argent un peu trop de foiblesse De ces vertus en lui ravaloit la noblesse. Sa table toutefois, sans superfluité,

- 260 N'avoit rien que d'honnête en sa frugalité.
 Chez lui deux bons chevaux, de pareille encolure,
 Trouvoient dans l'Ecurie une pleine pâture,
 Et du foin que leur bouche au ratelier laissoit,
 De surcroît une mule encor se nourrissoit.
- Le fit enfin fonger à choifir une Femme;
 Et l'honneur dans ce choix ne fut point regardé.
 Vers fon trifte penchant fon naturel guidé,
 Le fit dans une avare & fordide famille
- 270 Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille, Et fans trop s'enquérir d'où la Laide venoit, Il sçut, ce fut assez, l'argent qu'on lui donnoit. Rien ne le rebuta; ni sa vue éraillée, Ni sa masse de chair bizarrement taillée;

Εt

REMARQUES.

VERS 264. De surcrost une mule.] Le Lieutenant-Criminel est obligé de suivre les criminels condamnés à la mort; & il est monté sur une Mule, qui étoit l'ancienne monture des Magistrats, avant l'usage des Carosses.

VERS 266. Le fit enfin songer à choisir une Femme.] Elle étoit fille de Jérémie Ferrier, qui avoit été Ministre à Nismes, & qui abjura ensuite le Calvinisme.

VERS 270. Chercher un monstre affreux sous l'habit d'u-

VERS 270. Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une sille.] Elle étoit extrêmement laide & malfaite. On dit pourtant qu'elle avoit été belle dans sa jeunesse, mais la petite vérole l'avoit ainsi désigurée.

K 5

- 275 Et trois cens mille francs, avec elle obtenus,
 La firent à ses yeux plus belle que Vénus.
 Il l'épouse; & bien-tôt son Hôtesse nouvelle,
 Le prêchant, lui sit voir qu'il étoit, au prix d'elle,
 Un vrai dissipateur, un parfait débauché.
- Se confessa prodigue, & plein de repentance,
 Offrit sur ses avis de régler sa dépense,
 Aussi-tôt de chez eux tout rôti disparut.
 Le pain bis renfermé d'une moitié décrut.
- 285 Les deux chevaux, la mule, au marché s'envolerent. Deux grands Laquais, à jeun, sur le soir s'en allerent. De ces Coquins, déja l'on se trouvoit lassé, Et pour n'en plus revoir le reste sut chassé. Deux servantes déja, largement soussetées,
- 290 Avoient à coups de pié descendu les montées, Et se voyant ensin hors de ce triste lieu, Dans la rue en avoient rendu graces à Dieu. Un vieux Valet restoit, seul chéri de son Maître,

REMARQUES.

Que

VERS 280. Lui-même le sentit, &c.] Dans ce Vers & les deux suivans l'Auteur a exprimé toutes les parties de la Confession.

VERS 285.—— Au marché s'envolerent.] Comme ce couple avare n'avoit ni valets ni fervantes, les Plaideurs qui venoient folliciter, étoient obligés de panser leurs chevaux, & de les mener à l'abbreuvoir; mais cela ne dura pas longtems. On vendit premièrement les Chevaux, & puis la Mule, & quand le Lieutenant-Criminel en avoit besoin, il en empruntoit une.

VERS 293. Un vieux Valet restoit. 11 se nommoit

Que toujours il fervit, & qu'il avoit vû naître,
195 Et qui de quelque somme, amassée au bon tems,
Vivoit encor chez eux, partie à ses dépens.
Sa vue embarrassoit; il fallut s'en désaire;
Il sut de la maison chassé comme un Corsaire.
Voilà nos deux Epoux sans valets, sans ensans,
300 Tous seuls dans leur logis libres & triomphans.

Alors on ne mit plus de borne à la lézine.

On condamna la cave, on ferma la cuisine.

Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois,

Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois.

Des présens, qu'à l'abri de la Magistrature, Le Mari quelquesois des Plaideurs extorquoit, Ou de ce que la Femme aux voisins excroquoit.

Mais,

REMARQUES.

DESBORDES, & portoit ordinairement une méchante ca-

faque rouge.

VERS 308. Ou de ce que la Femme aux Voisins excroquoit.] Elle n'entroit jamais dans une maison, qu'elle n'excroquat quelque chose, & quand elle n'y pouvoit rien prendre, elle empruntoit sans rendre jamais rien. C'est d'Elle que Mr. Racine a dit dans ses Plaideurs, Acte I. Scène IV.

Elle est du Bavetier emporté les ferviettes,

Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.

Elle avoit effectivement pris quelques ferviettes chez le Bûvetier du Palais.

Dans une maison voisine de la leur, il y avoit un lieu de débauche où elle alloit tous les jours pour y attraper son diner, & elle ne manquoit jamais d'envoyer

Mais, pour bien mettre ici leur crasse en tout son lustre,

- 310 Il faut voir du Logis fortir ce Couple illustre:
 11 faut voir le Mari tout poudreux, tout souillé,
 Couvert d'un vieux chapeau de cordon dépouillé,
 Et de sa robe, en vain de pièces rajeunie,
 A pié dans les ruisseaux traînant l'ignominie.
- De pièces, de lambeaux, de sales guenillons, De chiffons ramassés dans la plus noire ordure, Dont la Femme aux bons jours composoit sa parure? Décrirai-je ses bas en trente endroits percés,
- 320 Ses fouliers grimassans vingt fois rapetassés, Ses coëffes, d'où pendoit au bout d'une ficelle Un vieux masque pelé, presqu'aussi hideux qu'Elle?

REMARQUES.

Pein-

à fon mari une partie de ce qu'il y avoit sur la table. En échange il accordoit sa protection à ce lieu d'honneur; mais Mr. le Premier-Président le sit déloger de son voisinage. Dans le même quartier il y avoit un Pâtissier, où la Lieutenante-Criminelle alloit souvent prendre des Biscuits sans payer. Le Pâtissier, las de cette pratique, sit des biscuits purgatifs, & les lui donna.

VERS 309. Mais pour bien mettre ici leur crasse &c.] Mr. Racine obligea l'Auteur de retrancher ces vingt vers, parce qu'ils contiennent un détail qui ne lui plaisoit pas tout-à-sait. Ils ne parurent point en esset dans la première Edition de cette Satire; mais l'Auteur voulut les rétablir dans les Editions suivantes.

VERS 322. Un vieux masque pelé, &c.] La plupart des femmes portoient alors un masque de velours noir, quand elles sortoient. DESP.

Peindrai-je son jupon bigarré de Latin, Qu'ensemble composoient trois Thèses de satin,

- Firent à son Mari les Régens d'un Collége:
 Et qui sur cette juppe à maint Rieur encor
 Derriere elle faisoit dire, Argumentabor?
 Mais peut-être j'invente une fable frivole.
- 330 Démens donc tout Paris, qui prenant la parole, Sur ce sujet encor de bons témoins pourvû, Tout prêt à le prouver, te dira: Je l'ai vû. Vingt ans j'ai vû ce Couple uni d'un même vice, A tous mes habitans montrer que l'Avarice
- 335 Peut faire dans les biens trouver la Pauvreté, Et nous réduire à pis que la mendicité. DesVoleurs qui chez eux pleins d'espérance entrerent, De cette triste vie enfin les délivrerent.

Digne

REMARQUES.

VERS 337. Des Voleurs qui chez eux, &c. Le Lieutenant-Criminel & sa semme surent assassinés dans leur maison sur le Quai des Orsèvres, le jour de St. Barthélemi, 24. d'Août 1665. sur les dix heures du matin, par René & François Touchet, Freres, natifs de Niasse près de Gran en Anjou. Ces deux Voleurs n'ayant pû ouvrir la porte pour sortir, parce qu'il y avoit un secret à la serrure, surent pris dans la maison même; & trois jours après, condamnés à être rompus viss sur un échasaut, à la pointe de l'Isse du Palais, devant le Cheval de Bronze: ce qui sut exécuté le 27. du même mois. Quelques jours avant cet assassinat, le Roi avoit ordonné à Mr. le Premier-Président de Lamoignon de saire informer contre le Lieutenant-Criminel, à cause de ses malversations.

Digne & funeste fruit du nœud le plus affreux, 340 Dont l'Hymen ait jamais uni deux Malheureux! Ce recit passe un peu l'ordinaire mesure; Mais un exemple enfin, si digne de censure, Peut-il dans la Satire occuper moins de mots? Chacun fçait fon métier; fuivons notre propos. -

345 Nouveau Prédicateur aujourd'hui, je l'avoue, Ecolier, ou plutôt finge de Bourdaloue, Je me plais à remplir mes Sermons de portraits. En voilà déja trois, peints d'assez heureux traits, La Femme sans honneur, la Coquette, & l'Avare.

350 Il faut y joindre encor la revêche Bizarre, Qui fans cesse d'un ton par la colere aigri, Gronde, choque, dément, contredit un Mari. Il n'est point de repos ni de paix avec elle. Son mariage n'est qu'une longue querelle.

355 Laisse-t-elle un moment respirer son Epoux?

REMARQUES.

Ses

VERS 346. - Singe de Bourdaloue.] Le Pere Louis BOURDALOUE, Jésuite, a été le plus grand Prédicateur qui ait paru en France pendant le XVII. Siècle. Il a été aussi le premier qui ait mis des portraits ou des caracteres dans ses Sermons. Il étoit d'une famille concaracteres dans ses Sermons. Il étoit d'une famille considérable de Bourges, où il nâquit le 20. d'Août 1632. Il mourut à Paris dans la Maison Professe des Yésuites le 13. de Mai, 1704. après avoir exercé le Ministere de la Prédication à la Cour & dans Paris, avec un suc-

cès merveilleux, pendant plus de 35. ans. VERS 350. La revêche Bizarre.] La Belle-Sœur de l'Auteur, Femme de Jérôme Boileau, fon

Frere ainé.

Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux,
Et sur le ton grondeur, lorsqu'elle les harangue,
Il saut voir de quels mots elle enrichit la Langue.
Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,
360 Pourroit d'un nouveau Tome augmenter Richelet.
Tu crains peu d'essuyer cette étrange surie:
En trop bon lieu, dis-tu, ton Epouse nourrie,
Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
Mais eût-elle sucé la Raison dans Saint Cyr,

Crois-

REMARQUES.

VERS 358. Il faut voir de quels mots elle enrichit la Langue. Cette femme avoit un talent tout particulier pour inventer des noms ridicules, & des injures populaires: comme un grand Frelampier; un Epétier, pour un Homme d'Epée; une grande Bacoule; une Pimbesche, une grande Orbesche; &c. Il faut remarquer que ces deux derniers noms sont les Originaux des qualités de la Comtesse des Plaideurs de RACINE: Comtesse de Pimbesche, Orbesche, & cetera. Notre Poëte, qui entendoit tous ces termes là vingt sois par jour, les redisoit à ses Amis. Il en faisoit aussi rire quelquesois Mr. le Premier-Président de Lamoignon; & ce grand Magistrat ne dédaignoit pas de s'en servir lui-même pour se divertir. Il n'appartient pas à des Bacqules comme vous, &c. C'étoit le commencement d'une Lettre qu'il écrivoit à Madame la Comtesse de Broglio sa Fille.

VERS 360. — Augmenter Richelet.] Le Dictionnaire François de Richelet. PIERRE CÉSAR RICHELET, Avocat au Parlement de Paris, mourut en 1698. Il étoit Petit-fils de NICOLAS RICHELET, célèbre parmi les Auteurs de fon tems, & qui avoit commenté les Oeuvres de Ronsard.

VERS 364. — Dans Saint Cyr.] En l'année 1686. le Roi sit bâtir à St. Cyr, près de Versailles, une magnisque Maison, à laquelle il a attaché de très-grands revenus pour l'entretien, ou pour l'établissement de deux cens cinquante jeunes Demoiselles, qui n'out pas

365 Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante, L'Hymen n'ait jamais fait de Femme extravagante? Combien n'a-t-on point vû de Belles aux doux yeux, Avant le mariage, Anges si gracieux,

Tout à coup se changeant en Bourgeoises sauvages, 370 Vrais Démons, apporter l'Enfer dans leurs ménages, Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits, Sous leur fontange altiere afservir leurs Maris? Et puis, quelque douceur dont brille ton Epouse, Penses-tu, si jamais elle devient jalouse,

375 Que son ame livrée à ses tristes soupçons,

De

REMARQUES.

un bien proportionné à leur naissance. Elles sont instruites & formées jusqu'à l'âge de vingt ans, aux exercices d'une véritable & solide piété. On leur enseigne aussi tout ce qui peut convenir à leur qualité & à leur sexe; asin qu'en sortant de cette Maison, ou pour s'établir dans le monde, ou pour embrasser la vie Religieuse, elles portent dans tout le Royaume, des exemples de modestie & de vertu. Cet établissement est du aux soins & à la piété de Madame de Maintenon.

VERS, 372. Sous leur fontange altiere.] Fontange, nœud de ruban que les Dames portent sur le devant de la tête, pour attacher leur coëssure. Ce nom est venu de Madame la Duchesse de Fontange, très-belle perfonne, qui s'appercevant à la promenade que sa coëssure ne tenoit pas, prit une de ses jarretieres, qu'elle lia autour de sa tête pour assurer sa coëssure. La maniere dont elle avoit noué ce ruban, plut; & ce qu'une nécessité de hazard avoit produit, devint sur le champ une mode, qui subsiste encore en partie, quoique la forme du nœud change continuellement.

VERS 374. Si jamais elle devient jalouse.] Ce portrait de la femme jalouse, est ici un caractere général.

De la Raison encor écoute les leçons?

Alors, Alcippe, alors tu verras de se œuvres.

Résou-toi, pauvre Epoux, à vivre de couleuvres:

A la voir tous les jours, dans ses sougueux accès,

380 A ton geste, à ton rire intenter un procès:

Souvent de ta maison gardant les avenues,

Les cheveux hérissés, t'attendre au coin des rues:

Te trouver en des lieux de vingt portes fermés,

Et par-tout où tu vas, dans ses yeux enslamés,

385 T'offrir, non pas d'Isis la tranquille Euménide,

Mais la vraye Alecto peinte dans l'Enéide,

Un

REMARQUES.

VERS 378. A vivre de couleuvres.] Avaler des Couleuvres, est une expression proverbiale, qui signifie, soussirir bien des choses fâcheuses que l'on nous dit, ou que l'on nous fait; sans que nous en osions témoigner notre déplaisir. Et, Vivre de Couleuvres, c'est être exposé tous les jours à ces sortes de chagrins.

VERS 385. — d'Is la tranquille Euménide. I Furie dans l'Opéra d'Is, qui demeure presque toujours sais action. Mr. Despréaux étant à une représentation de cet Opéra, remarqua que l'Acteur, qui faisoit le rôle de la Furie, s'ennuyant d'être longtems sans rien faire sur le Théâtre, bailloit de tems en tems; & qu'à chaque baillement il faisoit de grands signes de croix sur sa bouche, comme sont les bonnes gens. Mr. Despréaux dit à ceux avec qui il étoit: Voyez, voyez la Furie, qui sait des signes de Croix.

Furie, qui fait des signes de Croix.

Tranquille Euménide: L'union de ces deux mots est heureuse en cet endroit; car Eumenidès est un mot grecqui, dans son sens primitif, signisie Tranquille: & c'est par Antiphrase que l'on y a attaché un sens contraire, en donnant ce nom-là aux Furies, à cause de leur cruauté.

VERS 386. Mais la vraye Alecto &s.] Une des Furies. Voyez le Livre VII. de l'Enelde de Virgile. DESP. Un tison à la main chez le Roi Latinus, Souslant sa rage au sein d'Amate & de Turnus. Mais quoi? je chausse ici le cothurne Tragique.

- Reprenons au plutôt le brodequin Comique,
 Et d'objets moins affreux songeons à te parler.
 Di-moi donc, laissant-là cette Folle heurler,
 T'accommodes-tu mieux de ces douces Ménades,
 Qui, dans leurs vains chagrins, sans mal toujours malades,
- 395 Se font des mois entiers sur un lit effronté
 Traiter d'une visible & parfaite santé;
 Et douze sois par jour, dans leur molle indolence,
 Aux yeux de leurs Maris tombent en désaillance?
 Quel sujet, dira l'un, peut donc si fréquemment
 400 Mettre ainsi cette Belle aux bords du monument?

REMARQUES.

La

VERS 393. — De ces douces Ménades.] Bacchantes: c'étoient des Femmes qui célébroient les Orgies de Bacchus, en courant comme des furieuses & des insensées.

VERS 394. —— Sans mal toujours malades.] L'Auteur a encore copié ce caractere d'après sa Belle-Sœur, dont on a parlé sur les Vers 350. & 358. Quand son mari ne vouloit pas lui donner tout ce qu'elle avoit envie d'avoir, elle contresaisoit la malade, & se mettoit au lit, jusqu'à ce que sa fantaisse sût passée, ou qu'elle eût obtenu ce qu'on lui resusoit. Mr. Perrault qui étoit son Médecin, la trouvoit effectivement malade. Un jour Mr. Boileau en sit appeller un autre: c'étoit Mr. Rainsant; mais il gâta tout, car quelques saçons qu'elle sit pour paroître malade, jamais ce Médecin ne put trouver qu'elle le sût.

La Parque, ravissant ou son fils ou sa fille, A-t-elle moissonné l'espoir de sa famille? Non: il est question de réduire un Mari A chasser un Valet dans la maison chéri,

- Ou de rompre un voyage utile & nécessaire;
 Mais qui la priveroit huit jours de ses plaisirs,
 Et qui loin d'un Galant, objet de ses desirs...
 O! que pour la punir de cette Comédie,
- Mais ne nous fâchons point. Peut-être avant deux jours,

Courtois & Denyau, mandés à fon fecours, Digne ouvrage de l'Art dont Hippocrate traite, Lui sçauront bien ôter cette santé d'Athlete:

Lui donner sagement le mal qu'elle n'a point; Et fuyant de Fagon les maximes énormes, Au tombeau mérité la mettre dans les formes,

Dieu

REMARQUES.

VERS 412. Courtois & Denyau.] Deux Médecins de la Faculté de Paris. DESP.

VERS 414. Cette santé d'Athlete.] Allusion à l'Aphorisme troisieme d'Hippocrate. Les Athletes se nourrissoient d'une maniere particuliere, pour acquérir beaucoup de force & de vigueur, mais cette même nourriture devenoit ensin nuisible à leur santé.

VERS 417. Et fuyant de Fagon.] GUI CRESCENT FAGON, Premier-Médecin du Roi, nommé en 1693. dans le tems que notre Poëte composa cette Satire. Dieu veuille avoir son ame, & nous délivre d'eux!

420 Pour moi, grand ennemi de leur Art hazardeux,
Je ne puis cette sois que je ne les excuse.

Mais à quels vains discours est-ce que je m'amuse?

Il faut sur des sujets plus grands, plus curieux,
Attacher de ce pas ton esprit & tes yeux.

425 Qui s'offrira d'abord? Bon, c'est cette Sçavante, Qu'estime Roberval, & que Sauveur fréquente. D'où vient qu'elle a l'œil trouble, & le teint si terni? C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,

Un

REMARQUES.

VERS 426. Qu'essime Roberval, & que Sauveur stequente.] Roberval: Gille Personne, Sr. de Roberval. Géometre & Professeur-Royal en Mathématiques. Il étoit de l'Académie des Sciences, & mourut en 1675. Joseph Sauveur: autre sçavant Mathématicien, Professeur au Collége Royal, & de l'Académie Royale des Sciences. Il sut choisi pour enseigner les Mathématiques au Roi d'Espagne Philippe V. & aux deux Princes ses Freres. Il mourut le 9. Juillet 1716. dans sa 64. année. Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences, April 1716.

VERS 428: C'est que sur le calcul... de Cassini.]

Jean Dominique Cassini, célèbre Astronome, de l'A-

VERS 428. C'est que sur le calcul... de Cassini.] JEAN DOMINIQUE CASSINI, célèbre Astronome, de l'Académie Royale des Sciences. Il étoit né dans la ville de Gènes: & avant qu'il eût été appellé en France, il étoit premier Professeur d'Astronomie dans l'Université de Bologne. Il étoit encore Maître des Fortiscations du Grand-Duc de Toscane; & Arbitre des sifférends entre les Princes d'Italie, au sujet des limites de leurs Etats. Il mourut le 24. Septembre 1712. âgé de 87. ans. Voyez son éloge dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences de l'Ann. 1712.

Un Astrolabe en main, elle a dans sa goutiere A suivre Jupiter passé la nuit entiere.

Gar.

REMARQUES.

VERS 429. Un Astrolabe en main.] L'Astrolabe est un instrument de Mathématique en forme de Planisphe-re, qui sert à prendre les hauteurs des Astres, & à faire quelques autres observations d'Astronomie. Madame DE LA SABLIERE avoit repris notre Poëte d'avoir dit dans son Epitre V. Vers 28.

Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher Si le Soleil est fixe ou tourne sur son axe ? Si Saturne à nos yeux peut faire un parallaxe.

Cette Dame disoit, que l'Astrolabe n'étoit pas un instrument propre à faire ces sortes d'observations; & les Ennemis de notre Auteur firent bien valoir cette critique. C'est pour s'en vanger qu'il a dépeint ici Mada-me de la Sabliere comme une Sçavante ridicule; & qu'il lui a mis un Astrolabe en main, pour aller faire des

- son Apologie des Femmes., On croit, dit-il, que le caractere de la Scavante Ridicule a été fait pour une "Dame qui n'est plus, & dont le mérite extraordinai-" re ne devoit lui attirer que des louanges. Cette Da-" me se plaisoit aux heures de son loisir à entendre par-" ler d'Astronomie, & elle avoit même une très-grande " pénétration pour ces Sciences, de même que pour " plusieurs autres que la beauté & la facilité de son " esprit lui avoient rendu très-familieres. Il est encore " Vrai qu'elle n'en faisoit aucune oftentation, & qu'on " n'estimoit gueres moins en elle le soin de cacher ses " dons, que l'avantage de les posséder..... L'Au-" teur de la Satire ayant mis dans un de ses Ouvrages " il y a environ vingt ans les deux vers qui suivent:
 - ,, Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher
 - ,, Si le Soleil est sixe ou tourne sur son axe:
 - » Cette Dame eut la bonté de lui dire que quand on

Gardons de la troubler. Sa science, je croi, Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi. D'un nouveau microscope on doit en sa présence Tantôt chez Dalencé faire l'expérience;

435 Puis d'une femme morte avec son embryon, Il faut chez Du Verney voir la dissection. Rien n'échape aux regards de notre Curieuse.

Mais qui vient sur ses pas? C'est une Précieuse,

REMARQUES.

, se méloit de faire des Satires, il falloit connoître les matieres dont on parloit; que ceux qui tiennent que ", le Soleil est fixe & immobile, font les mêmes qui productionnent qu'il tourne sur son axe, & que ce ne of font point deux opinions différentes, comme il paroli le dire dans ses Vers. Elle ajouta qu'un Astrolia le le le se n'étoit d'aucune utilité pour découvrir si le sole le le se sole le chagrin qu'il eut d'être relevé la dessis, lui a fait faire ce portrait d'une Seguente Ridicule. Il , a fait faire ce portrait d'une Scavante Ridicule. Il est vrai qu'il n'est pas honnête à un si grand Poëte, d'ignorer les Sciences & les Arts dont il se mêle " de parler; mais la Dame qui l'instruisoit, n'étoit point " coupable de son ignorance, ni de la faute qu'il ne connoissoit pas. Du Monteil.

VERS 434. Tantôt chez Dalencé.] Il étoit fils d'un des plus habiles Chirurgiens de Paris, qui avoit gagné des biens considérables, mais son fils s'étoit rume à faire des expériences de Physique; & il se retira en Flandres.

VERS 436. Il faut chez Du Verney.] Joseph Du Verney, de l'Académie Royale des Sciences, Médecin du Roi, & sçavant Anatomiste, avoit un Cabinet rempli de curiosités, particuliérement de plusieurs squelettes d'animaux, dont il avoit fait la dissection. Il mourut en 1710. agé de 82. ans. Son Pere étoit un Médecin de la petite ville de Feurs en Forez, qui s'attacheit principalement à la committe de Plantage. Choit principalement à la connoissance des Plantes. VERS 438. — C'est une Précieuse.] On a sçu de

Reste de ces Esprits jadis si renommés,

440 Que d'un coup de son Art Moliere a diffamés. De tous leurs fentimens cette noble héritiere Maintient encore ici leur secte façonniere. C'est chez elle toujours que les fades Auteurs S'en vont se consoler du mépris des Lecteurs.

445 Elle y reçoit leur plainte, & fa docte demeure Aux Perrins, aux Coras est ouverte à toute heure. Là du faux bel-esprit se tiennent les bureaux. Là tous les Vers sont bons, pourvû qu'ils soient nou-

Au mauvais goût public la Belle y fait la guerre: 450 Plaint Pradon opprimé des fiflets du Parterre:

Rit

REMARQUES.

feu Mademoiselle l'Héritier, que l'on avoit dans le tems attribué ce Portrait à Madame Deshoulieres, si connue par ses Poësies. Comme elle étoit amie de M. Per-rault & de Pradon, elle avoit pris parti pour eux contre M. Racine & M. Despréaux. Celui-ci profita de l'occasion du caractere de la Précieuse, pour satiriser cette Dame, dans les Ouvrages de laquelle, quoique charmans d'ailleurs, on apperçoit quelques traces du caractere que le Poete lui donne ici.

VERS 440. Que d'un coup de son Art Moliere a diffa-més.] Voyez la Comédie des Précieuses ridicules.

VERS 449 & 450. Au mauyais goût public la Belle y fait la guerre, Plaint Pradon opprimé des sissets du Parterre.] Tout le monde connoît le fameux Sonnet de Madame Deshoulieres contre la Phèdre de Racine. Voyez

Les dix Vers suivans lui prête sur les Anciens & les Modernes des Jugemens à-peu-près les mêmes que

Rit des vains amateurs du Grec & du Latin; Dans la balance met Aristote & Cotin; Puis d'une main encor plus fine & plus habile, Pese sans passion Chapelain & Virgile;

Mais pourtant confessant qu'il a quelques beautés, Ne trouve en Chapelain, quoi qu'ait dit la Satire, Autre désaut, sinon, qu'on ne le sçauroit lire; Et pour faire goûter son Livre à l'Univers,

Croit

REMARQUES.

ceux du Parallele de M. Perrault, qui se trouve être en même tems ici l'objet des traits Satiriques de l'Auteur.

IMIT. Vers 454. Pèse sans passion Chapelain & Virgile.] Juvénal, Sat. VI. v. 435. & seqq.

Laudat Virgilium, perituræ ignoscit Elisæ, Committit Vates, & comparat inde Maronem, Atque alia parte in trutina suspendit Homerum.

VERS 459. Et pour faire goûter son Livre à l'Univers.] Au lieu de ce Vers & du suivant, il y avoit dans la premiere Edition les quatorze qu'on va lire, & que l'Auteur supprima après sa réconciliation avec M. Perrault. Ils sont parodiés, ainsi qu'une partie de ce qui précede, de ce que cet Académicien dit dans son Parallele, Tome III. p. 255.

Et croit qu'on pourra même enfin le lire un jour, Quand la Langue vieillie ayant changé de tour, On ne sentira plus la barbare structure De ses expressions mises à la torture, S'étonne cependant d'où vient que chez Coignard, Le Saint Paulin * écrit ayec un si grand art,

* Poëme de Perrault imprimé chez Coignard.

Et

A quoi bon m'étaler cette bizarre Ecole,
Du mauvais sens, dis-tu, prêché par une Folle?
De Livres & d'Ecrits bourgeois Admirateur
Vai-je épouser ici quelque apprentive Auteur?

465 Sçavez-vous que l'Epouse avec qui je me lie Compte entre ses parens des Princes d'Italie? Sort d'Ayeux dont les noms.... Je t'entens, & je voi D'où vient que tu t'es fait Secrétaire du Roi. Il falloit de ce titre appuyer ta naissance.

Cepen-

REMARQUES.

Et d'une plume douce, aisée & naturelle,
Pourrit, vingt sois encor moins lû que la Pucelle.
Elle en accuse alors notre siècle insecté
Du pédantesque goût qu'ont pour l'Antiquité
Magistrats, Princes, Ducs, & même Fits de France†,
Qui lisent sans rougir & Virgile & Térence;
Et toujours pour Perrault pleins d'un dégoût malin,
Ne sçavent pas s'il est au monde un Saint Paulin.

CHANG. Vers 464. — Quelque apprentive Auteur.] Dans toutes les Editions qui ont précédé celle de 1713. il y avoit Apprentie, au lieu d'Apprentive.

VERS 468. D'où vient que tu t'es fait Secrétaire du Roi.] M. G. D. s'étant enrichi dans la Recette-Générale des Aides de Paris, épousa une Demoiselle de condition; & pour s'ennoblir il acheta une Charge de Secrétaire du Roi. On croit qu'il est dans les Caracteres de la Bruyere, sous le nom de Sylvain, Chap. des biens de fortune. Par. 19.

† Monseigneur le Duc de Chartres, ensuite Duc d'Orléans, neveu de Lonis XIV. & Régent du Royaume depuis la mort de ce Roi. Tome 1. 470 Cependant, t'avoûrai-je ici mon insolence?
Si quelque objet pareil chez moi, deça les Monts,
Pour m'épouser entroit avec tous ces grands noms,
Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres,
Je lui dirois bientôt: Je connois tous vos Peres:

475 Je sçai qu'ils ont brillé dans ce fameux combat Où sous l'un des Valois Enguien sauva l'Etat. D'Hozier n'en convient pas: mais, quoi qu'il en puisse être,

Je ne suis point si fot que d'épouser mon mattre.

Ainfi

REMARQUES.

IMIT. Vers 473. Le fourcil rehaussé d'orgueilleuses chimeres.] JUVÉNAL, Satire VI. v. 167. & suiv.

Malo Venusinam, quam te Cornelia, Mater Gracchorum, si cum magnis virtutibus adsers Grande supercilium, & numeras in dote triumphos. Tolle tuum, precor, Hannibalem, &c.

VERS 475. Je sçai qu'ils ont brille dans ce fameux combat.] Le Combat de Cérizoles gagné par le Duc L'Enguien, en Italie, le 14. d'Avril, 1544. fous le régue de François I.

CHANG. Vers 477. D'Hozier n'en convient pas.] De cette Généalogie. L'Auteur avoit mis dans les deux éditions de 1694. Varillas n'en dit rien; Mais cela faisoit une équivoque, car il sembloit que Mr. Despréaux ent voulu taxer Varillas de n'avoir rien dit de cette Bataille de Cérizoles, quoiqu'il en ait parlé fort au long dans son Histoire de François I. Varillas lui-même y sut trompé, & s'en plaignit; mais notre Auteur pour lever toute équivoque a mis, D'Hozier n'en convient pas: parce que D'Hozier est connu de tout le monde pour un fameux Généalogiste, qui n'a jamais écrit d'histoire. I MIT. Vers 478. Je ne suis point st sot que d'épouser

Ainsi donc au plutôt délogeant de ces lieux,

- 4 80 Allez, Princesse, allez avec tous vos Ayeux,
 Sur le pompeux débris des lances Espagnoles,
 Coucher, si vous voulez, aux champs de Cérizoles.
 Ma maison, ni mon lit ne sont point faits pour vous.
 J'admire, poursuis-tu, votre noble courroux.
- 485 Souvenez-vous pourtant que ma famille illustre.

 De l'assistance au Sceau ne tire point son lustre:

 Et que né dans Paris de Magistrats connus,

 Je ne suis point ici de ces nouveaux venus,

 De ces Nobles sans nom, que par plus d'une voye,
- Mais eussai-je comme eux des Meûniers pour parens, Mon Epouse vînt-elle encor d'Ayeux plus grands, On ne la verroit point, vantant son origine,

REMARQUES.

mon maître. Imitation de MARTIAL, Livre VIII. Epig. XII.

Uxorem quare locupletem ducere nolim, Quaritis? Uxori nubere nolo mea.

L'Auteur a eu déssein de rendre ici la même beauté de Langue, en traduisant par ces mots: Epouser mon mattre, ceux-ci de Martial: Uxori nubere nolo mea. Car la phrase Latine est Nubere marito, pour les semmes; & Ducere uxorem, pour les hommes: & c'est en quoi consiste toute la finesse du bon mot de Martial.

consiste toute la finesse du bon mot de Martial.

VERS 486. De l'Assistance - au Sceau &c.] Une des principales fonctions des Secrétaires du Roi, est d'assister au Sceau, dans les Chancelleries. Edit de Louis XI. Novemb. 1482.

Ls

A son triste Mari reprocher la farine.

- De trop bonne heure apprit l'humiliation:

 Et pour vous détromper de la pensée étrange,

 Que l'Hymen aujourd'hui la corrompe & la change,

 Sachez qu'en notre accord elle a, pour premier point,
- A traîner après elle un pompeux équipage,
 Ni fur-tout de fouffrir, par un profane usage,
 Qu'à l'Eglise jamais devant le Dieu jaloux,
 Un fastueux carreau soit vû sous ses genoux.
- Je le voi bien, tu vas épouser une Sainte:

 Et dans tout ce grand zêle il n'est rien d'affecté.

 Sçais-tu bien cependant sous cette humilité,

 L'orgueil que quelquesois nous cache une Bigote,
- 11 te faut de ce pas en tracer quelques traits, Et par ce grand portrait finir tous mes portraits. A Paris, à la Cour on trouve, je l'avoüe,

Des Femmes dont le zêle est digne qu'on le loue,

J'en s'occupent du bien en tout tems, en tout lieu. J'en sçais une, chérie & du Monde & de Dieu, Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune; Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune: Que le Vice lui-même est contraint d'estimer, 520 Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.

Mais pour quelques vertus si pures, si sinceres,

Combien y trouve-t-on d'impudentes Faussaires,

Qui sous un vain dehors d'austere piété,

De leurs crimes secrets cherchent l'impunité,

- De leurs honteux plaisirs l'affreux libertinage?

 N'atten pas qu'à tes yeux j'aille ici l'étaler.

 Il vaut mieux le souffrir que de le dévoiler.

 De leurs galans exploits les Bussis, les Brantômes
- Mais pour moi dont le front trop aisément rougit,
 Ma bouche a déja peur de t'en avoir trop dit.
 Rien n'égale en fureur, en monstrueux caprices,
 Une fausse Vertu qui s'abandonne aux vices.
- Au moins pour un Mari garde quelque douceur.

 Je les aime encor mieux qu'une Bigote altiere,

 Qui dans son fol orgueil, aveugle, & sans lumiere,

REMARQUES.

VERS 520. Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.] Madame de MAINTENON, FRANÇOISE D'AUBIGNÉ. VERS 529. — Les Bussis, les Brantômes.] Le Comte de Bussi Rabutin, Auteur de l'Histoire amoureuse des Gaules. On trouve dans les Mémoires de Brantôme les Vies des Dames Galantes de son tems.

VERS 531. Mais pour moi dont le front trop aisément rougit. On le surnommoit le chaste Despréaux. La pureté de ses mœurs & de ses écrits lui a valu cet éloge.

L 3

A peine sur le seuil de la dévotion,

- 540 Pense atteindre au sommet de la persection: Qui du foin qu'elle prend de me gêner fans cesse, Va quatre fois par mois se vanter à confesse: Et les yeux vers le Ciel, pour se le faire ouvrir, Offre à Dieu les tourmens qu'elle me fait fouffrir.
- 545 Sur cent pieux devoirs aux Saints elle est égale. Elle lit Rodriguez, fait l'oraison mentale, Va pour les malheureux quêter dans les maisons, Hante les hôpitaux, visite les prisons, Tous les jours à l'Eglise entend jusqu'à six Messes.
- 550 Mais de combattre en elle, & domter ses soiblesses, Sur le fard, sur le jeu vaincre sa passion, Mettre un frein à fon luxe, à fon ambition, Et soumettre l'orgueil de son esprit rebelle: C'est ce qu'en vain le Ciel voudroit exiger d'elle.
- 555 Et peut-il, dira-t-elle, en effet l'exiger? Elle a son Directeur, c'est à lui d'en juger. Il faut, sans différer, sçavoir ce qu'il en pense. Bon! vers nous à propos je le vois qui s'avance.

Qu'il REMARQUES.

VERS 546. Elle lit Rodriguez, &c.] Le Traité de la Perfection Chrétienne du Pere Alphonse Rodriguez. Jésuite Espagnol, est très-estimé. L'Abbé Regnier-Desmarais, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, en a fait une excellente Traduction.

VERS 558. — je le vois qui s'avance.] De tous les caracteres qui sont dans cette Satire, c'est à celui du Diresteur que pôtre Poète donnoit la présérence.

du Directeur que nôtre Poëte donnoit la préférence. QuoiQu'il paroît bien nourri! Quel vermillon, quel teint!

560 Le Printemps dans sa fleur sur son visage est peint.

Cependant, à l'entendre, il se soutient à peine.

Il eut encore hier la sièvre & la migraine:

Et sans les promts secours qu'on prit soin d'apporter,

Il seroit sur son lit peut-être à tremblotter.

- Mais de tous les Mortels, grace aux dévotes Ames, Nul n'est si bien soigné qu'un Directeur de Femmes. Quelque l'éger dégoût vient-il le travailler? Une froide vapeur le fait-elle bâiller? Un Escadron coëssé d'abord court à son aide.
- Chez lui fyrops exquis, ratafias vantés,
 Confitures fur-tout volent de tous côtés:
 Car de tous mets fucrés, fecs, en pâte, ou liquides,
 Les effomacs dévots toujours furent avides:
- 575 Le premier masse-pain pour eux, je croi, se sit, Et le premier citron à Rouen sut consit.

Notre

REMARQUES.

Quoique ce portrait soit assez général, l'Auteur n'a pas laissé d'avoir un objet particulier. C'étoit M. H. grand Directeur de Femmes. Il étoit tel qu'on le représente ici; frais, vermeil, plein de santé: cependant il se plaignoit toujours de quelque indisposition. Il alloit souvent chez Madame B.... sa Pénitente, qui logeoit près du Palais dans le voisnage de nôtre Poëte. Cette Dame dévote & sa Fille, recevoient leur cher Directeur avec un respect insini, & lui rendoient les soins les plus empressés.

VERS 576. Et le premier citron à Rouen fut confit.] Les plus exquis citrons confits se font à Rouen. Desp.

248 SATIRE X.

Notre Docteur bientôt va lever tous ses doutes, Du Paradis pour elle il applanit les routes; Et loin sur ses défauts de la mortisser,

- Pourquoi vous alarmer d'une vaine censure?

 Du rouge qu'on vous voit on s'étonne, on murmure.

 Mais a-t-on, dira-t-il, sujet de s'étonner?

 Est-ce qu'à faire peur on veut vous condamner?
- 585 Aux usages reçus il faut qu'on s'accommode,
 Une Femme sur-tout doit tribut à la Mode.
 L'orgueil brille, dit-on, sur vos pompeux habits:
 L'œil à peine soutient l'éclat de vos rubis.
 Dieu veut-il qu'on étale un luxe si profane?
- Mais ce grand jeu chez vous comment l'autoriser?

 Le jeu fut de tout temps permis pour s'amuser.

 On ne peut pas toujours travailler, prier, lire:

 Il vaut mieux s'occuper à joüer qu'à médire.

Le

REMARQUES.

Ce fut d'abord par Roüen que vinrent à Paris les citrons confits dans les Illes Françoises de l'Amérique. C'est de-là qu'ils ont pris le nom de Citrons de Roüen, qu'ils conservent encore, parce que nous en recevons toujours beaucoup par cette Ville. Il en vient aussi par Nantes & par Bordeaux.

VERS 577. Notre Docteur bientôt, &c.] Ce Vers & les suivans y compris le Vers 608. ne regardent personne en particulier. Ils n'attaquent que la Morale accommodante des saux Directeurs en général.

VERS 594. Il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à medire. Les deux Dévotes, dont on vient de parler, aimoient

Ft

Peut même devenir une bonne action.

Tout est fanctifié par une ame pieuse.

Vous êtes, poursuit-on, avide, ambitieuse,
Sans cesse vous brûlez de voir tous vos parens

- Votre bon naturel en cela pour Eux brille.

 Dieu ne nous défend point d'aimer notre famille:

 D'ailleurs tous vos parens font sages, vertueux.

 Il est bon d'empêcher ces emplois faitueux
- 605 D'être donnés peut-être à des Ames mondaines, Eprifes du néant des vanités humaines. Laissez là, croyez-moi, gronder les indévots, Et sur votre salut demeurez en repos. Sur tous ces points douteux c'est ainsi qu'il prononce.

Sa Dévote s'incline, & calmant fon esprit,
A cet ordre d'enhaut sans réplique souscrit.
Ainsi pleine d'erreurs, qu'elle croit légitimes,
Sa tranquille vertu conserve tous ses crimes:

615 Dans un cœur tous les jours nourri du Sacrement Maintient la vanité, l'orgueil, l'entêtement,

REMARQUES.

moient beaucoup le Jeu. Notre Poëte prenoit fouvent la liberté de les censurer; & Mademoiselle B. hi disoit, pour se venger de ses railleries, qu'il valoit mieux jouer que médire.

L 5

Et croit que devant Dieu ses fréquens sacriléges Sont pour entrer au Ciel d'affurés priviléges. Voilà le digne fruit des foins de fon Docteur.

620 Encore est-ce beaucoup, si ce Guide imposteur, Par les chemins fleuris d'un charmant Quiétisme Tout à coup l'amenant au vrai Molinozisme, Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer, Goûter en Paradis les plaisirs de l'Enfer.

Mais dans ce doux état molle, délicieuse,

REMARQUES.

La

Vers 620. & 623. Encore est-ce beaucoup, si ce Guice imposseur, &c. Il ne sui fait bientôt, &c.] Les deux
Vers, qui séparent le 620. & le 623. empêchent qu'on
ne s'apperçoive au premier coup d'œil d'une faute
contre la Syntaxe, qui se trouve dans cette Phrase.
Mais en rapprochant les deux Vers, que l'on cite ici,
il est aisé de voir que ce Guide imposseur est le Nominatif de toute la Phrase; & qu'll, qui commence le
Vers 623. n'est que la répétition de ce Nominatif,
saite sans nécessité. Ce qui, dans toutes les Langues,
peche contre les Régles de la Syntaxe. Cette Remarque est de M. Des-Forges-Maillard dans sa Lettre sur
l'Initation, &c. à M. le Président Bouhier.
Vers 622. — au vrai Molinozisme.] Le Quiétisme

VERS 622. — au vrai Molinozisme.] Le Quietisme sur introduit à Rome par Miguel Molinos, Prêtre Espagnol, & célèbre Directeur, qui s'étoit fait une réputation de piété. Il enseignoit une méthode pour élever l'ame à la contemplation par l'Oraison de Quictude. Cette Oraison, selon lui, consiste à se mettre en la présence de Dieu par un acte de foi, qui nous fasse concevoir Dieu présent en nous-mêmes. Après quoi, il sant bannir toutes sortes de pensées & d'affections, & attendre le reste de Dieu. Ce faux Directeur agé de 60, ans fut déféré à l'Inquisition, & fit abjuration de sa d'une prison perpétuelle, dans laquelle il moutut

quelques années après.

Et

La hais-tu plus, di-moi, que cette Bilieuse, Qui follement outrée en sa sévérité, Bâtizant son chagrin du nom de piété, Dans sa charité sausse, où l'amour-propre abonde,

- 630 Croit que c'est aimer Dieu que hair tout le monde?
 Il n'est rien où d'abord son soupçon attaché
 Ne présume du crime, & ne trouve un péché.
 Pour une Fille honnête & pleine d'innocence,
 Croit-elle en ses valets voir quelque complaisance?
- 635 Réputés criminels les voilà tous chassés,
 Et chez elle à l'instant par d'autres remplacés.
 Son Mari, qu'une affaire appelle dans la Ville,
 Et qui chez lui, fortant, a tout laissé tranquille,
 Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison,
 640 De voir que le portier lui demande son nom;

REMARQUES.

VERS 637. Son Mari, qu'une affaire appette, &c.] L'Auteur désigne encore ici sa Belle-Sœur. Elle changeoit souvent de Domestiques. Un jour son Mari sur sort surpris de voir, en rentrant chez lui, des gens qui ne le connoissoient pas, & qui lui demandoient son nom.

S. Regnier, Satire XI. à la fin, dit:

Je cours à mon logis, je heurte, je tempête;

Et croyez à frapper que je n'étois perclus.

On m'ouvre & mon Valet ne me reconnost plus.

Monsieur n'est pas ici: que Diable! à si bonne heure!

Vous frappez comme un sourd. Quelque tems je demeure, &c.

L 6

Et que parmi ses Gens changés en son absence,
Il cherche vainement quelqu'un de connoissance.
Fortbien: Le trait est bon. Dans les Femmes, dis-tu,
Ensin vous n'approuvez ni vice, ni vertu.

645 Voilà le Sexe peint d'une noble maniere!
Et Théophraste même, aidé de la Bruyere,
Ne m'en pourroit pas faire un plus riche tableau.

C'est

REMARQUES

CHANG. Vers 641. Et que parmi ses Gens changés en son absence.] Dans les deux premieres Editions il y avoit:

Et que dans son togis fait neuf en son absence.

M. Perrault, dans la Préface de son Apologie des Femmes, critiqua cette expression: faire son logis neuf. Il prétend avec raison qu'il falloit dire, faire maison neuve, parce que Maison fignisse aussi-bien ceux qui habitent une maison, que la maison-même; au lieu que Logis ne signisse jamais que le lieu que l'on habite. Il faut ajouter à cette critique, que, supposé qu'on pût dire aussi bien, faire logis neuf, que faire maison neuve, il ne s'ensurvoit pas qu'on pût dire, faire son logis neuf. Les Expressions proverbiales sont consacrées, & il les saut employer telles qu'elles sont. Le moindre changement en altere le sens. Faire sa maison neuve n'aura jamais dans le sens siguré, la même signification que saire maison neuve; c'est-à-dire, chasser, ou changer tous ses Domessiques.

M. Despréaux profita sagement de la censure de M. Perrault, & sçut remplacer un Vers assez mauvais, par

un autre fort bon.

VERS 646. Et Théophraste même, aidé de la Bruyere.] LA BROYERE à traduit les Caracteres de Théophraste, & a fait ceux de son siècle. Desp.

Jean de la Bruyere, Gentilhomme de M. le Prince, mourut le 10. Mai 1696. Agé de 57. ans. Il étoit de l'Académie Françoise.

C'est assez: Il est temps de quitter le pinceau. Vous avez désormais épuisé la Satire.

Sur ce vaste sujet si j'allois tout tracer,
Tu verrois sous ma main des tômes s'amasser.
Dans le Sexe j'ai peint la piété caustique.
Et que seroit-ce donc, si Censeur plus tragique,

655 J'allois t'y faire voir l'Athéisine établi, Et non moins que l'honneur, le Ciel mis en oubli? Si j'allois t'y montrer plus d'une Capanée, Pour souveraine loi mettant la Destinée, Du tonnerre dans l'air bravant les vains carreaux,

660 Et nous parlant de Dieu du ton de Des-Barreaux?

Mais,

REMARQUES.

VERS 657. Si f'allois t'y montrer plus d'une Capanée.] CAPANÉE étoit un des sept Chefs de l'Armée qui mit le siège devant Thèbes. Les Poëtes ont dit que Jupiter le foudroya, à cause de son impiété. Desp.

VERS 660. — du ton de Des-Barreaux.] On dit qu'il se convertit avant que de mourir. Desp.

Jacques de Vallée, Seigneur Des Barreaux, né à Paris en 1602. & reçui Conseiller au Parlement en 1625. se désit bientôt de sa Charge; son penchant au plaisir le rendant incapable des devoirs de la Magistrature. Il a sait de fort jolies Chansons, & quantité de Vers François & Latins qui n'ont pas été imprimés. Le fameux Sonnet de piété, qui commence par ce Vers: Grand Dieu, tes Jagemens sont remplis d'équité, a toujours passé pour être de lui. Il se sachoit pourtant tout de bon, quand on lui en parloit: il sit même d'assez mauvais Vers François pour le désavoüer, quoique d'ailleurs ce Sonnet soit fort beau. Quelques années avant sa mort arrivée en 1674. il s'étoit retiré à Châlons-sur-

Mais, sans aller chercher cette Fenune infernale, T'ai-je encor peint, di-moi, la Fantasque inégale, Qui m'aimant le matin, souvent me hait le soir? T'ai-je peint la Maligne aux yeux saux, au cœur noir?

- T'ai-je encore exprimé la brusque Impertinente?

 T'ai-je tracé la Vieille à morgue dominante,

 Qui veut vingt ans encor après le Sacrement,

 Exiger d'un Mari les respects d'un Amant?

 T'ai-je fait voir de joye une Belle animée,
- 670 Qui souvent d'un repas fortant toute ensumée, Fait même à ses Amans trop foibles d'estomac, Redouter ses baisers pleins d'ail & de tabac? T'ai-je encore décrit la Dame Brelandiere,

Qui

REMARQUES.

Saône, où il mourut d'une maniere plus édifiante qu'il n'avoit vécu. C'est à M. de Maupeou, Evêque de Châtons qu'il sut redevable de sa conversion; & il disoit ordinairement que ce Prélat l'avoit empéché d'être vacillant.

VERS 672. Redouter ses baisers pleins d'ail & de tabac. Quelques Femmes de la Cour avoient alors porté les excès de la table aussi loin que les Hommes les plus débauchés auroient pu faire.

VERS 673. —— la Dame Brelandiere, &c.] Il y a des Femmes qui donnent à fouper aux Joueurs, de peur de ne-les plus revoir s'ils fortoient de leur maifon. DESP.

La Dame, dont on a ci-devant parlé dans la Note sur le Vers 216. faisoit de sa Maison, non-seulement une Académie de Jeu, mais encore un Cabaret pour les Juieurs, qui payoient leur écot en entrant, & qui se faisoient après cela, fervir avec la même liberté & les mêmes hauteurs que l'on prend dans les moindres Cabarets.

Qui des Joueurs chez soi se fait Cabaretiere,
675 Et souffre des affronts que ne souffriroit pas
L'Hôtesse d'une Auberge à dix sous par repas?
Ai-je offert à tes yeux ces tristes Tysiphones,
Ces monstres pleins d'un siel que n'ont point les
Liones,

Qui prenant en dégoût les fruits nés de leur flanc, 680 S'irritent fans raison contre leur propre fang, Toujours en des fureurs que les plaintes aigrissent, Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haïssent, Et font de leur maison digne de Phalaris, Un séjour de douleurs, de larmes & de cris?

685 Enfin t'ai-je dépeint la Superstitieuse, La Pédante au ton sier, la Bourgeoise ennuyeuse: Celle qui de son chat fait son seul entretien,

Celle

REMARQUES.

Vers 677. — ces trifles Tysiphones, &c.] La premiere Femme de M. Boileau, Pere de notre Poëte, avoit pris en aversion une de ses Filles, & ne cessoit point de la maltraiter. Elle ne voulut jamais permettre qu'on la mit en pension dans un Couvent, pour avoir le plaisir de la battre. Elle s'en acquitta si bien, qu'à la sin cette jeune Fille en mourut, & la Mere elle-même mourut de regret.

me mourut de regret.

Vers 682. Battent dans leurs Enfans l'Epoux qu'elles haissent. Il faut remarquer la noblesse avec laquelle le châtiment le plus ordinaire des Enfans est exprimé dans ce Vers.

VERS 683. — digne de Phalaris.] Tyran en Sicile très-cruel. Desp.

VERS, 687. Celle qui de son chat fait son seul entretien.

Celle qui toujours parle, & ne dit jamais rien?

Il en est des milliers: mais ma bouche enfin lasse,

J'entens. C'est pousser le moins, veut bien te faire grace.

J'entens. C'est pousser loin la modération.

Ah! finissez, dis-tu, la déclamation.

Pensez-vous qu'ébloui de vos vaines paroles,

l'ignore qu'en effet tous ces discours frivoles

695 Ne sont qu'un badinage, un simple jeu d'esprit D'un Censeur, dans le sond, qui solâtre & qui rit, Plein du même projet qui vous vint dans la tête, Quand vous plaçâtes l'Homme au dessous de la Bête? Mais enfin vous & moi c'est assez badiner.

700 Il est tems de conclure; & pour tout terminer, Je ne dirai qu'un mot. La Fille qui m'enchante,

No.

REMARQUES.

C'est une Sœur de l'Auteur, laquelle se reconnut d'a-

bord, & se fâcha bien férieusement.

VERS 695. Ne font qu'un badinage, un simple jeu d'esprit, &c.] L'Auteur fait entendre par-là, qu'il ne saut pas expliquer à la rigueur tout ce qu'il a dit contre les Femmes dans cette Satire, ni ce qu'il a dit contre les Hommes dans la Satire VIII. Il écrivoit à M. Brossette dans une Lettre du 5. Juillet 1706., Quoique j'aye composé animi gratia une Satire contre les méchantes Femmes, je suis pourtant du sentiment d'Alcippe, & je tiens comme lui, Que pour être heureux sous ce joug salutaire, Tont dépend, en un mot, du bon choix qu'on sçait faire. Il ne saut pas prendre les Poêtes à la lettre. Aujourd'hui c'est chez eux la sête du Célibat: Demain c'est la sête du Mariage: Aujourd'hui l'Homme est le plus sot de tous les Animaux: Demain c'est le seul Animal cappable de justice, & en cela semblable à Dieu ".

Noble, fage, modeste, humble, honnête, touchante, N'a pas un des défauts que vous m'avez fait voir. ' Si par un sort pourtant qu'on ne peut concevoir,

- 705 La Belle tout à coup rendue infociable, D'Ange, ce sont vos mots, se transformoit en Diable; Vous me verriez bientôt, sans me désespérer, Lui dire: Hé bien, Madame, il faut nous séparer. Nous ne sommes pas saits, je le voi, l'un pour l'autre.
- 710 Mon bien se monte à tant: Tenez, voilà le vôtre. Partez: Délivrons-nous d'un mutuel souci.

Alcippe, tu crois donc qu'on se sépare ainsi??
Pour sortir de chez toi, sur cette offre offensante,
As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle y consente?

- Le favoureux plaisir de t'y persécuter?

 Bientôt son Procureur, pour elle usant sa plume,

 De ses prétentions va t'offrir un volume.

 Car, grace au Droit reçu chez les Parisiens,
- 720 Gens de douce nature, & Maris bons Chrétiens,
 Dans ses prétentions une Femme est sans borne.
 Al-

REMARQUES.

VERS 708. — il faut nous séparer. Ce Vers & les deux qui le suivent, sont, en quelque sorte, une paraphrase de la sormule du Libelle de Divorce, qui étoit anciennement en usage chez les Romains. In repudiis autem. id est, renuntiatione comprobata sunt hac verba, RES TUAS TIBI HABETO: item hac, TUAS RES TIBI AGITO. Loi. 2. § 1. au Digeste Tit. de Divortiis & Repudiis.

VERS 719. 720. & 721. — grace au Droit reçu chez

Alcippe, à ce discours je te trouve un peu morne. Des Arbitres, dis-tu, pourront nous accorder.

Dies

REMARQUES.

chez les Parisiens, Gens de douce nature, & Maris bons Chrétiens, Dans ses prétentions une Pename est sans borne.] Notre Auteur n'est pas le premier, dont la Muse le soit égayée aux dépens de la bonté d'ame des Maris Parisiens. Corneille, avant lui, leur avoit sait, dans la I. Scène du II. Acte de La Suite du Menteur, un reproche pareil à celui qu'ils reçoivent ici.

Il est riche, & de plus il demeure à Paris,
Où des Dames, dit-on, est le vrai Paradis:
Et, ce qui vaut bien mieux que toutes ces richesses,
Les Maris y sont bons, & les Femmes mastresses.

Ce que M. Despréaux ajoute, que grace au Droit reçu chez les Parissens, une Femme est sans borne dans ses prétentions, est fondé sur ce qu'il n'y a peut-être aucune Coutume dans le Royaume, qui foit auffi favorable aux Femmes que celle de Paris. Dans le eas de féparation, s'il n'y a point de Communauté, le Mari est obli-gé de rendre à la Femme tout ce qu'il a reçu d'elle, & qu'on a souvent estimé dans le Contrat le double ou le triple de sa juste valeur. Sorte d'estimation qu'un Mari Parisien trouve plus que légitime. Si ce qu'elle reprend, ne lui sustit pas pour vivre, il lui saut, sur les biens de son Mari, une pension, que les Juges sixent selon le rang & la sortune des Personnes. S'il y a Communauté & que la Femme l'accèpte, elle emporte, outre la moitié de la Communauté, tout ce qui n'y est point entré, & le Mari doit de même suppléer à ce qui peut lui manquer pour vivre. Après la mort du Mari la Femme a bien d'autres prétentions. ,, Par-, mi nous, dit PATRU, Plaid. IX., les Femmes ont des " Douaires & des Préciputs: elles partagent la Com-" munauté, où pourtant elles n'apportent presque rien , que le bonheur de leur fexe, & la faveur de nos , Coutumes. Enfin à bien parler, elles sont les prinsi cipales héritieres de leurs Maris ".

Des Arbitres Tu crois l'empêcher de plaider?

725 Sur ton chagrin déja contente d'elle-même,

Ce n'est point tous ses droits, c'est le procès qu'elle

aime,

Pour elle un bout d'arpent, qu'il faudra disputer, Vaut mieux qu'un fief entier acquis sans contester: Avec elle il n'est point de droit qui s'éclaircisse,

730 Point de procès si vieux qui ne se rajeunisse, Et sur l'art de former un nouvel embarras, Devant elle Rolet mettroit pavillon bas. Croi-moi, pour la siéchir trouve ensin quelque voye: Ou je ne répons pas dans peu qu'on ne te voye

735 Sous le faix des procès abbatu, consterné, Triste, à pié, sans Laquais, maigre, sec, ruïné,

Vingt

REMARQUES.

Vers 726. — c'est le procès qu'elle aime.] Ce Portrait de la Femme Plaideuse est fait sur la Comtesse de Crisse, dont on a parlé ci-devant sur le Vers 105. de la Satire III. L'Antiquité a produit aussi des Monstres de cette espece: témoin la fameuse Afrania, Femme du Sénateur Licinius Buccio, laquelle, dit Valere-Maxime, Liv. VIII. Ch. III. N. 2., étoit, toujours prête à faire des Procès, & plaidoit toujours ellemême ses Causes devant le Préteur, non qu'elle manquât d'Avocats, mais parce qu'elle abondoit en impudence. C'est pourquoi, fatiguant continuellement les Tribunaux de cris, auxquels ils n'étoient point accoutumés, elle devint un exemple très-céplèbre de ce que c'est que l'esprit de chicane dans les Femmes; ensorte que depuis elle on appliqua, comme une espece de note d'infamie, le nom d'Amprania à toutes les semmes, avec qui leur caractere ne permettoit pas de vivre tranquille".

Vingt fois dans ton malheur résolu de te pendre, Et, pour comble de maux, réduit à la reprendre.

REMARQUES.

VERS dernier. Et, pour comble de maux, réduit à la re-prendre.] L'Auteur s'applaudissoit d'avoir sçu finir par un trait de plaisanterie, comme il avoit commencé. Il y a une Remarque importante à faire sur le total de l'Ouvrage. C'est la finesse & la variété des Tran-sitions. M. Despréaux regardoit l'art de les bien ménager, somme le Ches d'apprende l'Art d'égrire. Se il avoit comme le Chef d'œuvre de l'Art d'écrire, & il avoit coutume de dire au sujet des Caracteres de La Bruyere, Livre, qu'il estimoit d'ailleurs insiniment; que l'Ecri-vain s'étoit libéré des Transitions, qui étoient ce qu'il y evoit de plus difficile dans les Ouvrages d'esprit.



SURLA

SATI

I A onzieme Satire traite du Vrai & du Faux Honneur. Elle fut composée à l'occasion d'un Procès que le Commis à la recherche des Usurpateurs du titre de Noblesse, avoit intenté à M. Gilles Boileau, Payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, en exécution de la Déclaration du Roi du 4. de Septembre 1696. M. l'Abbé Boileau, Docteur de Sorbonne, Chanoine de la Sainte-Chapelle, & M. Boileau Despréaux son Frere, intervinrent dans ce Procès, auquel ils avoient le même intérêt que M. Gilles Boileau leur Cousin. Ils produisirent des titres incontestables, par lesquels ils prouverent leur Noblesse depuis Jean Boileau, Secrétaire du Roi, ennobli, avec Jean son Fils, en l'année 1371. E ils furent maintenus en la qualité de Nobles & d'Ecuyers

par Arrêt du 10. d'Avril 1699.

Ce Procès excita la mauvaise humeur de M. Defpréaux, qui ne pouvoit souffrir l'injustice ni les vexations des Partisans. Il en vouloit sur-tout à ce Traitant si fameux, Paul Poisson de Bourvalais, qui étoit un des principaux Intéressés à la recherche des faux Nobles: & ce fut presque uniquement pour se venger de lui, que M. Despréaux entreprit cette Satire. Il commença à la composer au mois de Novembre 1698. dans la chaleur des poursuites de ce Procès; & il avoit dessein de peindre l'Auteur de cette injuste recherche avec de terribles couleurs. quand il eut obtenu un Arrêt favorable, content de sa victoire, il oublia sa vengeance, & crut même ne aevoir pas relever la noblesse de son origine, après en avoir parlé si modestement en d'autres endroits de ses Ouvrages. Voyez Epit. V. Vers 112. Epit. X. Vers 96.

SATIRE XI.

À M. DE VALINCOUR,

CONSEILLER DU ROI EN SES CONSEILS,

Secrétaire-Général de la Marine, & des Commandemens de Monseigneur le Comte de Toulouse.

Oui, l'Honneur, Valincour, est chéri dans le monde: Chacun pour l'exalter en paroles abonde; A s'en voir revêtu chacun met son bonheur; Et tout crie ici bas l'Honneur! vive l'Honneur! 5 Entendons discourir sur les bancs des Galeres;

REMARQUES.

Ce

Vers 1. Oui, l'Honneur, Valincour, &c.] J. B. Henri Du Trousset de Valincour, Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire-Général de la Marine, & des Commandemens de M. le Comte de Toulouse, étoit lié d'une étroite amitié avec M. Despréaux. Il étoit de l'Académie de la Crusca de Florence, & sur reçu en 1699. à l'Académie Françoise à la place de M. Racine. Il mourut le 5. Janvier 1730. Ed. P. 1735.

VERS 5. Entendons discourir sur les bancs des Galeres, &c.] Allusion à une action mémorable du Duc d'Ossone, Viceroi de Sicile & de Naples. Ce Seigneur étant un jour à Naples, & visitant les Galeres du Port, eut la curiosité d'interroger les Forçats; mais ils se trouverent tous innocens, à l'exception d'un seul, qui avoüa de bonne soi, que si on lui avoit fait justice, il auroit été pendu.

Ce Forçat abhorré, même de ses Confreres; Il plaint, par un Arrêt injustement donné, L'Honneur en sa personne à ramer condamné. En un mot, parcourons & la Mer & la Terre:

- to Interrogeons Marchands, Financiers, Gens de guerre,
 Courtisans, Magistrats; chez eux, si je les croi,
 L'Intérêt ne peut rien, l'Honneur seul fait la loi.
 Cependant, lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne,
 J'examine au grand jour l'esprit qui les gouverne,
- 15 Je n'apperçois par-tout que folle Ambition, Foiblesse, Iniquité, Fourbe, Corruption; Que ridicule Orgueil de soi-même idolâtre. Le Monde, à mon avis, est comme un grand Théâtre, Où chacun en public l'un par l'autre abusé,
- 20 Souvent à ce qu'il est joue un rôle opposé.

 Tous les jours on y voit, orné d'un faux visage,
 Impudemment le Fou représenter le Sage,
 L'Ignorant s'ériger en Sçavant fastueux,
 Et le plus vil Faquin trancher du Vertueux.
- 15 Mais, quelque fol espoir dont leur orgueil les berce, Bientôt on les connoît, & la Vérité perce.

On

REMARQUES.

pendu. Qu'on m'ôte d'ici ce coquin-là, dit le Duc en lui donnant la liberté; il gâteroit tous ces honnétes-gens.

VERS 13. — lorsqu'aux yeux leur portant la lanterne.]

Allusion au mot de Diogène le Cynique, qui portoit une lanterne en plein jour, & qui disoit qu'il cherchoit un homme. DESP.

SATIRE XI. 264

On a beau se farder aux yeux de l'Univers, A la fin fur quelqu'un de nos vices couverts Le Public malin jette un œil inévitable;

- 30 Et bientôt la Cenfure, au regard formidable, Scait, le crayon en main, marquer nos endroits faux, Et nous développer avec tous nos défauts. Du Mensonge toujours le Vrai demeure maître. Pour paroître honnête Homme en un mot il faut l'être;
- 35 Et jamais, quoi qu'il fasse, un Mortel ici-bas Ne peut aux yeux du Monde être ce qu'il n'est pas. En vain ce Misanthrope, aux yeux tristes & sombres, Veut par un air riant en éclaircir les ombres: Le Ris fur fon vifage est en mauvaise humeur;
- 40 L'agrément fuit ses traits, ses caresses font peur; Ses mots les plus flateurs paroissent des rudesses, Et la Vanité brille en toutes ses bassesses. Le Naturel toujours fort, & sçait se montrer.

REMARQUES.

CHANG. Vers 30. — la Censure, au regard formidable.] Premiere maniere: La Censure, Epagneule admirable. Seconde maniere: Au regard admirable.

VERS 37. En vain ce Misanthrope, &c.] L'Auteur, en récitant, disoit toujours: En vain ce faux Caton.

VERS 39. Le Ris sur son visage est en mauvaise humeur.] Un jour à Bâville, M. le Premier-Président de Lamoignon pria l'Auteur de réciter la Satire à son Estret à un grand Seigneur très-caustique, qui l'avant prit à un grand Seigneur très-caustique, qui, l'ayant écoutée d'un air froid, lui dit très-séchement, Voilà de beaux Vers. C'est ce même Seigneur que l'Auteur peintici.

IMIT. Vers 43. Le Naturel toujours fort, & scait se montrer.] Horace, Livre I. Epitre X. Vers 24.

Vainement on l'arrête, on le force à rentrer,

45 Il rompt tout, perce tout, & trouve enfin passage.

Mais loin de mon projet je sens que je m'engage.

Revenons de ce pas à mon texte égaré.

L'Honneur par-tout, disois-je, est du monde admiré.

Mais l'Honneur en effet qu'il faut que l'on admire,

50 Quel est-il, Valincour? pourras-tu me le dire?

L'Ambitieux le met souvent à tout brûler;

L'Avare à voir chez lui le Pactole rouler;

Un faux Brave à vanter sa proüesse frivole;

Un faux Brave a vanter la prouelle frivole;

Un vrai Fourbe à jamais ne garder sa parole;

- 55 Ce Poëte à noircir d'infipides papiers:

 Ce Marquis à fçavoir frauder fes Créanciers;

 Un Libertin à rompre & Jeûnes & Carême,

 Un Fou per du d'honneur à braver l'Honneur même.

 L'un d'eux a-t-il raison? Qui pourroit le penser?
- 60 Qu'est-ce donc que l'Honneur que tout doit embrasser? Est-ce de voir, di-moi, vanter nôtre éloquence,

D'ex-

REMARQUES.

Naturam expellas furca; tamen usque recurret, Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.

LA FONTAINE a paraphrafé ces Vers, Livre 2. Fable 18. Vers 52. — le Pactole, &c.] Fleuve de Lydie, où l'on trouve de l'or ainsi que dans plusieurs autres Fleuves. Desp.

CHANG. Vers 55. Ce Poëte à noircir d'insipides papiers.] Notre Auteur disoit quelquesois en récitant: Liniere à barbouiller d'insipides papiers. BROSSETTE.

Cela n'étoit pas exact, l'Auteur n'ayant point mis d'autres Noms propres dans son énumération. Tome 1. D'exceller en courage, en adresse, en prudence, De voir à notre aspect tout trembler sous les Cieux, De posséder ensin mille dons précieux?

Où donc est ces dons de l'esprit & de l'ame,
Un Roi même souvent peut n'être qu'un insâme,
Qu'un Hérode, un Tibere esfroyable à nommer.
Où donc est cet Honneur qui seul doit nous charmer?
Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Evremond nous
prône,

70 Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrône.

Dans

REMARQUES.

VERS 69. Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Evremond, &c.] S. Evremond a fait une Dissertation, dans laquelle il donne la présérence à Pétrône sur Sénèque. DESP.

L'Auteur oppose iet la Morale austere de Sénèque à la Morale licentieuse de Pétrône, pour condamner un sentiment déraisonnable de S. Evremond, qui, dans son Jugement sur Sénèque, Plutarque & Pétrône, débute ainsi se commencerai par Sénèque, & vous dirai avec la dernière impudence, que s'estime beaucoup plus sa Personne que ses Ouvrages. J'estime le Précepteur de Néson, l'Amant d'Agrippine, un ambitieux qui prétendoit à l'Empire: du Philosophe & de l'Ecrivain, je n'en fais pas grand cas. Au concraire, les loüanges, que S. Evremond donne aux sentimens délicats, au luxe poli, & aux voluptés étudiées de Pétrône, qu'il appelle un des plus honnêtes hommes du monde, font bien juger qu'il a regardé ce sameux Epicurien comme son Héros en sait de Morale. Voyez ses Rést. sur la Doctrine d'Epicure. Nôtre Auteur regardoit M. de S. Evremond comme un homme, qui avoit toujours sait profession d'une Philosophie profane & voluptueuse, dont les maximes ne seroient autorisées qu'à peine dans la licence du Paganisme. Sa Morale étoit une Morale de Cour, d'autant plus

Dans le Monde il n'est rien de beau que l'Equité. Sans elle la Valeur, la Force, la Bonté,

Et

REMARQUES.

plus dangereuse qu'il avoit l'art de la faire passer par

une ingénieuse délicatesse. Brossette.

M. Du Monteil dans une Note critique sur cette Remarque, qu'il trouve longue, reproche d'abord à M. Brossette, d'avoir supprimé la petite Note de l'Auteur.

La préférence, dit-il ensuite, que M. de S. Evremond donne à Pétrône sur Séneque, ne regarde pas le vrai & le faux Honneur, qui est le sujet de cette satire; ainsi M. Despréaux est sorti de son sujet, pour faire entrer ici M. de S. Evremond. Son Commentateur ne l'a pas senti & n'en a pas sçu la raison."

Fausse Critique. 1º. C'est mal connoître le génie de la Satire, & n'être guere versé dans la lecture des Poëtes, qui se sont adonnés à ce genre de Poëme, que de s'imaginer qu'on doive dans une Satire traiter didactiquement un sujet, & que l'on en choissse un pour autre chose, que pour y ramener les dissérens objets, sur lesquels on a des traits satiriques à lancer. 2º. M. Despréaux, ayant à parler d'un point de Morale très-important, & devant s'attacher aux Principes les plus exacts, a pu dire sans sortir de son sujet :

Quoi qu'en ses beaux discours Saint-Evremond nous prone, Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrone;

s'il est vrai que les Principes de celui-ci sont moins conformes à la saine Morale que ceux de celui-là. M. Brossette n'a donc pas tort de n'avoir pas senti ce qui n'est pas. Il est inutile, après cela, de nous citer La Vie de M. de Saint Evremond par M. Des-Maiseaux, pour nous apprendre que le nom de M. de S. Evremond ne se trouve ici que parce que dans la Dispute de la Présérence des Anciens & des Modernes, il avoit pris le parti des derniers. M. Des-Maizeaux, admirateur outré des Ouvrages de son Ami, s'accroche à ce qu'il peut pour détruire l'impression, que doit faire le Jugement que porte de la Morale de cet Ami un Poète, partisan sincere de la véritable Vertu & de la Morale la plus sévere. C'est à ce titre que M. Despréaux condamnoit M. 2

Et toutes les Vertus, dont s'éblouït la Terre, Ne sont que faux brillans, & que morceaux de verre. 75 Un injuste Guerrier, terreur de l'Univers, Qui sans sujet courant chez cent Peuples divers,

S'en

REMARQUES.

les Maximes répandues dans les Ecrits d'un Ecrivain, dont il disoit, comme il est rapporté dans le Boleana:
, Qu'est-ce qu'un S. Evremond, que les Sots osent
, comparer à Montagne? Les écarts de l'un valent
, mieux que tout le concert & l'arrangement de l'au, tre, qui n'est qu'un charlatan de ruelles; qui se pa, nade dans ses termes étudiés, & ses maximes pré, tendues philosophiques. Passons-lui ce qu'il a écrit
, sur la Guerre, dont il ne se démêle pas mal. Mais
, pour le reste, c'est un faux Aristarque qui veut juger
, de tout, comme Perrin Dandin, quoiqu'il prenne sou, vent l'ombre pour le corps. Admirez pourtant la
, folie d'un certain Public particulier, qui a long-tems
, été ébloui de ses décisions. Pour moi, j'estime plus
, un seul Chapitre d'Aulugelle, que tous les Miscellanea
, de cet Auteur ". Au reste, S. Evremond, dans ses
principes, & comme homme de Cour, pouvoit impunément appeller Pétrone, Un des plus honnêtes Hommes
du Monde. Personne ne se trompe à la valeur de ces
expressions; & M. Du Monteil pouvoit là-dessus s'épargner tout détail.

Profitons cependant de ce qu'il y a d'uniquement utile dans sa très-longue Note. C'est mal prouver que M. de S. Evremond regardoit Pétrone comme son Héros en fait de Morale que de nous renvoyer aux Reslexions sur la Doctrine d'Epicure, imprimées parmi les Ouvrages de S. Evremond. Elles sont de Sarrasin, & se trouvent à la tête de ses Nouvelles Oeuvres, qui parurent à Paris

en 1674. en 2. Vol. in-12. DE ST. MARC.

A seed or all the second

IMIT. Vers 74. Ne sont que faux brillans, & que morceaux de verre.] On trouve cette Pensée dans les Fragmens de Publius Syrus:

Fortuna vitrea est, tum cum splendet, frangitur. VERS 75. Un injuste Guerrier, &c.] Alexandre. DESP.

S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange, N'est qu'un plus grand Voleur que Du Terte & Saint-Ange.

Du premier des Césars on vante les exploits; 80 Mais dans quel Tribunal, jugé fuivant les loix, Eût-il pû disculper son injuste manie? Qu'on livre fon pareil en France à La Reynie,

Dans

REMARQUES.

VERS 78. N'est qu'un plus grand Voleur, &c.] Ce Vers & les trois précédens sont allusion à la réponse, qu'un Pirate fit à Alexandre, qui lui reprochoit sa condition, fe suis un Pirate, dit-il, parce que je n'ai qu'un vaisseau; si j'avois une armée navale, je serois un Conquérant. Apopht. des Anciens. Sénèque appelle ces sortes de Conquérans injustes, magnos & furiofos latrones. S. Au-GUSTIN dit aussi: Quid enim funt regna, remotd justivid, nist magna latrocinia?

Ibid. — Que Du Terte & Saint-Ange.] Deux fa-meux Voleurs de grand chemin. DESP.

Du Terte étoit un Joueur de profession, qui étoit reçu dans la plûpart des Maisons distinguées de Paris. Il fit un vol au milieu du Cours de la Reine. On le prit, & il fut condamné à être rompu vif. Ce qui rendit fon supplice remarquable, c'est que son corps demeura exposé sur la roue pendant plus d'un mois à la porte du Cours. Saint-Ange eut la même destinée. Il étoit, dit-on, Fils d'un Maître d'Armes, qui avoit eu l'honneur de montrer au Roi; & il avoit été Capitaine dans le Régiment de Languedoc des Troupes de Gaston de

France, Duc d'Orléans. Notre Auteur l'avoit connu.

CHANG. Vers 82. Qu'on livre son pareil, &c.] Dans l'Edition posthume de 1713. on lit: Qu'on trouve son pareil. Ce qui vraisemblablement est une faute d'impression; n'étant pas à présumer que M. Despréaux ait été capable de mettre une mauvaise expression à la plaété capable de mettre une mauvaise expression à la pla-

ce d'une bonne.

- à la Reynie.] Célèbre Lieutenant-Général de Ibid. -Police à Paris. DESP.

M 3

Dans trois jours nous verrons le Phénix des Guerriers Laisser sur l'échaffaut sa tête & ses lauriers.

85 C'est d'un Roi que l'on tient cette maxime auguste, Que jamais on n'est grand qu'autant que l'on est juste. Rassemblez à la fois Mithridate & Sylla, Joignez-y Tamerlan, Genseric, Attila;

Tous

REMARQUES.

Gabriel - Nicolas de la Reynie étoit né à Limoges en 1625. Il fut pourvu de la Charge de Maître des Requêtes en 1661. Six ans après , le Roi voulant établir un bon ordre dans la ville de Paris , ôta la Police au Lieutenant-Civil , & créa une Charge de Lieutenant de Police , dont M. de la Reynie fut pourvû le 1. jour de l'année 1667. En 1680. le Roi récompensa ses fervices dans cette Charge d'un Brevet de Conseiller d'Etat ordinaire. Il mourut le 14. de Juin 1709. âgé de 84. ans. Il avoit été un des Commissaires de la Chambre ardente, établie à l'Arsenal pour la recherche des personnes accusées de Sortilége ou de Poison.

accusées de Sortilége ou de Poison.

VERS 84. — sa tête & ses lauriers.] JULES-CÉSAR étoit chauve, & cachoit ce défaut autant qu'il pouvoit. C'est pourquoi, parmi les honneurs que le Sénat & le Peuple lui déférerent, il reçut & conserva plus volontiers le privilége de porter toujours une Couronne de lauriers. C'est à quoi ce Vers paroît faire allusion.

VERS 85. C'est d'un Roi, &c.] Agésilas, Roi de Spar-

Selon Plutarque traduit par Amiot, ce Roi, avoit toujours accoutumé de dire en ses privés devis, que Justice étoit la premiere de toutes les Vertus; pour autant, disoit-il, que la Proüesse ne vaut rien, si elle n'est conjointe avec la Justice, & que si tous les hommes étoient justes, alors on n'auroit que faire de la Proüesse ". Et à ceux qui disoient: le Grand Roi le veut ainsi: " Et en quoi, disoit-il, est-il plus grand que moi, s'il n'est plus juste "? Le même Agésilas étant pressé de tenir une promesse injuste: se la chose n'est pas juste, dit-il, je ne l'ài pas promise. S. Par le Grand Roi on entendoit le Roi de Perse.

Tous ces fiers Conquérans, Rois, Princes, Capitaines, so Sont moins grands à mes yeux que ce Bourgeois d'Athènes,

Qui sçut, pour tous exploits, doux, modéré, frugal, Toujours vers la Justice aller d'un pas égal. Oui, la Justice en nous est la Vertu qui brille. Il faut de ses couleurs qu'ici-bas tout s'habille.

Dans un Mortel chéri, tout injuste qu'il est,
C'est quelque air d'équité qui séduit & qui plast.
A cet unique appas l'ame est vraiment sensible:
Même aux yeux de l'Injuste un Injuste est horrible;
Et tel, qui n'admet point la Probité chez lui,

Dissont à la rigueur l'exige chez autrui.

Disons plus: Il n'est point d'ame livrée au vice,

Où l'on ne trouve encor des traces de Justice.

Chacun de l'Equité ne fait pas son slambeau.

Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau;

Mais

REMARQUES.

VERS 90. — ce Bourgeois d'Athènes.] Socrate. Desp. Vers 104. Tout n'est pas Caumartin, Bignon, ni Daguesseau.] Urbain-Louis le Fèvre de Caumartin, Confeiller d'Etat, Intendant des Finances, mort sous-Doyen du Conseil, le 2. Septembre 1720. âgé de 67. ans. Jean-Paul Bignon, Abbé de S. Quentin, Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & Ancien Président des deux Académies Royales des Sciences & des Inscriptions, Bibliothécaire du Roi, & Doyen des Conseillers d'Etat, mourut dans sa Maison de l'Islebelle sous

Mantes, le 14. Mars 1743. dans fa 81. année. Heuri-François Daguesseau, Avocat-Général, ensuite M 4. Pro105 Mais jusqu'en ces Païs, où tout vit de pillage, Chez l'Arabe & le Scythe elle est de quelque usage; Et du butin acquis en violant les loix, C'est elle entre eux qui fait le partage & le choix. Mais allons voir le Vrai jusqu'en sa source-même.

110 Un Dévot aux yeux creux & d'abstinence blême, S'il n'a point le cœur juste, est affreux devant Dieu. L'Evangile au Chrétien ne dit en aucun lieu, Sois dévot: Elle dit, Sois doux, simple, équitable.

REMARQUES.

Procureur-Général au Parlement de Paris; fait Chancelier de France le 2. Février 1717.

IMIT. Tout n'est pas Caumartin, Bignon, &c.] TEOFI-Lo Folengo, dans fon Orlandino, Cap. 6. fol. 57.

Non tutti Sannazzari & Ariosti, Non tutti son' Boiardi, & altrò eletti.

IMIT. Vers 108. C'eft elle entre eux qui fait le partage & le choix. Cicéron au Livre II. des Offices, ch. II. fusitive tanta vis est, ut nec illi quidem, qui malesicio & scelere pascuntur, possint sine ulla particula justitive vivere. Nam qui eorum cuipiam, qui una latrocinantur, suratur aliquid, aut eripit; is sibi ne in latrocinio quidem relinquit locum: ille autem qui Archipirata dicitur, nisi æquabiliter prædam dispertiat, aut occidetur à sociis, aut relinquetur. Quinetiam leges latronum esse dicuntur, quibus pareant, quas observent, &c.

S. Jean-Chrysostome fur le ch. 4. de l'Epitre aux Ephéfiens: LATRONES, si in dividendis rebus prascripta Justitia

non servent, neque partitionem ex aquo faciant, videbis ipsos inter se bellis ac praliis implicari.

M. Pascal, dans ses Pensées diverses, ch. 31., C'est , une plaisante chose à considérer, dit-il, de ce qu'il y , a des gens dans le monde, qui ayant renoncé à tou-tes les Loix de Dieu & de la Nature, s'en sont fait , eux-mêmes auxquelles ils obeiffent exactement: com-" me par exemple, les Voleurs, &c."

VERS ____ 113. Elle dit, &c.] L'Auteur fait ici le

Car d'un Dévot souvent au Chrétien véritable 115 La distance est deux fois plus longue, à mon avis, Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis. Encor par ce Dévot ne croi pas que j'entende Tartuffe, ou Molinos, & sa mystique Bande. J'entens un faux Chrétien mal instruit, mal guidé,

REMARQUES.

mot Evangile, du genre féminin, quoique ce mot soit ordinairement de l'autre genre. Il lui auroit été facile de changer cet endroit en mettant : Sois dévot : Il nous

de changer cet endroit en mettant: Sois dévot: Il nous dit, au lieu de Elle nous dit. Brossette.

Evangile, comme Horlogd & plusieurs autres mots, a longtems été des deux genres; & même beaucoup de gens en parlant, les font aujourd'hui féminins, quoique l'usage général les fasse masculins. M. Despréaux n'est pas repréhensible d'avoir usé d'une liberté, qui substitoit certainement encore dans le tems qu'il composa cette Satire. Supposé cependant qu'il eût cru devoir changer cet endroit, il n'auroit pas mis: Il nous dit, comme M. Brossette le propose; mais, Il lui dut; c'est ce que la suite de la phrase demande. c'est ce que la suite de la phrase demande.

L'Evangile au Chrétien ne dit en aucun lieu, Sois dévot. Il lui dit, Sois doux, &c.

Avec Il nous dit, il faudroit; Soyez doux, &c.
On ne devine pas les raisons, qui, dans l'Edition de
Paris 1735: ont fait adopter la fausse correction de M. Broffette. On y lit: Il nous dit, au lieu de Elle dit. On doit aux Auteurs du premier ordre, de ne jamais altérer leur Texte. Il est utile d'avertir de leurs fautes. DE ST. MARC.

VERS 116. Que du Pôle Antarctique au Détroit de Davis.] Détroit sous le Pôle Arctique près de la nouvelle

Zemble. Despréaux.

Le Détroit de Davis moüille la partie du Groënland,

qui fut découverte en 1585. par Jean Davis, Anglois. VERS 118. Tartusse, ou Molinos, & sa mystique Bande.] Les Hypocrites, désignés par Tartusse; & les Quiétistes, désignés par Miguel Molinos leur Chef. Voyez Satire X. Vers 622.

274 SATIRE XI.

120 Et qui de l'Evangile en vain persuadé,
N'en a jamais conçu l'esprit ni la justice;
Un Chrétien qui s'en sert pour disculper le vice;
Qui toujours près des Grands, qu'il prend soin d'abuser,

Sur leurs foibles honteux sçait les autoriser,

- Avec le Sacrement faire entrer tous les crimes.

 Des faux Dévots pour moi voilà le vrai Héros.

 Mais, pour borner enfin tout ce vague propos,

 Concluons qu'ici-bas le feul Honneur solide,
- De regarder en tout la Raison & la Loi;
 D'être doux pour tout autre, & rigoureux pour soi:
 D'accomplir tout le bien que le Ciel nous inspire,
 Et d'être juste ensin: Ce mot seul veut tout dire.
- A ce discours pourtant donne aisément les mains, Et pour t'en dire ici la raison historique, Souffre que je l'habille en Fable allégorique. Sous le bon Roi Saturne, ami de la douceur,
- 140 L'Honneur, cher Valincour, & l'Equité sa Sœur,
 De leurs sages conseils éclairant tout le Monde,
 Régnoient chéris du Ciel dans une paix prosonde.
 Tout

REMARQUES

VERS 134. — Ce mot seul veut tout dire.] Dans l'Edition in-12. faite en 1701. il y a ici: Ce seul met veut tout dire. C'est une faute.

Tout vivoit en commun sous ce Couple adoré.

Aucun n'avoit d'enclos, ni de champ séparé.

145 La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme,

Ni ne s'appelloit point alors un Jansénisme.

L'Honneur beau par soi-même, & sans vains ornemens,

NºE-

REMARQUES.

IMIT. Vers 144. Aucun n'avoit d'enclos, ni de champseparé.] Juvénal dit dans sa Satire sixieme, Vers 17-

Cum furem nemo timeret

Caulibus aut pomis, & aperto viveret horto.

VERS 145. La Vertu n'étoit point sujette à l'Ostracisme.] Loi par laquelle les Athéniens avoient droit de reléguer

tel de leurs Citoyens qu'ils vouloient. DESP.

Ils faisoient ordinairement usage de cette Loi à l'égard des Personnes, dont la trop grande autorité étoit suspecte au Peuple, & faisoit craindre qu'elle ne dégénérat en tyrannie. Ce bannissement n'étant la punition d'aucun crime, n'étoit pas infamant. L'Ostracisme duroit ordinairement dix ans, & pendant ce tems le Ban-

Ners 146. Ni ne s'appelloit point alors un fansénisme.]
On voit dans une Lettre écrite au Roi par M. Godeau, Evêque de Vence, pendant les grands troubles du fansénisme, que ce Prélat se plaignoit à Sa Majesté, des maux que le fansénisme faisoit à l'Eglise, en ce que les Ecclésiastiques les plus sçavans & les plus vertueux étant exposés à être soupçonnés de fansénisme, se trouvoient par-là éloignés des Emplois, où ils auroient fait beaucoup de fruit. Un Evêque reprenant un Abbé de condition de ce que sa conduite n'étoit pas assez réglée, Que voulez-vous que l'on fasse, répondit l'Abbé? Si nous étions plus réglés, on nous prendroit pour des Jansénistes. Brossette.

Le soupçon de Jansénisme bien ou mal fondé, a rendu parmi nous la Vertu sujette à une espece d'Ostracisme. Ed. P. 1735.

VERS 147. L'Honneur beau par foi-même, &c.] On voit sur des Médailles Romaines, l'Honneur sous la si-M 6 gure

276 SATIRE XI.

N'étaloit point aux yeux l'or ni les diamans, Et jamais ne fortant de ses devoirs austeres,

Mais une fois au Ciel par les Dieux appellé, Il demeura longtemps au Séjour étoilé.

> Un Fourbe cependant affez haut de corsage, Et qui lui ressembloit de geste & de visage,

- S'en va chez les Humains crier, qu'il est l'Honneur: Qu'il arrive du Ciel, & que voulant lui-même, Seul porter desormais le faix du Diadême, De lui seul il prétend qu'on reçoive la loi.
- L'innocente Equité honteusement bannie
 Trouve à peine un désert où suir l'ignominie.
 Aussi-tôt sur un Trône éclatant de rubis,
 L'Imposteur monte orné de superbes habits.
- 165 La Hauteur, le Dédain, l'Audace l'environnent, Et le Luxe & l'Orgueil de leurs mains le couronnent. Tout fier il montre alors un front plus fourcilleux. Et le Mien & le Tien, deux Freres pointilleux,

Par

REMARQUES.

gure d'un jeune homme, qui porte d'une main la Haste, espece de Pique, attribut de la Divinité; & dans l'autre, la Corne d'Abondance. Ce qui prouve qu'alors, comme aujourd'hui, l'on faisoit entrer l'Abondance dans l'idée de l'Honneur, & que les Richesses ont toujours attiré le respect.

Par fon ordre amenant les Procès & la Guerre,
170 En tous lieux de ce pas vont partager la Terre;
En tous lieux, fous les noms de Bon Droit & de Tort,
Vont chez elle établir le feul droit du plus Fort.
Le nouveau Roi triomphe, & sur ce droit inique
Bâtit de vaines loix un Code fantastique;

175 Avant tout aux Mortels prescrit de se venger;
L'un l'autre au moindre affront les force à s'égorger,
Et dans leur ame en vain de remords combattue,
Trace en lettres de sang ces deux mots; Meurs, ou Tue.
Alors, ce sut alors, sous ce vrai Jupiter,

180 Qu'on vit naître ici-bas le noir Siècle de Fer. Le Frere au même instant s'arma contre le Frere:

REMARQUES. Le

VERS 178. — ces deux mots: Meurs, ou Tue.] Ils font tirés du Cid; Act. I. Sc. V. Don Diègue y dit à Rodrigue fon Fils, pour l'animer à le venger du Comte de Gormas.

Va contre un Arrogant éprouver ton courage. Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage. Meurs, ou Tue.

IMIT. Vers 180. Qu'on vit nastre ici-bas le noir Siècle de Fer.] OVIDE, Métamorph. Lib. I. Vers 128. & suiv.

Protinus irrupit venæ pejoris in ævum

Omne nefas: fugëre pudor, verumque, fidesque;
In quorum subiére locum fraudesque, dolique,
Institute, & vis, & amor seeleratus habendi, &c.

Fratrum quoque gratia rara est...,
Filius ante diem patrios inquirit in annos.

M 7

SATIRE XI.

278

Le fils trempa ses mains dans le sang de son Pere: La soif de commander enfanta les Tyrans, Du Tanaïs au Nil porta les Conquérans:

Le Crime heureux fut juste & cessa d'être Crime.

On ne vit plus que haine & que division,

Qu'envie, effroi, tumulte, horreur, confusion.

Le véritable Honneur sur la voute céleste

190 Est enfin averti de ce trouble funeste.

Il part sans différer, & descendu des Cieux

Va par-tout se montrer dans les terrestres lieux:

Mais il n'y fait plus voir qu'un visage incommode.

On n'y peut plus souffrir ses Vertus hors de mode,

Est lui-même traité de Fourbe & d'Imposteur Est contraint de ramper aux piés du Séducteur. Ensin las d'essuyer outrage sur outrage, Il livre les Humains à leur triste esclavage, S'en va trouver sa Sœur, & dès ce même jour 200 Avec elle s'envole au céleste Séjour.

Depuis, toujours ici riche de leur ruïne, Sur les tristes Mortels le faux Honneur domine,

Gou-

REMARQUES.

VERS 184. Du Tanaïs au Nil porta les Conquérans.] Le Tanaïs est un Fleuve du pays des Scythes. Desp. Justin, (Liv. II. Ch. 3.) rapporte que les premiers Conquérans sortirent de la Scythie, & chasserent Vixoris, ou Sésostris, Roi d'Egypte, qui les vouloit soumettre à sa domination.

Gouverne tout, fait tout dans ce bas Univers, Et peut-être est-ce lui qui m'a dicté ces vers. 205 Mais en sût-il l'Auteur, je conclus de sa Fable, Que ce n'est qu'en Dieu seul qu'est l'Honneur véritable.

REMARQUES.

IMIT. Vers 204. Et peut-être, &c.] Regnier a fait une Satire contre l'Honneur: c'est la VI. où il dit à la fin; Mais, mon Dieu, que ce Traître est d'une étrange sorte! Tandis qu'à le blûmer, la raison me transporte, Que de lui je médis, il me statte, & me dit, Que je veux par ces Vers acquérir son crédit.
C'est tout ce que M. Despréaux a insité de cette Satire

de Regnier.

M. Pascal a dit aussi dans ses Pensées, ch. 24. Ceux qui écrivent contre la gloire, veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit; & ceux qui le lisent, veulent avoir la gloire de l'avoir la: & moi qui écris ceci, j'ai peut-être cette envie, peut-être que ceux qui le bront, l'auront aussi.

Cicéron s'est moqué le premier de ceux qui mettoient

CICÉRON s'est moqué le premier de ceux qui mettoient leurs noms à des Traités, où ils condamnoient le desir des louanges: Ipsi illi Philosophi, etiam in illis libellis quos de contemnenda glorid scribunt, nomen suum inscribunt, in eo ipso in quo pradicationem, nobilitatemque dispiciunt, pradicari de se, ac nominari volunt. Cic. pro Archia Poëta. Voyez les Tusculanes, L. L. & Valere-Maxime, L. VIII. c. XIV. n. 3.



AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR

SURLA

XII. SATIRE.

QUELQUE heureux succès qu'ayent eu mes Ouvrages, j'avois résolu (2) depuis leur derniere Edition de ne plus rien donner au Public, & quoiqu'à mes heures perdues, (3) il y a environ cinq ans, j'eusse encore fait contre l'EQUIVOQUE une Satire, que tous ceux à qui je l'ai communiquée, ne jugeoient pas inférieure à mes autres écrits, bien loin de la publier, je la tenois soigneusement cachée, & je ne croyois pas que, moi vivant, elle dût jamais voir le jour. Ainsi donc aussi soigneux desormais de me faire oublier, que j'avois été autresois curieux de faire parler de moi, je joüissois, à mes insirmités près, d'une assez

REMARQUES.

(1) Cet Avertissement est intitulé par M. Brossette & par tous les Editeurs, qui l'ont suivi: Discours de l'Auteur, pour servir d'Apologie à la Satire suivante. On a cru bien faire en lui donnant un titre pareil à celui que l'Auteur a donné lui-même à l'Avertissement qui précede la Satire X.

(2) Depuis leur derniere Edition.] En 1701.

(3) Il y a environ cinq ans. Cet Avertissement sur composé en 1710. l'Auteur faisant alors une nouvelle Edition de ses Ouvrages dans laquelle il vouloit insérer la Satire contre l'Equivoque. Mais quelques-uns de ses ennemis obtinrent un ordre du Roi, pour empêcher que cette Pièce ne parût; & M. Despréaux ne voulut plus que l'on continuât l'Edition commencée. Un pareil ordre sur aussi cause que cette Satire ne sut point mile dans l'Edition posthume de 1713. Du Montell.

AVERTISSEMENT SUR LA XII. SATIRE. 281

fez grande tranquillité, lorsque tout d'un coup j'ai appris qu'on débitoit dans le monde sous mon nom quantité de méchans écrits, (4) & entre autres une Pièce en Vers contre les fésuites, également odieuse & insipide, où l'on me faisoit en mon propre nom dire à toute leur Société les injures les plus atroces & les plus grossieres. J'avoue que cela m'a donné un très-grand chagrin. Car bien que tous les gens sensés ayent connu sans peine que la Pièce n'étoit point de moi, & qu'il n'y ait eu que de très-petits esprits qui ayent présumé que j'en pouvois être l'Auteur, la vérité est pourtant que je n'ai pas regardé comme un médiocre affront, de me voir soupçouné, même par des Ridicules, d'avoir fait un ouvrage si ridicule.

f'ai donc cherché les moyens les plus propres pour me laver de cette infamie: Et tout bien considéré, je n'ai point trouvé de meilleur expédient, que de faire imprimer ma Satire contre l'EQUIVOQUE; parce qu'en la lisant, les moins éclairés même de ces setits esprits ouvriroient peut-être les yeux, Et verroient

970-

REMARQUES.

dont il s'agit ici, étoit une Epitre d'environ soixante Vers. M. Despréaux sut très-mortissé d'apprendre qu'on l'en croyoit l'Auteur. Voici dans quels termes il en marqua sa pensée à un Jésuite du Collège de Louis le Grand. Je déclare qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus sottement injurieux que cette grossere boutade de quelque Cuistre de Collège de l'Université, E que si je l'avois faite, je me mettrois moi-même bien audessous des Coras, des Pelletiers, & des Cotins. Il ajoutoit dans une autre Lettre au même: Je ne perdrai jamais la mémoire du service considérable que vous n'avez rendu en contribuant si bien à détromper les hommes de l'horrible affront que l'on me vouloit faire, en m'attribuant le plus plat & le plus monstrueux libelle qui ait jamais été sait. Ces Lettres sont entre les mains de l'Auteur de ces Remarques. Brossette.

282 AVERTISSEMENT

manifestement le peu de rapport qu'il y a de mon stile, même en l'âge où je suis, au stile bas & rampant de l'Auteur de ce pitoyable écrit. Ajoutez à cela, que je pouvois mettre à la tête de ma Satire, en la donnant au Public, un Avertissement en maniere de Préface, où je me justisserois pleinement, & tirerois tout le monde d'erreur. C'est ce que je fais aujourd'hui, & j'espere que le peu que je viens de dire, produira l'effet que je me suis propose. Il ne me reste donc plus maintenant qu'à parler de la Sati-

re pour laquelle est fait ce Discours.

Je l'ai composée par le caprice du monde le plus bizarre, & par une espece de dépit & de colere poitique, s'il faut ainsi dire, qui me saisit à l'occasion de ce que je vais raconter. Je me promenois dans mon jardin à Auteuil, & révois en marchant à un Poëme que je voulois faire contre les mauvais Critiques de notre siècle. J'en avois même déja compost quelques vers, dont j'étois assez content. Mais voulant continuer je m'apperçus qu'il y avoit dans ces vers une équivoque de langue; & m'étant sur le champ mis en devoir de la corriger, je n'en pus jamais venir à bout. Cela m'irrita de telle maniere, qu'au lieu de m'appliquer davantage à réformer cette equivoque, & de poursuivre mon Poëme contre les faux Critiques, la folle pensée me vint de faire contre l'Equivoque même, une Satire, qui pût me venger de tous les chagrins qu'elle m'a causés depuis que je me mêle d'écrire. Je vis bien que je ne renconprerois pas de médiocres difficultés à mettre en vers un sujet si sec. Et même il s'en présenta d'abord une qui m'arrêta tout court. Ce fut de sçavoir duquel des deux genres, masculin ou féminin, je ferois le mot d'Equivoque, beaucoup d'habiles Ecrivains, ainsi que le remarque Vaugelas, le faisant masculin. Je me déterminai pourtant assez vite au féminin, comme au plus usité des deux. Et bien loin que cela empêchât l'exécution de mon projet, je crus que ce ne seroit pas une méchante plaisanterie de commencer ma
Satire par cette difficulté même. C'est ainsi que je
m'engageai dans la composition de cet ouvrage. Je
croyois d'abord faire tout au plus cinquante ou soixante vers; mais ensuite les pensées me venant en foule,
les choses que j'avois à reprocher à l'Equivoque,
se multipliant à mes yeux, j'ai poussé ces vers jus-

qu'à près de trois cens cinquante.

C'est au Public maintenant à voir si j'ai bien ou mal réussi. Je n'employerai point ici, non plus que dans les Préfaces de mes autres écrits, mon adresse & ma rhétorique à le prévenir en ma faveur. Tout ce que je lui puis dire, c'est que j'ai travaillé cette piece avec le même soin que toutes mes autres Poesses. Une chose pourtant dont il est bon que les fésuites soient avertis, c'est qu'en attaquant l'Equivoque, se n'ai pas pris ce mot dans toute l'étroite rigueur de sa signification grammaticale; le mot d'Equivoque, en ce sens-là, ne voulant dire qu'une ambiguité de paroles, mais que je l'ai pris, comme le prend ordinairement le commun des hommes, pour toutes sortes d'ambiguités de sens, de pensées, d'expressions, & enfin pour tous ces abus & toutes ces méprises de l'esprit humain qui font qu'il prend souvent une chose pour une autre. Et c'est dans ce sens que j'ai dit que l'Idolâtrie avoit pris naissance de l'Equivoque; les hommes, à mon avis, ne pouvant pas s'equivoquer plus lourdement, que de prendre des pierres, de l'or & du cuivre, pour Dieu. J'ajouterai à cela, que la Providence divine, ainsi que je l'établis clairement dans ma Satire, n'ayant permis chez eux cet horrible aveuglement, qu'en punition de ce que leur premier Pere avoit prêté l'oreille aux promesses du Démon, Jai pu conclure infailliblement que l'Idolâtrie est un fruit, ou, pour mieux dire, un véritable enfant de Equivoque. Je ne voi donc pas qu'on me puisse fai-

284 AVERTISSEMENT

re sur cela aucune bonne critique; & sur-tout (5) ma Satire étant un pur jeu d'esprit, où il seroit ridicule d'exiger une précision géométrique de pensées & de paroles.

Mais

REMARQUES.

(5) Ma Satire étant un pur jeu d'esprit.] Cette Satire fut composée en l'année 1705. l'Auteur étant âgé de 69. ans. Il employa onze mois à la faire, & trois ans à la corriger. Pendant ce long intervalle, ses amis l'engageoient souvent à en réciter des lambeaux; & sur les rapports peu sideles qu'ils en faisoient dans le monde, on s'imagina que sa principale vue étoit d'offenser les Jésuites par cet Ouvrage. Mais outre qu'attaquer les Jésuites, & attaquer l'Equivoque, sont deux choses trèsdifférentes, la fameuse Opinion de l'Equivoque étant enseignée par beaucoup d'Auteurs qui ne sont pas Jésuites, & se trouvant des Casuistes relâchés dans tous les Ordres, & même parmi les Docteurs séculiers; on peut dire que cette Satire n'attaque que les mauvais Casuistes en général.

L'Equivoque se prend ici, comme M. Despréaux le dit lui-même, pour tous les abus & toutes les méprises de l'Esprit humain, qui nous sont prendre souvent une chose pour une autre. Mais les Casuisles, suivant le Pere Daniel, appellent Equivoque, toute proposition qui a plusieurs sens, & que l'on fait en prévoyant que la personne qui nous écoute, la prendra dans un sens dissérent de celui que nous et donne de la personne sui nous et donne de la personne d

que nous y donnons dans notre esprit.

Cette Satire ne regarde donc nullement l'Equivoque, dont il s'agit dans les Ecoles. M. Despréaux dit luimème, que c'est un pur jeu d'esprit. Ainsi c'est une erreur de croire qu'il ait voulu dogmatiser, soit dans cet Ouvrage, soit dans son Epstre de l'Amour de Dieu. Il n'épousoit sérieusement nul parti à l'égard des matieres, qui ne sont point encore décidées. On en peut juger par ce qu'il m'en dit lui-même dans une Lettre, qu'il m'écrivit le 7. de Décembre 1703. & où il s'agit de la plus grande contestation des Théologiens de ce siècle. , Pour ce qui regarde le Démélé sur la Grace, , c'est sur quoi je n'ai point pris parti, étant tantôt , d'un sentiment, & tantôt d'un autre: de sorte que , m'étant quelquesois couché Janséniste tirant au Calviniste.

Mais il y a une autre objection plus importante & plus considérable, qu'on me fera peut-être au sujet des

pro

REMARQUES.

"niste, je suis tout étonné que je me réveille Motiniste "approchant du Pélagien. Ainsi sans condamner ni les "uns ni les autres, je m'écrie avec S. Paul: O Al-"titudo sapientiæ! Mais après avoir quelquesois en moi-"même traduit ces paroles par: O que Dieu est sage! "j'ajoûte aussi en même temps: O que les hommes sont "fous! Je m'imagine que vous entendez bien pourquoi "cette derniere exclamation, & que vous n'y compre-"nez pas un petit nombre de Volumes. Brossette.

Quoi qu'en dise le Commentateur, on ne sçauroit douter que la principale vue de M. Despréaux n'ait été d'offenser les fésuites par cet Ouvrage, c'est-à-dire, de satiriser leur Morale, & d'attaquer leurs Casusses en général. La preuve en est claire. M. Despréaux n'a fait que répéter dans cette Satire les accusations que M. Pascal a faites contre les Jésuites en général dans ses Lettres Provinciales, comme on le fera voir dans les Remarques sur le Vers 265. & sur les suivans. Mais il faut remarquer que dans les Notes sur cette Satire & par-tout ailleurs où les Jésuites sont attaqués, le Commentateur employe tout l'artifice dont il est capable, pour faire accroire que M. Despréaax n'avoit point en vue ces Peres. Ce procédé ne convient guere à un homme qui se fait honneur d'avoir eu ce grand Poëte pour Ami particulier. Les fésuites ont été plus since-res. Ils ont reconnu qu'ils étoient véritablement l'objet de cette Satire. Tout le monde sçait que M. Despréaux ayant commencé de faire imprimer en 1710. une Edition de ses Oeuvres où cette Pièce sur l'Equivoque devoit entrer, ils obtinrent un Ordre du Roi pour empêcher qu'elle n'y parût; & cela fit que M. Despréaux ne voulut point que l'on continuât cette nouvelle Edition. Par la même raison on n'a pas permis aux par la même raison on n'a pas permis aux par l'action possible. mis que cette Pièce fût inférée dans l'Edition posthume de 1713. DU MONTEIL.

S. Cette Remarque de M. du Monteil, & toutes celles qu'il a faires sur divers endroits de cette Satire, sont justes & bien placées. Cependant M. de St. Marc les a supprimées dans son Edition, & il faut croire qu'il ne l'a fait que par ménagement pour les Jésuites: Tome 1.

propositions de Morale relachée, que j'attaque dans la derniere partie de mon ouvrage. Car ces propositions ayant été, à ce qu'on prétend, avancées par quantité de Théologiens, même célèbres, la moquerie que j'en fais, peut, dira-t-on, diffamer en quelque sorte ces Théologiens, & causer ainsi une espece de scandale dans l'Eglise. A cela je répons premièrement. Qu'il n'y a aucune des propositions que j'attaque, qui n'ait été plus d'une fois condamnée par toute l'Eglise, & tout récemment encore par deux des plus grands Papes qui ayent depuis longtemps rempli le Saint-Siège. Je dis en second lieu, qu'à l'exemple de ces célèbres Vicaires de JE'sus-Christ, je n'ai point nommé les Auteurs de ces propositions, ni aucun de ces Théologiens dont on dit que je puis causer la diffamation, & contre lesquels même j'avoue que je ne puis rien décider, puisque je n'ai point lû, ni ne suis d'humeur à lire leurs écrits : ce qui seroit pourtant absolument nécessaire pour prononcer sur les accusations que I'on forme contre eux, leurs accusateurs pouvant les avoir mal entendus, & s'être trompés dans l'intelligence des passages où ils prétendent que sont ces erreurs dont ils les accusent. Je soutiens en troisieme lieu, qu'il est contre la droite raison de penser que je puisse exciter quelque scandale dans l'Eglise, en traitant de ridicules des propositions rejettées de toute l'Eglise, & plus dignes encore, par leur absurdité, detre siflées de tous les Fideles, que réfutées sérieusement. C'est ce que je me croi oblige de dire pour me justifier. Que si après cela il se trouve encore quelques Théologiens qui fe figurent qu'en décriant ces propositions, j'ai eu en vue de les décrier eux-mêmes, je

REMARQUES.

mais en blamant mal à propos, dans une Note à ce sujet, la conduite de M. da Monteil, il n'a justissé ni la sienne, ni celle de M. Brossette.

déclare que cette fausse idée qu'ils ont de moi, ne sçauroit venir que des mauvais artifices de l'Equivoque, qui, pour se venger des injures que je lui dis dans ma pièce, s'efforce d'intéresser dans sa cause ces Théologiens, en me faisant penser ce que je n'ai pas pen-

sé, & dire ce que je n'ai point dit. Voilà, ce me semble, bien des paroles, & peutêtre trop de paroles employées pour justifier un aussi peu considérable ouvrage qu'est la Satire qu'on va voir. Avant néanmoins que de finir, je ne crois pas me pouvoir dispenser d'apprendre aux Lecteurs, qu'en attaquant comme je fais dans ma Satire, ces erreurs, je ne me suis point fié à mes seules lumieres; mais qu'ainsi que je l'ai pratiqué, il y a environ dix ans, à l'égard de mon Epitre De l'Amour de Dieu, j'ai non-seulement consulté sur mon ouvrage tout ce que je connois de plus habiles Docteurs, mais que je l'ai donné à examiner au Prélat de l'Eglise qui, par l'étendue de ses connoissances & par l'éminence de sa dignité, est le plus capable & le plus en droit de me prescrire ce que je dois penser fur ces matieres. Je veux dire M. le Cardinal de Noailles, mon Archeveque. J'ajouterai, que ce pieux & sçavant Cardinal a eu trois semaines ma Satire entre les mains, & qu'à mes instantes prieres, après l'avoir lue & relue plus d'une fois, il me l'a enfin rendue, en me comblant d'éloges, & m'a assuré qu'il n'y avoit trouvé à redire qu'un seul mot, que j'ai corrigé sur le champ, & sur lequel je lui ai donné une entiere satisfaction. Je me flatte donc qu'avec une approbation si authentique, si sure, & si glorieuse, je puis marcher la tête levée, & dire hardiment des Critiques qu'on pourra faire desormais contre la doctrine de mon ouvrage, que ce ne scauroient être que de vaines subtilités d'un tas de misérables Sathistes formés dans l'Ecole du Mensonge, & aussi affidés amis de l'Equivoque, qu'opiniatres ennemis de Dieu, du bon Sens & de la Vérité.

N 2

SATIRE XII.

Du langage François bizarre Hermaphrodite, De quel genre te faire, Equivoque maudite, Ou maudit? car fans peine aux Rimeurs hazardeux L'usage encor, je croi, laisse le choix des deux.

- 5 Tu ne me répons rien; Sors d'ici, Fourbe infigne, Mâle aussi dangereux que femelle maligne, Qui crois rendre innocens les discours imposteurs; Tourment des Ecrivains, juste effroi des Lecteurs; Par qui de mots confus sans cesse embarrassée
- Laisse-moi, va charmer de tes vains agrémens,
 Les yeux faux & gâtés de tes louches amans;
 Et ne viens point ici de ton ombre grossiere
 Envelopper mon stile ami de la lumiere.
- Je n'ai d'un faux brillant emprunté le secours.
 Fui donc. Mais non, demeure; un Démon, qui m'inspire

Veut qu'encore une utile & derniere Satire, De ce pas en mon livre, exprimant tes noirceurs,

REMARQUES.

Se

On a cru devoir retrancher le titre: SUR L'Equi-

20 Se vienne, en nombre pair, joindre à ses Onze Sœurs, Et je sens que ta vue échauffe mon audace. Viens, approche: Voyons, malgré l'âge & fa glace; Si ma Muse aujourd'hui sortant de sa langueur, Pourra trouver encore un reste de vigueur.

25 Mais où tend, dira-t-on, ce projet fantastique? Ne vaudroit-il pas mieux dans mes vers, moins caustique,

Répandre de tes jeux le sel divertissant, Que d'aller contre toi sur ce ton menaçant Pousser jusqu'à l'excès ma critique boutade? 30 Je ferois mieux, j'entens, d'imiter Benferade.

C'eft

REMARQUES.

VERS 20. Se vienne, en nombre pair, joindre à ses Onze Sœurs. Cette expression est heureuse, pour marquer le nombre de douze. La plûpart des Amis de l'Auteur lui avoient demandé une douzieme Satire, pour figurer avec ses douze Epîtres. En récitant ce Vers, il mettoit l'aspiration au mot, onze, ne l'unissant pas avec l's qui est à la fin du mot précédent.

VERS 27. Répandre de tes jeux le sel divertissant. Il disoit tantôt le set divertissant, & tantôt le sel réjouissant: il auroit même préséré ce dernier, s'il ne l'avoit pas employé dans l'Epître X. à ses Vers. Bross.

Dans les Editions de Paris 1735. & 1740. on a mis, le sel réjouissant, sans saire attention aux raisons, pour lesquelles l'Auteur avoit préséré de mettre ici, diver-

lesquelles l'Auteur avoit préféré de mettre ici, divertiffant. DE ST. MARC.

VERS 30. Je ferois mieux.... d'initer Benserade. Fu-RETIERE dans fon second Factum contre l'Académie Françoife, dit que ,, Benferade s'étoit érigé en Galant , dans la vieille Cour, par des Chansonnettes, & des ... Vers de Ballet, qui lui avoient acquis quelque réputation pendant le régne du mauvais Goût, des Equivoques & des Pointes qui subsiste encore chez lui.

C'est par lui qu'autrefois, mise en ton plus beau jour, Tu fçus, trompant les yeux du Peuple & de la Cour, Leur faire, à la faveur de tes bluettes folles, Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.

- 35 Mais ce n'est plus le temps. Le Public détrompé D'un pareil enjoûment ne se sent plus frappé. Tes bons mots, autrefois délices des ruelles, Approuvés chez les Grands, applaudis chez les Belles, Hors de mode aujourd'hui chez nos plus grands badins.
- 40 Sont des collets-montés & des vertugadins. Le Lecteur ne sçait plus admirer dans Voiture De ton froid jeu de mots l'infipide figure. C'est à regret qu'on voit cet Auteur si charmant, Et pour mille beaux traits vanté si justement,
- 45 Chez toi toujours cherchant quelque finesse aigue, Présenter au Lecteur sa pensée ambigue, Et souvent du faux sens d'un proverbe affecté, Faire de son discours la piquante beauté.

Mais laissons là le tort qu'à ses brillans ouvrages

Fit

REMARQUES.

Furetiere répete la même raillerie dans son troisieme Factum.

VERS 40. Sont des collets-montés & des vertugadins.] Les Collets-montés, & les Vertugadins étoient ancien-nement des pièces de l'habillement des Femmes.

CHANG. Vers 49. Mais laissons là le cort, &c.] Pre-

miere maniere:

Mais

- Parlons des maux sans sin que ton sens de travers,
 Source de toute erreur, sema dans l'Univers:
 Et pour les contempler jusques dans leur naissance,
 Dès le temps nouveau-né, quand la Toute-Puissance
- D'un mot forma le Ciel, l'Air, la Terre & les Flots, N'est-ce pas toi, voyant le monde à peine éclos, Qui, par l'éclat trompeur d'une funeste pomme, Et tes mots ambigus, sis croire au premier homme, Qu'il alloit, en goûtant de ce morceau fatal,
- Il en fit sur le champ la folle expérience.

 Mais tout ce qu'il acquit de nouvelle science.

 Fut que triste & honteux de voir sa nudité,

 Il sçut qu'il n'étoit plus, grace à sa vanité,
- A qui la faim, la soif, par-tout faisoient la guerre,
 Et qui courant toujours de malheur en malheur,
 A la mort arrivoit ensin par la douleur.
 Oui, de tes noirs complots & de ta triste rage,

REMARQUES.

Mais laissons là le mal qu'à de tels discours jointe. Tu fis en mille endroits sous le beau nom de Pointe.

Vers 64. ____ grace à sa vanité.] L'Auteur convenoit qu'il avoit été un mois à trouver ce demi-Vers. Bross.

Remarquez cette cacophonie, gra-ça-sa-va. Du Mox-

- To Le genre humain perdu fut le premier ouvrage. Et bien que l'Homme alors parût si rabaissé, Par toi contre le Ciel un orgueil insensé Armant de ses neveux la gigantesque engeance, Dieu résolut ensin, terrible en sa vengeance,
- 75 D'abîmer sous les eaux tous ces audacieux.

 Mais avant qu'il lâchât les écluses des Cieux,
 Par un sils de Noé fatalement sauvée,
 Tu sus, comme serpent, dans l'Arche conservée,
 Et d'abord poursuivant tes projets suspendus
- De nouveau tu semas tes captieux mensonges, Et remplis leurs esprits de fables & de songes. Tes voiles offusquant leurs yeux de toutes parts, Dieu disparut lui-même à leurs troubles regards.
- Alors tout ne fut plus que stupide ignorance, Qu'impiété sans borne en son extravagance. Puis de cent dogmes faux la Superstition Répandant l'idolâtre & solle illusion,

Sur

REMARQUES.

Vers 80. Chez les mortels restans, encor tout éperdus.] Au lieu de Mortels, il y avoit Hommes. Après restans, qui fait la Césure, l'Auteur, en récitant ce Vers, saisoit un long repos, pour bien faire sentir que restans ne doit pas se joindre avec ce qui suit : encor tout éperdus.

VERS 85. Alors tout ne fut plus, &c.] C'est ainst qu'il faut lire, & non pas, Ce ne fut plus, comme ou l'a mis dans toutes les copies tant imprimées que manuscrites.

Sur la terre, en tout lieu disposée à les suivre,

10 L'Art se tailla des Dieux d'or, d'argent & de cuivre

Et l'Artisan lui-même humblement prosterné

Aux pieds du vain métal par sa main saçonné,

Lui demanda les biens, la santé, la sagesse:

Le monde sut rempli de Dieux de toute espece.

Adorer les Serpens, les Poissons, les Oiseaux,
Aux Chiens, aux Chats, aux Boucs, offrir des sacrifices,
Conjurer l'Ail, l'Oignon, d'être à ses vœux propices;
Et croire sollement maîtres de ses destins

Dieux nés du fumier porté dans ses jardins.

Bientôt te signalant par mille faux miracles,

Ce sut toi qui par-tout sis parler les Oracles.

C'est par ton double sens, dans leurs discours jetté,

Qu'ils sçurent en mentant dire la vérité;

105 Et sans crainte rendant leurs réponses Normandes,

Des

REMARQUES.

VERS 89. Sur la terre, en tout lien, &c.] Il faut,

Des Peuples & des Rois engloutir les offrandes.

Ainfi loin du vrai jour, par toi toujours conduit,

L'Homme ne fortit plus de son épaisse nuit.

Pour mieux tromper ses yeux, ton adroit artisce

- Et par toi de splendeur saussement revêtu Chaque vice emprunta le nom d'une vertu. Par toi l'humilité devint une bassesse; La candeur se nomma grossiéreté, rudesse.
- S'appella des grands cœurs la belle passion:
 Du nom de fierté noble on orna l'impudence,
 Et la fourbe passa pour exquise prudence:
 L'audace brilla seule aux yeux de l'Univers;
- On ne reconnut plus qu'usurpateurs iniques,
 Que tyranniques Rois censés grands Politiques,
 Qu'infâmes scélérats à la gloire aspirans

Et

REMARQUES.

mands sont accusés de peu de sincérité; &, Répondre en Normand, est une expression, qui est devenue proverbiale, pour dire, que l'on répond d'une maniere équivoque. Parler en Normand. Voyez Epstre IX. Vers 120. IMIT. Vers 110. Fit à chaque vertu prendre le nom d'un vice.] Gombaud avoit dit, en parlant de la Cour, Livre I. Epigramme 53.

Les Vertus paffent pour des Vices. Et les Vices pour des Vertus. Et Voleurs revêtus du nom de Conquérans,

- 125 Mais à quoi s'attacha ta sçavante malice?

 Ce sut sur-tout à faire ignorer la Justice.

 Dans les plus claires loix ton ambiguité

 Répandant son adroite & fine obscurité,

 Aux yeux embarrasses des Juges les plus sages,
- Plus on crut pénétrer, moins on fut éclairei;
 Le texte fut souvent par la glose obscurci;
 Et pour comble de maux, à tes raisons frivoles
 L'Eloquence prêtant l'ornement des paroles,
- Le vrai passa pour faux, & le bon droit eut tort,
 Voilà comme déchu de sa grandeur premiere,
 Concluons, l'Homme enfin perdit toute lumiere,
 Et par tes yeux trompeurs se figurant tout voir,

140 Ne vit, ne sçut plus rien, ne put plus rien sçavoir,
De la raison pourtant, par le vrai Dieu guidée,
Il resta quelque trace encor dans la Judée,
Chez les hommes ailleurs sous ton joug gémissans,
Vainement on chercha la vertu, le droit sens:

REMARQUES.

CHANG. Vers 135. Tous les jours accablé, &c,] A avoit mis: Chaque jour accablés: & ce dernier mot fe rapportoit au Vrai & au bon Droit, qui font dans le Vers suivant.

CHANG. Vers 141. De la raison pourtant, &c.] Dans la premiere composition, l'Auteur avoit mis: De P.E. quité pourtant. Mais il changea ce mot; parce qu'il s'agit ici de la Raison, & non pas de l'Equité.

N 6

ATIRE XII. 296

145 Car qu'est-ce loin de Dieu que l'humaine sagesse? Et Socrate, l'honneur de la profane Grece, Qu'étoit-il en effet, de près examiné, Qu'un mortel, par lui-même au seul mal entraîné; Et malgré la vertu dont il faisoit parade,

150 Très-équivoque ami du jeune Alcibiade? Oui, j'ose hardiment l'affirmer contre toi, Dans le Monde idolâtre, affervi fous ta loi, Par l'humaine raison de clarté dépourvue,

L'hun-

REMARQUES.

CHANG. Vers 148. Qu'un mortel, par lui-même au seul mal entraîné.] Au lieu de ce Vers l'Auteur avoit mis celui-ci: Qu'un mortel, comme un autre, au mal déterminé. Et c'est ce Vers, que M. le Cardinal de Noailles lui sit changer. Bross.

§. Ce changement est fondé sur l'hypothèse que sans une Grace particuliere & essicace par elle-même l'Hom-

me ne peut pas ne point pécher. Du Montell. Vers 150. Très-équivoque ami du jeune Alcibiade.] Il est clair, que M. Despréaux se borne ici au simple soup-çon; & il faut convenir que la vertu de Socrate n'a pas été à couvert de la calomnie. Les mœurs des Grecs étoient si corrompues en ce tems-là, qu'ils ne purent voir l'amitié de Socrate pour Alcibiade, sans y attacher un soupçon de crime. Mais Platon son disciple le justifie pleinement dans quelques - uns de ses Dialogues, fur-tout dans celui qui est intitulé le Banquet, où Ai-cibiade lui - même prend les Dicux à témoin, que l'amour de Socrate pour lui n'avoit jamais rien eu de criminel. Bross.

Puisque Platon a justifié pleinement Socrate, il s'ensuit que M. Despréaux a rendu très-injustement sa vertu & suspecte & douteuse: & c'est ce que son Commentateur devoit remarquer. Du Monteil.

Voyez le Bolaana, Nombre XXVI. Ce qu'on y dit met M. Broffette à couvert du reproche injuste, que M. Du Monteil vient de lui faire. DE ST. MARC.

L'humble & vraye équité fut à peine entrevue;

155 Et par un Sage altier, au seul faste attaché,

Le bien même accompli souvent sut un péché.

Pour tirer l'Homme ensin de ce desordre extrême;

Il fallut qu'ici-bas Dieu, fait homme lui-même,

Vînt du sein lumineux de l'éternel séjour,

160 De tes dogmes trompeurs dissiper le faux jour.

A l'aspect de ce Dieu les Démons disparurent,

Dans

REMARQUES.

CHANG. Vers 155. & 156. Et par un Sage allier. &c.] Ce Vers & le suivant avoient été faits d'abord de cette maniere:

La honne action même au fond fut un péché.

L'Auteur les tourna ensuite de cette autre maniere.

Et fait avec an cœur au seul faste attaché,

Le bien même, le bien au fond fut un péché.

VERS 158. Il fallut qu'ici-bas, Dieu, fait homme lutmême.] Le dessein de l'Auteur est de faire voir qu'il n'y a de véritable vertu que dans la véritable Religion; & la principale preuve qu'il en donne, est l'exemple de Socrate, le plus sage des Humains, suivant le témoignage de l'Oracle. Car Socrate n'a pas laissé d'être soupçonné de crime, & ce soupçon a terni l'éclat de sa vertu. M. Despréaux disoit à ce propos, qu'il ne pouvoit trouver dans le Paganisme de plus grande Victime à immoler à Jésus-Christ, que Socrate. Bross.

me à immoler à Jésus-Christ, que Socrate. Bross.

§ On prétend ici que le foupçon qu'on a eu que Socrate étoit criminel a terni l'éclat de sa vertu: cette prétention est injuste. La vertu d'une personne ne dépend point des faux jugemens qu'on en fait, mais de ce qu'elle est véritablement en elle-même. Les soupçons & les calomnies des Juiss contre la Vierge Marie & contre Jésus-Christ même, ne diminuent rien de leur sainteté ni de l'éclat de leur vertu. Du Montelle.

Dans Delphes, dans Délos, tes oracles se turent; Tout marqua, tout sentit sa venue en ces lieux, L'estropié marcha, l'aveugle ouvrit les yeux.

- Mais bientôt contre lui ton audace rebelle,
 Chez la nation même à fon culte fidelle,
 De tous côtés arma tes nombreux fectateurs,
 Prêtres, Pharisiens, Rois, Pontises, Docteurs,
 C'est par eux que l'on vit la Vérité suprême
- Au tribunal humain le Dieu du Ciel traîné,
 Et l'Auteur de la vie à mourir condamné.
 Ta fureur toutefois à ce coup fut déçue,
 Et pour toi ton audace eut une trifte iffue.
- E75 Dans la nuit du tombeau ce Dieu précipité Se releva foudain tout brillant de clarté;

Èt

REMARQUES.

VERS 164. L'estropié marcha, &c.] Le mot d'estropié est un terme générique, qui convient également à ceux qui n'ont pas l'usage de leurs bras, ou de leurs mains; & à ceux qui sont perclus des jambes. On en sit appercevoir notre Poëte, & il s'essorça de corriger cet endroit. Il mit d'abord: Le foible devint fort; ensuite: Le muet discourut; mais ces changemens ne l'ayant pas contenté, il s'en tint à la première expression. Bross.

Il est clair, que cette négligence est un esse de la vieillesse de l'Auteur. Dans la force de son âge, il eût certainement trouvé de quoi remplacer une expression, qu'il sentoit lui-inême être peu juste. De St. Marc.

VERS 168. Prêtres, Pharifiens, Rois, Pontifes, Docteurs.] Il y avoit d'abord Seribes, au lieu de Prêtres, On fit remarquer à M. Despréaux, que Scribes & Docteurs n'étoient que la même chose,

Et par-tout sa doctrine en peu de temps portée Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée. Des superbes autels, à leur gloire dressés,

- On vit en mille endroits leurs honteuses statues
 Pour le plus bas usage utilement fondues,
 Et gémir vainement, Mars, Jupiter, Vénus,
 Urnes, Vases, Trépiés, vils meubles devenus.
- 185 Sans succomber pourtant tu soutins cet orage;
 Et sur l'Idolâtrie ensin perdant courage,
 Pour embarrasser l'homme en des nœuds plus subtils
 Tu courus chez Satan brouiller de nouveaux fils.
 Alors, pour seconder ta trisse frénésie,

Arriva de l'Enfer ta fille l'Hérésie,

Ce monstre, dès l'enfance à ton école instruit,

De tes leçons bientôt te sit goûter le fruit.

Par lui l'Erreur, toujours sinement apprêtée,

Sor-

REMARQUES.

VERS 178. Fut du Gange, & du Nil, & du Tage écoutée.] Ces trois Fleuves sont les plus fameux des trois Parties du Monde, l'Asie, l'Afrique & l'Europe: car l'Amérique n'étoit pas encore connue alors.

l'Amérique n'étoit pas encore connue alors.

CHANG. Vers 182. & 184. Pour le plus bas usage, &c. — vils meubles devenus.] L'Auteur avoit mis au premier Vers: Pour le plus vil usage; & au second: vains meubles devenus; mais ce mot vains ne formoit ici presque aucun sens. Pour remédier à ce désaut, il emprunta de l'autre Vers le mot de vils, auquel il substitua celui de bas.

VERS 188. --- brouiller de nouveaux fils.] Expression proverbiale, pour dire: Causer de nouveaux troubles.

300 SATIRE XII.

Sortant pleine d'attraits de sa bouche empestée,

195 De son mortel poison tout courut s'abbreuver,

Et l'Eglise elle même eut peine à s'en sauver.

Elle-même deux sois presque toute Arienne,

Sentit chez soi trembler la vérité Chrétienne;

Lorsqu'attaquant le Verbe & sa Divinité,

200 D'une syllabe impie un saint mot augmenté

Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrieres

Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrieres,

Et sit de sang Chrétien couler tant de rivieres.

Le

REMARQUES.

CHANG. Vers 199. 200. 201. & 202. Lorsqu'attaquant le Verbe & sa Divinité, D'une syllabe impie, un saint mot augmenté, Remplit tous les esprits d'aigreurs si meurtrieres, Et sit de sang Chrétien couler tant de rivieres.] Le second Vers étoit de cette maniere:

D'une adroite syllabe un faint mot augmenté.

Mais l'Auteur avoit premiérement fait ainsi ces quatre Vers.

Lorsque chez ses sujets l'un contre l'autre armés, Et sur un Dieu fait homme au combat animés, Tu sis dans une guerre & si triste & si longue,. Périr tant de Chrétiens, Martyrs d'une diphthongue.

Les Ariens nioient la Confubstantialité du Verbe, & rejettoient le mot δμούσιος qui signifie confubstantiel. Ils disoient que le Fils étoit Ο μοιούσιος τῷ πατρὶ; c'est-àdire, de fubstance semblable à celle du Pere; mais non pas δμούσιος, ou plûtôt, δμούσιος, c'est-à-dire, de même substance que le Pere. Ainsi l'Hérésie des Ariens consistoit en une diphthongue ajoutée au mot δμούσιος, auque ils substituoient le mot δμοιούσιος. Cette Diphthongue est la Diphthongue οι, que les Orthodoxes rejettoient, parce qu'ils aimoient mieux soussir le martyre, que d'admettre cette addition, qui, toute légere qu'elle est, détruit nécessairement la Divinité du Verbe.

Le Fidele au milieu de ces troubles confus, Quelque temps égaré, ne se reconnut plus;

- 205 Et dans plus d'un aveugle & ténébreux Concile

 Le mensonge parut vainqueur de l'Evangile.

 Mais à quoi bon ici du prosond des Enfers,

 Nouvel Historien de tant de maux soufferts,

 Rappeller Arius, Valentin & Pélage,
- Dieu pour faire éclaircir à fond ses vérités,

 A permis qu'aux Chrétiens l'Enfer ait suscités?

 Laissons heurler là-bas tous ces damnés antiques,

 Et bornons nos regards aux troubles fanatiques,
- Quand Luther & Calvin remplis de ton sçavoir,
 Et: soi-disans choisis pour réformer l'Eglise,
 Vinrent du célibat affranchir la Prêtrise;
 Et des vœux les plus saints blamant l'austérité,
- Alors, n'admettant plus d'autorité visible, Chacun sut de la Foi censé Juge infaillible; Et sans être approuvé par le Clergé Romain, Tout Protestant sut Pape une Bible à la main.
- Qu'en Automne on ne voit de bourdonnans insectes
 Fondre sur les raisins nouvellement meuris;
 Ou qu'en toutes saisons sur les murs à Paris,
 On

REMARQUES...

VERS 228. — fur les murs à Paris.] Quelqu'un

302 SATIRE XII.

On ne voit affichés de Recueils d'amourettes, 230 De Vers, de Contes-bleus, de frivoles fornettes, Souvent peu recherchés du Public nonchalant, Mais vantés à coup fûr du Mercure-Galant. Ce ne fut plus par-tout que fous Anabatiftes,

Qu'orgueilleux Puritains, qu'exécrables Déistes; 235 Le plus vil Artisan eut ses dogmes à soi,

Et chaque Chrétien fut de différente loi. La Discorde, au milieu de ces Sectes altieres, En tous lieux cependant déploya ses bannieres;

Et ta fille, au secours des vains raisonnemens

240 Appellant le ravage & les embrasemens,
Fit en plus d'un païs, aux villes désolées,
Sous l'herbe en vain chercher leurs Eglises brûlées.
L'Europe sut un champ de massacre & d'horreur:
Et l'Orthodoxe même, aveugle en sa fureur,

Oublia la douceur aux Chrétiens commandée; Et crut, pour venger Dieu de ses siers ennemis, Tout ce que Dieu désend, légitime & permis. Au signal tout à coup donné pour le carnage,

Dans

REMARQUES.

proposa à l'Auteur de mettre sur les murs de Paris. Si je mettois sur les murs de Paris, dit-il, cela signifieroit les murailles de la Ville.

Vens 249. Au signal tout à coup donné pour le carnage.] Le massacre des Huguenots sait en France en 1572, le

jour de Saint Barthelemi.

250 Dans les villes, par-tout théâtres de leur rage, Cent mille faux zêlés, le fer en main courans, Allerent attaquer leurs amis, leurs parens, Et, sans distinction, dans tout sein hérétique, Pleins de joie, enfoncer un poignard catholique.

255 Car quel lion, quel tigre, égale en cruauté Une injuste fureur qu'arme la piété?

Ces fureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées, Etoient pourtant toujours de l'Eglise abhorrées; Et dans ton grand crédit pour te bien conserver,

260 Il falloit que le Ciel parût les approuver.

Ce chef-d'œuvre devoit couronner ton adresse.

Pour

REMARQUES.

VERS 256. Une injuste fureur qu'arme la piété.] On a quelquesois entendu réciter à l'Auteur: Une injuste fureur qui se croit piete. Cette expression étoit plus hardie. Bross.

La Piété est également éloignée de l'injustice & de la fureur; elle ne sçauroit armer une injuste fureur, fans cesser d'être Piété: mais les hommes donnent souvent le nom de Piété à leur sureur & à leur injussice, & peuvent même s'imaginer qu'ils combattent pour la Religion, lorsqu'ils ne sont que se livrer au zêle surieux de l'esprit de parti. Ainsi Mr. Despréaux devoit nous donner ce Vers tel qu'il le récitoit quelquesois: Une injuste sureur qui se croit Piété. Du Monteil.

M. Du Monteil dit que M. Despréaux auroit du nous donner ce Vers tel qu'il le récitoit quelquesois. Une injuste sureur qui se croit piété. La pensée en seroit bien plus juste, mais le Vers en seroit moins sort. Y perdroit-il? DE ST. MARC.

VERS 257. Ces sureurs, jusqu'ici du vain peuple admirées. Il avoit eu dessein de mettre adorées, mais il a préséré le mot qu'il a mis, quoique l'autre rimât plus richement. ceffer d'être Piété: mais les hommes donnent souvent

richement.

304 SATIRE XII.

Pour y parvenir donc, ton active souplesse,
Dans l'Ecole abusant tes grossiers Ecrivains,
Fit croire à leurs esprits ridiculement vains,
265 Qu'un sentiment impie, injuste, abominable,
Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable,
Prenoit chez eux un sceau de probabilité,
Qui même contre Dieu lui donnoit sureté;
Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de consiance,
270 Même en le condamnant, le suivre en conscience.

C'eft

REMARQUES.

VERS 265. Qu'un sentiment impie &c.] M. Despréaux censure dans ce vers & dans les suivans le Dogme de la Probabilité soutenu par les sésuites, & qui est comme le sondement de toute leur Morale. Voyez M. PASCAL, Lettres Provinciales, Lett. V. p. m. 59. & suiv. Du Montell.

Vers 266. 267. Par deux ou trois d'entr'eux réputé soutenable, Prenoit chez eux un sceau de probabilité, Il n'est pas besoin de deux ou trois Docteurs pour rendre une Opinion probable. Un seut suffit pour lui donner cette qualité. Vous demanderez peut-être, dit Sanchez, se l'autorité d'un seul Dosteur bon & scavant rend une Opinion probable. A quoi je réponds, qu'oui. Et c'est ce qu'assurent Angelus, Sylv. Navarre, Emmanuel Sà, &c. Et voici comme on le prouve. Une opinion probable est celle qui a un fondement considérable. Or l'autorité d'un homme scavant & pieux n'est pas de petite considération. Car, si le témoignage d'un tel homme est de grand poids pour nous assurer qu'une chose se soit passée, par exemple, à Rome: pourquoi ne le sera-t-il pas de même dans un doute de Morale? Et la restriction, ajoute-t-il, qu'y apportent certains Auteurs ne me plast pas, que l'autorité d'un tel Docteur est suffisante dans les choses de Droit humain, mais non pas dans celles de Droit divin. Car elle est de grand poids dans les unes & dans les autres. Pascal, Lett. V. p. 59. & suiv. Du Monteil.

VERS 269. 270. Et qu'un Chrétien pouvoit, rempli de

C'est sur ce beau principe, admis si sollement,
Qu'aussi-tôt tu posas l'énorme sondement
De la plus dangereuse & terrible Morale,
Que Luciser, assis dans la Chaîre infernale,
Vomissant contre Dieu ses monstrueux sermons,
Ait jamais enseignée aux novices Démons.
Soudain, au grand honneur de l'Ecole Payenne,

On

REMARQUES.

consiance, Même en le condamnant, le suivre en conscience.] Filiutius dit qu'il est permis de suivre l'opinion la moins probable, quoique la moins sûre. Le P. Bauni soutient que quand le Pénitent suit une Opinion probable, le Confesseur le doit absondre, quoique son Opinion soit contraire à celle du Pénitent: & que resuser l'absolution à un Pénitent qui agit selon une Opinion probable est un péché qui de sa nature est mortel. Et il cite, pour consirmer ce sentiment, trois des plus sameux sésuites, Suarez, Vasquez, & Sanchez. PASCAL, Lett. V. p. 61. 62. Du Montell.

VERS 273. De la plus dangereuse & terrible Morale, Que Lucifer &c.] La Morale qu'on a tant reprochée aux Jésuites, & dont Mr. Despréaux va rapporter les prin-

cipaux traits. Du Monteil.

Vers 276. Ait jamais enseignée.] Dans l'Edition de Genève 1717. & dans toutes les Copies, qu'on en a faites en Hollande & en France, excepté celle de 1726. à Paris chez Esprit Billiot, il s'est ici glissé une faute assez singuliere. On a mis enseigné, au lieu d'enseignée, sans faire attention que ce Participe se rapporte à Morale du Vers 273. & que d'ailleurs avec enseigné le Vers 276. est désectueux par l'hiatus, qui se trouve à l'Hémistiche. Cette faute n'a pas été corrigée dans l'Edition de Paris 1735. ni par conséquent dans celle de 1740. qui n'en est presque que la Copie. De St. MARC.

VERS 277. & 278. Ecole Payenne, Eglise Chrétienne.]
On s'est conformé ici aux Editions d'Hollande & à celle de Paris 1726. dans la maniere de placer ces deux
expressions. Dans l'Edition de Genève, que celles de

On entendit prêcher dans l'Eglise Chrétienne. Que fous le joug du vice un pécheur abbatu

- 280 Pouvoit, sans aimer Dieu ni même la vertu, Par la seule frayeur au Sacrement unie, Admis au Ciel joüir de la gloire infinie; Et que les Clefs en main, fur ce seul passeport, Saint Pierre à tous venans devoit ouvrir d'abord.
- Ainsi pour éviter l'éternelle misere, Le vrai zêle au Chrétien n'étant plus nécessaire, Tu sçus, dirigeant bien en eux l'intention, De tout crime laver la coupable action. Bientôt se parjurer cessa d'être un parjure.

L'ar-

REMARQUES.

Paris de 1735. & de 1740. ont suivie; on lit au Vers 277. l'Eglise Payenne: & dans le Vers 278. l'Ecole Chrétienne. On ne fauroit croire que ce déplacement de termes si ridicule soit de M. Despréaux. DE ST. MARC.

VERS 280. Pouvoit, fans aimer Dieu &c.] Dans ce Vers & dans les cinq qui suivent, Mr. Despréaux en veut aux Jésuites, qui ont dit qu'on n'étoit pas obligé d'aimer Dieu pour être sauvé, & que l'Attrition conque par la feule crainte des peines de l'Enfer suffisit avec le Sacrement. Voyez les preuves qu'en donne Mr. Pas-cal dans ses Provinciales, Lettre X. p. 143. & suiv. C'est pour combattre ce Dogme horrible que Mr. Despréaux a composé sa XII. Satire. Du Monteil.

vers 287. Dirigeant bien en eux l'intention.] Filiutius dit que c'est l'intention qui régle la qualité de l'action. Pascal, Lett. IX. p. 127. Voyez aussi la Lettre VII. où cette matiere est traitée à fond. Du Monteil. Vers 289. Se parjurer cessa d'être un parjure.] On peut jurer, dit Sanchez, qu'on n'a pas sait une chose, quoi qu'on l'ait saite essectivement, en entendant en soi-même, qu'on ne l'a pas saite un certain jour, ou ayant qu'on sait né, ou en sous-entendant avelave autre circonstance par ellne, ou en sous-entendant quelque autre circonstance pareil200 L'argent à tout denier se prêta sans usure. Sans fimonie, on put contre un bien temporel Hardiment échanger un bien spirituel. Du foin d'aider le pauvre on dispensa l'avare; Et même chez les Rois le superflu fut rare.

C'eft

REMARQUES.

le, sans que les paroles dont on se sert, ayent aucun sens qui le puisse faire connoître. Et cela, ajoute ce fameux Casuiste, est fort commode en beaucoup de rencontres, & est toujours juste, quand cela est nécessaire ou utile pour la santé, l'honneur, ou le bien. Pasc. Lett. IX. p. 126.
127. DU MONTEIL.

Vers 290. L'argent à tout denier se prêta sans usure.]
Les Peres Bauni & Sanchez ont donné des expédiens
pour rendre l'Usure permise. Voyez Mr. PASCAL, Lettre VIII. p. 102. & suiv. Du Monteil.
Vers 291. 292. Sans simonie, on put contre un bien
temporet Hardiment échanger un bien spirituel.] Le Pere

VALENTIA dit que si l'on donne un bien temporet pour un bien spirituel: c'est-à-dire de l'argent pour un Bénésice, & qu'on donne l'argent comme le prix du BInéfice, c'est une simonie vistble. Mais que si on le donne comme le motif qui porte la volonte du Collateur à le conferer, ce n'est point simonie, encore que celui qui le confere, considere, & attende l'argent comme la fin principale. Le pere TAN-NERUS aussi Jesuite dit la même chose. PASCAL Lettre VI. p. 73. 74. & Suiv. & Lettre XII. p. 179. & suiv. Voyez ausii la Désense de la XII. Lettre. Du Montell.

VERS 293. Du soin d'aider le pauvre on dispensa l'avare.] Je sçai que les riches, dit Escobar, ne pechent point morteltement, quand ils ne donnent point l'aumone de leur superflu dans les grandes nécessités des pauvres. PAS-CAL, Lettre IX. p. 123. Lettre XII. p. 173. & Suiv. &

la Défense de la XII. Lettre. Du Monteil.

VERS 294. Et même chez les Rois le superflu fut rare.] VASQUEZ dit que ce que les personnes du monde gardent pour relever leur condition & celle de leurs parens, n'est pas appelle superflu. Et c'est pourquoi, ajoute-t-il, à pei-ne trouyera-t-on qu'il y ait jamais de superflu dans les gens

S A TIRE XII. 308

205 C'est alors qu'on trouva, pour sortir d'embarras. L'art de mentir tout haut en disant vrai tout bas. C'est alors qu'on apprit qu'avec un peu d'adresse. Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois sa Messe; Pourvu que laissant là son salut à l'écart,

300 Lui-même en la disant n'y prenne aucune part. C'est alors que l'on sçut qu'on peut pour une pomme,

Sans

REMARQUES.

du monde, & non pas même dans les Rois. DIANA, intime ami des Jésuites & grand Partisan de leurs Opinions, après avoir rapporté ces paroles de Vasquez, en conclut, Que dans la question: Si les riches font obligés de donner l'aumone de leur supersu; encore que l'affirmative fut véritable, il n'arrivera jamais, ou presque jamais, qu'elle oblige dans la pratique. PASCAL, Lettre VI. p. 67. Lettre XII. p. 171. & suiv. & la Désense de la XII. Lettre. Du Monteil.

VERS 295. 296. C'est alors qu'on trouva. . . L'Art de mentir tout haut en difant vrai tout bas.] FILIUTIUS donmentir tout naut en aijant vrai tout vas.] Filio 1108 doine ce moyen d'éviter le mensonge. ,. C'est qu'après 29 avoir dit tout haut, je jure que je n'ai point fait ce-29, la, on ajoute tout bas, aujourd'hui: ou qu'après 29 avoir dit tout haut, je jure, on dise tout bas, que 29, je dis, & que l'on continue ensuite tout haut, que 29, je n'ai point fait cela. "PASCAL, Lettre IX. p. 127. Voyez aussi la Remarque sur le vers 289. de cette Sa-

tire. Du Monteil.

VERS 298. Sans crime un Prêtre peut vendre trois fois sa Messe.] Un Prêtre qui a reçu de l'argent pour dire une Messe, peut-il recevoir de nouvel argent sur la même Messe? C'est une question proposée par les Jésuites, & voici la réponse qu'ils y font. Oui, dit Filiutius, en appliquant la partie du facrifice qui lui appartient comme Prêtre, à celui qui la paye de nouveau, pourvil qu'il n'en reçoive pas autant que pour une Messe entiere; mais seulement pour une partie, comme pour un tiers de Messe. Voyez Mr. PASCAL, Lettre V. p. 74. Du Monteil.

VERS 301. & suiv. C'est alors que l'on scut qu'on peut

Sans bleffer la Justice, affassiner un homme:
Affassiner! Ah non, je parle improprement;
Mais que prêt à la perdre, on peut innocemment,
305 Sur-tout ne la pouvant sauver d'une autre sorte,
Massacrer le voleur, qui fuit & qui l'emporte.
Ensin ce sut alors que sans se corriger,
Tout pécheur... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?

Veux-je d'un Pape illustre armé contre tes crimes,

A

REMARQUES.

pour une pomme, Sans blesser la Justice, assassiner un homme &c.] L'Exode, dit Lessius, désend de tuer les voleurs de jour qui ne se désendent pas avec des Armes; & on punit en justice ceux qui tueroient de cette sorte. Mais néanmoins, poursuit-il, on n'en seroit pas coupable en conscience, lorsqu'on n'est pas certain de pouvoir recouvrer ce qu'on nous dérobe, & qu'on est en doute, comme dit Sotus; parce qu'on n'est pas obligé de s'exposer au péril de perdre quesque chose pour sauver un voleur. Et tout cela est encore permis aux Ecclésiassiques mêmes. Il n'est pas permis, dit encore Lessius, de tuer pour conserver une chose de petite valeur, comme pour un Ecu, ou pour une Pomme, si ce n'est qu'il nous sût honteux de la perdre. Car alors on peut la reprendre, & même tuer, s'il est nécessaire, pour la rayoir; parce que ce n'est pas tant désendre son bien que son honneur. PASCAL, Lett. XIV.

p. 227. & 232. Du Montell.

Vers 309. Veux-je d'un Pape illustre, &c.] Ceci regarde les Propositions condamnées par le Pape Innocent X1., & ce que je vais ajouter séra voir que l'Auteur n'en veut point aux Jésuites en particulier. On n'en doutera point en voyant dans quels termes il m'écrivit le 2. Août 1707. , l'ai mis ma Satire contre l'Equi, voque, adressée à l'Equivoque même, en état de pa, roître aux yeux même des Jésuites, sans qu'ils s'en
, puissent le moins du monde offenser. Et pour vous
, en donner par avance une preuve, je vous dirai

Tome 1.

O , qu'a-

310 SATIRE XII.

310 A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes; Exprimer tes détours burlesquement pieux,

Pour

REMARQUES.

, qu'après y avoir attaqué affez fortement les plus affreuses propositions des mauvais Casuistes, & celles fur-tout qui sont condamnées par le Pape Innocent XI. voici comme je me reprens.

Enfin, ce fut alors que sans se corriger,

Tout pécheur.... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?

Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes,

Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes,

Exprimer tes détours burlesquement pieux,

Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux;

Tes subtils faux-suyans pour sauver la mollesse,

Le larcin, le düel, le luxe, la paresse:

En un mot saire voir à fond développés

Tous ces Dogmes affreux d'Anathème frappés,

Qu'en chastre tous les jours combattant ton audace,

Blément plus haut que moi les vrais ensans d'Ignace, &c.

Voici une partie de ce que je lui répondis sur cet article-là. " En repassant sur vos derniers Vers, j'ai re-" marqué ceux-ci.

Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes, Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes;

ple, Je veux donner ici la Bible mise en rimes? Ce n'est qu'avec une extrême timidité que je vous propose ce scrupule; mais supposé qu'il ne vous par roisse pas déraisonnable, voyez, Monsieur, si l'expression suivante conviendroit à votre pensée ".

Veux-je donc, rassemblant un corps de tes maximes,

Mettre ici Diana, Soto, Bannez en rimes ?

M.

Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux;

Tes

REMARQUES.

M. Despréaux n'eut point d'égard à ces deux Vers; mais il changea les siens, en mettant ceux-ci à la place.

Veux-je d'un Pape illustre, armé contre tes crimes,

A tes yeux mettre ici toute la Bulle en rimes?

Il changea aussi dans le même tems les deux derniers, Qu'en chastre tous les jours combattant ton audace,

Blament plus haut que moi les vrais enfans d'Ignace;

en ceux-ci, où il ne loue point les Jésuites, mais où il désigne clairement qu'il ne s'adresse point à eux:

Que tous les jours, rempli de tes visions folles, Plus d'un Moine à long froc prêche dans tes Ecoles; auxquels il substitua depuis les deux qui sont ici;

Que sans peur débitant tes distinctions folles,

L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles. BRoss.

S. Ces changemens font voir que M. Despréaux en vouloit effectivement aux Jésutes, & qu'il se faisoit de la peine de prévariquer dans une chose aussi claire que celle-là. Du Monteil.

VERS 312. Pour disculper l'impur.] Le Pere Bauni déclare que les filles ont le droit de disposer de leur virginité sans leurs parens. Quand cela se fait, dit-il, du consentement de la fille, quoique le Pere ait sujet de s'en plaindre, ce n'est pas néanmoins que ladite fille, ou celui à qui elle s'est prostituée, lui ayent fait aucun tort, ou violé pour son égard la justice: car la fille est en possession de sa virginité, aussi bien que de son corps; elle en peut faire ce que bon lui semble, à l'exclusion de la mort ou du retranchement de ses membres. Escobar assure qu'une méchante intention, comme de regarder des semmes ayec un desir impur, jointe à celle d'ouër la Messe comme il faut, n'empêche pas qu'en n'y satisfassé. PASCAL, Lettre IX. p. 129. & 131. Le Pere Bauni demande ce qu'on doit saire entre les Mastres & les Servantes, Cousines & Cousins qui demeurent ensemble, & qui se portent mutuellement à pécher par cette occasion? Il répond qu'il faut les séparer

Tes subtils faux-suyans, pour sauver la mollesse, Le larcin, le düel, le luxe, la paresse:

En

REMARQUES.

si les rechutes sont fréquentes: mais que s'ils n'offensent que rarement par ensemble, comme servit une ou deux sois le mois, & qu'ils ne puissent se séparer sans grande incommodité & dommage on pourra les absoudre &c. Le même Jésuite assure qu'il est pérmis à toutes sortes de personnes d'entrer dans des lieux de débauche pour y convertir des femmes perdues, quoiqu'il soit bien vraisemblable qu'on y pêchera: comme si on a déja éprouyé souvent qu'on s'est taissé aller au pêché par la vue & les cajolleries de ces semmes &c. Pascal, Lettre X. p. 142. 143. Du Montell. Le gourmand. Est-il permis, demandent les Jésuites, de boire & manger tout son saoul sans récessité & pour la seute volupté? Oui certainement, selon Sanchez, répondent-ils, pourvit que cela ne nuise point à la santé, parce qu'il est permis à l'appétit naturel de jouër des actions qui lui sont propres. Pascal, Lett. IX. p. 125. Du Montell.

L'envieux.] Le Pere Bauni dit que l'envie du bien spirituel du prochain est mortelle, mais que l'envie du bien semporel n'est que vénielle; car, ajoute-t-il, le bien qui se trouve ès choses temporelles est si mince, & de si peu de conséquence pour le Ciel, qu'il est de nulle considération devant Dieu & ses Saints. PASCAL, Lettre IX. p. 124. Du MONTEIL.

VERS 313. Tes subtils faux-suyans, pour sauver la mollesse.] Celui qui fait banqueroute, demande Escobar, peutil en sureté de conscience retenir de ses biens autant qu'il
est nécessaire pour faire subsister sa famille avec honneur?
fe soutiers qu'oui, avec Lessius, répond-il, & même encore qu'il les est yagnés par des injustices, & des crimes
connus de tout le monde: quoiqu'en ce cas il n'en puisse pas
retenir une aussi grande quantité qu'autrement. PASCAL,
Lettre VIII. p. 106. Voyez aussi la Remarque sur le
vers 294. Du Monteil.

VERS 314. Le larcin.] LESSIUS assure qu'il est permis de dérober non seulement dans une extrême nécessité, mais encore dans une nécessité grave, quoique non pas extrême. PASCAL, Lettre VIII. p. 108. Vasquez dit que quand on voit un voleur résolu & prêt à voler une personne pauvre,

315 En un mot, faire voir à fond développés Tous ces dogmes affreux d'anathême frappés,

Que

REMARQUES.

on peut pour l'en détourner lui assigner quelque personne riche en particulier, pour le voler au lieu de l'autre. Ibid. p. 106. Les Valets, qui se plaignent de leurs gages, demande le Pere BAUNI, peuvent-ils d'eux-mêmes les crottre en se garnissant les mains d'autant de bien appartenant à leurs Maîtres, comme ils s'imaginent en être nécessaire pour égaler les dits gages à leur peine? Ils le peuvent en quelques rencontres, répond-il, comme lorsqu'ils sont si pauvres en cherchant condition, qu'ils ont été obligés d'accepter l'ostre qu'on leur a faite, 3 que les autres Valets de leur sorte gagnent davantage ailleurs. Lettre VI. p. 78. Du Monteil.

Le düel.] Si un Soldat à l'armée, dit le Pere LAYMAN, ou un Gentilhomme à la Cour, se trouve en état de perdre son honneur, ou sa fortune, s'il n'accepte un düel, je ne vois pas que l'on puisse condamner celui qui le reçoit pour se désendre. Hurtado déclare qu'on peut se battre en düel pour désendre même son bien, s'il n'y a que ce moyen de le conserver; parce que chacun a le droit de désendre son bien, & même par la mort de ses ennemis. PASCAL, Lettre VII. p. 83. Du Monteil.

Le luxe.] Si on se pare, dit Escobar, sans mauvaise intention, mais seulement pour satisfaire l'inclination naturelle, qu'on a à la vanité: ou ce n'est qu'un péché véniel, ou ce n'est point péché du tout. Le Pere Bauni déclare que bien que la semme est connoissance du mauvais esset que sa diligence à se parer opéreroit & au corps & en l'ame de ceux qui la contempleroient ornée de riches & précieux habits, qu'elle ne pécheroit néanmoins en s'en servant. Escobar assure qu'une semme peut jouer, & prendre pour cela de l'argent à son mari. PASCAL, Lettre IX. p. 129. 130. Du Monteil.

La paresse.] La paresse, dit Escobar, est une tristesse de ce que les choses spirituelles sont spirituelles, comme seroit de s'assigner de ce que les Sacremens sont la source de la grace. Et c'est, continue-t-il, un péché mortel. Mais comme personne ne s'est apparemment jamais avisé d'ètre paresseux de cette manière, ce Pere avoue qu'il est D 3 bien

314 SATIRE XII.

Que sans peur débitant tes distinctions folles, L'Erreur encor pourtant maintient dans tes Ecoles? Mais fur ce seul projet soudain puis-je ignorer 320 A quels nombreux combats il faut me préparer? J'entens déja d'ici tes Docteurs frénétiques Hautement me compter au rang des Hérétiques; M'appeller scélérat, traître, fourbe, imposteur, Froid plaifant, faux boufon, vrai calomniateur,

325 De Pascal, de Wendrock, copiste misérable,

Et,

REMARQUES.

vien rare que personne tombe jamais dans le peché de pa-

VERS 323. 324. M'appeller scélérat, trattre, fourbe, imposteur, Froid plaisant, faux bouson, vrai calomniateur.] Mr. Pascal dans sa douzieme Lettre aux Révérends Pe-res Jésuites, se plaint à ces Peres de ce qu'ils l'avoient appelle Impie, Bouson, Ignorant, Farceur, Imposteur, Calomniateur, Fourbe, Hérétique, Calvinisse déguisé, Dis-ciple de Du Moulin, Possédé d'une Légion de Diables. Let-

tre XII. p. 170. Du Monteil.

VERS 325. De Pascal, de Wendrock, copiste misérable.] Mr. Despréaux a en effet copié ici les accusations que Mr. Pascal a faites contre les Jésuites dans ses Lettres Provinciales, comme on vient de le voir. Mr. NICOLE, sous le nom supposé de WENDROCK, a traduit ces Lettres en Latin, & les a accompagnées d'un Commentaire qui en justifie les citations. On a traité la même matiere d'une maniere plus étendue & plus méthodique dans l'Ouvrage intitulé, la Morale des Jesuites extraite fidélement de leurs Livres imprimés avec la permission & Papprobation des Supérieurs de leur Compagnie : par un Docteur de Sorbonne. C'est-à-dire, par Mr. NICOLAS PERRAULT, Docteur de Sorbonne, frere de Messieurs Pierre, Claude & Charles Perrault, mort en 1661. Cet Ouvrage parut en 1667, in 4. On l'a depuis réimprimé plus d'une fois en 3. Volumes in 12. Il a été traduit en publié en Anglois in folio. Du Monteil.

Et, pour tout dire enfin, Janséniste exécrable.

J'aurai beau condamner, en tous sens expliqués,

Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués;

Bla-

REMARQUES.

VERS 328. Les cinq dogmes fameux par ta main fabriqués.] On s'est imaginé en lisant ce Vers, que M. Despréaux regardoit les cinq Propositions de Jansénius comme des Propositions équivoques, qui peuvent se prendre dans un bon, ou dans un mauvais sens. Mais il est clair que ce n'est point-là sa pensée. Il veut dire que ces cinq dogmes fameux ont été fabriqués par l'Equivoque, comme il dit plus haut, que l'Arianisme, le Luthéranisme, & les autres Hérésies viennent de l'Equivoque. Ainsi, bien loin que ce Vers rende sa Religion suspecte à l'égard du Jansénisme, c'est une preuve évidente qu'il croyoit le Jansénisme une Hérésie aussi véritable que l'Arianisme, & toutes les autres, puisqu'il en parle dans les mêmes termes. Brossette.

S Le Commentateur ne représente pas fidélement la pensée de Mr. Despréaux. Pour s'en former une juste idée, il faut se souvenir qu'environ l'an 1652. quelques Docteurs de Sorbonne poussés & soutenus par les 36fuites dresserent cinq Propositions qu'ils prétendirent être hérétiques & tirées d'un Ouvrage de Jansénius Evêque d'Ipres, intitulé Augustinus, parce que cet Evêque y expliquoit la Doctrine de St. Augustin sur la Grace. Les Partifans de Jansénius, que l'on nomina Jansénistes, se plaignirent que ces Propositions avoient été fabriquées à plaisir, & composées de termes ambigus & équivoques, qui les rendoient en même tems susceptibles du sens de Calvin, condamné par le Concile de Trente comme hérétique; & du fens de la Grace efficace par elle-même, enfeigné par St. Augustin . par St. Thomas & par Jansénius. Et le but des Jésuites étant, en es-fet, d'établir la Grace sussifiante de Molina sur les ruines de la Grace efficace de St. Augustin, ils ne cherchoient qu'à enveloper dans la condamnation du fens de Calvin, la Doctrine de St. Augustin expliquée per Jansénius. Ces Propositions ont été condamnées par les Papes; & les Jansénistes après plusieurs contestations sur la question si elles étoient ou n'étoient pas hérétiques

Blamer de tes Docteurs la Morale risible, 330 C'est, selon eux, prêcher un Calvinisme horrible; C'est nier qu'ici-bas, par l'amour appellé, Dieu pour tous les humains voulut être immolé. Prévenons tout ce bruit: trop tard dans le naufrage, Confus on se repent d'avoir bravé l'orage.

Alte-

REMARQUES.

ques & si elles étoient condamnées dans le sens de Jansénius, ont ensin déclaré qu'ils les condamnoient dans
tous les sens que les Papes les avoient condamnées, &
qu'ils n'avoient sur la Grace essicace d'autre sentiment
que celui de St. Augustin & de St. Thomas. Cette déclaration n'a pas empêché que les Jésuites n'ayent continué à les traiter d'hérétiques, & de Jansénistes; & à
soutenir que le Jansénisme est une Secte opposée à l'Eglise, une nouvelle Hérésie, un Calvinisme horrible. Mr.
Despréaux, qui regardoit ces accusations comme fausses
& calomnieus, les censure ici, & craint qu'on ne le
traite avec la même injustice que l'on a traité les Jansénistes. Comment le Commentateur a-t-il donc osé lui
faire dire qu'il croyoit le Jansénisme une Hérésie aussi véritable que l'Arianisme &c.? N'a-t-il pas redouté le Public
& les Amis de Mr. Despréaux? Du Monteil.

Vers 330. C'est, selon eux, précher un Calvinisme horrible.] Quelques copies portent, un Jansénisme: & c'est
ainsi que l'Auteur avoit mis d'abord.

Vers 332. Dieu pour tous les humains voulut être immoques & si elles étoient condamnées dans le sens de Jan-

VERS 332. Dieu pour tous les humains voulut être immo-le.] A côté de ce Vers il y avoit écrit: Proposition de Saint Paul. Elle est dans la seconde Epître aux Corin-thiens, chap. V. v. 14. unus pro omnibus mortuus est. v. 15. pro omnibus mortuus est Christus. Bross. M. Despréaux dit qu'il aura beau condamner les cins Propositions dans tous les sens hérétiques qu'on y pour-ra découvrir, & blamer la Morale relâchée des sésuites dont il vient de parler; qu'on ne laissera pas de le trai-ter d'hérétique, & de prétendre qu'il croit avec Calvin que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hom-mes. Du Monteil. mes. Du Monteil.

335 Alte-là donc, ma Plume. Et toi, sors de ces lieux, Monstre, à qui, par un trait des plus capricieux, Aujourd'hui terminant ma course satirique, J'ai prêté dans mes vers une ame allégorique. Fui, va chercher ailleurs tes patrons bien-aimés,

Où l'Orne épand ses eaux, & que la Sarthe arrose:
Ou, si plus sûrement tu veux gagner ta cause,
Porte-la dans Trévoux, à ce beau tribunal,

Oil

REMARQUES.

VERS 340. Dans ces païs par toi rendus si renommés.] Dans l'Edition de Genève, & dans toutes celles que l'on a faites d'après elle, soit en France, soit en Hollande, il se trouve encore une faute singuliere dans ce Vers, qui s'y lit ainsi:

Dans ce païs par toi rendus si renommés.

Rendus & Renommés sont au Pluriel, comme en esset ils y doivent être, puisque le dernier de ces Mots rime avec bien-aimés, qui est au Pluriel dans le Vers précédent. Mais païs, qui est le Substantif, dont rendus & renommés sont les Adjectifs, est au singulier. Il est étonnant qu'une faute aussi grossière ait subsisté dans un si grand nombre d'Editions, & qu'on ne l'ait pas même corrigée dans celles de Paris de 1735. & de 1740. DE ST. MARC.

VERS 341. Où l'Orne épand ses eaux, & que la Sarthe arrose.] L'Orne est une Riviere de la Basse-Normandie. La Sarthe est une Riviere du Mans. Les Bas-Normands sont grands amis de l'Equivoque: mais on dit en Proverbe, qu'un Manceau vaut un Normand & demi. LA FONTAINE semble avoir enchéri sur cela dans son Conte du Remede, en disant:

Près du Mans ... païs de Sapience,
Gens pesant l'air, sine sleur de Normand, &c.

VERS 343. Porte-la dans Trévoux, &c.] Personne n'i-

318 SATIRE XIL

Où de nouveaux Midas un Sénat monachal,

Tous

REMARQUES

gnore que ce qui aigrit M. Despréaux contre les Journalistes de Trévoux, ce sut un Extrait peu savorable, qu'ils insérerent dans leurs Mémoires du mois de Septembre 1703. à l'occasion de l'Edition de ses Ouvrages, qui avoit paru à Amsterdam en 1701. Ce démêlé se termina par quelques Epigrammes de part & d'autre. Nous en parlerons ailleurs. Mais c'est ici l'endroit de rapporter ce qu'il m'écrivit à ce sujet le 12. de Mars 1706. Après m'avoir dit, que dans cette dernière Saire, il n'en veut point aux Jésuites en général. La vérité est, ajoute-t-il, qu'à la fin de ma Satire j'attaque directement les Journalistes de Trévoux, qui depuis notre accommodement, m'ont encore insulté dans trois ou quatre endroits de leur Journal. Mais ce que je leur dis, ne regarde ni les Propositions ni la Religion; & d'ailleurs je prétens, au lieu de leur nom, ne mettre dans l'impression que des étoiles, quoiqu'ils n'ayent pas eu la même circonspection à mon égard ". Bross.

L'Edition de Paris de 1740. porte dans la Remarque sur

L'Edition de Paris de 1740, porte dans la Remarque sur cet endroit: "L'Auteur avoit publié en 1701, une Edition de ses Ouvrages. Les Journalistes de Tréspoux en parlerent au mois de Septembre 1703, d'une manière qui le piqua". Dans la Remarque sur les la commence par ce Vers

REpigramme, qui commence par ce Vers:

Non, pour montrer que Dieu veut être aimé de nous.

ia même Edition dit: "Les Journalistes de Trévoux en rendant compte au mois de Septembre 1703. d'une Edition, que les Hollandois avoient faite deux ans auparavant avec les Imitations au bas des Pages, &c". Ces deux Remarques se contredisent, & l'exposé de la première est faux. C'est en esset de l'Edition, qui parut à Amsterdam chez Henri Schelte en 1701, en deux volumes in-12. qu'il est parlé dans le mois de Septembre 1703, du Journal de Trévoux. Voyez la Remarque sur l'Epigramme, qui commence par ce Vers:

Mes. Révérends Peres en Dieu. DE ST. MARC. VERS 344. 345. & 346. Où de nouveaux Midas un Sénat 345 Tous les mois, appuyé de ta fœur l'Ignorance, Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance.

REMARQUES

nat monachal, Tous les mois, appuyé de la sœur l'Ignorance, Pour juger Apollon &c.] Les fésuites de Paris pubient tous les mois à Trévoux, petite Ville de la Souveraineté de Dombes, un Journal intitulé Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des Beaux-Arts. M. Despréaux veut dire que ces Journalistes, présomptueux Ignorans, s'érigent en Dictateurs de la République des Lettres, & condamnent ou maltraitent tous les Auteurs qui se distinguent par leur sçavoir & par leur mérite. Du Montell.

S. Les Mémoires de Trévoux ent cessé par l'expussion des Jésuites de France. Le Journal des Beaux-Arts & des Sciences leur a succédé, mais fait par d'autres mains.

CHANG. Vers 345. Tous les mois, appuyé de ta sœur l'ignorance.] L'Auteur avoit mis dans la premiere composition:

Tous les mois fous l'appui, &c.



A V I S

touchant les Pièces suivantes.

LA Préface de l'Apologie des Femmes par M. Perrault, la Lettre que lui écrivit M. Arnauld pour la défense de M. Despréaux attaqué dans cette Préface, & la Lettre de Remercîment de M. Despréaux à M. Arnauld, étant trois pièces relatives à la X. Satire de notre Poëte, on a cru devoir les placer ici, parce qu'il sera plus commode pour le lecteur de les trouver dans le même volume que de les aller chercher dans un autre. C'est une attention que n'ont pas eue les autres Editeurs, excepté M. de St. Marc, qui d'abord s'étant proposé de suivre l'ordre de l'Edition de 1701, c'est-à-dire, de mettre les trois pièces en question dans le IV. Tome de son Edition, jugea ensuite plus convenable l'arrangement que l'on fuit ici. A son exemple encore, on ne s'est pas borné à rapporter la Préface de M. Perrault, on donne aussi par occasion son Apologie des Femmes, parce qu'elle mérite d'être lue, quoique les vers en soient quelquefois un peu trop négligés.

*L'APOLOGIE

DES

FEMMES,

Par M. PERRAULT de l'Académie Françoise.

PRE'FACE.

CETTE Apologie n'est point une réponse en forme à la Satire contre les Femmes & contre le Mariage, puisqu'elle a été composée & lue même en plusieurs endroits avant que la Satire fût imprimée. C'est seulement une pièce de Poësie qui désend ce que la Satire attaque, pour donner au Public la satisfaction de voir sur cette matiere & le pour & le contre. Je sçai que le parti que j'ai pris, quoique le plus juste & le plus loüable, est le moins avantageux à celui qui le soutient, parce que les Rieurs seront toujours du côté de la raille-

REMARQUES.

* M. Perrault sit imprimer son Apologie des Femmes en 1694, quelque tems après que la X. Satire ent paru. Cette Pièce sut ensuite insérée par l'Autour dans un Recueil in-12, de quelques-uns de ses Ouvrages, qu'il donna la même année.

rie & de la médifance; mais dès que j'eus apprisle sujet de la Satire, & la maniere à peu-près, dont on le devoit traiter, je ne pus m'empêcher de travailler en faveur du sentiment contraire. Comme on sçait que l'Auteur de cet Ouvrage & moi ne sommes pas de même avis sur bien des choses, je crus qu'on ne seroit pas sâché de me voir encore opposé à lui sur un sujet de cette nature, où il s'agit de la désense non seures & de la vérité, mais encore des bonnes mœurs & de

l'honnêteté publique.

L'Auteur de la Satire agit toujours sur un principe qui est bien faux, & capable de faire faire bien des fautes. Il s'imagine qu'on ne peut manquer en suivant l'exemple des Anciens; & parce qu'Horace & Juvénal ont déclamé contre les Femmes d'une maniere scandaleuse & en des termes qui blessent la pudeur, il s'est persuadé d'être en droit de faire la même chose, ne considérant pasque les mœurs d'aujourd hui sont bien différentes de celles du temps de ces deux Poëtes, où l'on avoit, comme ils le disent, divers moyens de se passer du mariage, qui n'étoient parmi eux que des galanteries, mais qui sont des crimes parmi les Chrétiens, & des crimes abominables.

Sur le même principe il croit toujours qu'il peut maltraiter dans ses Satires ceux qu'il lui plaira. La Raison a beau lui crier sans cesse que l'Equité naturelle nous désend de faire à autrui ce que nous ne voulons pas qui nous soit sait à nous-mêmes, cette voix ne l'émeut point, & il lui sussit qu'Horace en ait usé d'une autre maniere. Il est étrange comment lui qui est si sensible à la repréhension, qui est si alerte pour aller au devant des moindres railleries qu'on lui prépare, & qui a prévenutant de sois les Tribunaux où l'on vouloit se plaindre de ses Satires, continue toujours sur le même

ton, & comment dans le même temps qu'il fait défendre à tout le monde de l'attaquer, il se donne la

permission d'attaquer tout le monde.

On peut s'étonner encore qu'ayant comparé fes Satires à nos Sermons, il n'ait pas remarqué que s'il y a quelque ressemblance entre des choses, dont les unes font si faintes & les autres si profanes, c'est qu'il est de la nature de tous les deux de ne combattre le vice qu'en général fans jamais nommer les perfonnes; cependant il l'a fait encore dans cette derniere Satire, & d'une maniere qui a déplû aux plus enclins à la médifance. Car de voir toujours revenir fur les rangs Chapelain, Cotin, Pradon, Coras & plusieurs autres; c'est la chose du monde la plus ennuyeuse & la plus dégoûtante.

Il a crû aussi que si les Vers de sa Satire étoient plus durs, plus fecs, plus coupés par morceaux, plus enjambans les uns sur les autres, plus pleins de transpositions & de mauvaises césures que tous ceux qu'il a faits jusqu'ici, ils plairoient encore davantage, parce qu'ils en feroient plus femblables aux Vers des Satires d'Horace, ne songeant pas que toutes les Langues ont leur génie particulier, & que fouvent ce qui est une élégance dans le

Latin, est une barbarie dans le François.

Voilà une partie des erreurs où l'a conduit l'imitation mal entendue des Anciens; en voici quelques-unes où il est tombé purement de son chef.

Il s'est mis dans l'esprit que son Ode Pindarique avoit eu un succès admirable, & qu'à la réserve de certains mauvais Critiques, qui en ont censuré quelques mots & quelques syllabes, elle avoit été applaudie de tout le monde. On sçait assez sans que je m'amuse à le faire voir, combien il se trompe fur cet article:

Il fonde, à ce qu'il dit, la plus grande espérance die succès de son Querage, sur l'approbation que les Femmes y donneront, bien loin d'appréhender qu'elles s'en fâchent, erreur encore plus grande & plus inexcusable. Il sait bien voir qu'il ne connoît gueres les Femmes dont il croit avoir attrapé tous les caracteres, lorsqu'il s'attend d'avoir leur approbation sur un pareil Ouvrage. Pendant que tant d'honnêtes gens ont bien de la peine à leur plaire en leur disant des douceurs, comment a-t-il pû croire qu'il leur plairoit en leur disant des in-

jures?

Il ajoute qu'elles le loueront de ce qu'il a trouvé moyen, dans une matiere aussi délicate que celle qu'il traite, de ne pas laisser échaper un seul mot qui pût blesser le moins du monde la pudeur. Quelle erreur encore! Est-ce que des Héros à voix luxurieuse, des Morales lubriques, des Rendez-vous chez la Cornu, & les plaisirs de l'Enfer qu'on goûte en Paradis peuvent se présenter à l'esprit sans y faire des images dont la pudeur est offensée? Il est vrai que les plaisirs de l'Enfer est une expression fort obscure, & qu'on n'a jamais oui parler des plaisirs de l'Enfer non plus que des peines du Paradis; mais on ne peut creuser cette pensée, sans que l'imagination ne se salisse effroyablement.

Il a crû que sa Satire serviroit à inspirer une bonne Morale, (car tout homme qui compose une Satire, doit avoir ce dessein, & l'on ne peut, sans lui faire tort, présumer qu'il ne l'a pas;) il débute cependant par faire entendre qu'un homme n'est gueres sin, ni gueres instruit des choses du monde, quand il croit que ses ensans sont ses ensans, ou quand il s'imagine que sa femme peut lui dire quelque parole un peu tendre, sans avoir dessein de le tromper. Voilà un beau moyen d'affermir l'amitié conjugale, & de mettre la paix dans les samilles! Il ajoute que s'il ne s'abuse point dans son calcul, il y a trois Femmes de bien dans Paris

qu'il pourroit citer. Où est l'utilité de faire entendre que suivant ce calcul & le raisonnement qui en résulte, nous sommes presque tous des enfans illégitimes? Peut-être a-t-il voulu par-là gagner les suffrages des Dames: car comment pourroient-elles ne pas applaudir à un Ouvrage qui fait tant d'honneur à leur sexe, & qui va jusqu'à reconnoitre trois Femmes de bien dans une Ville, où il y

en a plus de deux cens mille?

Il croit que tous les caractères des Femmes qu'il a formés, sont beaux & naturels; il ne saut qu'examiner celui de la Dévote, qui est son chef-d'œuvre, pour voir combien il se trompe. Après avoir dit qu'elle va quêter dans les maisons pour les Pauvres, qu'elle visite les Prisons, qu'elle hante les Hôpitaux, il ajoute qu'elle ne peut vaincre sa passion pour le fard. S'il avoit dit qu'elle ne peut vaincre son orgueil, sa colere ou son penchant à la médisance, cela seroit le mieux du monde, mais le fard n'est point là en sa place: car il ne s'est jamais trouvé une Femme assez folle pour aller dans des Hôpitaux & dans des Prisons avec du fard sur le visage, cela est si singulier qu'il ne doit point entrer dans l'idée générale d'une Dévote.

On croit que le caractere de la Sçavante ridicule a été fait (1) pour une Dame qui n'est plus, & dont le mérite extraordinaire ne devoit lui attirer que des loüanges. Cette Dame se plaisoit aux heures de son loisir à entendre parler d'Astronomie & de Physique; & elle avoit même une trèsgrande pénétration pour ces Sciences, de même que pour plusieurs autres que la beauté & la fact-

REMARQUES.

(1) Pour une Dame] Voyez SAT. X. Rem. fur le Vers 429.

lité de fon esprit lui avoient rendu très-familieres. Il est encore vrai qu'elle n'en faisoit aucune ostentation, & qu'on n'estimoit gueres moins en elle le foin de cacher ses dons, que l'avantage de les posséder. Elle étoit estimée de tout le monde; le Roi même prenoit plaisir à marquer la considération qu'il avoit pour son mérite par de fréquentes gratisications, & elle est morte dans la réputation d'une piété singuliere. L'Auteur de la Satine ayant mis (2) dans un de ses Ouvrages, il y a environ vingt ans, les deux Vers qui suivent:

Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher Si le Soleil est fixe ou tourne sur son axe.

Cette Dame eut la bonté de lui dire, que quand on se mêloit de faire des Satires, il falloit connoître les matieres dont on parloit, que ceux qui tiennent que le Soleil est fixe & immuable, sont les mêmes qui foutiennent qu'il tourne sur son axe, & que ce ne sont point deux opinions différentes, comme il paroît le dire dans ses Vers, Elle ajouta qu'un Astrolabe n'étoit d'aucune utilité pour découvrir si le Soleil est fixe, ou s'il tourne fur fon axe. On prétend que le chagrin qu'il eut d'être relevé là-dessus, lui a fait faire le portrait d'une Scavante ridicule. Il est vrai qu'il n'est pas honnête à un si grand Poëte d'ignorer les Sciences & les Arts dont il fe mêle de parler, mais la Dame qui l'instruisoit n'étoit point coupable de fon ignorance, ni de la faute qu'il avoit faite en parlant de choses qu'il ne connoissoit pas.

REMARQUES.

(2) dans un de ses Ouvrages, Epit. V. v. 28. & 3.

Combien a-t-on été indigné de voir continuer ici son acharnement contre la Clélie? L'estime qu'on a toujours faite de cet Ouvrage, & l'extrême vénération qu'on a toujours eue pour (3) l'illustre personne qui l'a composé, ont fait soulever tout le monde contre une attaque si souvent & si inutilement répétée. Il paroît bien que le vrait mérite est bien plutôt une raison pour avoir place dans ses Satires, qu'une raison d'en être exempt.

Il s'est encore bien trompé quand il a crû que sa Satire pourroit réussir à la Cour, si sage aujour-d'hui, si modeste & si réglée par l'exemple du Maître. Un si grand exemple peut à la vérité avoir mêlé quelques Hypocrites avec les gens de bien, mais l'Auteur de la Satire devoit penser que ces Hypocrites seront encore plus impitoyables que les autres, & que leur empressement à exagérer l'horreur qu'ils n'ont pas, sera plus vis que celui des

gens de bien à témoigner celle qu'ils ont.

Il se trompe encore quand il croit m'avoir beaucoup mortissé, en disant que le Poëme de Saint
Paulin pourrit chez Coignard. (N'est-il point las
de dire qu'un Livre pourrit chez l'Imprimeur, qu'il
s'y roussit par les bords, qu'il va chez l'Epicier,
chez le Chapelier, chez la Beurriere, & cent autres choses semblables déja usées du temps d'Horace & de Juvénal?) Le Poëme de Saint Paulin
ne pourrit point chez Coignard, il se débite autant
qu'un autre Livre de dévotion en Vers & qui
étant rempli de sentimens de piété, n'est pas de
nature à être recherché avec autant d'empressement
que des Satires pleines de médisances. Il a beau
se glorisser du grand débit que l'on a fait de ses

REMARQUES.

(3) Pillustre personne] Mademoifelle de Scuderis

Satires, ce débit n'approchera jamais de celui de Jean de Paris, de Pierre de Provence, de la Mijere des Clercs, de la Matice des Femmes, ni du moindre des Almanachs imprimés à Troye au Chapon d'or. Il me fait dire en cet endroit des choses que je n'ai point dites, ou que j'ai dites tout autrement qu'elles ne sont exprimées; mais c'est la maniere dont il en use ordinairement à mon égard.

Puisqu'il paroît avoir une si grande soif de réputation, & qu'elle va jusqu'à ne pouvoir souffrir le peu que j'en ai (car l'Auteur du S. Paulin lui tient au cœur, quelque mal qu'il en dife de tous côtés:) que ne compose-t-il un Ouvrage purement de lui, où il n'y ait point de médifance, & qui plaife par la feule beauté de son génie? Pourquoi, au lieu de se renfermer, comme il fait, dans la peinture de ce qu'il y a de laid dans les hommes, ne s'occupe-t-il à célébrer les vertus que le Ciel leur a données? Au lieu de voler toujours terre à terre, comme un Corbeau qui va de charogne en charogne, que ne s'éleve-t-il comme un aigle vers les grandes & hautes matieres? Le Ciel, la Terre, les Enfers, les Anges & les Démons, Celui-même qui a fait toutes choses, peuvent être le digne objet de ses travaux & de ses veilles: car tant qu'il ne fera que des Satires, comme celles qu'il nous a données, Horace & Juvénal viendront toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises. Chapelain, Quinaut, Cassaigne & les autres qu'il aura nommés, prétendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve, vient de la célébrité de leur nom, qu'on se plaît à y voir tourner en ridicule. La malignité du cœur humain qui aime tant la médisance & la calomnie, parce qu'elles élevent secrettement celui qui lit au dessus de ceux qu'elles abaissent, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les

Ouvrages de (4) M. Despréaux, & que s'ils étoient lus avec les yeux que donne la charité, il s'en faudroit beaucoup qu'on y trouvât les mêmes charmes, pour ne rien dire de plus. Il est vrai qu'il a si peu réussi quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la Satire, qu'il pourroit y avoir de la malice à lui donner ce conseil.

Il me semble que jusqu'ici j'ai repris dans les Ouvrages de l'Auteur de la Satire autre chose que des mots & des syllabes, & que j'ai attaqué des endroits effentiels & de conséquence; mais où a-til vû qu'en fait de versification (car il ne s'agit gueres que de cela dans fes compositions;) où a-til vû, dis-je, que dans des Ouvrages en Vers, les mots & les syllabes soient de peu d'importance? J'aimerois autant qu'un Musicien nous dît que les mauvais accords, les dissonnances & le manque de mesure ne sont d'aucune conséquence dans une composition de Musique. A-t-il oublié de quelle forte Quintilien parle du jugement des oreilles? Il donne à ce jugement l'épithete de très-superbe, pour marquer que les oreilles s'offensent & pardonnent difficilement; il faut que les paroles qui veulent plaire à l'esprit, commencent par plaire aux oreilles, ou du moins qu'elles ne les blessent pas en passant chez elles.

Pour achever de faire voir qu'on a eu raison de ne donner pas à la Satire les applaudissemens que les Amis de son Auteur prétendoient qu'on lui donneroit comme au plus beau de ses Ouvrages, il n'y auroit qu'à l'examiner dans le détail. Il n'y eut jamais un plus beau champ pour la Critique, & ceux

REMARQUES.

(4) M. Despréaux ,] Il est feulement indiqué : M. D

qui voudront l'entreprendre, ne travailleront pas fur une matiere ingrate; pour moi je me contenterai de marquer légérement quelques endroits qui m'ont frappé plus que les autres.

Il me paroît qu'on ne sçait la plupart du temps lequel des deux Interlocuteurs parle dans la Satire.

Il prétend qu'un certain nombre de Vers, qu'il a fait imprimer en autres caracteres que le reste, sont une Traduction du commencement de la sixieme Satire de fuvénal; car il met en marge que ce sont les paroles du commencement de cette Satire: cependant ces Vers ne contiennent ni les paroles ni même le sens de fuvénal. Les voici.

(5) Que dès le temps de Rhée
La Chasteté déja la rougeur sur le front
Avoit chez les mortels reçû plus d'un affront:
Qu'on vit avec le fer naître les injustices,
L'impiété, l'orgueil & tous les autres vices,
Mais que la bonne soi dans l'amour conjugal,
N'alla point jusqu'au temps du troisieme métal.

Voici une Traduction du commencement de cette fixieme Satire de Juvénal, que je ne donne pas pour fort élégante, mais qui est très-fidelle.

Je croi que la Pudeur fut toujours révérée Dans les temps bienheureux de Saturne & de Rhée, Lorsqu'un Antre sauvage éclairé d'un faux jour,

REMARQUES.

(5) Que dès le temps de Rhée] Paroles du commencement de la Satire de Juvénal. PERR. C'est une petite Note de M. Despréaux, qu'il rapperte. Voyez SAT. X. Rem. sur le Vers 26.

DE L'APOLOGIE DES FEMMES. 331

Faisoit de nos ayeux le plus riche séjour, Et cachoit sous le frais de son ombre champêtre Les hommes & leurs Dieux , le bétail & son maltre . Quand la femme rustique avec de viles peaux Couvroit un lit de jonc, de mousse & de roseaux. Et vous ressemblant peu, Beauté pleine de charmes, Qui pour un Moineau mort versates tant de larmes, Présentoit la mamelle à son fils déja grand, Et comme son époux ne vivoit que de gland. Car d'un air moins poli qu'en ce siècle où nous sommes Dans leurs sombres forêts vivoient les premiers hommes, Qui d'un chéne sortis ou d'argile formés Sans aide de Parens se virent animés. Alors de la Pudeur on put voir quelque marque, Même sous Jupiter encor jeune Monarque, Quand les Grecs moins rusés & moins ingénieux Ne juroient pas encor par leurs Rois, par leurs Dieux, Quand les plus beaux jardins n'avoient ni mur, ni porte, Et qu'on alloit par-tout sans peur & sans escorte. Depuis avec ses sœurs, loin des terrestres lieux, Astrée & la Pudeur s'envolerent aux Cieux. Posthume, c'est sans doute un long & vieil usage, D'enfraindre sans respect la foi du mariage. Le dur siècle de Fer, de cent crimes divers, Non connus jusqu'alors inonda l'Univers, Fit voir des Affaffins, des Voleurs, des Fauffaires; Mais des l'âge d'argent on vit des Adulteres.

On voit clairement par cette Traduction, que les paroles qu'on donne pour être de Juvénal n'en font point, & même qu'elles portent un sens contraire à celui de ce Poëte; car ce Poëte dit que la Pudeur demeura sur la terre pendant le régne de Saturne qui est le même que celui de Rhée, & que le siècle d'argent vit les premiers Adulteres; & le prétendu Traducteur dit que dès le temps de Rhe'e,

La Chasteté déja la rougeur sur le front, Avoit chez les mortels reçu plus d'un affront.

L'Auteur de la Satire n'auroit-il point fait cette Traduction, pour montrer d'une maniere fine combien les Modernes sont inférieurs aux Anciens?

Il y a une infinité de Vers qui n'ont point de

césures; en voici quelques-uns.

Dans la rue en avoient rendu graces à Dieu Son mariage n'est qu'une longue querelle Ne sçavent pas s'il est au monde un Saint-Paulin Qui veut vingt ans encore après son mariage.

Rour les transpositions il y en a d'insupportables, & en grande abondance. Mr. Chapelain n'étoit qu'un apprentif pour les faire bien dures & bien fauvages; je n'en rapporterai que deux ou trois.

Entendre des discours sur l'amour seul roulans, De Phèdre dédaignant la pudeur enfantine.

Cette derniere transposition sait une équivoque; on ne sçait s'il veut dire que Phèdre dédaignoit la pudeur ensantine, comme la Grammaire & la construction naturelle veulent qu'on l'entende: ou si c'est la femme yvre d'un Monsquetaire, qui dédaigne la pudeur ensantine de Phèdre.

Et par-tout où tu vas, dans ses yeux enflammés T'offrir non pas d'Is la tranquille Euménide.

Il falloit mettre, t'offrir dans ses yeux enflammés, & non pas, dans ses yeux enflammes t'offrir. qui fuit donne à croire que l'Ombre de Quinaut le poursuit par-tout: car après lui avoir donné dès l'abord un coup de dent en parlant de la Morale de l'Opéra, de quoi s'avise-t-il d'aller chercher hors de propos, qu'il y a dans l'Opéra d'Iss une Furie qui à son gré ne se tourmente pas assez ? (6) Il y a là quelque chose qui n'est pas naturel, & qui marque qu'il y est poussé malgré qu'il en ait.

A chasser un Valet dans la maison chéri,

D'un Censeur dans le fond qui folâtre & qui rit.

Te nè m'arrêterai point aux chevilles ni aux obscurités, elles y sont presque sans nombre, & de plus cela ne confiste souvent qu'en mots & en syllabes.

L'Histoire du Magistrat avare, & de sa Femme qui l'étoit encore plus que lui, me semble un peu hardie. Dieu veuille que l'Auteur ne s'en apperçoive pas, car il pourroit y avoir des Parens d'affez mauvaise humeur pour n'en pas rire.

Peu de gens ont entendu ce que vouloit dire un lit effronté, où une Dame se fait traiter d'une Santé visible & parfaite. S'il s'agissoit d'un lit de débauche où une Femme eût commis plusieurs adulteres, on pourroit s'imaginer, pour peu qu'on se laissat aller à la Poësse, que l'effronterie de la Femme auroit passé jusqu'à son lit; mais d'appeller

REMARQUES.

(6) Il y a là quelque chose &c.] Cette Phrase qui étoit dans la premiere Edition, manque dans le Recuell de 1694. DE ST. MARC.

Tome I.

ce lit effronté, parce que la Femme qui est couchée dessus, ose dire qu'elle est malade quand elle ne l'est pas, il y a assurément un peu trop de Poësse dans cette siction.

On a de la peine à deviner ce que veulent dire

ces deux Vers.

Mais pour quelques vertus si pures, si sinceres, Combien y trouve-t-on d'impudentes faussaires!

Par faussaires on ne peut entendre que ceux qui contresont, ou des Actes ou des signatures. On n'a jamais oui parler que les Femmes se mêlassent d'un tel mêtier. Elles ont bien de la peine à former une vraye écriture, comment auroient-elles assez d'habileté pour en faire de fausse? On entrevoit que par faussaires il veut dire des hypocrites, mais cela ne s'entend que parce qu'on veut bien l'entendre.

Ceci est encore un peu obscur:

Et que dans son logis fait neuf en son absence.

On ne comprend point comment un homme revenant de la Ville chez lui, peut trouver fon logis fait neuf. S'il y avoit qu'il trouve qu'on a fait maison neuve chez lui, cela s'entendroit: car maifon signifie aussi bien ceux qui habitent une maifon, que la maison même; mais logis ne signifie que le lieu où l'on habite.

Ceci est plus étrange.

N'allons donc point ici réformer l'Univers,

Ni par de vains Discours & de frivoles Vers.

N'est-il pas plaisant que le Poëte fasse parler un de ses Interlocuteurs, comme si la conversation qu'il rapporte s'étoit faite en Vers? c'est comme si Corneille avoit fait dire à Auguste en parlant à Cinna: Prête l'oreille à mes Vers, au lieu de dire,

comme il fait: Prete l'oreille à mes discours.

On a de la peine à entendre ce que veut dire une Capanée. On ne sçait si on voit un homme ou une femme. Une marque que c'est une semme; & Capanée, que c'est un homme: car c'étoit un des sept Capitaines qui affiégeoient la Ville de Thèbes. fort connu par son impiété. Je ne sçai pas si on peut dire qu'une femme est une Capanée, pour signisier qu'elle est une Impie; mais je sçai bien qu'on ne dira jamais qu'une femme est une Thésée, pour dire qu'elle est une infidelle; qu'elle est une Cicéron, pour dire qu'elle est fort éloquente; ni qu'elle est une Socrate, pour dire qu'elle est fort fage. Il y a là, si je ne me trompe, un solécisme, & des plus gros: peut-être que l'apprentie Auteur qui a précédé, autorise une Capanée, & qu'une Capanée autorise ensuite l'apprentie Auteur. Je doute cependant qu'ils se puissent maintenir l'un l'autre, ni même s'empêcher de tomber tous deux.

Il dit que les Parisiens sont

Gens de douce nature, & maris bons Chrétiens.

Si on examine de près ce que bons Chrétiens veut dire là, pour peu qu'on aime le nom de Chrétien, il sera difficile de n'être pas indigné de

la fignification qu'on lui fait avoir.

Mais c'est assez parler de la Satire contre les Femmes, disons quelque chose de leur Apologie. Je ne doute point que plusieurs gens du bel air ne trouvent étrange que je fasse consister un si grand bonheur dans l'amitié conjugale, eux qui ne regardent ordinairement le mariage que comme une voye à leur établissement dans le monde, & qui croyent que s'il faut prendre une femme pour avoir des Enfans, il faut choisir une Maîtresse pour avoir du plaisir. Mais

cette conduite vicieuse, quoiqu'assez usitée, ne prévaudra jamais aux premieres loix de la Nature & de la Raison, qui demandent une union parsaite entre ceux qui se marient: loix si sages, si commodes & si honnêtes.

Je suis encore persuadé que quelques Femmes de la haute volée n'aimeront par ces meres & ces filles, qui travaillant chez elles,

Ne songent qu'à leur tâche, & qu'à bien recevoir Leur pere ou leur époux quand il revient le soir.

Elles trouveront ces manieres bien bourgeoises, & le sentiment que j'ai là-dessus bien antique pour un Désenseur des Modernes: mais quoi qu'elles puissent dire, & quelque autorisées qu'elles soient par l'usage & par la mode, il sera toujours plus honnête pour elles de s'occuper à des ouvrages convenables à leur sexe & à leur qualité, que de passer leur vie dans une oissveté continuelle.

Il y a quelques portraits dans mon Apologie, qui ne marquent personne en particulier; & si quelqu'un se les applique, c'est qu'il le voudra bien, & qu'il trouvera que ces portraits lui ressemblent. Il n'en est pas ainsi du portrait de l'Auteur de S. Paulin dans la Satire. Quelque obscur que soit est Auteur, & quoiqu'il n'y ait point d'honnête homme qui sçache s'il est au monde un S. Paulin, plusieurs honnêtes gens n'ont pas laissé de le reconnoître, sans le secours même de la premiere lettre de son nom, & des deux étoiles qui marquent qu'il est de deux syllabes.

La Satire paroît en quelque façon faire main baffe fur toutes fortes de Mariages, & n'en approuver aucun, je serois bien fâché qu'on crût que je pense la même chose du Célibat. Non seulement je le loue & le révere dans ceux qui se confacrent à l'Eglise, ou qui se retirent dans des

Monasteres; je le loue encore dans ceux qui le choisissent pour mener une vie plus austere, en demeurant dans le monde, ou pour vaquer plus librement à l'étude; je le loue même en ceux qui n'ayant pas le bien nécessaire pour soutenir les charges & les dépenses du Mariage selon leur qualité, s'en éloignent par prudence & par modération. Je n'en veux qu'à ceux qui choisissent cet état par libertinage, pour ne pouvoir souffrir aucun lien qui les retienne dans les bornes de la raison & de l'honnêteté; à ces hommes sans joug, à ces enfans de Bélial, comme parle l'Ecriture, qui non contens de vivre sans régle & sans ordre, veulent que tout le monde vive comme eux, & qui prétendent, tout insensés qu'ils sont, passer pour les plus sages d'entre les hommes.

L'APOLOGIE DES FEMMES.

TIMANDRE avoit un Fils, triste, facheux, colere, Des Misantropes noirs le plus atrabilaire; Qui mortel ennemi de tout le genre humain, D'une maligne dent déchiroit le Prochain,

5 Et sur le Sexe même, emporté par sa bile, Exerçoit sans pitié, l'acreté de son style.

Le Pere qui vouloit qu'une suite d'enfans Pût transmettre son nom dans les Siècles suivans, Cent fois l'avoit pressé, pour en avoir lignée,

10 De vouloir se soumettre aux Loix de l'Hyménée; Et cent fois par ce Fils de chagrins hérissé, Se vit avec douleur vivement repoussé.

Un jour qu'il le trouva d'une humeur moins sauvage,

Le tirant à l'écart il lui tint ce langage :

- Te sera-t-il toujours un objet odieux?

 Ne sçaurois-je espérer que ton dédain se passe,

 Et qu'ensin le Beau-Sexe avec toi rentre en grace?

 Si tu t'en éloignois par un saint mouvement
- Te blâmer sur ce point seroit une injustice,
 Et je t'applaudirois d'un si grand sacrifice;
 Mais ce qui t'a jetté hors du chemin battu,
 Ce n'est que le Caprice, & non pas la Vertu.
- 25 C'est un ordre éternel qu'encore toute pure Au fond de tous les cœurs imprima la Nature, De rendre à ses Enfans le dépôt précieux De la clarté du jour qu'on tient de ses Ayeux. Heureux! qui révérant cette sainte conduite,
- 30 N'arrête pas en soi, de soi-même la suite,
 Mais se rend immortel au gré de son desir!
 Serois-tu bien, mon fils, insensible au plaisir
 De voir un jour de toi naître un autre toi-même,
 Qui serve l'Eternel, qui l'adore & qui l'aime?
- Après toi rende hommage à son nom glorieux,

 Et d'où puisse sortir une féconde race,

 Qui jusqu'au dernier jour le bénisse en ta place?

 Tu sçais, je te l'ai dit, à quoi tendent mes vœux,
- 40 Et ce qui peut nous rendre & l'un & l'autre heureux.

Il est, j'en suis d'accord, des semmes insidelles. Et dignes du mépris que ton cœur a pour elles. Mais si de deux ou trois le crime est avéré, Faut-il que tout le Sexe en soit deshonoré?

- Dans une grande Ville où tout est innombrable,
 Comme il est naturel de chercher son semblable,
 D'aimer à le connoître & d'en être connu,
 Selon les divers goûts dont on est prévenu,
 Chacun en quelque endroit que le hazard le porte,
- Ne rencontre & ne voit que des gens de sa sorte.

 Ceux qui par le sçavoir se sont rendu fameux,

 Ne trouvent sur leurs pas que des Sçavans comme eux;

 Ceux qui cherchant toujours la Pierre bien aimée.

 Ont l'art de convertir leur argent en fumée,
- Par le même chemin courent à l'Hôpital.

 L'homme de symphonie & de fine Musique
 Abordera toujours un homme qui s'en pique;

 Et ceux qui de rubis se bourgeonnent le nez,
- 60 En rencontrent par-tout d'encor plus bourgeonnés.

 Ceux qu'à le bien servir le Tout-puissant appelle,

 Ne trouvent que des Saints brûlans du même zèle.

 Que des Cœurs où le Ciel ses dons a répandus:

 Faut-il donc s'étonner si des hommes perdus,
- 65 Jugeant du Sexe entier par celles qu'ils ont vues.

 Assurent qu'il n'est plus que des femmes perdues?

 Pour six qui sans cervelle avec un peu d'appas.

Feront de tous côtés du bruit & du fracas, Par leur danse, leur jeu, leurs folles mascarades,

Jours cadeaux indiscrets, leurs sombres promenades,
Sans peine on trouvera mille semmes de bien,
Qui vivent en repos & dont on ne dit rien.

A toute heure, en tous lieux la Coquette se montre,
Il n'est point de Plaisirs où l'on ne la rencontre.

75 Allez au Cours, au Bal; allez à l'Opéra,
A la Foire, il est sur qu'elle s'y trouvera.
Il semble à regarder l'essor de sa folie,
Que pour être par-tout elle se multiplie.
Pour des femmes d'honneur, dans ces lieux hazardeux,

80 De cent que l'on connoît on n'en verra pas deux.

Rejette donc, mon fils, cette fausse maxime,

Qu'on trouve rarement une femme sans crime:

C'est seulement ainsi que parle un Suborneur,

Qui de femmes sans foi, sans honte & sans honneur

85 Fait, près de son Iris, une liste bien ample,
Pour la faire tomber par le mauvais exemple.
Au lieu d'être toujours dans les lieux de plaisir
A repastre tes yeux, à charmer ton loisir,
A regarder sans cesse au Cours, aux Thuilleries,

Du Fard & du Brocard chargé de Pierreries, Va dans les Hôpitaux où l'on voit de longs rangs De Malades plaintifs, de Morts & de Mourans; Là tu rencontreras en tout temps, à toute heure, Malgré l'air infecté de leur triste demeure,

Mille

- 95 Mille femmes d'honneur dont souvent la beauté
 Que cache & qu'amortit leur humble piété,
 A de plus doux appas pour des ames bien faites,
 Que tout le vain éclat des plus vives Coquettes.
 Descens dans des caveaux, monte dans des greniers
- 100 Où des Pauvres obscurs fourmillent à milliers,

 Tu n'y verras pas moins de Dames vertueuses

 Fréquenter sans dégoût ces retraites affreuses;

 Et par leur zêle ardent, leurs aumônes, leurs soins,

 Soulager tous leurs maux, remplir tous leurs besoins.
- Et vois-y travailler les Meres & les Filles,
 Ne songeant qu'à leur tâche, & qu'à bien recevoir
 Leur pere ou leur époux quand il revient le soir.
 Charmé de leur conduite & si simple & si sage,
- Peux-tu ne sçavoir pas que la Civilité

 Chez les Femmes nâquit avec l'Honnêteté?

 Que chez elles se prend la fine Politesse,
 Le bon air, le bon goût, & la Délicatesse?
- Loin du Sexe a vecû renfermé dans son trou,

 Tu le verras crasseux, mal-adroit & sauvage,

 Farouche dans ses mœurs, rude dans son langage;

REMARQUES.

(118) Dans le Recueil des Ouvrages de M. Perrault, que j'ai cité, cet Hémistiche est de cette maniere:

Ne pouvoir rien penser de fin, d'ingénieux,

- 120 Ni dire jamais rien que de dur ou de vieux.

 S'il joint à ces talens l'amour de l'Antiquaille,

 S'il trouve qu'en nos jours on ne fait rien qui vaille,

 Et qu'à tout bon Moderne il donne un coup de dent,

 De ces dons rassemblés se forme le Pédant,
- De tous les animaux qui rampent dans le monde.

 Quand le Sexe s'oublie, & de tant de façons
 Sert de folle matiere à de folles chansons,
 N'as-tu pas remarqué que de tout ce scandale,
- Soit par le dur excès de leur sévérité,
 Soit par leur indolence & leur trop de bonté?
 S'il arrive qu'un jour aux nœuds du mariage
 En suivant mes desirs ton heureux sort t'engage.
- 135 Ne t'avise jamais d'affecter la rigueur,
 De vivre en Pédagogue avec trop de hauteur,
 Témoigne de l'amour, du respect, de l'estime,
 En Mari toutesois qui conduit & qui prime:
 On a beau publier & prôner en tous lieux

REMARQUES.

fuivans ne s'y trouvent point. Ils étoient dans la premiere Edition, & M. Perrault, qui fit imprimer son Recueil après sa réconciliation avec M. Despréaux, sup prima ces huit Vers, à cause de l'application, qu'on en pouvoit saire à son Adversaire. De St. Marc.

- La Femme en son époux aime à trouver son maître,
 Lorsque par ses vertus il mérite de l'être;
 Si l'on la voit souvent résoudre & décider,
 Cest que le faible Epoux ne sçait pas commander.
- N'ont pas toujours trouvé des Epouses bien sages;
 Mais auroient-ils le front d'en ofer murmurer?
 Ont-ils en épousant taché d'en rencontrer?
 Eux & leurs vieux Parens n'ont avec leurs besicles
- Qu'afin de parvenir, par leur foin diligent,
 A bien apparier deux tas d'or & d'argent,
 Sans regarder plus loin, sans voir si les Parties
 D'esprit, d'âge & d'humeur seroient bien assorties.
- Le choix de la personne est le plus important;

 C'est une vérité qui leur semble bizarre,

 Et qui n'entra jamais dant le cœur d'un Avare.

 Quand le premier Mortel sut mis dans l'Univers,

 160 Pour commander lui seul à tant d'Etres divers.

REMARQUES.

(149 & 150) Ces deux Vers étoient ainsi dans la L.

Eux & leurs vieux Parens avecque leurs besicles.
N'ont pendant plusieurs mois lu, relu des articles.

Son œil, n'en doutons point, vit avec complaisance, Ses richesses sans nombre & sa vaste puissance; Mais lorsque dégagé de son premier sommeil, Le Seigneur lui montra la femme à son réveil,

- 2 La femme sa moitié, sa compagne fidelle;
 Quittant tout, il tourna tous ses regards sur elle,
 Et charmé de la voir, trouva moins de douceur
 A régir l'Univers qu'à régner dans son cœur.
 La Gloire nous ravit par sa beauté suprême,
- 170 L'Or nous rend tout-puissans & nous charme de même,
 Mais malgré tout l'éclat dont ils frappent nos yeux,
 Des biens le plus solide & te plus précieux,
 Est de voir pour jamais unir sa destinée
 Avec une Moitié sage, douce & bien-née,
- D'une vertu sincere & d'une chaste pudeur,
 D'une vertu sincere & d'une tendre ardeur.
 A ces dons précieux, si le Ciel favorable
 Se plaisant à former un chef-d'œuvre admirable,
 D'une beauté parfaite a joint tous les attraits,
- 180 Le vif éclat du teint, la finesse des traits; Si ses beaux yeux, ornés d'une brune paupiere, Jettent, sans y penser, de longs traits de lumiere;

REMARQUES.

(161) Ce Vers étoit de cette maniere dans la premiere Edition.

Il vit, n'en doutens voint avecque complaisance.

Si sa bouche enfantine & d'un corail sans prix, A tous les agrémens que forme un doux souris;

Is Si sa main le dispute à celles de l'Aurore,

Et si le bout des doigts est plus vermeil encore:

Faudra-t-il déplorer le sort de son Epoux,

Et pourrois-tu le voir sans en être jaloux?

It n'est rien ici-bas de plus digne d'envie,

190 Ni qui mêle tant d'or au tissu d'une vie.

Les malheurs les plus grands n'ont rien d'apre; d'affreux,

Quand deux cœurs bien unis les partagent entre eux; Et le moindre bonheur que le Ciel leur envoye, Les inonde à l'envi d'un Océan de joye.

In dissipant son bien altere sa santé,

En dissipant son bien altere sa santé,

Par de sages repas, & sans dépense vaine,

Chez elle adroitement l'Epouse le rameine;

Et retranchant toujours la superfluité,

200 Le remet pas à pas dans la frugalité.

Si son œil apperçoit quelque intrigue galante,

Alors elle se rend encor plus complaisante,

Souffre tout, ne dit mot, tant qu'enfin sa douceur

L'attendrit, le desarme & regagne son cœur.

205 Par elle tous les jours la Jeunesse volage Se retire du vice & du libertinage, Par sa bonne conduite une famille en paix A des enfans bien-nés & de sages valets

Par elle une Maison tombée en décadence,

210 Voit revivre en son sein l'éclat & l'abondance.

Ce n'est point seulement dans les premiers beaux jours,

Ni dans la jeune ardeur des naissantes amours,

Que d'un heureux hymen se goûtent les délices:

Son cours n'est pas moins doux que ses tendres prémices.

215 C'est un bonheur égal, un bien de tous les temps.

Ah! combien d'un Epoux les yeux sont-ils contens,

Quand il voit près de lui pendant sa maladie,

Une Epouse attentive, & qui ne s'étudie

Qu'à prévoir ses besoins & qu'à le soulager,

220 Et qui pleure en secret dès le moindre danger!
Tout plast d'elle, il n'est plus de médecine amere
Dès qu'elle passe à lui par une main si chere;
Et si le Ciel ensin ordonne son trépas,
Sans peine & sans murmure il meurt entre ses bras.

Ainsi s'acheve en paix l'heureuse destinée
De celui qu'en ses nœuds engage l'Hyménée,
Pendant que le Prôneur du libre Célibat,
Luttant contre la mort sur son triste grabat,
Confus, embarrassé d'un si pénible rôle,

230 Voit, l'œil à demi clos, son valet qui le vole,
Et sent quoiqu'abattu de douleur & d'ennui,
Qu'on tire impudemment son drap de dessous lui.
Si son destin permet qu'un serviteur fidele
Lui donne en ces momens des marques de son zèle,
239 Ses Amis sont ailleurs, & pour comble de maux

7 1

Son lit est entouré d'apres Collatéraux, Qui craignant que des legs ne gatent leur affaire Veillent à détourner Confesseur & Notaire, Appréhendent toujours qu'un bol de Quinquina

240 En faisant son effet ne le tire de là.

N'est-il pas vrai, mon fils, que cette seule image

Des aimables douceurs d'un heureux mariage,

Et sur-tout de l'horreur qui suit le Célibat,

Te trouble, te saisit, te confond & t'abat,

245 Que ton esprit émû de ce qu'il vient d'entendre, Des deux routes qu'il voit ne sçait laquelle prendre? Je sçai qu'à mon avis tu viendras te ranger, Mais je te donne encor du temps pour y songer.



LETTRE

DE MONSIEUR

ARNAULD,

DOCTEUR DE SORBONNE,

A M. PERRAULT, au sujet de la dixieme Satire de M. Despre'aux.

VOUS pouvez être surpris, Monsieur, de ce que j'ai tant différé à vous faire réponse, ayant à vous remercier de votre présent, & de la ma-

REMARQUES.

Cette Lettre su écrite au mois de Mai 1694. peu de teins avant la mort de M. Arnauld; & c'est son dernier Ouvrage. Il l'envoya ouverte à un de ses Amis à Paris, asin qu'il la sit lire à M. Despréaux; cet Ami en garda une copie, avant que de la rendre à M. Perrault. Brossette.

1°. J'ai mis le titre tel qu'il est dans l'Edition de 1701. à la différence que M. Perrault n'est qu'indiqué de cette maniere: M. P**. Dans l'Edition de 1713. on lit au titre: A M. P** au sujet de ma dixieme Satire. Ce qui se trouve dans les Editions faites depuis.

2°. La Lettre de M. Arnauld est du 5. Mai 1694. & dans le Recueil de ses Lettres (Tom. VII. page 413.) elle est la DCLXI.

3°. On ne peut pas dire que cette Lettre soit le dernier Ouvrage de M. Arnauld, puisqu'il en écrivit depuis deux au P. Malebranche sur des matieres de Métaphysique, l'une le 22. Mai & l'autre le 25. Juillet, quatorze jours avant sa mort arrivée le 8. Août 1694.

LETTRE DE M. ARNAULD, &c. 349

niere honnête dont vous me faites souvenir de l'affection que vous m'avez toujours témoignée,

REMARQUES.

40. Cette Lettre à M. Perrault ne lui fut point rendue, & fit à M. Arnauld uue véritable affaire avec la plupart de ses Amis de Paris. Le détail en seroit assez curieux, mais on sent que je n'y puis pas entrer. Ceux qui voudront s'en instruire peuvent lire dans le Tome VII. des Lettres de M. Arnauld, les DCLVII. DCLX. DCLXIV. DCLXVIII. DCLXXV. & DCLXXVIII. avec une Lettre de M. Dodart, qui termine le Vol. p. 616. Elle est datée du 6. Août 1694. & n'arriva dans le lieu de la retraite de M. Arnauld qu'après sa mort. S'il avoit pu la recevoir, elle l'auroit comblé de joie, en l'instruisant de la réconciliation de M. Despréaux & de M. Perrault, qu'il souhaitoit passionnément, & pour laquelle beaucoup d'honnêtes gens s'entremettoient. Ce sut M. Racine, qui les raccommoda, dans les premiers jours du mois d'Août. Jusques-là, comme on l'apprend par cette Lettre de M. Dodart, M. Perrault sçavoit seulement que M. Arnauld avoit écrit quelque chose au sujet de la Présace de l'Apologie des Femmes, mais il n'en avoit encore rien vu. M. Racine, qu'il questionna sur ce sujet, ne'le mit point au fait, & ne lui dit que des généralités.

5°. Avant la réconciliation de ces deux célèbres Adversaires, l'Ami, que M. Arnauld avoit chargé de sa Lettre, & qui ne croyoit pas devoir la rendre à M. Perrault, n'avoit pas fait dissiculté d'en donner une Copie à M. Despréaux. Espece d'insidélité, que M. Arnauld

désapprouva hautement.

6°. Plusieurs des amis du Docteur trouvoient mauvais qu'il eût écrit sur les matieres, qui sont l'objet de la Présace de l'Apologie des Femmes. Comme c'est une objection que l'on a depuis opposée plusieurs sois à la Lettre de M. Arnauld, je crois qu'il est de l'équité de rapporter ce qu'il écrivit sur ce sujet pour sa désense dans la Lettre DCLXXV. Je n'ai point encore parlé du principal de votre Leitre (y dit-il à M. Dodart), qui est qu'il y va de mon honneur gu'on ne voie point celle que j'ai écrite à M. Perrault. C'est de quoi, Monsieur, je ne

vous & Messieurs vos Freres, depuis que j'ai le bien de vous connoître. Je n'ai pu lire votre Lettre sans m'y trouver obligé: Mais pour vous parler franchement, la lecture que je sis ensuite de la Présace de votre Apologie des Femmes, me jetta dans un grand embarras, & me sit trouver cette réponse plus difficile que je ne pensois. En voici la raison.

Tout le monde sçait que Monsieur Despréaux est de mes meilleurs amis, & qu'il m'a rendu des témoignages d'estime & d'amitié en toutes sortes de temps. Un de mes amis m'avoit envoyé sa derniere Satire. Je témoignai à cet Ami la satisfaction que j'en avois eue, & lui marquai en particulier, que ce que j'en estimois le plus, par rapport à la Morale, c'étoit la maniere si ingénieuse, & si vive dont il avoit représenté les mauvais esfets que pouvoient produire dans les jeunes perfonnes les Opéra & les Romans. Mais comme je ne puis m'empêcher de parler à cœur ouvert à

REMARQUES.

faurois demeurer d'accord. Car qu'il me convienne on non de juger des Ouvrages de deux Poëtes, ce n'est pas de quoi il s'agit. La Préface de l'Apologie des Femmes, qui est le sujet de ma Lettre, n'est point une Pièce de Poëse, Es quand c'en seroit une, je n'en aurois pas moins de droit comme Théologien, Es même comme Chrétien, de représenter à l'Auteur qu'il a eu très-grand tort de blâmer ce qui est dans la X. Satire contre les Opéra Es contre les Romans. Es de reprocher à M. Despréaux de s'être cru permis, à l'exemple d'Horace Es de Juvénal, de parler contre le Mariage d'une maniere seandaleuse, Es en des termes qui blessent la pudeur, ce qui est une outrageuse calomnie. Ensin je ne vois rien dans ma Lettre, qui soit indigne de moi, Es sur quoi on me puisse faire des affaires, si ce n'est fort mal à propos. De St. Marc.

mes Amis, je ne lui dissimulai pas que j'aurois souhaité qu'il n'y eût point parlé (1) de l'Auteur de Saint-Paulin. Cela a été écrit avant que j'eusse rien sçu de l'Apologie des Femmes, que je n'ai reçue qu'un mois après. J'ai fort approuvé ce que vous y dites en faveur des peres & des meres, qui portent leurs ensans à embrasser l'état du mariage par des motifs honnêtes & chrétiens, & j'y ai trouvé beaucoup de douceur & d'agrément dans les Vers.

Mais ayant rencontré dans la Préface diverses choses que je ne pouvois approuver sans blesser ma conscience, cela me jetta dans l'inquiétude de ce que j'avois à faire. Enfin, je me suis déterminé à vous marquer à vous-même quatre ou cinq points qui m'y ont fait le plus de peine, dans l'espérance que vous ne trouveriez pas mauvais que j'agisse à votre égard avec cette naïve & cordiale sincérité, que les Chrétiens doivent pratiquer envers leurs Amis.

La premiere chose que je n'ai pû approuver, c'est que vous ayez attribué à votre adversaire cette proposition générale: Que l'on ne peut manquer en suivant l'exemple des Anciens; & que vous ayez conclu; que parce qu'Horace & fuvénal ont déclamé contre les Femmes d'une maniere scandaleuse, il avoit pensé qu'il étoit en droit de faire la même chose. Vous l'accusez donc d'ayoir déclamé

REMARQUES.

(1) de l'Auteur de Saint-Paulin.] Dans la première Edition de la Satire X. l'Auteur avoit mis quatorze Vers contre M. Perrault, Auteur du Poème de S. Paulin. Ces Vers ont été retranchés dans les Editions suivantes. Voyez la Remarque sur le Vers 459. de la X. Satire.

contre les Femmes d'une maniere scandaleuse, & en des termes qui blessent la pudeur, & de s'être cru en droit de le faire à l'exemple d'Horace & de Juvénal. Mais bien loin de cela, il déclare positivement le contraire. Car après avoir dit dans sa Préface, qu'il n'appréhende pas que les Femmes s'offensent de sa Satire, il ajoute, qu'une chose au moins dont il est certain qu'elles le loueront, c'est d'avoir trouvé moyen dans une matiere aussi délicate que celle qu'il y traitoit, de ne pas laisser échapper un seul mot qui put blesser le moins du monde la pudeur. C'est ce que vous-même, Monsieur, avez rapporté de lui dans votre Préface; & ce que vous prétendez avoir réfuté par ces paroles : Quelle erreur! Est-ce que des Héros à voix luxurieuse, des Morales lubriques, des rendez-vous chez la Cornu, & les plaisirs de l'Enfer qu'on goûte en Paradis, peuvent se présenter à l'esprit, sans y faire des images dont la pudeur est offensée?

Je vous avoue, Monsieur, que j'ai été extrêmement surpris de vous voir soutenir une accusation de cette nature contre l'Auteur de la Satire avec si peu de fondement. Car il n'est point vrai que les termes que vous rapportez foient des termes deshonnêtes, & qui blessent la pudeur: & la raison que vous en donnez ne le prouve point. S'il étoit vrai que la pudeur fût offensée de tous les termes qui peuvent présenter à notre esprit certaines choses dans la matiere de la pureté, vous l'auriez bien offensée vous-même, quand vous avez dit, Que les anciens Poëtes enseignoient divers moyens pour se passer du mariage, qui sont des crimes parmi les Chrétiens, & des crimes abominables. Car y a-t-il rien de plus horrible & de plus infâme que ce que ces mots de crimes abominables présentent à l'esprit? Ce n'est donc point par-là qu'on doit juger si un mot est deshonnête ou non.

On peut voir sur cela (2) une Lettre de Cicéron à Papirius Patus, qui commence par ces mots, Amo verecundiam, tu potius libertatem loquendi, car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas Amo verecundiam, vel potius libertatem loquendi, (qui est une faute visible qui se trouve presque dans toutes les éditions de Cicéron.) Il y traite fort au long cette question, sur laquelle les Philosophes étoient partagés: S'il y a des paroles qu'on doive regarder comme mal-honnêtes, & dont la modestie ne permette pas que l'on se serve. Il dit que les Stoïciens nioient qu'il y en eût: il rapporte leurs raisons. Ils disoient que l'obscénité, pour parler ainfi, ne pouvoit être que dans les mots ou dans les choses; Qu'elle n'étoit point dans les mots, puisque plusieurs mots étant équivoques, & ayant diverses fignifications, ils ne passoient point pour deshonnêtes felon une de leurs fignifications, dont il apporte plusieurs exemples: Qu'elle n'étoit point aussi dans les choses; parce que la même chose pouvant être fignifiée par plufieurs façons de parler, il y en avoit quelques unes, dont les personnes les plus modestes ne faisoient point de difficulté de se servir; Comme, dit-il, personne ne se blessoit d'entendre dire, Virginem me quondam invitam, is per vim violat; au lieu que si on se fût fervi d'un autre mot que Ciceron laisse sousentendre, & qu'il n'a eu garde d'écrire, Nemo, dit-il, tulisset, personne ne l'auroit pû souffrir.

Il est donc constant, selon tous les Philosophes, & les Stoïciens mêmes, que les Hommes sont convenus que la même chose étant exprimée par de certains termes, elle ne blesseroit pas la pudeur;

REMARQUES.

(2) une Lettre de Cicéron.] Liv. IX. Epttre 22.

& qu'étant exprimée par d'autres, elle la blesseroit. Car les Stoïciens mêmes demeuroient d'accord de cette sorte de convention: mais la croyant déraisonnable, ils soutenoient qu'on n'étoit point obligé de la suivre. Ce qui leur faisoit dire: nihil esse obscanum nec in verbo nec in re; & que le Sage appelloit chaque chose par son nom.

Mais comme cette opinion des Stoïciens est infoutenable, & qu'elle est contraire à S. Paul, qui met entre les vices, Turpiloquium, les mots sales; il faut nécessairement reconnoître, que la même chose peut être exprimée par de certains termes qui seroient fort deshonnêtes; mais qu'elle peut aussi être exprimée par de certains termes qui ne le sont point du tout au jugement de toutes les personnes raisonnables. Que si on veut en sçavoir la raison, que Cicéron n'a point donnée, on peut voir ce qui en a été écrit dans l'Art de penser, I. Partie Chap. XIII.

Mais fans nous arrêter à cette raison, il est certain que dans toutes les Langues policées, car je ne sçai pas s'il en est de même des Langues fauvages, il y a de certains termes que l'usage a voulu qui fussent regardés comme deshonnêtes, & dont on ne pourroit se servir sans blesser la pudeur; & qu'il y en a d'autres qui fignifiant la même chose ou les mêmes actions, mais d'une maniere moins groffiere, & pour ainfi dire, plus voilée, n'étoient point censés deshonnêtes. Et il falloit bien que cela fût ainfi. Car fi certaines choses qui font rougir, quand on les exprime trop groffiérement, ne pouvoient être fignifiées par d'autres termes dont la pudeur n'est point offensée, il y a de certains vices dont on n'auroit point pû parler, quelque nécessité qu'on en cût,

pour en donner de l'horreur, & pour les faire éviter.

Cela étant donc certain, comment n'avez-vous point vû que les termes que vous avez repris, ne passeront jamais pour deshonnêtes? Les premiers font les voix luxurieuses, & la morale lubrique de l'Opéra. Ce que l'on peut dire de ces mots, luxurieux & lubrique, est qu'ils sont un peu vieux: ce qui n'empêche pas qu'ils ne puisfent bien trouver place dans une Satire. Mais il est inoui qu'ils ayent jamais été pris pour des mots deshonnêtes, & qui blessent la pudeur. Si cela étoit, auroit-on laissé le mot de luxurieux dans les Commandemens de Dieu que l'on apprend aux enfans? Les rendez-vous chez la Cornu, font affurément de vilaines choses pour les perfonnes qui les donnent. C'est aussi dans cette vue que l'Auteur de la Satire en a parlé, pour les faire détefter. Mais quelle raison auroit-on de vouloir que cette expression soit mal-honnête? Est-ce qu'il auroit mieux valu nommer le métier de la Cornu par son propre nom? C'est au contraire ce qu'on n'auroit pû faire sans blesser un peu la pudeur. Il en est de même des plaisirs de l'Enfer goûtés en Paradis. Et je ne voi pas que ce que vous en dites soit bien fondé. C'est. dites-vous, une expression fort obscure. Un peu d'obscurité ne sied pas mal dans ces matieres. Mais il n'y en a point ici que les gens d'esprit ne développent sans peine, il ne faut que lire ce qui précede dans la Satire, qui est (3) la fin de la fausse Dévote:

REMARQUES.

(3) la fin de la fausse Dévote: Il a voulu dire: la fin au Portrait de la fausse Dévote.

(4) Voilà le digne fruit des soins de son Docteur. Encore est-ce beaucoup, si ce Guide imposteur, Par les chemins fleuris d'un charmant Quiétisme Tout-à-coup l'amenant au vrai Molinozisme, Il ne lui fait bientôt, aidé de Luciser, Goûter en Paradis les plaisirs de l'Enfer.

N'est-il pas louable d'avoir cherché les plus noires couleurs qu'il a pû, pour donner de l'horreur d'un si détestable abus, dont on a vû depuis peu de si terribles exemples? On voit assez que ce qu'il a entendu par ce que nous venons de rapporter, est le crime d'un Directeur hypocrite, qui aidé du Démon fait goûter des plaisirs criminels dignes de l'Enfer, à une malheureuse qu'il auroit feint de conduire en Paradis. Mais, dites-vous, on ne peut creuser cette pensée que l'imagination ne se salisse effroyablement. Si creuser une pensée de cette nature, c'est s'en former dans l'imagination une image fale, quoiqu'on n'en eût donné aucun fujet, tant pis pour ceux qui, comme vous dites, creuseroient celle-ci. Car ces fortes de pensées revêtues de termes honnêtes, comme elles le sont dans la Satire, ne présentent rien proprement à l'imagination, mais seulement à l'esprit, afin d'inspirer de l'aversion pour la chose dont on parle. Ce qui bien loin de porter au vice, est un puissant moyen d'en détourner. Il n'est donc pas vrai qu'on ne puisse lire cet endroit de la Satire, fans que l'imagination en foit falie:

REMARQUES.

(4) Voilà le digne fruit &c.] Vers 619. & suiv. Du Monteil.

à moins qu'on ne l'ait fort gâtée par une habitude vicieuse d'imaginer ce que l'on doit seulement connoître pour le suir, selon cette belle parole de Tertullien, si ma mémoire ne me trompe, Spiritualia nequitiæ, non amica conscientia, sed inimica

scientia novimus.

Cela me fait souvenir de la scrupuleuse pudeur du P. Bouhours, qui s'est avisé de condamner tous les Traducteurs du Nouveau Testament pour avoir traduit, Abraham genuit Isaac, Abraham engendra Isaac; parce, dit-il, que ce mot engendra, salit l'imagination. Comme si le mot Latin, genuit, donnoit une autre idée que le mot engendrer en François. Les personnes sages & modestes ne font point de ces fortes de réflexions, qui banniroient de notre Langue une infinité de mots, comme celui de concevoir, d'user du mariage, de consommer le mariage, & plusieurs autres. Et ce seroit aussi en vain que les Hébreux loueroient la chasteté de la Langue fainte dans ces façons de parler, Adam connut sa femme, & elle enfanta Cain. Car ne peut-on pas dire qu'on ne peut creuser ce mot, connoître sa femme, que l'imagination n'en soit salie? S. Paul a-t-il eu cette crainte, quand il a parlé en ces termes de la fornication, dans la premiere Epître aux Corinthiens, chap. 6. Ne scavezvous pas, dit-il, que vos corps sont les membres de J'ésus-Christ? Arracherai-je donc à J'ésus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une Prostituée? A Dieu ne plaise. Ne sçavez-vous pas que celui qui se joint à une Prostituée, devient un même corps avec elle? car ceux qui étoient deux, ne seront plus qu'une même chair, dit l'Ecriture: mais celui qui demeure attaché au Seigneur, est un même esprit avec lui. Fuyez la fornication: Qui peut douter que ces paroles ne présentent à l'esprit des choses qui feroient rougir, si elles étoient Tome I.

exprimées en certains termes que l'honnêteté ne fouffre point? Mais outre que les termes dont l'Apôtre se sert, sont d'une nature à ne point blesser la pudeur, l'idée qu'on en peut prendre. est accompagnée d'une idée d'exécration, qui non feulement empêche que la pudeur n'en soit offenfée, mais qui fait de plus que les Chrétiens concoivent une grande horreur du vice dont cet Apôtre a voulu détourner les Fideles. Mais veut-on scavoir ce qui peut être un sujet de scandale aux Foibles? C'est quand un faux Délicat leur fait appréhender une faleté d'imagination, où personne avant lui n'en avoit trouvé; car il est cause par-là qu'ils pensent à quoi ils n'auroient point pensé, fi on les avoit laissés dans leur simplicité. Vous voyez donc, Monsieur, que vous n'avez pas eu fujet de reprocher à votre Adversaire qu'il avoit eu tort de se vanter, qu'il ne lui étoit pas échappé un seul mot, qui pût blesser le moins du monde la pudeur.

La seconde chose qui m'a fait beaucoup de peine, Monsieur, c'est que vous blâmiez dans votre Présace les endroits de la Satire, qui m'avoient paru les plus beaux, les plus édifians, & les plus capables de contribuer aux bonnes mœurs, & à l'honnêteté publique. J'en rapporterai deux ou trois exemples. J'ai été charmé, je vous l'avoüe, de

ces vers de la page fixieme.

(5) L'Epouse que tu prens sans tache en sa conduite, Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite, Aux Loix de son devoir régle tous ses desirs.

REMARQUES.

(5) L'Epouse que tu prends &c.] Vers 125. & suiv. Du Montell.

Mais qui peut t'assurer qu'invincible aux plaisirs, Chez toi dans une vie ouverte à la licence, Elle conservera sa premiere innocence? Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra, De quel air penses-tu que ta Sainte verra D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse, Ces danses, ces Héros à voix luxurieuse; Entendra ces discours sur l'amour seul roulans, Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolans; Scaura deux qu'à l' Amour, comme au seul Dieu suprême, On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même: Qu'on ne sçauroit trop tôt se laisser enflammer; Qu'on n'a reçu du Ciel un cœur que pour aimer; Et tous ces lieux communs de Morale lubrique, Que Lulli réchauffa des sons de sa Musique? Mais de quels mouvemens dans son cœur excités, Sentira-t-elle alors tous ses sens agités?

On trouvera quelque chose de semblable dans un Livre imprimé il y a dix ans. Car on y sait voir par l'autorité des Payens mêmes, combien c'est une chose pernicieuse de faire un Dieu de l'Amour, & d'inspirer aux jeunes personnes qu'il n'y a rien de plus doux que d'aimer. Permettezmoi, Monsieur, de rapporter ici ce qui est dit dans ce Livre, qui est assez rare. Peut-on avoir un peu de zêle pour le salut des ames, qu'on ne déplore le mal que sont dans l'esprit d'une infinité de personnes, les Romans, les Comédies, & les Opéra? Ce n'est pas qu'on n'ait soin présentement de n'y rien mettre qui soit grossièrement deshonnête: mais c'est

qu'on s'y étudie à faire paroître l'Amour comme la chose du monde la plus charmante, & la plus douce. Il n'en faut pas davantage pour donner une grande pente à cette malheureuse passion. Ce qui fait souvent de si grandes playes, qu'il faut une grace bien extraordinaire pour en guérir. Les Payens mêmes ont reconnu combien cela pouvoit causer de desordres dans les mœurs. (6) Car Cicéron ayant rapporté les vers d'une Comédie, où il est dit que l'Amour est le plus grand des Dieux (ce qui ne se dit que trop dans celles de ce temps-ci) il s'écrie avec raison: O la belle réformatrice des mœurs que la Poësie, qui nous fait une Divinité de l'Amour, qui est une source de tant de folies & de déreglemens honteux! Mais il n'est pas étonnant de lire de telles choses dans une Comédie: puisque nous n'en aurions aucune, si nous n'approuvions ces désordres: De comadia loquor, quæ, si, hæc flagitia non approbaremus, nulla esfet omnino.

Mais ce qu'il y a de particulier dans l'Auteur de la Satire, & en quoi il est le plus louable; c'est d'avoir représenté, avec tant d'esprit & de force, le ravage que peuvent faire dans les bonnes mœurs les Vers de l'Opéra, qui roulent tous sur l'Amour, chantés sur des airs, qu'il a eu grande raison d'appeller luxurieux; puisqu'on ne sçauroit s'en imaginer de plus propres à enslâmer les passions, & à faire entrer dans les cœurs la Morale lubrique des Vers. Et ce qu'il y a de pis,

REMARQUES.

(6) Car Cicéron ayant rapporté les vers d'une Comédie.] Du Poète Cécilius. Après quoi Cicéron s'écrie: O præclaram emendatricem vitæ, poèticam! quæ Amorem, flagitii & levitatis auctorem, in concilio Deorum collocandum putet. De Comædia loquor &c. Cic. Tuscul. Liv. IV. vers la fin.

c'est que (7) le poison de ces chansons lascives ne fe termine pas au lieu où se jouent ces pièces, mais se répand par toute la France, où une infinité de gens s'appliquent à les apprendre par cœur, & se font un plaisir de les chanter par-tout où ils fe trouvent.

Cependant, Monsieur, bien loin de reconnoître le service que l'Auteur de la Satire a rendu par-là au Public, vous voudriez faire croire, que c'est pour donner un coup de dent à Mr. Quinaut, Auteur de ces vers de l'Opéra, qu'il en a parlé si mal; & c'est dans cet endroit-là même, que vous avez crû avoir trouvé des mots deshonnêtes dont la pudeur est offensée.

Ce qui m'a aussi beaucoup plû dans la Satire, c'est ce qu'il dit contre les mauvais effets de la lecture des Romans. Trouvez bon, Monsieur,

que je le rapporte encore ici:

(8) Supposons toutefois qu'encor fidelle & pure, Sa vertu de ce choc revienne sans blessure, Bientôt dans ce grand monde, où tu vas l'entraîner, Au milieu des écueils qui vont l'environner,

REMARQUES.

(7) le poison de ces chansons lascives &c.] Ce que M. Arnauld & M. Despréaux ont dit de la Morale lubrique & des Chansons de l'Opéra, Cicéron l'avoit dit auparavant des Poetes. Sed videsne, dit-il, Poëta quid mali afferant? Lamentantes inducunt fortisimos viros: molliunt animos nostros: ita sunt deinde dulces ut non legantur modo, sed etiam ediscantur. Sic ad malam domesticam disciplinam, vitamque umbratilem & delicatam cum accesserunt etiam Poëtæ nervos omnes virtutis elidunt. Tuscul. Liv. II. avant le milieu.

(8) Supposons toutefois &c. 7 Vers 149. & suiv. Du

MONTEIL.

Crois-tu que toujours ferme aux bords du précipice, Elle pourra marcher sans que le pied lui glisse; Que toujours insensible aux discours enchanteurs D'un idolâtre amas de jeunes Séducteurs, Sa sagesse jamais ne deviendra folie? D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie, Recevant ses Amans sous le doux nom d'Amis, S'en tenir avec eux aux petits soins permis, Puis bientôt en grande eau sur le fleuve de Tendre Naviger à souhait, tout dire & tout entendre. Et ne présume pas que Vénus, ou Satan, Souffre qu'elle en demeure aux termes du Roman. Dans le crime il suffit qu'une fois on débute, Une chute toujours attire une autre chute: L'honneur est comme une Iste escarpée & sans bords. On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Peut-on mieux représenter le mal que sont capables de faire les Romans les plus estimés, & par quels dégrés insensibles ils peuvent mener les jeunes gens qui s'en laissent empoisonner, bien loin au delà des termes du Roman, & jusqu'aux derniers desordres? Mais parce qu'on y a nommé la Clélie, il n'y a presque rien dont vous fassiez un plus grand crime à l'Auteur de la Satire. Combien, dites-vous, a-t-on été indigné de voir continuer son acharnement sur la Clélie? L'estime qu'on a toujours faite de cet Ouvrage, & l'extrême vénération qu'on a toujours eue pour (9) l'illustre Personne qui

REMARQUES.

(9) l'illustre Personne qui l'a composé,] Mademoiselle de Scudéri.

l'a composé, ont fait soulever tout le monde contre une attaque si souvent & si inutilement répétée. Il paroît bien que le vrai mérité est bien plutôt une raison pour avoir place dans ces Satires, qu'une raison d'en être exempt.

Il ne s'agit point, Monsieur, du mérite de la Personne qui a composé la Clélie, ni de l'estime qu'on a faite de cet Ouvrage. Il en a pû mériter pour l'esprit, pour la politesse, pour l'agrément des inventions, pour les caracteres bien suivis, & pour les autres choses qui rendent agréable à tant de personnes la lecture des Romans. Que ce soit, si vous voulez, le plus beau de tous les Romans: mais enfin c'est un Roman. C'est tout dire. Le caractère de ces pièces est de rouler sur l'Amour, & d'en donner des leçons d'une maniere ingénieufe, & qui foit d'autant mieux reçue, qu'on en écarte (10) le plus en apparence tout ce qui pourroit paroître de trop groffiérement contraire à la pureté. C'est par-là qu'on va insensiblement jusqu'au bord du précipice, s'imaginant qu'on n'y tombera pas, quoiqu'on y soit déja à demi tombé par le plaisir qu'on a pris à se remplir l'esprit & le cœur de la doucereuse Morale qui s'enseigne au pays de Tendre. Vous pouvez dire, tant qu'il vous plaira, que cet Ouvrage est en vénération à tout le monde. Mais voici deux faits dont je suis trèsbien informé. Le premier est que (11) feu Ma-

REMARQUES.

(10) le] Ce Monosyllabe, nécessaire ici, manque dans l'Edition de 1701. DE ST. MARC.

dans toutes celles qui l'ont suivie, Feue Madame. C'est une saute contre la Langue. Ce mot seu, qui vient du Latin suit, est un indéclinable de tout Genre & de tout Nombre. DE ST. MARC.

dame la Princesse de Conti & Madame de Longueville ayant sçu que Monsieur Despréaux avoit sait (12) une pièce en Prose contre les Romans, où la Clélie n'étoit pas épargnée; comme ces Princesses connoissoient mieux que personne, combien ces lectures sont dangereuses, elles lui firent dire qu'elles seroient bien aises de la voir. Il la leur récita; & elles en surent tellement satisfaites, qu'elles témoignerent souhaiter beaucoup qu'elle sût imprimée. Mais il s'en excusa, pour ne pas s'attirer sur les bras de nouveaux Ennemis.

L'autre fait est, qu'un Abbé de grand mérite, & qui n'avoit pas moins de piété que de lumiere, se résolut de lire la Clelie, pour en juger avec connoissance de cause; & le jugement qu'il en porta, su le même que celui de ces deux Princesses. Plus on estime l'illustre Personne à qui on attribue cet Ouvrage, plus on est porté à croire qu'elle n'est pas à cette heure d'un autre sentiment que ces Princesses, & qu'elle a un vrai repentir de ce qu'elle a fait autresois lorsqu'elle étoit moins éclairée. Tous les amis de (13) Monsieur de Gomber-

REMARQUES.

(12) une Pièce en Prose contre les Romans, C'est le Dialogue qui a pour titre, les Héros de Roman. Voyez le Tome III.

(13) Monsieur de Gomberville.] MARIN le Roi de Gomberville, de l'Académie Françoise. Outre son l'olexandre, il a composé encore deux autres Romans, la Cythérée & la jeune Alciane. Bross.

Tous les Editeurs ont fait la même faute que M. Brossette. Ils ont tous mis, la jeune Alciane, au lieu de La Jeune Alcidiane.

M. Dodart dans sa Lettre, que j'ai citée plus haut, semble donner à M. Arnauld une espece de démenti sur ce qui concerne Gomberville. Je me souviens, dit-il, que seu M. de Gomberville, moins pieux sur la fin de se conversion qu'au commencement, me releva rudement sur le

ville, qui avoit aussi beaucoup de mérite, & qui a été un des premiers Académiciens, sçavent que ç'a été sa disposition à l'égard de son Polexandre; & qu'il eût voulu, si cela eût été possible, l'avoir essaé de ses larmes. Supposé que Dieu ait sait la même grace à la personne que l'on dit Auteur de la Clélie, c'est lui saire peu d'honneur, que de la représenter comme tellement attachée à ce qu'elle a écrit autresois, qu'elle ne puisse soussire qu'on y reprenne ce que les régles de la piété Chrétienne y sont trouver de répréhensible.

Enfin, Monsieur, j'ai fort estimé, je vous l'avoue, ce qui est dit dans la Satire contre un misérable Directeur, qui feroit passer sa Dévote du Quiétisme au vrai Molinozisme. Et nous avons déja vû que c'est un des endroits où vous avez trouvé le plus à redire. Je vous supplie, Monsieur,

de faire sur cela de sérieuses réflexions.

Vous dites à l'entrée de votre Préface, que dans cette dispute entre vous & Monsieur Despréaux, il s'agit non seulement de la désense de la vérité, mais encore des bonnes mœurs & de l'honnêteté publique. Permettez-moi, Monsieur, de vous demander, si vous n'avez point sujet de craindre que ceux qui compareront ces trois endroits de la Satire avec ceux que vous y opposez, ne soient portés à juger que c'est plutôt de son côté que du votre, qu'est la désense des bonnes mœurs, & de l'honnêteté publique. Car ils voient du côté de la Satire, 16. Une très-juste & très-chrétienne con-

REMARQUES.

compliment que je lui sis exprès sur son regret d'avoir sait le Polexandre, & que j'en sus très-scandalisé. M. Dodart se peint dans ce peu de paroles. On y voit une délicatesse de conscience portée jusqu'à la tétricité. DE ST. MARC.

damnation des vers de l'Opéra foutenus par les airs efféminés de Lully. 20. Les pernicieux effets des Romans, représentés avec une force capable de porter les peres & les meres qui ont quelque crainte de Dieu, à ne les pas laisser entre les mains de leurs enfans. 30. Le Paradis, le Démon & l'Enfer, mis en œuvre pour faire avoir plus d'horreur d'une abominable profanation des choses saintes. Voilà, diront-ils, comme la Satire de Monsieur Despréaux est contraire aux bonnes

mœurs, & à l'honnêteté publique.

Ils verront d'autre part dans votre Préface, 10. ces mêmes vers de l'Opéra, jugés si bons ou au moins fi innocens, qu'il y a, felon vous, Mon-SIEUR, sujet de croire qu'ils n'ont été blâmés par Mr. Despréaux, que pour donner un coup de dent à Monsieur Quinaut qui en est l'Auteur: 20. Un si grand zêle pour la défense de la Clélie, qu'il n'y a gueres de chose que vous blâmiez plus fortement dans l'Auteur de la Satire, que de n'avoir pas eu pour cet Ouvrage assez de respect & de vénération: 3°. Un injuste reproche, que vous lui faites d'avoir offensé la pudeur, pour avoir eu soin de bien faire sentir l'énormité du crime d'un faux Directeur. En vérité, Monsieur, je ne sçai si vous avez lieu de croire que ce qu'on jugeroit sur cela vous pût être favorable.

Ce que vous dites de plus fort contre M. Despréaux, paroît appuyé sur un fondement bien foible. Vous prétendez que sa Satire est contraire aux bonnes mœurs; & vous n'en donnez pour preuve que deux endroits. Le premier est ce qu'il

dit, en badinant avec son ami.

(14) Quelle joye, &c.

REMARQUES.

(14) Quelle joye, &c. | Vers 9. 12. & 14.

De voir autour de soi croître dans sa maison De petits Citoyens, dont on croit être Pere!

L'autre est dans la page suivante, où il ne fait encore que rire.

(15) On peut trouver encor quelques Femmes fidelles.

Sans doute, & dans Paris, si je sçai bien compter,

Il en est jusqu'à trois que je pourrois citer.

Vous dites sur le premier; Qu'il fait entendre par-là, qu'un homme n'est gueres sin ni gueres instruit des choses du monde, quand il croit que ses enfans sont ses enfans. Et vous dites sur le second; Qu'il fait aussi entendre, que selon son calcul, Es le raisonnement qui en résulte, nous sommes presque

tous des enfans illégitimes.

Plus une accusation est atroce, plus on doit éviter de s'y engager, à moins qu'on n'ait de bonnes preuves. Or c'en est une assurément fort atroce, d'imputer à l'Auteur de la Satire, d'avoir fait entendre qu'un homme n'est gueres fin quand il croit que les enfans de sa femme sont ses enfans, & qu'il n'y a que trois femmes de bien dans une Ville où il y en a plus de deux cens mille. Cependant, Mon-SIEUR, vous ne donnez pour preuve de ces étranges accusations, que les deux endroits que j'ai rapportés. Mais il vous étoit aisé de remarquer, que l'Auteur de la Satire a clairement fait entendre, qu'il n'a parlé qu'en riant dans ces endroits, & fur-tout dans le dernier, car il n'entre dans le sérieux, qu'à l'endroit où il fait parler Alcippe en faveur du Mariage, qui commence par ces Vers:

REMARQUES.

(15) On peut trouver &c.] Vers 42. & suiv.

QO

368 LETTRE DE M. ARNAULD

(16) Feune autrefois par vous dans le monde conduit, &c.

Et finit par ceux-ci qui contiennent une vérité que les Payens n'ont point connue, & que S. Paul nous a enseignée: Qui se non continet, nubat; melius est nubere, quam uri.

(17) L'Hyménée est un joug; & c'est ce qui m'en platt, L'Homme en ses passions toujours errant sans guide, A besoin qu'on lui mette & le mords & la bride; Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gener; Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.

Que répond le Poëte à cela? Le contredit-il? Le réfute-t-il? Il l'approuve au contraire en ces termes:

(18) Ha, bon! voilà parler en docte fanséniste, Alcippe, & sur ce point si scavamment touché, Desmâres dans Saint-Roch n'auroit pas mieux prêché. Et c'est ensuite qu'il témoigne qu'il va parler férieusement & sans raillerie.

(19) Mais, c'est trop t'insulter, quittons la raillerie; Parlons sans hyperbole & sans plaisanterie.

Peut-on plus expressément marquer que ce qu'il avoit dit auparavant de ces trois Femmes fidelles dans Paris, n'étoit que pour rire? Des hyperboles si outrées ne se disent qu'en badinant. Et

REMARQUES.

(16) Jeune autrefois &c.] Vers 59.

(17) L'Hyménée est un joug; &c.] Vers 112. & suiv.

(18) Ha, bon! voilà parler &c.] Vers 118. & suiv.

(19) Mais, c'est trop l'insulter, quittons &c.] Vers 121.

vous-même, Monsieur, voudriez-vous qu'on vous crût quand vous dites, Que pour deux ou trois femmes dont le crime est avéré, on ne doit pas les condamner toutes?

De bonne foi, croyez-vous qu'il n'y en ait gueres davantage dans Paris, qui foient diffamées par leur mauvaise vie? Mais une preuve évidente, que l'Auteur de la Satire n'a pas crû qu'il y eût si peu de femmes sidelles, c'est que dans une vingtaine de portraits qu'il en fait, il n'y a que les deux premiers qui ayent pour leur caractere l'insidélité; si ce n'est que dans celui de la fausse Dévote il dit seulement que son Directeur pourroit l'y précipiter.

Pour ce qui est de ces termes, dont on croit être Pere; il n'est pas vrai qu'ils fassent entendre qu'un mari n'est gueres fin ni gueres instruit des choses du monde, quand il croit que ses enfans sont ses enfans. Car outre que l'Auteur parle là en badinant, ils ne disent au fond, que ce qui est marqué par cette régle de Droit : Pater est quem nuptiæ demonstrant; c'est-à-dire, que le Mari doit être regardé comme le Pere des enfans nés dans fon mariage, quoique cela ne soit pas toujours vrai. Mais cela fait-il qu'un Mari doive croire, à moins que de passer pour peu fin, & pour peu instruit des choses du monde, qu'il n'est pas le Pere des enfans de sa femme? C'est tout le contraire. Car à moins qu'il n'en eût des preuves certaines, il ne pourroit croire qu'il ne l'est pas, sans faire un jugement téméraire très-criminel contre son Epouse,

Cependant, Monsieur, comme c'est de ces deux endroits, que vous avez pris sujet de faire passer la Satire de Monsieur Despréaux pour une déclamation contre le mariage, & qui blessoit l'honnêteté & les bonnes mœurs, jugez si vous l'avez pû faire sans blesser vous-même la justice &

la charité.

370 LETTRE DE M. ARNAULD

Je trouve dans votre Préface deux endroits trèspropres à justifier la Satire, quoique ce soit en
la blamant. L'un est ce que vous dites en la page cinquieme que tout homme qui compose une Satire, doit avoir pour but, d'inspirer une bonne Morale; & qu'on ne peut, sans faire tort à Monsieur
Despréaux, présumer qu'il n'a pas eu ce dessein.
L'autre est la réponse que vous faites à ce qu'il
avoit dit à la fin de la Présace de sa Satire, que
les semmes ne seront pas plus choquées des prédications
qu'il leur fait dans cette Satire contre leurs désauts,
que des Satires que les Prédicateurs font tous les

jours en chaîre contre ces mêmes défauts.

Vous avoüez qu'on peut comparer les Satires avec les Prédications, & qu'il est de la nature (20) de toutes les deux de combattre les vices mais que ce ne doit être qu'en général, sans nommer les personnes. Or Monsieur Despréaux n'a point nommé les personnes en qui les vices qu'il décrit, se rencontroient; & on ne peut nier que les vices qu'il a combattus, ne soient de véritables vices. On le peut donc loüer avec raison d'avoir travaillé à inspirer nne bonne Morale; puisque c'en est une partie de donner de l'horreur des vices, & d'en faire voir le ridicule. Ce qui souvent est plus capable, que les discours sérieux d'en détourner plusieurs personnes, selon cette parole d'un Ancien,

REMARQUES.

(20) de toutes les deux] Il y a dans l'Edition de 1713de tous les deux, faute copiée dans toutes les Editions, qui l'ont suivie, excepté dans celles de M. Du Monteil. Celle de 1701. à laquelle je m'attache, est conforme à l'Edition des Lettres de M. Arnauld. DE ST. MARC. (21) Ridiculum acri

Fortius ac melius magnas plerumque secat res.

Et ce seroit en vain qu'on objecteroit, qu'il ne s'est point contenté, dans son quatrieme portrait, de combattre l'avarice en général, l'ayant appliquée à deux personnes connues. Car ne les ayant point nommées, il n'a rien appris au public qu'il ne sçût déja: Or comme ce seroit porter trop loin cette prétendue régle de ne point nommer les personnes, que de vouloir qu'il sût interdit aux Prédicateurs de se servir quelques d'histoires connues de tout le monde, pour porter plus efficacement leurs Auditeurs à suir de certains vices; ce seroit aussi en abuser que d'étendre cette interdiction insulant Auteurs de Series.

tion jusqu'aux Auteurs de Satires.

Ce n'est point aussi comme vous le prenez. Vous prétendez que Monsieur Despréaux a encore nommé les personnes dans cette derniere Satire, & d'une maniere qui a déplu aux plus enclins à la médifance. Et toute la preuve que vous en donnez, est qu'il a fait revenir sur les rangs Chapelain. Cotin, Pradon, Coras, & plusieurs autres: ce qui est, dites-vous, la chose du monde la plus ennuyeuse, & la plus dégoûtante. Pardonnez-moi, si je vous dis, que vous ne prouvez point du tout parlà ce que vous aviez à prouver. Car il s'agissoit de sçavoir, si Monsieur Despréaux n'avoit pas contribué à inspirer une bonne Morale, en blâmant dans sa Satire les mêmes défauts, que les Prédicateurs blâment dans leurs Sermons. Vous aviez répondu que pour inspirer une bonne Mora-

REMARQUES.

(21) Ridiculum &c.] Horace, Liv. I. Sat. X. v. 14-

372 LETTRE DE M. ARNAULD.

le, soit par les Satires, soit par les Sermons, on doit combattre les vices en général, sans nommer les personnes. Il falloit donc montrer que l'Auteur de la Satire avoit nommé les Femmes dont il combattoit les désauts. Or Chapelain, Cotin, Pradon, Coras, ne sont pas des noms de Femmes, mais de Poëtes. Ils ne sont donc pas propres à montrer que Monsieur Despréaux, combattant différens vices de Femmes, ce que vous avoûez lui avoir été permis, se soit rendu coupable de médisance, en nominant des Femmes particulieres, à qui il les auroit attribués.

Voilà donc Monsieur Despréaux justifié selon vous-même sur le sujet des Femmes, qui est le capital de sa Satire. Je veux bien cependant examiner avec vous, s'il est coupable de médisance à

l'égard des Poëtes.

C'est ce que je vous avoue ne pouvoir comprendre. Car tout le monde a crû jusques ici, qu'un Auteur pouvoit écrire contre un Auteur, remarquant les défauts qu'il croyoit avoir trouvés dans ses Ouvrages, sans passer pour médisant, pourvu qu'il agisse de bonne soi, sans lui imposer, & sans le chicaner; lors sur-tout qu'il ne reprend que de véritables défauts.

Quand, par exemple, le P. Goulu, Général des Feüillans, publia il y a plus de foixante ans deux volumes contre les Lettres de Monsieur de Balzac, qui faisoient grand bruit dans le monde, le Public s'en divertit; les uns prenoient parti pour Balzac, les autres pour le Feüillant: mais personne ne s'avisa de l'accuser de médisance, & on ne sit point non plus de reproche à faversac, qui avoit écrit contre l'un & contre l'autre. Les guerres entre les Auteurs passent pour innocentes, quand elles ne s'attachent qu'à la Critique de ce qui regar-

de la Littérature, (22) la Grammaire, la Poësie, l'Eloquence; & que l'on n'y mêle point de calomnies & d'injures personnelles. Or que fait autre chose Monsieur Despréaux à l'égard de tous les Poëtes qu'il a nommés dans ses Satires, Chapelain, Cotin, Pradon, Coras, & autres, sinon d'en diré son jugement, & d'avertir le Public que ce ne sont pas des modeles à imiter? Ce qui peut être de quelque utilité pour faire éviter leurs désauts, & peut contribuer même à la gloire de la Nation, à qui les Ouvrages d'esprit sont honneur, quand ils sont bien faits; comme au contraire ç'a été un deshonneur à la France d'avoir fait tant d'estime des pitoyables Poësies de Ronsard.

Celui dont Monsieur Despréaux a le plus parlé, c'est Monsieur Chapelain. Mais qu'en a-t-il dit? Il en rend lui-même compte au Public dans sa neu-

vieme Satire.

(23) Il a tort dira l'un; pourquoi faut-il qu'il nomme?

Attaquer Chapelain! Ah! c'est un si bon homme.

Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.

Il est vrai, s'il m'est crû, qu'il n'est point fait de Vers.

Il se tue à rimer: que n'écrit-il en Prose?

Voilà ce que l'on dit; & que dis-je autre chose?

En blamant ses Ecrits, ai-je d'un stile affreux

REMARQUES.

(22) la Grammaire, la Poësie, l'Etoquence; Il y a airsi dans l'Edition de 1713. & dans toutes celles faites depuis, aussi bien que dans le Recueil des Lettres de M. Arnauld. L'Edition de 1701. porte: la Grammaire, Poësie, Eloquence. DE ST. MARC.

(23) La tort, dira l'un; &c. | Sat. IX. Vers 202.

maine Table Strapes

374 LETTRE DE M. ARNAULD.

Distilé sur sa vie un venin dangereux?

Ma Muse, en l'attaquant, charitable & discrete,

Sçait de l'homme d'honneur distinguer le Poëte:

Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité,

Qu'on prise sa candeur, & sa civilité,

Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincere;

On le veut, j'y souscris, & suis prêt de me taire.

Mais que pour un modele on montre ses écrits,

Qu'il soit le mieux renté de tous les Beaux-Esprits,

Comme Roi des Auteurs qu'on l'éleve à l'Empire,

Ma bile alors s'échausse, & je brûle d'écrire.

Cependant, Monsieur, vous ne pouvez pas douter que ce ne soit être médisant, que de taxer de médisance celui qui n'en seroit pas coupable. Or si on prétendoit que Monsieur Despréaux s'en sût rendu coupable, en disant que Monsieur Chapelain, quoique d'ailleurs honnête, civil, & officieux, n'étoit pas un sort bon Poëte, il lui seroit bien aisé de consondre ceux qui lui feroient ce reproche; il n'auroit qu'à leur faire lire ces Vers de ce grand Poëte sur la belle Agnès.

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches Sortir à découvert deux mains longues & blanches, Dont les doigts inégaux, mais tous ronds & menus, Imitent l'embonpoint des bras ronds & charnus.

Enfin, Monsieur, je ne comprends pas comment vous n'avez point appréhendé, qu'on ne vous appliquât ce que vous dites de Monsieur Des-

préaux (24) dans vos Vers; Qu'il croit avoir droit de maltraiter dans ses Satires ce qu'il lui plast, & que la raison a beau lui crier sans cesse, que l'équité naturelle nous défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions pas (25) qui nous soit fait à nous-mêmes. Cette voix ne l'émeut point. Car si vous le trouvez blâmable d'avoir fait passer la Pucelle & le Jonas pour de méchans Poëmes, pourquoi ne le seriezvous pas d'avoir parlé avec tant de mépris de son Ode Pindarique, qui paroît avoir été si estimée, que (26) trois des meilleurs Poëtes Latins de ce temps ont bien voulu prendre la peine d'en faire chacun une Ode Latine. Je ne vous en dis pas davantage. Vous ne voudriez pas, sans doute, contre la défense que Dieu en fait, avoir deux poids & deux mesures.

Je vous supplie, Monsieur, de ne pas trouver mauvais qu'un homme de mon âge vous donne ce

dernier avis en vrai ami.

On doit avoir du respect pour le jugement du Public; & quand il s'est déclaré hautement pour un Auteur, ou pour un Ouvrage, on ne peut gueres le combattre de front & le contredire ouvertement, qu'on ne s'expose à en être maltraité. Les vains efforts du Cardinal de Richelieu contre le Cid en sont un grand exemple; & on ne peut rien voir

REMARQUES.

(24) Dans vos Vers.] Il falloit : Dans votre Préface.

DE ST. MARC.

(25) qui nous soit &c.] C'est ainsi qu'il y a dans la Présace de M. Perrault, & qu'il faut qu'il y ait. Les Editions de 1701. & de 1713. ont, qu'il nous soit &c. c'est une faute corrigée par MM. Brossette, & Du Monteil, mais rétablie dans les Editions de 1735. & de 1740. Il y a dans le Recueil des Lettres de M. ARNAULD: qui nous soit &c. De St. MARC.

nous soit &c. DE ST. MARC.

(26) trois des meilleurs Poëtes Latins] MM. Rolin,

Lenglet, & de Saint-Remy.

376 LETTRE DE M. ARNAULD

de plus heureusement exprimé que ce qu'en dit votre Adversaire.

En vain contre le Cid un Ministre se ligue: Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue, L'Académie en corps a beau le censurer; Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Jugez par-là, Monsieur, de ce que vous devez espérer du mépris que vous tâchez d'inspirer pour les Ouvrages de Monsieur Despréaux dans votre Préface. Vous n'ignorez pas combien ce qu'il a mis au jour a été bien reçu dans le monde, à la Cour, à Paris, dans les Provinces, & même dans tous les Païs étrangers, où l'on entend le François. Il n'est pas moins certain que tous les bons connoisseurs (27) trouvent le même esprit, le même art, & les mêmes agrémens dans ses autres Pièces, que dans ses Satires. Je ne sçai donc, Monsieur, comment vous vous êtes pû promettre qu'on ne seroit point choqué de vous en voir parler d'une maniere si opposée au jugement du Public. Avez-vous cru que supposant sans raison que tout ce que l'on dit librement des défauts de quelque Poëte, doit être pris pour médifance, on applaudiroit à ce que vous dites, que ce ne sont que ses médisances qui ont fait rechercher ses Ouvrages avec tant d'empressement. Qu'il va toujours terre à

REMARQUES.

(27) trouvent le même esprit, le même art, & les mêmes agrémens dans ses autres Pièces, que dans ses Satires.]
C'est ainsi qu'on lit cet endroit depuis l'Edition de 1713. conforme en ce point au Recueil des Lettres de M. Arnauld. L'Edition de 1701. porte seulement: trouvent le même esprit, le même art, & les mêmes agrémens dans ses autres Ouvrages. DE ST. MARC.

terre, comme un Corbeau qui va de charogne en charogne. Que tant qu'il ne fera que des Satires comme celles qu'il nous a données, Horace & Juvénal viendront toujours revendiquer plus de la moitié des bonnes choses qu'il y aura mises. Que Chapelain, Quinaut, Cassagne, & les autres qu'il y aura nommés, prétendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on y trouve, viendra de la célébrité de leurs noms, qu'on se plaît d'y voir tournés en ridicule. Que la malignité du cœur humain, qui aime tant la médisance & la calomnie, parce qu'elles élevent secrettement celui qui lit au dessus de ceux qu'elle rabaisse, dira toujours que c'est elle qui fait trouver tant de plaisir dans les Ouvrages de Monsieur Despréaux. &c.?

Vous reconnoissez donc, Monsieur, que tant de gens qui lisent les Ouvrages de Monsieur Despréaux, les lisent avec grand plaisir. Comment n'apvez-vous donc pas vû, que de dire, comme vous faites, que ce qui fait trouver ce plaisir est la malignité du cœur humain, qui aime la médisance & la calomnie, c'est attribuer cette méchante disposition à tout ce qu'il y a de gens d'esprit à la Cour & à

Paris?

Enfin, vous devez attendre qu'ils ne seront pas moins choqués du peu de cas que vous faites de leur jugement, lorsque vous prétendez que Monssieur Despréaux a si peu réussi, quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la Satire, qu'il pourroit y avoir de la malice à lui con-

feiller de travailler à d'autres Ouvrages.

Il y a d'autres choses dans votre Préface que je voudrois que vous n'eussiez point écrites: mais celles-là suffisent pour m'acquitter de la promesse que je vous ai faite d'abord de vous parler avec la sincérité d'un Ami chrétien, qui est sensiblement touché de voir cette division entre deux Personnes, qui font tous deux profession de l'aimer. Que ne

378 LETTRE DE M. ARNAULD.

donnerois-je pas pour être en état de travailler à leur réconciliation plus heureusement que les gens d'honneur, que vous m'apprenez n'y avoir pas réussi? Mais mon éloignement ne m'en laisse guere le moyen. Tout ce que je puis faire, Mon-SIEUR, est de demander à Dieu qu'il vous donne à l'un & à l'autre cet esprit de charité & de paix, qui est la marque la plus affurée des vrais Chrétiens. Il est bien difficile que dans ces contestations on ne commette de part & d'autre des fautes, dont on est obligé de demander pardon à Dieu. Mais le moyen le plus efficace que nous avons de l'obtenir, c'est de pratiquer ce que l'Apôtre nous recommande, de nous supporter les uns les autres, chacun remettant à son frère le sujet de plainte qu'il pourroit avoir contre lui, & nous entrepardonnant, comme le Seigneur nous a pardonné. On ne trouve point d'obstacle à entrer dans des sentimens d'union & de paix, lorsqu'on est dans cette disposition: Car l'amour-propre ne régne point où régne la charité; & il n'y a que l'amour-propre qui nous rende pénible la connoissance de nos fautes, quand la raison nous les fait appercevoir. Que chacun de vous s'applique cela à foi-même, & vous serez bientôt bons amis. J'en prie Dieu de tout mon cœur, & suis très-sincérement,

MONSIEUR,

Votre très-humble, & très-obéissant ferviteur, (27) ARNAULD.

REMARQUES.

(27) A. ARNAULD.] C'est ainsi qu'il y a dans l'Edition de 1713. Dans celle de 1701. il y avoit simplement: ARNAULD. DE ST. MARC.

LETTRE

DE MONSIEUR

DESPRÉAUX

A MONSIEUR

ARNAULD,

Pour le remercier de la Lettre précédente *.

(1) E ne sçaurois, Monsieur, assez vous témoigner ma reconnoissance, de la bonté que vous avez eue de vouloir bien permettre, qu'on me montrât la Lettre que vous avez écrite à M. Perrault sur ma derniere Satire. Je n'ai jamais rien lû qui m'ait fait un si grand plaisir; & quelques injures que ce galant homme m'ait dites, je ne sçaurois plus lui en vouloir de mal, puisqu'elles m'ont

REMARQUES.

* Cette Lettre fut écrite en Juin 1694. Bross.

Elle parut pour la premiere fois dans l'Edition de 1713. Elle se trouve aussi dans le VII. Tome des Lettres de M. Arnauld p. 503. Mais elle n'est pas tout-àfait conforme à ce qu'elle est ici. L'Editeur la donne là pour conforme à la Lettre originale, que l'on conserve, dit-il. Je rendrai compte des différences, en les annonçant comme Changemens. De St. Marc.

(1) CHANG. Je ne sçaurois, Monsieur. assez vous temoigner ma reconnoissance de la bonte &c.] Lettr. d'Arn. Je ne sçaurois assez vous remercier, Monsieur, de la bonte

&c. DE ST. MARC.

380 LETTRE DE M. DESPRE'AUX.

attiré une si honorable Apologie. Jamais cause ne fut si bien défendue que la mienne. Tout m'a charmé, ravi, édifié dans votre Lettre : mais ce qui m'y a touché davantage, c'est cette confiance fi bien fondée avec laquelle vous- y déclarez que vous me croyez fincérement votre ami. N'en doutez point, Monsieur, je le suis, & c'est une qualité dont je me glorifie tous les jours en présence de vos plus grands ennemis. Il y a des Jesuites qui me font l'honneur de m'estimer, & que j'estime & honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, & ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis: mais la premiere convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens, de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, & l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations fur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie, & de l'étendue de vos connoissances. Mais ie leur soutiens moi, que ce sont-là vos moindres qualités; & que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est (2) la droiture de votre esprit, la candeur de votre ame, & la pureté de vos intentions. C'est alors que se font les grands cris. Car ie ne démords point sur cet article, non plus que fur celui des Lettres au Provincial, (3) que,

REMARQUES.

(2) CHANG. la droiture de votre esprit, la candeur de votre ame,] Lett. d'Arn. la droiture de votre ame, la candeur de votre esprit. DE ST. MARC.

(3) que, sans examiner &c.] M. Despréaux se piquoit sur-tout d'être franc. On en voit ici une belle preuve, puis qu'écrivant à M. Arnauld lui-même, il dit qu'ul n'examine

(4) fans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort, je leur vante toujours comme le

REMARQUES.

xamine pas qui des deux partis au fond a droit ou tort.
BROSS-

Le Commentateur nous donne ici, dit-il, une belle preuve que M. Despréaux se piquoit sur tout d'être franc. Il a donc cru que lorsque M. Despréaux dit, qu'il n'examine pas qui des deux partis au fond avoit droit ou tort, de l'Auteur des Lettres Provinciales ou des Jesuites; il 2 voule faire connoître à M. Arnauld fon Ami & son Apologiste, qu'il s'abstenoit de porter aucun jugement désinitif sur cette dispute. Mais ce n'est-là ni le sens, ni le but de ces paroles. M. Despréaux les rapporte historiquement, & dans la seule vue d'apprendre à M. Arnauld la maniere dont il s'entretenoit avec les Jesuites, & les ménagemens qu'il gardoit, en leur faisant l'éloge des Provinciales: c'est que sans examiner qui des deux partis au fond avoit droit ou tort, il leur vantoit toujours ces LETTRES comme le plus parfait ouvrage de profe qui soit en notre langue. Ainsi bien loin que les paroles, dont il s'agit, donnent à entendre que M. Despréaux n'adoptoit point le sentiment de M. Arnauld au sujet des Provinciales (car c'est apparemment en cela qu'il veut faire consister la franchise), elles insinuent, au contraire, qu'il en jugeoit comme ce Docteur, mais qu'il ne trouvoit pas à propos de s'expliquer là-dessus avec les fésuites qui l'alloient voir, de peur de les désobliger. Et en effet, il paroît par la Satire contre l'Equipoque que c'étoit-là son sentiment, puisqu'il y répete les mêmes reproches que M. Pascal a faits aux Jésuites. Du Monteil.

(4) CHANG. sans examiner qui des deux partis au sond a droit ou tort,] Ces Paroles manquent dans les Lett. d'Arn. sur quoi l'Editeur avertit que c'est une addition saite dans l'Imprimé. La Note de M. Brossette, que l'on vient de voir, & qu'il rapporte, lui sait dire ensuite: Cette Remarque tombe d'elle-même, puisque ces paroles ne se trouvent point dans l'original que l'Auteur a envoyé à M. Arnauld. Que si on veut sçavoir quels étoient les sentimens de M. Despréaux touchant les Jésuites, on peut lire satire sur l'Equivoque, son Epstre sur l'Amour de Dieu &c.

DE ST. MARC.

plus parfait Ouvrage de Prose, qui soit en notre langue. Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin néanmoins tout se tourne en plaifanterie: ridendo dicere verum quid vetat? Ou quand je les vois trop fâchés, je me jette fur les louanges (5) du R. P. de la Chaise, que je révere de bonne foi, & à qui j'ai en effet tout récemment encore une très-grande obligation, puisque c'est en partie à ses bons offices que je dois la Chanoinie de la Sainte-Chapelle de Paris, que j'ai obtenue de Sa Majesté, (6) pour mon frere le Doven de Sens. Mais, Monsieur, pour revenir à votre Lettre, je ne sçai pas pourquoi les amis de Monsieur Perrault refusent de la lui montrer. Jamais Ouvrage ne fut plus propre à lui ouvrir les yeux, & à lui inspirer l'esprit de paix & d'humanité, dont il a besoin aussi bien que moi. Une preuve de ce que je dis, c'est qu'à mon égard, à peine en ai-je eu fait la lecture, que frappé des falutaires leçons que vous nous y faites à I'un & à l'autre, je lui ai envoyé dire qu'il ne tiendroit qu'à lui que nous ne fussions bons amis: que s'il vouloit demeurer en paix sur mon sujet, je m'engageois à ne plus rien écrire dont il pût se choquer; & lui ai même fait entendre que je le laisserois tout à fon aife faire, s'il vouloit, un Monde renversé du Parnasse, en y plaçant les Chapelains & les Cotins, au dessus des Horaces & des Virgiles. Ce font les paroles que Monfieur Racine & Monsieur l'Abbé Tallemant lui ont portées de ma part. Il n'a point voulu entendre à cet accord, &

REMARQUES.

(5) CHANG. du R. P. de la Chaise.] Lett. d'Arn. du Pere la Chaise. DE ST. MARC.

⁽⁶⁾ pour mon frere le Doyen de Sens.] Le Roi lui avoit donné ce Canonicat l'année précédente, 1693. Bross.

a exigé de moi, avant toutes choses, pour ses Ouvrages une estime & une admiration, que franchement je ne lui-sçaurois promettre sans trahir la raison & ma conscience. Ainsi nous voilà plus brouillés que jamais, au grand contentement des Rieurs, qui étoient déja fort affligés du bruit qui couroit de notre réconciliation. Je ne doute point que cela ne vous fasse beaucoup de peine. Mais pour vous montrer que ce n'est pas de moi que la rupture est revenue, c'est qu'en quelque lieu que vous soyez, je vous déclare, Monsieur, que vous n'avez qu'à me mander ce que vous fouhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, & je l'exécuterai ponctuellement; sçachant bien que vous ne me prescrirez rien que de juste & de raisonna-Je ne mets qu'une condition au Traité que je ferai : mais c'est conditio sine qua non. Cette condition est que votre Lettre verra le jour, & qu'on ne me privera point, en la supprimant, du plus grand honneur que j'aye reçeu en ma vie. Obtenez cela de vous & de lui; & je lui donne fur tout le reste la carte blanche. (7) Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits, je vous prie, Monsieur, d'examiner vous-même ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux Ouvrages qu'on veut que

REMARQUES.

(7) Chang. Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits, je vous prie, Monsieur, d'examiner vous même ce que je puis faire là-dessus. Voici une liste des principaux &c.] Lett. d'Arn. Car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses Ecrits, mes hôtes d'Auteuil m'indiqueront peut-être quesque Auteur grave qui me fournira des moyens pour dire de bouche, sans blesser la verite, que j'estime ce que je n'estime point. Et asin, Monsieur, que vous examiniez vous-même ce que je puis saire là-dessus, voici une liste des principaux &c. DE ST. MARC.

j'admire. Je suis fort trompé si vous en avez jamais lû aucun.

Le Conte de Peau-d'Ane & l'Histoire de la Femme au nez de boudin, mis en Vers par M. Perrault de l'Académie Françoise.

La Métamorphose d'Orante en Miroir.

L'Amour Godenot.

Le Labyrinthe de Versailles, ou les Maximes d'Amour & de Galanterie, tirées des Fables d'E-sope.

Elégie à Iris.

La Procession de Sainte-Geneviève.

Paralleles des Anciens & des Modernes, où l'on voit la Poësse portée à son plus haut point de perfection dans les Opéra de Monssieur Quinault.

Saint-Paulin, Poëme Héroique.

Reflexions sur Pindare, où l'on enseigne l'Art de

ne point entendre ce grand Poëte.

Je ris, Monsieur, en vous écrivant cette liste, & je crois que vous aurez de la peine à vous empêcher aussi de rire en la lisant. Cependant je vous supplie de croire que l'offre que je vous fais est très-sérieuse, & que je tiendrai exactement ma parole. Mais foit que l'accommodement se fasse ou non, je vous réponds, puisque vous prenez si grand intérêt à la mémoire de feu Monsieur Perrault le Médecin, qu'à la premiere Edition qui paroîtra de mon Livre, il y aura dans la Préface un article exprès en faveur de ce Médecin, qui surement n'a point fait la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'Arc de Triomphe, comme on le prouvera dans peu démonstrativement: mais qui au fond étoit un homme de beaucoup de mérite, grand Physicien, &, ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avoit l'honneur d'être votre ami. Je doute même, quelque mine que je falle du contraire, qu'il m'arrive jamais de prendre de nouveau

la plume pour écrire contre Monsieur Perrault l'Académicien, (8) puisque cela n'est plus nécessaire. En effet, pour ce qui est de ses Ecrits contre les Anciens, beaucoup de mes amis font perfuadés, que je n'ai déja que trop employé de papier dans mes Réflexions sur Longin, à réfuter des Ouvrages si pleins d'ignorance, & si indignes d'être réfutés. Et pour ce qui regarde ses Critiques sur mes mœurs & fur mes Ouvrages, le feul bruit, ajoutent-ils, qui a couru que vous aviez pris mon parti contre lui, est suffisant pour me mettre à couvert de ses invectives. J'avoue qu'ils ont raison. La vérité est pourtant, que pour rendre ma gloire complette, il faudroit que votre Lettre fût publiée. Que ne ferois-je point pour en obtenir de vous le consentement? Faut-il se dédire de tout ce que j'ai écrit contre Monsieur Perrault? Faut-il fe mettre à genoux devant lui? Faut-il lire tout Saint - Paulin? Vous n'avez qu'à dire: Rien ne me sera difficile. Je suis avec beaucoup de respest, &c.

REMARQUES

(8) CHANG. puisque cela n'est plus nécessaire.] Lettre d'Arnauld, puisque je n'en ai plus aucun besoin. DE ST. MARC.



SONNET

Contenant l'Eloge de Mr. Despréaux,

PAR M. DE NANTES.

L'Illustre Despréaux a vû son jour satal:
Il n'est plus au Tombeau qu'une cendre stérile,
Cet homme qui mêlant l'agréable à l'utile,
Etoit des Anciens l'Eleve & le Rival.

Il atteignit Horace, il passa Juvénal: Il sçut, en s'égayant, s'égaler à Virgile: Des leçons du Sublime observateur habile, Il eût pû de Longin être l'Original.

Ses Vers charmoient la Cour, la Ville, la Province: Choisi pour nous tracer le regne de son Prince, Que n'attendoit-on pas d'un art comme le sien?

Quel Roi! quel Ecrivain! quel sujet pour l'Histoire! Ce Chef-d'Oeuvre ébauché manque encore à sa gloire: Mais non, elle est parfaite: il est mort en Chrétien.

REMARQUES.

* §. Des trois Pièces de Vers que l'on rapporte ici, la seconde est la seule que M. Brossette ait insérée dans son Edition, & c'est en esset la seule qui ait rapport à la XII. Satire; mais par un principe d'équité & pour l'instruction du Lecteur, il auroit dû donner aussi les deux autres, comme a fait M. Du Monteil. Pour M. De St. Marc, il les a politiquement supprimées toutes trois, à l'exemple des Editeurs de 1735, & de 1740.

Voici l'histoire de ces trois petites Pièces, telle que M. Du Monteil la donne dans une Note.

S O N N E T

Contre la Satire sur l'Equivoque.

PAR LE MÊME.

L' Auteur parle à Mr. Despréaux.

IL est vrai, tu l'as dit, le Démon qui t'inspire,
A ta bile caustique ajoûtant ses noirceurs,
T'a disté cette indigne & derniere Satire,
L'opprobre de son Pere, & l'horreur de ses Sœurs.
Peut-on sans sommeiller achever de la lire,
Et t'y voir, aux dépens des trop benins Lecteurs,
Promener d'âge en âge, & d'Empire en Empire
L'Equivoque semant ses maux & ses erreurs?
On nous dit toutesois, que sur les rives sombres,
Arnaud se fait plaisir d'en régaler les Ombres,
Et que Chapelain même en vante la beauté.
Mais, éloges suspects! Arnaud la trouve belle
Par les traits qu'elle lance à la Société;
Et Chapelain, par l'air qu'elle a de la Pucelle.

REMARQUES.

"M. DE NANTES, Avocat de Vienne en Dauphiné, fit le premier Sonnet pour marquer l'estime particuliere qu'il avoit pour M. Despréaux. Mais les Eloges qu'il lui donnoit déplurent à certaines gens. Les Jesuites ne purent souffrir qu'on louat la mort Chrétienne de l'Auteur de la Satire contre l'Equivoque. Pour les appaiser M. De Nantes composa le second Sonnet; & on croit que le Commentateur de M. Despréaux l'a publié comme une espece de correctif à cette Satire. Ce Sonnet mécontenta tout autant de personnes que le premier. Là-dessus M. De Nantes sit les Vers qui suivent, & qui contiennent une raile lerie très-sine & très-désicate."

À MR. L'ABBÉ***.

Sur les deux Sonnets précédens.

'Abjure mon double Sonnet: Tant celui qui crie, ô merveille! Que l'autre où le Lecteur sommeille; Et je conviens que-j'ai mal fait. Le plus fûr feroit de se taire. Le moyen de ne pas mal faire, Et de contenter tant de gens Par ma Critique, ou mon encens? Quand du Poëte Satirique l'ai fait un Saint de Paradis, Je m'y fuis, fans doute, mal pris: Je n'avois pas vû l'Oeuvre inique Où des gens par nous respectés * Sont cruellement maltraités. Ces gens du Ciel gardent la porte: Loin d'y placer en dépit d'eux L'Auteur de cet Ouvrage affreux, J'aurois dit, le Diable l'emporte. Abbé, disons-le donc tous deux: Et je croi que la Compagnie, Sans faire de cérémonie, Ni demander d'autre examen, Répondra de bon cœur: Amen.

REMARQUES.

* Les Jesaites. Du Monteil.

FIN DU TOME I.



AVERTISSEMENT.

Qu'il se soit deux Satires suivantes ne soient point de Despréaux, & qu'il se soit même défendu de les avoir composées; cependant comme cette défense même peut faire naître au Lecteur le desir de les connoître, nous les avons ajoutées à notre Edition d'autant plus volontiers, que le Clergé n'étant pas devenu plus modeste, les Prêtres moins avides, les Evêques moins fastueux; & la sainteté du mariage n'étant pas plus respectée que lorsqu'elles ont été faites, leur objet subsiste toujours. Puissent elles avoir aujourd'hui plus d'insluence sur les mœurs, qu'elles n'en eurent dans le tems de leur première apparition!

Traffattone

entity, where we also the

All will resident of a second of the same

Tome I. (après la Page 388.)



I. SATIRE.

Quel est donc ce Cahos & quelle extravagance, Agite maintenant l'Esprit de notre France; Quel démon infernal a mis des changemens, Et tant de nouveautés dans tous nos réglemens. On fait & l'on défait, on rétablit, on casse; Rien ne demeure entier, quelque chose qu'on fasse : On retranche les faints , on les refait après : On plaide au Châtelet quand on fête au Palais, On trouve à réformer même sur la réforme: L'ancien droit à présent est un droit tout difformel On ne le connoît plus tant on le voit changé. Si de même on vouloit réformer le Clergé, Si l'on vouloit ôter la moitié de leurs dîmes, La réforme pourroit bien réformer des crimes. Ces trop grands revenus perdent beaucoup de gens: Et ces riches Pasteurs sont toujours indigens. Pourquoi ceux qui devroient imiter les Apôtres, Ont-ils seuls plus de bien qu'il n'en faut pour dix autres?

On devroit bien régler un tel déréglement, Et montrer aux Pasteurs à vivre sobrement.

7:5, epil picher 3 .. 3

On ne voit que des gens de mîtres & de crosses; Faire aujourd'hui rouler de superbes Carosses, Sans se ressouvenir qu'autrefois l'Eternel: Ne monta qu'une apesse en un jour solemnel. On parle des impôts dont la France est remplie, Tout le monde en murmure & tout le monde en crie. Qu'est-ce en comparaison de tant d'injustes droits, Qu'aujourd'hui les Pasteurs levent en tous endroits? Tout le monde en naissant doit à la Sacristie, Il faut payer l'entrée, & payer la fortie, Enfin tous les Pasteurs par un fatal accord: Trouvent dequoi gagner en la vie, en la morta Bonne condition qui donne de quoi vivre; En lifant seulement quatre fauillets d'un livre. Récitant tous les jours trois ou quatre Oraisons, Trouvent dequoi fournir aux frais de leurs maisons! Que le B revisire est ben dans le siegle où nous sommes! Un Pasteur est toujours le plus heureux des hommes; Veut-on se marier faut acheter un banc, On en achette deux, le Pasteur vous les vend: Vous ne les auriez das s'il manquoit une Obole: Comment nommer cela fi co n'est Monopole, Qu'un facre partifan a mis injustement Aux yeux de tout Paris furce grand facrement? Voulez-vous, your dit on, la groffe fonnerie? C'est ainsi que vous dit une de ces harpies. Monopole jamais monta til Atte point? Hé Mediquis les fonneurs pen gougiffez vous point? Ah que tous ces impôts vous coûtent de reproche:
En nous faisant payer pour le son d'une cloche,
On sonne donc en frais, & pour vos cinq écus,
L'on vous donne du son & du son tant & plus.
Un infame Crieur de qui l'ame inhumaine
Ne voit aucun vivant qu'avec beaucoup de peine,
Ce funeste Corbeau qui ne vit que de morts,
Marchande insolemment pour enterrer les morts.
Choisssez, vous dit-il, l'endroit de votre sosse.
Plus elle est près du Chœur, & plus la somme est grosse.
Il saut tant pour le sond, & pour le maître autel:
Entre tous les impôts en voyons-nous un tel?
Et qui peut plus choquer les droits de la Nature,
Que de vendre à des morts le droit de sépulture.

Je passe volontiers sur le tour du bâton,
Dont un Pasteur avare attrape le teston,
Je suis sort Catholique, & je n'ai point envie
De censurer ici les Censeurs de ma vie.
Je croi que ce qu'ils sont a de bonnes raisons,
Et que tous leurs Patrons sont bien leurs guérisons.
Qu'on guérit de tous maux en leur offrant un cierge
Qu'on en guérit plûtot s'il est de cire vierge,
Que qui ne guérit pas n'a pas assez de soi:
Et je croi tout cela, parce que je le voi.
Pour moi je ne veux point pénétrer le mystere;
Mon Pasteur me l'a dit, c'est à moi de me taire.
Je croi tout ce qu'il dit, s'il sait mal à son dam:
Mais je sousre à regret que l'on achette un banc.

I. SATIRE.

Et que les ornemens qui servent à l'Eglise,
Soient de différens prix comme la marchandise.
Si vous voulez les beaux en un enterrement;
Il faut tant, vous dit-on, pour un tel parement.
Et pour l'argenterie un crieur vous demande,
Si vous voulez avoir la petite ou la grande.
Le prix est différent, il vous coûtera tant,
Ainsi l'on ne sait rien, si l'argent n'est comptant.
Jamais aucun credit ne se fait à l'Eglise;
N'avez vous point d'argent, la croix de bois est mise.
Taisons nous toutesois; Car il est dangereux
De parler des Pasteurs, & de parler mal d'eux,
Telles gens ne sont pas des sujets de Satire,
Muse va prendre ailleurs quelque sujet pour rire.



II. SATIRE.

Non, je ne ferai pas ce qu'en veut que je fasse, En duffé-je fouffrir ce dont on me menace: Duffent tous mes parens me priver de leur bien? -On me veut marier, & je n'en ferai rien. J'estime mon repos, plus que mon héritage; Et pour mieux l'afforer, je fuis le mariage. C'est un lien fațal à notre liberté, Le plus heureux Epoux est toujours maltraite, L'hymen avec la joie a tant de fymphatie, Qu'on n'a que deux bons jours, l'entrée & la fortie; Si l'on en trouve plus, c'est par un cas fortuit. L'on a cent mauvais jours pour une bonne nuit. La plus grande douceur qu'on trouve au mariage, Ne vient que de l'espoir qu'on conçoit du veuvage. Et rien ne doit jamais y faire consentir, Que pour avoir un jour le plaisir d'en fortir. Quoi s'attacher toujours à la même personne! Ne la pouvoir quitter, si la mort ne l'ordonne; Attendre son bonheur d'un funeste trépas? Et voir incessamment ce que l'on n'aime pas! Nourrir mille chagrins, mille remors dans l'ame, Et mourir de dépit de voir vivre une femme! J'aime trop mon repos pour vouloir m'exposer A toutes les douleurs qu'un Hymen peut causer. Un contract me déplaît, on fait mieux son affaire, Sans l'avis d'un curé, ni le seing d'un Notaire.

Quand on a prononce ce malheureux Oui, Le plaisir de l'amour est tout évanoui. On croit tout-auffi tot être la chose due. L'on s'empresse bien mieux pour une défendue. Et quand le nom d'amant se change en nom d'Epoux; L'amour perd aussi-tôt ce qu'elle a de plus doux. Veut-on se faire aimer & se faire carelle. Qu'on en demeure au nom d'amant & de maîtreffe: Lorsque l'on fait l'amour on veut toujours se voir; Et l'on aime bien plus par choix que par devoir. Le légitime enfin ne fait point mon affaire, Et le nom de mari ne peut me satisfaire: J'estime cent fois mieux vivre sur le commun, Que m'aller enrôler sous un joug importun. Au moins l'on peut quitter alors que bon nous semble, Et l'on n'est pas contraint de demeurer ensemble. L'on n'a pas ces contracts qui peuvent engager, Et si l'on n'est pas bien, l'on peut au moins changer. A-t-on quelque defaut, on fait tout fon possible, Lorsage on fait l'amour, pout le rendre invisible. Mais, enon marie, on the fe contraint plus, Et tous ces petits foins passent pour des abusin ! On devient negligé dès la premiere année. C'est une belle fleur qui s'est bientôt fanée. Tous ces ajustemens ne faisoient pas un pli, Et rendoient en un mot un galant accompli. Il ne lavoit ses mains qu'avecque de l'eau d'Ange. Sa perruque & ses gands n'étoient que fleur d'Orange,

VIII II. SATIRE.

Et celui qui n'étoit que Civette & qu'Iris, Sent maintenant le bouc, au lieu de l'ambre gris; Il semble avoir toujours mille procès en tête. Et ce galant esprit est devenu tout bête, Il est toujours chagrin & ne dit pas un mot, Depuis qu'il a pris femme il est devenu sor; Auffi quand on en prend on court rifque de l'être: L'Epouxen ce cas là n'est pas toujours le maître. Son pouvoir ne scauroit éviter ce malheur; Si l'on ne m'en croit pas, qu'on voie le Vasseur. Je le puis bien citer, la chose est fort publique, On sçait qu'il est cocu, par arrêt authentique. Damis est comme lui. Colin l'est en secret. Si je les comptois tous, je n'aurois jamais fait; Il faudroit remonter jusques au premier homme, Scavoir si le serpent ne le trompa qu'en pomme, Peut-être le fut-il, du moins s'il ne le fut, Il étoit très-facile, & fort peu s'en falut; Ce n'est pas toutefois que j'en vueille connoître, Car s'il ne le fut pas, il pourroit du moins l'être : Et moi qui ne veux pas me mettre en ce danger Je fuis le mariage & n'y veux pas songer

ed vices and a large propiet and and a large real transcentration of the second and the second are transcentrations and a large real transcentration and a large real

DES MATIERES.

CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME.

Abide. Folie singulière d'un homme de cette Ville, 95. Abbé. Pourquoi un Abbé de grande piété lit la Clélie, 364. Ablancourt (Nicolas Perrot d') célèbre Traducteur, 199. Comparé à du Pelletier, 199. Sa mort, 199. Abondance. Les Anciens la faisoient entrer dans l'idée de l'Honneur, 151. Abus, de l'Esprit humain, traités d'Equivoques, 283. Académie Françoise, Consultée par Despréaux & la Fon-taine, décide en faveur du premier, 43. critique le

Cid de Corneille. Histoire de cette Critique, 193. Accufation atroce doit être folidement prouvée, 367.

Aceilli. Voyez, Cailli.
Acteurs faifant des fignes de Croix fur le Théatre, 233. Adam 209. Dans quel cas se fut ennuyé dans le Paradis Terreftre, 213, 214. Comment il reçut Eve, 344. Seduit par l'Equivoque, fe croit égal à Dieu, 291. Suites de sa chûte, 291.

Adresse (l') n'entre point dans l'idée de l'Honneur, 266, merveilleuse de l'Equivoque, 304.

Adultere. Son ancienneté, 206.

Assertation, du Langage à qui appartient, 319.
Assiches de Livres, abondantes à Paris, 181.
Afranix, Plaideuse Romaine, 259.
Afrique (Histoire d') traduite de l'Italien de Birago, par

l'Abbé de Pure, 39.

Age doit être afforti pour le Mariage, 344.

Ages du Monde d'or, décrit & loué, 274. d'Argent produit l'Adultere, 133. de fer, quand & comment il commença, 277. Ce qu'il a produit, 278.

Agésilas, Roi de Lacédémone. Maxime & Bon-Mot de

Tome I.

ce Roi, 270. Tragi-Comédie de Corneille censurée par

Despréaux, 188.
Agnès (La belle), Voyez, Soret.
Agnès de Sainte Thècle (La Mère) Voyez Racine.

Agrément. Pourquoi les Agrémens sont étrangers, 264. De quelle nature sont les Agrémens de l'Equivoque, 290. Aleux. Comment les Nobles vendent leurs Aleux, 109.

Aihadore des Egyptions, 293. Aimon (Les quatre fils) Leur Cheval, leur Roman, 102. Ainai, Abbaye à Lyon; ce qu'elle étoit autrefois, 12.

Almanni (Luigi) Poëte Epique Italien, 188.

Alaric Poeme Epique de George Scuderi, cenfuré, 44. Amities, Amours & Amourettes de le Païs cenfurées, 74. Amour tyrannise l'homme, 146. fait le fond de nos Opéra, 216. Seul Dieu suprême, à qui l'on doit tout immoler, Ibid. En faire un Dieu, chose pernicieuse, selon les Païens même, 359.

Amours des Rois de France, par Sauval, 128.

Anabatiftes caractérifés, 302.

Anathème, Les Dogmes des Equivoques en sont frappés,

Anciens. Comment supérieurs aux Modernes selon Despréaux, 332. Despréaux promet de les défendre, 203. Ouvrages de Perrault contre eux caractérisés, 385. Jugemens ridicules sur eux & les Modernes, 240.

Angélique dans l'Opéra de Rolland, ses leçons dangereufes , 217.

Angleterre en guerre avec la Hollande, 71. Anglois. Voyez, Muralt & Desfontaines.

Angran Bachelier de Sorbonne. Pourquoi envoyé à Rome, 214.

Animal. Quel est le plus fastidieux & le plus immonde,

Animaux qui ne craignent point l'homme, 146. de même espèce ne se sont point la guerre, 152, 153. & n'ont ni Procès, ni Juges, ni Formulités de Justice, 154, 155. N'ont point d'Universités, 156. Ne connoissent point les Disputes de l'Ecole, 156. Ni les craintes superstitieuses, 163. N'adorent point l'homme, 164. sont adorés par les Egyptiens, 293. Quel est le

plus sot, 266.

Antimoine. Querelle des Médecins à son sujet, 84.

Antiquité. Goût pédantesque pour elle, 241.

Antiquités de Paris par Sauval, 128. Des Anglois & des François, par l'Abbé Desfontaines, 112. Alcidiane (la Jeune) Roman de Gomberville, 364. Alexandre le Grand. Sa délicatesse au fujet de ses Portraits, 7. Se croyoit Dieu , 150. Réponse généreuse

que lui fait un Pirate, 269. Traité d'écervele & de fougueux l'Angéli; pourquoi? 149. Pourquoi digne des Petites-Maisons, 150. Tragédie de Racine; Anecdote à ce fujet, 177. Jugement ridicule sur cette Piéce, 75.

Apollon. Quel est le véritable Apollon des Poëtes Satiri-

ques, 34.
Apostrophe. Voyez, serment & Transitions imprévues. Apprenti. Remarque sur ce mot au Féminin, 241.

Arc (Jeanne d') Voyez, Pucelle d'Orléans. Arc de Triomphe de qui il n'est point, 384.

Arche de Noe l'Equivoque s'y conserve, 292.

Argent, où remplace l'Esprit & la Noblesse, 33. Argos. Folie singuliere d'un Habitant de cette Ville, 95. Arianisme, fruit de l'Equivoque, 315.

Ariens. Voyez, Arius.

Aristote. Prévention des Pédans en sa faveur, 83. Par qui comparé à Cotin, 239.

Arius. Ravages de son Hérésie, 300.

Arlequin Procureur, Comédie, 32. Armée Françoise passe le Rhin à la vue des Ennemis, 299. Armes. Reglement de Louis XIV. fur le port des Armes,

Armide, dans l'Opéra de ce nom, donne des leçons dau-

gereuses, 217.
Armoiries. Voyez, Blazon.

Arnauld d'Andilli (Robert) Compare quatre vers de Despréaux à quatre de Brébeuf, 42. se fait réciter trois

fois la II. Satire; en critique un endroit, 42, 43.

Arnaud (Simon) Fils du Président. Voyez, Pomponne. Arnauld (Antoine) Estimoit les Ouvrages de Despréaux. XXXIX. écrit contre les Calvinistes, 32. Fait supprimer des vers de la I. Satire, 36, 37. Donne à Despréaux un conseil utile, 165. Embarras, que lui cau-Te la Préface de l'Apologie des femmes, & ce qu'il approuve le plus dans cette Apologie, 350. Ce qu'il approuve le plus dans la X. Satire, 351. Ce qu'il fou-haitoit qui n'y fût point, 351. Se fert des Principes même de Perrrault contre lui, 361. Le taxe indirectement de Médifance envers Despréaux, & d'avoir manqué au Public, 374. Ses dispositions au su-jet de leur querelle, 378. Parallèle qu'il fait, de Perrault & de Despréaux, 366. Sa Lettre à Perrault ne lui est point montrée, 381, 382. Despréaux exige qu'elle soit imprimée, 382. Pourquoi, 384. Ce qu'il lui promet à certaine condition, 384. Justice que les Jesuites lui rendoient, 380.

Arrangement des Mots. Voyez, Composition.

Art. Malheur de s'affervir à fes Règles, 45. Se taille

des Dieux de toute espèce, 293.

Art d'écrire ; fon chef - d'œuvre, 260. - poëtique de Defpreaux; dans quelle vue, & quand entrepris & executé. XXV. Caractérifé par M. de Boze. XXVIII. Accufé d'être pris tout entier d'Horace & de Vida. LIV. En quoi différe de celui d'Horace. LV. Art de mentir en difant vrai, 292.

Artifan. Le plus vil se fait sa Foi, 302.

Arts (les), Faculté dans l'Université de Paris, 70. Inventés par l'Homme, 156. Ne doivent pas être ignorés d'un Grand Poëte, 326. Ce qu'il faut pour y réuffir, 197. Ane supérieur à l'Homme, 163, 166, 167. Misanthrope;

fa Prosopopee, 167.

Affaffinat, comment & par qui permis, 309.

Affassins, Quand parurent dans le Monde, 331.
Astrate, Tragédie de Quinault, louée par le Journal des Savans; vice de son Action; Ridicule de son Episode de l'Anneau Royal, 77.

Astrée Déesse de la Justice; quand quitta la Terre, 331. Astrolabe, Instrument d'Astronomie; Erreur de Despréaux

à ce sujet, 237, 326.

Atheifme , parmi les Femmes , 253.

Athlètes, d'où provenoit leur fanté, 235. Attila, Tragédie de Corneille, 270. Blimée par Def-préaux, louée par le P. Tournemine, 138.

Attrition (Fausse); par qui inventée, 306. Dogme Nouveau, 322. Voyez, Crainte des Peines de l'Enfer &c. Archiduc (L') Poëme de Luigi Alamanni, par qui préfé-

ré à la Jérusalem délivrée du Tasse, 188.

Avare; Son Portrait, 86. Son Caractère rendu dans l'Histoire de Tardieu & de sa semme, 224. En quoi met l'Honneur, 264. Ce qu'il ne conçoit pas au sujet du Mariage, 343. Par qui traité de Dissipateur & de Débauché, 226. Par qui dispensé de l'Aumône, 307. Ce que font ses Héritiers, 149.

Avarice; Peinture de ses exces, 224. Son but, 148. Tyrannise l'Homme, 146, 147. A quoi peut le réduire,

229. Source de mauvais Mariages, 343. Aubaine (Droit d') à qui inconnu, 154.

Aubri. Voyez, Auberi. Audace. Par qui brille feule dans le Monde, 294.

Avertissemens; Pourquoi l'on en a mis plusieurs dans le cours de cette Edition, 1. Pourquoi ceux des autres Editeurs, 11.

Auguste ne veut point servir de matière aux Prix d'Eloquence & de Poësie, 6, 7. Un Auguste inutile sans un Mecenas, 27.

Augustin (Saint) Comment il nomme la Royaute, 268. Avicula. Voyez, Adulle.

Avis à Ménage; Ouvrage de Gilles Boileau, 40. Aumone. Par qui l'on est dispensé de la faire, 307. Avocat. Ce qui rend cette profession désagréable, 30, 31. Auteurs. Pourquoi la Critique doit s'exercer sur les meilleurs, X. critiques par Despreaux, comment ils en usent, XXXVIII, 200. Plusieurs lui attribuent de mauvaifes pièces de leur façon. - XXXVIII. Esclaves des Lecteurs, se soumettent à la censure en devenant publics, 189, 248. Du premier ordre; leur Texte doitêtre respecté; il est bon d'avertir de leurs fautes, 273. Voudroient n'avoir jamais écrit, 47. Leur fort, 177, 178. Inutilité de leurs humbles Présaces, 190. Peuvent ennuyer impunément le Roi & toure la cour, 181. Obligation qu'ils ont aux Poëtes Satiriques, 189. Crime que l'on fait à Despréaux d'en avoir nommé quelques-uns, 371. Comment ceux qu'il a nommés ont fait le succès de ses Satires, 329. Pourquoi les Auteurs débordent à Paris, 181. Despréaux leur tra-ce des Regles inutilement, 328. Indigens, comment peuvent s'enrichir, 21, 22. A quoi exposés dans Paris, 15, 18. Les Auteurs peuvent écrire les uns contre les autres, sans être compables de médisance, 372. Leurs intentions font une Règle pour leur Commentateur, 285. Pensée de St. Jérôme sur les Auteurs, 189. Auteurs Italiens, voyez, Italiens.

Autorité; Visible, détruite dans l'Eglise, 301. Autour. Voyez, A l'entour. Auvernat. Sorte de vin, 57.

Dachaumont (François le Coigneux de) Trait de son voyage, contre Pellisson, 160. Vain de l'Equivoque, nuit à Voiture, 291.

Badinage. Voyez, Stile badin.

Bajard, Cheval des quatre Fils- Aimon. Ce qu'en dit

leur Roman, 102, 103. Balzac, envie ironiquement la facilité de Saumaise & de Scuderi, 45. De qui est la Présace de ses œuvres, 55. Ce qu'il dit de la Jérusalem délivrée du Tasse, 187. Loue Chapelain, 191.

Bannez, Casuiste, 310.

Barbier de la Rivière (Louis) Evêque de Langres, 122. Barbier (Le) de Midas. Son mot à qui appliqué, 193. Bardin (Pierre), Poëte François, 180.

Bardou, Poëte François, 120.

Bardouville, fameux Libertin, 32.
Baron (La) Comédienne, 76.
Barreau; ses désagremens, est plus utile aux mauvais
Avocats qu'aux bons, 30. Déplaisoit à Despréaux, 183.
Barthole, célèbre Jurisconsulte, 30.
Bassese; Par qui ce nom est donnée à l'Humilité, 294.

Compatible avec la vanité, 264.

Bataille de Cerizole, 243.

Béville, à qui appartenoit; ce qui y arrive à Despréaux, 264. Bayle (Pierre) loue Despréaux de sa retenue dans la Satire LV. LXXI. Ne croit pas que certains vers raillés par Perfe foient de Neron, 9. A vangé la mémoire de Montmaur, 26.

Beaux-Esprits, ordinairement Parasites, 27. Voyez, Bel-Esprit.

Bel-Esprit, metier penible, 172. Faux Bel-Esprit, où

selles (Les); leur goût pour les gens riches, 159. Belles (Pierre), Cardinal cité, 12.

Bernay (L'Abbé de) Par quelle Troupe il vouloit que l'Alexandre de Racine fut joué, & ce qui le fit chan-

ger d'avis , 75. Bernier , célèbre Voyageur & Philosophe Gaffendiste , savoit beaucoup de Chansons Bachiques, 68. Parle à Despreaux de la part de Bonnecorfe, 151.

B'te, mife au dellus de l'Homme, 256.

Lien; quand il est un Piche, 297. Quel est le plus pré-cieux & le plus solide, 341. Quel est celui de tous les tems, 346. Les Biens dans le sens des Richelfes. Voyez, Richesse.

Bienfaits de Louis XIV. Voyez, Dons.

Bigot. Son Portrait, 83.

Bigote debauchée, fon Portrait, 244. Bigotes Commo-

des pour leurs maris, 245.
Bigots, joues dans le Tartuffe; se déchaînent contre cette Pièce , 9.

Bilaine fameux Libraire, 193.

Billeufe (femme). Voyez, Dérote &c.

Biscuits purgatifs, pourquoi donnés à Madame Tardieu,

Bifques, quand estimées, 51.

Blandin, Auteur d'Histoires Tragiques, 213.

Blazon; son origine; Obscurité de ses termes; Traité. fur cette matière, 107.

Bocace (Jean), raconte les tours des Femmes, 211. Bouf, Troupeau de Boufs augmentant l'embarras à Paris; & comment ce Pluriel se prononce, 117.

Boilean; Famille, dont étoit Despréaux, attaquée sur fa Noblesse, & maintenue, 261.

Bolleau (Jean) Secrétaire du Roi, anobli en 1371, 261.

Boileau (Jean) Fils du Precedent, 261.

Boileau (Gilles) Greffier de la Grand Chambre, Pere de Despréaux, ce qu'il pensoit de son fils Despréaux, LXVI

Boileau (Jerome), Frère de Despréaux; une Avanture arrivée chez lui fournit une scène aux Plaideurs de Racine, 62. Est peint dans le Portrait du Joueur, 91. Achète la liberté de jurer au jeu, 222. Ce qui lui arrive en rentrant chez lui, 251, 252. Caractère lingulier de sa femme, 206.

Roileun de Puimorin (Pierre). Voyez, Puimorin.

Boilean. (Gilles) frère de Despréaux; successeur de Guillaume Colletet à l'Académie Françoise, 25. Décrie Despréaux pour faire fa cour à Chapelain, Vers de Despréaux de Linière à ce sujet, 28. Jugement désavantageux, qu'il porte des Satires de son Frère, qui le centure,

177. Ecrit contre Ménage, 40.
Roileau (Jaques). A qui il fait adresser la VIII. Satire, 140. Gu il eft né, 224. Maintenu dans la qualité d' Ecuier, 261. De Doyen de Sens, devient Chanoine de

la St. Chapelle, 382.

Boileau - Despréaux. Voyez , Despréaux.

Boileau (Gilles) Cousin de Despréaux, & payeur des Rentes, maintenu dans sa Nobleffe, 261.

Boire (Chanson a) Voyez, Chanson Bacchiques. Bois - Dauphin (Marquis de). Voyez, Côteaux.

Roiffet , Musicien celebre, 179.

Bon-Droit; Origine de ce Nom, 277. Comment il 2

Bon; en quoi il confifte dans les Ouvrages d'Esprit. XI. Bon-gout, on le tient des Femmes, 341.

Bonnecorfe, Poëte Médiocre, Censure, 129.

Bon mots. Ce qu'ils produisent, 179. Lesquels compares aux Collets - montes &c., 290.

Bonid; comment elle est une fausse Vertu, 267.

Boucingo, fameux Marchand de Vin, 52.
Bouhours (Dominique) Jéfuite; Ce qu'il dit au fujet des Côteaux, réfuté, 63. Ce qu'il dit de la Comparaison d'Alexandre avec l'Angéli, 149. Sa fausse prudence en traduifant le Nouveau Testament, 357.

Bourdaloue (Louis), son Eloge, 230. Despréaux en est

l'Ecolier ou le Singe, 230. Bourfault (Edme), la Patrie & sa mort, 129. Ce qu'il dit de Des Barreaux, 35. Critique Despréaux fur un endroit de la III. Satire & Despréaux se défend mal,

60. Ses démêlés avec Molière & Despréaux, sa réconciliation avec le dernier, 131.

Bourvalais (Paul Poisson de); Comment il fache Despreaux, 261.

Brantome (Pierre de Bourdeille Sieur de), A fait les Vies des Dames galantes, 245.

Brayes du Parnasse; s'ils sont à craindre, 201.

Brébæuf (Guillaume de) Quatre de ses Vers comparés à quatre de Despréaux, 42.

Brelans hantes par les Femmes, 219.

Brie, Pourquoi fes vins font fi connus, 80.

Brienne (Henri de Loménie de), Critique Despréaux, 153. Brodeau (Julien), Avocat; Commentateur de Louet, 30. Broglio (Comtesse de); Comment appellée par le Pre-

mier Président de Lamoignon, son Père, 232. Brossette (Claude); Pourquoi il publie un Commentaire sur les aurres de Despréaux; de qui il le tenoit. VI. Pourquoi on l'a rétabli, dans cette Edition, 1. Pourquoi l'on n'en a retouché le Stile qu'en partie, II. Il se prétend à l'abri du reproche de prévention; sa-voit son Boileau mieux que Boileau lui-même; Fait fonction d'Historien; Rapporte des Critiques de son Auteur, & pourquoi. VI. VII. Pourquoi il s'étend sur des Faits connus. VIII. Raisons de l'ordre de son Commentaire, IX. X. Par qui cet ordre condamné malapropos; il ne l'a pas toujours suivi exactement. XXI. XXII. Pourquoi a ressemblé les Changemens & les Imitations de l'Auteur. LY Y. Pourquoi il ne ren les Imitations de l'Auteur, IX. X. Pourquoi il ne rap-porte point les Personnalités offensantes, XI. XII. Il n'a pas toujours rempli les intentions de Despréaux, XIV.

Broussin (René Brulart Comte du) Excès de sa délica-

tesse en fait de repas, 37, 48.

Brumoy (Le Père) Jésuite, Pourquoi l'on n'a point fair usage de son Ecrit dans le 1 Tome, 112.

Busca (de) Officier François servant sous Ruyter, 66. Buff-Rabutin (Le Comte de); Cenfuré par Despréaux; refuse de s'en ressentir, 144, 145. Auteur de l'Histoire Amoureuse des Gaules, 245.

C.

Caligula Empereur, fonde à Lion des Prix d'Eloquence & de Poësie, 12. Caloandre Fidèle (Le), Roman d'Ambrosio Marini, traduit par Scuderi, 44. Calvin, s'érige en Réformateur, 301.

Calvinisme; Troubles qu'il cause, 301. Campagnards, Grands Lecteurs de Romans, 53. Propos ridicules d'un Campagnard, d'après quoi copiés, 75.

Canons. Voyez, Artillerie Moderne.

Capanée, Célebre impie, 253. Si ce nom peut être applique à une femme, 335.

Caroffes. Leur incommodité à Paris, 117.

Carte du Pays de Tendre, 218.

Cartesiens ou Cartistes. Voyez, Descartes. Cassaigne (Jacques) Prédicateur pen suivi, 55. Son Eloge; Ne témoigne aucun ressentiment contre Des-

préaux, 55. Prêche avec concours, Bon-Mot de Des-préaux à ce sujet, 190. Ce que Despréaux lui doit, 328. Devient sou; Erreur de l'Abbé Souchay à cet égard, 55. A fait une Préface estimée, des Oeuvres de

Balzac, 55. Cassandre (Francois); Peint dans la I. Satire; ses Outraduction de la Rhétorique d'Aristote louée, à quelle

intention, 15. Sa mort, 15. Cassini, célèbre Astronome, 236. Sa mort, ib. Casuistes; Lesquels attaqués dans la XII. Satire, 284-De qui vient leur Morale, 292.

Catholicon d'Espagne. Voyez, Satire Menippee. Catulle Satirise onvertement, 11.

Cauchois. Etimologie de ce mot, 66.

Gélibat; Ses inconvéniens, 212, 213. Comment louable, ou blamable, 337, 339. Malheur de qui meurt dans le Célibat, 346, 347.
Censure développe tous les défauts, 263.

Cessions de Biens; Ce que c'est, & comment se fait, 17.

Chaire; son Privilege, 35. Chanoines, leur oisivete, 43.

Chanson Bacchique, ou Chanson à boire. Lequel des deux il faut dire, 69.

Chapelain (Jean): Justice que Despréaux lui rend, 191. Eloge de son ode au Cardinal de Richelieu, 5. Son fonner au Roi, censuré, 4. Sa Pucelle caractérisée, 5. Les Auteurs lui faisoient la Cour, 192. Ce qui arrive à une lecture de son Poëme, 73. Sa solie; Caractère de ses vers; Tort que lui fait sa Pucelle; Chancor de Desertaux versisée de se se sant la Pucelle; Chancor de Desertaux versisée de se se sant la Pucelle de la Puc son de Despréaux versifiée dans son goût, 91, 92. Se croit au-dessus de Virgile, 94. Il est tourné en ridicule, 127, 183. Loue beaucoup par Balzac, 191. Ecrivoit mieux en Prose qu'en Vers, 191. Comment Despréaux se justifie de l'avoir attaqué, 191, 192. Quand il fera lu, 240. Il est pensionné du Roi & du Duc de Longueville, 192. Ce que lui est tout Lecteur, 193.

Par qui comparé à Virgile; & quel est l'unique défaut de ses vers 240. Reproche fait à Despréaux à son Sujet, 371. Ce que Despréaux lui doit, 328. Est moins sur dans ses Transpositions que Despréaux, 332. Justi-sié par l'Abbé de la Victoire, 191. Eloges différens de

lui, 5. Chapelle (Claude-Emmanuel Luillier; dit); Trait de lui

contre Pelisson, 159, 160. Charité, Peut être blessée dans les Querelles Litéraires;

Est contraire à l'Amour-Propre, 377, 378. Charpentier (François) de l'Académie Françoise; Son Elo-

ge; Censure de son Eglogue Royale, 4. Chaste, surnom donné à Despréaux, 245.

Chasteie. Quand elle reçut les premiers affronts, 207. Chat, unique entretien de quelques Femmes, 255. Incommodité des Chats à Paris, 113.

Chevaux (Les) augmentent l'embarras à Paris, 117. Chevilles dans les vers reprochées à Despréaux, 333. Chicanne; Ce qu'elle produit au Barreau, 31. où elle mugit, 169. Habileté des Femmes en Chicanne, 259.

Chiverni (Philippe Hurault de) Chancelier de France; la

Fresnaie-Vauquelin lui adresse une Satire, 125. Chretiens; chacun de différente foi, 302. la Douceur leur est recommandée, 302. Comment ils peuvent faire ce qu'ils condamnent, 302. Ce que c'est que Faux Chrétiens , 273. Sang Chrétien verfé pour une Sillabe,

Chrisostome (S. Jean); ce qu'il dit de l'équité des vo-

leurs, 272. Christianisme; ses Préceptes éludés, 248.

Ciceron; Ce qu'il dit de l'équite des Voleurs, 272. des Philosophes, qui écrivent contre la gloire, 279. Passage d'une de ses Lettres, corrigé par Arnauld le Doc-teur, 353. Ce qu'il dit de l'Obscénité, 353, 354. En quoi la Poëste & la Comédie lui paroissent contraires aux

Bonnes viœurs, 359, 360.
Cid (Le), Tragedie de Corneille inutilement attaquée par le Cardinal de Richellen , & l'Academie Francoife , 193. Ciel: Exigeroit en vain certaines choses d'une Dévote : 246, 250. Moyen fingulier d'y arriver, 250, 306. Misen oubli par des Fenmes, 253. Soumission à ses or-dres, partie du Véritable Honneur, 274. Cinna. Tragédie de Corneille. A qui elle sut dédiée, 158.

Louée, 159. Citron, pour qui le premier fut confit; d'où viennent les Citrons Confits, 247, 248.
Civilité, doit fa naissance aux Femmes, 341.

Claude (Empereur), 219.

Clelie, Roman de Mademoiselle de Scuderi critique, 45. 54, 181, 217. Selon qui censurée à tort, 327. En quoi louable & blamable, 363. Pourquoi lu par un

Abbé de grande piété, 364.
Clerc; à quel prix achète le droit de sisser Attila, 188.
Clinquant du Tasse, 187.
Cloches, importunes à Paris, 115.

Cocagne (Pays de); Diverses conjectures sur cette ma-

nière de parler, 122.

Cocare (Merlin) Faux Nom de Thophilo Folengio, Inventeur du Stile Macaronique, 122.

Cocus, confacrés par Buffe-Rabutin, 144.

Code; Son origine, 277.

Coëffeteau (Nicolas), Jacobin, puis Eveque de Marfeille;

Auteur du Tableau des Passions Humaines, 275.

Caur, Pourquoi reçu du Ciel, 216. Nourri du Sacre-ment & plein de Vices, 249. Grands Caurs; Quelle est leur belle Passion, 294. Caur ou Courage, parta-

ge des Riches, 159. Colbert (Jean Baptiste); Ministre d'Etat; Fait donner des Gratifications aux Gens de Lettres, & charge Chapelain de les lui faire connoître, 27, 28. Belle action

qu'il fait, 180.

Collets - montés. Ce que c'est, 290.

Colletet (Guillaume) de l'Académie Françoise, 25.

Colletet (François) Fils du précédent, Poëte Parafite, 25.

Censuré, 129, 180.

Comédie, Dangereuse pour les Mœurs, 359, 360.

Commentateurs; Doivent se conformer aux intentions de leur Auteur, 285. Leur défaut ordinaire. Leur devoir & leur utilité par rapport à un Auteur contemporain. XIII. XIV.

Commentaire de Brossette; Combien utile, & ce qu'on perd de n'en avoir pas de pareils sur les Satiriques Anciens. VII. VIII. Pourquoi doit être bien reçu du

Public. X. XI.

Conciles où le Mensonge triomphe, 301.

Conde (Louis II. de Bourbon, Prince de): dit Monsteur le Prince, ou le Grand Condé; amène l'Angéli à la cour, 30, 149.

Confession Sacramentelle; ses parties exprimées en deux:

Vers . 226.

Congrés. Formalité indécente abolie, 154, 155.

Conquerans; Comparés aux Voleurs de grands chemins, différent peu des Pirates, 269. D'où font fortis les premiers, 278. Abus que l'on fait de ce nom, 294; **2**95.

Confeils aux Théologiens, 161, 162. Constance de la Fourmi, opposée à l'inconstance de l'Homme, 142.

Contes-Bleus (Recueil de), vantés par le Mercure Ga-

lant, & méprisés du Public, 302. Contes de la Reine de Navarre, Voyez, Eptameron. Conti (François-Louis de Bourbon, Prince de) Critique Despréaux, 175, 211. Visitoit Despréaux dans sa retraite, 184.

Conti (Anne Marie Martinozzi, Princesse de), Mere du Précédent, Applaudit au Dialogue des Héros de Ro-

man, 363, 364. Contrepal; Terme de Blazon, 107.

Contrition Imparfaite. Voyez, Attrition.

Copifies, Jugent aussi des Ouvrages d'Esprit, 189. Coq, appelle Chapon, 54. Les Coqs importuns à Paris;

113, 114. Coquete; Son Caractère, 220. Portrait d'une Coquete Diffipée , 340.

Coquéterie; Ses ajustements approuvés par un Directeur,

248. Corus (Jacques) Censuré, 339, 281. Reproche fait à fonfujet à Despréaux, 323. Despréaux justifié à cet Egard,

Cordeliers. Voyez, Capuchon:

Corneille (Pierre): Loué, 6. Par qui traite de Joli, 75. Censuré, 158, 188, 189. Se méprend à l'Epigramme sur son Agésilas, 188. Inutilement attaqué par le Cardinal de Richelieu & l'Académie Françoise, 193, 375. Corneille (Thomas); Met en vers le Festin de Pierre de Molière, 68.

Cornu (La) Ce que c'étoit que les Rendez-vous chez

cette Femme, 219. Corruption generale parmi les Hommes, 263. Costar; Gilles Boileau écrit contre lui, 178.

Coteaux (ordre des). Différentes explications de ce que

c'étoit, 62, 65.

Cotin (Charles). Ecrit contre Despréaux, 5, 55, 137. Ses Sermons peu suivis, 55. Comment il étoit devenu Poëte, 175. Importunoit le monde du récit de ses Vers, 163. Comment il sera traité de la Postérité, 163, 164. Quels Reproches il faisoit à Despréaux, 184. Obligation, qu'il lui 2, 190. Satisfaction ironique que lui fait Despréaux, 199.

Cotin (Charles). Est Pensionné du Roi, Ce qu'il pensoit

de ceux qui le méprisoient, 200. Par qui comparé à Ariflote, 240. Reproche fait à fon sujet à Despréaux, 323.

Justification de Despréaux à cet égard, 371, 374. Permission à fon sujet accordé à Ch. Perrault, 382. Mécontente Molière, qui le joue, 56, 57. Cour (La); Comment elle traite les Poëtes, 29. Courtifans, foi-difant insensibles à l'intérêt, & chérisfant l'Honneur, 263. Courtois, Médecin de Paris, Censuré, 235. Coatume de Paris, favorable aux Femmes, 257, 258,-Couvreurs, importuns à Paris, 116. Crénet, fameux Marchand de vin, 59: Crime; Suite du premier, 218. Comment rendu Inno-cent, 278, 306. Production de l'Age de Fer, 330. Crimes, entrant dans le Ciel à l'aide du Sacrement, 274; Abominables, traités de Galanterie, 299. Expression obscène selon Ch. Perrault lui - même, 353. Criminels; Par qui accompagnés au supplice, 225. Criminels; Par qui accompagnes au jupplice, 225.

Crisse (Comtesse de); Plaideuse de profession, jouée dans la Comtesse de Pimbesche des Plaideurs de Racine, 62.

Peinte dans la X. Satire, 259.

Critique (La) différe de la Médisance, 372, 373. A de quoi s'exercer sur la X. Satire; & de quel genre elle sera, 330. desintéresse des Satires du tems; Ouvrage de Cotin, 55. doit s'éxercer sur les Meilleurs Auteurs, VI. Voyez, Folle Querelle.

Critiques (Les) Poème contre les Maurais Critiques, projetté par Despréaux. 282. jett's par Despréaux, 282. Croix de funeste présage. Ce que c'est, 116. Signes de croix faits sur le Théâtre, 233. Gruelles. Il n'en est point pour les Riches, 159. Cucagna petit Pays en Italie, 122. Gymbalum Mundi. Ouvrage cru de Bonnaventure Desperriers, 72, 167.
Cyropédie de Xénophon. Voyez, Charpentier.
Cyrus, Artamène ou le Grand Cyrus. Roman de Mademoifelle de Scudéri, Censuré, 44, 45, 53, 54, 181.
Cythérée (La) Roman de Gomberville, 364.

D.,

Dacier (Anne le Febyre, Femme d'André) sa Traduction d'Homère louée & réduite à sa juste valeur. LX. LXI. Daguesseau (M. Henri-François) Chancelier de France, loué, 271, 272. Condamne avec raison un Vers de la XI. Epitre, 194.

Dalencé. Comment il se ruine, 238.

Dangeau (Philippe de Courcillon, Marquis de) Son Ela-

Dangeau (l'abbé de) de l'Académie Françoise, 98.

Daquin , Premier Médecin du Roi, 235.

David ou la vertu Couronnée, Poeme Epique de Les-Fargues, fon fort, 186.

David, Poeme Epique de Coras, 180.

Débauche de Table, nimée des Femmes, 254, 255. Lieu de Debauche où Madame Tardieu alloit diner , 227.

Dédicaces de Livres; leur but & leur ridicule, 158, 159. Leur digne récompense, 160, 161.

Défaite des Bouts-Rimés, Poème de Sarrafin. Voyez, Sarrafin.

Défaut unique du Poeme de Chapelain, 240. Défauts; aucun n'échape à la Cenfure, 264.

Désense de l'Eglise Romaine; Ouvrage de Brébauf, 138. Du Poëme Heroique, par Desmarets, XIV, XV, 222. De la VI. Satire, par le P. Brumoy. Voyez; Bru--- may ...

Deguisement, inutile aux Hommes, 263.

Deiftes , Caracterifes , 302.

Delicateffe, fe prend chez les Femmes ; 341.

Delphes; Cessation de son Oracle, 298.

Démocrite; Ce qu'il disoit de la vérité, 9. Démon; les Démons chaffés du Monde, 297.

Denyau, Médecin de Paris, 235.

Deroute Illustre, 224. Des Barreaux (Jacques Vallee); Fameux Libertin, 32. Quand il croyoit en Dieu; désavoue un beau sonnet de Piété, qu'il avoit fait, 35, 253. Sa Conversion &

fa Mort, 253, 254.

Desfontaines (L'Abbé); Défend les Anglois & les Fran-

cois contre M. de Muralt; & adopte la Défense de la VI. Satire par le P. Brumoy, 112.

Desforges - Maillard (M.) Remarques prises dans sa Lettre sur l'Imitation à M. le Président Bouhier, 196, 250. Deshoulières (Antoinette Du Ligier de La Garde, Dame) Pourquoi Despréaux l'a prise pour modèle de son Portrait de la Précieuse, 239. Fait un mauvais sonnet contre la Phédre de Racine; & comment elle le répand, 239.

Des Maizeaux; son jugement fur la Réponsé de Ch. Perrault à la VIII. Réflexion Critique. XVII. XVIII. Lettre de lui au sujet des Côteaux; & ce qu'il en dit dans la vie de Saint-Eyremond, 63, 64. Son témoignage suspect pour Saint-Evremond contre Despréaux, 267.

Desmarais (L'Abbé Regnier). Voyez, Regnier.

Desmares (Toussaint), Fameux Prédicareur, son Eloge,

Desmarêts de Saint-Sorlin (Jean) Poëte & Visionnaire François; Fait une Critique des Oeuvres de Despréaux. conjointement avec le Duc de Nevers & l'Abbé Testu. XIV. Censure avec raison une imitation d'Horace, dans laquelle il réussit en partie. XVII. 88. Ecrit contre Port-Royal, 32. Sa Comédie des Visionnaires censurée par Molière, &L. Critique Despréaux avec raison, 111. il le critique à tort, 150, 168. il fait une Criti-

que dont Despréaux prosite, 134, 135.

Despersiers (Jean Bonnaventure); Cité, 72, 167.

Despréaux (Nicolas Boileau); Sa Naissance & le lieu,

XXXI, 224. son Enfance & son Education. XXXV. Dès-lors, par qui jugé propre à la Poësse. XXXV. Il fe fait Avocat; Ce qui le dégoute de cette Profession, XXXVI, 183. Il étudie en Théologie; Idée qu'il avoit de la Scholastique. XXXVI. XXXVII. Son peu d'Ambition, a fon Génie. XXXVII. Ses Amis & fes Protecteurs. 43. 11 fe livre XXXIX. XL. Il est maintenu dans la qualité d'Ecuier, 261. Il n'avoit point pris de partie sur les Matières qui produit à la Cour, fruit, qu'il en retire; Regret, qu'il en a. XLV. Il avoit le talent de contrefaire, 183. Il veut faire parler de lui dans un tems; & fe faire oublier dans un autre, 158, il quitte la Poësie, & pourquoi il s'y remet enfuite, 202. Quand & comment, il fut reçu à l'Académie Françoise. XLV. Il louoit le Docteur Arnauld en la présence des Jésuites, 380. Il jouit d'un benefice sans être Ecelesiastique; Comment il s'en démet. XLVI. XLVII. Son Amour pour le Vrai. XXXI, 10, 132. pour la Satire, 328, 329. Ce qui l'animoit contre Chapelain, 192. Son amour pour le vrai, XXXI, 10, 132. Pour la Religion. XLVII. Son Horreur pour la Calomnie. L. Portrait, dont on peut lui faire l'application, 341. Pourquoi il n'achève pas une Edition commencée de ses Oeuvres, 280. XIV. Pourquoi il ne donna pas son Dialogue des Héros de Romans, quand il le composa, 364, 365. Il est notre seul Auteur Classique. XXXI. Ses Satires sont traitées de Criminelles, 178, 179, 192. Il s'attendoit au bruit qu'elles causerent, 5. Ce qu'il leur devoit, 198, 329. Blame & justifié d'avoir nommé les Auteurs, 9, 10, 12, 180, 191, 197. Il fait des Mécon-tens; On l'attaque; il se désend, 5, 6, 159, 184, 199. XXXVIII. Il avoit pris dans ses ouvrages la Raison-pour guide. XXXVII. Il avoit admiré les Romans dans

sa Jeunesse. LXVI, LXVII. Il s'avoue peu propre à louer, & né pour la raillerie, 127, 132, 137, 138, Il désavoue les Ouvrages qu'on lui attribuoit, 281, Il rend la Satire chaste. XLVII. XLVIII. LXII. Il avoit composé plusieurs Dialogues en Prose, 48. Et commencé un Poème contre les Mauvais Critiques, 282. Ses Satires imprimées d'abord fans son aveu. LXIX. Raisons du succès de ses Ouvrages, 132, 329. Il n'ai-moit point à les mettre dans les Recueils, 137. Ees lisoit à peu de monde, 137. Ses Raisons pour censu-rer les Mauvais Livres. LXX. Ouvrage de lui, suite d'une Conversation avec Molière & l'Abbe le Vayer, 81. Il n'en vouloit qu'aux défauts & non aux Personnes. LXXI. LXII. Raifons de fon dégoût pour l'Opéra, qu'il cenfure vivement, 216, 223. Il faifoit le fecond Vers avant le premier, 42. Il distribue lui-même les Ouvrages faits contre lui. LXX. Il trouve une Rime dont Molière & la Fontaine avoient déses Excuses aux Auteurs censurés; Il leur offre leur revanche. XXXVIII: il leur rend justice, LXIX. Il cherche un Hémissiche pendant un mois, 291. Il s'applaudit d'avoir dit deux fois la même chose sans se copier, 297. Il s'imite lui-même, 118. Il étoit difficile sur le choix des Mots, 41. Il corrigeoit beaucoup, 41. Les Vers lui contoient, 43, 44. Il rejette le reproche de Médisance sur les Lecteurs. XLIX. Il explique un de ses Vers, 116. Il imite mal Hora-ce, XVII. 142, 143. Il constate ses Ouvrages. LV. LXXII. Il corrige une faute que ses Amis n'avoient pu corriger, 152, 153. Il n'a point à redouter la Postérité, 243. Il profite de différentes Critiques, 88, 89, 134, 252. Il est repris par différens Critiques, & justiffé bien ou mat, 3, 7, 8, 60, 94, 146, 149, 166, 167, 168, 266, 272, 306, 327, 329, 335, 351, 358, 360, 363, 367, 372, 384, 385. Il se fait honneur de ses Imitations des Anciens, 1. XII. On l'accuse neur de ses Imitations des Anciens, 1. XII. On l'accuse de Plagiat: mais à tort, 183, 328. Admirateur des Anciens, il est sollicité de les désendre; il les désend: si c'est avec succès, 202, 203. Jugement, qu'il por-te de Saint-Eyremond, 266, XIX. Il convertit en Précepte une Réflexion de Molière, 93. Ce qu'il pensoit de l'Art des Transitions, il y réussissoit peu, 260. Il se trompe, LI. 192. Erreur, qu'on lui attribue faussement au sujet du Mouvement du Soleil, 237. Mauvaise preuve de sa Franchise donnée par Brosfette, 380, 381. Ses Ouvrages appris par-tout, & traduits en différentes Langues. XXVI. LXXII. SesDémélés avec Gilles Boileau fon Frère, 27, 28, 177. Avec les Journalistes de Trévoux, 317. Avec Bussi-Rabutin, 144, 145. Avec Boursault, 131. Avec Claude & Ch. Perrault, XXXIII. LXI. 327, 328, 329, 384, 385. Il n'avoit point d'Ortographe fixe XXVI. Divers Bons-Mots, 122, 123, 186, 209. Voyez, Epitres & Sati-

Destinée: Par qui admise pour souveraine Loi, 253. Des-Tveteaux (Nicolas Vauquelin); Précepteur de Louis

Dévôt; N'est point agréable à Dieu sans la Justice, 271. Le Véritable & le Faux, combien éloignés l'un de l'autre, 272.

Dévotion non ordonnée par l'Evangile, 272.

Diana, Casuiste, 310. Dieu punit les Hommes armés contre lui, 291, 292. On il conserva des traces de la Raison, 295. Ce que l'Homme est sans lui, 295, 296. Pourquoi il permet les Hérésies, 301. Ce qu'il désend, cru permis par l'Orthodoxe, 302. Pourquoi fait Homme, 297. Sa Divinité attaquée, 300.

Dieux de la Fable; par qui forgés, 293. Leur Regne sinite 200.

nit', 299.

Digeste; Pourquoi imaginé, 155.

Diogène le Cinique; Allusion à sa Lanterne, 263. Diphtongue, Ajoutée à un mot, produit une Hérésie;

3004

Directeur de Conscience, Ce qu'il est pour sa Dévote, 250. Faux Directeurs peints & censurés, 246, 247, 248, 274. Despréaux justifié à leur sujet, 365. Direction d'Intention; Son utilité, 306, 307.

Dispute; Les Disputes Personnelles, peu interressantes pour le Public, 202, 203.

Distinction des Etats; mal qu'elle produit, 107. Divorce: Sa formule dans le droit Romain, 257. Docteur, mis au - dessous d'un Ane, 162, 163.

Dodart Médecin; Annonce au Docteur Arnauld la réconciliation de Despréaux & de Perrault, 349. Ce qu'il dit de Gomberville; Idée d'une partie de son Caractere, 364, 365.

Dot des Femmes; Ce qu'elle est à Paris, 258.

Douceur; Recommandée par l'Evangile, 274, Oubliée par l'Orthodoxe, 302.

Douleur; à quoi elle conduit, 291-

Droit; Faculté dans l'Université de Paris, 70. Le Droit favorable aux Femmes à Paris, 257, 258. Ce que Des: préaux pensoit du Dreit, 155.

. 1 - 4-5

Droits du Roi; Comment la Science en est funeste, 24.

Duel, par qui juftifié, 312.

Du-Monteil (M.); Editeur des Oeuvres de Despréaux, à Amsterdam. XIV. A joint des Remarques à celles de Erossette; dont il veut découvrir les déguisemens; Proteste de son impartialité; Ce qu'il se propose d'ail-leurs de saire. XIV. XV. Du-Pelletier (Pierre), Mauvais Poëse, 6, 20, 25, 44,

67, 129, 180, 199.

Du-Rosset (François), 213.

Du-Tartre, Joueur & Voleur de Grand chemin, comparé à un Conquérant, 269.

Du-Vernay (Joseph) Célèbre Anatomiste, 238.

Ecole. Ses disputes inconnues aux Animaux, 156. L'Equivoque y domine, 303, 304, 313, 314. Ecolière d'Angélique & d'Armide, de quoi capable, 217-

Ecrire; Metier libre, 181. Egalité d'ame inconnue à l'Homme, 141, 142.

Egipte. Ses Dieux, 293. L'Eglise, presque toute Arienne, 300. Son Autorité visible

détruite, 301.

Elégies du tems censurées, 195, 196.

Elégation d'Esprit. Voyez, Audace dans les Pensées. Eloge, groffier, par qui avalé sans dégoût, 232. En-nuyeux; son Privilège, 126.

Elomire Hipocondre; De qui & contre qui est cette Co-

medie, 165.

Eloquence; Preto fon fecours à l'Equivoque, 295. Eloquence des Harangueurs du tems, 156. Enfer, par qui traité d'épouvantail des Femmes & des

Enfans, 84.

Enguion (Le Duc d'), vainqueur à Cérizolles, 242. Ennemis; On s'en fait de ceux mêmes qu'on divertit par

la Satire, 126. Envie, Par qui justifiée, 311.

Epigramme. Epigrammes, 186. Rapportées du Cheval-lier de Cailli, 50. de Linière, 28, 193. Epigrammes du Duc de Montausier, louées par Ménage, 184. Histoire des Epigrammes XIV. XV. & XLVII. 188, 189, 318, 319. Epître de Despréaux, de la Fresnaie - Vauquelin; Dans quel gout elles font, 124.

Epopée. Voyez, Poème Epique. Rquite, Sour du Veritable Honneur; Regne avec lui; Fuit au Defert, 264. Se tetire au Ciel avec fon fre-

re, 278. Quand à peine entrevue, 179, 180.

Equivoque de Langue, dans un Vers; Ce quelle occasionne à Despréaux; Mot dont le Genre est Douteux, 282. ne à Despréaux; Mot dont le Genre est Douteux, 282. Dans quel sens il est pris dans la XII. Satire, 283, 284. l'attaquer n'est pas attaquer les Jésuites, 284. Maux que l'Equivoque produit, 293, 394, 297, 298, 301, 303, 313. Ses Docteurs caractérises, 314, 315. Où renvoyée, 317. L'Equivoque ou Pointe; Recherchée de Voiture; Fait les délices des Ruelles; Où relèguée, 290. A qui ne peut plaire, 287. Ericeira (Le Comte d'), traduit en vers Portugais l'Art Poëtique. Pourquoi sa Traduction non imprimée. LXXII.

LXXII.

Erreur; Attraits & pouvoir que lui donne l'Héréfie, 299, 300. Maintien les Dogmes de l'Equivoque, 313, 314. Erreur attribuée à la Vérité Supreme, 297. Comment les Dévots sont remplis d'Erreurs; Comment ils les croient légitimes, 248, 249.

Esporit; Il en faut de plus d'une sorte, 220, 222. Sublime; son malheur en écrivant, 44. Humain; en quoi s'est le plus grossièrement équivoqué, 283. L'Esprit est le partage des Riches, 159. Esprit de Charité de Paix, marque des vrais Chrétiens, 377, 378.

Estaing (Maison d'); Quelles sont ses Armes, & de qui elle les tient, 69, 100.

Evangile; de quel Genre est ce Mot, 272. Ce que l'Evangile ordonne aux Chrétiens, 272. Prêché par-tout, 298, 299.

Eve; Comment sux Chrétiens, 244.

Evéques; De France, députent à Rome pour la Désense de la Doctrine de St. Augustin, 214, 215.

Europe, Par qui remplie de Massacres & d'Horreur, 302, 393.

Expression; Proprement dite, Prise dans le sens ordinaire; Sa justesse présérable à l'exactitude scrupuleuse du loit cerre règle de Goût, 93, Ex-Vers ; A qui l'on doit cette règle de Gont, 93. Expressions Confacrées, ne peuvent jamais être altérées, 552. De Condie; Ce qui deplaira dans / 67525

Fagon (Gui Créscent), Premier Médecin du Roi, 235.
Faquin; son alliance recherchée par le Noble, 108. Le plus vil contresait le vertueux, 263.
Fard; Son usage, 220. S'il est reproché mal-à-propos aux Dévotes, 325.
Fat; Effets de sa Compagnie, 80. Doit mourir dans son

obscurité, 179. Obligation qu'il a à la Satire, 191. Faussaires; quand parurent dans le Monde, 331. Emploi singulier de ce Mot, Critique, 334.

Fautes. L'Amour - Propre en rend la connoissance pentble , 373. des Auteurs du premier ordre doivent être relevées, 272, 273.

Faux (Le) comment est pris pour le Vrai, 295. Faux-Brave; En quoi il met l'Honneur, 264. Faux-Caton; Son Portrait, 264.

Faux - Delicat; rend criminelles des choses innocentes, 358.

Faux - Honneur; Fable allégorique à fon sujet, 274. Son Portrait, 275, 276. Son éclat; Sa suite, 276, 277. Maux qu'il produit, 277, 278. Inspire peut-être ceux qui le censurent, 278, 279.

Faux - Nobles , 242 , 243.

Faux-Zèle; fes excès, 302. Détefté par l'Eglife, 303. Femmes; Leurs Careffes à leurs Maris, suspectes, 205, 206. Elevées dans la Piète, quel danger elles courent, en entrant dans le Monde, 215, 216. Vont plus loin que le Roman, 218. Comment le Mariage change les Femmes, 232. Leurs ruses pour arriver à leurs fins, Femmes, 232. Leurs rules pour arriver à leurs fins, 234, 235. Elles font un sujet inépuisable de Satire, 252, 253. Méprisent l'honneur, 253. Sont Mattresses à Paris; Avantages que la Coutume leur y donne, 257, 258. Il est plus avantageux d'écrire contre que pour elles, 321, 322. Elles ont été injustement maltrattées par les Poètes Satiriques, 322. Pourquoi il faut avoir une Femme, 355, 356. Quelle doit-être l'union des Femmes & des Maris, 226. Elles sont faites pour plaire: Quels Hommes zis, 336. Elles font faites pour plaire; Quels Hommes en jugent mal, 337. Celles qui sont méprisables, ne déshomorent point les autres, 338, 339. Obligation, que l'on a aux Femmes, 340, 341. Quelle est la cau-fe de leurs dérèglemens, 342, 343. Ce qu'elles sont souffrir à leurs Maris en plaidant en séparation, 257, 258. Femmes Athées, 253. Différens Caractères des Femmes, 205, 206, 209, 218, 219, 230, 243, 244, 251, 252, 254, 256, 257, 330, 340. Femmes manyaifes Mères, 255. Plus favantes en Chicane que Rollet, 259. De Qualité; Ce qui leur déplaira dans l'Apologie des Femmes; Le travail leur convient comme aux autres, 336. Femmes de bien, sages, Fidelles, 209, 324, 325, 340, 344, 345. Femmes favantes de Molière. Particularité au fujet de

cette Piece, 211. Festin de Pierre. Histoire de cette Comédie, 67, 68. Feu; Inconvénient du Feu à Paris, 120, 121.

Feuillet (Nicolas), Prédicateur outré; Son Eloge, 195. Financiers; Leurs fentimens, 157, 158.

Floridor; Comédien célèbre, 76.

Fontange; Ce que c'est & son origine, 232. Force, fausse Vertu fans la justice, 267, 268. Les Auteurs doivent consulter leurs forces, 4. Fortune; Son caprice, 23. En guerre avec l'Honneur, 29. Fouquet (Nicolas), Sur-Intendant des Finances, 159. Fourbe (La) gouverne les Hommes, 263. Par qui convertie en Prudence, 293. Le Fourbe, en quoi il met P Honneur, 265. Fourcroi (Bonaventure); Repas qu'il donne, 54. Fourmi; en quoi proposée à l'Homme pour exemple, 141. Fournier (Pierre), Procureur, dit Pé-fournier, 31. Fous, Tous les Hommes le sont, 81, 82. En quoi diffé-rent entre eux, 85. Lesquels se croient les plus sages, 86. Qui font les plus incommodes à la Cour, 29. Ils contrefont les sages, 263. Franchife, ne connoît point les Articles de la Médifance, 187. François L. Roi de France, 242. Fredoc, tenoit Academie de Jeu, 90. Frontin, Personnage du Lutrin. Voyez, Brontin. Furetière, Lit la I. Satire imparfaite, & la préfère aux Hennes, 15. 14 Fureur; Injuste, armée par la Piété; sa cruauté, 302, Furie, tranquille & faifant des signes de croix, 172.

Talant de Profession. Son Portrait, 83. Danger des Discours des Galans, ib. Gallet, fameux joueur, 10, 147. Gautier (Claude), célèbre Avocat, surnommé la Gueulle , 172. Gens de Bien, moins acharnés contre la X. Satire que les Hipocrites, 327. — du Bel air, leur conduite contraire à la Nature & à la Raison, 336. Jeunes Gens; Pourquoi l'objet Principal de cette Edition. VII. Gloire; quel est son pouvoir, 344. Intention de ceux qui écrivent contre, 279. Gomberville (Martin le Roi de); S'il s'est répenti d'avoir composé des Romans; & quels ils sont, 364, 365. Goulu (Le Père), Général des Feuillans, écrit contre Balzac, 372. Gourmandise; Par qui justifiée, 311. Goat; du Public, par qui combattu, 239. Grammaire, peut être innocemment & utilement l'objet de la Critique, 372, 373. Grands (Les), aiment les Riches, 159. Approuvent PFguiyoque, 290.

Gravité ridicule des Magistrats, 142: Grèce, honorée par Socrate, 296. Ses fages traités de Fous , 85. Guenaud, Médecin de Paris; Son Eloge, 84. Eclabousfant les Paffans, 118. Gueret (Gabriel), Avocat; A fait la guerre des Au teurs , 25. Guerre, Son Origine, 276, 277. Guerre entre les Auteurs ; Comment, innocente & utile , 372. Guet inftitue à Paris, 119. Guidon des Finances, 15%.

н.

Maine, tirannise l'Homme, 146. Harangues d'Homère; Du Tems, ennuyeuses, 156. Hemistiche ; Rimant avec le Vers Précédent ; Règle à ce

fujet, 93. Henri III. loué par la Frenaie-Vauquelin, 173. Héresie; Fille de l'Equivoque, 299, 314. Fait couler le fang Chretien, 300. Pourquoi permise par Dieu, 301.

Maux qu'elle cause, 302.

Hermitage (Vin de l'), 58.

Héras; A qui l'Equivoque attribue ce nom, 294.

Hainaut (D'), Poète François, 180.

Hipocondre & Hipocondriaque; Usage de ces Mots, 165.

Hipocondre & Hipocondriaque; Usage de ces Mots, 165. Homère, Excelle dans le Stile Imitatif, 79. Est admire par Despréaux, 203, Défendu avec fuccès par Despréaux; & comblé de gloire par la Traduction de Madame D'Acier. LX. LXJ.

Homicide; Comment introduit dans le Monde, 276. Hommes, font tous fous, & se croient tous sages, 81, 82, 86. Ce qui fait leur sagesse, 86. Sont les plus Sots des Animaux, & pourquoi, 141. Ne connoissent point la Sagesse, 142. Sont inconstans, 143, 145. S'ils sont maîtres des Animaux; Et quels sont leurs Rois, 146, 150. Vus par leur beau côté, 151, 152, 156, 214. Par le mauvais, 152, 153, 155, 162, 164, 165, 166, 167, 214, 292, 333. Sont au-dessous des Bêtes, 165, 256. Entraînés au Mal par eux-mêmes, 271. Naissent pour la Société; Ce qui les rend libres, 213. Ne font jamais ce qu'ils ne font pas, 264. Ce qu'ils gagnent en suivant les Faux-Hommes, 276, 277. S'arment contre Dieu; fuites, 292. Veulent juger Dieu, 298. Jesus-Christ mort pour tous, 316. Leur Bon-heur dans l'état d'innocence; Leur malheur après l'avoir perdu, 331. Ce qu'il est, 291. Homme, qu'on

mene ruer avec Cérémonie, 167. Portrait d'un Homme, qui ne fréquente point les Femmes, 341, 342. Honnetete; due aux Femmes, 341. Publique; Charles Perrault se flatte de la désendre, 322.

Honneur; Tous les Hommes four profession de l'aimer, 262, 263. En quoi il ne consiste pas, 265. En quoi il consiste, 266, 267, 274. Essets de son règne sur la Terre, 274, 275. Comment les Anciens le représentoient, 275, 276. Par qui forcé d'abandonner la Ter-

re; Esfets de sa retraite, 278, 279.

Horace fait rougir la Vertu en attaquant le Vice, LXI. 322. Ne faifoit point de grace aux Noms des Méchans ou des Ridicules, 7, 8, 9. Ne couroit aucun risque, 135, 136. Ne lisoit ses Ouvrages qu'à quelques Amis, 137. Est loué, 172, 177. Son Exemple justifie Despréaux, 197, 198, 322. Il en est admiré, 203. Pourquoi il en est dit Janseniste, 214. En quoi trop imité par Despréaux, 323. Plaisanteries déja usées de son tems, 327. Il a bonne part aux Satires de Despréaux, 328. A qui permis de lui préférer Chape-

lain & Gotin, 382. Hozier (Pierre d'), Généalogiste, 109.

Humuer doit-être assortie dans le Mariage, 343.
Humilité suspecte, 244, Par qui l'Humilité est regardée comme une Basses, 294.

Idolatrie; Comment doit sa Naissance à l'Equivoque, 283. Sa Peinture, 285, 292, 293. Sa ruine, 297, 298.

Ignace (S.): Ses vrais Enfans Ennemis de la Morale relachee, 310.

Ignorance, fruit de l'Equivoque, 292. Ignorant (Contrefaisant le Savant), 263.

Imitation. Ce que Despréaux disoit des siennes, 2. Initation d'Horace ou Despréaux ne réussit pas mieux que Reignier, 182. Quel tort l'Imitation des Anciens a fait à Despréaux, 323.

Impiété, fruit de l'Equivoque, 292.

Impudence; Partage de quelques Femmes, 218, 219. En quoi travestie par l'Equivoque, 294.

Impurete; Par qui justifiée, 311. Indes Orientales (Compagnie des); Quand & par qui établie, II.

Indévots: Leurs Murmures méprifables, 249. Indigence: Comment nuit à la Noblesse, 108. Indulgence: Envers les autres, preuve de Sagesse: Envers foi-même trop commune, 86.

Infidelité des Femmes: Matières de Bons - Contes & de Bons-mots, 211.

Iniquité; Gouverne les Hommes, 263.

Injuste (L') Par où il peut plaire, 269, 270. Innocence: Depuis quand persécutée par le Vice, 209. Innocent X. Satisfait du P. Desmareis, XI. 214. Condamne l'Equivoque, 309.

Inquietude: Son Portrait, 285.

Intention: si elle rend bonnes les Actions Mauraises, 249.

J.

Jalouse (La), son Portrait, 232, 233. Jansénisme. Quand ce nom ne se donnoit point à la vertu; M. Godeau se plaint au Roi du tort qu'en font les Accufations, 275. Comment regardé par Despréaux, 315. Il lui est reproché, 381, 382.

fean de Paris, Ancien Roman, 328.

Jefuites; si écrire contre l'Equivoque ou pour l'Amour de Dieu, cst écrire contre eux, 284, 309, 310, 311.
Plusieurs, Amis de Despréaux, 380. Ce que Despréaux
pensoit de leur Doctrine, 381, 382.
Jeu: Ses Essets, 147, 148. Pensées de deux Dévotes à

fon fujet, 248.

Jeux D'Esprit, Recherchés de Voiture, 290.

Joconde. Nouvelle de l'Ariofte, mife en Vers par Bouillon, & par la Fontaine; Les Deux insérées dans les Editions précédentes, XVII.

Joli-Homme: Cette Epithète à qui ridiculement donnée,

74, 75.

Foli (Claude), Curé de St. Nicolas des Champs, depuis Eveque d'Agen, affifte Saint - Pavin à la mort, 33. Son Eloge; ce que les Libertins disoient de lui & de

Molière, 97. Joueur, Joueuse; Leur Portrait, 91, 222, 223. Journal des Savans; Fausse Anecdote qu'on y trouve au fujet de Despréaux, XV. XVI. Ce qu'on y dit de

l'Astrate & de Guenaud, 84. Journalistes de Trévoux, Caractérises; Leur Démêlé avec

Despréaux, 317, 318. Judée; Comment la Raison s'y conserve, 295. Juges: Ce qu'ils éprouvent de la part de l'Equivoque. Jugemens; Des Sots fur les Auteurs, 71. Ridicules fur les Anciens & les Modernes, 239, 240. Du Public, respectables, 375. des Oreilles, pourquoi appelle très-

Superbe par Quintilien, 329.

Juis:

Juijs; Par qui soulevés contre Jesus-Christ, 298. Jules - Cefar: Pourquoi portoit une Couronne de Lau-

Justice; Seule chose belle, estimable, 267, 270. Pratiquée même des Hommes les plus vicieux, 271. Recommandée par l'Evangile, 272, 273. Ce que c'est; Renferme les autres vertus, 274. Comment ignorée, 295. Ses Tribunaux inconnus aux Bêtes, 154, 155. Juftin , Historien : ce qu'il dit des premiers Conquerans ,

278. Juvénal; Fait rougir la Vertu en attaquant le Vice, LXI. 322. Ne nomme ordinairement que des Gens morts; mais attaque des Poetes vivans, 10. Mieux imité par Despréaux que par Régnier, 34, 35. Où il parle de la véritable Noblesse, 98. Où des incommodités de Rome, 112. Ce qu'il avoit dit avant Despréaux, 183, 184. Son plus bel Ouvrage, 206. Mal imité par Despréaux, 207. Plaisanteries usées de son tems, 327. A bonne part aux Satires de Despréaux, 328. S'il est mal traduit par Despréaux. Satire traduit par Ch. Perrault, 330, 321.

lisson, 159, 160. A traduit les Caractères de Théophraste, 252. Secoue le joug des Transitions, 260. La Chaise (François d'Aix de), Jésuite; Obligation, que

lui avoit Despréaux, 382. La Chambre (Marin Cureau de), Médecin du Roi; Au-

teur des Caractères des Passions, 151.

La Fontaine (Jean de); Auroit donné le plus beau de fes Contes pour un Vers de Despréaux, 41. Son Epitaphe, 43. Reprend une Faute de Despréaux, & ne peut la corriger, 153. Son exemple justifie Despréaux, 165.

La Fresnaye-Vauquelin, Jean (de) Ancien Poëte Fran-çois; fon Eloge, 124. Ses fentimens sur le Stile de la Satire; Ce qui lui manquoit, 173, 174.

Laideur ; Fruit de la Pauvrete, 160. Embellie par l'Ar-

gent, 225, 226. Lambert (Michel); Celèbre Musicien, 52, 53. Lamoignon, Premier Prefident engage Despreaux à faire le Lutrin , 21. Se déclare contre le Congrès , 154. Plaifanterie de lui, 231. François - Chretien, fon Fils, mort Président à mortier, s'élève contre le Congrès, 155. La Monnoye (Bernard de). Critique justement Despreaux, 146.

Tome 1.

La Motthe-Houdancourt (Le Marechal de), repand la IX.

Satire, 170.

Langely; Ce qu'il étoit; & pourquoi ou lui compare Alexandre, 149.

Langue; Chacune a fon Genie particulier, 323.

Larcin: Par qui juftifie, 276.

La-Reynie (Gabriel de); Fait Lieutenant de Police; fon Eloge, 119, 120.

L'Arioste (Louis), Poëte Italien, 102. A fait des Satires, 124. N'épargne point les Femmes, 211.

La - Sablière, Poete François; excellost dans les Madri-gaux, 136. Madame de La Sablière relève Despréaux, en partie bien, en partie mal, 237. Son Eloge par Ch. Perrault, 237. Pourquoi peinte dans la X. Savire, 325. La-Serre (Puget de), Ecrivain Celèbre par fon Galima-

tias; fon Compliment à Rochefource, 73. Peu Estine, 178.

Las-Farques, Poëte Epique, 180. Layardin (M. de), Evêque du Mans, 64. Le Boulanger de Chaluçay, Auteur d'Elomire Hypocon-

dre, 165. Lecteurs; Quels font ceux à qui cette Edition est principalement destinée. X. XI. Leurs Droits fur les Lipres. XI.

Lelie ou Lelius, consulté par Lucilius & par Terence,

Le-Mazier, manvais Avocat gagnant plus que Patru; 31. Langlet: Professeur Royal, Traduit en Latin l'Ode sur

Namur, 375. Le Pays (Rene); Presere à Voiture; Caractère de son stile; Ne se fache point contre Despréaux, 74.

Le Savoyard (Philippot dit), Fameux chanteur du Pont-Neuf, 179.

Le Taffe; Par qui son Clinquant plus effimé que POr de Virgile; Despréaux estime que Balzac en faisoit, 187. Comment défendu par le Marquis Orfi; Ce qu'en penfoit le Cavalier Salviati, 188.

Lettres; Estime que Desprédux en faifoit, 380.

Le-Vayer (François de la Mothe); L'Abbe, son Fils, cru Auteur de Tarsis & Zelie, 81.

L'Heritier (Mademoiselle); Fait avancé sur son Témoi-

Liancourt (Duc & Duchesse de), donnent retraste au P. Desmarets , 215.

Liberte; Abus que l'Homme en fait, 214.

Livertin; fon Portrait, 83. Lignage; forte de vin, 57. Linière (François Pajot de); Censuré, 265. 193

Lionne (De), Grand Audiancier de France, Coufin de

Despreaux, 61, 62. Dit effronte; Bien critique & mal justifie, 333, 334. Livres; Affichés de tous côtés dans Paris, 180, 181. Loix; Leurs embarras, 31. Leur origine, 276, 277. Par

qui obscurcies, 295.

Longueville Duc de), ce que la Duchesse de Longueville
pensoit de la Pucelle, 73. Et du Dialogue des Héros de

Roman, 364.

Louange, Inutile, si mal donnée, 6.

Louet (George), célèbre Arrestographe, 30.

Louis XI. Haisoit Charle le Hardi, Duc de Bourgogne; Ce qu'il dit du Chancelier de ce Prince, 124, 186. Louis XIII. 2 Des-Tyeteaux pour Précepteur. Louis XIV. Singularité du Privilège, qu'il accorde pour les Ouvrages de preaux, XLIII. S'en fait réciter quelques-uns, & donne pension à l'Auteur. XLV. 170. Prend en main le Gouvernement, 1, 2. Envoie des secours à l'Empereur, & venge ses Ambassadeurs, 11. Etablit la Compagnie des Indes orientales; Chasse les Pirattes de la Méditerranée, 11. Fait des Gratisications aux Gens de Lettres, 27, 200. Secoure la Hollande, 71. Etablit les Cadets, 218. Ordonne qu'on informe de la conduite du Lieutenant-Criminel Tardieu, 229. Fonde St. Cyr, 231. Sa cour se modèle sur lui, 327. Il donne à Jacques Boileau un Canonicat de la Sainte Chapelle, 332. Diverses Louanges, que Despréaux lui donne, 7, 110,

Lucilius, Inventeur de la Satire, 6, 133. Lucrèce; Femme célèbre par sa Chastete, 106.

Luines (Duc de), cache le P. Desmarets, 214. Lulli (Jean Baptiste), celèbre Musicien; ce que la France lui doit; danger de sa Musique, 216.

Lutrin (le); Quand & à quelle occasion composé. XLIII. XLIV

Luther & Lutheranisme, 301, 315. Luxe; Cause la ruine de la Noblesse, 108, 109. Par qui justifié, 312, 313.

M.

LV1 agistrats; leur ridicule gravité, 142. Aimant l'Honneur, insensibles à l'Intérêt, 263. Maintenon (Françoise d'Aubigne, Marquise de); Etablic St. Cyr, 231. Son Eloge, 244, 245.

Maitres (les Jeunes); Objet de cette Edition, & pourquoi. VII. VIII. Mattreffe ; Pourquoi l'on en veut une , 335.

Malade; Portrait des Femmes, qui se croient Malades;

Malherbe (François de), Critiqué dans ses Imitateurs, 41, 195. Par qui mis au-dessous de Théophile, 187. Manceaux; Partifant de l'Equivoque, 317.

Manessier; Docteur de Sorbonne; Par qui envoyé à Rome, 214.

Marchand, insensible à l'intérêt, chérissant l'Honneur, 263.

Marguerite de Valois, Reine de Navarre; ses Contes, 212.

Mariage & Maris. Le Mariage a ses chagrins & ses Plaifirs, 205, 206, 219, 220, 229, 230, 233, 254, 255, 259, 260, 344. Sort de ceux qui le raillent, 211. Raifons d'y recourir, 212. Joug utile, 213, 214. Changement qu'il fait dans les Femmes, 232. Ses Loix, depuis quand enfreintes, 332. Ce qu'en pensent les Gens du Rel- Air, 335. Principe de son institution, 337, 338. L'Avarice le rend mauvais, 341, 342. Comment il peut être bon, 344, 345. Il est bien d'y por-ter les Jeunes-Gens, 346, 347. Maris Jaloux; leur Mésiance, 206. Trompés, 211. Commodes, 212. Parifiens, Railles, 257, 258. Quelle doit être l'union entre Mari & Femme, 335. Comment le Mari peut être le Mattre, 342, 343. Il est guéri de ses Vices par une Femme fage, 345.

Marigni (Carpentier de); Bon mot de lui, 30. Marot (Clément); A censuré les Femmes, 211.

Marquis: Indocile; Mari commode, 143, 144, 145. Martial; Satirife ouvertement, 11. A peint les Incommodités de Rome, 112.

Masque; Les Femmes en portoient ordinairement, 228. Maucroix (L'Abbé de), veut changer deux Vers de Despréaux, 205.

Maupeou (M. de), Evêque de Châlons, Convertit Des-Barreaux, 253, 254.

Mauvaise Foi reprochée à Despréaux, 327.

Mazarin (Cardinal de); fa mort, 1. Son intelligence avec Barbier de la Rivière, 22, 23.

Mécénas ou Mécène; Ses pareils nécessaires aux Gens de Leitres, 27.

Medecine; Art, Affaffin, 156. Faculte dans l'Université de

Paris, 70.

Médecins; inconnus aux Animaux, 156.

Médifance; fon artifice, 185, 186. Elle met les Rieurs de son côté, 322. Elle est le Vice Favori des Femmes, 325. Reprochée aux Satires de Despréaux, 327. Almée des Hommes, 328.

Ménades; ce que c'est; Douces Ménades, 232. Menage (Gilles); A fait une Vie Satirique du P. Mont-

maur, 26. Traité de Galant pour la Rime, 39. N'avoit point de Génie pour les Vers, & en convenoit, 40. Ce qu'il dit de l'Ordre des Côteaux, réfuté, 65.

Ses Mercuriales, 93. Ses Adversaires, 178.

Mensonge; Détruit à la fin par la vérité, 264. Attribué à la vérité suprême, 298. Où, & quand il paroît vainqueur de l'Evangile, 301. Par qui autorisé, 306.

Mérite; Partage des Riches, 159. Selon qui, trop peu respecté par Despréaux, 326.

Mésalliance des Nobles; son Origine, 108.

Meffaline; Impératrice, 219.

Messe; Comment la même peut être vendue trois fois,

308. Midas, Roi de Phrigie, 193. Sénat Monachal de Nouveaux

Midas, 318.

Mignot (facques), Traiteur, 56.

Miracles de Jesus-Christ, 297, 298.

Miramion; Deux Dames portant ce nom, & d'un Caractère très-différent, 253, 254, 255.

Misantrope (Portrait d'un), 264. Autre d'un Misantrope

ennemi des Femmes, 337.

Mystiques; Faux, 273.

Mode; Les Dévotes en font Tributaires, 254, 255.

Modernes; Jugemens ridicules sur eux, 240. S'ils sont inférieurs aux Anciens, 332.

Mœurs; corrompues à Paris, 34. Moines; Par qui secouent le joug, 301. Partisans de l'é-

quivoque, 309. Molesse; Par qui justifiée, 312.

Molière (Jean Baptiste Poquelin de), 9. Avoit commencé une Traduction de Lucrèce; Pourquoi il travailloit peu ses Vers; Estime qu'il faisoit de ceux de Despréaux, 37. Eloge de sa facilité à versifier, 38. Il n'a jamais été véritablement content de rien de ce qu'il avoit fait, 46. Particularités touchant son Tartuffe, 52. Ses Femmes Savantes, 56. Son Misantrope, 219, 220. Sa Troupe représente l'Alexandre de Racine, 75. Il condamnoit les Visionnaires de Desmarets, & vouloit traiter le même sujet, 81. Sa querelle avec Bourfault, 131, 132. Se réjouit aux dépens des Maris, 211. Diffame les Précieuses, 239.

Moliniste, approchant du Pélagien, 284, 285. Molinos (Miguel), Auteur du Quietisme, 250, 273. Monde (Le Grand); fon danger pour une jeune Femme,

Montleron, Partifan; Comment enrichi, 24,

Montausier (Charles de St. Maure, Duc de) Haissoit Desipréaux & la Satire, quoiqu'il eût écrit en ce genre dans sa jeunesse, 6, 9, 10, 22, 184, 199.

Montreul (Mathieu de); Modèle pour les Madrigaux; son Eloge; de quoi Despréaux le blâme, 136.

Monsseuri. Son Fils; Poëte Dramatique, 91.

Montmaur (Pierre), sameux Purasite; Particularités à son sujet, 26, 27.

Montmaurismes. Ce que c'est, 26.

Montmort (Habert de), Epigramme sur Tristan & Quienault, 16.

Montoron, Partisan; Epitres à la Montoron, 158.

Montreuil. Voyez, Montreul.

Morale de Cour, 266, de l'Equipoque, 205, 216. Rela-

Morale de Cour, 266. de l'Equivoque, 305, 316. Relachée, 248, 249, 274, 285. Des Romans, 363. Des Opéra, 216, 324, 333, 355, 360, 361.

ra, 216, 324, 333, 355, 360, 361.

Morel (Claude), Docteur de Sorbonne; Pourquoi la VIII.

Satire lui est dédiée; son Eloge, 239, 240.

Mort, quel chemin y conduit, 291.

Mots. Mots & Sillabes; importans à la versification, 329.

Mots de l'invention d'une Belle-sœur de Despréaux,
230.

Mousquetaires; ce que c'est, 218, 219.
Mulets, augmentant l'embarras à Paris, 117.
Muralt (M. de), Gentil-homme Suisse; A fait une Critique de la VI. Satire, 112.
Muscade, autresois à la mode, 66.
Muses; Ce qu'on gagne à les suivre, 34.
Musique, ses Désauts, 329.

N. .

nage d'une Satire d'Horace, 48.

Nature (La) Humaine; son malheur, 11.

Naturel (Le), se découvre toujours, 264.

Néron; S'il s'ossensa d'avoir été raillé sur ses Vers, 9.

Neveu (La); Fameuse débauchée, 84.

Neuf-Germain; Poëte Ridicule, 11.

Noailles (Louis-Antoine de), Cardinal, Archevêque de Paris; approuve la XII. Satire, après y avoir fait corriger un seul mot, 287.

Nobles; A quoi sont reconnus, 103. Ce qu'ils sont quand ils dégénerent, 104, 105. Ruinés par le Luxe, 108.

Orgueil des Anciens Nobles, 99, 100.

Noblesse, Quand èlle n'est point une Chimère, 99, 103.

Peu de valeur de son Ancienneté, 99, 100. Ce que

son entêtement produit, 108. Sans biens, méprisée, 108. Procurée par les Richesses, 159. Normands, Amis de l'Equivoque, 293, 317.

0.

Déscenité, Familiere aux Anciens, 322. Reprochée malapropos à Despréaux, 322, 324, 351, 252, 358. Comment reprochée justement à Ch. Perrault, 358. En quoi elle consiste dans le Discours. Ce qu'en pensoient les Stoiciens; Ce qu'en dit Cicénon, 353, 360. Attachée à certains termes dans toutes les Langues, 354. Obscurité; Quelquesois à propos, 355. Reprochée malapropos à Despréaux, 324, 333.
Observatoire (L') n'est pas de Cl. Perrault, 384.
Ode. Censurée, 323, 375.
Ogier (François), Célèbre Prédicateur, 25.
Opéra; Peinture de ce Spesiacle; ses mauvais essets, 215, 216, 350, 359, 360.
Opinion; Comment peur être suivie en conscience, quoique contraire à la Loi de Dieu, 304, 305. de l'Équivoque; Enseignée par dissérens Théologiens, 285, 286.
Or, Relève la Noblesse, 109. Embellit, 159, 160, Pourquoi il charme, 344.
Oracles; Leurs Réponses Normandes, 293. Leur Cestation, 297, 298.
Oreille; Nécessité de lui plaire en Poèsie, 329.

Oreille; Nécessité de lui plaire en Paësie, 329.
Orgueil; Gouverne & trompe les Hommes, 263. couronne le Faux-Honneur; & soulève les Hommes courtre Dieu, 202.

tre Dieu, 292.
Orleans (Philippe, Duc d'), Régent du Royaume, 241.
Orse (Le Marquis); Comment il justifie les Auteurs stations, 188.

Offonne (Duc d'); Action mémorable & Bon-Mot de lui, 262.

Ostracisme; Ce que c'étoit, 275.

P.

Paganisme; Quelle est la plus grande Victime, qu'il puisse offrir à Jesus-Christ, 297, 298.

Paix, de Breda, 71.

Panégyriques, Froids; Leur priviléges, 126.

Panégyristes; Droit des Mauvais, 4.

Pape; Comment chaque Protestant l'est, 301.

Parens; Leur unique soin en mariant leurs Ensants, 343.

Pareffe; Par qui justifiée, 312.

Paris, Ville fans ressource pour les Poètes & pour la Vertu, 16, 17, 18, 34. Les Financiers seuls y peuvent vivre & non les Honnêtes . gens, 19. Combien a de Femmes fidèles, 209. Fécond en événemens tragiques , 213.

Parifiens; Bons Maris, 257, 258. Parjure; Par qui autorifé, 306, 307.

Parure; A quoi destinée, 220. Pascal (Blaise): Ce qu'il dit de l'Equité des Voleurs, 272. De ceux qui écrivent contre la Gloire, 279. Pasquier (Etienne): Ce qu'il dit de la cession de Biens,

Passions, mastrifent l'Homme, 146.

Patience Chrétienne, nécessaire aux Gens de Lettres, 377, 378.

Patin (Gui): Ce qu'il dit de la mort de Saint-Pavin, 32, 33. Ennemi de Guénaud & de l'Antimoine, 84. Patru (Olivier), célèbre Avocat. LI. Ami particulier de Despréaux, 199. Pourquoi peu Riche, 31.

Paveurs; Leur incommodité dans les Rues de Paris,

116.

Paul (Saint), Apôtre; Ce qu'il dit au sujet de la most de Jesus-Christ, 316. De la patience chrétienne, 378. Despréaux s'en tenoit à la Doctrine de cet Apoire sur la Grace, 286.

Pauvres; Confolés & affiftés par les Femmes de Biens,

340, 341.

Pauvrete; Doit être fouple, 22. Enlaidit, 160. Comment est le fruit de l'Avarice, 229, 230.

Pecheur, selon qui justifié sans Amour de Dieu, 306. · Pédant; son caractère, 82, 83. Portraits différens du Pedant, 340, 341.

Peinture; Pourquoi celle des Charmes de l'Amour est dangereuse, 359. Voyez; Images.

Pélage, Héréfiarque, 301.

Pellifier de Fonlanier (Paul); Pourquoi Ennemi de Des-

preaux, qui le ménage, 159, 160.

Perrin (Pierre), Mauvais Poëte, 129, 180, 199, 239. Perrault (Pierre), Trésorier de France; Traits-Satiriques contre lui, 196. Claude, Médecin & de l'Acadé-mie des Sciences; Menace qu'il fait à Despréaux; de quoi il vent lui faire un Crime d'Etat, 193. Sa complai-fance pour ses Malades, 234. Etoit ami du Docteur Arnauld, 385. Justice que Despréaux lui rend, 385. Charles, de l'Académie Françoise; Traits de Satire con tre les Ouyrages, 240, 384. Reproches injustes, qu'ifait à Despréaux, 322, 323, 325, 327, 333. Il le Critique, foit avec raison, soit à tort, 207, 208, 216, 237, 252, 329, 330, 335, 336. Etoit Ami de Madame Deshoulières, 238, 239. Comment il est cause que Despréaux retourne à la Poëse, 202. Pourquoi censuré dans la X. Satire, 202. Il s'en plaint, 336. Donne à Despréaux le démenti sur le succès de l'Ode de Namur, 323. Pourquoi selon lui, la X. Satire ne devoit pas réussir à la Cour, 327. Conseil qu'il donne à Despas réussir à la Cour, 327. Conseil qu'il donne à Des-préaux, 328. Pourquoi il retranche huit Vers de la 2°. Edition de son Apologie des Femmes, 341, 342. Etoit ami particulier du Docteur Arnauld qui le résute, 349, 379. Despréaux promet de se réconcilier, & de ne

plus écrire contre lui, 384, 385. Perse, N'a pas même épargne les Vers de Néron, 9. Petites-Maisons, Hopital des Fous; Ce qu'il étoit auparavant, 82.

Petits-Soins; Permis, Leurs suites, 218. Village du l'ays de Tendre, 218.

Petrone; Par qui préféré à Sénèque, 266.

Phalaris; Quelle maison digne de lui; ce qu'il étoit, 255. Pharisiens; Par qui armés contre Jesus-Christ, 298. Philippe Auguste, Roi de France; Par qui tiré de danger à la Bataille de Bouvines, 99.

Piete; Servant de voile au Libertinage, 244. Selon quels Principes, elle sanctifie jusqu'aux Vices, 248. Com-

ment quelquesois injuste, 302. Pindare; Ce que Despréaux fait pour justifier ce Poëte,

Plaideurs, Caractère de la Plaideuse, 257.
Plaisanterie; Combien elle avoit d'attraits pour Despréaux, 137, 138. Uses, reprochées à Despréaux, 327.
Plaisirs; de l'Enfer goutés en Paradis; Expression critis quée & Justifiée, 324, 355, 356.

Platon; Par qui méprisé, 158.

Pluie; ses inconvéniens à Paris, 118.

Poème; Effet d'un mauvais Poème, 176. Choix du He-

ros, 126. du sujet, 127. Poëse. Pourquoi elle doit plaire à l'Oreille, 329.

Poète; Nécessité de l'être pour justifier certaines hardiesses de la Poësie, 6, 7. Ne doit point écrire contre la Raison & la sagesse, 167, 168. A quoi l'on reconnoît qu'on l'est, 171, 172. En quoi il met l'Honneur, 265. Les Poëtes ne doivent pas être pris à la Lettre, & foutiennent les contraires, 256. Ne doivent point i-gnorer les Sciences & les Arts, 326. Satiriques d'où ils tirent la matière de leurs Ecrits, 8, 9. Pourquoi redoutés, 9, 184, 194, 195. Comment lis peuvent nommer, fans offenser la Religion, 6. Les Anciens ne fe contraignoient point à cet égard, 11. Inconvéniens de leur métier, 126, 127, 177, 179. Ils se croient en droit de règler le Parnasse, 181. Ne sont à l'égard des mauvais Ecrivains, que ce que font les Lecteurs, 185, 186. Leur rendent service, 189, 190. & à la Raifon, 197.

Pointes; Aimées de Voiture, 290.

Politesfe; s'apprend des Femmes, 341. Pontifes; Par qui armés contre Jesus-Christ, 298.

Port-Royal des Champs, Abbaye célèbre, 215.

Posterite; En quel cas son estime est inutile, 179. Pradon, censure, 129, 180, 198, 239. Critique Despréaux, 165. Étoit Ami de Madame Deshoulières, 239. Reproches faits à Despréaux à son sujet, 323. Réfutes, 371, 372.

Précieuse; Son Portrait; D'après qui il eft. 239.

Piedicateurs; peuvent quelquefois nommer les Person-

nes, 371. Préfaces; humbles, leur inutilité, 189, 190. Pretrise; Par qui affranchie du Celibat, 301.

Probabilité; son ridicule & ses Exces, 304, 305.

Probité; Recherchée dans les autres par ceux qui en manquent, 270, 271.

Procès, inconnus aux Animaux, 153, 154. A qui doivent la Naissance, 276, 277.

Prodigue; fon Portrait; D'après qui, 84.

Proverbes; mauvais usages que Voiture en faisoit, 290.

Provins (Le Sieur de), Raillé par Regnier, 10.

Prudence; Ne fait point l'Honneur, 266. Par qui ce nom est donné à la Fourbe, 308, 309.

Public (Le); Veut juger librement, 203. Par qui son goût combattu, 239. Voit tout, 264. Applaudit aux Bluettes folles de l'Equivoque, & les méprise ensuite, 290. Livres, qu'il recherche peu, 302. Ses jugemens, respectables, 375, 376.

Pucelage, vendu & revendu au Public, 84. Pucelle d'Orléans (La), la Pucelle de Chapelain; Traitée d'Ouvrage Galant; Jugement qu'en porte Mada-me de Longueville, 73. Elle perd son Auteur de re-putation, 92, 93. Par qui mise an-dessus de l'Encide, 94. Son unique défaut; Quand elle fera lue, 240. Elle est censurée, 183.

Pudeur; Quand regnoit fur la Terre; & quand la quitta, 331, 332. Despréaux s'applaudit de ne l'avoir point blessée dans sa X. Satire, 204. A tort, selon qui, 324. Puimorin (Pierre Boileau de), Frere de Despréaux; A quelle occasion tente de faire une Epigramme contre

Chapelain , 92, 93.

Puissance; Ne fait point l'Honneur, 265, 266.

Pure (Michel de), Auteur médiocre; Censuré, 39, 113.

173.

Puristes; Caractérisés, 302.

Q.

Qualité (Homme de); en quoi il met l'Honneur, 265.

Quartiers; Leur progression en fait de Généalogie, 106.

Querelles Littéraires, peuvent blesser la Charité, 377, 378.

Quietisme; son origine, ses agrémens, 250.

Quietude (Oraison de); En quoi consiste, 250.

Quinault (Philippe), Censuré, 39, 77, 78, 180, 108,

217. Ce que Despréaux lui doit, 328. Reproches saits

à Despréaux à son sujet, 333.

Quintilien; Traduit par l'Abbé de Pure, 39. ce qu'il dit

du Jugement des Oreilles, 329.

R.

Rabelais (François); cenfure les Mœurs des Femmes;

Racan (Honorat de Bueil, Marquis de), de l'Académie Françoise, Comparé à Homère, 175. Par qui mis audessous de Théophile, 187.

Racine (Jean); Une de ses Expressions justifiée, 7. Confeille à Despréaux une suspension de sens, 34. Avoit appris de lui à rimer difficilement, 41. Particularités concernant ses Plaideurs, 61, 62, 227. Son Alexandre, 75. Sa Phédre, 219, 239. Scrupule de lui mal fondé, 93. Reprend une faute de Despréaux, & ne peut la corriger, 153. Peut content de deux vers de Despréaux, 205. Indirectement censuré, 216. Pourquoi Madame Deshoulières étoit son Ennemie, 238, 239. Fait à Ch. Perrault des Propositions d'accommodement de la part de Despréaux, 382.

Raillerie; Ne contoit rien à Despréaux, 127. Met les Rieurs de son côté, 321, 322. Railleurs; Ce qui arrive à ceux qui s'égaient au dépens

du Mariage, 212. Rainssant; Médecin peu complaisant, 234.

Rainfant; Medecin peu complanant, 234.
Raison; Difficulté de l'accorder avec la Rime, 37. Est une Importune, une Fâcheuse, un Pédant; N'est belle que dans les Livres, 96, 97. Ne sert à l'Homme qu'à le rendre plus sot, 141, 142. Lui donne des Conseile inutiles, 162. Sans elle point de véritable Honneus, 274. Est inconnue aux Hommes, 295.

Rats; Où ils femblent être d'intelligence avec les Chats, 113.

Raulin (Nicolas), Chancelier de Bourgogne, 186.

Raumaville, Fameux Fripon, 127. Recteur de l'Université de Paris; Comment il va en Preceffion, 70.

Resexions Critiques sur quelques Passages de Longin; Quand & pourquoi composées, XLII. Au gré de qui, sussissantes contre Ch. Perrault, 385.

Regnier (Mathurin), Poëte Satirique; nomme les gens, 10. Comparé à la Fresnaie-Vauquelin, 124. Pourquoi il se repentoit de ses Satires; son Eloge, 194. A fait une Satire contre l'Honneur, dont Despréaux n'a imité qu'une seule pensée, 279.

Religion; La veritable produit seule la veritable vertu. 297, 298. Excès dit Faux Zèle de Religion, 302, 303. Renaudot (L'Abbé Eusebe) Désaprouve le Commentaire de Brossette. Prend soin de l'Edition des Oeuvres de Despréaux en 1713. XXIII. Il y met fon Ortographe.

XXVI.

Renaud de Montauban; Celebre Paladin, 102.

Rentes supprintes (Epigramme du Chevallier de Cailli fur les), 50.

Repas; Du Commandeur de Souvre, 32, 63, 64. Du Comte d'Olonne, 63, 64.

Riches; Ce que Paris est pour eux, 122. Els font rout,

Richesse; immense des Partisans, 19. Ses avantages, 159. Richeles (Nicolas); Commentateur de Ronfard, 231. Pierre Cefar, Petit Fils de Nicolas; son Eloge, 231. A fait un traité de la Versification Françoise, 25. le trompe fur la mort de Du-Pelletier, 44.

Richelieu (Arnaud-Jean Du-Pleffis de); Cardinal, Perfé-

cute en vain le Cid, 193, 375.

Ridicule; Utilité de faire voir celui des Vices, 371, 372. Rieurs, font toujours du parti de la Raillerie & de la Médisance, 321. S'allarment au bruit de la Réconcilia-tion de Ch. Perrault & de l'espréaux, 383.

Rime; Se presentoit fans peine à Molière, coutoit

Despréaux, 38, 39. Voyez, Raison. Rimeurs; Affamés, semblables aux Fréiens, 27.

Riquie. Voyez, Antoine Riquie. Ris; de Mauvaise Humeur, 264. Roberval (Gilles Personne de); Célèbre Mathématicien.

Rodriguez (Alphonse), Jesuite; son Traite de la Perfec-tion Chrétienne, Traduit par l'Abbé Regnier Desmarais , 246.

Roi; Ce qui le fait Grand, 270, 271.
Royauté; Comment nommée par St. Augustin, 269.
Rollet; Procureur connu par ses friponneries, 20, 21, 154.
Rollin (Charles); sa Traduction de l'Ode de Namur, 375.
Romans; Ont le privilège d'être longs, 181. Leurs Mauvais Effets, 350, 359, 360, 362, 363, 366.
Ronsard (Pierre de); son Eloge, 71, 72.
Rôt ou Roti; Décision du Comte Du Broussin sur l'usage de ces Mots, 59.
Rudesse; Par qui ce nom donné à la Candeur, 294.

S.

Sacremens; Profanés par les Dévotes, 249. Allant au Ciel avec tous les Crimes, 274.

Sage; Contrefaifant le Fou, 263. Altier; Que penser du bien qu'il fait, 297. Sages de la Grèce, véritables Fous, 85.

Sagesse; Il n'en est point de véritable dans le Monde, 85. En quoi peut consister parmi les Hommes, 86. Sa Désinition Satirique, 141. Elle est la Regle d'un bou

Poëte, 214.

Saint-Amand (Marc-Antoine Gerard de). Sa Pauvrete;

Loue le Roi de savoir bien nager; sa Mort; Pourquoi

Despréaux charge son Portrait, 28, 29. Censuré, 180.

Saint-Amour (Louis Gorin de), Docteur en Théologie,

214.

Saint-Ange, voleur de Grands Chemins comparé à un Conquerant, 269.

Saint-Barthelemi (La), 302.
Saint-Cyr; Erreur singulière au sujet de cette Abbaye,
215. Maison fondée pour l'Education des jeunes Démoiselles, 215, 231.

Sainte-Beuve (Jacques), Docteur de Sorbonne, Célèbre

Saint-Evremond (Charles de Saint-Denis de); Mieux informé que qui que ce soit de ce que c'étoit que les Côteaux, 63, 64. S'il doit être absolument condamné de ce qu'il préséroit Pétrone à Sénèque, 266, 267. Si Despréaux a bien jugé de cet Auteur, 267, 68.

Saint-Gelais (Ottavien & Messin de), Anciens Poètes Fran-

Saint-Geniez, Père de l'Oratoire, Poëte Latin, imité

par Despréaux, 196.
Saint-Hiacinthe, Voyez, Belair.
Saint-Mauris, Chevaux - Léger, parle au Roi de la IX.
Satire, & le surpread, 170.

Saint-Pavin (Sanguin de), Fameux Libertin censuré; son Portrait par lui-même; sa Conversion, 32, 33. Reproche, qu'il faisoit à Despréaux, & comment celui-ci s'en venge, 183.

Saint-Paulin; Poème de Ch. Perrault; Censuré, 240, 241. Pourquoi se vend moins que des Satires, 327. A quelle condition Despréaux, offre de le lire entier, 385.

Saints, Célébrés par Busti-Rabutin, 144. Saluste; Traduit par l'Abbé Cassaigne, 55.

Salviati (Le Cavalier), préfére l'Avarchide de Luigi Alamanni à la Jérusalem du Tasse, 188.

Sarrasin (Jean-François); Passage d'un de ses Ouvrages attribué à Saint-Evremond, 267, 268.

Satire; Quel en est le Stile, selon la Fresnaie Vauquelin, 173. Quel étoit son Caractère avant Despréaux,
XL. Ce que le Duc de Montausier en pensoit, 6. A
qui elle est redoutable, 8, 9. Justissée de ce qu'elle
nomme, 6. Aussi permise dans une Monarchie que dans
une République, 7. Qui sont ceux qu'elle irrite, 11,
12, 35. Pourquoi crainte des Lecteurs, 184, 185. A
le droit de blamer les Auteurs, 185, 186. Est utile
au Fat, 191. Ses inconvéniens, 124, 126, 127, 194.
Ils n'en ont point été pour Lucilius, Horace ni Junénal. Ses Avantages, 197, 198. Son Génie mal connu
par M. Du Monteil, 266, 267. En quoi elle différe du
Sermon, 323. Doit rensermer des leçons de Morale,
324. Appartient aux Romains seuls, 55. Son origine;
Son Caractère; son Langage; Sa ressemblance avec
la Comédie, 266, 267.

Satire Menippée, ou le Catholicon d'Espagne; Où, & par

qui composée, 224.

Satires; à Horace, Elles deviennent la ressources des Conversations, XL. approuvées de la Fresnaie-Vauquelin; Les premières en François dans le Goût des Latins, 124, 125. De Despréaux; Pourquoi mieux débitées que le Saint-Paulin, le sont moins que la Bibliothèque bleue, 327. Ce qui en a fait le succès, 329. La
Iere. Quel en est le sujet; Combien elle sut résormée, 14.
II. Son sujet, 37. III. Sujet tiré d'Horace, 41. IV. Occasion & sujet, 81. V. Sujet; Premier Ouvrage de Despréaux lu au Roi, 98. VI. Imitée de Juvénal, 112.
VII. Est un des premiers Ouvrages de Despréaux,
136. L'idée prise d'Horace, 171. VIII. Dans le Goût
de Perse; Un Misanthrope y parle, 239, 240. Comment l'Auteur la nommoit, 239. Louée par le Roi,
170. Est un jeu d'Esprit, 256. IX. Comment rendue
publique par le Roi lui-même, 170. Ce qui en fait le

mérite, 169. Est dans le Gout d'Horace, à qui l'Auteur en doit l'Idée, quoiqu'elle foit toute de fon invention, 171. X. Eloge, que les Amis de Despréaux en faisoient, 302, 303. Abandonnée pendant long-tems, & reprise ensuite, 202, 204. Quand achévée & publice, 202. Est un jeu d'Esprit, 256. Ses Tranfitions louées, mais à tort, 260. Comue de Charles Perrault avant qu'elle parût; Ce qu'elle lui fit faire, 322. Censure trop Générale des Vers de cette Pièce; Despréaux blamé d'y avoir nommée des Auteurs, 323. Ch. Perrault y reprend des Expressions comme obscures ou obscenes; La croit peu propres à inspirer une bonne Morale, 324. En blame les Portraits, 325, 326. En critique distérens endroits, 332, 333, 334, & 335. Elle paroît désapprouver tout Mariage, 336, 337. Justissée par le Docteur Arnauld contre tous les reproches de Ch. Perrault, 351, 352, 358, 359, 360, 372, 373. Elle est mal Dialoguee, 329. XI. Quand commencée; A quelle occasion, 261. Ne ressemble en rien à celle de Régnier sur le même sujet, 279. XII. Il est défendu de l'imprimer, 280. Est un pur jeu d'Esprit, 283. Approuvée par le Cardinal de Noailles; Par quels Gens peut être Critiquée, 287. N'est point contre les Jesuites, 309. Par qui donnée pour preuve du Jan-sénisme de l'Auteur, 381. Saturne: Description de son Règne, 274, 330, 331.

Savante ridicule; fon Portrait, 236, 238. D'Après qui

237, 325. Saumaise (Claude), savant Critique; sa Mort, 177. Sauval (Henri), Auteur des Antiquités de Paris; Censuré, 128, 1997

Sauveur (Joseph), Célèbre Mathématicien, 236. Scaliger (Jules-César); Joseph juste son fils; ce qu'il dit de la Médisance, 187.

Sciences, méprifées à Paris, 33, 34. Condamnées des Galans, 82, 83. Leur inutilité; La feule utile & nécessaire, 156, 157, 158, 161. Partage des Riches, 159. Ne doivent pas être ignorées d'un Grand-Poete, 326, Scudéri (George); Censuré; son Eloge, 44, 45. Trait de Chapelle & de Bachaumont contre lui, 160. Sa Veuve veut animer Bussi-Rabutin contre Despréaux, 144, 145. Magdelène sa sœur, mettoit ses Romans sous le nom de son frère, 45. Justice que Despréaux rend à cette sille. LVI. Censurée, louée au sujet de ses Romans, 44, 45, 53, 54, 181, 217, 326, 327. Despréaux blamé de l'avoir censurée, 327. Justissé, 362, 363. Secrétaires du Roi; L'une de leurs principales fonctions, 243.

Segoing (Charles), Avocat, Auteur du Mercure Armerial, 107. Senault (Jean-François); Général de l'Oratoire; Auteur de l'Usage des Passions, 151. Sénèque; Le Philosophe; Où il traite de la Véritable Noblesse, 98. Le Tragique, Cité, 25. Sermons; Peu étoient au Goût de Despréaux, 183. Serrurier; Incommodité de fon voisinage, 114. Sefostris, Roi d'Egypte, 278. Sevin; Professeur de troisieme au Collège de Beauvais; Jugement qu'il porte de Despréaux, pendant qu'il l'avoit dans fa Classe, XXXV. Sévérité pour soi-même; Preuve de sagesse, 86. Silla, le Dictateur, 270. Simon (Richard); Ce qu'il dit de Sauval, 128, 129. Simonie; Par qui justifiée, 306, 307. Simplicité; comme elle plait, 230, 231. Recommandée par l'Evangile, 272. Sincerite; A qui elle n'est point reprochée, 293, 294. Socrate; Mis au-deffus des Conditions les plus Grandes, 271. Son Amitie pour Alcibiade, 296. Ce qu'il étoit, faute de connoître Dieu, 296, 297. Il est dans le Pa-ganisme, la plus grande Victime à offrir à Jusus-CHRIST, 297. Soleil; s'il est fixe ou tourne sur son Axe, 326. Sommeil; Interdit à Paris, 113. S'y acquiert à prix d'Argent, 121. Soto; Casuiste, 310. Sots; Leurs avantages en écrivant, 45. s'érigent en Ju-ges du Parnaffe, 71. La Satire en fait justice à la Ratfon, 197. De qualité; Leur Privilège, 187. Réponse de Despréaux à un fot de Qualité, qui jugeoit de travers, 187. Souplesse, nécessaire aux Pauvres, 22. Souvre (Le Commandeur de), 52, 67. Stile; Imitatif; Affecté particulièrement à la Poëse; Homère & Virgile y excellent, 79. Suborneur; A quel intention il accuse toutes les Fentmes d'être sans Honneur, 340. Sujet; Ne doit point être traité didactiquement dans la Satire; Pourquoi elle en choisit un, 266, 267. Superflu; Par qui rendu rare, 307. Superstition; Fruit de l'Equivoque, 292.

Sureté; Rétablie à Paris, 119, 120. Sur-Intendant des Finances; Ses Ayantages auprès du

Beau-Sexe, 159.

allemant (Paul); dit le jeune, de l'Académie Fransoife; porte à Perrault des Paroles d'accommodement de la part de Despréaux, 382.

Tardieu (Jacques), Lieutenant Criminel, son Histoire & celle de sa Femme, &c. 224, 229. Allusion à son Avarice, 148. Despréaux taxé d'imprudence pour en avoir parlé, 333.

Taxes; N'appauvrissent point les Partisans, 24.

Teint Factice, 221. Tems; Idée d'une Dévote sur la Perte du Tems, 223. Tendre; Royaume, Fleuve & Villes, dans le Roman de Clelie, 218.

Tendresse; Ses Caufes, 218.

Terministes. Voyez, Nominaux. Testu de Maucroi (Jean), de l'Académie Françoise, 129; 180.

Texte. On ne doit rien changer à celui d'un Auteur, 273. Themiseuil. Voyez, Belair.

Théologie; Faculté dans l'Univerfité de Paris, 70.

Théologiens: Célèbres, enseignent la Morale Relachée, 285, 286. Habiles; Consultés sur la XII. Satire & la XII. Epître, 285, 286. Partisans de l'Equivoque; Com-

ment ils en traitent les Adversaires, 303, 304, 314.
Théophile, Médecin Grec; sa Folie singulière, 95, 96.
Théophile de Viaud; Poëte François, sameux Libertin, 32. Jugement sur ses Ouvrages, 71, 72. Par qui préféré à Racan & à Malherbe, 187.

Théophraste, Philosophe Grec; ses Caractères traduits par la Bruyère, 252.

Thierri. Fameux Libraire. Plaisanterie de son Garçon, 165, 166.

Thrasille, Athénien; sa singulière Folie, 95. Tigellius (Hermogènes), Censuré par Horace, 137.

Tirans; Quand & comment produits, 278. Par qui cenfes Grands Politiques, 294.

Titreville, Poëte obfcur, 129, 180.

Tort; Origine de ce Terme, 277. Touchet (René & François), Assassins de Tardieu & de fa Femme, 229.

Tournemine (Le Père de), Jésuite; son témoignage opposé à celui de Brossette, 158.

Transitions; Leur importance & leur difficulté. 260. Transpositions, Fréquentes, réprochées aux Vers de la X. Satire , 332.

Tranquillite dans le Crime, 249. Travail; Convient à toutes les Femmes, 336. Trebatius; Jurisconsulte Horace lui adresse une de set Satires, 125.
Trinité (La); Vers à son sujet supprimés, 35, 36. Triffotin. Voyez, Cotin. Triffan l'Hermite, Poëte François; Maître de Quinault; Original en partie du Poete indigent, 16. Turenne (Le Maréchal de); Joli Homme, 75.

niversités; Tournées en ridicule, 156. De Paris; comment composée, 70, 166. Sa Procession, 166. Usure; Par qui justifiée, 306, 307. Usurier; Leçons qu'il donne à son fils, 157, 158. Usurpateurs; Par qui nommés Héros, 294.

v.

Valets, Ennemis de leurs Maîtres, 213. D'Auteurs; Juges des Ecrits, 189. -Valeur; Partage des Riches, 159. Fauffe vertu, fans la Justice, 268. Valincour (Jean-Baptiste-Henri du Trousset de); fon Eloge, 262. Vangeance, ordonnée par le Faux - Honneur, 277. Vanité; Des Dévotes, 249. Brillant, au milieu des Bas-Varillas; Pourquoi se plaint à Despréaux, 242.

Vaugelas (Claude Favre de); De quel Genre il fait le mot Equivoque, 282.

Vautours, Sépulchres vivans. Voyez, Gorgias. Vérité; Odicufe aux Bigots, 9, 10. Perce tout, 263. Mêne au véritable Honneur, 274. Comment rendue

Menfonge, 306, 307. Vers; Bons; Où font tels, pourvû qu'ils foient nouveaux, 239. Mauvais; fecret pour les faire lire, 239,

Vertu; sans ressource à Paris, 18. Sauvage, où elle mene, 22. Veritable; où se trouve, 297. Preuve certaine de Noblesse, 103, 194. Partage des Riches, 159. Quand elle n'étoit point persécutée, 275. Inconnue chez les Hommes, 295. Les Vertus des Ancêtres ne sont point une chimère pour qui les imite, 104, 105. Les plus éblouissantes ; Faux - Brillans fans la Jufice, 267, 268. Par qui changées en vices, 294.

Viaud (Théophile de). Voyez, Théophile.

Viaud (Théophile de). Voyez, Théophile.

Vice; Domine à Paris, 33. Depuis quand il perfécute

l'Innocence, 209. Doit être combattu feulement en général dans les Sermons & dans les Satires, 323. Utilité d'en faire voir le ridicule, 370, 371. Origine des vices, 171. Par qui changés en vertus, 294.

Vicieux, confervent quelques traces de Justice, 271,

Vida (Jerome); Auteur d'un Art Poëtique en vers Latins, que Despréaux n'avoit jamais lu. LIV. Vilandri (François Le Breton de); connoisseur en bon

vin, 52. Villon (François-Corbeuil, dit); Poëte François, 72, 211. Virgile; D'un seul Vers tourne deux Poëtes en ridicule, 10, 11. A qui permis de lui préférer Chapelain & Cotin, 382.

Visage; Faux chez les Hommes, 263. Où le Ris est de

mauyaise humeur, 264.

Vitri (Le Duc de), Ami de Despréaux & de Molière, 37.

Vœux Religieux; Par qui blâmés, 301.

Voiture (Vincent); A raillé Neuf-Germain, en le nommant, 11. comparé à Le Pays, 74. Mis à côté d'Horace, 172. Ses Ouyrages gatés par l'Equivoque, 290.

Voitures; Leur importunité à Paris, 114.

Voler; Seul art en vogue à Paris, 34. Voleurs; Rendent les nuits peu sûres à Paris, 119, 120. Connoissent la Justice, 271. Quand parurent dans le

Monde, 331. Vrai; Est toujours maître du Mensonge, 264. Par quel

moyen passe pour Faux, 295.

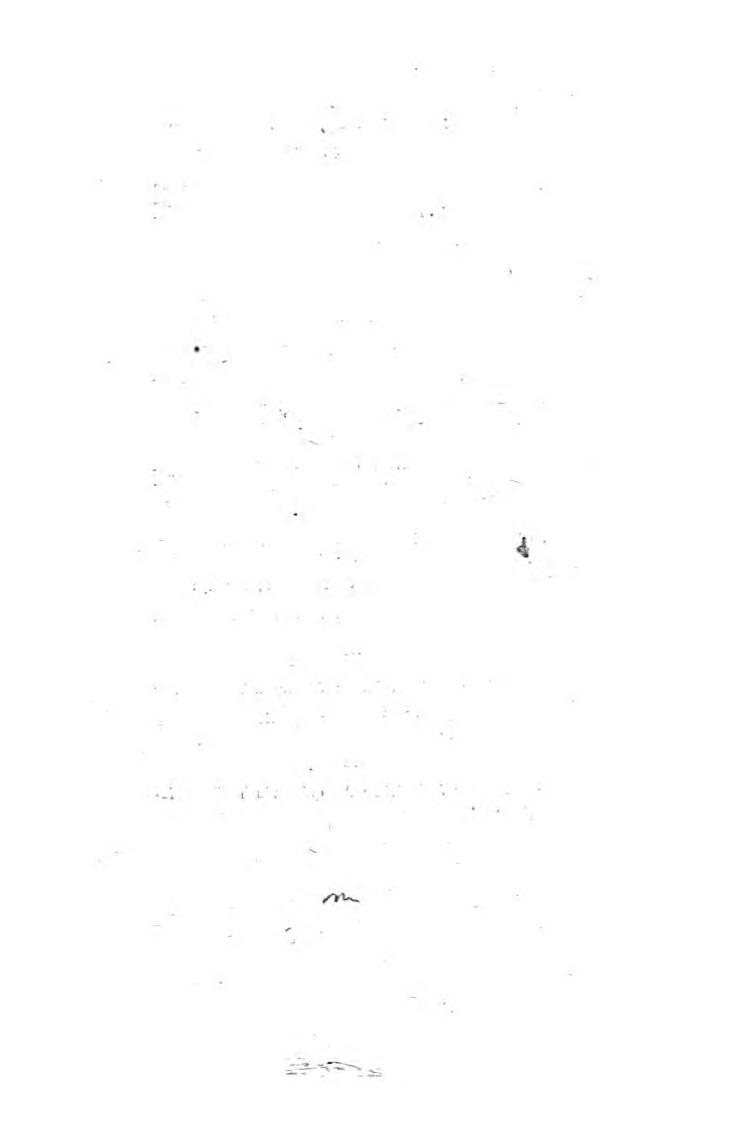
Vulson de la Colombière; Auteur de la Science Héroïque, 107.

W.

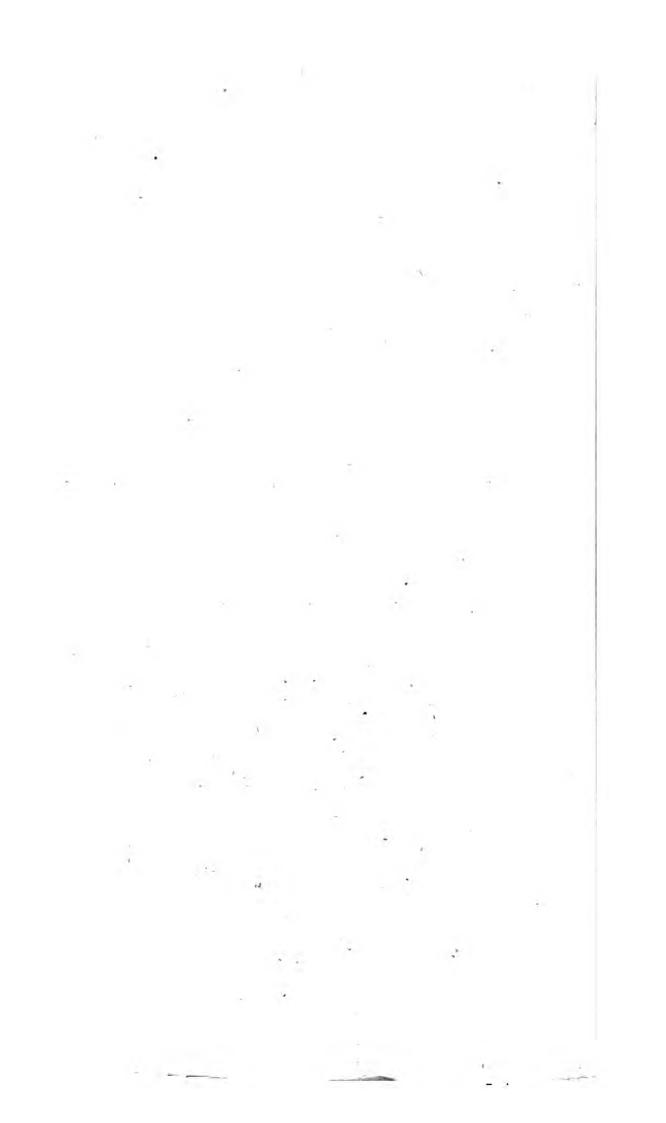
endrock (Guillaume), Traducteur Latin des Lettres Provinciales, 314. Westphalie; Pays où se font les Jambons appellés de Mayence, 69.

Z.

Liele; Pour la Religion; Par qui rendu inutile au falut, 306.



For Table des Pièces in this volume



Bt. out of Find Fund L Blackwer Jan. 1939.

